PSL UNIVERSITÉ PARIS

THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à l'Université Paris-Dauphine

L'objectivation comptable de l'économie nationale

Enquête sur la fabrique du PIB et des comptes nationaux français

Soutenue par

Quentin Dufour

Le 27 novembre 2019

Ecole doctorale n° ED 543

Ecole doctorale de Dauphine

Spécialité

Sociologie

Composition du jury :

Emmanuel, DIDIER — *Président*
Directeur de recherche, CNRS, ENS - PSL

Paul, EDWARDS — *Examinateur*
Professor, Stanford University

Florence, JANY-CATRICE — *Rapporteure*
Professeure des universités, Université Lille 1

Alexandre, MALLARD — *Co-directeur de thèse*
Directeur de recherche, MINES ParisTech - PSL

Dominique, MÉDA — *Directrice de thèse*
Professeure des universités, Université Paris-Dauphine - PSL

Gwenaële, ROT — *Rapporteure*
Professeure des universités, Sciences Po Paris

Dauphine | PSL UNIVERSITÉ PARIS

L'objectivation comptable de l'économie nationale

Enquête sur la fabrique du PIB et des comptes nationaux français

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Emmanuel Didier, Paul Edwards, Florence Jany-Catrice et Gwenaële Rot d'avoir accepté de lire cette thèse, ainsi que de faire partie de mon jury. Leurs travaux ont largement alimenté mes réflexions, et je suis ravi d'avoir l'opportunité de discuter avec eux.

Dominique Méda et Alexandre Mallard ont été d'un soutien inestimable. Leur codirection a su me guider sur le long chemin qui aboutit au manuscrit final. Je mesure aujourd'hui le privilège que j'ai eu d'avoir pu bénéficier de leur patience, de leur disponibilité, de leur enthousiasme communicatif, de la précision de leurs commentaires qui pousse à plus de rigueur, et surtout, de leur bienveillance à toute épreuve. Pour tout cela, je les remercie.

Ces années de thèse se sont déroulées à cheval entre deux centres de recherche. L'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales à Dauphine et le Centre de sociologie de l'innovation à l'École des Mines. Cette double affiliation a été riche d'enseignements, autant pour la variété des personnes que j'ai pu y côtoyer que pour la multiplicité des sensibilités et des problématiques académiques qui y sont développées. J'ai pris énormément de plaisir à découvrir le métier de chercheur au sein de ces deux laboratoires.

Je remercie (à nouveau) la directrice de l'IRISSO, Dominique Méda, pour l'attention qu'elle porte, avec les membres du conseil de laboratoire, à ce que chacune et chacun puisse travailler dans les meilleures conditions. L'apprentissage de « la recherche par la recherche » doit beaucoup aux séances de formation doctorale animées par Catherine Achin, Emmanuel Henry et Benjamin Lemoine, qui savent mêler discussion scientifique rigoureuse et explications des ficelles du métier. Le séminaire mensuel de l'IRISSO constitue un des événements majeurs du laboratoire. Y assister apporte énormément sur le plan intellectuel. J'ai été ravi de l'organiser durant deux années aux côtés de Marlène Benquet, Sarah Abdelnour, et Samuel Bouron. Pour m'avoir donné la possibilité d'enseigner (en L1 et en L2) au sein d'une équipe pédagogique sympathique, je remercie Sabine Delzescaux, Arnaud Mias et Élise Tenret. Pour leurs enseignements durant les années de master, pour les discussions de couloir, pour les aides ponctuelles sur la thèse, et simplement pour les relations du quotidien, je souhaite également remercier Choukri Hmed, Sophie Bernard, Paul Lagneau-Ymonet,

Gwenaëlle Mainsant, Samuel Pinaud, Éric Agrikolianski, François Cusin, François-Xavier Dudouet, Alban Jacquemart, et Bénédicte Reynaud. J'ai une pensée particulière pour Pauline Barraud de Lagerie, dont les remarques ont été décisives lors de mon travail de mémoire, ainsi que pour Jean-Marie Pillon pour ses relectures généreuses de dernière minute. Benjamin Lemoine occupe certainement une place à part. C'est dans son cours en master 1 que j'ai été mordu par la recherche. Je le remercie d'avoir suscité cet intérêt, de m'avoir accompagné pour le mémoire, le projet de thèse, et tout au long de mon doctorat. Les tâches administratives sont souvent invisibles. Pourtant, ce sont elles qui tiennent le bon fonctionnement d'une organisation. Caroline Farge et Sabine Wattelle y contribuent chaque jour, avec une persévérance hors norme. Leur capacité à faire fonctionner les procédures, à anticiper les erreurs, à réparer des situations dans l'urgence, est tout simplement impressionnante. Pour leur gentillesse, pour leur propension à créer de l'ordre à partir du désordre, je les remercie.

Écrire une thèse n'aurait certainement pas la même saveur sans le joyeux collectif des doctorantes et doctorants de l'IRISSO. Il s'agit d'un appui scientifique, moral et humoristique solide sur lequel on peut toujours compter. En cinq ans, j'ai eu la chance de côtoyer de nombreuses personnes entre les bureaux B605 et B603, lors des traditionnels repas du CROUS (à 12h30 pétantes) ou dans le cadre plus festif des bars post-séminaires. Merci à Mattei Gheorghiu, Dimitrios Kosmopoulos, Guillaume Favre, Julien Brailly, Ana Sofia Campos, Camille Herlin-Giret, Alexandre Coulondre, Thomas Sigaud, Kevin Geay, Margherita Crippa, Laurène Le Cozanet, Quentin Deforge, Ranime Asheltawy, Hugo Bouvard, Marion Auber, Romain Bertrand, Rémi Bourra, Alice Feyeux, Tom Goldman, Mathilde Henky, Camille Lévy, Louise Hombert, Clémentine Grenier, Alexandre Morteau, Lisa Laurence, Hélène Malarmey, Lucie Prauthois, Guillaume Gentile, Guillaume Compain, Camille Phé, Félicien Faury, Nicolas Poirel, et Marion Flecher. J'ai une pensée particulière pour Fanny Vincent et Anne-Élise Vélu (« on les adore ! »), Marion Demonteil, Edwige Rémy, Stéphanie Archat, Constance Cheynel, Alexis Louvion, Valentin Thomas, Tessa Tcham, Félicien Pagnon et Marion Giovanangeli. Ces années furent belles et j'espère que les relations qui s'y sont tissées dureront encore longtemps.

Dans ma vie de thésard, le CSI a constitué une seconde terre d'accueil. Je remercie (à nouveau, lui aussi) son directeur, Alexandre Mallard, qui œuvre chaque jour à maintenir les conditions de travail privilégiées dont jouit le laboratoire. Le présent manuscrit a beaucoup

bénéficié des moments collectifs autour de la grande table de la salle Saint-Jacques, point de passage obligé des échanges intellectuels du centre. Pour les séances d'encadrement collectif des thèses lors des ateliers doctoraux, je remercie Fabian Muniesa, Antoine Hennion et David Pontille. Avec leurs commentaires toujours précis et constructifs, parfois fulgurants, ils ont su nous transmettre le goût de la recherche. Lors des séminaires, ou à l'occasion de moments plus informels, les remarques de Vololona Rabeharisoa, Madeleine Akrich, Liliana Doganova, Morgan Meyer, Brice Laurent et Vincent Arnaud-Chappe ont toujours été inspirantes. Je voudrais remercier spécifiquement Jérôme Denis, pour ses conseils avisés et son enthousiasme sans failles. Cette thèse lui doit beaucoup. J'ai une pensée pour David Pontille dont la lecture chirurgicale et la clarté des explications fait progresser sans cesse ; ainsi que pour Didier Torny dont les discussions passionnantes font oublier le temps. Frédéric Vergnaud et Florence Paterson ont été d'extraordinaires collègues de bureau. En plus de nous soutenir et d'égayer notre quotidien, ils ont largement alimenté les moments conviviaux autour de sujets académiques ou non, dans le bien-nommé « point convivialité ». Catherine Lucas est certainement la personne sans qui rien ne serait possible. Elle maintient en permanence l'infrastructure administrative nécessaire au bon déroulement de l'activité scientifique. Je la remercie pour sa gentillesse, sa vigilance, son investissement sans limites.

L'atmosphère chaleureuse du CSI doit beaucoup aux doctorantes et doctorants que j'ai eu le plaisir de rencontrer durant mon doctorat. Qu'il s'agisse des discussions de couloirs, de l'organisation du séminaire invité, des verres bien mérités après une journée de dur labeur, ils ont été de véritables compagnons de route. Leur soutien moral, leur humour, leur disponibilité, leur engagement dans le travail ont, pour une grande part, contribué à l'aboutissement de la thèse. Merci à Véra Ehrenstein, Mathieu Baudrin, Julien Merlin, Pierre-André Juven, Jean-Baptiste Pons, Ksénia Ermoshina, Thomas Vangeebergen, Alexandre Camus, Nassima Abdelghafour, Sophie Tabouret, Félix Talvard, Émilie Perrault, Evan Fisher, Félix Boilève, Mathieu Rajaoba, Loïc Riom, Clément Gasull, Jean Danielou, Mathilde Pelizzari et Cornelius Heimstaedt. J'ai une pensée pour Guillaume Yon et Bašac Saraç-Lesavre avec qui nous avons tant échangé. Ma culture sociologique et cinématographique s'est trouvée grandie à leur contact. Je n'oublie pas les postdocs passés par le CSI : un grand merci à Anne-Sophie Haerringer, Laurence Teissier, Marion Charpenel et Florian Jatton.

Marie Alauzen et Alexandre Violle occupent une place à part. Nous nous sommes rencontrés au tout début de l'aventure et nous ne nous sommes plus jamais quittés depuis.

Sans eux, la thèse n'aurait certainement jamais vu le jour. Pour les moments partagés dans le bureau J004, pour les discussions régulières de nos textes lors de nos « ateliers sauvages », pour les pauses goûter qui aèrent l'esprit et réchauffent le corps, pour les découvertes musicales, littéraires et cinématographiques dont ils m'ont fait profiter et pour tout ce qui dépasse aujourd'hui largement le cadre professionnel, je les remercie infiniment.

Plusieurs passages de la thèse ont bénéficié de discussions en dehors de l'IRISSO et du CSI, à l'occasion de colloques, séminaires, révisions d'articles, ou dans un cadre plus informel. Je remercie Gaël de Peretti, Michel Armatte, Damien Piron, Marion Fourcade, Henri Boullier, Elsa Forner-Ordini, Valentina Grossi, Jean-Marc Weller, François Vatin, Jean Gadrey, Sebastian Pfotenhauer, Erik Aarden, Joachim Juhl, Laura Chartain, Pierre-André Juven, Benoït Giry, Scarlett Salman, Stève Bernardin et Victor Demenge.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des personnes rencontrées lors de mon enquête de terrain. Malgré l'étrangeté que peut revêtir la démarche ethnographique en dehors du milieu sociologique, les membres du département des comptes nationaux, et leurs collègues de l'Insee, m'ont accordé leur temps et leur confiance pour que je puisse mener à bien mon travail, alors que je ralentissais le leur. Ils ont eu la patience de m'expliquer et de me montrer les complexités de leur activité, où la technicité des catégories comptables sert moins à accomplir froidement un calcul automatique qu'à équiper une sensibilité économique toujours renouvelée. J'espère que la thèse rend justice à leur travail. Sans nommer directement les personnes, je voudrais remercier : le chef du département qui a rendu possible mon enquête et qui a accepté mes déambulations dans les locaux du bâtiment MK2 ; les responsables des divisions SGC, SBS, CME et Trim ; les membres des sections S11, S12, S13 et le responsable TEE ; les membres de TES ; les membres de la conso des ménages annuelle et trimestrielle ; ceux du commerce extérieur et du reste du monde ; les personnes de la Conj et d'Ésane que j'ai eu l'occasion de rencontrer ; ainsi que les « anciens » du département des comptes.

Par leurs questions bienveillantes, leurs encouragements, mais également parce qu'ils ont su me sortir de la thèse pour respirer un peu quand c'était nécessaire, mes amis ont beaucoup compté. C'est le cas de la team du lycée : Alice, qui a relu le projet de thèse et certaines versions de chapitres, Thibs et Lauriane, Phong et Lucie, Victor, Ludo, Vivi, et An Xuan. Les amis rencontrés en 1e année à Dauphine ont suivi avec attention mon périple de

doctorant, leur intérêt continu pour la thèse m'a permis d'avancer : merci à Laura dont les questions précises poussent à clarifier sa réflexion, Jéro et Xav, Val, Marion et Benjamin, Julie, et Claire. J'ai évidemment une pensée pour les « Crabous » qui ont été très présents durant ces années : Momo, Adé, Caro, Barnab et Nina, en thèse elle aussi, qui a été une co-bureau certes ponctuelle, mais néanmoins exceptionnelle. Je remercie les amis de Sciences po pour leur soutien : Emma, Madeleine, Este et Lucas ; Jessica, Charles, Juliette, Méli, Anat, Agathe et Jeof, Noémi et William ; mais aussi Félicien et Mathilde. Je n'oublie pas les grimpeuses et grimpeurs d'Arkose – Alex, Marie, Bilel et Agathe – avec qui le plaisir du bloc a permis de mettre de côté, pour mieux les résoudre ensuite, les problèmes de la thèse.

Je voudrais adresser ce dernier paragraphe aux membres de ma famille. Leur indéfectible soutien, matériel et moral, a été décisif. Les périodes d'écriture « au vert » chez mes grands-parents, ainsi que chez ma mère et Yves, ont été d'un grand secours. Je dédie cette thèse à mes parents et à mon frère qui ont toujours été là, qui n'ont jamais douté, et qui m'ont donné la force d'aller jusqu'au bout.

Table des Matières

REMERCIEMENTS 5

TABLE DES MATIERES 11

INTRODUCTION GENERALE : L'OBJECTIVITE COMPTABLE DE L'ECONOMIE NATIONALE 17

1. Objet d'étude : les comptes nationaux 20

1.1. Une diffusion des comptes nationaux 20

1.2. Étudier la fabrication d'une représentation globale et évolutive de l'économie dans un cadre comptable 25

2. Comptabilité nationale et sciences sociales 25

2.1. L'histoire interne de la comptabilité nationale 28

2.2. Les études politiques de la croissance 33

2.3. La macroéconomie par le bas (science politique et anthropologie) 43

2.4. Comptabilité nationale et mode de gouvernement 49

2.5. Conclusion : objectivité des quantifications et travail de chiffrage 56

3. Problématique : le processus d'objectivation comptable de l'économie nationale 57

3.1. Une perspective de sociologie de la quantification 57

3.2. Les ethnographies de laboratoires 59

3.3. La sociologie de l'activité administrative 61

4. Terrain et méthode 64

4.1. Où commencer une enquête sur la fabrique des comptes nationaux ? 64

4.2. Ouverture du terrain 65

4.3. Entrée au département des comptes nationaux 67

4.4. Suivi d'une campagne de comptes annuelle et des comptes trimestriels 67

4.5. Clôture du terrain 68

5. Arguments par chapitre 68

PARTIE I — L'ORGANISATION BUREAUCRATIQUE DE LA MESURE 71

CHAPITRE 1 — ADMINISTRATION DU CHIFFRE ET INDEPENDANCE 73

Introduction 73

1. Des règles administratives 76

1.1. Le département des comptes et l'administration publique 77
1.2. Le profil des agents au département des comptes.....84
2. La stabilité métrologique *88*
2.1. Des catégories de mesure controversées 89
2.2. Des catégories de mesure stabilisées 93
Conclusion.....*99*

CHAPITRE 2 — ARTICULER DES CATEGORIES COMPTABLES ET DES DONNEES 103
Introduction.....*103*
1. Une organisation autour de tableaux comptables *106*
1.1. Les représentations comptables de l'économie nationale : le TEE et le TES.....107
1.2. Les tableaux comme principe organisateur du département.....112
1.3. Les tableaux comme principe organisateur du système d'information.....119
2. Le travail d'articulation des catégories et des données : circuit de totalisation et itérations.....*125*
2.1. Trois grandes activités : compte annuel, compte trimestriel, compte provisoire.127
2.2. Deux temporalités pour articuler les catégories comptables et les données : l'exemple des comptes annuels 132
2.3. Totalisation et itération lors des comptes trimestriels et provisoires.....138
Conclusion.....*141*

PARTIE II — PRODUIRE UNE REPRESENTATION GLOBALE DE L'ECONOMIE 145

CHAPITRE 3 – CE QUE FONT LES TABLEAUX DE LA COMPTABILITE NATIONALE.....147
Introduction.....*147*
1. Une comptabilité de la circulation *152*
1.1. Comptabilité privée et principe de composition.....152
1.2. Comptabilité nationale et principe de circulation 154
2. L'attribution de la valeur en comptabilité nationale.....*158*
2.1. Collecter des traces monétaires.....159
2.2. Les conséquences de l'enregistrement des traces monétaires 164
3. La mise en forme du global en comptabilité nationale.....*168*
3.1. Une représentation globale systémique 169

3.2. Qu'est-ce que cela change de représenter l'économie comme un système ? 178
Conclusion.....*182*

CHAPITRE 4 — CHIFFRER LE GLOBAL 185
Introduction.....*185*
1. Identifier.....*187*
1.1. Des quantifications préexistantes 188
1.2. Identifier les sources adéquates au sein du système statistique 191
1.3. Identification des sources et nouvelles relations.....195
2. Collecter.....*199*
2.1. Rassembler les données.....199
2.2. Coordonner la collecte des sources 203
3. Mettre en compte.....*209*
3.1. Diversité et incommensurabilité des formes économiques 210
3.2. Rendre commensurables les formes économiques : la construction des morceaux de tableaux 215
4. Totaliser.....*223*
4.1. Des morceaux de tableaux aux tableaux de synthèse : l'économie comme un tout 223
4.2. Un récit économique 227
5. Arbitrer.....*228*
5.1. La hiérarchie des chiffes.....229
5.2. Changer les chiffres, changer le récit économique 238
Conclusion.....*245*

PARTIE III — INSCRIRE L'ECONOMIE DANS LA DUREE 249

CHAPITRE 5 – LA STABILITE DE LA MESURE 251
Introduction.....*251*
1. Premier dispositif de stabilité : les standards.....*253*
1.1. Les standards comme vecteur d'objectivité mécanique.....254
1.2. L'effet des standards de la comptabilité nationale : le problème des prix et le mouvement de l'économie 258

2. Deuxième dispositif de stabilité : la discipline des pratiques *265*
2.1. Poursuivre la standardisation : la discipline européenne des pratiques 267
2.2. Une mémoire collective du travail : la discipline des pratiques au département des comptes 271
3. Troisième dispositif de stabilité : l'arbitrage temporel *276*
3.1. L'instabilité chronique des standards : le problème des sources 277
3.2. La gestion des nombres provisoires : l'arbitrage temporel 280
4. L'effet des dispositifs de stabilité sur la prise de consistance de l'économie *294*
4.1. La prise de consistance progressive de l'économie nationale 295
4.2. La prise de consistance textuelle : écrire le mouvement de l'économie 300
Conclusion *305*

CHAPITRE 6 — RECOMPOSITION DE LA REPRESENTATION DE L'ECONOMIE NATIONALE. 309
Introduction *309*
1. La construction du problème du déficit et ses remèdes *312*
1.1. Du problème monétaire au problème budgétaire 313
1.2. La solution au problème du déficit : discipliner les finances publiques avec la comptabilité nationale 314
2. L'expertise d'Eurostat : discipline des finances publiques et stabilité géographique *317*
2.1. Raffiner les définitions des administrations publiques et du déficit 318
2.2. Auditer pour assurer la comparabilité de la mesure dans l'espace 323
3. Conflits d'expertises : stabilité géographique et stabilité temporelle *325*
3.1. Stabilité géographique et instabilité temporelle 326
3.2. Stabilité géographique et transformation de la nature des données 328
Conclusion *330*

CONCLUSION GENERALE DE LA THESE 333
1. Argument : ce que l'activité comptable fait à l'économie nationale *333*
1.1. L'économie nationale comme objet global et évolutif doit être produite 334
1.2. Le cadre comptable n'assure pas à lui tout seul l'expression globale et évolutive de l'économie 336
1.3. La représentation de l'économie est conditionnée à un travail collectif d'articulation entre des catégories comptables et des données 338

1.4. L'économie nationale comme objet global et évolutif est une représentation possible, mais non exclusive, de l'économie 340
1.5. L'étude de l'objectivation comptable de l'économie prolonge le geste de mise en débat de l'économie proposé par les critiques de la croissance 342
2. Pistes de recherche 345
2.1. Multiplier les sites d'enquêtes sur la fabrique des comptes nationaux, singulariser la représentation de l'économie 345
2.2. Ce que gouverner avec le PIB veut dire 346

BIBLIOGRAPHIE 351
ANNEXES 371
1. Liste des entretiens et observations 371
2. Organigrammes 375
3. Précisions sur la technique trimestrielle de l'étalonnage-calage 378

Introduction générale : l'objectivité comptable de l'économie nationale

Les comptes nationaux sont généralement définis comme une représentation globale de l'économie nationale. Plus précisément, il s'agit d'une mesure monétaire de l'activité économique, soit la production et la circulation des biens et services sur un territoire donné et sur une période donnée. Ils se fondent sur un cadre comptable standardisé au niveau international (le système de comptabilité nationale) et européen (le système européen des comptes), qui permet d'exprimer de manière chiffrée l'économie dans son ensemble (c'est le fameux indicateur du Produit Intérieur Brut ou « PIB »), la manière dont elle varie dans le temps (c'est la notion de croissance du PIB), et le détail de ses différentes composantes (production, consommation, investissements, etc.). En France, les comptes de la nation sont produits par le département des comptes nationaux de l'Insee, une administration publique principalement dédiée à la fabrique de statistiques administratives, et partie intégrante du ministère de l'Économie et des Finances. Ils sont publiés sur un rythme trimestriel et annuel, sous la forme de documents décrivant la croissance économique passée, c'est-à-dire les principales évolutions de l'économie nationale d'un trimestre à l'autre ou d'une année sur l'autre.

Parmi la quantité de chiffres que produisent les administrations publiques, les comptes nationaux, et surtout l'indicateur agrégé du PIB, revêtent une importance de premier plan. Ils font partie des informations économiques les plus suivies, commentées et utilisées, tant au niveau national qu'international. Lorsque l'Insee diffuse des énoncés tels que « Au deuxième trimestre 2019, le produit intérieur brut (PIB) en volume ralentit légèrement : +0,2 % après +0,3% [au trimestre précédent] »[1], ces derniers sont généralement repris, et circulent aisément dans diverses arènes, qu'il s'agisse d'articles de presse relatant l'état de l'économie, de discours politiques, de prévisions macroéconomiques issus de ministères ou d'instituts privés, d'usages européens pour la fixation du budget des États membres ou le contrôle des déficits publics, de rapports internationaux sur la situation économique d'un pays, de comparaisons internationales, de travaux scientifiques sur les tenants et aboutissants de la

[1] Insee, 2019, « Comptes nationaux trimestriels, première estimation (PIB) – Deuxième trimestre 2019 », *Informations Rapides*, n° 2019-202, 30 juillet.

croissance, ou encore de scénarios de crises mobilisés pour la mesure du risque dans diverses organisations ; pour ne citer que quelques exemples.

Il y a certainement de nombreuses façons d'analyser les chiffres de la croissance française. Dans le cadre de cette thèse, je vais insister sur l'aspect suivant : à partir du moment où ils sont diffusés par l'Insee, les chiffres sur l'économie nationale sont marqués par une certaine forme d'*objectivité comptable*. Employé ici, le terme ne renvoie pas à une posture épistémologique réaliste vis-à-vis de la mesure, qui voudrait que le chiffre soit l'expression d'une réalité nécessaire et indépendante de l'activité de quantification elle-même[2].

Dans la lignée du travail d'Alain Desrosières[3], parler de l'objectivité comptable renvoie essentiellement à deux éléments. Premièrement, au moment de leur publication, les comptes nationaux sont appréhendés « comme des choses », c'est-à-dire des faits indiscutables sur la réalité macroéconomique. Ils sont, en France et dans de nombreux autres pays, la représentation de référence de l'économie dans son ensemble ; c'est l'information incontournable pour qui veut se faire une idée de la situation économique d'un territoire. À ce titre, ils constituent un point d'appui pour l'action, une ressource dont les conditions de production sont rarement questionnées par ses usagers. Deuxièmement, les représentations de l'économie nationale que proposent les comptes nationaux sont solides, elles résistent à la critique. Pour le dire dans les termes de la sociologie des sciences, il s'agit de chiffres qui « répondent aux objections »[4]. Par exemple, depuis les années 70, les comptes nationaux ont fait l'objet de nombreuses critiques, sur lesquelles je reviendrai en détail dans la revue de littérature. Malgré la portée des critiques de la croissance dans l'espace public, celles-ci ne sont pour l'instant pas de nature à remettre en cause le statut de référence du PIB et des comptes nationaux, pour les nombreux acteurs qui s'en servent. L'objectivité comptable, c'est donc l'idée selon laquelle les chiffres des comptes nationaux sont suffisamment solides pour faire référence ; ils sont pris comme des objets robustes qui peuvent servir de support de l'action[5].

---

[2] Pour une approche réaliste de la mesure en économie, on pourra se référer à Morgenstern, Oscar, 1963, *On the accuracy of economic observations*, Princeton, Princeton University Press. Dans cet ouvrage, il propose notamment une critique la mesure de la croissance, en ciblant l'incapacité des métriques comptables à correspondre à une réalité économique préexistante.

[3] Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

[4] Latour, Bruno, 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte.

[5] Cette définition de l'objectivité comme une propriété des choses (en l'occurrence, des chiffres) n'est pas la seule manière d'aborder la notion en sciences sociales. On peut notamment citer la tradition d'histoire des sciences portée par Lorraine Daston et Peter Galison, qui envisagent l'objectivité scientifique comme une

Cette thèse prend pour objet d'étude le processus d'objectivation comptable de l'économie nationale, ou autrement dit, les modalités concrètes de construction des comptes nationaux. Elle pose la question suivante : comment une administration publique parvient-elle à produire et à stabiliser une connaissance économique globale suffisamment solide pour faire référence ? Par quels moyens le département des comptes nationaux parvient-il à faire tenir une représentation de l'économie nationale ? Ces questions interrogent autant les conditions pratiques d'objectivation d'une connaissance économique (selon quelle organisation, quels types de tâches, quelle dynamique de travail, avec quels instruments ?) que la forme que prend cette connaissance (quels types de représentation de l'économie les comptables nationaux produisent-ils ?).

En termes de méthode, l'étude du processus de production des comptes nationaux se fonde sur une enquête ethnographique de neuf mois, au sein du département des comptes nationaux de l'Insee. Mené entre 2015 et 2016, mon terrain a débuté par deux semaines de formation dispensées par les membres du département des comptes aux nouvelles recrues. J'ai ensuite réalisé des séries d'entretiens auprès des comptables nationaux, ainsi que des observations de situations de travail et de réunions. J'ai également eu l'occasion de collecter des documents internes à l'organisation.

La suite de cette introduction s'attache à déplier la démarche entreprise dans cette thèse. Je vrais tout d'abord revenir sur l'objet d'étude « comptes nationaux » (1), pour ensuite détailler la littérature en sciences sociales qui s'en est saisie (2). J'exposerai ensuite la problématique générale de la thèse (3), le terrain effectué et les méthodes utilisées (4). Je terminerai enfin par l'exposé de l'argument de la thèse par chapitre (5).

---

propriété morale du chercheur ou de la chercheuse – l'objectivité (ou plutôt les objectivités) est alors ce qui est considéré comme l'ensemble des bonnes pratiques au sein d'une culture disciplinaire. Voir Daston, Lorraine, 1995, « The moral economies of science », *Osiris*, Vol 10, p. 2-24 ; Daston, Loraine et Galison, Peter, 1992, « The image of objectivity », *Representations,* n°40, p. 81-128 ; et bien sûr Daston, Loraine et Galison, Peter, 2012, *Objectivité,* Dijon, Les Presses Du Réel. On peut également citer Theodore Porter, pour qui la notion d'objectivité mécanique dans les administrations renvoie à la manière de supprimer l'arbitraire dans la confection de statistique en implémentant des standards, assurant ainsi la transparence des chiffres et la confiance du public. Voir Porter, Theodore, 1995, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press. Plus généralement sur ce thème, on pourra se référer utilement à Megill, Allan (dir.), 1994, *Rethinking objectivity,* Durham & London, Duke University Press.

1. Objet d'étude : les comptes nationaux

Les manuels de référence définissent les comptes nationaux comme « une représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale dans un cadre comptable »[6]. Pour comprendre plus précisément de quoi il retourne, penchons-nous sur une publication de l'Insee à propos des comptes nationaux français.

1.1. Une diffusion des comptes nationaux

Prenons l'exemple d'un compte trimestriel. Il s'agit généralement d'un document de deux pages au format A4, publié dans la collection « Informations Rapides ». J'ai sélectionné le n°111, paru le 27 avril 2018, qui relate l'état de l'économie nationale au titre du premier trimestre de l'année 2018. Il aurait été possible de prendre un autre compte trimestriel[7], voire un compte annuel. L'essentiel n'est pas là. Ce qui m'intéresse sur ce document (image 1), c'est de mettre en avant quatre éléments qui caractérisent les comptes nationaux, à savoir : la mise en scène du PIB et de ses composantes, l'existence d'un cadre comptable, la présence d'un récit sur l'évolution passée de l'économie, des révisions successives de ce récit. Développons rapidement ces quatre aspects.

---

[6] Piriou, Jean-Paul, Bournay, Jacques et Biausque, Vincent, 2018, *Introduction à la comptabilité* nationale, Paris, La Découverte.

[7] Si l'on consulte les dernières publications trimestrielles en date, on verra notamment que la présentation graphique a changé, et le nombre de pages s'est légèrement allongé ; mais le contenu est sensiblement le même.

Informations Rapides

27 avril 2018 - n°111

Insee
Mesurer pour comprendre
Conjoncture

Principaux indicateurs

Comptes nationaux trimestriels – Première estimation du 1er trimestre 2018

Le PIB ralentit au premier trimestre 2018 (+0,3 % après +0,7 %)

Au premier trimestre 2018, le produit intérieur brut (PIB) en volume* ralentit : +0,3 %, après +0,7 % au quatrième trimestre. Les dépenses de consommation des ménages progressent au même rythme qu'au quatrième trimestre (+0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe perd en dynamisme (FBCF : +0,6 % après +1,1 %). Au total, la demande intérieure finale hors stocks ralentit et contribue moins à la croissance : +0,3 point après +0,5 point.

Les exportations se replient légèrement (−0,1 % après +2,5 %) et les importations restent atones (0,0 % après +0,4 %). Au total, le solde extérieur ne contribue pas à la croissance du PIB au premier trimestre. De même, les variations de stocks sont stables et ne contribuent donc pas à la croissance du PIB.

La production totale décélère

La production totale de biens et services ralentit au premier trimestre 2018 (+0,3 % après +0,9 %). Elle se replie nettement dans les biens (−0,6 % après +1,2 %), tandis qu'elle continue de croître à un rythme soutenu dans les services (+0,5 % après +0,8 %).

La production manufacturière se replie (−1,1 % après +1,5 %), principalement du fait de la baisse importante en matériels de transport. En revanche, la production de gaz et électricité se redresse (+2,1 % après 0,0 %), ainsi que la construction (+0,6 % après 0,0 %).

La consommation des ménages reste atone

La consommation des ménages continue d'être peu dynamique au premier trimestre 2018 (+0,2 % après +0,2 %) : la consommation en biens est stable pour le deuxième trimestre consécutif tandis que celle en services ralentit légèrement (+0,4 % après +0,5 %).

** Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).*

Le produit intérieur brut et ses composantes

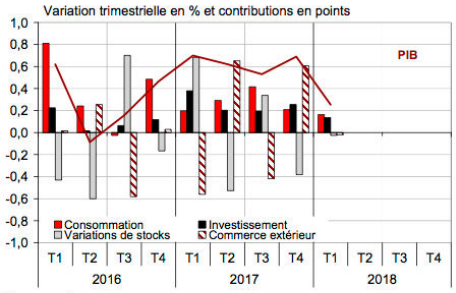

Source : Insee

Le PIB et ses composantes en volumes chaînés

variations t/t-1, en %, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2017	2018 (acquis)
PIB	0,6	0,5	0,7	0,3	2,0	1,2
Importations	-0,3	2,0	0,4	0,0	4,1	1,2
Dép. conso. ménages	0,3	0,5	0,2	0,2	1,3	0,7
Dép. conso. APU*	0,5	0,5	0,4	0,3	1,6	1,0
FBCF totale	0,9	0,9	1,1	0,6	3,8	2,1
*dont ENF***	0,9	1,2	1,6	0,5	4,4	2,5
dont ménages	1,4	0,9	0,6	0,5	5,4	1,7
*dont APU**	0,1	-0,2	0,5	0,9	-1,0	1,2
Exportations	2,0	0,7	2,5	-0,1	3,3	2,6
Contributions :						
Demande intérieure finale hors stocks	0,5	0,6	0,5	0,3	1,9	1,1
Variations de stocks	-0,5	0,3	-0,4	0,0	0,5	-0,3
Commerce extérieur	0,7	-0,4	0,6	0,0	-0,3	0,4

*APU : administrations publiques
**ENF : entreprises non financières
Source : Insee

Comptes d'agents

en %, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2016	2017
Taux de marge des SNF* (niveau)	31,8	31,8	31,9		31,8	31,7
Pouvoir d'achat du RDB** des ménages	0,6	0,5	0,2		1,8	1,5

*SNF : sociétés non financières
**RDB : revenu disponible brut
Source : Insee

Institut national de la statistique et des études économiques
Direction générale 88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
http://www.insee.fr

©INSEE 2018 - ISSN 0151-1475

Production, consommation et FBCF : principales composantes

variations t/t-1, en %, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2017	2018 (acquis)
Production branche	0,8	0,7	0,9	0,3	2,4	1,5
Biens	0,7	0,9	1,2	-0,6	2,0	0,9
Ind. manufacturière	0,7	0,7	1,5	-1,1	2,0	0,5
Construction	1,1	0,5	0,0	0,6	2,6	1,2
Services marchands	0,8	0,8	1,0	0,6	2,9	1,9
Services non marchands	0,5	0,5	0,4	0,3	1,4	1,0
Consommation des ménages	0,3	0,5	0,2	0,2	1,3	0,7
Alimentaire	0,6	-0,5	0,3	-0,5	0,8	-0,3
Énergie	0,5	1,5	-0,6	1,4	0,0	1,8
Biens fabriqués	0,2	1,2	-0,1	-0,2	1,7	0,3
Services	0,3	0,6	0,5	0,4	1,8	1,1
FBCF	0,9	0,9	1,1	0,6	3,8	2,1
Produits manufacturés	0,1	1,4	1,7	-0,9	1,8	1,1
Construction	1,1	0,5	0,5	0,6	2,6	1,4
Services marchands	1,1	1,1	1,6	1,6	6,5	3,7

Source : Insee

Revenu disponible brut et ratios des comptes des ménages

variations t/t-1, en %, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2016	2017
RDB	0,5	0,6	0,6		1,7	2,4
RDB (pouvoir d'achat)	0,6	0,5	0,2		1,8	1,5
RDB par uc* (pouvoir d'achat)	0,5	0,4	0,1		1,4	1,1
RDB ajusté (pouvoir d'achat)	0,6	0,5	0,2		1,7	1,6
Taux d'épargne (niveau)	14,2	14,2	14,2		14,0	14,2
Taux d'épargne financière (niveau)	4,4	4,4	4,5		4,7	4,4

* uc : unité de consommation

Source : Insee

Ratios des comptes des sociétés non financières

niveaux en %, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2016	2017
Taux de marge	31,8	31,8	31,9		31,8	31,7
Taux d'investissement	23,7	23,8	24,0		23,3	23,8
Taux d'épargne	19,8	19,9	19,2		19,7	19,7
Taux d'autofinancement	83,3	83,7	79,9		84,3	82,5

Source : Insee

Dépenses, recettes et besoin de financement des administrations publiques

niveaux, données CVS-CJO

	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	2016	2017
En milliards d'euros						
Dépenses totales	321,4	324,5	326,9		1260,7	1292,3
Recettes totales	306,7	308,6	315,1		1184,8	1232,8
Capacité (+) ou besoin (–) de financement	-14,7	-15,9	-11,8		–75,8	-59,6
En % de PIB						
Capacité (+) ou besoin (–) de financement	-2,6	-2,8	-2,0		–3,4	-2,6

Source : Insee

En particulier, la consommation en biens alimentaires se replie (−0,5 % après +0,3 %), tandis que la consommation en énergie rebondit (+1,4 % après −0,6 %) en raison de températures inférieures aux normales saisonnières en février et mars.

L'investissement des entreprises se tasse, celui des ménages est quasi-stable

Au premier trimestre 2018, la FBCF totale augmente à un rythme moins soutenu (+0,6 % après +1,1 % au quatrième trimestre), en raison notamment du ralentissement de l'investissement des entreprises (+0,5 % après +1,6 %). Ce ralentissement est principalement dû au repli de l'investissement en biens manufacturés (−0,9 % après +1,7 %). L'investissement des ménages augmente presque au même rythme que le trimestre dernier (+0,5 % après +0,6 %) en raison de la bonne tenue du secteur de la construction.

La contribution du commerce extérieur au PIB est nulle

Les exportations sont quasi stables au premier trimestre 2018 après le fort dynamisme observé au quatrième trimestre (−0,1 % après +2,5 %), notamment en matériels de transport. Dans le même temps, les importations sont stables (0,0 % après +0,4 %). Au total, les échanges extérieurs ne contribuent pas à la croissance, après une contribution de +0,6 point au trimestre précédent.

Révisions

L'estimation de la croissance du PIB au quatrième trimestre 2017 est confirmée. De légères révisions des différents agrégats se compensent ; elles tiennent principalement à la révision des indicateurs et à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires (séries longues depuis 1949, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32
- Les séries longues sont également disponibles dans la BDM : https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&categorie=5&collection=118
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr

Prochaine publication : le 30 mai 2018 à 8h45

Image 1 – La première estimation des comptes trimestriels de l'année 2018. Source : Insee, 2018, « Comptes nationaux trimestriels, première estimation du premier trimestre 2018 », Informations Rapides n° 111

1.1.1 La mise en scène du PIB et de ses composantes

Le PIB est le premier élément que l'on rencontre dans le document, il est directement présent dans le titre (« le PIB ralentit au premier trimestre 2018 »). Il s'agit de la valeur ajoutée créée par l'activité productive au cours du trimestre écoulé, c'est-à-dire les biens et services produits, et qui n'ont pas été détruits pour fabriquer d'autres biens ou délivrer d'autres services[8]. Le PIB représente l'économie nationale — l'activité productive de la nation — mais il s'agit-là d'une représentation agrégée. Ainsi, on voit dès le premier paragraphe que le PIB arbore différentes composantes (« dépenses de consommation », « formation brute de capital fixe », etc.), comme le rappelle le graphique (« le Produit Intérieur Brut et ses composantes ») et le premier tableau à droite (« Le PIB et ses composantes en volumes chainés »). Les paragraphes suivants rentrent dans le détail desdites composantes (« La production totale décélère », « la consommation des ménages reste atone », « l'investissement des entreprises se tasse », etc.). Les composantes du PIB sont autant d'opérations qui retracent la circulation de la production sur le territoire : l'économie nationale est ainsi mise en scène comme un circuit où des biens et services, une fois produits, sont utilisés pour de multiples usages et sous différentes formes.

1.1.2. L'existence d'un cadre comptable

Le PIB et ses composantes renvoient à de postes comptables clairement définis dans des documents de référence[9]. « Production », « consommation », « investissements »[10], etc., s'articulent au sein d'un système d'équivalence comptable standardisé, que l'on retrouve dans toutes les diffusions des comptes nationaux. C'est grâce à ce système comptable qu'il est possible de présenter des ratios qui font écho à la comptabilité d'entreprise, comme le montre l'avant-dernier tableau, sur la deuxième page (« ratios des comptes des sociétés non

---

[8] En l'occurrence, les biens et services sont strictement définis dans la Classification des Produits Française.

[9] Au niveau international, le Système de Comptabilité national publié par les Nations Unies, dont la dernière date de 2008 – on parle du SCN 2008 ; au niveau européen, le Système Européen des Comptes, quasi-transposition du Système de Comptabilité Nationale, publié deux ans après, en 2010 – On parle du SEC 2010.

[10] Le terme consacré en comptabilité nationale pour « investissement » est « FBCF » pour Formation Brute de Capital Fixe.

financières », et notamment « taux de marge », « taux d'investissement », « taux d'épargne » et « taux d'autofinancement »).

1.1.3. Un récit sur l'évolution passée de l'économie

Sur le premier tableau de la première page, sous le graphique (« le PIB et ses composantes en volumes chainés »), on trouve en lignes le PIB et les catégories qui le composent ; et en colonne des pourcentages de variations sur les quatre derniers trimestres (2017 T2, 2017 T3, 2017 T4 et 2018 T1 – le dernier élément correspond au premier trimestre de l'année 2018, celui qui fait l'objet de ce document). Il s'agit de la manière dont le PIB et ses composantes ont évolué entre chaque trimestre (le PIB fait +0,3% entre le T4 2017 et le T1 2018 ; les exportations font -0,1% sur le même laps de temps, etc.). Ces pourcentages ne sont pas seulement présents dans des tableaux : ils sont exprimés de manière littéraire, sous la forme d'un récit en français, dans le corps du texte. Le « +0,3% » du PIB inscrit dans le tableau se retrouve ainsi dans le titre et dans la première ligne du premier paragraphe (« Au premier trimestre 2018, le PIB en volume ralentit : +0,3% »). Les différents paragraphes du document permettent de détailler ces évolutions. En bref, les comptes nationaux se donnent à voir sous la forme d'un récit sur l'évolution passée de l'économie. J'insiste ici sur les deux termes : « évolution » — ce ne sont pas des valeurs absolues, mais des pourcentages de variations — et « passées » — il ne s'agit pas de prévisions.

1.1.4. Des révisions successives du récit économique

Le tout dernier paragraphe du document insiste sur ce point : les comptes nationaux sont révisés. Ceci est vrai des comptes trimestriels comme des comptes annuels. Autrement dit, les chiffres publiés ont vocation à être plus ou moins modifiés par la suite — le paragraphe sur les « révisions » est censé en expliquer les raisons. Pour un compte trimestriel, on dénombre, au titre d'un même trimestre, trois publications (la première un mois après la fin du trimestre, la seconde deux mois, et la troisième trois mois). Pour un compte annuel, on dénombre également trois publications pour une même année (le Provisoire en n+1, le semi-définitif en n+2, le définitif en n+3). L'existence de révisions pour des chiffres de référence peut sembler étrange. Dans les chapitres, il conviendra d'expliquer comment les comptables nationaux intègrent et justifient les révisions dans le cours de leur travail (on le comprendra principalement dans le chapitre 5).

1.2. Étudier la fabrication d'une représentation globale et évolutive de l'économie dans un cadre comptable

Résumons ce que nous savons désormais sur les comptes nationaux. Il s'agit d'un ensemble de catégories comptables articulées, qui représentent la production et sa circulation sur le territoire national, et dont l'expression la plus agrégée se trouve dans l'indicateur du PIB. Les comptes nationaux renvoient avant tout à un récit révisable sur l'évolution de l'économie dans son ensemble, ainsi que de ses différentes composantes. J'insiste sur ces deux derniers éléments que nous retrouverons tout au long de la thèse : l'économie tel qu'elle se donne à voir par le biais des comptes nationaux est un objet global et évolutif. Le présent travail est dédié à l'étude de la fabrique de cette représentation globale et évolutive.

Précisons à tout hasard que la comptabilité nationale n'est donc pas de la comptabilité publique — qui correspond à la comptabilité des organismes publics, au même titre qu'une organisation privée dispose d'une comptabilité privée — ni un modèle économétrique — puisque les modèles économétriques sont des systèmes d'équations mathématiques dotés de variables endogènes et exogènes, et qui permettent notamment de faire de la prévision de plus ou moins long terme[11].

L'objectif de cette thèse est de saisir les modalités concrètes de production de cette connaissance globale et dynamique sur l'économie, de suivre comment, et sous quelle forme, les statisticiens de l'Insee parviennent à stabiliser un récit sur les évolutions passées de l'économie nationale, en se fondant sur de catégories comptables résumables en un seul indicateur appelé PIB.

2. Comptabilité nationale et sciences sociales

Le projet de cette thèse consiste à retracer les modalités de production d'une forme d'objectivité comptable de l'économie, dans le cas de la fabrique des comptes nationaux français. En l'occurrence, les comptes nationaux ont fait l'objet de nombreux travaux en

[11] On verra dans les chapitres 2 et 4 que la fabrique des comptes trimestriels fait intervenir en partie des modèles économétriques. Mais il s'agit d'un usage bien précis, qui sert à renforcer les données qui rentrent dans les tableaux comptables. Le cadre comptable en tant que tel ne fait pas l'objet d'une modélisation économétrique, où certaines opérations exogènes permettraient de projeter des opérations endogènes.

sciences sociales. Bien sûr, tous ne posent pas frontalement la question de l'objectivité des chiffres, telle que je l'ai définie plus haut. Cependant, tous apportent des éléments de réponse à la question de l'objectivité, 1) en considérant que les comptes nationaux constituent bel et bien une connaissance de référence, qui sert de point d'appui de l'action (c'est d'ailleurs à ce titre que les chiffres de la croissance constituent un enjeu politique majeur) et 2) en proposant, implicitement ou non, une théorie de la solidité d'une telle métrique.

Si toute revue de littérature implique une forme de sélection liée à la problématique de celui ou celle qui la rédige, je voudrais insister ici sur une difficulté spécifique, d'ordre empirique. Comme l'ont souligné Michel Armatte et Alain Desrosières[12], la comptabilité nationale constitue un objet-frontière[13], inséré dans différentes communautés de pratiques : d'un point de vue historique, elle a connu un développement propre, en même temps qu'elle a alimenté et qu'elle a été transformée par la modélisation économétrique d'une part, et la théorie macroéconomique de l'autre. Les deux auteurs déplorent « l'historiographie éclatée » de ces objets (une histoire autonome de la comptabilité nationale, une autre de la modélisation économétrique, un autre encore de la macroéconomie), et proposent précisément de retracer

---

[12] Armatte, Michel et Desrosières, Alain, 2001, « méthodes mathématiques et statistiques en économie : nouvelles questions sur d'anciennes querelles » dans Beaud, Jean-Pierre et Prévaut, Guy, *L'ère du chiffre. Systèmes statistiques et traditions nationales*, Québec, Presses de l'université du Québec. Une version remaniée de ce texte est consultable dans le premier chapitre de Armatte, Michel, 2010, *La science économique comme ingénierie. Quantification et modélisation*, Paris, Presses des Mines. Pour une explication économique sur les liens entre comptabilité nationale, théorie macroéconomique, et économétrie, voir Patinkin, Don, 1976, « Keynes and econometric: On the interrelations between the macroeconomic revolutions of the interwar period », *Econometrica*, Vol 44, No. 6, p. 1091-1123.

[13] Le terme est repris par Armatte et Desrosières dans Star, Susan Leigh et Grisemer, James, 1989, « Institutionnal ecology, translations and boundary objects : Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of zoology », *Social Studies of Science,* Vol 19, No. 3, p. 387-420 ; et à Star, Susan Leigh et Bowker, Geoffrey, 1999, *Sorting things out. Classification and its consequences*, Cambridge, MIT Press. La notion d'objet-frontière renvoie à des objets qui remplissent des fonctions informationnelles, suffisamment souples pour être utilisés par différentes communautés de pratiques, et suffisamment solides pour maintenir une identité commune aux différents usages. La notion a été largement utilisée, dépassant la pertinence initiale du concept, et nécessitant des mises au point dans la littérature pour en recadrer la signification. C'est notamment le lien avec l'idée d'infrastructure informationnelle qui est important lorsque l'on utilise le terme. Voir les deux numéros de la *Revue d'Anthropologie des Connaissance* de 2009 et 2010 intitulés « retour sur la notion d'objets frontières », avec notamment Trompette, Pascale et Vinck, Dominique, 2009, « retour sur la notion d'objet frontière », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol 3, n°1, p. 5-27 ; Trompette, Pascale et Vinck, Dominique, 2010, « Retour sur la notion d'objet frontière (2). Fécondité de la notion dans l'analyse écologique des objets innovants », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol 4, n°1, p. 11-15 ; ainsi que le texte traduit de Star, Susan Leigh, 2010 « Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexion sur l'origine d'un concept », *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* vol 4, n°1, p. 18-37.

les liens historiques qu'ils entretiennent. Partant de ce constat, la circonscription empirique des littératures pertinentes sur la comptabilité nationale n'est pas évidente. En regardant uniquement des travaux qui arborent le label « comptabilité nationale », on réduit considérablement la masse d'informations sur le sujet. Dans ce qui suit, j'ai justement fait le choix de ne pas m'en tenir à ce label, pour explorer plus largement les travaux qui parlent, d'une manière ou d'une autre, et sans forcément le signaler explicitement, de la comptabilité nationale. Dans ce qui va suivre, on retrouvera donc des éléments sur le système de comptabilité nationale *stricto sensu*, mais aussi sur la modélisation et la macroéconomie. On verra également la comptabilité nationale sous d'autres formes, avec des réflexions sur le seul indicateur du PIB, sur la croissance, ou encore sur la notion d'économie nationale. Ainsi, qu'on ne s'étonne pas de changer d'objet en passant d'un auteur à un autre : tous permettent de dire quelque chose sur la comptabilité nationale, tous me permettent d'avancer sur la question de l'objectivité comptable de l'économie nationale.

La revue de littérature s'articule autour de quatre axes. Nous verrons tout d'abord ce que j'ai nommé l'histoire interne de la comptabilité nationale, pour qui l'objectivité des comptes nationaux se loge avant tout dans le progrès continu des concepts et des méthodes de mesure. Deuxième axe, les études politiques de la croissance, qui rassemblent des travaux historiques et des études cherchant des alternatives au « modèle de la croissance ». L'objectivité des comptes nationaux renvoie ici à des représentations sociales partagées. Le troisième axe porte sur des auteurs au croisement de la science politique et de l'anthropologie, qui ont proposé un programme d'étude de la macroéconomie « par le bas ». Ici, la solidité des chiffres est considérée comme inexistante, mais pas leurs effets politiques au sein de rapports de pouvoir. Le dernier axe de cette revue de littérature porte sur des travaux d'inspiration foucaldienne, qui font le lien entre technique comptable et mode de gouvernement. L'objectivité des comptes nationaux se donne à voir comme le résultat d'une infrastructure hétérogène.

2.1. L'histoire interne de la comptabilité nationale

J'ai intitulé le premier axe « histoire interne de la comptabilité nationale »[14]. Généralement faite par des praticiens de la comptabilité nationale, elle retrace l'origine et le développement du système comptable jusqu'à aujourd'hui, en mettant en scène les progrès réalisés en termes méthodologiques et conceptuels. Dans cette partie, je vais m'appuyer sur un ouvrage exemplaire de cette histoire interne : celui d'André Vanoli[15]. Comptable national de la première heure en France, il a non seulement suivi de l'intérieur l'essor des comptes nationaux, mais également participé activement à l'harmonisation des catégories au niveau international. Son ouvrage, s'il est informé par son expérience propre, s'appuie cependant sur une connaissance érudite des travaux, réflexions et théories de comptabilité nationale, ce qui lui permet de couvrir le développement de la comptabilité nationale non pas seulement en France, mais également dans le monde. À ce titre, il constitue véritablement une somme sur la comptabilité nationale.

---

[14] La distinction entre histoire interne et histoire externe vient de l'histoire des sciences. La première, s'intéresse principalement aux problèmes conceptuels, méthodologiques, formels d'une discipline, indépendamment du contexte social et politique – elle est dite « interne » parce qu'elle suppose une rupture radicale entre d'un côté une science pure et autonome, et de l'autre une société qui n'aurait aucune influence dessus. La seconde histoire, externe celle-là, se penche sur les enjeux politiques, sociaux et institutionnels d'une discipline, en suivant notamment ses usages en matière de gouvernement – cette histoire propose ainsi de relativiser la frontière science société, pour montrer comment le contexte social influe sur la production scientifique. Cette alternative entre histoire interne et externe a par ailleurs été critiquée : d'une part, elle reconduit la frontière entre science et politique (l'histoire interne parle peu des problèmes politiques et sociaux tandis que l'histoire externe parle peu des problèmes techniques) ; de l'autre, elle prend comme ressource explicative tantôt la science, tantôt la société, plutôt que de les prendre comme objets d'études. Sur cette critique, voir Latour, Bruno, 1999, *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte. Pour un travail d'historien des sciences qui refuse la frontière science/politique, voir Galison, Peter, 2005, *L'empire du temps. Les horloges d'Einstein et les cartes de Poincaré*, Paris, Gallimard.

[15] Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte. D'autres travaux s'inscrivent dans cette veine : on peut notamment citer l'ouvrage de référence de Studenski, Paul, 1958, *The income of nations*, New York, New York University Press, ou encore le cours article de Sauvy, Alfred, 1970, « Histoire de la comptabilité nationale », *Économie et statistiques*, n°14, p. 19-32. Plus récemment, on pourra utilement se référer aux travaux diffusés lors des congrès de l'association de comptabilité nationale en France.

2.1.1. Une histoire longue de la comptabilité nationale

À première vue, l'appellation « histoire interne » peut surprendre, dans la mesure où les dimensions politiques et administratives ne sont pas à proprement parler absentes de l'histoire de Vanoli. On y trouve même, en quatre grandes étapes, un récit au long cours du développement de la comptabilité nationale, ponctué par de grands évènements, de grands hommes[16], et de grands problèmes administratifs et politiques. Synthétisons rapidement ces étapes.

Les premières ébauches d'une comptabilité nationale remontent au XVIIe siècle, et portent sur la question du revenu national (première étape). On attribue généralement au Britannique William Petty, physicien de l'armée et fondateur de l'arithmétique politique, la première quantification des ressources d'un pays. D'abord en Irlande en 1652, afin de mesurer la richesse du pays conquis et de la répartir selon le programme décidé par Cromwell. Ensuite, en 1665, lors d'un grand recensement de revenus, de populations et de terres, au moyen d'un système comptable en partie double[17], dont le but était d'évaluer les ressources disponibles pour soutenir l'effort de guerre contre les Pays-Bas (entre 1664 et 1667). Les travaux qui suivront (King, Boisguilbert, Vauban) mettront largement en avant l'idée de mesurer la richesse — avec l'appellation « revenu national ».

C'est dans les années 30 que la comptabilité nationale prend son envol (deuxième étape)[18]. Suite à la crise économique qui frappe les États-Unis, Roosevelt commande au NBER[19], en 1932, remis au Simon Kuznets en 1934. Celui-ci en proposant notamment

---

[16] Une histoire des grands hommes précisément parce qu'on y voit peu de femmes. Pourtant, des femmes ont bien œuvré au développement de la comptabilité nationale, comme on peut le lire dans le texte de Mary Morgan à propos de l'économiste Phyllis Deane, chargée de développer les comptes nationaux dans différents pays d'Afrique dans les années 40. Voir Morgan, Mary, « Seeking parts, looking for wholes » *in* Daston Lorraine et Lunbeck, Elisabeth (dir.), 2011, *Histories of scientific observations,* Chicago, University of Chicago Press.

[17] La comptabilité en partie double correspond à une comptabilité d'entreprise classique, qui met en vis-à-vis des actifs et des passifs, ou, pour utiliser les termes de la comptabilité nationale, des ressources et des emplois.

[18] Ce saut de plusieurs siècles dans l'histoire n'est pas un effet de la revue de littérature : c'est la manière classique de raconter l'histoire interne de la comptabilité nationale, qu'on retrouve dans l'ouvrage de Vanoli.

[19] Le National Bureau of Economic Research est un organisme privé américain fondé par l'économiste Wesely Mithcell en 1920. Il produit de nombreuses études réputées indépendantes sur l'économie américaine, et informe largement les politiques publiques.

l'indicateur du Produit National Brut. Durant la même période au Royaume-Uni, Colin Clark propose des ébauches de comptabilité nationale au gouvernement. Outre les politiques économiques qui succèdent à la crise de 29, c'est au cours de la Deuxième Guerre mondiale que les systèmes de comptabilité nationale se développent, dans le but de soutenir l'effort de guerre, en s'appuyant sur les recommandations de Keynes.

En 1941, Meade et Stone proposent une première formalisation complète des trois approches de la comptabilité nationale. La période d'après-guerre laisse entrevoir un développement sans précédent de la comptabilité nationale (troisième étape). Ainsi, l'ONU et l'OCDE prennent l'initiative, dès 1953, de publier un premier Système de Comptabilité Nationale (SCN), à la suite des travaux de Richard Stone. Le SCN n'est pas contraignant. Il vise cependant à servir de cadre de référence (une « base ») pour le développement des comptabilités nationales, dans une optique d'harmonisation et de comparabilité, largement repris par les institutions internationales. Cependant, des spécificités nationales subsistent, comme en France, où le SEEF[20], dirigé par Claude Gruson, développe une comptabilité nationale originale qui appuie le Plan et les politiques macroéconomiques d'inspiration keynésienne.

À partir des années 70, l'harmonisation internationale des comptes nationaux s'intensifie (quatrième étape). À la suite de la publication par l'ONU du SCN 68, l'Union européenne produit un Système Européen des Comptes (SEC) 70, quasiment identique. Le couple SCN/SEC sera conservé par la suite : à chaque révision du SCN, on pourra assister, deux ans plus tard, à la diffusion d'un SEC. D'ailleurs, les travaux entre les différents organismes internationaux sont de plus en plus intégrés. Ce sera notamment le cas avec le SCN 93 (suivi de son homologue européen, le SEC 95), érigé au cours d'un travail commun entre l'UE, le FMI, la Banque Mondiale, l'OCDE, et l'ONU. En outre, la période qui va des

---

[20] Le Service des Études Économiques et Financières est créé en 1948. Rattaché au ministère des finances, il est chargé de développé une comptabilité nationale pour la France. La mesure des comptes du passé est alors réalisée par les mêmes personnes que la prévision des comptes futurs et la fixation des objectifs de planification. L'année 1962 instaure une nouvelle division du travail : le SEEF est scindé en deux, avec d'un côté les comptes du passé désormais réalisés à l'Insee, et de l'autre la prévision économique assurée par la direction de la prévision du ministère des finances, en s'appuyant sur les avancées de la modélisation macroéconométrique. Voir notamment Desrosières, Alain, 2008, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique II*, Paris, Presse des Mines, et notamment les chapitres 2 (« l'administrateur et le savant ») et 7 (« la commission et l'équation »). L'histoire de cette reconfiguration administrative fait l'objet d'une thèse en cours : Demenge, Victor, thèse en cours, *Construire l'économie en mesurant la "croissance". Sociohistoire des quantifications de la production nationale en France (1949 à nos jours)*, Université de Strasbourg.

années 70 aux années 2000 fait état de nombreux changements : développement des comptes trimestriels (années 70) ; usage du Produit National Brut (PNB) pour calculer les contributions des États membres (années 80) ; surveillance des comptes nationaux des États membres avec les critères de Maastricht (1992).

2.1.2. Une histoire centrée sur les problèmes techniques et conceptuels

Comme on vient de le voir, la dimension politique n'est pas absente de l'ouvrage d'André Vanoli : il y a des institutions, des administrations et des problèmes de gouvernement. Cependant, la politique joue ici un rôle de contexte, de décors, dans lequel les problèmes techniques se déploient. Les problèmes politiques sont l'occasion de rendre visibles les problèmes techniques et conceptuels autour de la comptabilité nationale.

D'une part, les quatre grandes étapes de l'avancée de la comptabilité nationale dans les premiers chapitres du livre (1 à 3) permettent à l'auteur de rentrer avec finesse dans les spécificités des tableaux que les concepteurs successifs proposent : on voit ainsi se succéder les présentations du tableau économique de François Quesnay (page 31), les trois optiques du revenu national de Meade et Stone (page 41), le système de comptabilité nationale proposé par Richard Stone en 1945, mais aussi des tableaux comparés entre les systèmes de 1941, 1945, 1947 et 1952 (pages 73-80), puis entre les systèmes de 1952, 1968, 1970, et 1993-1995 (page 143) ; le tout assorti de commentaires. Vanoli en profite pour formuler des appréciations critiques vis-à-vis de certains systèmes comptables (chapitre 2, page 72, il propose la « critique du premier système normalisé » élaboré en France), tout en remarquant des disparités conceptuelles entre différents pays (la première partie du chapitre 3, pages 122-140 offre une comparaison dans la manière d'envisager la valeur ajoutée entre le SEC 70, l'URSS, et les USA qui utilisent un système à part).

D'autre part, la suite des chapitres permet d'approfondir des débats conceptuels propres à la discipline. Par exemple, le chapitre 4 propose une longue discussion sur la nature de l'objet que la comptabilité nationale enregistre (partie 1, page 190, « échanges ou opérations, qu'enregistre-t-on ? ») en revenant sur les débats autour de la mesure de certains objets comme les imputations et les réorientations. Les chapitres 6 et 7 retracent les réflexions sur la notion de production, valeur et bien-être, tandis que les chapitres 8 et 9 insistent sur les catégories de revenus, patrimoines, et le partage volume/prix. Encore une fois, l'histoire interne de Vanoli ne ressemble pas tout à fait à l'histoire interne des disciplines scientifiques : les institutions, les problèmes politiques, les administrations, ne sont pas hors champ.

Cependant, ces éléments jouent un rôle minimal dans le texte, et influent peu sur la trame historique progressiste que déploie Vanoli. Un bémol à signaler, mais toujours révélateur de la posture internaliste : le dernier chapitre (10), unique chapitre de la dernière partie dédiée à la « politique », raconte les évènements du point de vue des acteurs. Malgré un rôle plus important accordé aux dimensions sociales et politiques, la comptabilité nationale reste présentée comme un instrument efficace et relativement autonome, au service de nouveaux besoins politiques et administratifs.

2.1.3. L'autonomie de la comptabilité nationale

Vanoli reconduit ainsi la frontière dont parlent Michel Armatte et Alain Desrosières dans leur historiographie : pour faire l'histoire de la comptabilité nationale, il suppose l'existence d'un objet *a priori* autonome, qui se développerait seul. Si l'ouvrage fait évidemment mention des modèles économétriques ou de la théorie macroéconomique keynésienne, ils sont généralement ramenés aux problèmes que se posent les praticiens et les théoriciens de la comptabilité nationale.

À côté de l'histoire interne de la comptabilité nationale, on peut d'ailleurs mentionner d'autres histoires internes qui entérinent également la frontière entre comptabilité nationale et modélisation. C'est par exemple le cas de l'histoire de la modélisation économétrique faite par Mary Morgan. Ici, le problème est moins celui du développement des catégories comptables — prises comme des ressources dans l'analyse — que des questions de relations mathématiques entre variables. On retrouve également le caractère autonome de l'objet d'étude, et les préoccupations essentiellement techniques de ses concepteurs — en l'occurrence, la compréhension des cycles économiques, pour lesquels le débat académique est partagé entre la statistique descriptive et la formalisation de lois[21].

---

[21] Sur la modélisation économétrique, on pourra se référer à Morgan, Mary, 1990, *History of econometric ideas*, Cambridge, Cambridge University Press ; et et Morgan, Mary, 2012, *The world in the model*, Cambridge, Cambridge University Press. Pour une mise en perspective de la notion de modèles, voir Morgan, Mary et Morrison, Margreth, 1999, *Models as mediators*, Cambridge, Cambridge University Press. Dans cet ouvrage, le texte spécifique sur les comptes nationaux et la modélisation est Van den Boogard, Adrienne, 1999, « Past Measurement and future predictions », *in* Morgan, Morrison, *Op. Cit.* L'ouvrage de référence sur les modèles macroéconométrique reste Bodkin, Ronald, Klein, Lawrence, et Marwah, Kanta, 1991, *A history of macroeconometric model-buidling*, Edward Elgar, Aldershot. Plus récemment, on peut lire l'entrée de dictionnaire synthétique de Hoover, Kevin, 2015, « Macroeconomics, history of from 1933 to present » *in* Wright, James (ed.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences*, Elsevier, qui revient sur la notion de modèle.

2.1.4. La question de l'objectivité

En assumant d'emblée l'autonomie de l'objet « comptabilité nationale », et en se penchant essentiellement sur les évolutions techniques et conceptuelles, Vanoli nous livre finalement une histoire relativement progressiste : les évènements passés semblent converger de manière quasiment nécessaire vers l'état actuel de la comptabilité nationale, dans un processus d'amélioration continue[22]. C'est d'ailleurs dans les termes d'une autonomisation progressive de la comptabilité nationale vis-à-vis de la société qu'il est possible de lire cette histoire, où la mesure de la production, méthodologiquement et conceptuellement fragile à l'origine, deviendrait au fil du temps scientifiquement incontestable.

Si l'auteur ne mentionne pas le problème de l'objectivité tel que je l'ai énoncé plus haut, on peut retrouver en creux dans l'ouvrage une manière de l'envisager à propos des comptes nationaux : en l'occurrence, l'objectivité est avant tout celle du progrès des concepts et des méthodes de la comptabilité nationale. C'est parce que l'histoire avance vers un progrès, un raffinement, une amélioration de la mesure, que les chiffres sont *in fine* solides et peuvent servir de références dans le débat public et de point d'appui pour l'action. Pour le dire de manière un peu caricaturale, l'objectivité des comptes nationaux se renforce à mesure que la comptabilité nationale est considérée comme plus scientifique, et plus détachée de son contexte social.

2.2. Les études politiques de la croissance

Les études politiques de la croissance constituent le deuxième axe de cette revue de littérature. Il rassemble des travaux divers, principalement dans une veine sociohistorique, qui s'intéressent avant tout à la notion de « croissance »[23]. Pour eux, la comptabilité nationale est

---

[22] C'est ce que les historiens des sciences appellent l'histoire « whig » ou « whiggish », où le présent est pris comme une référence pour expliquer les évolutions passées ; plutôt que de suivre comment une suite d'évènements contingents a pu aboutir à la situation présente. La mention originelle de cette notion vient de l'histoire politique, voir Butterfield, Herbert, 1931, *The whig interpretation of history*, W.W. Norton & Company.

[23] J'insiste sur l'objet d'étude ici : la croissance. Cela ne veut pas dire que seul cet axe propose des réflexions politiques à propos de la comptabilité nationale. Cela signifie simplement que les auteurs de ce deuxième axe se penchent avant tout sur la notion de croissance, et moins sur d'autres notions, comme la macroéconomie, ou le détail des catégories comptables.

avant tout le reflet d'une idée politique massivement partagée par les sociétés occidentales que l'on appelle, en faveur du productivisme et du consumérisme. De manière explicite ou non, la majorité des auteurs de cette catégorie insistent sur ce qu'Alain Desrosières a appelé, à propos des quantifications, des « conventions » : des définitions préalables à la mesure, et qui permettent la production de chiffres. Ces conventions sont toujours socialement et historiquement situées. Elles sont débattues, controversées, et mettent en jeu des rapports de pouvoir[24]. L'enjeu des auteurs de ce deuxième axe est double. D'une part, retracer la fabrication de ces conventions pour en exhumer la teneur politique[25] — c'est ce que nous allons voir en suivant l'ouvrage de François Fourquet *Les comptes de la puissance*. D'autre part, s'appuyer sur la critique sociohistorique des conventions pour proposer des formes politiques et des métriques alternatives — c'est ce qu'il convient d'appeler les « critiques de la croissance », que nous verrons ensuite.

2.2.1. Études sociohistoriques de la croissance : autour de François Fourquet

Au sein des études politiques de la croissance, on peut identifier de nombreux travaux sociohistoriques, qui voient dans la comptabilité nationale le reflet d'une philosophie politique, selon une lecture externe de l'histoire, et non plus interne comme dans le cas de Vanoli. Je vais principalement me concentrer ici sur l'ouvrage de François Fourquet, *Les comptes de la puissance*, qui propose l'histoire de la comptabilité nationale dans le cas français. Il est certes ancien (publié en 1980), mais il constitue une référence incontournable de cette approche de la comptabilité nationale[26]. L'argument de Fourquet consiste à dire que la comptabilité

---

[24] Desrosières, Alain, 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique Tome I,* Paris, Presses des Mines. Voir notamment l'introduction du Tome 1, ou il insiste sur les deux temps de la quantification : d'abord le conventionnement, qui fait l'objet de choix, de discussions, qui met en jeux des intérêts et des rapports de force ; ensuite la mesure comme application réglée des conventions.

[25] C'est l'argument de Jean Gadrey à propos des comptes nationaux dans Gadrey, Jean, 2006 « 19. Les conventions de richesse au cœur de la comptabilité nationale. Anciennes et nouvelles controverses », dans Eymard-Duvernay, François, *L'économie des conventions, méthodes et résultats. Tome 1. Débats*, Paris, La Découverte, p. 311-324.

[26] Fourquet, François, 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan,* Paris, Éditions Recherches. Pour d'autres approches externes sur l'histoire de la comptabilité nationale, voir Touchelay, Béatrice, 2010, « Le développement et la normalisation comptable de la comptabilité nationale en France entre les années 1920 et les années 1940, des analogies singulières », communication aux 15èmes journées d'Histoire de la comptabilité et du management ; Terray, Aude, 2003, *Des francs-tireurs aux experts : l'organisation de la prévision économique au ministère des Finances. 1948-1968*, Paris, Comité pour l'Histoire

nationale, qui s'articule autour de la notion de production, est avant tout l'expression d'une « volonté de puissance » de l'État. C'est le signe exemplaire d'une forme d'organisation sociale qui envisage la production de biens et services comme un gage puissance de la nation. Ainsi, à propos du travail des fondateurs des comptes nationaux en France (le SEEF, service rattaché aux Finances) dans les années 50, Fourquet Explique :

> *« Je crois que ce récit [fait par les membres du SEEF] est inintelligible si on ne rétablit pas, derrière le mot de croissance et ses équivalents (expansion, modernisation, investissement productif, anti-malthusianisme, etc.) le mot très simple de puissance. La croissance est la métaphore organique de l'augmentation du "potentiel" économique ou de la puissance productive de la nation ».27*

Cette volonté de puissance prend une forme quasi religieuse pour l'auteur. Les concepteurs de la comptabilité nationale seraient animés par une foi, qui les ferait agir pour plus de croissance, pour plus de production. Cette foi, ce désir de puissance, dépasserait le simple enjeu de connaissance ou le sens du service public.

> *« Je ne puis m'empêcher de penser qu'ils ont été portés par un désir de puissance, même lorsqu'il se manifestait seulement sous la forme d'un désir de connaissance ou d'une volonté de service public […]. L'affirmation simultanée de l'espérance du monde et de la puissance de l'État-nation n'est pas un acte hypocrite. C'est une foi »*[28].

Une fois le lien entre production, croissance et désir de puissance posé comme hypothèse, l'histoire de Fourquet consiste avant tout à décrire comment une idée politique se met à circuler dans l'administration française : la naissance du Plan en 1946, la volonté d'organiser l'économie nationale et de pallier les carences matérielles d'après-guerre, l'influence de la pensée keynésienne, le développement des catégories comptables en lien avec la comptabilité d'entreprise et l'esprit d'entreprise, le rôle des organes administratifs dont le SEEF qui entend « programmer l'espérance » et refonder la puissance de la France. On voit

---

Économique et Financière ; Mitra-Khan, Benjamin, *Redefining the 'economy'. How the economy was invented in 1620 and has been redefined ever since*, Doctoral dissertation, City University London ; Schmelzer, Matthias, *The hegemony of growth. The OECD and the making of the economic growth paradigm*, Cambridge, Cambridge University Press ; Philippsen, Dirk, 2015, *The little Big Number. How GDP came to rule the world, and what to do about it*, Princeton, Princeton Univesity Press ; Lepenies, Philipp, 2016, *The power of a single number. A political history of GDP*, New York, Columbia University Press.

[27] Fourquet, 1980, *Op. Cit.*, p. XIX-XX.

[28] *Ibid.*, p. XX.

ainsi les jeux d'acteurs et les rapports de force au sein des administrations. Par exemple, Fourquet retrace le découplage administratif entre d'une part la prévision économique dans le cadre de la planification ; et d'autre part la mesure des comptes du passé. Cet évènement se donne à voir dans les organigrammes de l'État : jusqu'en 1962, le SEEF, hébergé au ministère des Finances, s'occupait de la confection des comptes et des prévisions pour le Plan. À partir de 1962, le SEEF se scinde en deux. Une partie des équipes part à l'Insee pour faire les comptes du passé ; tandis que le reste devient la « direction de la prévision ».

Par rapport à Vanoli, l'approche de Fourquet revient à se rapprocher des gens qui ont fait la comptabilité nationale : il faut retracer leurs idées, leurs représentations, leurs valeurs ; bref comprendre ce à quoi ils tiennent, ou ce à quoi ils ont tenu, lorsqu'ils ont développé le cadre comptable français pour la mesure de l'économie nationale. En revanche, on voit nettement moins les aspects techniques de la comptabilité nationale — sur les vingt et un chapitres de l'ouvrage, seul le chapitre 8, intitulé « le système », évoque les tableaux comptables et l'agencement des catégories. Paradoxalement, la comptabilité nationale comme objet matériel n'est quasiment jamais présente dans le texte. Cette situation est due au postulat de départ : la technique étant pensée comme le reflet des rapports sociaux, c'est avant tout aux rapports sociaux qu'il faut s'intéresser. Tout se passe comme si les raisonnements autour de la comptabilité nationale, les modes de justification, les types d'arguments produits par les acteurs, ne changeaient rien à cet objet qui prend forme en France dans les années 50. Alors que chez Vanoli, la comptabilité nationale, si elle émerge dans la société, se développe ensuite quasiment en vase clos, avec ses problèmes et ses concepts propres ; chez Fourquet, la comptabilité nationale n'est pas autre chose que des représentations sociales.

L'approche de Fourquet revêt une dimension critique : en montrant le caractère socialement situé de l'idée de croissance, l'enjeu est de faire ressortir le caractère politiquement orienté, voire arbitraire de la comptabilité nationale, en tant qu'elle serait essentiellement marquée par le sceau du pouvoir. Il y a une tentative de minimiser la force de la comptabilité nationale. Contre une apparente évidence de neutralité de cette métrique, Fourquet oppose son caractère contingent et éminemment politique :

> *« La comptabilité nationale n'est pas seulement une "représentation" simplifiée ou même déformée du réel, mais le point d'aboutissement d'une série d'opérations d'enregistrement, qui sont autant d'opérations de pouvoir »*[29].

---

[29] *Ibid.* p. 348.

Dans une veine moins proche des acteurs, on retrouve chez d'autres auteurs cet argument selon lequel les comptes nationaux sont avant une idée massive qui aurait conquis le monde. Mattias Schmelzer aborde par exemple la notion de croissance comme un « paradigme » devenu hégémonique en matière de gouvernement économique[30].

> *« I use the term 'growth paradigm' to describe a specific ensemble of societal, political and academic discourses, theories and statistical standards that jointly assert and justify the view that GDP growth is desirable, imperative and essentially limitless »*[31]

Comme Fourquet, Schmelzer souhaite montrer le caractère construit et situé de la comptabilité nationale, afin de « provincialiser » la croissance.

> *« The ideal of growth and its underlying expertise are neither neutral analytical categories nor can they be taken for granted as having always already been there. Rather, the notion that the pursuit of GDP-growth should be a key societal goal and the techniques for measuring, modelling, and prescribing growth have emerged historically speaking quite recently and have identifiable trajectories of their own. […] This analysis, I hope, will contribute to put this peculiar economic metric in its relative political, historical, and doctrinal setting and thus […] to provincialize economic growth »*[32].

2.2.2. Critiques de la croissance et alternatives à la croissance

Toujours au sein du deuxième axe sur les études politiques de la croissance, je vais maintenant évoquer une deuxième tendance, à savoir, les critiques de la croissance. Ce courant de recherche peut être envisagé comme une réflexion générale sur le mode d'organisation productiviste et consumériste de la société moderne. Il dénonce les effets sociaux et environnementaux néfastes que la croissance économique occasionne, et propose de repenser l'organisation sociale à l'aune du bien-être, de la solidarité, et du respect de

---

[30] Schmelzer, 2013, *Op. Cit.* En partant de l'histoire de l'OCDE, Schmelzer retrace les problèmes fondamentaux qui ont, selon lui, engagé les politiques économiques sur la voie de la croissance : la résolution de la crise de 29 et le problème du revenu décent dans les années 30, le financement de la guerre dans les années 40, la reconstruction, le plein emploi et l'atteinte d'un niveau de vie décent dans les années 50 ; avant de devenir une idée solidement ancrée dans l'imaginaire politique, au point de ne pas plier face aux critiques environnementales de la croissance.

[31] *Ibid.,* p. 12.

[32] *Ibid.*, p. 341-342.

l'environnement. Bien que la critique de la croissance revête un caractère international, la France a constitué un terreau particulièrement fertile sur le sujet depuis la fin des années 90 et le début des années 2000, avec notamment l'ouvrage pionnier de Dominique Méda *Qu'est-ce que la richesse ?*[33], et les travaux de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice sur les nouveaux indicateurs de richesse[34]. C'est principalement sur ces auteurs que je vais me fonder pour présenter cette partie de ma revue de la littérature.

Un premier élément que l'on peut mettre en avant chez les critiques de la croissance concerne la place du PIB (et, partant, de la comptabilité nationale) dans la société moderne. Pour ces auteurs, le PIB est un indicateur de gouvernement de premier plan, puisqu'il constitue la métrique de référence qui informe et organise les politiques de croissance de tous les gouvernements depuis plus d'un demi-siècle. Cette idée peut sembler évidente, mais elle n'en est pas moins essentielle : c'est parce que la notion de croissance, qui semble être la panacée pour résoudre les grands problèmes de la société contemporaine, s'appuie sur le calcul du PIB, que celui-ci fait l'objet d'une analyse critique.

> *« Nous [la société moderne] croyons que l'augmentation régulière du PIB résoudra tous nos problèmes, qu'ils soient individuels ou sociaux […]. La croissance est devenue le veau d'or moderne, la formule magique qui permet de faire l'économie de toute discussion et de tout raisonnement »*[35].

Le deuxième élément saillant chez ces auteurs, c'est une critique des apories représentationnelles du PIB. Si le PIB nous gouverne, il ne rend visibles que certains aspects de la réalité économique et sociale. Comme l'affirme Dominique Méda, les comptes nationaux s'appuient sur une définition extrêmement limitée, voire tronquée de ce qu'est la richesse d'une société — principalement centrée sur la production marchande, ou en tout cas la production exprimée en monnaie — et empêchent d'être sensible à certains enjeux sociétaux.

---

[33] Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier. Ce texte a été réédité et quelque peu augmenté d'une présentation en 2008, voir Méda, Dominique, 2008, *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion.

[34] Gadrey, Jean et Jany-Catrice, Florence, 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte.

[35] Méda, 2008, *Op. Cit.,* p. 42.

« L'ouvrage […] tente de comprendre comment nos sociétés ont pu accepter, pour se représenter leur progrès et leur situation, un indicateur qui ne prend en considération que les opérations de ventes de biens et services et le coût de production des services non marchands »[36].

On trouve dans la littérature plusieurs formes de critiques du PIB. Tout d'abord, la genèse politique des comptes nationaux. L'enjeu ici consiste à rendre visible le caractère socialement et politiquement situé de la mesure de la croissance : celle-ci émerge à un moment spécifique de l'histoire, pour gérer des questions d'accès aux biens matériels, de revenus décents, mais aussi pour assurer l'effort de guerre. C'est ni plus ni moins ce que nous avons vu plus haut avec l'ouvrage de Fourquet, sur lequel Dominique Méda s'appuie, pour décrire les spécificités de la comptabilité nationale.

« La comptabilité nationale, convention par excellence, dessine en creux le fait qu'à cette époque où la France sort de la guerre exsangue, la vraie richesse ne peut être identifiée qu'à la production la plus forte possible de biens de base qui vont permettre la reconstruction du pays »[37].

Une autre forme de critique des apories du PIB revient à montrer ce que l'indicateur laisse de côté. La comptabilité nationale est fondée sur des conventions, des choix de définition de l'objet de mesure, qui évince de fait un ensemble de préoccupations politiques de la représentation de l'économie. En prenant appui sur un ensemble de travaux fondateurs des années 70[38], Méda insiste sur l'invisibilisation des problèmes sociaux et environnementaux liés à la société de la croissance, que l'on retrouve chez de nombreux auteurs : valorisation positive des dégâts environnementaux, non prise en compte des activités hors marché dont les

---

[36] *Ibid*, p. 13.

[37] *Ibid.*, p. 72. On retrouve cette démarche généalogique, et l'appui sur l'ouvrage de Fourquet, dans d'autres travaux. Par exemple, Gadrey, Jean, 2006, *Art. Cit.* S'appuie explicitement sur le texte de Fourquet pour déplier les conventions de richesse de la comptabilité nationale. On pourra également se référer à Jany-Catrice, Florence et Méda, Dominique, 2016, *Faut-il attendre la croissance ?*, Paris, La Documentation Française.

[38] Meadows, Donella, *et al.*, 1972, *The limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, New York, Universe Books ; Nordhaus, William et Tobin, James, 1972, "Is growth obsolete?", *in*, National Bureau of Economic Research, *Economic Growth*, New York, Columbia University Press, p. 1-80 ; Economic Council of Japan, 1974, "Measuring net national welfare of Japan".

services domestiques principalement mis en œuvre par des femmes, invisibilité des questions de répartition de la richesse, etc.[39]

Enfin, la critique des apories du PIB se fonde également sur des éléments techniques, comme la difficulté d'objectiver l'effet qualité dans la mesure de la croissance. C'est ce que rappelle Florence Jany-Catrice dans son ouvrage récent à propos des indices de prix[40].

> *« Le traitement statistique de la qualité est contraint par le caractère incertain et conventionnel de la qualité et par les subjectivations individuelles et collectives qui sont engagées dans son interprétation »*[41].

La critique technique reboucle sur un enjeu politique, puisqu'elle reconduit l'idée selon laquelle la comptabilité nationale ne mesure pas convenablement, ne renvoie pas une mesure réaliste, de la complexité des problèmes économiques, sociaux et environnementaux de notre temps.

Troisième élément : après avoir mis en avant la centralité du PIB dans la société moderne et ses apories, les critiques de la croissance proposent de nouveaux indicateurs de richesse, comme alternative au PIB. Dès 1999, Méda rappelle certains travaux réalisés sur le sujet, et commande en 2002, à Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice un rapport faisant un

---

[39] Les effets d'invisibilisation des enjeux sociaux et environnementaux du PIB ont fait l'objet d'une multitude de travaux. On peut notamment citer ici : Méda, 1999, *Op. Cit.* ; Viveret, Patrick, 2003, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube ; Gadrey et Jany-Catrice 2016, *Op. Cit.* ; Cassiers, Isabelle, et *Alli*, 2011, *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube ; Jany-Catrice, Florence et Méda, Dominique, 2011, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, Genre et Sociétés,* 2011/2 n°26, p. 147-171 ; Gadrey, Jean, 2012, *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les Petits Matins ; Jany-Catrice, Florence et Méda, Dominique, 2013, « Well-being and the wealth of nations : how are they to be defined ? », *Review of Political Economy*, Vol. 25, No. 3, p. 444-460 ; Méda, Dominique, 2013, *La mystique de la croissance*, Paris, Flammarion. Chez les auteurs de langue anglaise, voir par exemple Fioramonti, 2013, *Gross Domestic Problem. The politics behind the wolrd's most powerful number*, London, Zed Books, ou encore Jackson, Tim, 2016, *Prosperity without growth,* London & New York, Routledge.

[40] Le document séminal sur la question reste le rapport de Boskin, Michael, Dulberger, Ellen et Griliches, Zivi, 1996, « Toward a more accurate measure of the cost of living", Final report to the Senate Finance Committee, December 4. Pour une présentation récente de l'état de la controverse sur la mesure de la valeur dans le PIB et la question des indices de prix, Jany-Catrice, Florence, 2019, *L'indice des prix à la consommation*, Paris, La Découverte ; ainsi que son article Jany-Catrice, Florence, 2017, « Conflict of the calculation and use of the price index – The case of France », *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 42, No. 4, p. 963-986.

[41] Jany-Catrice, 2019, *Op. Cit.* p. 26.

état de l'art sur les nouveaux indicateurs de richesse. Ce rapport deviendra l'ouvrage de référence *Les nouveaux indicateurs de richesse,* qui sera régulièrement actualisé et enrichi[42].

> *« Le présent ouvrage s'intéresse à des recherches, études et contributions statistiques ayant pour objet central la mise au point d'indicateurs* composites *ou* synthétiques *nouveaux, soit en vue de comparaisons internationales, soit à des fins de mesure de variations dans le temps. Leur point commun est la volonté explicite de leurs concepteurs et propagateurs de contrebalancer les jugements purement économiques »*[43].

Gadrey et Jany-Catrice proposent un véritable bilan des travaux sur les nouveaux indicateurs de richesse, en ouvrant des questions complexes : celle de la définition de la richesse, de ses modalités de mesure, de ce qu'il convient de prendre en compte ou non dans le calcul, de la pertinence d'utiliser un indicateur synthétique ou un tableau de bord, de s'en tenir ou non à la métrique monétaire, de considérer des flux ou des stocks, etc. L'optique est toujours d'élargir l'acception de la richesse encapsulée dans les comptes nationaux, en prenant en considération d'autres préoccupations que celle de la production exprimée sous forme monétaire. Ce faisant, ces deux auteurs insistent également sur la profusion des quantifications alternatives qui ont été inventées depuis les années 70, et la variété des enjeux qu'elles recouvrent, tant sur le plan économique que social et environnemental[44].

---

[42] Gadrey, Jany-Catrice, 2016, *Op. Cit.* La première édition de l'ouvrage date de 2005, viennent ensuite les éditions de 2007, 2012 et 2016. Pour une autre recension sur les indicateurs alternatifs au PIB, voir Fleurbaey, Marc et Blanchet, Didier, 2013, *Beyond GDP : Measuring welfare and assessing sustainability*, New York, Oxford University Press USA.

[43] Gadrey, Jany-Catrice, 2016, *Op. Cit.*, p. 5. Ce sont les auteurs qui soulignent.

[44] Sans prétendre à l'exhaustivité ici, mais simplement pour faire sentir la quantité impressionnante de quantifications alternatives existantes, on peut citer d'après Gadrey et Jany-Catrice, 2016, *Op. Cit.* : la notion de Bien-Être Économique de Nordhaus et Tobin en 1973 qui déduit du PIB ce qui, selon eux, « ne participe pas au bien-être économique » et lui donne une perspective plus durable ; l'Indice de Santé Sociale créé en 1980 ; l'Indice de Développement Humain (IDH) proposé par le PNUD en 1990 ; La définition du Bien-Être Économique d'Osberg et Sharpe proposée en 2001 pour le compte de l'OCDE ; le BIP 40 sur les inégalités et la pauvreté en 2002 ; les réflexions de l'OCDE, de la commission européenne, du Club de Rome, et de WWF, « au-delà du PIB » à partir de 2007 pour une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, aboutissant à une feuille de route en 2012 qui propose une extension du PIB et des tableaux de bord européens dans le sens du développement durable ; en 2012, le Better Life Index de l'OCDE ; ou encore l'Inclusive Wealth index de l'ONU, paru en 2012. En dernier lieu, on peut évoquer le rapport de la commission Stiglitz-Fitoussi-Sen en 2008 à la demande du président Sarkozy, et la création simultanée du Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR) – je reprends ces éléments dans le corps du texte.

Le quatrième et dernier élément sur les critiques de la croissance concerne leur implication et leur impact politique. Au moins en France, les critiques de la croissance ont connu une diffusion bien au-delà des arènes académiques, et ont largement participé à structurer le débat autour du PIB et de sa croissance. Dans la réédition de *Qu'est-ce que la richesse ?*[45], Dominique Méda signale quelques réactions du champ politique dans les années 2000, avec les réflexions d'une faction du parti socialiste sur les nouveaux indicateurs de richesse ; ou encore le rapport de mission commandé par Guy Hascoët (alors secrétaire d'État à l'économie solidaire), à Patrick Viveret, sur la mesure de la richesse, qui donnera lieu à l'ouvrage *Reconsidérer la richesse*[46]. L'année 2008 marque un regain d'intérêt public pour cette question des alternatives au PIB avec la Commission Stiglitz- Sen-Fitoussi, mise en place par le président Sarkozy, et qui publiera en 2009 le *Rapport sur la mesure de la performance économique et du progrès social*[47]. Ce dernier relativise l'usage du PIB en proposant des indicateurs qui mettent notamment en évidence les coûts sociaux et environnementaux de la croissance. Dans l'optique de dialoguer avec cette commission, et de fournir une réflexion sur les indicateurs alternatifs à la croissance, Gadrey, Jany-Catrice, Méda et Viveret créent en 2008 le Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR)[48]. Plus récemment, la loi sur la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation des politiques publiques, portée par la députée écologiste Éva Sas, fait largement échos aux travaux des critiques de la croissance[49], et constitue pour Jany-Catrice et Méda une avancée significative.

---

[45] Méda, 2008, *Op. Cit.*

[46] Viveret, 2003, *op. Cit.*

[47] Stiglitz, Joseph, Sen, Amartya, et Fitoussy, Jean-Paul, 2009, *Rapport de la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social,* Paris, Odile Jacob, rédigé à la demande du président français Nicolas Sarkozy.

[48] Un bon exemple de présence du FAIR dans le débat public est le numéro de la revue *Alternatives Économiques* sur « la richesse autrement ». FAIR, 2011, « La richesse autrement », *Alternatives Économiques*, Hors-Série n°48.

[49] Loi n°2015-411 du 13 avril 2015 sur la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse sur la définition des politiques publiques. Sur ce sujet, voir le travail en cours de Pagnon, Félicien, Thèse en cours, *De la construction des 'nouveaux indicateurs de bien-être' à leur institutionnalisation : une généalogie scientifico-politique*, Thèse de doctorat en sociologie, en préparation à l'Université Paris-Dauphine ; ainsi que Thiry, Géraldine, 2017, « De nouveaux indicateurs de richesse en France : deux ans après la 'loi Sas', où en est-on ? », *Développement Durable et Territoires*, vol. 8, n°1.

« Cette loi représente une nette avancée, car elle valide l'idée que les notions de PIB et de croissance ne suffisent pas pour nourrir le débat parlementaire et public et que d'autres indicateurs, mettant en en évidence les variations d'autres grandeurs, doivent désormais soutenir les délibérations »[50].

2.2.3. La question de l'objectivité

De ce qui précède, on peut déceler dans les études politiques de la croissance une théorie de l'objectivité. Rappelons que l'objectivité comptable, telle que j'ai défini la notion, consiste à dire 1) que les chiffres font référence et servent de point d'appui pour agir, et 2) qu'ils sont suffisamment solides pour résister aux critiques. En l'occurrence, les auteurs de notre deuxième axe situent tous l'objectivité des comptes nationaux dans les représentations collectives : c'est l'idée de croissance, telle qu'elle est partagée, reprise, entérinée par de puissantes institutions, qui fonde la solidité et la capacité à circuler des comptes nationaux. Plus précisément, et surtout pour les critiques de la croissance, l'objectivité comptable de la représentation de l'économie est liée à un problème d'information : si le PIB est une référence, c'est qu'il est unique. La construction de nouveaux indicateurs de richesses tend justement à pluraliser l'information qui compte sur la société, afin de rendre sensibles la société civile et la classe politique à d'autres enjeux que celui de la croissance de l'économie, telle qu'elle est définie par la comptabilité nationale.

2.3. La macroéconomie par le bas (science politique et anthropologie)

Le troisième axe regroupe des travaux au croisement de la science politique et de l'anthropologie : la « macroéconomie par le bas ». Formulé dans le champ académique français en 2011 par Béatrice Hibou et Boris Samuel[51], ce programme de recherche propose d'enquêter empiriquement sur la production des chiffres macroéconomiques, et leurs effets, notamment en termes de contestation populaire, sur des terrains essentiellement africains. On peut noter ici deux éléments : d'une part, l'objet d'étude n'est pas la comptabilité nationale, mais les chiffres macroéconomiques — qui comprennent les comptes nationaux, mais également l'élaboration des politiques économiques nationales dont les prévisions de

---

[50] Jany-Catrice, Méda, 2016, *Op. Cit.,* p. 122.

[51] Hibou, Béatrice, et Samuel, Boris, 2011, « Macroéconomie par le bas », *Politiques Africaines*, 2011/4, n°124, p. 5-27.

croissance. D'autre part, les auteurs affichent d'emblée un intérêt pour les pratiques, les modalités de travail autour du chiffre, ainsi que leurs effets — c'est tout l'enjeu de la notion de macroéconomie « par le bas ». Dans ce qui suit, je vais principalement m'appuyer sur les travaux de Hibou et Samuel[52].

2.3.1. « Les chiffres macroéconomiques sont faux »

Le point de départ de Hibou et Samuel est de considérer la mesure macroéconomique comme essentiellement fausse : les chiffres qui circulent sur les terrains étudiés sont d'emblée considérés comme peu fiables et peu réalistes.

> *« La nature des phénomènes macroéconomiques apparaît insaisissable, si bien qu'il est difficile, sinon impossible, de parler de réalisme ou de fiabilité des agrégats macroéconomiques »*[53].

Pour les auteurs, cette fausseté consubstantielle aux chiffres macroéconomiques est liée au fait qu'ils sont avant tout des ressources dans des jeux de pouvoir au sein d'administrations gouvernementales. Peu importe la technicité du calcul : les chiffres reflètent des stratégies d'acteurs pour asseoir leur légitimité et leur pouvoir au sein d'institutions ministérielles ou statistiques, auprès du gouvernement et de bailleurs internationaux.

> *« La macroéconomie ne sera pas, dès lors, analysée pour elle-même, mais comme matériau pour comprendre les logiques de l'État, les préoccupations politiques, les mécanismes de pouvoir et les techniques de savoir »*[54].

---

[52] Voir notamment le numéro spécial de Politiques Africaines de 2011 sur « la macroéconomie par le bas ». On pourra également consulter le numéro de la revue *Annales, Histoire, Sciences Sociales* de 2016 sur « l'économie de l'Afrique contemporaine », qui propose des discussions de l'ouvrage de Jerven, Morten, *Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Ithaca, Cornell University Press, dont la démarche s'inscrit également dans la « macroéconomie par le bas ». Dans ce numéro, on pourra par exemple lire Samuel, Boris, 2016, « Étudier l'Afrique des grands nombres », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2016/4 n°71, p. 897-922. Dans la même veine, on peut citer Bonnecase, Vincent, 2014, « Des revenus nationaux pour l'Afrique ? La mesure du développement en Afrique occidentale française dans les années 1950 », *Canadian Journal of Development Studies/Revue Canadienne d'études du développement*, vol. 35, n°1, p.28-43.

[53] Hibou et Samuel, 2011, *Art. Cit.*, p. 14.

[54] *Ibid,* p. 9.

Ainsi, dans un article de 2011, Béatrice Hibou procède à une critique des chiffres macroéconomiques tunisiens, en détaillant les différentes erreurs, omissions, et manipulations du pouvoir en place[55] : elle cible ainsi « des données occultées » (p. 128), « des indicateurs savamment sélectionnés » (p. 129), « des informations trop globales » (p. 130), « des données travaillées » (p. 131), « des comparaisons astucieuses », « glissements techniques » et autres « transformations de sens » (p. 133), par lesquels le gouvernement tunisien met en scène un « miracle économique » au mépris de « la réalité ». Considérer *a priori* le caractère erroné des données macroéconomiques peut surprendre. La manière qu'ont les auteurs de distribuer le vrai et le faux, la réalité et la fiction, au sein de leurs textes, peut faire penser à une posture épistémologique réaliste — l'idée selon laquelle il existerait une réalité préexistante qu'il s'agirait de décrire correctement. Pourtant, ils s'en défendent : en s'appuyant sur les travaux d'Alain Desrosières[56], ils critiquent le réalisme naïf vis-à-vis des quantifications, pour mettre en avant les conventions, les choix, les décisions, qui façonnent le chiffrage. On est là sur un point charnière de l'interprétation de la pensée de Desrosières. Soit l'on considère que les quantifications ne sont « que » des conventions savamment construites, qui ne disent rien de « la réalité », mais alors on reconduit inévitablement une forme de réalisme en prétendant savoir, mieux que les acteurs, ce qu'il en est de ladite réalité. On endosse ainsi les habits du méthodologue que l'on prétendait critiquer, et on retombe sous le coup de la critique sociologique[57]. Soit l'on considère que les quantifications en viennent à faire exister une réalité nouvelle, précisément parce qu'elles tiennent ensemble des éléments jusqu'alors disparates, et alors la question de la réalité se mesure à l'aune de la solidité des investissements de forme qui la font tenir. La réalité statistique n'est plus cet objet massif, existant en tout temps et en tous lieux qu'il est possible d'invoquer pour clore définitivement les débats (réalisme classique), elle n'est pas non plus ce qui masquerait une réalité plus fondamentale et tout aussi massive des

---

[55] Hibou, Béatrice, 2011, « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du 'miracle économique' benaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire », *Politiques Africaines*, 2011/4, n°124, p. 127-154.

[56] Desrosières, 1993, *Op. Cit.*

[57] C'est le cas pour Béatrice Hibou à la fin de son article de 2011. Lorsqu'elle revient sur les faux chiffres du « miracle tunisien » arborés par le gouvernement elle affirme que : « ces performances ont été obtenues au prix d'un chômage exponentiel […], au prix d'inégalités croissantes sur les revenus, sur l'accès à l'emploi […] », Hibou, 2011, *Art. Cit*, p. 152. Au même titre qu'elle critique les informations macroéconomiques du gouvernement tunisien, on pourrait se demander d'où elle tire les informations alternatives qu'elle arbore, sur des réalités aussi globales que « le chômage », « les revenus », « l'accès à l'emploi », et par le biais de quelles conventions et procédures d'agrégation elle arrive à en parler.

acteurs (réalisme sociologique), mais l'expression circonstanciée, locale et historique d'un ensemble de conventions cognitives et administratives[58].

2.3.2. « Si les chiffres sont faux, ils produisent des effets que l'on peut étudier »

Chez nos auteurs, l'affirmation du caractère irréaliste de la macroéconomie ne constitue pas un argument phare. De leur propre aveu, l'idée n'est pas de s'intéresser à tout prix à la fausseté des chiffres ou à la dénoncer. Cela peut paraître paradoxal avec ce que je viens d'expliquer plus haut. Détaillons pour y voir plus clair. Le problème de nos auteurs n'est pas de dire « regardez la fausseté de ces chiffres », mais plutôt de dire « nous savons que ces chiffres sont faux, certes, mais quels effets produisent-ils au juste ? ». Le cœur du sujet, c'est d'enquêter sur les effets politiques des chiffres, et ce *malgré* leur fausseté. De là, Hibou et Samuel invitent à s'intéresser aux fonctions sociales que remplissent les données macroéconomiques. Puisque les chiffres sont avant tout des ressources stratégiques, il convient de s'interroger sur les effets concrets qu'ils produisent, sur la manière dont ils sont utilisés. C'est seulement en ayant en tête l'ensemble de l'argument (« les chiffres sont faux, mais ils produisent des effets importants à documenter ») que l'on peut comprendre la phrase suivante, à première vue paradoxale :

> *« L'approche de la macroéconomie par le bas, dans ces circonstances, ne cherche pas à dénoncer les faux chiffres, les faux diagnostics, les faux miracles et les vrais "bidouillages", mais à saisir ce à quoi ces pratiques correspondent, ce qu'elles produisent, et à prendre cette indistinction [du vrai et du faux] pour telle. L'attention accordée aux techniques des calculs et surtout aux dispositifs de catégorisation suggère que la fraude, le mensonge et la dissimulation sont constitutifs de la macroéconomie »*[59].

---

[58] On aura compris que c'est dans cette deuxième option que verse cette thèse. À mon sens, chez Desrosières, le réalisme n'est pas une illusion, c'est simplement le résultat d'un réseau d'investissements de formes bien entretenu. La naïveté consiste à prendre les métriques comme des objets naturels, et d'oublier tout le travail de mise en place et de maintien des investissements de formes. En revanche, nier la réalité d'une construction conventionnelle revient à reconduire une forme de réalisme classique, où l'on serait capable de faire la part des choses entre le vrai et le faux indépendamment des réseaux qui font tenir les objets statistiques.

[59] Hibou et Samuel, 2011, *Art Cit.*, p. 19-20

C'est ce cheminement que suit Boris Samuel dans son étude du chiffrage macroéconomique en Mauritanie[60]. Il part du constat d'une « forte incertitude » du chiffrage liée aux « dissimulations et malversations et à la défaillance des outils statistiques » (p. 107), ainsi qu'aux « estimations sectorielles qui se montrent très fragiles et subjectives » (p. 108). De là, il évoque combien le chiffrage erratique, qui aboutit à une gestion anarchique des finances publiques, constitue « une arme aux mains du régime […], qui tient grâce aux relations clientélistes et au partage des ressources » (p. 110). Dans la même veine, Samuel met en avant la façon dont un haut fonctionnaire s'arroge le monopole de l'accès aux données des statistiques douanières pour assurer sa position institutionnelle auprès des bailleurs internationaux.

2.3.3. La place des pratiques

Dans l'introduction au dossier de *Politiques Africaines* sur la macroéconomie par le bas, Hibou et Samuel insistent sur le rôle des pratiques.

> *« L'approche "par le bas" entend aborder la macroéconomie par les pratiques, par les processus de formation au quotidien, par les acteurs, quelle que soit leur position au sein de la hiérarchie sociale »*[61].

Il convient de préciser ce que la notion de « pratique » signifie ici. En dépit de l'influence anthropologique évidente, elle ne renvoie pas au suivi fin de l'activité ou aux opérations de travail[62]. Pour ces auteurs, « les pratiques », ce sont avant tout les individus, leurs propriétés sociales, leur situation dans la hiérarchie sociale et les contextes politiques nationaux, ainsi que les stratégies qu'ils déploient pour exister dans les institutions. Cette

---

[60] Samuel, Boris, 2011, « Calcul macroéconomique et mode de gouvernement : le cas de la Mauritanie et du Burkina Faso », *Politique Africaine*, 2011/4 n°124, p. 101-126. Sur le rôle des institutions internationales en Afrique, on trouvera, suivant la même trame narrative, Samuel, Boris, 2017, « D'un PIB à l'autre. Une approche sociopolitique de l'élaboration des comptes macroéconomiques en Mauritanie et au Burkina Faso », *Satéco*, n°111, p. 69-84. Pour une argumentation approfondie du cas de la Mauritanie et du Burkina Faso, voir Samuel, Boris, 2013, *La production macroéconomique du réel. Formalités et pouvoir au Burkina Faso, en Mauritanie et en Guadeloupe*, thèse de doctorat en science politique, Sciences Po Paris.

[61] Hibou et Samuel, 2011, *Art. Cit.*, p. 6.

[62] Malgré ce qu'affirme Boris Samuel dans Samuel, Boris, 2016, *Art. Cit.*, qui appelle à réaliser une « sociologie du remplissage des cases de tableaux » (p. 914). Les textes relatifs à la macroéconomie par le bas montrent rarement des statisticiens au travail, affairés à travailler sur leurs tableaux avec des chiffres.

définition permet d'une part de redonner une épaisseur historique, sociale et politique à des chiffres souvent présentés indépendamment de leurs conditions de production[63]. D'autre part, elle est congruente avec le point de départ de l'analyse, à savoir que les chiffres seraient intrinsèquement faux, mais qu'ils soutiendraient des relations de pouvoir — le travail de chiffrage devient alors un enjeu secondaire par rapport à l'étude des stratégies d'acteurs.

Une conséquence de cette posture c'est qu'elle a tendance à évacuer la technicité de la comptabilité nationale, technicité que l'on a pu voir chez Vanoli. La macroéconomie par le bas, à l'instar de ce qu'on a vu chez Fourquet, évacue de l'analyse les justifications, en discréditant d'emblée la fiabilité de la mesure. Cependant, à la différence de Fourquet, la macroéconomie par le bas n'insiste pas sur le poids d'une « grande idée » qui mettrait en mouvement tous les acteurs de manière uniforme — l'idée de croissance. Si les représentations jouent un rôle chez Hibou et Samuel, elles ont le grand avantage d'être toujours circonstanciées : elles sont liées aux situations locales, à la configuration propre des relations de pouvoir au sein d'une institution. Autrement dit, « la croissance » se donne à voir selon des modalités multiples, toujours différentes, et recouvre des mises en application hétérogènes. Comme l'affirme Boris Samuel, la macroéconomie par le bas permet de s'intéresser à des « histoires singulières »[64].

2.3.3. La question de l'objectivité

La question de l'objectivité de la mesure chez Hibou et Samuel semble être réglée d'entrée de jeux : les chiffres des comptes nationaux, et plus généralement, les chiffres macroéconomiques ne peuvent pas être caractérisés comme objectifs, dans la mesure où la solidité leur fait cruellement défaut. Pour autant, il y a bien chez ces auteurs une idée selon

---

[63] Ce geste, qui consiste à utiliser la notion de « pratique » pour décaler un discours anhistorique et apolitique sur les quantifications, a été mobilisé dans un champ de littérature différent de la macroéconomie par le bas : il s'agit des *accounting studies*. Au début des années 80, la revue de référence du champ, *Accounting, Organisations and Society*, prend un tournant institutionnaliste. Contre une lecture positiviste de la comptabilité véhiculée par les manuels de comptabilité, qui y voient un simple outil d'efficacité économique, plusieurs auteurs cherchent à recontextualiser la comptabilité, en la réinsérant dans la société, dans l'entreprise, et dans les luttes entre acteurs intéressés. Ils mobilisent également le terme de « pratique » pour étayer cette posture. Voir Burchel, Stuart, *et al*,1980, « The roles of accounting in organizations and society", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 5, No. 1, p. 5-27. Ce n'est qu'à partir des années 90 que la revue prendra un tournant foucaldien, sous l'impulsion de Peter Miller. Sur l'histoire de cette revue, voir Bardet, Fabrice, 2014, *La contre-révolution comptable : ces chiffres qui (nous) gouvernent*, Paris, Les Belles Lettres.

[64] Samuel, 2016, *Art. Cit.,* p. 902.

laquelle ces chiffres tiennent : s'ils tiennent malgré tout c'est qu'ils sont utiles à des groupes dans des situations institutionnelles précises. Ainsi, par un cheminement différent, on retrouve en partie l'argument de l'axe 2 sur les études politiques de la croissance : l'objectivité du chiffre est avant tout liée à son ancrage social. Cependant, comme on l'a vu, l'ancrage social des chiffres macroéconomiques est beaucoup moins massif dans ce troisième axe que dans le second. Ainsi, ce n'est pas « l'idée de croissance » qui fait tenir les quantifications, mais les stratégies de circonstance.

2.4. Comptabilité nationale et mode de gouvernement

Le quatrième et dernier axe de cette revue de littérature porte, dans une veine foucaldienne, sur les modes de gouvernement, c'est-à-dire le lien entre types d'instruments, formes de savoirs, et modes d'exercice du pouvoir. À la différence des deux axes précédents, la technique n'est pas subordonnée au contexte politique ou aux représentations sociales : c'est un acteur à part entière, doté de qualités propres, et qui participe à la problématisation d'un objet et des modalités d'interventions étatiques. Sur la comptabilité nationale, l'enjeu consiste à montrer le processus historique de co-construction d'un savoir — l'économie nationale envisagée comme un tout, sous l'influence de la pensée keynésienne — et d'un mode d'exercice du pouvoir — où le rôle de l'État est de gérer cet objet nouveau qu'est l'économie nationale. On peut développer cette idée en suivant deux auteurs : Alain Desrosières et Timothy Mitchell.

2.4.1. Alain Desrosières et le réalisme des agrégats

Dans *La politique des grands nombres*, la réflexion d'Alain Desrosières porte sur l'histoire mêlée des théories de la science statistique et de la construction de l'État[65]. L'État moderne se fonde sur un ensemble de conventions à la fois scientifiques et administratives, permettant de faire tenir — d'objectiver au sens où j'ai défini le terme — des objets statistiques suffisamment robustes pour devenir des points d'appui de l'action gouvernementale — action

[65] Desrosières, *La politique des grands nombres*, *Op. Cit.* Pour une histoire de la construction de l'État par la statistique, dans le cas américain, voir également Didier, Emmanuel, 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte.

gouvernementale qui se trouve en retour transformée par la construction même d'objets statistiques.

> *« La statistique moderne résulte de la réunion de pratiques scientifiques et administratives initialement éloignées les unes des autres […]. Le fil qui les relie est la fabrication, par un investissement coûteux de formes, techniques et sociales, permettant de faire tenir ensemble des choses distinctes, en créant ainsi des choses d'un autre ordre »*[66].

Se faisant, Desrosières formule une théorie du réalisme statistique, qui ne tombe ni dans le réalisme classique ni dans la dénonciation d'un manquement à la réalité : la réalité apparaît comme le résultat solide d'un réseau de conventions.

> *« La réalité apparaît comme le produit d'une série d'opérations matérielles d'inscriptions, produit d'autant plus réel que ses inscriptions sont générales, c'est-à-dire que les conventions d'équivalence qui les fondent sont plus solidement établies à partir d'investissements de plus grande ampleur »*[67].

Si la comptabilité nationale ne constitue pas le cœur de l'ouvrage, elle est néanmoins étudiée dans le dernier chapitre, ainsi que dans plusieurs articles ultérieurs. D'une part, on retrouve chez Desrosières, à propos de la comptabilité nationale, l'enjeu historiographique déjà évoqué — la comptabilité nationale voit le jour pour et par l'invention des modèles économétriques et le développement de la science macroéconomique[68]. De l'autre, la comptabilité nationale est pensée en lien avec un mode d'intervention spécifique de l'État : dans son article de 2003, la comptabilité nationale est mise en avant comme une technique de représentation spécifique.

---

[66] Desrosières, 1993, *Op. Cit.*, p. 17.

[67] *Ibid.*, p. 21.

[68] Dans *La politique des grands nombres*, Desrosières revient sur l'histoire de la comptabilité nationale à l'occasion du chapitre 9, et notamment dans la dernière partie intitulée « Les trois façons de calculer le revenu national ». Il évoque ainsi l'essor dans les années 20 du calcul du revenu national dans les travaux de Bowley ; la réflexion sur les cycles économiques sur les usages de la production sous l'égide de Wesley Mitchell et Simon Kuznets dans les années 20-30 ; et la formalisation théorique de la macroéconomie dans les travaux de Keynes, qui met en avant le rôle de l'investissement d'État dans la mesure de l'économie. La formalisation des tableaux comptables, et le regroupement des approches « revenus » et « emplois finals », est institutionnalisé durant les années 40 sous l'influence de Keynes, Meade et Stone, dans le cadre d'une réflexion sur le financement de l'effort de guerre.

« L'innovation essentielle de la perspective keynésienne était de présenter l'économie comme un tout articulé en quelques grands flux macroéconomiques, susceptibles d'être mesurés et reliés dans des tableaux comptables théoriquement cohérents et exhaustifs »[69].

Cette technique de représentation participe notamment de « l'État keynésien », où le gouvernement se fait le garant des équilibres macroéconomiques théorisés par Keynes.

« Ainsi, là encore, étaient co-construits un État doté d'une responsabilité nouvelle (celle de piloter l'équilibre macroéconomique, tout en respectant le caractère marchand de l'économie) et un mode de description et d'analyse nouveau, la comptabilité nationale et les modèles macroéconométriques, tels que celui construit aux Pays-Bas par Jan Tinbergen (1903-1994), dès les années 1930 »[70].

Dans sa réflexion sur le lien entre formes de savoirs et mode de gouvernement, on trouve ainsi deux éléments notables. D'une part, une absence de déterminisme, qu'il soit social ou technique. Ni la comptabilité nationale, ni la situation politique, ni les institutions, ni les représentations sociales ne constituent la cause du développement d'un savoir, ou d'une forme de gouvernement. En fait, la comptabilité nationale et l'exercice du pouvoir sont tous deux considérés comme des conséquences d'un phénomène qu'il faut expliquer. C'est pour cela que *La politique des grands nombre*s propose l'histoire d'éléments qui peuvent sembler *a priori* n'avoir rien en commun (développements administratifs et théories en sciences statistiques) : la manière de connaître la société et la façon d'intervenir dessus sont le résultat d'un processus hétérogène de connexion d'éléments. C'est ce travail de connexion que retrace Desrosières. L'absence de déterminisme est visible dans un article qui compare la planification française et néerlandaise : au début des années 50, les deux pays mobilisent la comptabilité nationale pour résoudre le même problème politique de la reconstruction et de l'accès à la consommation pour les populations. Cependant, comme le montre bien l'auteur, la similitude des techniques et des enjeux politiques n'aboutissent pas du tout au même résultat. La planification néerlandaise s'appuie sur un modèle macroéconométrique mis en débat dans l'espace public ; tandis que la planification française dans les années 50 fait de la prévision sans modélisation

---

[69] Desrosières, Alain, 2003, « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et les statistiques », dans Laborier, Pascale et Trom, Danly (éds), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, p. 207-221.

[70] Desrosières, 2003, *Op. Cit.*, p. 7.

(celle-ci n'interviendra qu'à partir des années 70), et la mise en débat reste confinée à des discussions entre partenaires sociaux[71].

D'autre part, on trouve une réflexion sur les types de réalismes des objets quantifiés. Si le réalisme est rapporté à un problème de solidité conventionnelle, toutes les quantifications ne sont pas traversées par les mêmes types de solidité, et partant, de réalisme. Desrosières distingue ainsi trois formes[72] : tout d'abord, le réalisme métrologique classique de la statistique, fondé sur l'échantillonnage et la théorie des erreurs, qui entend mesurer une réalité préexistante.

> *« The first [realism] is that of the pure statistician, trained in probabilistic culture […]. The object's reality and substance are proved by the normal distribution of error-ridden observations […]. This metrology was imported into the social sciences through sampling methods […] The computed moments (averages, variances, correlations) have a substance that reflects an underlying macrosocial reality revealed by those computations »*[73].

Ensuite, le réalisme comptable, plus tourné vers l'action, et fondé sur le principe d'équilibre interne de l'enregistrement en partie double. Le rôle de langage commun, et la confiance dans un mode d'enregistrement réglé à l'avance, sont au principe du réalisme comptable.

> *« The main underpinnings of this approach are the 'interdefinition' of the variables and their recording in balanced tables. Its overall realism is more pragmatic […] than metrological »*[74].

Enfin, le réalisme de l'usager des statistiques, où les chiffres sont considérés comme des boites noires, des ressources mobilisables pour l'action, dont la qualité est garantie par des standards. Le réalisme se mesure alors au degré de confiance de l'usager dans les chiffres.

---

[71] Desrosières, Alain, 2008, « Chapitre 7 : La commission et l'équation : une comparaison des plans français et néerlandais entre 1945 et 1980 », dans Desrosières, Alain, 2008, *Op. Cit.* Sur la planification française, voir aussi Angeletti, Thomas, 2013, *Le laboratoire de la nécessité. Économistes, institutions et qualification de l'économie*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

[72] Desrosières, Alain, 2001, « How real are statistics? Four possible attitudes", *Social research,* Vol. 68, No. 2, p. 339-355. On trouvera certains éléments de cet article dans Armatte, Desrosières, 2000, *Art. Cit.*

[73] Desrosières, 2001, *Art. Cit.*, p. 348. Sur l'histoire du réalisme comptable, et la construction de faits économiques *via* le système de la partie double, voir Poovey, Mary, 1998, *A history of the modern fact* : *Problems of knowledge in the sciences of wealth and society*, Chicago, University of Chicago Press.

[74] Desrosières, 2001, *Art. Cit.*, p. 349.

« 'Reality' is nothing more than the database to which [users] have access. Normally, users do not want to (or cannot) know what happened before the data entered the base. They want to be able to trust the source (here the database) as blindly as possible to make their argument – backed by that source – as convincing as possible »[75].

Ces différentes formes de réalisme sont liées, d'après Desrosières, autant au type de métrique qu'à la division sociale du travail. Elles sont mises en cause dans des situations où les conventions qui sous-tendent les métriques sont rouvertes, font l'objet de discussions et de controverses.

2.4.2. Timothy Mitchell et l'invention de l'économie

Dans une approche différente de celle de Desrosières, l'anthropologie politique de Timothy Mitchell pose de manière frontale la question de l'invention de « l'économie », entendue comme un objet global, une totalité, dont il est possible de mesurer la taille, d'évaluer la croissance, et d'envisager des manières de le réparer ou de le soigner. D'une part, il s'agit de ne pas prendre pour acquise l'existence d'une économie nationale, mais au contraire de rendre un tel objet étrange, et d'en explorer les modalités de construction. De l'autre, ce qui intéresse l'auteur, c'est bien « l'économie ». La comptabilité nationale ne fait pas l'objet d'une étude en propre, mais elle est présente en creux en tant qu'elle permet justement de faire tenir cet objet, de lui donner une consistance. Dans son ouvrage *Carbon Democracy*, c'est surtout la macroéconomie telle qu'elle est envisagée par Keynes qui fait l'objet d'une analyse[76].

Comme chez Desrosières, l'approche est non-déterministe. Il s'agit moins de dire comment une théorie a construit l'économie, ou, au contraire, comment des intérêts politiques

---

[75] *Ibid.*, p. 346.

[76] Mitchell, Timothy, 2011, *Carbon Democracy*, Paris, La Découverte. Mitchell développe ici des thématiques qu'il a eu l'occasion de discuter dans Mitchell, Timothy, 1998, « Fixing the economy », *Cultural Studies*, Vol. 12, No. 1, p. 82-101 ; et Mitchell, Timothy, 2002, *Rule of experts. Egypt, techno-politics and modernity*, Berkeley, University of California Press. Sur ce thème de l'invention de l'économie, voir également la thèse de Özgöde, Onur, 2015, G*overning the Economy at the Limits of Neoliberalism: The Genealogy of Systemic Risk Regulation in the United States, 1922-2012*, Doctoral dissertation, Columbia University ; ainsi que Hirschman, Daniel, 2016, *Inventing the Economy Or: How We Learned to Stop Worrying and Love the GDP*, Doctoral dissertation, University of Michigan.

ont été inscrits dans une forme de connaissance, que de suivre la problématisation progressive de l'économie comme objet de gouvernement. Il explique ainsi comment la notion d'économie renvoyait, jusqu'au début du 20e siècle, à l'idée de gestion prudente des ressources — l'économie politique était simplement la transposition de l'économie domestique au niveau du gouvernement de la nation. L'économie est encore pensée comme acte de gestion[77].

> *« [Avant 1930, l'économie] désignait un processus et non pas une chose. Il était synonyme de gouvernement, de gestion adéquate des ressources et des populations, comme dans l'expression "économie politique" »*[78].

C'est au tournant des années 30 que l'économie prend un sens nouveau : il ne s'agit plus du problème de « comment bien gouverner ? » tel qu'il a été mis en avant par Michel Foucault[79]. Au croisement de préoccupations politiques et de l'essor d'un savoir économique nouveau, l'économie devient peu à peu un objet autonome, mesurable par le biais d'une métrique monétaire et d'un cadre comptable, et dont il est possible de stimuler la croissance.

> *« The economy had come into being as a sphere that could be measured, managed, developed, analyzed, restructured and compared »*[80].

La science économique, qui s'intéressait de près à la gestion des ressources physiques pour produire, devient selon lui une science de la monnaie, focalisée sur sa vitesse de circulation, indépendamment des conditions concrètes de production, et notamment de ses limites physiques.

> *« La conceptualisation de l'économie comme processus de circulation monétaire définissait la principale caractéristique du nouvel objet : il pouvait s'étendre sans pour autant devenir physiquement plus gros »*[81].

---

[77] Selon les termes de Vatin, François, 2008, « L'économie comme acte de gestion : critique de la conception substantive de l'économie », *Sciences de la Société,* n°76, p. 165-184.

[78] Mitchell, 2011, *Op. Cit.,* p. 150.

[79] Foucault, Michel, 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard.

[80] Mitchell, 2002, *Op. Cit.,* p. 114.

[81] Mitchell, 2011, *Op. Cit.,* p. 167.

Avec ce nouvel objet appelé « économie », de nouvelles formes de gouvernement se mettent en place : il s'agit désormais de réguler un objet autonome fait de relations de production, de distribution et de consommation.

> *« [Dans les années 30, l'économie] devient une structure autonome, ou une totalité de relations de production, de distribution et de consommation de biens et services dans un espace géographique donné »*[82].

L'originalité de la posture de Mitchell est d'insister sur le rôle d'un acteur nouveau pour comprendre la problématisation de l'économie : dans *Carbon Democracy*, une histoire mêlée des régimes démocratiques et des capacités productives, il insiste sur l'effet des ressources énergétiques pour comprendre la reconfiguration des modes de gouvernement. Le passage du charbon au pétrole, ressource bon marché et envisagée comme illimitée dans les années 30, favorise une pensée keynésienne centrée sur la monnaie, et peu attentive aux conditions de possibilité de la production de masse.

> *« Le pétrole contribua à la nouvelle conception de l'économie en tant qu'objet qui pouvait croître sans limites et de plusieurs façons. Premièrement, le prix du pétrole ne cessait de baisser […], le coût de l'énergie ne semblait pas constituer une limite à la croissance économique […]. Deuxièmement, grâce à son abondance relative et la facilité de son transport à travers les océans, le pétrole pouvait être traité comme quelque chose d'inépuisable. Son coût n'intégrait pas le calcul de l'épuisement des réserves »*[83].

2.4.3. La question de l'objectivité

En suivant la manière dont un ensemble de pratiques techniques, et de modes d'interventions de l'État, s'inventent à l'occasion de problèmes de gouvernement, Desrosières et Mitchell donnent des éléments de réponse à la question de l'objectivité. Elle est explicite chez le premier, plus en sous-texte chez le second. Ici, l'objectivité des comptes nationaux tient avant tout à la solidité d'une infrastructure coûteuse, qui tient ensemble des éléments hétérogènes — conventions scientifiques et administratives, mais également circulation matérielle des flux d'énergie — et assure l'existence et la maintenance d'une réalité quantifiée.

---

[82] *Ibid.,* p. 151.

[83] *Ibid.,* p. 168.

2.5. Conclusion : objectivité des quantifications et travail de chiffrage

Tous les travaux évoqués dans la revue de littérature proposent, de manière directe ou indirecte, des éléments de réponse à la question de l'objectivité de la représentation de l'économie, c'est-à-dire, son caractère à la fois résistant aux critiques et connaissance de référence. Nous avons vu que l'histoire interne de la comptabilité nationale conférait au progrès croissant des concepts et méthodes l'origine de l'objectivité des chiffres. Les études politiques de la croissance font de l'objectivité le reflet d'une idée politique massive partagée par les acteurs. Le troisième axe — la macroéconomie par le bas — envisage l'objectivité comme une ressource socialement utile dans des jeux d'acteurs au sein d'institutions spécifiques. Enfin, l'approche par les modes de gouvernement voit dans l'objectivité des comptes nationaux le déploiement et le maintien d'une vaste infrastructure cognitive et institutionnelle.

L'ambition de cette thèse est de prolonger la question de l'objectivité comptable de l'économie nationale à la lumière d'un terrain original : celui de la fabrique des chiffres de la croissance française, au sein du département des comptes nationaux de l'Insee[84]. L'approche ethnographique que je mobilise vient à mon sens compléter et enrichir les résultats évoqués dans la revue de littérature. D'une part, elle permet certainement de retrouver des éléments sur les aspects techniques (axe 1), les représentations des acteurs (axe 2), les intérêts (axe 3) et les infrastructures (axe 4), nécessaires à l'existence d'une mesure des comptes de la nation. De l'autre, elle offre un regard nouveau sur le mode d'existence comptable de l'économie nationale, en insistant notamment sur les opérations de travail autour du cadre comptable, qui participent de la production et de la stabilisation d'une mesure de référence. *In fine*, il s'agit de poser la question simple des conditions concrètes d'objectivation comptable de l'économie nationale.

---

[84] À ma connaissance, le seul texte de sciences sociales qui s'intéresse de près, et dans une veine ethnographique, au travail des comptables nationaux est l'article Kramarz, Francis, 1989, « La comptabilité nationale à la maison, » dans Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent (eds.), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers du CEE 33, Série Protée, Paris, PUF, 219-245. En l'occurrence, ce texte prend le travail des comptables nationaux comme un cas exemplaire pour déployer le modèle des cités de Boltanski et Thévenot : Kramarz montre la variété du rapport moral aux chiffres selon qu'on les attrape par la cité domestique ou par la cité industrielle.

3. Problématique : le processus d'objectivation comptable de l'économie nationale

Dans cette thèse, je propose d'interroger le processus d'objectivation comptable (ou la fabrique d'une forme d'objectivité comptable) de l'économie nationale, en prenant comme objet d'étude le cas des comptes nationaux français. Par le biais d'un travail ethnographique au sein du département des comptes nationaux de l'Insee, je pose la question suivante : comment les comptables nationaux, membres d'une administration publique, parviennent-ils à produire et à stabiliser des chiffres suffisamment solides pour constituer une connaissance de référence sur l'économie nationale ? En bref, comment ces travailleurs de l'Insee fabriquent-ils l'objectivité comptable de l'économie nationale ?

Pour prendre en charge cette problématique, qui porte le regard au cœur de l'activité ordinaire des comptables nationaux, la thèse mobilise essentiellement trois corpus : la sociologie de la quantification, les ethnographies de laboratoire et la sociologie de l'activité administrative.

3.1. Une perspective de sociologie de la quantification

La manière dont j'aborde la question de l'objectivité d'une connaissance chiffrée s'inscrit dans le programme de recherche fondé par Alain Desrosières en sociologie de la quantification[85]. Je reprends ici certains éléments évoqués dans la revue de littérature, mais comme argument général sur l'étude des quantifications.

Refusant l'alternative classique entre réalisme — la mesure statistique reflète une réalité nécessaire et préexistante dont il faut prendre acte — et constructivisme — les chiffres sont des fictions, voire des illusions, qui ne disent rien du réel, et dont il faut dénoncer la fausseté — Desrosières pose une question de recherche originale : sous quelles conditions historiques des connaissances statistiques deviennent des choses, c'est-à-dire des faits indiscutables qui peuvent aisément circuler, indépendamment de leurs conditions de production, et devenir des supports robustes de l'action ? On retrouve la définition de l'objectivité que j'ai posée au début de l'introduction : le terme « objectivité » ne renvoie pas à

[85] Desrosières, 1993, *Op. Cit.*

posture épistémologique réaliste, mais à une propriété empiriquement traçable des objets statistiques, qui revêtent cette double dimension de résister aux critiques (solidité) et d'être mobilisés comme ressource dans de nombreux usages (référence). Bref, il s'agit de comprendre les éléments qui permettent à l'objectivité statistique de voir le jour. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur une intuition tirée de l'histoire et de la sociologie des sciences. Il y puise notamment l'idée selon laquelle l'objectivité doit être considérée comme un résultat, dont on peut retracer les modalités de fabrication : on passe de l'objectivité comme substantif, à l'objectivation comme processus. De là, il est possible d'envisager une histoire de l'objectivation statistique : comment, au cours du temps, des d'objets statistiques sont-ils devenus des choses solides et qui font référence ?

L'argument phare de Desrosières consiste à dire que l'objectivation statistique repose sur la mise en place d'investissements de formes de grande ampleur, à la fois cognitifs (théorie probabiliste, loi des grands nombres, modélisation, etc.) et administratifs (développement de l'État, d'un appareil statistique, essor de problèmes de gouvernement nouveaux). *In fine*, l'objectivité des objets statistiques renvoie à la capacité de nombreux acteurs, aux prises avec des conventions scientifiques et politiques, à faire tenir ensemble des éléments jusqu'alors disparates, pour faire exister des réalités d'un autre ordre, plus solides, moins contestables. Le réalisme des agrégats statistique est alors compris comme la mise en place et le maintien d'un réseau de conventions bien entretenu. Sa démarche porte la focale sur la genèse des conventions. Dans la lignée de ce programme de recherche, d'autres auteurs comme Emmanuel Didier ont prolongé la question de l'objectivation statistique en s'attachant à décrire les pratiques de mesures[86]. Pour Didier, l'enjeu est moins de retracer les multiples origines des conventions qui fondent la mesure, que de suivre les moments et les opérations de travail par lesquelles une réalité chiffrée prend consistance.

Une partie importante de la sociologie de la quantification porte sur la statistique. Ancrée dans ce champ disciplinaire, la thèse prend comme objet d'étude une quantification originale : la comptabilité nationale, dont les exigences de production diffèrent de celles de la statistique. En étant particulièrement attentif aux conventions de mesure, aux pratiques de chiffrages, et à leurs effets, il conviendra d'étudier en profondeur les particularités du cadre comptable, et ce qu'il change au travail et à la manière de faire tenir une réalité économique globale qu'est l'économie nationale.

---

[86] Didier, 2009, *Op. Cit.*

3.2. Les ethnographies de laboratoires

Les ethnographies de laboratoires constituent un second corpus important pour aborder la problématique de la fabrique de l'objectivité comptable au sein du département des comptes nationaux. Les ethnographies de laboratoire ont émergé au sein des *Science Studies* vers la fin des années 70[87]. Ce courant de recherche a repris les questions classiques de l'épistémologie — sous quelles conditions accédons-nous à la connaissance vraie ? Comment parvient-on à découvrir des faits scientifiques ? — en mobilisant des méthodes d'enquêtes nouvelles : plutôt que de suivre un cheminement philosophique, les ethnographes de laboratoire ont proposé d'entrer dans les laboratoires, et de regarder concrètement ce qu'il s'y passait. De la question philosophique de la vérité, on arrive à la question des pratiques de laboratoire[88]. On peut relever au moins deux apports de la démarche engagée par les ethnographies de laboratoire.

Premièrement, il s'agit d'une véritable sociologie de l'activité scientifique. On y voit les scientifiques en action[89], à la paillasse ou dans leur bureau, mener des opérations de travail. Ce point d'entrée amène aussi à comprendre les modalités plus générales d'organisation d'un laboratoire, et le rôle déterminant d'éléments jusqu'alors invisibles dans les comptes-rendus épistémologiques : celui des instruments, qui ont pour vertu de traduire la matière en inscriptions matérielles (traces, points, lignes, courbes) sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour produire de nouvelles connaissances. Les ethnographies de laboratoire mettent ainsi en scène le « travail de la preuve », qui s'accomplit dans la circulation d'une référence[90]

---

[87] On trouve parmi les textes classiques : Latour, Bruno et Woolgar, Steve, 1979, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte ; Lynch, Michael, 1985, *Art and artifact in laboratory science : A study of shop work and shop talk in a research laboratory*, London, Routledge Keagan & Paul ; Traweek, Sharon, 1989, *Beamtimes and lifetimes: The world of high energy physicists*, Cambridge, Harvard University Press ; ou encore Knorr-Cetina, Karin, *Epistemic Cultures : How the sciences make knowledge*, Cambridge, Harvard University Press. Pour des textes plus récents, on pourra par exemple consulter Houdart, Sophie, 2015, *Les incommensurables*, Bruxelles, Zones Sensibles ; ou encore Myers, Natasha, 2015, *Rendering life molecular : Models, modelers and excitable matter*, Durham & London, Duke University Press.

[88] On peut signaler la filiation avec d'une part l'ethnométhodologie, attentive aux cours d'actions en situation, et, de l'autre, l'anthropologie, forte d'une longue tradition d'observation de l'activité.

[89] Clarke, Adele et Fujimura, Joan, 1992, *The right tools for the job. At work with twenieth-Century life sciences*, Princeton, Princeton University Press.

[90] Latour, Bruno, 1993, « Le 'pédo-fil' de Boa Vista, montage photo-philosophique » in *La clé de Berlin. Petites leçons de sociologie des sciences,* Paris, La Découverte, p. 171-225.

essentiellement écrite, allant de la paillasse à l'article scientifique[91], et toujours exprimée sur des supports matériels précis. « La connaissance » n'est plus un objet éthéré et abstrait qui flotterait dans le monde des idées, mais un objet matériel, empiriquement traçable, et qui peut circuler[92].

Deuxièmement, sur la notion de réalisme. Les ethnographies de laboratoire ont permis de décaler tout un pan de l'épistémologie, qui voyait dans le réalisme le problème de la correspondance entre un énoncé produit par le scientifique d'une part, et de l'autre, un monde extérieur et indépendant. En interrogeant cette frontière entre le scientifique et le monde extérieur, les *Science Studies* ont montré que, ce qu'on appelait « réalité » renvoyait plutôt à un travail de connexion ou d'articulation : les faits scientifiques sont perçus comme le résultat d'un ensemble, d'épreuves[93] (en général, le dispositif expérimental), aboutissant à de nouvelles représentations (au sens de représentation matérielle, d'imagerie), et permettant de produire des énoncés solides sur ce qu'il en est de ce qui est. On retrouve ici l'inspiration de Desrosières sur la notion d'objectivation statistique : les objets statistiques, pour être réels, solides, objectifs, et servir de point d'appui de l'action, doivent en premier lieu être produits. Il s'agit d'une bien d'une forme de réalisme, mais celle-ci n'est pas essentialiste, elle est performative. De ce point de vue, la thèse peut être envisagée comme une contribution à une sociologie des sciences, au titre qu'elle restitue les façons de fabriquer une forme d'objectivité économique.

Plus généralement, les ethnographies de laboratoire invitent à interroger le mode d'existence de cette connaissance économique qu'est la comptabilité nationale. Dans la lignée de cette approche, je fais l'hypothèse que la manière de produire, le type de tâches, d'instruments, de jugements déployés lors de l'activité, ont des conséquences sur le type de représentation de l'économie qui circule *in fine*. Sous quelle forme l'économie est-elle exprimée, que peut-on dire à son propos, quelles sont les qualités propres de cet objet, que rend-il visible et qu'occulte-t-il ? Autant de questions qu'il conviendra d'adresser dans les chapitres pour mieux cerner les contours de l'objet « économie nationale ».

---

[91] Latour, Bruno et Fabbri, Paolo, 1977, « La rhétorique de la science », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* vol. 13, n°1, p. 81-95.

[92] Lynch, Michael, Woolgar, Steve, 1990, *Representation in* scientific *practice*, Cambridge, MIT Press.

[93] Latour, Bruno, 2001 [1984], *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de irréductions*, Paris, La Découverte.

3.3. La sociologie de l'activité administrative

Le département des comptes nationaux fait partie d'une administration publique. L'étude du travail de chiffrage en son sein appelle un dernier corpus que je mobilise dans la thèse : la sociologie de l'activité administrative.

D'un point de vue général, la sociologie de l'activité s'intéresse au travail comme acte de production[94]. Elle cherche à décrire finement les opérations de travail concrètes : les types de tâches et les problèmes rencontrés, l'écologie dans laquelle se situe le travail, ainsi que les formes d'engagements techniques, cognitifs, moraux et corporels des travailleuses et travailleurs au cours de leur activité. En un mot, il s'agit de rendre compte des exigences de la pratique, de répondre à la question « comment bien faire son travail pour que la tâche soit accomplie ? »[95]. Développée à propos de nombreux domaines professionnels, la sociologie de l'activité permet de déplier les manières par lesquelles un ensemble de tâches qui peuvent *a priori* sembler peu problématiques sont effectivement réalisées : mettre en cohérence[96], rendre service[97], user du bon geste technique[98], appliquer le droit[99], etc. La sociologie de l'activité administrative concerne la branche de la sociologie de l'activité qui s'est penchée, comme son nom l'indique, sur les opérations de travail au sein d'administrations. La question est alors de savoir comment une administration parvient à agir. Que font les bureaucrates pour qu'une

---

[94] Par exemple, Bidet, Alexandra, *et al.*, 2006, *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Toulouse, Octarès ; Bidet Alexandra et Rot, Gwenaële, 2014, « L'entreprise au prisme du travail », dans Segrestin, Blanche, Roger, Baudoin, et Bernac, Stéphane, *L'entreprise. Point aveugle du savoir,* Auxerre, Éditions Sciences Humaines. On pourra également se référer au numéro de *Sociologie et société* de 2016 sur « le travail au prisme de l'activité, voir Eckert, Henri et Vultur, Mircea, 2016, « Présentation : activité et circonstances de l'activité », *Sociologie et sociétés*, vol. 48, n°1, p. 5-12.

[95] Parmi les travaux de synthèse sur la sociologie de l'activité, on peut citer Licoppe, Christian, 2008, « Dans le carré de l'activité : perspectives internationales sur le travail et l'activité », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°3, p. 287-302 ; Ainsi que Borzeix, Anni et Cochoy, Franck, 2008, « Travail et théories de l'activité : vers des *workplace studies* ? », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°3, p. 273-286. On pourra également consulter la récente introduction de Ughetto, Pascal, 2018, *Les nouvelles sociologies du travail : introduction à la sociologie de l'activité*, Paris, De Boek Sup.

[96] Rot, Gwenaële, 2014, « Noter pour ajuster. Le travail de la scripte sur un plateau de tournage », *Sociologie du travail*, vol. 56, n°1, p. 16-39

[97] Denis, Jérôme, 2011, "Le travail de l'écrit en coulisses de la relation de service", *Activités*, vol. 8 n°2, p. 32-52.

[98] Dodier, Nicolas, 1995, *Les hommes et les machines*, Paris, Métaillé.

[99] Weller, Jean-Marc, 2018, *Fabriquer des actes d'État*, Paris, Economica.

administration produise des effets ? On peut souligner au moins trois apports, dans le cas des administrations publiques.

Premièrement, l'administration publique est traversée par de multiples types de tâches et d'écologies de travail. Entre le juge de proximité qui doit qualifier en droit une situation ordinaire, et faire tenir un récit cohérent au regard des textes passés ; et le bureaucrate qui pour allouer les sous de la politique agricole commune, doit faire rentrer une situation personnelle dans les catégories formatées de la raison administrative, au prix d'opérations d'alignement et de réparation ; les différences sont de taille. Le travail ne répond pas à la même logique, aux mêmes enjeux, n'est pas réalisé selon les mêmes tâches et les mêmes outils[100]. Cette multiplicité des formes de travail indique aussi combien nous sommes sortis du laboratoire : il n'est ni question de protocoles expérimentaux, ni d'objectivité scientifique, mais il y a bien des « conditions de félicité »[101].

Deuxièmement, la sociologie de l'activité administrative a mis en avant, comme en sociologie des sciences, le rôle des écrits dans le travail[102]. L'écrit joue un rôle important dans la raison administrative comme objet matériel, doté de propriétés de permanence, de visualisation, d'articulation, d'ordonnancement, facilitant ainsi la coordination et l'action à distance[103]. Dans le même temps, il participe aussi de l'instauration d'une situation administrative nouvelle. Généralement, c'est le texte juridique qui a été pris pour exemple : le formalisme de l'acte d'écriture juridique assure et donne corps à l'application du jugement[104]. On peut étendre cette idée en suivant comment l'écrit participe à performer une connaissance économique.

---

[100] *Ibid.*

[101] Pour une comparaison entre les conditions de félicité de l'activité scientifique, et celles d'une activité administrative – en l'occurrence, dire le droit au conseil d'État – voir Latour, Bruno, 2002, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.

[102] Pour ce deuxième point sur l'écrit, je m'inspire largement de la revue de littérature sur le « dossier » en sociologie administrative dans le chapitre 3 de Weller, 2018, *Op. Cit.*

[103] Sur la matérialité du travail bureaucratique, voir Hull, Matthew, 2012, *Government of paper. The materiality of bureaucracy in urban Pakistan,* Berkeley, University of California Press ; voir également le résumé de Denis, Jérôme, 2018, *Le travail invisible des données. Éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*, Paris, Presses des Mines, qui reprend entre autres les travaux fondateurs de Goody, Jack, 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de Minuit. La notion d'action à distance vient de Latour, 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte, pour qualifier la capacité d'un centre de calcul à agir sur des espaces lointains.

[104] Par exemple, Fraenkel, Béatrice et Pontille, David, 2003, « l'écriture juridique à l'épreuve de la signature électronique, approche pragmatique » dans *Langage et Société,* 2003/2, n°104, p. 83-122.

Troisièmement, la sociologie de l'activité administrative s'attache à décrire les écologies du travail. À la suite des travaux de l'école de Chicago, et d'un pan des *Science Studies* intéressé par les infrastructures, elle permet de déplier les situations d'interdépendance, les rapports entre technique et travail humain, ainsi que les effets de visibilité et d'invisibilité dans le travail[105]. C'est d'ailleurs une des principales critiques qui a été faite aux ethnographies de laboratoire : en se focalisant sur les épreuves de force et l'émergence d'une réalité nouvelle, elles ont souvent mis de côté certaines considérations techniques et morales au travail[106].

En prenant appui sur cette tradition, il est possible d'inspecter à nouveaux frais la fabrique d'une forme d'objectivité comptable de l'économie au croisement de méthodes scientifiques de calculs, de métriques comptables, et d'enjeux administratifs. D'une certaine manière, cette thèse peut être envisagée comme une contribution à une sociologie de l'activité administrative statistique — comment les comptables nationaux travaillent-ils, quels problèmes techniques, cognitifs et moraux doivent-ils résoudre, pour arriver à un chiffre solide ? — en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un aspect singulier de la statistique administrative, puisque la fabrique des comptes nationaux s'appuie sur des métriques originales de nature comptable. L'enjeu est alors d'interroger les conditions pratiques d'existence de la représentation de l'économie nationale : restituer ce qu'il en coûte de faire les comptes nationaux, c'est-à-dire quelles formes organisationnelles, quelles tâches, quelles procédures, quels instruments, quelles opérations de jugement, quelles distinctions entre le bon et le mauvais travail, quels savoirs tacites, permettent de stabiliser une représentation robuste de l'économie.

---

[105] Star, Susan Leigh, et Strauss, Anselm, 1999, « Layers of silence, arenas of voice: The ecology of visible and invisible work", *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, Vol. 8, No. 1, p. 9-30, reste un classique sur le sujet. Pour un résumé de cette approche, voir Denis, 2018, *op. Cit.*

[106] Star, Susan Leigh, 1991, "Power, technology and the phenomenology of conventions: on being allergic to onions" in Law, John (dir.), *A sociology of monsters? Essays on power, technology and domination*, London & New York, Routledge, p. 26-56.

4. Terrain et méthode

4.1. Où commencer une enquête sur la fabrique des comptes nationaux ?

Au moment de démarrer mon travail de thèse, la question de savoir où commencer l'enquête sur la fabrique de l'objectivité comptable s'est évidemment posée. Sur quoi porter son regard ? C'est dans l'ouvrage d'Emmanuel Didier sur construction des statistiques dans l'Amérique des années 30 que j'ai trouvé un fil conducteur structurant pour mon travail de recherche[107]. Dans un chapitre sur les statistiques agricoles, il propose notamment de suivre le mode de totalisation statistique qui permet de parler de l'Amérique comme un tout. Cela consiste à retracer l'ensemble de la chaine de fabrication, depuis le premier moment de mise en statistique du grain américain, jusqu'au calcul définitif qui allait être diffusé dans le pays. Entre les deux, on assiste à de nombreuses opérations, qui font exister un peu plus la représentation de l'Amérique agricole : lister, questionner, se déplacer, proposer, apurer, lisser, pondérer, commenter, expertiser, arbitrer, comparer, estimer. À chaque étape, on trouve des interactions entre des acteurs et des instruments, permettant d'ajouter des qualités nouvelles à la statistique agricole, en la rendant à chaque fois un peu plus solide. Appliquée aux comptes nationaux, cette perspective peut sembler à première vue compliquée à assumer : le département des comptes nationaux qui fournit officiellement les chiffres de la comptabilité nationale ne produit aucune donnée en propre. Au contraire, il rassemble d'énormes jeux de données issus de l'ensemble de l'appareil statistique public français — statistiques d'entreprises, enquête sur la consommation des ménages, indice de la production industrielle, statistiques de la Banque de France, etc. — ainsi que quelques bases de données privées – panels de consommateurs notamment. Il semble évident que le suivi de l'ensemble de ces ramifications qui convergent au département des comptes est matériellement impossible. Chaque jeu de données pourrait faire l'objet d'une thèse à part entière. Comment choisir le terrain adapté dans ces conditions ?

À y regarder de plus près, la démarche méthodologique d'Emmanuel Didier est plus précise que l'idée de suivre l'ensemble de la chaine statistique. On peut expliciter son critère

---

[107] Didier, 2009, *Op. Cit.*

de circonscription du terrain de la manière suivante : l'enquête doit porter sur les lieux et les moments où les problèmes relatifs à la statistique agricole sont posés par les acteurs. Certes, il existed'autres éléments qui préexistent à la statistique — ce qu'il appelle le « plasma » — comme les champs des fermiers, la récole des grains, l'entreposage dans des silos, etc. Pour autant, le travail du sociologue des statistiques commence en même temps que celui du statisticien agricole : au moment où un élément du plasma est saisi comme une composante statistique. Dans le récit de Didier, la première opération orientée par le travail statistique, c'est la confection d'une liste de noms de fermiers qui deviennent alors des informateurs statistiques.

Il est possible de mobiliser ce critère sur les comptes nationaux : premièrement, il suffit de localiser les lieux et les moments où le problème de la mesure de l'économie nationale comme objet global commence à se poser. Or, celui-ci survient à un endroit bien précis — au sein du ministère de l'Économie et des Finances, dans le département des comptes nationaux de l'Insee — et à des moments bien précis — lors de ce qu'on appelle une campagne de compte, qui s'étend de septembre à mai (pour les comptes annuels), et chaque trimestre pour les comptes trimestriels.

De plus, il faut être attentif aux marges du site d'enquête, c'est-à-dire les moments de mises en comptabilité nationale des données — par exemple, l'interface de passage entre les statistiques d'entreprises et les comptes des entreprises non financières — ainsi que les échanges avec les usagers des chiffres — comme les exigences de l'Union européenne ou de la Direction Générale du Trésor. Pour qui veut suivre les enjeux de la production, les opérations de travail, les modalités de fabrication du chiffre, c'est bien là et là seulement qu'il est possible d'en rendre compte.

À cet égard, j'ai réalisé la majorité de mon enquête au département des comptes nationaux de l'Insee, auprès d'une soixantaine de personnes réunies en trois grandes divisions, elles-mêmes réparties en sections. De plus, j'ai enquêté sur quelques marges du département, comme les interactions avec les statistiques d'entreprises, ou encore les liens avec l'Union européenne.

4.2. Ouverture du terrain

J'ai ouvert mon terrain en novembre 2014, à l'occasion du 15e colloque de l'Association de comptabilité nationale. J'ai profité de la présence du directeur des comptes nationaux de l'Insee pour venir lui parler. Recommandé par une collègue de Dauphine, je lui

ai exposé mon projet d'étudier la fabrique du PIB. D'accord sur le principe, il m'a accordé un entretien en janvier 2015. C'est la première fois que je me suis rendu à l'Insee, dans le bâtiment MK2, à quelques centaines de mètres du bâtiment principal, sur la commune de Malakoff.

De cet entretien, j'ai retiré un certain nombre d'informations formelles sur l'organisation du département des comptes, ainsi que les contacts des différents chefs de division. Entre janvier et juillet, j'ai réalisé une première série d'entretiens exploratoires avec les chefs de division puis de sections. J'ai pu saisir la répartition générale du travail, sa temporalité en fonction des différentes sections, ainsi que quelques informations sur la nature des tâches réalisées par les agents. Cela m'a également permis de me faire connaître auprès d'une vingtaine de personnes au département des comptes. Durant cette période, j'ai eu l'occasion de nouer des liens privilégiés avec certains agents, dont un retraité de l'Insee toujours présent au département, qui a œuvré, à ma demande, à mon introduction au sein de l'équipe. Lors d'une réunion de direction, courant juin, il a évoqué ma situation de doctorant, mon projet de thèse sur la fabrique des comptes nationaux et du PIB, et ma volonté de suivre une campagne de compte à partir de septembre 2015.

Je n'ai pas eu beaucoup d'échos sur ce qui s'est dit lors de cette réunion si ce n'est deux éléments. Le premier, c'est que ma démarche avait été accueillie favorablement. Je n'ai pas pour autant eu de statut officiel : mon contact m'a simplement signalé que ma présence avait été acceptée, que j'avais l'autorisation de prendre contact avec les membres du département, que les responsables de divisions et de sections étaient au courant, et que personne ne s'étonnerait de me voir déambuler dans les couloirs. La seule dimension officielle de mon introduction au sein du département fut un courrier de remerciement envoyé par mes encadrant.es de thèse au directeur des comptes nationaux. Le deuxième élément qui est ressorti de ce comité de direction, c'est qu'on m'avait autorisé à assister à la réunion de rentrée du département, début septembre, ainsi qu'aux séances de formations dédiées aux nouvelles recrues, qui débutaient quelques jours plus tard. À noter que si la réunion de rentrée n'accueille généralement pas de visiteurs, la formation est en réalité ouverte à tous, sur demande, même si la majorité des auditeurs se compose des nouvelles recrues du département, et de quelques personnes issues d'autres départements de l'Insee ou d'autres ministères.

4.3. Entrée au département des comptes nationaux

C'est lors de la réunion de septembre qu'a débuté un terrain plus intensif aux départements des comptes, dans une salle de réunion du bâtiment principal de l'Insee – MK1, aux abords du périphérique sud de la capitale[108]. Outre un certain nombre d'enjeux évoqués pour la campagne à venir, la réunion a été l'occasion pour chaque personne de se présenter en quelques mots. Ne coupant pas à la règle, j'ai dû expliquer rapidement mon statut et les raisons de ma présence ici. Cela m'a valu quelques discussions à l'issue de la réunion, et de nouveaux contacts pour des entretiens à venir. Quelques jours plus tard, la séance de formation dédiée aux nouveaux arrivants a débuté. Dispensée par les agents de l'Insee déjà en poste au département, il s'agissait de présentations formelles de la comptabilité nationale telles qu'on les trouve dans les manuels, quoique de manière plus approfondie et plus opérationnelle. J'ai appris plus tard combien ces formations étaient importantes : il existe une règle de rotation à l'Insee, qui stipule que les agents ne doivent pas passer plus de trois ans sur leurs deux premiers postes. Il faut savoir que le département renouvelle tous les ans le tiers de son effectif. Il y a donc un besoin important de formation des nouvelles recrues, qui ne maitrisent généralement pas ou peu les outils de la comptabilité nationale.

4.4. Suivi d'une campagne de comptes annuelle et des comptes trimestriels

Les mois qui suivirent, d'octobre à mai, m'ont permis de suivre le cœur de l'activité des comptables nationaux, ce qu'ils appellent la « campagne de compte », c'est-à-dire la période durant laquelle ils produisent les comptes de la nation. Cette deuxième phase de l'enquête a été l'occasion de développer les outils classiques de la démarche ethnographique. J'ai pu obtenir des informations « en direct » sur le travail en train de se faire, et compléter largement les premières données collectées lors des entretiens. Cela m'a notamment permis de rentrer beaucoup plus en profondeur dans les opérations ordinaires sur les comptes nationaux, grâce aux explications en situation au cours d'entretiens répétés, et aux nombreux documents que les agents produisaient. Durant cette deuxième phase, j'ai également mené des observations

[108] Depuis, les bâtiments de l'Insee ont déménagé non loin de là, à Montrouge, avenue Verdier.

classiques lors de réunions de service. N'ayant pas de statut officiel, et encore moins de fonction particulière au département des comptes, j'ai administré mon terrain semaines après semaine, en prenant rendez-vous avec chaque agent pour recueillir des informations sur son travail. Aussi, ma présence au sein des locaux n'était pas permanente durant la campagne de compte. Elle était néanmoins régulière, étant donné que j'avais généralement plusieurs entretiens par semaine. À côté de la campagne de comptes annuelle, j'ai également suivi le travail sur les comptes trimestriels.

En parallèle, j'ai exploré les marges du département des comptes, c'est-à-dire les personnes à l'interface entre le département des comptes et un autre bureau. J'ai par exemple mené quelques entretiens avec des membres de la statistique d'entreprises, dont les données sont déterminantes pour la confection des comptes d'entreprises ; j'ai rencontré des producteurs d'indices (de volume ou de valeur) qui sont mobilisés pour le chiffrage du PIB en volume ; ou encore des personnes proches de l'Union européenne, qui s'intéressent de près à la comptabilité nationale.

4.5. Clôture du terrain

Les mois d'avril et mai ont été l'occasion de faire des entretiens réflexifs sur la campagne de comptes qui s'est déroulée. Fort des données que j'avais recueillies, j'ai pu revenir, avec les personnes que j'avais suivies, sur les moments importants de la campagne. J'en ai aussi profité pour réaliser une série d'entretiens plus approfondie avec les personnes dédiées à l'approche trimestrielle des comptes nationaux, dont le statut est un peu à part. S'il faut situer un moment de clôture, mon terrain s'est terminé à l'été 2016. Cependant, je suis retourné de manière sporadique à l'Insee dans les mois qui ont suivi, ainsi qu'en 2017, afin de collecter des éléments complémentaires sur des points précis.

5. Arguments par chapitre

Comment le département des comptes fabrique-t-il l'objectivité comptable caractéristique de la représentation de l'économie nationale ? De quoi est faite cette représentation réalisée par les comptables nationaux de l'Insee ? L'argument principal que j'avance dans la thèse consiste à dire que l'économie nationale telle que nous la connaissons au travers des comptes nationaux (c'est-à-dire comme un objet global et évolutif) est une

forme possible de représentation de l'économie qui doit être produite au cours d'une activité comptable spécifique, au sein d'une organisation publique.

La première partie s'intéresse à l'organisation bureaucratique de la mesure de l'économie nationale française, en mettant en avant le caractère collectif, coûteux et distribué d'une telle entreprise. Elle insiste sur l'ensemble de règles, administratives (organisation de l'Insee, profils des agents, etc.) et métrologiques (un cadre comptable stabilisé dans des documents de référence) qui régissent le travail de chiffrage, et qui participent à problématiser une forme d'indépendance statistique (chapitre 1). Elle donne également à voir toute l'organisation productive qui aboutit à une représentation de l'économie. Pour accomplir sa mission (produire les comptes de la nation), le département des comptes est structuré autour de tableaux comptables préétablis, où chaque équipe se voit attribuer un « morceau de tableau ». L'activité est décrite comme un travail d'articulation entre les catégories comptables et de multiples données, en suivant une double dynamique — ce que j'appelle le circuit de totalisation et les itérations (chapitre 2).

La deuxième partie étudie le processus de production du global à proprement parler. Elle revient sur le rôle des mécanismes comptables qui organisent la représentation de l'économie, en définissant des entités, leurs relations, et leurs modalités de totalisation au sein d'un système, toujours sous une forme monétaire (chapitre 3). En dépit de ce système cohérent, le suivi de l'activité concrète sur les catégories comptables montre la manière dont l'économie française n'est pas « déjà là ». Elle prend peu à peu consistance au cours d'opérations de travail, allant de l'identification et de leur collecte, jusqu'à la mise en compte et la totalisation, sans oublier les opérations spécifiques d'arbitrage, où les comptables nationaux cherchent la manière la plus solide de raconter l'économie dans son ensemble (chapitre 4).

La troisième et dernière partie se penche sur la façon dont la représentation de l'économie est inscrite dans la durée. À l'instar de la production du global, le caractère évolutif de l'économie doit être savamment mis en place et maintenu par les comptables nationaux. Je montre qu'il existe trois dispositifs de stabilité — les standards, la discipline des pratiques, et l'arbitrage temporel — qui assurent la continuité de la mesure dans le temps, et permettent de raconter l'évolution de l'économie dans la note de diffusion (chapitre 5). Le dernier chapitre (chapitre 6) montre un des liens existant entre les qualités spécifiques de la représentation de l'économie et ses usages de gouvernement, en considérant le problème de la stabilité de la mesure dans le temps. Classiquement utilisés pour la prévision économique, les comptes nationaux français sont mis sous tension dès lors qu'ils sont mobilisés pour d'autres fins. Leur

utilisation pour la surveillance européenne des déficits publics constitue un cas exemplaire de cette tension : en prenant les comptes nationaux indépendamment des opérations d'arbitrage sur la stabilité temporelle, l'Union européenne met à mal la cohérence temporelle de la représentation, élément indispensable de la prévision macroéconomique. Elle produit une autre représentation de l'économie, permettant d'autres usages — la surveillance des déficits — en assurant une plus forte comparabilité spatiale des comptes entre les États membres.

Partie I

L'organisation bureaucratique de la mesure

La première partie de la thèse porte sur l'organisation bureaucratique de la mesure. Elle rend visible ce que l'objectivité comptable de l'économie nationale doit à l'existence d'une organisation administrative pérenne, au sein de laquelle le département des comptes est à même de poursuivre un objectif clair, à savoir, produire les comptes de la nation.

Le premier chapitre s'intéresse aux règles qui régissent l'organisation statistique à l'Insee en général, et au département des comptes nationaux en particulier. J'insiste notamment sur la position particulière de l'Insee, à la fois administration publique au sein du ministère de l'économie et des finances français, et organisation qui proclame son autonomie vis-à-vis du politique. L'omniprésence et la stabilité des règles, aussi bien administratives que comptables, est une manière d'afficher une forme d'indépendance de l'institution et des travailleurs du chiffre dans l'espace public.

Le deuxième chapitre étudie le département des comptes nationaux de l'Insee comme une organisation productive, en prenant au sérieux sa mission principale : produire les comptes nationaux de la France pour une année ou un trimestre. L'activité comptable y est décrite comme un travail d'articulation entre des catégories comptables préétablies d'une part, et des données glanées auprès de différents fournisseurs de l'autre. Je montre ainsi le rôle central joué pour les tableaux comptables dans la répartition des tâches, et les dynamiques de travail originales qui se déploient autour, dont la teneur se distingue à la fois d'un travail statistique « classique », et d'une activité de comptabilité privée.

Chapitre 1 — Administration du chiffre et indépendance

Introduction

Comme l'évoque l'étymologie du terme, la statistique est liée à l'essor de l'État moderne. Les catégories de la science statistique ont ainsi participé au développement de bureaucraties publiques capables de produire des chiffres pour les besoins de gouvernement[109]. En sciences sociales, une série de travaux ont ainsi proposé d'appréhender les organisations statistiques comme des institutions publiques à part entière, qu'il était possible de décrire avec les outils de l'histoire et de la sociologie administrative, ainsi que de la science politique[110]. Dès les années 80, William Alonso et Paul Starr publient un ouvrage collectif intitulé *the politics of numbers*, insistant sur les aspects administratifs et étatiques de la statistique publique[111]. Cette dernière est structurée par une organisation formelle abritant des agents de l'État recrutés suivant des règles standardisées, elle est travaillée par des politiques publiques de quantification[112], et traversée par des rapports de pouvoir en son sein. En France, plusieurs études ont insisté sur le cadre institutionnel inhérent à la statistique

[109] Ce lien entre la statistique et l'État constitue le fil conducteur des réflexions d'Alain Desrosières dans la cadre de sa sociologie historique de la quantification. Dans Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, il insiste ainsi sur le rôle de la statistique dans la construction et la consolidation de l'institution étatique. À partir des années 2000, sa réflexion sur la politique des statistiques se fonde sur l'étude de la relation entre forme de connaissance chiffrée et mode de gouvernement. Voir notamment Desrosières, Alain, 2008, « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et la statistique », dans Desrosières, Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique tome 1*, Paris, Presses des Mines ; mais également son livre posthume Desrosières, Alain, 2014, *Prouver et gouverner*, Paris, La Découverte.

[110] Parmi les nombreux travaux sur la notion d'institution, on citera Lagroye, Jacques et Offerlé, Michel (dir.), 2011, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.

[111] Alonso, William et Starr, Paul (éd.), 1987, *The politics of numbers*, Naw York, Russell Sage Foundation.

[112] Dans l'introduction au numéro spécial de la Revue Française de Socio-économie intitulé « politiques des quantifications », Fabrice Bardet et Florence Jany-Catrice déplient les divers sens possibles de la notion de politique à propos de la statistique. Une des acceptions qui peut sembler évidente, mais souvent négligée, c'est l'idée selon laquelle les quantifications font l'objet d'une politique publique : au même titre qu'il existe une politique des transports ou de la santé, il existe une politique des quantifications. Bardet, Fabrice et Jany-Catrice, Florence, 2010, « Les politiques de quantification », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/1 n° 5, p. 9-17.

publique : Béatrice Touchelay sur les statisticiens de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)[113], Martine Mespoulet sur les bureaux de statistique soviétique[114], Étienne Penissat sur les membres de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES)[115], rendent ainsi visibles le cadre hiérarchique des institutions statistiques lié aux standards plus généraux de l'administration, les types d'acteurs qui y rentrent et les stratégies qu'ils déploient pour se maintenir et se légitimer dans l'institution, ou encore les contraintes qui pèsent sur leur action. Sur le cas spécifique de la comptabilité nationale, on peut citer les travaux de François Fourquet[116] et de Thomas Angeletti[117] sur l'histoire des comptes nationaux dans l'administration, mais également ceux de Boris Samuel, sur les calculs macroéconomiques dans les institutions publiques dans plusieurs pays d'Afrique ainsi qu'en Guadeloupe[118].

Une thématique récurrente portée par les institutions statistiques, c'est la notion d'indépendance. Mobilisé ici, le terme « indépendance » renvoie généralement à l'affirmation d'une frontière entre la mesure scientifico-administrative d'une part, et la décision politique de

---

[113] Touchelay, Béatrice, 2000, « L'Insee, histoire d'une institution », *dans* Beaud, Jean-Pierre et Prévost, Jean-Guy, *L'Ère du chiffre*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

[114] Mespoulet, Martine, 2008, *Construire le socialisme par les chiffres. Enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991*, Paris, INED.

[115] Penissat, Étienne, 2009, *L'État des chiffres. Sociologie du service statistique et des statisticiens du ministère du travail et de l'emploi (1945-2008)*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales. Centrée sur le cas des statisticiens du ministères du travail (la DARES), cette thèse se veut une réflexion générale sur la production des chiffres au croisement de la science et de l'État.

[116] Fourquet, François, 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan,* Paris, Éditions Recherches.

[117] Dans un article de 2011, Thomas Angeletti évoque notamment les usages de la comptabilité nationale en matière de modélisation macroéconomique, avec l'exemple du modèle physico-financier et les politiques économiques qui en découlent à la fin des années 60. Voir Angeletti, Thomas, 2011, « Faire la réalité ou s'y faire ? La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970 », *Politix*, 2011/3 n°95, p. 47-72. Voir également son travail de thèse Angeletti, Thomas, 2013, *Le laboratoire de la nécessité. Économistes, institutions, et qualifications de l'économie*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

[118] Samuel, Boris, 2013, *L'instauration macroéconomique du réel. Formalités et pouvoir au Burkina Faso, en Mauritanie et en Guadeloupe*, thèse de doctorat en sociologie politique, Sciences Po Paris. Dans cette thèse, l'auteur développe notamment un argument sur la porosité de la frontière entre science et politique au sein des instituts statistiques. Voir également le dossier de *Politiques Africaines* de 2011 « La macroéconomie par le bas » dirigé par Béatrice Hibou et Boris Samuel, mais également Samuel, Boris, 2016, « Étudier l'Afrique des grands nombres », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2016/4 n°71, p. 897-922. Dans la même veine, on pourra utilement se référer à Jerven, Morten, 2013, *Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Ithaca, Cornell University Press.

l'autre. C'est l'idée d'une forme d'autonomie de l'administration statistique face à celles et ceux qui ont accédé aux postes de gouvernement par le biais de la compétition partisane[119], autonomie qui serait au principe de la qualité du travail statistique[120]. L'idée d'indépendance peut sembler *a priori* paradoxale : comment concilier une position institutionnelle au cœur de l'État, et, dans le même temps, affirmer une autonomie vis-à-vis de l'État ? Les travaux de sciences sociales se sont penchés sur la question, non pour dénoncer le caractère impossible ou illusoire de l'indépendance, mais pour analyser la manière dont les institutions statistiques résolvaient en pratique ce problème. Comment l'institution statistique travaille-t-elle à son autonomie vis-à-vis du politique ? Comment parvient-elle à maintenir une frontière entre science et politique ?

L'historien des sciences Théodore Porter fournit des éléments de réponse à cette question. Dans son ouvrage désormais classique, *Trust in numbers*[121], il évoque la notion d'indépendance avant tout comme un problème de confiance contre une éventuelle corruption du savoir : le risque, pour une administration publique chargée de produire des chiffres dans un régime démocratique moderne, c'est le soupçon d'arbitraire, d'intrusion des subjectivités personnelles dans le processus de chiffrage. Pour assurer la confiance, il faut alors évacuer tout soupçon d'arbitraire, par le biais d'une technologie de confiance. Cette technologie, c'est la règle, qui une fois instituée, est suffisamment stable pour s'affranchir des idiosyncrasies personnelles lors du travail de chiffrage. Porter utilise à ce propos la notion d'objectivité mécanique, soit l'empilement des règles et des protocoles de production permettant d'une part d'évacuer l'arbitraire au moment du chiffrage en réduisant au

---

[119] C'est cette idée de frontière qui est reprise par Touchelay, Béatrice, 2013, « Éditorial. La statistique publique, des chiffres sans histoire ? », *Revue-Française de Socio-Économie*, 2013/2, n°12, p. 5-14. On peut notamment lire en page 13 : « Dans ce contexte, la « formidable révolution » que l'on peut souhaiter, c'est que les gouvernements s'engagent à préserver les conditions sociales et politiques qui faisaient la solidité des chiffres, c'est-à-dire une statistique indépendante du pouvoir et au service de la collectivité, accessible à tous ».

[120] La frontière entre science et politique n'est pas seulement le problème de la statistique publique, c'est un problème qui traverse la production moderne du savoir en général. Sur la construction d'une science distincte de la politique, voir Shapin, Steven et Schaffer, Simon, 1986, *Leviathan and the air pump : Hobbes, Boyle, and the experimental life*, Princeton, Princeton University Press et Latour, Bruno, 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte. Sur les usages politiques des sciences et la construction d'une expertise indépendante au service de l'action, voir Jasanoff, Sheila (Ed.), 2004, *States of knowledge. The co-production of science and the social order*, London & New York, Routledge.

[121] Porter, Theodore, 1995, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press.

maximum les capacités de choix en situation ; d'autre part, d'assurer des formes de justifications publiques concernant la production des chiffres, garantissant confiance et légitimité dans les quantifications administratives. Ainsi, l'indépendance de la production statistique, c'est l'évacuation des subjectivités individuelles lors du travail, et la capacité à se justifier publiquement, par le biais de règles stables, de standards[122].

Dans ce chapitre, nous allons étudier les ressorts de l'indépendance à l'Insee, et plus spécifiquement au département des comptes. Puisque nous avons vu avec Porter que l'indépendance renvoyait essentiellement à la fixation de règles stables, il est possible de poser les questions suivantes : quelles règles, permettant à l'Insee, et au département des comptes, d'afficher une forme d'indépendance vis-à-vis du politique ? Selon quels standards l'institution résout-elle, en pratique, le problème de l'indépendance ?

Le chapitre se présente en deux parties. Dans la première, je vais me pencher sur les règles administratives qui traversent le département des comptes nationaux de l'Insee (1). La seconde partie insistera sur les règles liées à la mesure de l'économie nationale (2).

L'argument du chapitre consiste à dire que l'indépendance du département des comptes nationaux de l'Insee est attachée à deux formes de règles stables, administratives et scientifiques.

1. Des règles administratives

Dans cette première partie, nous allons explorer les règles administratives qui assurent à l'institution une certaine stabilité, de nature à garantir la confiance du public dans les chiffres. Nous verrons tout d'abord les règles organisationnelles qui régissent l'Insee et le département des comptes (1.1.). Ensuite, je me pencherai sur le profil des agents de l'Insee, dont l'origine répond également à des règles précises (1.2.). À chaque fois, l'idée n'est pas de déplier les règles pour elles-mêmes, mais d'insister sur leur rôle dans la problématisation de l'indépendance statistique.

---

[122] Je reviendrai dans le chapitre 5 sur cette notion de standard. Toujours en partant de Porter, l'idée ne sera plus de développer un argument uniquement sur la forme du standard – c'est-à-dire l'effet de stabilité qu'il produit – mais également sur l'objet que vise le standard – l'objectif d'une administration statistique n'est pas seulement de se doter de règles stables, mais bien, *in fine*, de mesurer de manière satisfaisante des phénomènes économiques et sociaux. Tout le problème réside précisément dans la caractérisation de cette mesure « satisfaisante ».

1.1. Le département des comptes et l'administration publique

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) est une des nombreuses directions générales du ministère de l'économie et des finances français. Placée au cœur de l'administration française, cette organisation fait figure de référence dans l'espace public en matière statistique : depuis sa création en 1946, elle abreuve régulièrement les autorités publiques, les entreprises, ainsi que les particuliers, d'une information économique et sociale. Disposant de nombreuses antennes en région, c'est principalement sur l'Insee comme administration centrale nationale que je vais me pencher. Au moment où j'ai commencé mon enquête, les locaux de l'Insee étaient constitués de deux bâtiments situés entre Paris et Malakoff, ville de banlieue au sud de la capitale. Le premier bâtiment (MK1), en bordure du périphérique, constituait le siège de l'institut, et abritait la majorité des équipes. Il s'agissait d'un grand édifice en béton grisâtre de 12 étages, qui comportait trois ailes reliées à une sorte de noyau central. Les différentes ailes arboraient toutes de larges fenêtres. Le second bâtiment (MK2) logeait à quelques centaines de mètres de là le reste des équipes de l'Insee, dont le département des comptes nationaux. Si sa forme rectangulaire était plus classique, et sa taille moins imposante — cinq étages — on y retrouvait les mêmes grandes dalles grises et les mêmes fenêtres qu'au siège. Depuis 2018, les agents de l'Insee sont réunis dans un seul et même bâtiment totalement rénové à quelques pas des anciens locaux, avenue Verdier à Montrouge.

1.1.1. Le droit et les textes publics consacrent l'indépendance statistique

Pour mener à bien son activité, l'Insee s'appuie sur un certain nombre de textes, de règles écrites, qui insistent sur l'indépendance spécifique dont jouit l'institution. L'indépendance statistique est notamment consacrée dans le droit. Elle est présente dans la loi n° 51-711 du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques[123], qui insiste sur l'indépendance professionnelle des statisticiens publics. Elle est

[123] Loi du n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques est le texte de base de la statistique publique. Elle est modifiée par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 – art. 144. La dernière version consolidée date du 08 avril 2019.

affirmée dans le code des bonnes pratiques de la statistique européenne[124], un document de 20 pages découpé en différents « principes », et dont le premier est dédié à l'indépendance professionnelle des statisticiens. Elle est également garantie par l'Autorité de la Statistique Publique[125], qui veille à l'indépendance professionnelle des statisticiens. On retrouve enfin la notion d'indépendance sur le site internet de l'Insee, qui reprend les principes du code de bonnes pratiques :

> *« Dans son article 1er, la loi statistique française stipule que « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle »*[126].

Dans cette citation, on retrouve essentiellement trois éléments : l'indépendance se joue au niveau de la conception statistique (construire des enquêtes), de la production statistique (le travail de chiffrage à proprement parler), et de la diffusion statistique (publicisation des chiffres). Ces trois éléments sont intéressants, car, dans la pratique, ils ne problématisent pas de la même manière la notion d'indépendance — seule la diffusion reconduit l'idée de frontière étanche entre science et politique.

Conception :

Au stade de la conception, il n'y a justement pas de distinction nette entre l'institution statistique d'une part, et les préoccupations politiques de l'autre ; puisque la conception statistique est justement là pour les besoins du gouvernement. Dans ce cas de figure, l'indépendance statistique consiste essentiellement en trois éléments. Premièrement, la

---

[124] Union Européenne, 2018, *Code des bonnes pratiques de la statistique*, Office des publications de l'Union Européenne.

[125] L'Autorité de la Statistique publique a été créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, et mise effectivement en place le 1er janvier 2009. Elle est composée de neuf membres nommés diverses institutions publiques : conseil des ministres, assemblée nationale, sénat, conseil économique et social, conseil national de l'information statistique, cour des comptes, inspection générale des finances, inspection générale des affaires sociales, ministre de l'économie. Elle est présidée par Dominique Bureau, ancien élève de l'école Polytechnique, ingénieur des Ponts et Chaussées. Au cours de sa carrière, il a eu différents postes au ministère de l'économie et des finances et à l'environnement. Il est aujourd'hui directeur général du Conseil Économique pour le Développement Durable, une commission consultative auprès du ministre chargé du développement durable.

[126] *Principe 1 : indépendance professionnelle*, site internet de l'Insee, [consulté le 08/04/2019], https://www.Insee.fr/fr/information/2020257.

conception statistique est une activité collective, qui n'est ni circonscrite à l'Insee ni dictée par un ministère. En France, cette dimension collective est assurée par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Il s'agit d'une organisation publique chargée de la concertation entre les producteurs de statistiques et les usagers. Il rassemble des représentants du monde politique, administratif, syndical, associatif, universitaire, et des organismes professionnels. Au sein du CNIS, le comité du label examine les nouveaux projets d'enquêtes statistiques proposés par l'Insee et les services statistiques ministériels. Deuxièmement, la validation de nouvelles enquêtes statistiques s'appuie sur une préoccupation scientifique. Le comité du label est chargé d'évaluer sa pertinence à la fois pour les usagers et du point de vue des canons de la science statistique. Troisièmement, l'indépendance se donne à voir dans le caractère relativement stable des travaux statistiques : les enquêtes sont vouées à durer, indépendamment des gouvernants qui en font parfois la demande. La production des comptes nationaux de l'Insee est exemplaire à cet égard, puisque le département des comptes se prévaut de séries longues remontant jusqu'en 1949.

Production :

La qualification de l'indépendance statistique concernant la production, c'est-à-dire l'activité de chiffrage proprement dit, diffère de celle de la conception. Elle n'est pas non plus liée à une distinction nette d'avec la politique. Ici, elle se donne à voir sous la forme d'un ensemble de standards que les travailleurs et travailleuses du chiffre doivent appliquer lors de leur travail. Dans le cas de la comptabilité nationale, on en trouve de nombreux : tableaux préétablis, définitions écrites et entérinées au niveau européen et international dans des manuels et des nomenclatures, canaux de récupérations de sources pérennes, autant d'éléments stables qui concourent à l'existence de ce que l'historien Théodore Porter appelle l'objectivité mécanique.

Diffusion :

L'indépendance statistique en matière de diffusion se rapproche de l'opposition classique entre science et politique. Comme on peut le lire sur la page du site internet de l'Insee concernant l'indépendance professionnelle, « Les publications statistiques sont clairement distinguées des communiqués politiques et diffusées séparément »[127]. On retrouve

[127] *Ibid.*

l'affirmation publique d'une autonomie du chiffrage vis-à-vis de toute sorte de pressions, notamment de celles qui pourraient émaner du gouvernement. À ce titre, la diffusion des statistiques est soumise à des règles précises, dans la lignée du code de bonnes pratiques de la statistique européenne[128]. Tous les 25 du mois, l'Insee publie un calendrier précis, indiquant la date et l'heure de publication des principaux indicateurs économiques — entre 7h30 et 8h45 pour les comptes nationaux — afin d'assurer à tous les utilisateurs la même information au même moment. Il existe deux exceptions à cette règle : le cabinet du ministère de l'Économie et des Finances d'une part, qui reçoit les informations la veille entre 18h et 21h, et peut préparer ses éléments de langage pour la diffusion du lendemain ; les journalistes des agences de presse d'autre part, 30 minutes avant la publication officielle, pour préparer leurs communiqués. Ces exceptions sont soumises à un « embargo » : il leur est interdit de rendre publics les chiffres récupérés avant la diffusion officielle. En pratique cet embargo est parfois rompu. Dans ce cas de figure, l'Insee s'engage à diffuser au plus vite les chiffres, afin de rétablir l'égalité d'accès à l'information. Une autre stratégie consiste à retarder le moment de l'envoi au cabinet du ministre. C'est le cas de l'envoi des comptes nationaux des administrations publiques, dont l'envoi est passé de 18h à 21h la veille au cabinet du ministre.

> *« À chaque fois qu'on fait une info rapide, on envoie au cabinet du ministre. Cette année on l'a fait mais beaucoup plus tard – pas à 18h comme d'habitude, mais à 21h. […] il y en a marre qu'il y ait des ruptures d'embargo. Ils reçoivent les chiffres mais ils sont censés se taire jusqu'à 7h30 le matin. Mais par le passé, certains ministres rompent l'embargo. Ils sont interviewés en radio à 7h du mat et parlent avant qu'on publie. Pour cette campagne, on a décalé l'envoi au cabinet à 21h »*[129].

1.1.2. La hiérarchie administrative à L'Insee et au département des comptes

Comme dans toute administration, L'Insee est structuré par des échelons hiérarchiques précis[130]. On retrouve à sa tête le directeur général — Jean-Luc Tavernier[131] —

---

[128] *Diffusion des indicateurs statistiques sous embargo*, site internet de l'Insee, [page consultée le 09/04/2019], https://www.Insee.fr/fr/information/3324135.

[129] Entretien du 13/05/2016 avec la cheffe de la section des administrations publiques.

[130] On trouvera l'organigramme complet de l'Insee en annexe, page 376.

[131] Jean-Luc Tavernier est un haut fonctionnaire français né en 1961. Passé par l'École Polytechnique, il suit une formation à l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE) pour intégrer le corps des administrateurs de l'Insee. Entre les années 80 et 90, il occupe différents postes au ministère de l'économie et des finances français. Durant les années 90, il est conseiller pour le secrétaire

auquel est rattaché un secrétariat général. Viennent ensuite des directions en charge de différentes thématiques statistiques : la méthodologie et la coordination (direction de la méthodologie et de la coordination statistique internationale) ; les entreprises (direction des statistiques d'entreprises) ; la démographie et les statistiques sociales (direction des statistiques démographiques et sociales) ; les statistiques économiques (direction des études et synthèses économiques) ; la diffusion et les instituts régionaux (direction de la diffusion et de l'action régionale). Les différentes directions sont à leur tour composées de départements. Sur le schéma ci-dessous, j'ai rendu visibles les départements de la direction des études et synthèses économiques. On y trouve en tout et pour tout trois départements : la conjoncture, les études économiques, et les comptes nationaux, qui nous intéressent tout particulièrement, puisque c'est au sein de cette entité que les comptes de la nation sont produits trimestriellement et annuellement.

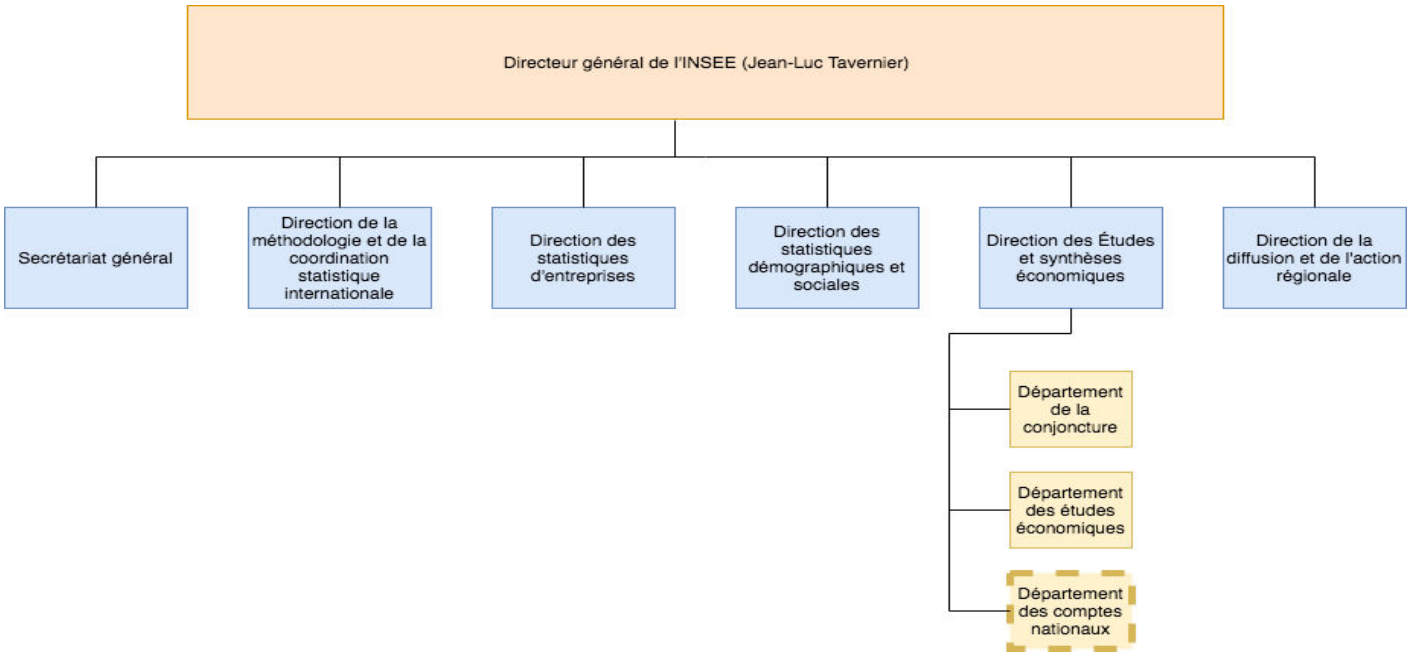

Image 1 – L'organigramme simplifié de l'Insee. Seuls les départements de la direction des études et synthèses économiques sont visibles. En bas, on aperçoit le département des comptes nationaux. Source : Quentin Dufour, d'après l'organigramme de l'Insee.

---

d'État à la santé et le ministre du Travail. Il dirige l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale à partir de 2005. Après avoir participé à la construction du programme économique du candidat à la présidentielle Nicolas Sarkozy durant la campagne de 2007, il devient directeur de Cabinet d'Éric Woerth (alors ministre du Budget) de 2007 à 2009. Il intègre le Commissariat Général à l'Investissement en 2010. En 2012, il a été nommé par le président Sarkozy Directeur Général de l'Insee. L'engagement politique de M. Tavernier appelle des commentaires sur la notion d'indépendance, j'y reviendrai dans quelques pages à propos des profils des agents de l'Insee.

Le département des comptes nationaux est dirigé par un administrateur de l'Insee — Ronan Mahieu[132]. Celui-ci est appuyé par des adjoints, ainsi que par des personnes investies de missions spécifiques. Le département a deux missions officielles : premièrement, prendre en charge les méthodes et les concepts des comptes nationaux, notamment en ce qui concerne l'interprétation du système européen des comptes. Deuxièmement, produire et diffuser les comptes annuels et trimestriels. Pour mener à bien ces missions, le département est réparti, à l'instar des autres départements de l'Insee, en plusieurs divisions, elles-mêmes découpées en sections[133]. On dénombre ainsi :

- Une division trimestrielle qui s'occupe de produire les comptes trimestriels. Composée de quatre sections, elle abrite à peu près 13 personnes, qui logent au troisième étage du bâtiment MK2, à côté du département de la conjoncture.
- Deux divisions annuelles qui produisent les comptes annuels : synthèse générale des comptes (quatre sections, 17 personnes) qui occupe le milieu du couloir au premier étage ; et synthèse des biens et services (quatre sections, 17 personnes) dont les bureaux sont regroupés au fond du couloir, sur le même palier.
- Une division concepts et méthodes (9 personnes), qui appuie de manière transverse les autres divisions, et constitue l'intermédiaire privilégié entre le département et l'Union européenne. La division s'étend entre le milieu et le début du couloir du premier étage. À la différence des autres divisions, elle propose deux sections et plusieurs chargés de mission.

---

[132] Ronan Mahieu est un haut fonctionnaire français né en 1973. Après avoir fait l'École Polytechnique et l'ENSAE, il intègre le corps des administrateurs de l'Insee. Il commence sa carrière professionnelle en 1997 comme chargé d'études à l'Insee. Il occupe plusieurs postes au cours des années 2000 : membre de la direction de la prévision du ministère de l'économie, chef du département des statistiques à la CNAF, chef de mission à la DARES, chef de la division des comptes trimestriels au département des comptes de l'Insee, sous-directeur de l'observation de la solidarité à la DRESS. En 2011, il devient chef du département des comptes nationaux de l'Insee. En décembre 2018, il est nommé directeur du développement et des relations institutionnelles à la Caisse des Dépôts et Consignations. Il est remplacé en 2019 par Guillaume Houriez, haut fonctionnaire, administrateur de l'Insee passé par l'ENSAE. Né en 1967, Il a occupé plusieurs postes à responsabilité dans la statistique publique, dont responsable des comptes des administrations publiques et des institutions financières, chef du service régional de la Guadeloupe de la direction interrégionale Antilles-Guyane, chef du bureau comptes des administrations publiques à la Direction générale de la comptabilité publique, ainsi que chef de la division « synthèse générale des comptes » au sein du département des comptes nationaux.

[133] Pour une vision complète de l'organigramme du département des comptes, voir en annexe page 377.

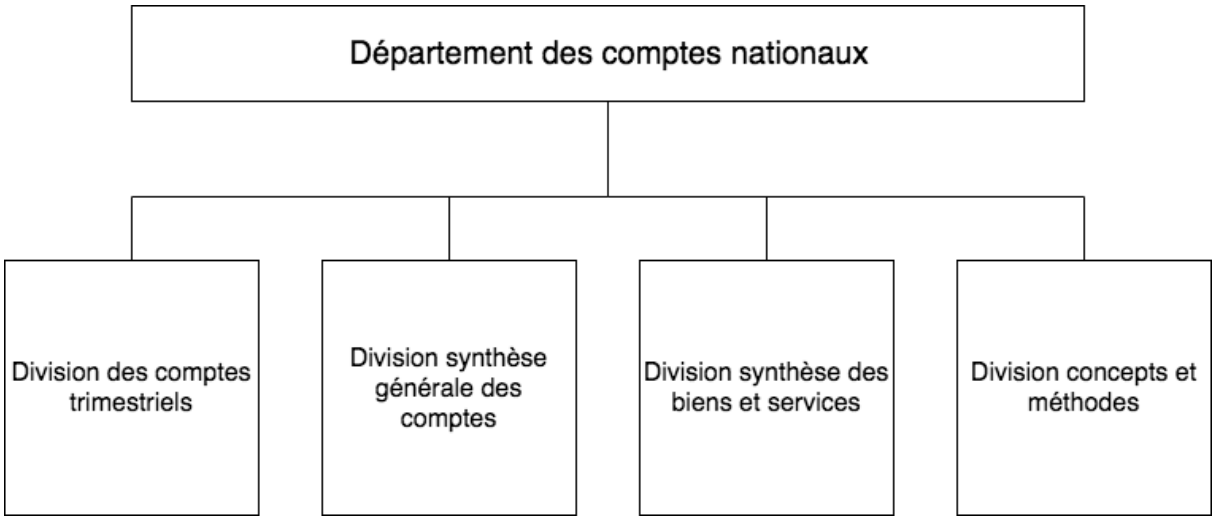

Image 2 – L'organigramme du département des comptes nationaux de l'Insee. Source : Quentin Dufour, d'après l'organigramme interne de la Direction des Études et Synthèses Économiques de l'Insee.

Enfin, le département des comptes coordonne également les travaux d'équipes qui lui sont extérieures, mais néanmoins dédiées à la production des comptes nationaux. Il s'agit d'un contingent d'à peu près 90 personnes réparties dans plusieurs organisations publiques. On peut noter :

- Des unités au sein de la direction des statistiques d'entreprises de l'Insee, qui travaillent notamment sur la production des équilibres ressources-emplois (les « responsables secteurs-produits » de la direction des statistiques d'entreprises).
- Des unités au sein du ministère de l'Économie et des Finances à la direction générale des finances publiques (le bureau CE-1C qui collecte les comptabilités publiques) et à la direction générale du Trésor (principalement les bureaux FIPU 1 et FIPU 2 qui font des prévisions macroéconomiques sur les finances publiques).
- Des unités au sein de la Banque de France, dans le service statistique sur les comptes nationaux (SESOF), qui s'occupent des comptes nationaux financiers.
- Des unités au sein de divers services statistiques ministériels, sur les comptes stellites (santé, logement, protection sociale, transports…).

Là encore, on le voit : la statistique publique s'inscrit dans une organisation stricte qui lui confère une certaine stabilité. Les règles administratives qui régissent les chaines de commandement et la répartition des rôles s'inscrivent dans des temporalités beaucoup plus longues que les individus qui occupent les postes. Comme dans beaucoup de cas, l'inertie de l'organisation ne saurait être infléchie par une seule personne. Cependant, cette inertie est

particulièrement forte dans la mesure où elle s'inscrit dans les standards d'une administration extrêmement vaste.

1.2. Le profil des agents au département des comptes

1.2.1. Origine des comptables nationaux et échelons hiérarchiques

Les personnes qui travaillent à l'Insee sont principalement des statisticiens, généralement passés par les classes préparatoires scientifiques ou BL, des écoles d'ingénieur, ou des formations en économie. L'écrasante majorité des effectifs est constituée de fonctionnaires. Éléments caractéristiques de l'administration bureaucratique moderne, ils ont été recrutés sur concours au titre d'une connaissance spécialisée dans le domaine de la statistique et de l'économie. On peut distinguer plusieurs niveaux de recrutement des fonctionnaires.

Premièrement, les administrateurs, soit le plus haut échelon hiérarchique, principalement dédié aux postes de direction (chef de direction, de département, de division, de section). Il s'agit de hauts fonctionnaires, faisant partie d'un grand corps d'État — le corps de l'Insee[134]. Les administrateurs sont tous passés par l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE) à Paris, une école d'ingénieur spécialisée dans les études économiques et statistiques, qui forme, aux côtés de filières professionnelles classiques, des contingents de fonctionnaires. L'entrée dans le corps des administrateurs de l'Insee est possible par concours externe, par concours interne, ou par voie spécifique – en l'occurrence, les élèves fonctionnaires de l'ENS et de polytechnique ont des places réservées auxquelles ils accèdent en fonction de leur classement dans leur école de rattachement. Deuxièmement, les attachés statisticiens, hiérarchiquement inférieurs aux administrateurs. Ils gèrent la conception et la production des travaux statistiques, et peuvent éventuellement diriger des équipes. À l'instar des administrateurs, on retrouve pour les attachés un site de formation dédié : l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI), basée à Rennes. Comme pour l'ENSAE, l'ENSAI est une école d'ingénieur, spécialisée dans l'information statistique, et

[134] Le corps de l'Insee a été créé en 1941 par le décret n°41-4542 relatif à l'organisation et au fonctionnement du service national des statistiques. Les membres de ce corps – les administrateurs de l'Insee – sont répartis entre la direction générale de l'Insee, et les différents services statistiques ministériels, présents dans divers ministères (économie et finance, travail, santé, etc.).

qui forme aussi bien des fonctionnaires que des étudiants voués à travailler dans le secteur privé. Il est possible d'atteindre le poste d'attaché par concours externe ou interne. Troisièmement, les contrôleurs, qui constituent l'échelon hiérarchique le plus bas. Ces derniers s'occupent de la collecte des données et de leur exploitation. Les contrôleurs sont passés par la classe préparatoire intégrée du Centre de Formation de l'Insee à Libourne (CEFIL).

Ces trois catégories — administrateur, attaché et contrôleur — sont elles-mêmes découpées en différents grades — de bas en haut : deuxième classe, première classe, principal, et hors classe pour les administrateurs. Une fois assignés à un niveau hiérarchique, les agents de l'Insee ont la possibilité de s'élever via les concours internes ou sur demande, en fonction de l'ancienneté. De plus, il existe une certaine souplesse concernant l'accès aux postes en principe réservés aux supérieurs hiérarchiques. Ainsi, un attaché principal peut travailler sur un poste d'administrateur ; tandis qu'un contrôleur principal peut être à un poste d'attaché.

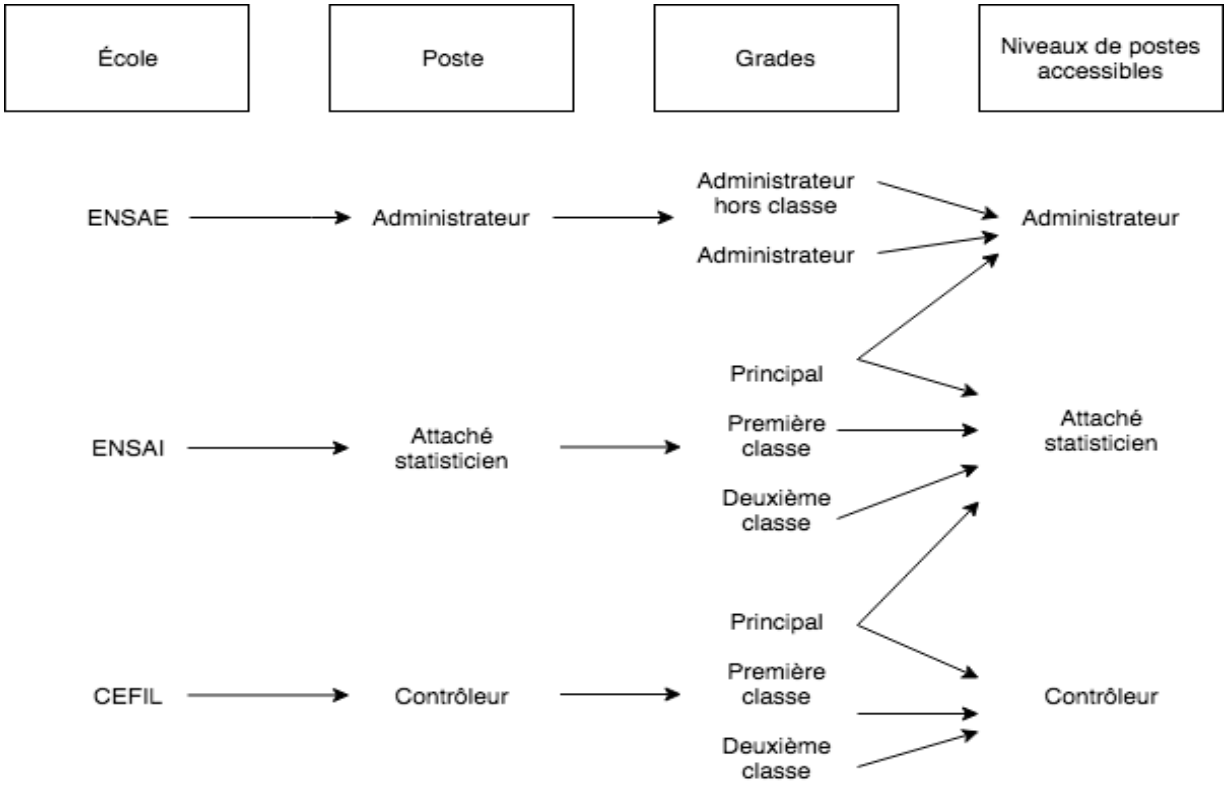

Image 3 – Les différentes écoles, niveaux de postes, grades et postes accessibles à l'Insee. Source : Quentin Dufour

Les échelons hiérarchiques ont des conséquences matérielles en termes de répartition des postes de travail. Le nombre de personnes dans une pièce varie en fonction des grades.

Ainsi, les chefs d'équipes sont seuls (département, division, section), tandis que le reste des équipes est généralement installé par groupes de deux ou trois, dans des endroits plus spacieux, capables d'accueillir plusieurs postes de travail, et parfois les pauses café.

Outre les fonctionnaires qui sont majoritaires, on peut également noter qu'une infime partie des membres de l'Insee sont des contractuels disposant d'une formation statistique, embauchés pour trois ans (une seule personne au département des comptes au moment de mon enquête). Les contractuels sont généralement embauchés pour des raisons ponctuelles d'ajustement de flux, dans des situations où les trois écoles de référence — ENSAE, ENSAI, CEFIL — et/ou la mobilité interne à l'institution ne permettent pas de pouvoir un poste vacant.

1.2.2. La stabilité des fonctionnaires

J'ai évoqué plus haut que le directeur de l'Insee, Jean-Luc Tavernier, avait participé à la campagne du candidat Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007. Il a également été directeur de cabinet d'Éric Woerth, avant d'être nommé directeur général de l'Insee par Nicolas Sarkozy en 2012 (voir la note n°22). Cette anecdote est intéressante, puisqu'elle a eu pour conséquence de poser, dans l'espace public, le problème de l'indépendance de l'institut statistique à l'occasion de la nomination de M. Tavernier. À l'époque, des voix se sont élevées dans l'espace public, du fait de son attachement fort à une famille politique (de droite en l'occurrence), qui serait de nature à contaminer la qualité des quantifications par des considérations partisanes[135]. L'enjeu ici n'est pas de trancher sur le caractère effectif ou non d'une contamination politique de la statistique. Ce que l'on peut noter, c'est surtout les justifications publiques venues appuyer cette nomination : Outre la probité morale reconnue à l'intéressé par des membres d'une famille politique opposée, les justifications se rapportent toutes à un argument sur la stabilité comme gage d'indépendance : stabilité de l'administration d'une part – il est rappelé sa qualité de haut fonctionnaire, son attachement à l'État et à la chose publique, transcendant les préoccupations des partis[136] – stabilité dans la

---

[135] Laurent Mauduit, « Un sarkozyste doit être nommé à la tête de l'Insee », Mediapart, 17 février 2012 [Page consultée le 08/08/2019] ; Le Monde, « Un nouveau "patron" de l'Insee, malgré les propos de M. Sarkozy sur les nominations », 21/02/2012 [Page consultée le 08/08/2019].

[136] « Bien qu'ayant fait à deux reprises du cabinet sous la droite, M. Tavernier est de ces hauts fonctionnaires dont la qualité professionnelle, l'intégrité intellectuelle et le sens de l'État sont reconnues par

mise en œuvre des sciences statistiques d'autre part — on lui prête les qualités de l'analyse rigoureuse qui ne change pas en fonction de la couleur politique[137].

Ainsi, l'indépendance de l'institution statistique aux yeux du public s'affirme également comme une forme de stabilité morale de l'administration. Ce qui est en jeu dans la polémique (relativement limitée il est vrai), qui entoure la nomination de Jean-Luc Tavernier, c'est la stabilité des fonctionnaires eux-mêmes : leur capacité à se conformer à la règle administrative, à abandonner leur point de vue personnel pour respecter les choix collectifs d'organisation et de travail qui ont été encapsulés dans des règles[138].

1.2.3. L'embauche et la rotation des postes à l'Insee

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes recrutées en tant que fonctionnaires, qu'elles soient passées par l'ENSAE, l'ENSAI ou le CEFIL, ne vont pas nécessairement travailler à la direction générale de l'Insee, dans l'un des deux bâtiments que j'ai décrits plus haut (ou, désormais, dans le bâtiment de l'avenue Verdier à Montrouge), ou dans les instituts régionaux. En fait, une partie des agents de l'Insee intègre les services statistiques ministériels. Il s'agit de postes de statisticiens rattachés au ministère de l'économie et des finances ou à d'autres ministères. On retrouve par exemple des agents de l'Insee à la direction générale des finances publiques, mais également au service statistique de la Banque de France (SESOF) ou encore dans le service statistique du ministère du Travail (DARES). En

---

la gauche », Le Monde, « Jean-Luc Tavernier va prendre la tête de l'Insee », 20/02/2012 [Page consultée le 08/08/2019].

[137] Un portrait des Échos, rapportant la parole de Jean-Marie Spaeth, ancien de la CFDT, évoque : « Il a été de tous les combats d'analyse économique rigoureuse », commente-t-il en appréciant « un raisonnement carré et une analyse qui ne se modifie pas au gré des politiques qu'il a en face de lui ». Les Echos, « Jean-Luc Tavernier, Homo statisticus », 12/03/2012, [page consultée le 08/08/2019].

[138] On retrouve ici l'idée d'économie morale telle qu'elle est mise en avant par Lorraine Daston à propos de l'activité scientifique. Faire de la « bonne science », c'est respecter un certain nombre de règles morales, une certaine posture vis-à-vis de l'expérimentation. Il s'agit notamment de tenir un rôle de « témoin modeste », qui intervient le moins possible dans le cours de l'expérience. Daston parle notamment d'Objectivité mécanique. On le voit, la notion diverge de la définition qu'en donne Porter, puisque ce dernier parle moins de la morale du travailleur que de la rigidité de la règle. Cependant, à propos du travail administratif, les deux notions se rejoignent, puisque la règle administrative implique un engagement moral du travailleur qui doit s'y conformer. Voir Daston, Lorraine, 1995, « The moral economies of science », *Osiris*, vol 10, p. 2-24 ; et bien sûr Daston, Lorraine et Galison, Peter, 2012 [2007], *Objectivité*, Dijon, Les Presses du Réel.

bref, les agents de l'Insee ont la possibilité de circuler dans de nombreux organes administratifs, en dehors de la seule direction générale de l'Insee.

Le fait que certaines personnes atterrissent au département des comptes, et non pas dans un autre département à l'Insee ou dans les services statistiques ministériels n'est pas totalement le fruit du hasard. Je vais me focaliser ici sur le recrutement au sein de la direction générale de l'Insee, qui suit des règles standardisées. Le recrutement fonctionne selon une double sélection des unités recruteuses (les départements) et des candidats sortis d'école ou en mobilité interne. Chaque direction — la direction des études et synthèses économiques pour les comptes nationaux — établit une liste des postes à pourvoir, en arbitrant en fonction des demandes de chaque département. Il peut éventuellement refuser des créations de postes. Les candidats ont accès à la liste des postes vacants et candidatent avec un ordre de priorité. De leur côté, les recruteurs établissent également des ordres de priorités sur les candidats avec lesquels ils se sont entretenus. Le département des comptes recrute en décembre-janvier et en mars-avril. Concernant le recrutement, on peut signaler que les agents de l'Insee sont soumis à une politique de mobilité interne depuis les années 80. Chaque fonctionnaire doit changer de poste au bout de trois ans, et ce jusqu'à l'obtention de son troisième poste. Autrement dit, et sauf exception, un agent passe généralement trois ans sur son premier poste et trois ans sur son second. La mobilité peut se faire au sein de l'Insee, ou d'autres services statistiques ministériels (La DARES au ministère du Travail, le SESOF à la Banque de France, les bureaux FIPU à la Direction Générale du Trésor…). Une telle politique de rotation des postes induit un renouvellement d'environ un tiers des effectifs du département des comptes nationaux chaque année.

2. La stabilité métrologique

Depuis l'introduction de la thèse, nous savons que la mesure de l'économie nationale s'appuie sur un système métrologique spécifique : la comptabilité nationale. Si les catégories de la comptabilité nationale, à commencer par la notion de « production », ont été, et font toujours, l'objet de controverses et de débats (2.1.), nous verrons qu'elles sont néanmoins relativement stabilisées dans des documents de référence (2.2.), qui permettent aux comptables nationaux de réaliser leur travail. C'est cette stabilité des catégories scientifiques de mesure, qui assure pour partie l'indépendance du département des comptes.

2.1. Des catégories de mesure controversées

Comme l'a expliqué Alain Desrosières, l'opération de mesure suppose toujours une opération préalable, celle du conventionnement[139]. En l'occurrence, le conventionnement, c'est le moment où un ensemble de personnes se mettent d'accord sur la façon de définir un objet de mesure, en choisissant ce qu'il faut prendre en compte et comment le prendre en compte. La comptabilité nationale n'échappe pas à cette règle. Dans cette section, je vais insister sur l'idée selon laquelle la métrologie des comptes nationaux est le fruit d'un travail historiquement et socialement situé et contingent. Pour ce faire, je vais me focaliser sur une catégorie phare des comptes nationaux, à savoir, la notion de « production », généralement définie comme la fabrication de biens et services sur un territoire donné.

2.1.1. La production, une préoccupation moderne liée à une organisation sociale

La notion de production témoigne d'une perspective relativement moderne sur le travail. Comme nous l'apprend l'anthropologue Philippe Descola[140], le verbe « produire » renvoie à un rapport à la Nature spécifique, supposant une distinction nette entre l'être humain actif transformant une matière passive (« capitaux », « bien », aboutissant à quelque chose de nouveau, soit de nouveaux « biens » ou de nouveaux « services »). Cette perspective émerge avec la philosophie naturaliste du 17e siècle. On la retrouve dans les textes classiques d'économie politique du 18e et du 19e siècles. Par exemple, chez Marx, l'activité productive constitue la condition humaine par excellence. Insérés dans un environnement déterminé (les conditions matérielles d'existence), les individus n'auraient d'autre choix pour survivre que de se mettre à travailler et transformer collectivement leur environnement, et de ce rapprochement laborieux, fonderaient la société.

Dans ses travaux, Descola affirme que ce rapport d'exploitation vis-à-vis de la Nature (un humain agissant sur une nature passive) renvoie à une conception relativement nouvelle et occidentale de l'environnement comme une ressource. Dans d'autres parties du monde,

---

[139] Cet argument sur la quantification comme double opération de conventionnement et de mesure est fait le plus clairement dans l'introduction dans son ouvrage de 2008. Desrosières, Alain, 2008, « La statistique, outil de gouvernement et outil de preuve. Introduction » in *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Paris, Presses des Mines.

[140] Descola, Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

l'auteur donne à voir des rapports à la Nature différents, ou le terme même de Nature devient caduc. C'est le cas dans la tribu des Achuars d'Amazonie, auprès de qui il a mené une enquête dans les années 70[141], où les animaux et végétaux sont dotés d'une personnalité et de qualités morales, au même titre que les humains. Dès lors, il devient inconcevable d'envisager le rapport à la Nature comme une production, qui viendrait puiser dans un stock de ressources naturelles inertes. Une activité comme l'agriculture s'apparente, chez les Achuars, à une forme de commerce avec les plantes, où la récolte dépendra de la négociation en bonne intelligence avec les non-humains.

L'appréhension de l'environnement comme une ressource à transformer dans le naturalisme occidental explique peut-être pour partie l'absence de considération environnementale dans les comptes nationaux jusqu'à la fin du 20e siècle, et notamment l'invisibilisation des dégâts occasionnés par la croissance, comme l'ont souligné de nombreux auteurs critiques[142]. Finalement, la question de faire entrer la Nature en comptabilité nationale ne se pose véritablement que depuis une vingtaine d'années[143].

La préoccupation autour de la production et sa mesure est donc liée à un type d'organisation sociale historiquement situé. Elle prend forme au 18e siècle autour d'une science nouvelle — l'économie politique — qui cherche à comprendre et à analyser le développement des relations marchandes, la généralisation de la monnaie comme moyen d'échange, et la transformation du travail autour de l'industrie en prenant notamment appui

---

[141] C'est l'ouvrage issu de sa thèse, Descola, Philippe, 1986, *La Nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme. On pourra également consulter le texte réflexif portant sur le même terrain : Descola, Philippe, 1993, *Les lances du crépuscule*, Paris, Pocket.

[142] Meadow, Donella, *et al*, 1972, *The limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, New York, Universe Books reste le texte classique sur le sujet. Pour une synthèse récente, on pourra lire Jany-Catrice, Florence et Méda, Dominique, 2016, *Faut-il attendre la croissance ?*, Paris, La Documentation Française.

[143] Les réflexions sur l'intégration de « la Nature » dans la comptabilité nationale ont notamment été menées, en France, sous l'égide d'André Vanoli, ancien comptable national français, figure majeure de la comptabilité nationale au XXème siècle (il entre dans la comptabilité nationale française dans les années 50, puis participera activement au développement de l'harmonisation internationale et à la théorisation de la discipline). Son travail tourne notamment autour de la notion de « coûts écologiques non payés ». On en trouvera une synthèse dans Vanoli, André, 2014, « Dégradation des actifs naturels par les activités économiques et cadre central de comptabilité nationale », *Actes du colloque du 15ème colloque de l'association de comptabilité nationale*, Paris. Au niveau international, la préoccupation sur l'entrée de la Nature dans les comptes se manifeste par la création du System of Environmental-Economic Accounting. Les réflexions sur le sujet se sont largement appuyées sur Costanza, Robert, et al., 1997, « The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature,* n°387, p. 253-260.

sur la comptabilité[144]. Les premiers économistes proposent ainsi une mise en ordre spécifique du réel qui vise à circonscrire un domaine « économique », relativement autonome vis-à-vis du reste de la société, rassemblant des éléments autrefois épars — le travail, la monnaie et les échanges, l'agriculture puis l'industrie, etc. La constitution de ce domaine autonome permet de déployer des réflexions autour du problème désormais classique de l'accroissement de la richesse, pour les individus comme pour les nations.

2.1.2. La variabilité de la définition de la production

Le contenu empirique de ce qu'il convient d'appeler « production », et la distinction entre le productif et l'improductif, a fait l'objet de vifs débats à travers l'histoire. Dans son ouvrage d'introduction à la comptabilité nationale, Édith Archambault insiste ainsi sur les variations historiques du domaine de la production[145] : les travaux de François Quesnay sur le Tableau Économique par exemple, insistaient sur le caractère productif du seul travail agricole. Adam Smith ajoute à cela la production des biens matériels et des services de transports, définition du productif qui sera reprise par la suite dans la comptabilité nationale soviétique avec la notion de « produit matériel ». Jean-Baptiste Say fait correspondre le domaine du productif au marché : tout ce qui s'échange contre monnaie constitue une production, une délimitation qui sera présente dans les comptes nationaux français jusqu'en 1975.

Le « domaine économique » imaginé par les premiers économistes se transforme à partir des années 30. Avec le développement de la comptabilité nationale et des théories macroéconomiques, on passe de l'économie comme domaine, à l'économie comme une chose cohérente et unique, dont on peut mesurer la taille, et dont l'État se veut le régulateur privilégié[146]. C'est sur cette idée de l'économie comme une totalité que les concepteurs de la

---

[144] Mary Poovey insiste notamment sur le rôle de la comptabilité d'entreprise, et sa structure en partie double, pour analyser le développement conjoint de nouveaux objets économique et d'une science de la richesse. Poovey, Mary, 1998, *A history of the modern facts. Problems of knowledge in the sciences of wealth and society*, Chicago, The University of Chicago Press

[145] Archambault, Édith, 2003, *La comptabilité nationale*, Paris, Economica, 6ème édition.

[146] Je reviendrai au cours de cette thèse sur la représentation de l'économie nationale comme une totalité. On pourra se référer à Mitchell, Timothy, 2011, *Carbon Democracy,* Paris, La Découverte ; ainsi qu'à Hirschman, Daniel, 2016. *Inventing the Economy Or: How We Learned to Stop Worrying and Love the GDP*, Doctoral dissertation, Université du Michigan.

comptabilité nationale tentent désormais de délimiter le domaine du productif. Jusqu'en 1976 en France par exemple, l'activité des administrations publiques était considérée comme improductive car non marchande. L'activité non marchande devient productive après cette date. Aujourd'hui, les débats se poursuivent sur l'intégration dans le domaine du productif de certaines activités comme les services domestiques, qui en sont pour l'instant exclus[147]. Plus récemment, en 2017, la drogue et la prostitution, éléments autrefois extérieurs à la sphère productive, ont fait leur entrée dans son giron sous la pression de l'Union européenne qui cherche à harmoniser la mesure des comptes nationaux sur le territoire communautaire.

2.1.3. Variabilité définitionnelle et problèmes de gouvernement

Comme on l'a vu dans l'introduction de la thèse, la délimitation de la production n'est pas un simple geste descriptif. En tant qu'instrument de gouvernement, la comptabilité nationale (ou ses versions antérieures) est toujours rattachée à des problèmes spécifiques de gouvernement. Ainsi, la variabilité de la notion de production est liée aux modalités d'intervention de l'État[148].

Par exemple, les premiers travaux de William Petty sur le revenu national en 1676 sont tournés vers la mesure du revenu des populations, permettant ainsi d'évaluer les ressources du royaume britannique pour soutenir l'effort de guerre contre l'Irlande, et facilitant la levée de l'impôt auprès des sujets de la couronne.

Bien plus tard, dans les années 20, on retrouve explicitement cette idée dans les premiers travaux sur le revenu national, à l'image de l'économiste britannique Arthur Bowley ou de l'américain Wesley Mitchell au sein du bureau national sur la recherche économique (NBER) aux États-Unis. Au sein d'institutions gouvernementales, leur problème est celui d'assurer un niveau de vie décent à leurs concitoyens. Ce niveau de vie décent passe par une évaluation monétaire de la production sous forme de revenus, grâce aux données venues de la statistique administrative et des impôts. Les chiffres du revenu national viennent directement alimenter des politiques de croissance du revenu national, en fournissant des emplois à la population par le biais de travaux publics.

---

[147] Méda, Dominique, et Jany-Catrice, Florence, 2011, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, genre et sociétés,* 2011/2 n°26, p. 147-171.

[148] Desrosières, 2008, « Historiciser l'action publique… », *Art. Cit.*

Dans les années 30, ce sont moins les revenus que les usages de la production qui font l'objet de réflexions, notamment au sein de modèles, à l'image de ceux de Tinbergen ou Leontiev. Aux États-Unis, le rapport demandé par le congrès à Simon Kuznets et au NBER pour sortir de la crise propose, dès 1934, de comprendre les cycles économiques comme liés à l'investissement de long terme. Les travaux de Keynes à partir de 1936 permettent d'identifier la dépense gouvernementale comme un moyen décisif pour assurer la sortie de crise.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, l'expression monétaire de la production permet explicitement d'identifier les ressources monétaires pour soutenir l'effort de guerre sur la base d'une première conceptualisation complète de la comptabilité nationale grâce aux travaux de Meade et Stone.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la mesure de la production par la comptabilité nationale s'intègre dans un cadre de plus en plus harmonisé au niveau international. Elle sous-tend des politiques de planification en vue de favoriser la croissance économique, notamment en France, en permettant la modélisation et la prévision des politiques économiques.

Plus récemment, depuis les années 90, l'Union européenne a fait de la comptabilité nationale un objet de prédilection de ses politiques : le calcul du budget européen exigé aux États membres, aussi bien que le contrôle des déficits publics, passe par la métrique du RNB, un dérivé du PIB. Ces différents problèmes de gouvernement s'accompagnent de tout un développement de l'appareil statistique. À cet égard, la comptabilité nationale a joué, dans a deuxième moitié du 20e siècle, un rôle important de coordination dans la mise en place de systèmes statistiques nationaux.

2.2. Des catégories de mesure stabilisées

En dépit des variations et des controverses, la comptabilité nationale arbore aujourd'hui une certaine stabilité. Cette stabilité est importante, puisqu'elle constitue l'infrastructure métrologique nécessaire à la production routinière d'une mesure des comptes nationaux. Elle permet également à l'Insee de se prévaloir d'une certaine indépendance quant à la fabrique des comptes de la nation, puisque celle-ci repose sur des catégories stabilisées, qui ne changent pas au gré des volontés politiques et des idiosyncrasies personnelles des travailleurs. Voyons dans quelle mesure les comptes nationaux sont aujourd'hui stabilisés, en restituant la manière dont sont définis à la fois la production, mais également la circulation de la production — les deux aspects caractéristiques de la comptabilité nationale.

2.1.1. La circonscription de la notion de production

Les manuels de référence de comptabilité nationale sont formels : l'objet que cherche à mesurer la comptabilité nationale, c'est la production[149]. Pour le dire vite, la production renvoie généralement à trois éléments.

- Premièrement, une activité socialement organisée consistant à fabriquer des biens ou délivrer des services.
- Deuxièmement, le résultat de cette activité : un bien produit ou un service rendu.
- Troisièmement, une certaine somme d'agent associée aux biens et services. La production est toujours exprimée en monnaie.

Malgré les nombreuses variations de la notion de production, celle-ci a fait l'objet d'un important travail de cadrage par les concepteurs de la comptabilité nationale. On peut signaler deux éléments : une standardisation des définitions de la production dans le cadre de l'harmonisation internationale ; l'existence de nomenclatures empiriques stabilisées.

<u>L'harmonisation internationale :</u>

Le premier système de comptabilité nationale proposant un cadre harmonisé pour l'ensemble des pays du monde voit le jour en 1953. Il est porté par l'ONU et l'OCDE, et confectionné par l'économiste Richard Stone, dans la lignée de ses travaux durant les années 40. En parallèle de ce travail, la CEE, ancêtre de l'Union européenne, propose en 1970 son propre système européen des comptes, pour les États membres. Après cette date, les deux systèmes de comptabilité se rapprochent : le système de comptabilité nationale de 1993, construit entre les instituts statistiques nationaux et cinq organisations internationales (l'ONU, l'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI et l'Union européenne) fait figure de référence dans la discipline. Il débouche deux ans plus tard sur une traduction dans le droit européen avec le système européen des comptes 1995. On retrouve un schéma similaire avec le dernier système de comptabilité nationale en 2008, et sa transposition pour l'Europe dans le système européen

---

[149] Voir notamment Archambault, Édith, *Op. Cit.* ; Lequiller, François et Blades, Derek, 2014, *Understanding National* Accounts, Paris, OECD Publishing ; Piriou, Jean-Paul, Bournay, Jacques et Biausque, Vincent, 2018, *Introduction à la comptabilité* nationale, Paris, La Découverte. On pourra évidemment se référer aux documents officiels : Organisation des Nations Unies, 2013, *Système de Comptabilité Nationale 2008*, New York, et Union Européenne, 2013, *Système Européen des Comptes 2010*, Luxembourg, Office des publications de l'Union Européenne.

des comptes 2010. Les systèmes de comptabilité nationale, qu'ils soient internationaux ou européens, proposent une explication des concepts et des méthodes de calcul des comptes nationaux. Gros de plus de 700 pages, ces documents affichent tous des définitions standardisées de ce qu'est la production. Ainsi, en dépit des variations historiques de la notion, on peut trouver dans le SEC 2010 on retrouve des éléments de définition. D'une part, la production est assimilable à une activité socialement organisée en vue de produire des biens ou délivrer des services.

> *« La production est une activité exercée sous le contrôle, la responsabilité et la gestion d'une unité institutionnelle qui combine des ressources — main-d'œuvre, capital, biens et services — pour fabriquer des biens ou fournir des services »*[150]

D'autre part, la production est le résultat de cette activité, c'est-à-dire l'existence de produits — biens ou services — existant à l'issue de la période comptable.

> *« La production correspond à l'ensemble des produits fabriqués au cours de la période comptable »*[151]

Ces définitions générales de la production sont déclinées en plusieurs catégories, avec : la production marchande[152], c'est-à-dire écoulée sur un marché ; la production pour emploi final propre[153], qui est produite et consommée par un même acteur économique ; la production non marchande[154], délivrée à titre gratuit ou à un prix non économiquement significatif, généralement par les institutions publiques ou les associations.

---

[150] *Système Européen des Comptes 2010*, page 58, §3.07.

[151] *Système Européen des Comptes 2010*, page 60, §3.14.

[152] « Par 'production marchande', il faut entendre la production écoulée ou destinée à être écoulée sur un marché » (SEC 2010, page 60, §3.17). Elle est évaluée au prix dit « de base », c'est-à-dire la recette effective du vendeur, comprenant le prix de vente, les impôts sur produit et les subventions sur produit. Elle est vendue à un prix dit « économiquement significatif », c'est-à-dire qu'il couvre au moins 50% des coûts de production.

[153] « Par 'production pour usage final propre', il faut entendre les biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve à des fins soit de consommation finale pour compte propre, soit de formation de capital pour compte propre » (SEC 2010, page 61, §3.20).

[154] « Par 'production non marchande', il faut entendre la production qui est fournie à d'autres unités, soit gratuitement, soit à un prix économiquement non significatif » (SEC 2010, page 61, §3.23), c'est-à-dire, couvrant moins de 50% des coûts de production.

Des nomenclatures empiriques :

Outre des définitions abstraites de la production, son identification pratique passe par des nomenclatures de référence : la Nomenclature d'Activités Française, qui répertorie de manière exhaustive les activités réputées productives. Calquée sur les standards internationaux, elle suit l'importante réforme de 2008 (NAF rév. 2). Elle recense notamment les activités d'agriculture, sylviculture et pêche ; de l'industrie ; de la construction ; des services principalement marchands ; et des services principalement non marchands. Elle arbore officiellement 21 sections pour son niveau le plus agrégé, et 732 sous-classes pour son niveau le plus fin, avec 3142 postes au total. Chaque activité recensée dans cette nomenclature correspond à un produit — résultat du processus de production — lui-même référencé dans la Classification des Produits Française (CPF rév 2.1). Autrement dit, chaque type d'activité donne naissance à un type de produit clairement identifié.

Évidemment, le contenu des nomenclatures (matières premières, produits industriels, services, nouvelles technologies…) ainsi que leur mode d'organisation (classement par origine, par destination, opposition marchand/non marchand…) ont largement varié au cours du temps, et notamment en fonction des usages que ses concepteurs ont bien voulu lui prêter[155]. L'intérêt de ces nomenclatures, c'est qu'elles évitent d'appréhender l'activité productive selon un critère général et abstrait. Au contraire, elles en donnent une définition empirique : une activité productive, pour la comptabilité nationale, c'est un poste qui figure dans la Nomenclature des Activités Française ; le résultat de cette activité, le produit, c'est un poste qui figure dans la Classification des Produits Françaises.

2.1.2. La circonscription du « circuit économique »

Les mesures statistiques classiques arborent généralement un objet d'étude bien délimité : les entreprises, la production de blé, le chômage, etc. C'est en fonction de cette délimitation que les statisticiens et les statisticiennes réalisent des enquêtes. On retrouve cette idée avec la comptabilité nationale : celle-ci prend pour objet d'étude la production, dont l'infrastructure métrologique permet d'en stabiliser les contours. Cependant, la comptabilité nationale est une forme quantifiée relativement singulière. L'objectif du département des comptes n'est pas seulement de mesurer la production de la France sur le trimestre ou l'année,

[155] Desrosières, 1993, *Op. Cit.*, notamment le chapitre 8 intitulé « classer et coder », qui rend compte de la variabilité des nomenclatures de produits dans l'histoire en fonction de leurs usages.

mais également de suivre comment cette production circule. Malgré les variations historiques que j'ai évoquées plus haut, et malgré la complexité d'un tel « système de comptabilité nationale », la circulation de la production fait l'objet de définitions serrées dans les documents de référence, qu'il s'agisse du système de comptabilité nationale ou du système européen des comptes.

La production circule :

Les manuels présentent généralement la comptabilité nationale comme un moyen de suivre la circulation de la production. Il ne s'agit pas simplement de dire « voilà le niveau de production du pays considéré », mais également « que fait-on exactement de cette production ? Où va-t-elle ? Qui s'en sert et pour quoi faire ? ». Je prends un exemple simple pour illustrer cette idée. Supposons une entreprise qui fabrique des meubles. Lorsqu'elle vend une table à un particulier, elle reçoit une somme d'argent en contrepartie du transfert de propriété. Elle verse également des salaires aux employés qui ont confectionné la table, et paie des impôts liés à son activité productive. Ce que cherche à capter la comptabilité nationale, c'est un ensemble d'action autour du produit — la vente de la table par l'entreprise, l'acquisition de la table par un ménage, la distribution de salaires aux employés, le versement d'impôts, etc. Pour reprendre Vanoli et la notion de valeur économique, la comptabilité nationale s'intéresse aux « flux économiques », c'est-à-dire :

> *« Créer, transformer, échanger, transférer ou faire disparaître de la valeur économique »*[156].

Cette réflexion sur la circulation de la production n'a rien d'évident *a priori*. On pourrait envisager l'économie autrement, comme par exemple un ensemble de marchés[157]. Cette représentation en circuit s'insère dans les réflexions historiques des concepteurs de la comptabilité nationale que j'ai eu l'occasion d'évoquer dans l'introduction de la thèse : « Où est passée la production ? Qui la génère et qui la collecte ? Quelles sont les ressources du pays ? » sont autant de préoccupations d'État pour soutenir l'effort de guerre, assurer un revenu décent à la population, gérer les cycles économiques et tenter d'enrayer le chômage,

---

[156] *SCN 93 §2.*24, cité par Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale,* Paris, La Découverte, page 194.

[157] Piriou *et al.*, 2018, *Op. Cit.* On peut lire page 8 : « la CN ne représente pas l'économie nationale comme un ensemble de marchés mais comme un circuit ».

reconstruire le pays, favoriser la croissance. Parler de l'économie comme d'un circuit implique deux choses : d'une part, définir qui fait circuler la production ; de l'autre, définir le mode de circulation de la production.

Qui fait circuler la production ? Les groupes d'acteurs économiques

La production ne circule pas toute seule. Le postulat de base de la comptabilité nationale, que l'on retrouve dans le SEC, consiste à dire que certaines entités — les acteurs économiques, aussi appelés « unités institutionnelles » — sont à l'origine de la production et de sa circulation. Ce sont eux qui créent, échangent, transforment, transfèrent ou font disparaître la production.

Tous les acteurs jouissent d'une autonomie de décision dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités prévues dans la Nomenclature d'Activités Française. En dépit de ces qualités générales, les acteurs sont classés dans différents groupes appelés « secteurs institutionnels ».

Le critère de répartition des acteurs en différents secteurs institutionnels se fonde sur la notion de « comportement ». Si tous les acteurs produisent, répartissent et accumulent des revenus, ils ne s'adonnent pas avec la même intensité vis-à-vis de ces tâches ni ne mobilisent les mêmes ressources pour les accomplir. Ainsi, à chaque secteur institutionnel correspondent un comportement (« fonction principale »), et un type de ressource principale pour le mettre en œuvre. Comme pour la notion de production elle-même, la liste des secteurs institutionnels a évidemment varié au cours du temps. Aujourd'hui, le système européen des comptes 2010 en dénombre cinq (plus un). On trouve ainsi :

- Les sociétés non financières dont la fonction est de produire des biens et services marchands, et dont les ressources sont issues de la vente.
- Les sociétés financières (banques et assurances), qui collectent et répartissent les moyens de financement, et dont les ressources proviennent des dépôts et de l'émission de titres.
- Les administrations publiques qui produisent des biens et services non marchands et redistribuent le revenu national. Les contributions obligatoires constituent leur principale ressource.
- Les ménages, dont la principale fonction est de consommer. Les ressources des ménages se composent en majorité des salaires, des revenus de la propriété et de transferts.

- Les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages – principalement des associations) produisent surtout des biens et services non marchands, et disposent de ressources issues des contributions volontaires et des subventions publiques.

La délimitation des acteurs économiques inclus dans les comptes nationaux repose sur la notion d'économie nationale. L'économie nationale regroupe toutes les unités dites résidentes, qui effectuent des opérations économiques sur le territoire économique national (métropole, eaux territoriales, espace aérien et DOM) depuis plus d'un an. Dans le circuit économique que représente la comptabilité nationale, l'économie nationale rentre en interaction avec un sixième acteur économique, le « Reste Du Monde », qui agrège sans distinctions les acteurs extérieurs à l'économie nationale.

Comment circule la production ?

Pour terminer sur la description de l'infrastructure métrologique de la comptabilité nationale, il est possible d'évoquer les modalités de circulation de la production. Je passe rapidement sur cette idée qui sera reprise plus techniquement dans le chapitre suivant. Ce que l'on peut dire pour l'instant, c'est l'idée selon laquelle la production circule de deux manières : sous forme de revenus distribués d'une part (ce sont les opérations de répartition : salaires, impôts, revenus de la propriété…) ; sous forme de produits utilisés d'autre part (ce sont les opérations sur produits : consommations intermédiaires, consommations finales, investissement…). C'est tout l'objet des tableaux de la comptabilité nationale de partir de la production, et de suivre sa circulation, soit sous la forme de revenus — c'est le Tableau Économique d'Ensemble — soit sous la forme de produits utilisés — c'est le Tableau Entrées-Sorties. Nous étudierons ces tableaux dans le chapitre suivant.

Conclusion

J'ai ouvert ce chapitre en posant la question de l'indépendance de l'Insee, et du département des comptes nationaux. Comment cette institution, partie intégrante de l'État, assure-t-elle une forme d'indépendance ? En quoi consiste cette indépendance en pratique ? En suivant l'intuition de Theodore Porter, l'indépendance d'une organisation statistique publique telle que l'Insee se repère à la mise en place d'une forme d'objectivité mécanique : la stabilité de la règle constitue un gage d'autonomie vis-à-vis du politique, assurant la confiance

publique dans les chiffres. À ce titre, j'ai cherché dans ce chapitre à suivre les règles stables, les standards, qui organisent l'Insee et le département des comptes nationaux. Nous avons vu essentiellement deux ensembles de règles — distingués pour des raisons de clarté analytique, mais emmêlés dans la pratique — qui permettent de saisir la nature de l'indépendance statistique.

Le premier ensemble de règles renvoyait aux règles administratives — c'est l'objet de la première partie. J'ai expliqué dans quelle mesure l'indépendance statistique s'appuyait sur des lois, des textes publics, une hiérarchie formelle qui traverse les administrations publiques, et qui assure une forme de permanence de l'institution, au-delà des subjectivités personnelles qui sont en poste. En effet, l'Insee s'articule autour d'une hiérarchie précise, recrute selon des principes stricts liés à des formations et des diplômes spécifiques (notamment, les trois écoles de formation au métier de statisticien), impliquant un engagement moral allant dans le sens de l'indépendance. Ces règles administratives peuvent sembler évidentes, et, à certains égards, peu spécifiques à la comptabilité nationale. Pourtant, l'existence d'une institution est un élément incontournable de la mise en œuvre de travaux chiffrés de grande échelle, capables d'informer l'espace public.

La deuxième partie du chapitre a mis l'accent sur un autre ensemble de règles, scientifiques pourrait-on dire, ou en tout cas lié au problème de la mesure en matière de comptabilité nationale. Pour réaliser les comptes de la nation de manière indépendante, il faut des conventions, une métrologie stable. Certes, cette métrologie comptable a fait, on l'a vu, l'objet de controverses. Encore aujourd'hui, la notion de production, la question de savoir ce qui compte et ce qui ne compte pas dans la mesure de l'économie, fait l'objet de débat. Malgré tout, il existe bel et bien des catégories comptables suffisamment stabilisées pour pouvoir parler de « la comptabilité nationale » comme d'un objet précisément circonscrit, notamment par le biais d'un travail d'harmonisation internationale qui se cristallise dans les deux documents de référence : le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies, et le Système Européen des Comptes de l'Union européenne. Ainsi, il a été possible de décrire rapidement, la manière dont la métrologie des comptes nationaux envisage l'économie, en dénombrant les acteurs, produits et catégories de circulation, qui permettent de tracer la production et sa circulation sur un territoire donné pour une année donnée.

Ce chapitre constitue un premier jalon pour avancer sur la problématique générale de la thèse sur le processus d'objectivation comptable de l'économie. Comment les membres du département des comptes nationaux assurent-ils la production d'une représentation de référence de l'économie nationale ? Nous avons vu qu'ils s'inscrivaient dans une institution

stable, placée sous le signe de la règle. Cette dernière confère une légitimité et un gage de sérieux aux travailleurs du chiffre, en même temps qu'elle régit l'organisation générale de l'institution, et qu'elle stabilise les définitions de l'objet de mesure indispensables à la fabrique des comptes nationaux. Autrement dit, sans une métrologie durable, et sans une institution pérenne pour la porter, aucune représentation solide de l'économie nationale n'est possible. Évidemment, l'existence d'une institution stable n'est qu'une réponse partielle à la question de l'objectivation comptable de l'économie nationale. Le cadre administratif et les définitions comptables disent à la fois beaucoup, et bien peu de la représentation de l'économie. Beaucoup parce qu'elles sont des conditions nécessaires à son existence. Bien peu parce qu'elles ne disent rien de l'état de l'économie française et de son évolution sur une année ou un trimestre, tel qu'il se donne à voir dans les notes de diffusions. Pour aboutir à une représentation de l'économie, encore faut-il la produire. Le chapitre suivant se penche sur le département des comptes en l'envisageant comme une organisation productive, dont on peut exhumer les missions, les modalités de répartition du travail et la temporalité des activités.

Chapitre 2 — Articuler des catégories comptables et des données

Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'il était possible d'envisager le département des comptes nationaux de l'Insee comme partie intégrante d'une institution statistique indépendante. Cependant, et comme nous le rappellent Gwenaële Rot et François Vatin, il est important de ne pas négliger le fait que de nombreuses organisations sont aussi des organisations productives[158]. En effet, si le département des comptes est traversé par des règles administratives et scientifiques stabilisées, c'est pour remplir une mission : celle de mesurer l'économie nationale. Dans ce chapitre, je vais justement me pencher sur cette activité de mesure, en interrogeant la manière dont le département des comptes nationaux est organisé pour produire une information comptable sur l'économie nationale.

L'information, qu'elle soit économique ou non, constitue un des fondements de l'organisation moderne[159]. Elle revêt une dimension évidente, presque naturelle — comme l'exprime la notion de « donnée » — qui a tendance à invisibiliser l'infrastructure informationnelle sur laquelle elle repose pour exister, qu'il s'agisse de standards, de technologies ou de pratiques de travail[160]. On appelle *infrastructure studies* le courant de

---

[158] Rot, Gwenaële et Vatin, François, 2016, « Surveiller les flux, contrôler les hommes. Du travail et de sa division dans l'industrie chimique et nucléaire », *Sociologie et Sociétés,* vol. 48, n°1, p. 98-116. Page 97, les auteurs affirment ainsi que « Comprendre en quoi et comment une activité, dite de travail, est productive et socialement reconnue comme telle, est indis- pensable pour penser les modes d'encadrement social de cette activité, pour ce qui est de l'atelier, de l'entreprise, de la société tout entière ».

[159] Sur la transformation de l'organisation moderne au contact de technologies de l'information, voir le résumé de la littérature qu'en fait Denis, Jérôme, 2018, *Le travail invisible des données. Éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*, Paris, Presses des Mines, dans le chapitre 3 intitulé « écrire, compte, gouverner, organiser ». On pourra également se référer à Gardey, Delphine, 2008, *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte. L'intérêt de ces travaux, c'est que la notion de « technologie » est étendue, au-delà des ordinateurs et des logiciels, aux activités d'écriture en général, y compris sur papier.

[160] L'article canonique sur la notion d'infrastructure a été écrit par Star, Susan et Ruhleder, Karen, 2010 [1996], « Vers une écologie de l'infrastructure ? Conceptions et accès aux grands espaces d'informations », *Revue d'anthropologie des connaissances,* vol. 4, n°1, p. 114-161. Voir également Star, Susan, 2018 [1999], « L'ethnographie des infrastructure », *Tracés*, n°35, p. 187-206. Dans ces deux textes, l'invisibilité de

recherche en sciences sociales qui s'est donné pour programme d'interroger l'invisibilité des infrastructures, leur « taken-for-grantedness »[161]. L'ambition des *infrastructure studies* est de restituer l'épaisseur et la complexité du travail aboutissant à l'existence d'informations. Autrement dit, il s'agit de poser la question : « à quoi tient l'existence d'informations sur un objet ? »[162], en procédant à une véritable inversion infrastructurelle[163].

On peut distinguer deux types d'approches au sein de ce programme de recherche. La première approche est essentiellement historique : elle retrace les modalités de construction des infrastructures informationnelles, la mise en place des standards et des technologies, et les enjeux qui ont présidé à leur institutionnalisation et à leur invisibilisation. Elle insiste notamment sur le fait que l'information est toujours le résultat d'un tri entre ce qui compte et ce qui ne compte pas, mettant en lumière certains aspects du monde, occultant d'autres aspects[164]. Venus de l'histoire des sciences, des historiens de l'économie ont développé un programme similaire à propos de la production de l'information économique proprement dite. Critiquant une dichotomie classique entre mesure économique et analyse économique,

---

l'infrastructure est d'emblée envisagée comme un problème relationnel : l'infrastructure n'est pas invisible en tout temps et en tout lieu, mais pour celles et ceux qui en font usage dans des pratiques routinières. En l'occurrence, l'infrastructure redevient visible dès que celle-ci se grippe et devient un problème pour l'usager.

[161] Les textes programmatiques sur le sujet sont : Edwards, Paul *et. al.,* 2009, "Introduction: an agenda for infrastructure studies", *Journal of the Association for Information Systems*, Vol. 10, p. 364-374 ; Bowker, Geoffrey, *et. al.*, 2010, "Toward information infrastructure studies: ways of knowing in a networked environment" *in* Hunsinger et al, *International handbook of internet research,* Berlin, Springer ; Edwards, Paul, et al., 2013 "Knowledge Infrastructures: Intellectual Frameworks and Research Challenges", Ann Arbor: Deep Blue. http://hdl.handle.net/2027.42/97552. En langue française, on pourra lire le chapitre 5 de Denis, Jérôme, 2018, *Op. Cit.* intitulé : « inversions infrastructurelles » ; ainsi que le récent numéro 35 de la revue *Tracés*, paru en 2018 sur la notion d'infrastructure, intitulé « infrastructure, technique et politique ». Le dernier ouvrage important en date est Kornberger *et al*, 2019, *Thinking infrastructures*, Bingley, Emerald Publishing.

[162] C'est la question que pose Paul Edwards dans son livre sur l'histoire des sciences du climat : « This book is about how we came to know what we know about climate – how we make climate knowledge" (p. xiv), Edwards, Paul, 2010, *A vast machine. Computer models, climate data and the politics of global warming*, Cambrige, MIT Press.

[163] L'inversion infrastructurelle renvoie simplement à la posture méthodologique qui consiste à enquêter sur l'invisibilité des infrastructures. Bowker, Geoffrey, et Star, Susan, 1999, *Sorting things out. Classification and its consequences*, Cambridge, MIT Press.

[164] Bowker, Geoffrey, 1996, « the history of information infrastructures: the case of the international classification of diseases", *Information Processing and Management*, Vol. 32, No.1, p. 42-61. On trouve d'évidentes proximités avec la sociologie de la quantification développée par Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, chez qui la notion de convention sert à qualifier les choix définitionnels qui président à la confection de catégories statistiques.

où l'activité de mesure serait reléguée à un « simple enregistrement » dépourvu d'enjeux intellectuels, ils ont cherché à faire l'histoire de la complexité de la mesure en économie[165].

La deuxième approche est moins historique qu'ethnographique : l'idée est alors de suivre les modalités ordinaires d'accomplissement et du maintien des infrastructures informationnelles. Elle insiste sur l'invisibilité du travail infrastructurel, et la spécificité des opérations qu'il faut mener à bien pour qu'une information soit *in fine* produite[166].

Dans la lignée des *infrastructure studies*, ce chapitre propose, dans une veine ethnographique, de passer outre l'invisibilité du travail de mesure, pour en restituer l'épaisseur et la complexité : comment l'activité de mesure de l'économie nationale s'organise-t-elle au sein du département des comptes nationaux ? Ce chapitre cherche à qualifier la spécificité du travail des comptables nationaux. L'argument principal consiste à dire que la production d'une représentation comptable de l'économie résulte d'un travail d'articulation entre des catégories comptables préétablies, et des données glanées auprès de multiples fournisseurs.

Nous verrons dans une première partie l'originalité de la répartition des postes, qui est structurée autour des catégories comptables de la comptabilité nationale (1). La deuxième partie proposera un tour d'horizon des opérations de travail qui permettent d'apparier les catégories comptables et les données, en suivant les temporalités de leur mise en œuvre (2).

---

[165] Deux numéros spéciaux du *Journal Of Political Economy* abordent ce point : le numéro de 2001 coordonné par Mary Morgan et Judy Klein « The age of economic measurement », et le numéro de 2012 coordonné par Mary Morgan et Harmo Maas « Observing the economy ». Cette perspective s'inscrit plus largement dans le programme ouvert par Daston et Lunbeck sur l'histoire de l'observation scientifique, régime épistémique différent de celui de l'expérimentation, et aussi déterminant qu'invisible dans les comptes rendus sur la science moderne. Voir Daston, Lorraine et Lunbeck, Elisabeth, 2011, *Histories of scientific obervations*, Chicago, Univesity of Chicago Press.

[166] Pontille, David, 2010, "Updating a Biomedical Database. Writing, Reading and Invisible Contribution", *in* Barton David et Papen, Uta, *Anthropology of Writing: Understanding* Textually-*Mediated Worlds*, New York, Continuum, pp.47-66 ; Denis, Jérôme, 2011, "Le travail de l'écrit en coulisses de la relation de service", *Activités*, vol. 8, n°2, p. 32-52. Dans son récent ouvrage de sociologie de l'activité administrative, Jean-Marc Weller s'inscrit dans ce sillage, en restituant, sur divers terrains, comment l'État agit au quotidien, voir Weller, Jean-Marc, 2018, *Fabriquer des actes d'État*, Paris, Economica.

1. Une organisation autour de tableaux comptables

À l'Insee, la majorité des équipes en charge de produire des chiffres s'organise généralement en fonction de grandes étapes par lesquelles passe l'enquête statistique. Pour le dire de manière lapidaire, on peut signaler : la conception de l'enquête, la collecte des données, et le traitement des données[167]. Par exemple, l'Enquête Annuelle de Production[168], menée par la direction des statistiques d'entreprises, suit à peu près ce schéma. Le travail commence par la constitution d'une base de sondage, c'est-à-dire la délimitation de la population statistique considérée (ici, les entreprises sur le territoire français), la construction d'un questionnaire pour interroger les individus statistiques sur des qualités précises (questions aux entreprises sur la ventilation de leur chiffre d'affaire par type d'activité par exemple) et le tirage d'un échantillon représentatif de la population (40000 entreprises) — c'est l'étape de conception. Vient ensuite l'envoi des questionnaires aux entreprises sélectionnées dans l'échantillon (en l'occurrence, via une plateforme web) — c'est l'étape de collecte des données. Enfin, la dernière étape consiste à travailler sur les données collectées, c'est-à-dire à les traiter par le biais d'outils statistiques. Le cas du département des comptes nationaux est sensiblement différent. Pour mesurer l'économie nationale, la répartition des rôles au sein de l'organisation ne s'articule pas autour de grandes étapes de travail, mais autour des catégories de mesure elles-mêmes. Les tableaux comptables constituent la pierre de touche de la répartition des tâches. Pour bien saisir la distance avec la statistique, c'est comme si, pour réaliser l'Enquête Annuelle sur la Production, les statisticiens et les statisticiennes s'attachaient à un type d'entreprise, pour lequel ils assumeraient toutes les étapes du processus statistique (conception, collecte et traitement).

---

[167] Pour une description fine des étapes du travail statistique, voir Didier, Emmanuel, 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? La statistique, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte. Voir aussi Caveng, Rémi, 2012, « La production des enquêtes quantitatives », *Revue d'anthropologie des connaissances,* vol. 6, n°1, P. 65-88.

[168] D'après ce qu'on peut lire sur le site de l'Insee, cette enquête a notamment vocation à « repérer les différentes activités exercées par les entreprises » et à « fournir les éléments permettant de produire des données fines sur la production industrielle ». Menée sur une base annuelle, elle porte sur les entreprises présentes sur l'ensemble du territoire français, et permet d'avoir une idée de la répartition du chiffre d'affaire des firmes par type d'activité. Page consultable sur le site internet de l'INSEE, « Enquête Annuelle de Production/EAP », https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1193 (page consultée le 27/04/2018).

Cette partie montre comment l'organisation du département des comptes s'articule autour de ses catégories — en l'occurrence, des tableaux comptables. Pour commencer, je vais brièvement présenter les tableaux comptables (1.1.). Ensuite, nous verrons la façon dont les tâches sont réparties en fonction de ces tableaux (1.2.). Enfin, j'insisterai sur le rôle des tableaux comptables dans l'organisation du système d'information qui sous-tend le travail (2.3.).

1.1. Les représentations comptables de l'économie nationale : le TEE et le TES

Dans le chapitre précédent, j'ai principalement présenté la comptabilité nationale comme un ensemble de catégories permettant de suivre la production et la circulation de biens et services sur un territoire donné, pour une année donnée. J'ai expliqué que l'économie nationale était envisagée comme un circuit qui partait de la notion de « production », et qui suivait la manière dont celle-ci se déplaçait sous la forme de « revenus » distribués d'une part (lorsqu'une entité produit des biens et services, elle distribue des revenus salariaux, des revenus de la propriété, paie des impôts, etc.), et sous la forme d'usage des biens et services de l'autre (les biens et services sont consommés, investis, stockés, etc.). Ces trois notions — production, revenu, usage des biens et services — sont au principe de trois manières de représenter l'économie, qui se donnent à voir dans deux tableaux[169]. Étudions ces représentations.

1.1.1. La représentation de l'activité productive

L'expression comptable du circuit économique passe en premier lieu par une représentation du processus productif. C'est ce qu'on appelle « l'approche production ». Cette représentation peut être déclinée en trois points :

- L'activité productive mobilise des biens et services, c'est-à-dire de la production. Par exemple, des planches de bois pour construire une table, ou des denrées alimentaires pour fournir un service de restauration.

[169] Deux tableaux et non pas trois, car, comme je vais l'expliquer, l'approche production est en fait présente à la fois dans le tableau de l'approche revenu ; et dans le tableau de l'approche demande.

- Au cours de cette activité, certains biens et services sont détruits — c'est ce qu'on appelle les consommations intermédiaires. Les planches de bois, qui font désormais partie intégrante du nouveau bien « table » n'existent plus en tant que planches, elles sont constitutives de la table. De la même manière, les différentes denrées alimentaires sont détruites pour intégrer le service « restauration », par exemple, un plat servi dans un restaurant.
- Le résultat de cette activité productive, c'est une production *restante* — la valeur ajoutée. Dans mon exemple, il s'agit de la table fabriquée, ou du plat servi dans le restaurant. La notion de valeur ajoutée est certainement la catégorie la plus célèbre de la comptabilité nationale : l'indicateur du PIB est défini comme une somme de valeurs ajoutées au sein de l'économie nationale.

L'écriture comptable du processus productif est relativement simple. Elle généralement résumée dans l'équation suivante :

Production — Consommation intermédiaire = Valeur Ajoutée[170]

Cette formule appelle deux commentaires. D'une part, on voit que la notion de production est ambivalente en comptabilité nationale, parce qu'elle n'a pas la même signification si l'on se place avant ou après l'activité productive. Autrement dit, une partie des biens et services existant avant de produire vont être détruits durant l'acte productif — la consommation intermédiaire — aboutissant à une production restante — la valeur ajoutée. D'autre part, la représentation du processus productif est relativement sommaire. À l'inverse d'une comptabilité d'entreprise, elle n'insiste pas sur le détail du processus productif, comme on le verrait dans un compte de résultat classique. Au contraire, elle homogénéise le moment de la fabrication des biens et services avec deux notions très générales que sont la « production » et la « consommation intermédiaire ». Cette représentation rudimentaire n'est pas surprenante. À nouveau, l'ambition de la comptabilité nationale est moins de décrire « comment on produit » que de suivre la circulation de cette production sur le territoire économique, sous deux formes : la distribution des revenus et l'utilisation des produits. Ce

[170] Le calcul exact de l'approche production, qui aboutit à la valeur ajoutée, inclut les impôts et subventions. On a : « Production − Consommation intermédiaire + impôts − Subventions = Valeur ajoutée »

sont ces deux formes qui sont matérialisées dans les deux tableaux de référence — le Tableau Économique d'Ensemble et le Tableau Entrées-Sorties.

1.1.2. La circulation du revenu

Le Tableau Économique d'Ensemble (TEE) est caractéristique de la représentation comptable de la production sous forme de revenus distribués — également appelée « approche revenu »[171]. Le TEE est découpé en deux parties : les emplois d'un côté, les ressources de l'autre. Dans chacune de ces parties, on retrouve en colonnes les différents acteurs économiques qui distribuent le revenu — sociétés non financières, sociétés financières, administrations publiques, ménages, ISBLSM, reste du monde. En ligne, on aperçoit différents blocs. Le premier décrit le processus productif, comme nous l'avons vu avec l'approche production. Il documente la production, les consommations intermédiaires, et la valeur ajoutée. Les blocs suivants rendent visible la distribution du revenu entre différents postes : le versement des salaires et des impôts (bloc 2), le versement des intérêts et dividendes (bloc 3), le versement d'autres impôts, et certains transferts spécifiques (bloc 4), la consommation et l'épargne (bloc 5), l'investissement (bloc 6), les opérations financières (bloc 7)[172]. Chaque bloc interroge donc la destination de l'argent issu de la production : a-t-il été imposé ou versé en salaires (bloc 2) ? En revenus de la propriété (bloc 3) ? Est-il parti en cotisations sociales et transferts courants (bloc 4) ? En consommation ou épargne (bloc 5) ? En investissements (bloc 6) ? A-t-il fait l'objet de transactions financières (bloc 7) ? Je ne rentre pas ici dans le détail de ces blocs, qui arborent tous des lignes comptables spécifiques. L'important, pour l'instant, c'est de comprendre que, une fois passé le premier bloc qui parle du processus productif, les blocs suivants décrivent la distribution du revenu issu de la production.

---

[171] L'approche revenu constitue la version la plus ancienne de la comptabilité nationale. D'ailleurs les premiers travaux de William Petty, jusqu'à ceux d'Arthur Bowley en 1919 et du NBER dans les années 20, renvoyaient à l'appellation de « revenu national », et non de comptabilité nationale. L'enjeu était d'évaluer les ressources dont disposaient les individus, qu'il s'agisse de financer la guerre ou d'assurer un revenu décent aux populations.

[172] Je reviendrai plus en détail sur ces différents blocs – aussi appelés « séquence de comptes » – dans le chapitre suivant. D'une part, ces blocs sont affublés d'un nom (compte de production, compte d'exploitation, compte d'affectation des revenus primaires, etc.). D'autre part, ils proposent une mise en ordre comptable singulière, dans la mesure où chacun d'eux est un compte à part entière, dont le solde constitue le point de départ du bloc suivant.

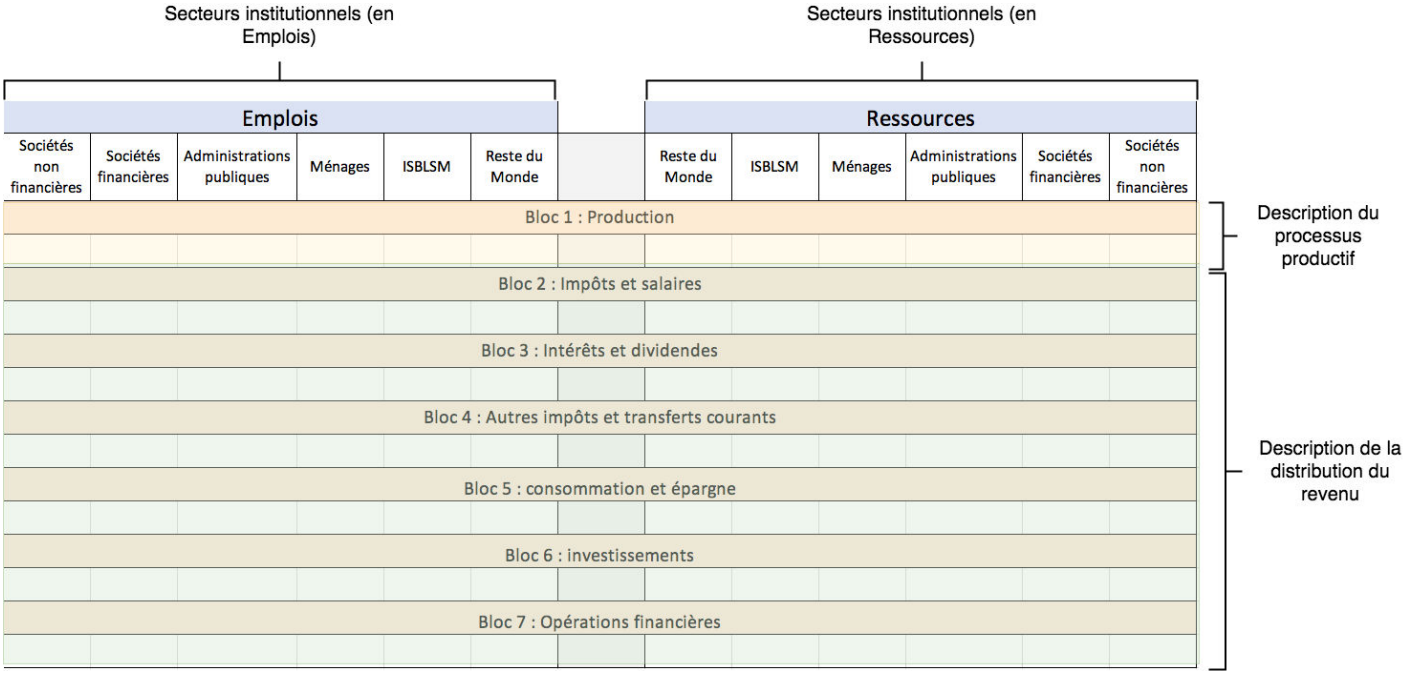

Image 1 – Une version stylisée du Tableau Économique d'Ensemble (TEE). En colonne, les différents groupes d'acteurs économiques appelés « secteurs institutionnels ». En ligne, différents blocs. Le premier relate le processus de production. Les blocs suivants décrivent la circulation du revenu. Source : Quentin Dufour.

1.1.3. La circulation des biens et services

Le Tableau Entrées-Sorties (TES) constitue la seconde grande représentation comptable de l'économie nationale. On parle à son propos de « l'approche demande » ou encore « l'approche par les emplois finals »[173]. Chaque ligne du TES correspond à un produit, dont les contours sont strictement délimités dans la Classification des Produits Française. On trouve ainsi des produits issus de l'agriculture, de l'industrie, de la construction, des services marchands, et des services non marchands. Les colonnes sont divisées en trois blocs : la production (bloc 1) ; les consommations intermédiaires qui participent au processus productif (bloc 2) ; les emplois finals de la production qui comprennent notamment les consommations finales, l'investissement et les exportations (bloc 3). Je ne m'étends pas sur le bloc 4 qui occupe

[173] La représentation comptable de la production sous forme de biens et services qui circulent vient des années 30, avec les travaux de Leontiev, mais également du NBER et de Simon Kuznets. Moins qu'un questionnement sur le revenu national, il s'agit de s'interroger ici sur les usages finaux des biens et services, notamment dans l'optique d'appréhender les cycles économiques, le rôle de l'investissement et de la dépense gouvernementale, mais aussi pour soutenir l'effort industriel de guerre.

une fonction spécifique[174]. Avec cette présentation rudimentaire, je voudrais simplement insister sur le fait que le TES permet de rendre compte du processus productif (blocs 1 et 2), et de suivre l'usage des biens et services produits (bloc 3). Sous forme de questions, cela donne : les biens et services (bloc 1) ont-ils été remobilisés dans un nouveau processus productif (bloc 2) ? Ou bien ont-ils été utilisés ailleurs, c'est-à-dire en consommation finale, en investissement, en exportation (bloc 3) ?

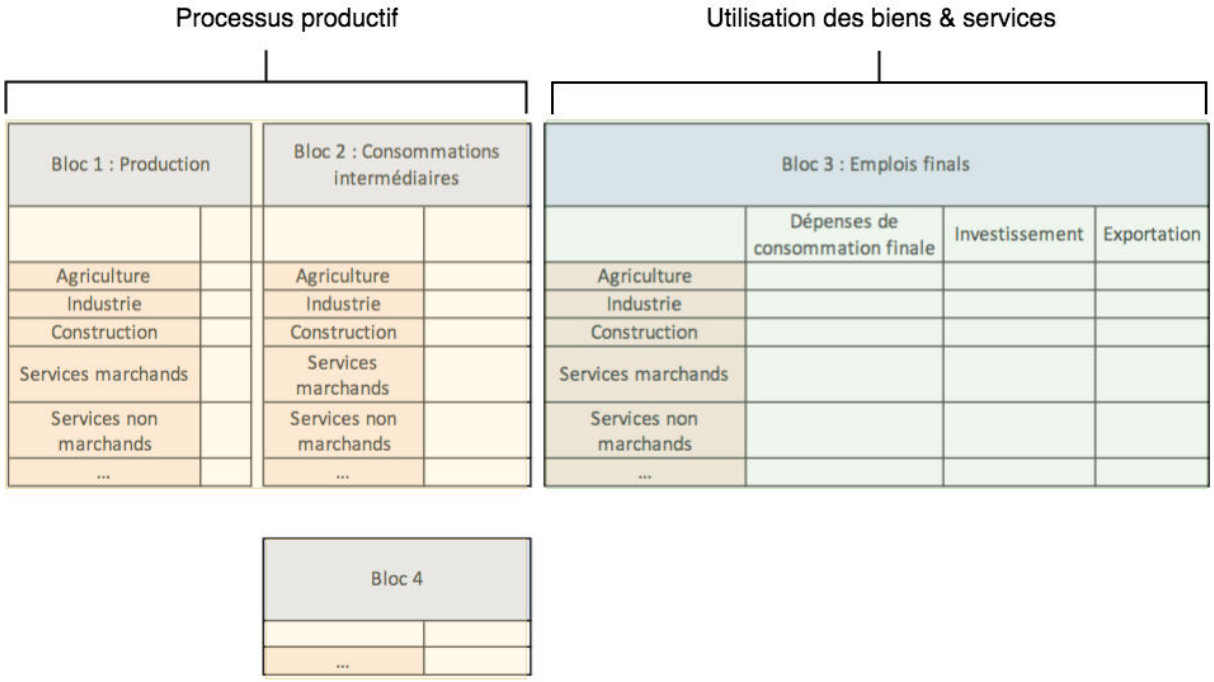

Image 2 – Une version simplifiée du Tableau Entrées-Sorties (TES). Les deux blocs de gauche renseignent le processus productif (P-CI) ; tandis que le bloc de droite documente les usages des biens et services produits (consommation finale, investissement, exportation). Source : Quentin Dufour

[174] Cette présentation du TES est simplifiée à l'extrême. D'une part, je réduis au maximum les différents postes comptables en colonne. D'une part, je n'évoque pas la spécificité du bloc « consommations intermédiaires » et la répartition par branche, ni les comptes de production et d'exploitation par branche, qui constituent en fait un quatrième bloc du TES. Ces aspects seront détaillés dans le chapitre suivant.

1.2. Les tableaux comme principe organisateur du département

Le département des comptes nationaux se structure autour de quatre divisions : deux divisions annuelles (« synthèse générale des comptes » et « synthèse des biens et services »), une division trimestrielle, et enfin, une division support (« concepts et méthodes »). Pour les divisions annuelles comme pour la division trimestrielle, l'enjeu est le même : confectionner les tableaux de référence TEE et TES afin de disposer d'une représentation de l'économie nationale. Pour ce faire, la répartition des rôles est relativement simple : chaque équipe se voit attribuer des « morceaux de tableaux »[175]. Dans ce qui suit, je vais évoquer l'organisation annuelle autour du TEE, l'organisation annuelle autour du TES, puis je me pencherai sur l'organisation trimestrielle autour de ces deux tableaux.

1.2.1. L'organisation annuelle autour du TEE

Le TEE permet de suivre, pour chaque secteur institutionnel (ménages, entreprises, administrations publiques, etc.) l'origine et la circulation du revenu sur le territoire économique (salaires, impôts, revenus de la propriété, etc.). Le travail annuel sur le TEE est assuré par la division « synthèse générale des comptes », dont l'organisation s'articule autour du TEE. En effet, chaque section correspond à un ou plusieurs acteurs économiques. Autrement dit, chaque section prend en charge la construction d'une colonne du TEE. On trouve ainsi :

- Une section des entreprises non financières (entreprises), quatre personnes.
- Une section des entreprises financières (banques et assurances), deux personnes.
- Une section des administrations publiques (État, établissements publics, collectivités territoriales), 5 personnes.
- Une section des ménages et des ISBLSM (2 personnes), qui a également un rôle de synthèse, c'est-à-dire qu'elle collecte les travaux des autres sections pour constituer le TEE.

---

[175] J'utilise volontairement un terme simple pour éviter la confusion. En l'occurrence, ces morceaux de tableaux sont également appelés des « comptes », qui reprennent la même structure que le TEE et le TES. Côté TEE, on trouve un compte pour chaque acteur économique (compte des entreprises non financières, comptes des institutions financières, compte des administrations publiques etc.), soit un compte par colonne. Côté TES, on retrouve un compte par produit, soit un compte par ligne.

- On peut signaler que l'acteur économique « reste du monde », le sixième secteur institutionnel du TEE a la particularité d'être pris en charge par la division des comptes trimestriels (section échanges extérieurs et reste du monde, 3 personnes).

Chaque colonne prise en charge par une équipe correspond à ce qu'on appelle, dans le langage vernaculaire, un « compte » : la section des entreprises non financières s'occupe du compte des entreprises non financières, celle des administrations publiques du compte des administrations publiques, etc. Le compte d'un secteur institutionnel constitue en fait l'unité élémentaire du TEE. Il se présente de la même manière que le TEE, avec deux parties emplois et ressources, sept blocs, mais n'arbore les chiffres que d'une seule colonne. Nous verrons par la suite qu'une partie du travail consiste à documenter les comptes des acteurs économiques, pour ensuite les rassembler dans le TEE.

Si je parle de « morceaux de tableaux » plutôt que de « comptes », c'est pour deux raisons : d'une part, la notion de compte est utilisée en comptabilité nationale pour qualifier de nombreux objets, et entretient la confusion pour les non-initiés. De l'autre, l'organisation du travail ne suit pas nécessairement le découpage du tableau en unité élémentaire — c'est que l'on va voir avec le TES.

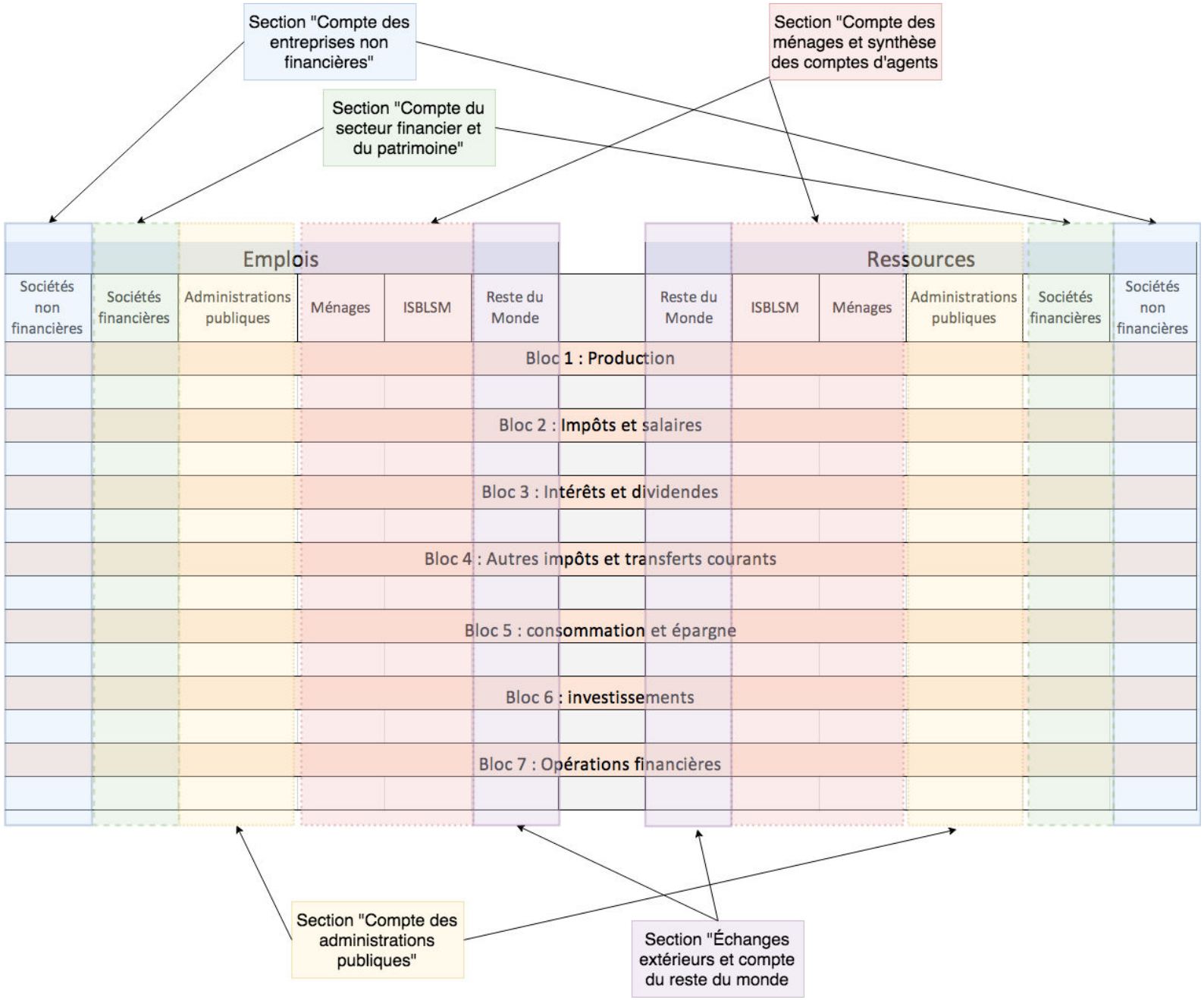

Image 3 – L'organisation de la division annuelle « synthèse générale des comptes » autour du TEE. Les sections prennent en charge une ou plusieurs colonnes du tableau, c'est-à-dire un secteur institutionnel. La section « ménages et ISBLSM » s'occupe également de la synthèse. Source : Quentin Dufour.

1.2.2. L'organisation annuelle autour du TES

Le TES constitue le deuxième tableau de référence de la comptabilité nationale. Il prend pour objet d'étude les biens et services, et propose de suivre la manière dont ceux-ci sont utilisés (consommation intermédiaire, consommation finale, investissement, etc.). Le travail annuel autour du TES est légèrement plus compliqué que pour le tableau précédent. En fait, il est éparpillé entre plusieurs divisions, et plusieurs départements (c'est-à-dire, en dehors du département des comptes à proprement parler), non exclusivement dédiés à cette tâche. On trouve ainsi :

- Au sein de la direction des statistiques d'entreprises, le département des synthèses sectorielles. Ce département — différent donc de celui des comptes nationaux — abrite les « responsables secteurs-produits » qui participent activement à la confection du TES, en prenant en charge les lignes de produits (30 personnes).
- Au sein du département des comptes, la division synthèse des biens et services (17 personnes en tout), dont deux sections sur quatre sont tournées vers la fabrique du TES. Premièrement, la section « consommation des ménages » (7 personnes) qui documente une colonne spécifique (la consommation finale des ménages). Deuxièmement, la section « TES » (4 personnes) qui assure la collecte et la totalisation des travaux des autres équipes pour constituer le TES.
- Au département des comptes toujours, la division synthèse générale des comptes (17 personnes), qui, en plus de travailler sur le TEE, fournit certaines données pour le TES.
- Enfin, au département des comptes, la section « échanges extérieurs et reste du monde », de la division trimestrielle, documente les colonnes d'importations et d'exportations.

À l'instar des colonnes du TEE, chaque ligne prise en charge par les responsables secteurs-produits dans le TES correspond à ce que les comptables nationaux appellent un « compte » de produit : le responsable secteur-produit de l'agriculture s'occupe du compte du produit blé, du compte du produit maïs, etc. ; tandis que les responsables secteurs-produits des services s'attèlent à documenter le compte des services de restauration ou de réparation informatique par exemple. Le compte de produit constitue donc l'unité élémentaire du TES. Il propose une structure similaire au TES (quatre blocs), mais il présente les chiffres d'une

seule ligne. Nous verrons plus bas qu'une partie du travail consiste à informer les comptes de produits individuellement, pour ensuite les compiler dans le TES.

Comme je l'ai expliqué pour le TEE, j'ai privilégié le terme de « morceaux de tableaux » pour parler de la répartition organisationnelle des tableaux de référence. On voit notamment que, pour le TES, l'organisation du travail ne suit pas uniquement les comptes de produits : certaines équipes documentent les colonnes, tandis que d'autres interviennent ponctuellement sur certains aspects du TES.

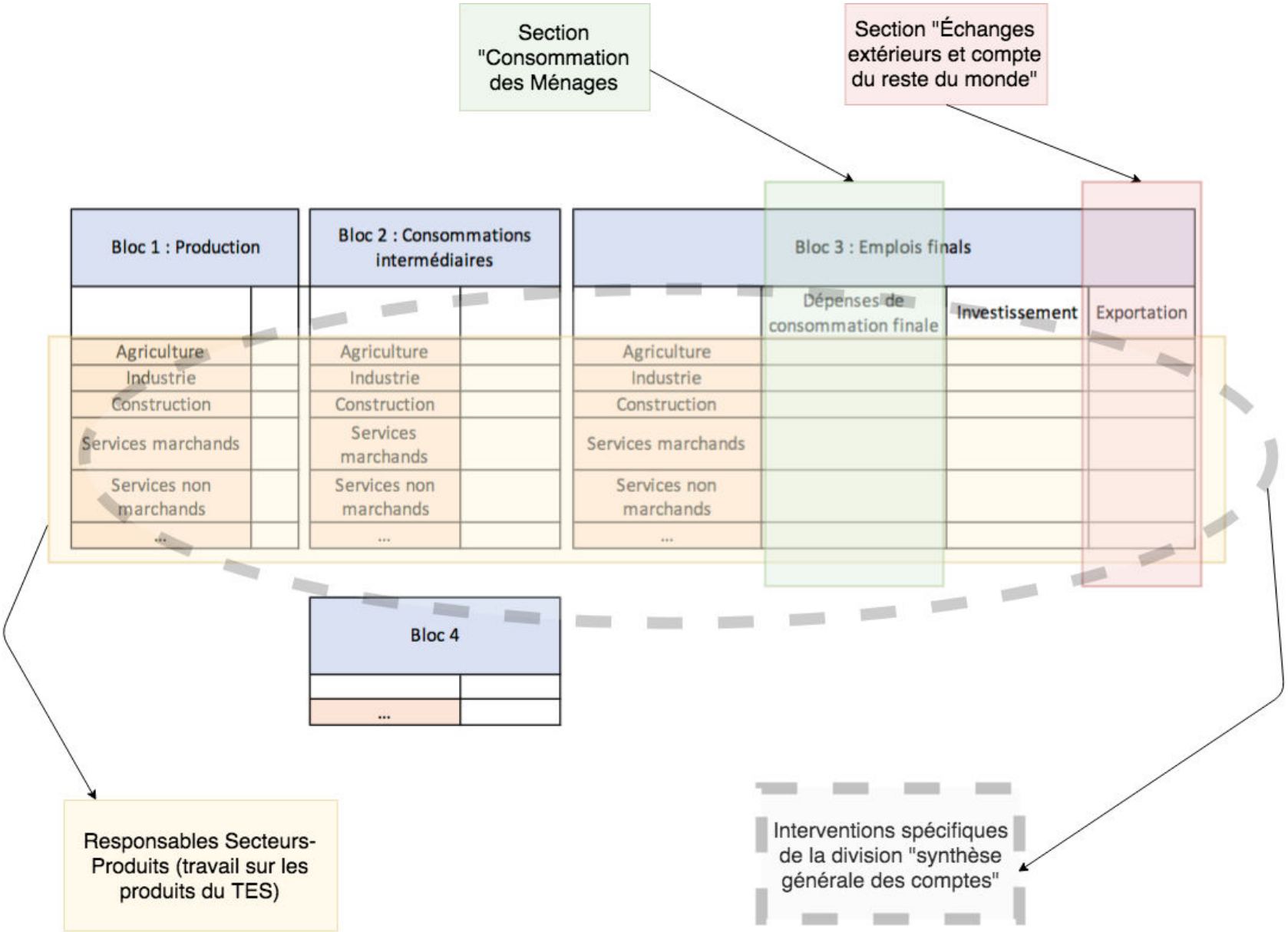

Image 4 – L'organisation de différentes entités autour du Tableau Entrées-Sorties (TES). On trouve en ligne les responsables secteurs produits de la direction des statistiques d'entreprises. En colonnes, les sections « consommation des ménages » et « reste du monde » du département des comptes nationaux. La division « synthèse générale des comptes » intervient ponctuellement sur certaines cases du tableau. Enfin, la section TES s'occupe de la synthèse. Source : Quentin Dufour.

1.2.3. L'organisation trimestrielle autour du TEE et du TES

On retrouve également une organisation autour du TEE et du TES en matière de comptabilité nationale trimestrielle. Si le découpage administratif officiel de la division des comptes trimestriels (quinze personnes) fait état de quatre sections (Synthèse des comptes d'agents, Consommation et épargne, Synthèse des comptes de biens et services, Échanges extérieurs et reste du monde) elles-mêmes découpées en sous-sections, le chef de division affirme que la pratique consacre deux « pôles » d'activité, l'un autour du TEE, l'autre autour du TES.

> *« En fait la division est organisée en sections et domaines. Il y a quatre grandes sections, mais structurées en deux pôles pas du tout imperméables, un TES et un TEE d'égale importance en termes d'effectifs »*[176]

Concernant le pôle TEE, l'organisation ressemble à un patchwork, où chaque entité disposant d'une information pertinente apporte sa pierre à l'édifice. Ainsi, dans le pôle TEE, la section « synthèse des comptes d'agents » documente la colonne des administrations publiques, certaines lignes qui représentent la circulation du revenu (investissement, impôts, salaires et cotisations sociales) et s'occupe du rassemblement au sein du TEE. La section « échanges extérieurs » apporte également des éléments sur la colonne « reste du monde ». Concernant le pôle TES, on retrouve une organisation principalement axée sur les colonnes du TES, c'est-à-dire les usages des biens et services : la section « synthèse des comptes de biens et services » s'occupe de la colonne « production » et du rassemblement des travaux dans le TES ; la section « consommation des ménages » donne les éléments sur la consommation finale ; tandis que la section des « échanges extérieurs » renseigne les importations et les exportations.

---

[176] Entretien du 12/03/2015 avec le chef de la division des comptes trimestriels.

1.3. Les tableaux comme principe organisateur du système d'information

La production des comptes nationaux implique un important brassage de données : quantités de chiffres présents sur des fichiers informatiques sont ainsi collectées, travaillées et mises en circulation par le département. Pour mener à bien de telles tâches, les comptables nationaux s'appuient sur des outils informatiques. Dans ce qui suit, je vais donner quelques éléments sur le système d'information sur lequel le département des comptes nationaux se fonde pour travailler ses données[177]. Dans la veine de ce que nous avons vu jusqu'à présent dans cette partie, le système d'information épouse, au même titre que la structure organisationnelle, le cadre dicté par les tableaux comptables TEE et TES.

1.3.1. Les divisions annuelles et le logiciel PÉLICAN

L'activité des divisions annuelles repose en grande partie sur un logiciel en réseau appelé PÉLICAN[178]. Chaque agent des divisions annuelles dispose d'un « espace personnel » auquel il peut se connecter, grâce à ses identifiants, depuis n'importe quel poste de travail au sein du département. La connexion sur son espace personnel donne accès à des « espaces communs », qui sont au nombre de trois : on trouve l'espace TEE, l'espace TES, et l'espace TSL. Les espaces communs miment la structure des tableaux comptables. Ainsi, l'espace TEE est structuré autour des catégories du TEE, l'espace TES reproduit les cadres du TES ; tandis que l'espace TSL occupe une place à part, dédiée à l'archivage des anciens comptes et à la diffusion. Si les espaces communs reproduisent la structure comptable, c'est parce qu'ils constituent avant tout des zones de stockage de données sur les comptes nationaux, dans lesquelles les agents peuvent circuler pour collecter des éléments, ou au contraire en déverser.

---

[177] Sur la sociologie des systèmes d'information en langue française, on pourra notamment consulter le dossier paru dans la revue *Réseaux* en 2013, « Sociologie des bases de données », coordonné par Patrice Flichy et Sylvain Parasie.

[178] Pour « Programme d'ÉLaboration Informatique des Comptes Annuels Nationaux ». PÉLICAN a été mis en place au tournant des années 2000 au département des comptes. Il fonctionne sur le système de gestion de base de données relationnelle ORACLE.

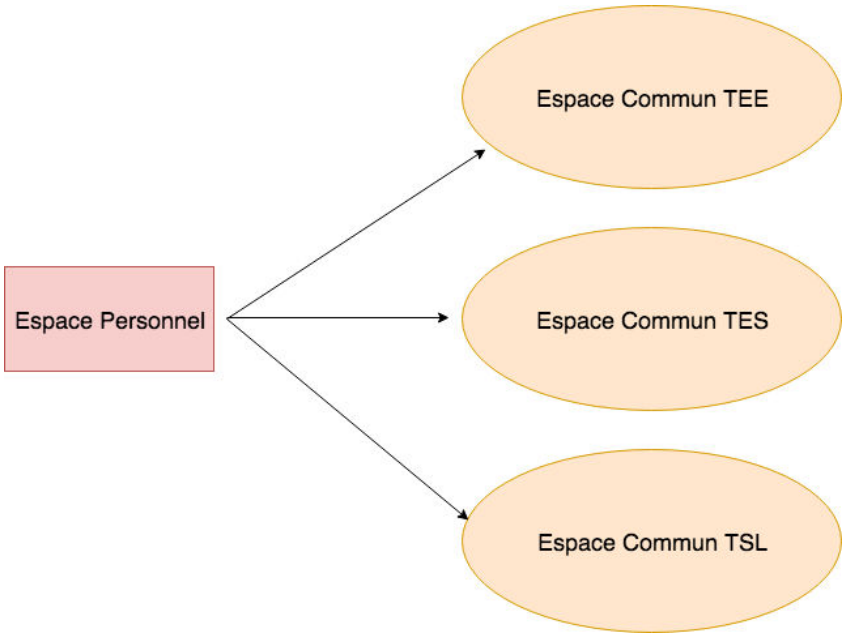

Image 5 – Les espaces de PÉLICAN. L'espace personnel de chaque utilisateur permet de se connecter aux trois espaces communs, respectivement, TEE, TES et TSL. Source : Quentin Dufour

L'expression informatique du cadre comptable est largement standardisée. On peut décrire l'arborescence de PÉLICAN comme suit :

- Les espaces communs sont divisés en *cubes*, qui correspondent dans les grandes lignes à des morceaux de tableaux (il existe également des cubes qui renvoient à des opérations spécifiques sur les tableaux). Par exemple, au sein de l'espace TEE, il existe un cube « CSI » qui correspond aux comptes de secteurs institutionnels. Au sein de l'espace TES, on peut repérer un cube « ERECOMPLET_HT » qui renvoie aux équilibres ressources-emplois, c'est-à-dire les lignes.
- À chaque cube correspondent des *dimensions*, permettant de spécifier les qualités du cube. Dans l'espace TEE, pour le cube « CSI », on trouve notamment la dimension de l'année (« DA »), de l'opération (« OP ») qui correspond aux lignes du TEE, ou encore celle des secteurs institutionnels (« SI ») qui correspondent aux colonnes du TEE.
- Les dimensions arborent à leur tour des *modalités*, c'est-à-dire les formes que peuvent prendre les dimensions. Toujours dans l'espace TEE, cube CSI, la dimension « année » peut avoir pour modalité l'année 2011, l'année 2012, l'année 2013, etc. La dimension « opération » peut se décliner en production (OPP1), consommation intermédiaire (OPP2), revenus de la propriété (OPD4), etc. La dimension « secteurs

institutionnels » se découpe en sociétés non financières (SIS11), administrations publiques (SIS13), etc.[179].

Après cette présentation, voyons rapidement les opérations de travail que le logiciel PÉLICAN rend possibles[180].

Récupérer, visualiser, calculer, tracer :

Les agents ne travaillent jamais directement sur les espaces communs. Pour mener des opérations sur une partie des comptes, ils doivent récupérer les éléments dont ils ont besoin depuis les espaces communs sur leur espace personnel. Pour cela, l'interface utilisateur permet, *via* des boutons et des menus déroulants, de circuler dans l'architecture du logiciel. Admettons que nous cherchions le montant de rémunération salariale versée par les entreprises en 2014. D'un point de vue comptable, cette information se trouve dans le TEE de l'année 2014, dans la colonne « sociétés non financières », en emplois, au niveau de la ligne « rémunération des salariés ». L'interface informatique ne propose pas d'emblée une telle visualisation — la représentation graphique sous forme de tableau est plutôt un résultat du travail. Pour obtenir l'information sur la rémunération des salariés dans les firmes en 2014, il faut renseigner plusieurs éléments :

- Sélectionner l'espace commun pertinent (TEE »),
- Sélectionner le cube, en l'occurrence, celui des comptes de secteurs institutionnels (« CSI »),
- Sélectionner les dimensions souhaitées avec les bonnes modalités : notamment l'année 2014 (AD 2014), l'opération comptable « rémunération des salariés » (OPD1), ou encore le secteur institutionnel « sociétés non financières » (SIS11).

---

[179] Pour terminer, on peut simplement signaler que les modalités peuvent être traversées par des *hiérarchies*, c'est-à-dire des versions plus ou moins agrégées d'un objet. C'est notamment le cas des produits, qu'il est possible de mobiliser à des niveaux de nomenclature très agrégés, ou, au contraire, très fins.

[180] Pour raconter les effets du logiciel sur l'activité, je m'inspire des études qui ont insisté sur les opérations de travail sur les données, notamment réunis dans le dossier de la *Revue d'Anthropologie des Connaissances* sur les « petites mains de la société de l'information », paru en 2012. Voir Denis, Jérôme et Pontille, David, « Travailleurs de l'écrit, matières de l'information », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 6, n°1, p. 1-20 ; Dagiral, Éric et Peerbaye, Ashvin, 2012, « Les mains dans les bases de données. Connaître et faire reconnaître le travail invisible », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 6, n°1, p. 191-216.

La récupération des données sur l'espace personnel ouvre la voie à un ensemble d'opérations possibles : visualiser les données sous forme de tableaux, déployer des opérations de calculs, fournir une trace du travail réalisé grâce à des espaces de commentaires disponibles dans l'interface utilisateur.

Stocker et coordonner :

Une fois les tâches réalisées au sein de l'espace personnel, les agents peuvent déverser le fruit de leur travail sur l'espace commun. L'alimentation de l'espace commun fonctionne par accumulation de versions. Je reprends l'exemple de la catégorie « rémunération des salariés » :

- Pour travailler sur la rémunération des salariés, notre agent de l'Insee a d'abord récupéré les informations dans son espace personnel — appelons ces informations la version 1 de la rémunération des salariés.
- Sur son espace personnel, l'agent a opéré des transformations, elle dispose désormais d'une version 2 de la rémunération des salariés.
- Lorsqu'elle déverse la version 2 dans l'espace commun, celle-ci ne vient pas écraser la précédente, elle s'y ajoute.

Ainsi, le logiciel se présente d'une part comme un outil de stockage, qui conserve l'ensemble du travail accompli — y compris les versions intermédiaires — et poursuit en cela la possibilité de retracer les opérations menées sur les comptes. D'autre part, il assure une forme de coordination au sein du département : comme nous le verrons plus tard (chapitre 4), les différentes équipes procèdent à de nombreux échanges de données. L'alimentation régulière des espaces communs permet à chaque agent de récupérer rapidement les versions les plus abouties du travail sur les comptes.

Exporter, importer :

Dernier effet du logiciel, il assure l'exportation de bases de données dans son format d'origine (.cvs), ainsi que dans d'autres formats informatiques. Cet élément est important, car de nombreux travaux dans les divisions annuelles ne se passent pas sur PÉLICAN à proprement parler. En effet, tout un pan de la réflexion sur les données passe par Excel : logiciel plus souple, proposant des formes de représentation des données plus simples à manipuler, notamment sous la forme de tableaux. Comme on le verra dans les chapitres suivants, les comptables nationaux produisent de nombreuses visualisations pour travailler, en exportant des bases de données depuis PÉLICAN, et en faisant pointer les fichiers Excel sur

lesdites bases. Dans l'autre sens, les documents Excel peuvent être aisément importés dans Pélican, pour mener des calculs de grande ampleur et alimenter les espaces communs.

1.3.2. La division trimestrielle et le logiciel ARIEGE

Toujours dans l'idée que le système d'information s'articule autour des tableaux comptables, je vais terminer en évoquant le système d'information des comptes trimestriels, le logiciel ARIEGE. Cette partie est nettement moins détaillée pour deux raisons : premièrement, ARIEGE assure des fonctions pour partie similaires à PÉLICAN, il n'est donc pas nécessaire de rentrer plus dans le détail. Deuxièmement, mon enquête sur la partie trimestrielle des comptes nationaux est moins poussée, et ma connaissance du sujet plus limitée, notamment concernant l'organisation de l'arborescence informatique. ARIEGE est un logiciel construit d'après le langage de programmation SAS, qui permet à la fois la gestion de bases de données, des traitements mathématiques, et la construction de visualisations. Il partage plusieurs éléments avec PÉLICAN : d'abord, il abrite des bases de données (trimestrielles en l'occurrence) ; ensuite, son arborescence est organisée d'après les tableaux de la comptabilité nationale ; enfin, il permet lui aussi un ensemble d'opérations telles que la récupération de données, la visualisation, le calcul, la traçabilité, le stockage, la coordination, l'import et l'export de chiffres. À côté de ces similitudes, on peut signaler plusieurs différences avec PÉLICAN.

Première différence, ARIEGE est un logiciel de programmation. Cela se répercute sur l'interface utilisateur. Alors que dans PÉLICAN, on trouve essentiellement des boutons et des menus déroulants ; dans ARIEGE, on est face à l'interface classique de programmation SAS, avec une fenêtre à gauche pour accéder aux bases de données (« explorateur »), une fenêtre d'écriture de code en bas à droite (éditeur), une fenêtre qui témoigne de la réaction du logiciel au code (journal) en haut à droite, et une dernière fenêtre qui présente les résultats du programme (« output »).

Image 6 – L'interface SAS.
Source : Quentin Dufour.

Deuxième différence, le travail sur les comptes — visualisation, calcul, stockage, export, etc. — passe par des lignes de codes que les travailleurs doivent taper. Évidemment, chaque agent ne recode pas un programme à chaque fois qu'il travaille : la majorité des procédures informatiques sont rassemblées au sein d'ARIEGE dans un programme (appelé « Totx ») qui permet de mobiliser rapidement les protocoles informatiques. *In fine*, on retrouve certaines fonctions de PÉLICAN : ARIEGE permet bien de calculer, de rendre visible, de stocker, mais ce travail ne passe plus par des boutons et des sélections de champs, mais par du code, où des labels permettent d'appeler certaines parties de la base de données, comme les « cubes », « dimensions » et « modalités » permettaient d'appeler des chiffres dans PÉLICAN.

Troisième différence, concernant la traçabilité. Si ARIEGE assure une traçabilité du travail, c'est à même le code. En effet, au sein d'une séquence de code, les travailleurs ont tendance à donner des explications et des instructions sur les modalités d'utilisation du code.

Dernière différence, concernant l'import et l'export de données. Il n'y a pas dans ARIEGE de découpage entre l'espace personnel et les espaces communs, tous les agents travaillent directement sur la base de données. Il leur est également possible d'exporter dans des formats divers leurs productions. À la différence des comptes annuels, le travail sur Excel existe, mais il est moins systématique. Les exportations de bases de données sont généralement des visualisations graphiques comme des courbes ou des tableaux pouvant être imprimés.

2. Le travail d'articulation des catégories et des données : circuit de totalisation et itérations

Lorsque l'on parle d'activité comptable, on peut penser à celle des comptables privés. Chez ces derniers, le travail qui se déroule durant un exercice comptable (généralement, une année) peut être décrit en considérant deux temporalités distinctes[181] : premièrement, la temporalité quotidienne, qui consiste à collecter des pièces justificatives sur les évènements de l'entreprise : il peut s'agir d'éléments extérieurs à la firme (factures, chèques de règlements, extraits de comptes, etc.), de pièces créées par l'entreprise à l'intention d'un tiers (facture, chèques, ordres de virement, bulletins de paie, etc.), ou de pièces créées par la firme à usage interne (inventaires, pièces de caisses, tableaux d'amortissements, provisions, etc.). Ces pièces justificatives sont reportées quasi quotidiennement dans un document de suivi appelé « journal », en inscrivant la date, le numéro de compte, la description littéraire de l'opération, et le montant monétaire en crédit ou en débit. Deuxièmement, la temporalité de fin de compte. Vers la fin de l'exercice comptable, les informations du journal sont rassemblées et totalisées dans un « grand livre », ouvrant la voie à la vérification des équilibres comptables, aux opérations d'inventaires, et à l'enregistrement des amortissements, dépréciations et provisions.

En partant de la perspective de Gwenaële Rot sur l'importance des temporalités pour comprendre l'organisation[182], je vais suivre dans cette seconde partie le fil de la temporalité du travail au département des comptes. Celui-ci nous permettra de comprendre la teneur de l'activité comptable, qui consiste essentiellement à articuler des catégories comptables et des sources. Nous allons notamment voir que la dynamique de production des comptes nationaux est assez différente de celle de la comptabilité privée. Plutôt qu'un processus annuel partagé entre une temporalité quotidienne et une temporalité de fin de compte, la fabrique des comptes nationaux témoigne d'une temporalité marquée par ce que j'appelle le circuit de

---

[181] Je m'appuie ici sur la brève présentation de l'activité des comptables privés faite par Colasse, Bernard, et Lesage, Cédric, 2018, *Introduction à la comptabilité*, Paris, Economica, 13ème édition.

[182] Rot, Gwenaële, « Réaliser un produit. Les détours de l'accomplissements concrets », dans, Bidet, Alexandra, *et al.*, 2006, *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Toulouse, Octarès, insiste sur les temporalités du travail qui permettent de restituer l'épaisseur des gestes de travail supposés simples (filmer, signer un acte juridique), en exhumant les multiples préparations qu'ils requièrent en amont, et les détours pratiques qu'ils impliquent de mener.

totalisation et les itérations[183]. Ces temporalités correspondent à des chaines d'opérations de travail qui aboutissent à un TEE et un TES chiffrés, et qui fondent la singularité de la comptabilité nationale, tant vis-à-vis de la statistique que de la comptabilité privée.

Je vais commencer par présenter les trois activités importantes qui structurent le travail au département des comptes, à savoir, la production des comptes annuels, la production des comptes trimestriels, et la production du compte annuel provisoire, ce dernier occupant une place à part (2.1.). La suite de la partie s'attachera à détailler la dynamique de travail au sein de ces trois grandes activités. Celle-ci, toujours à peu près la même, se caractérise par deux grandes temporalités que j'appelle le « circuit de totalisation » et les « itérations », qui assurent l'articulation des catégories et des données. Je présenterai ces temporalités avec le cas exemplaire des comptes annuels (2.2.). Je terminerai en détaillant la manière dont le circuit de totalisation et les itérations se déclinent à l'occasion des comptes trimestriels et du compte provisoire (2.3.). Je précise que l'enjeu ici est moins de raconter le caractère problématique des opérations de travail (ce sera l'objet des chapitres suivants) que de rendre intelligibles les temporalités complexes du travail qui traversent le département des comptes autour des tableaux.

---

[183] Parmi l'immense littérature sur la temporalité de l'activité, on pourra se référer au numéro spécial de la revue *temporalités* « temps et travail » paru en 2006, coordonné par Jean-Yves Boullin, Michel Lallement et Serge Volkoff. Voir également le numéro de la *Revue d'Anthropologie des Connaissances* en date de 2014 « À la recherche du métronome invisible des organisations », ainsi que Montchatre, Sylvie et Woehl, Bernard, 2014, *Temps du travail et travail du temps*, Paris, Éditions de La Sorbonne. Sur les temporalités du travail scientifique, les textes classiques restent Lynch, Michael, Livingston, Eric, et Garfinkel, Harold, 1983, « Temporal order in laboratory work » *in* Knor-Cetina, Karine et Mulkay, Michael, *Science observed : Perspectives on the social studies of science*, London, Sage ; ainsi que l'ethnographie des grands instruments des sciences physiques de Traweek, Sharon, 1988, *Beamtimes and lifetimes : The world of high energy physicists*, Cambridge, Harvard University Press. Pour un travail récent sur les temporalités, voir De Bruyninckx, Joeri, 2017, « Synchronicity : time, technicians, instruments, and invisible repair », *Science Technology and Human values*, Vol. 42, No. 5, p. 822-847.

2.1. Trois grandes activités : compte annuel, compte trimestriel, compte provisoire

2.1.1. Les comptes annuels : la campagne de comptes

Les deux divisions annuelles « synthèse générale des comptes » et « synthèse des biens et services » produisent les comptes nationaux annuels. Pour une année donnée, ils fabriquent en tout et pour tout trois comptes : un compte provisoire en n+1, un compte semi-définitif en n+2 et un définitif en n+3. Ainsi, pour l'année 2013, les équipes réalisent un premier compte provisoire en 2014, un second compte semi-définitif en 2015, et un troisième compte définitif en 2016. La production des comptes s'étend sur une période appelée « campagne de comptes », qui va de début septembre à fin mai. Le mois de septembre est l'occasion de réaliser une réunion de rentrée qui rassemble toutes les équipes du département afin de faire le point sur le travail à venir, et de faire connaissance avec les nouvelles recrues. De septembre à décembre, les deux divisions annuelles s'affairent à réaliser le compte définitif de l'année n-3. Sur janvier-février, on réalise le compte semi-définitif n-2. Enfin, entre mars et mai, le travail porte sur le Provisoire n-1. Le compte provisoire admet une spécificité : réalisé au titre des comptes annuels, il est en partie construit par la division trimestrielle. Le compte provisoire fait véritablement la jonction entre les méthodes trimestrielles et le passage aux méthodes annuelles — je reviendrai sur cet aspect.

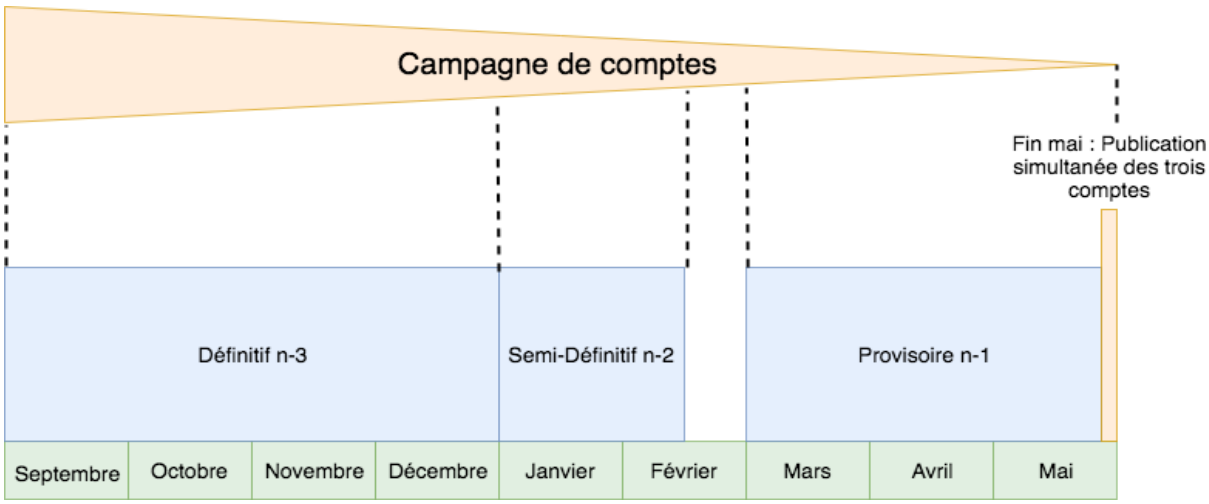

Image 7 – Le rythme de production et de publication d'une campagne de comptes. Source : Quentin Dufour.

Le calendrier de la campagne de comptes appelle plusieurs précisions. Premièrement, concernant la durée de fabrication des comptes. Comme on le voit, sur le graphique ci-dessus, les comptables nationaux disposent de beaucoup plus de temps pour réaliser le compte définitif. Cette période qui va de septembre à décembre constitue également un moment pour la formation des nouveaux arrivants. Le semi-définitif qui court de début janvier à fin février est certainement la période la plus tendue, avec un peu moins de deux mois pour réaliser un compte. Le provisoire enfin est surtout assumé par les comptes trimestriels. Il constitue pour la division trimestrielle une surcharge importante de travail, en plus de son activité ordinaire sur les comptes trimestriels.

Deuxièmement, concernant la publication. La publication des trois comptes définitif, semi-définitif et provisoire a lieu simultanément à la fin du mois de mai. Ainsi, la publication de mai 2014 arbore les comptes des années 2011 (définitif), 2012 (semi-définitif) et 2013 (provisoire). En 2015, tout est décalé d'un an : la publication affiche le compte de 2012 (définitif), 2013 (semi-définitif) et 2014 (provisoire). Même idée en 2016, où l'on assiste à la diffusion des comptes de 2013 (définitif), 2014 (semi-définitif) et 2015 (provisoire).

Troisièmement, concernant le délai de stabilisation du compte d'une année. J'insiste à nouveau sur ce point : le compte d'une année met trois ans avant d'être parfaitement stabilisé. Ainsi, l'année 2013 par exemple passe de la catégorie « provisoire » (en 2014) à « semi-définitif » (en 2015) à « définitif » (en 2016) sur une période de trois ans.

2.2.2. Les comptes trimestriels : le travail mensuel

En dépit de son nom, la division des comptes trimestriels suit un rythme mensuel : pour un trimestre donné, la division des comptes trimestriels va réaliser trois comptes : une première estimation un mois après la fin du trimestre (t+30), une deuxième estimation au bout de deux mois (t+60), et une troisième au bout d'un peu moins de trois mois (t+85)[184]. De la même manière que pour les divisions annuelles, la division trimestrielle procède donc par révisions successives : un trimestre met trois mois à être stabilisé, comme une année met trois ans à être stabilisée pour les comptes annuels. Sur le schéma ci-dessous, j'ai représenté cette temporalité mensuelle au titre des publications de l'année 2015. On voit que la publication du

[184] En l'occurrence, depuis 2019, les comptes trimestriels ne sont publiés que deux fois, à t+30 et t+60. S'il existe toujours une troisième estimation du trimestre, le résultat de ce travail reste à l'intérieur du département des comptes, il n'est donc plus diffusé sur le site internet de l'Insee.

premier trimestre 2015 arrive en mai 2015, suivi d'une seconde publication en juin et une troisième en juillet. La dernière publication au titre au 2015 a lieu en avril 2016.

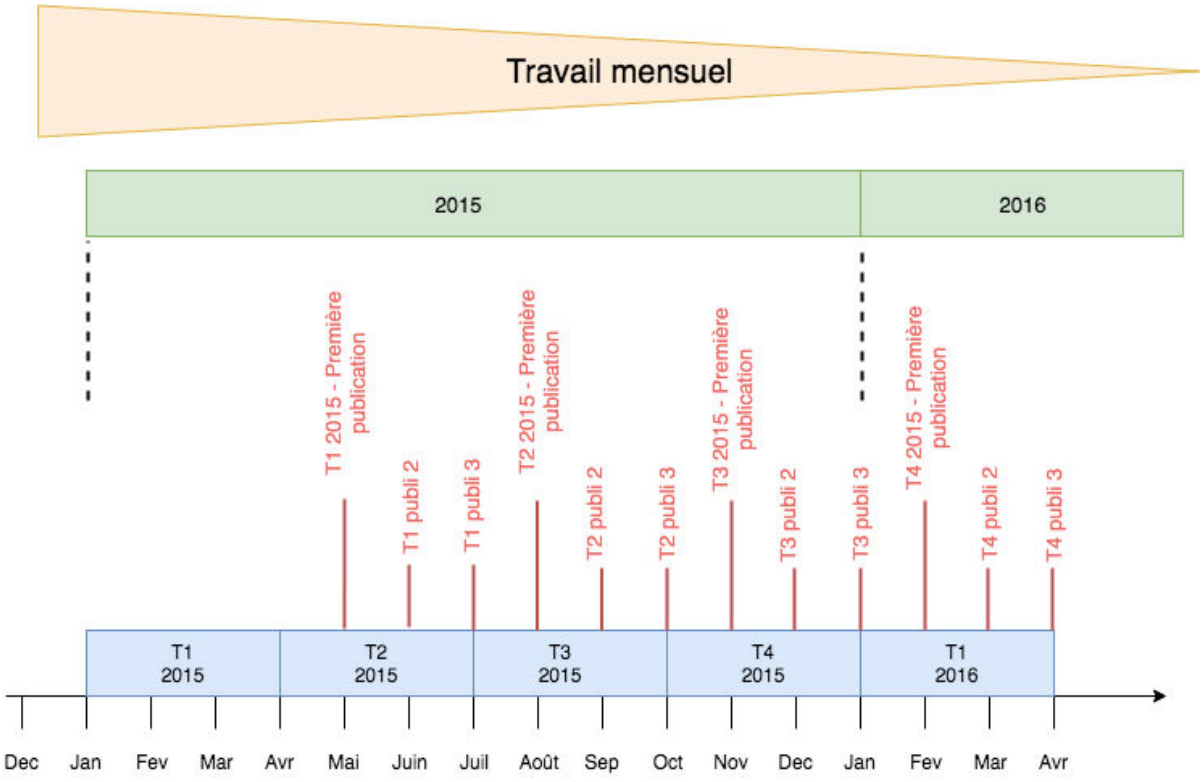

Image 8 – Rythme de production et de publication des comptes trimestriels. Source : Quentin Dufour.

À la différence des comptes annuels, le processus de production n'est jamais arrêté : autant, les divisions annuelles travaillent durant une « campagne de comptes » entre septembre et mai – laissant les mois de juin, juillet et août libres pour d'autres activités – autant, la division trimestrielle fabrique des comptes pendant les douze mois de l'année.

2.2.3. Le compte provisoire : un compte annuel spécifique

Officiellement le compte provisoire fait partie de la « campagne de comptes » annuelle décrite plus haut — le compte provisoire est un des trois comptes annuels, avec le semi-définitif et le définitif. Pour autant, il constitue un élément à part dans la dynamique du département des comptes, notamment parce qu'il est réalisé en coopération entre la division trimestrielle et les divisions annuelles. Ainsi, la temporalité du compte provisoire est quelque peu enchevêtrée : pour les divisions annuelles, il s'étend entre mars et mai. Pour la division

provisoire en revanche, il commence mi-février, est mis en pause les deux dernières semaines d'avril (afin d'assurer la réalisation des comptes trimestriels), et se termine fin mai. Il s'agit donc d'un travail spécifique qui se coule dans le travail ordinaire des comptes annuels, mais qui constitue un travail supplémentaire pour la division trimestrielle[185]. Sur le schéma ci-dessous, j'ai reproduit la temporalité du compte provisoire 2015, entre février et mai 2016. On voit que la division trimestrielle commence à travailler sur le provisoire dès la mi-février, qu'elle fait une pause durant deux semaines en avril, et qu'elle continue à diffuser les comptes trimestriels.

Je viens de présenter les trois grandes activités qui structuraient le travail au département des comptes — campagne de compte, travail mensuel et compte provisoire. La suite de cette partie consiste à détailler la dynamique du travail au sein de ces activités. Nous allons voir qu'il s'agit essentiellement de deux temporalités — circuit de totalisation et itérations — qui se déclinent différemment selon qu'on se situe dans les comptes annuels, trimestriels, ou dans le compte provisoire.

---

[185] Aux trois activités générales décrites – campagne de compte, travail mensuel, et compte provisoire – on pourrait en rajouter une quatrième : celle de la division « concepts et méthodes ». La division « concepts et méthodes » assume avant tout une fonction support, qui n'est pas de la production des comptes à proprement parler. On peut simplement signaler ici ses prérogatives : 1) elle a pour rôle d'appuyer les divisions opérationnelles dans la mise en œuvre des concepts et des méthodes de la comptabilité nationale, ainsi que dans leur renouvellement. 2) Elle est également l'interlocuteur privilégié de l'Union Européenne concernant les modalités de calcul du RNB – un dérivé du PIB. 3) Elle intervient à la fin de chaque compte– qu'il soit annuel ou trimestriel – pour assurer la diffusion des comptes nationaux. 4) Elle intervient ponctuellement lors de ce qu'on appelle les « changements de base », soit le renouvellement des concepts et méthodes de la comptabilité nationale, qui a lieu tous les cinq ans en moyenne (sur les changements de base, voir le chapitre 5).

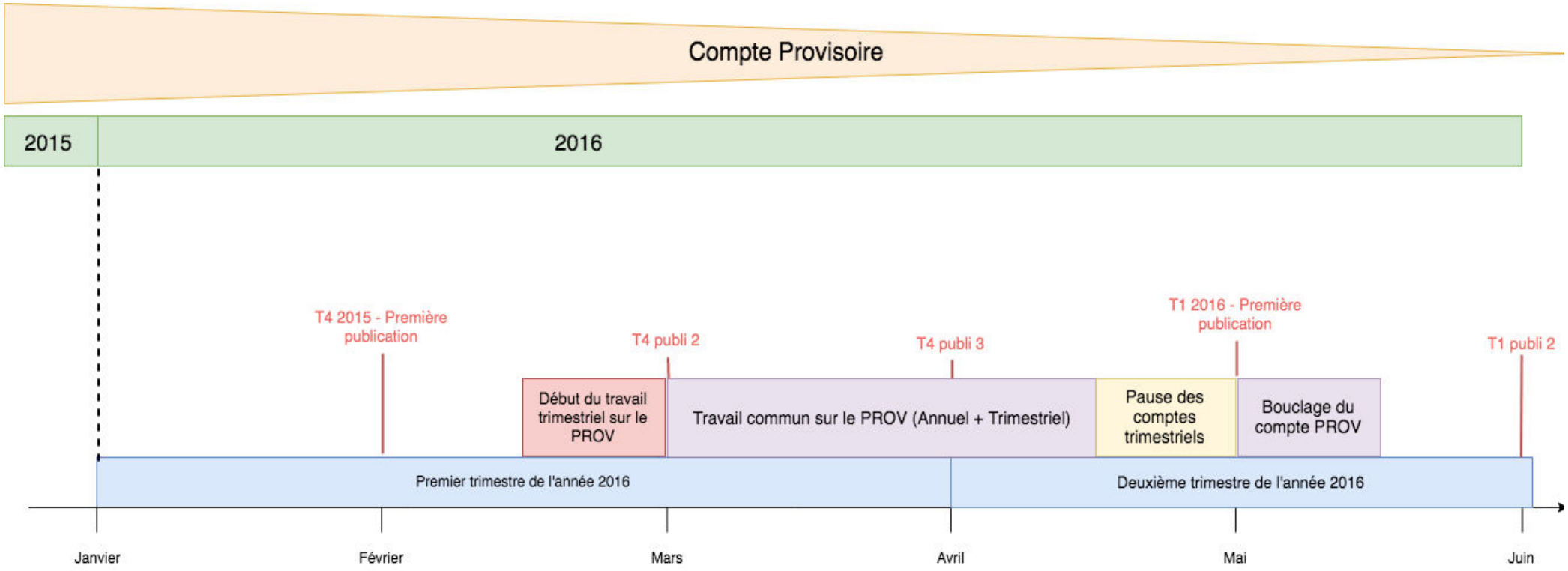

Image 9 – Rythme de production du compte provisoire. Source : Quentin Dufour.

2.2. Deux temporalités pour articuler les catégories comptables et les données : l'exemple des comptes annuels

La production d'un compte annuel, durant une campagne de comptes, peut être décrite en suivant deux mouvements : le circuit de totalisation et les itérations.

2.1.1. Le circuit de totalisation

Une première manière de décrire le travail des comptables nationaux annuels, c'est de suivre linéairement ce que j'appelle le circuit de totalisation, qui part des données sources de la comptabilité nationale, pour arriver jusqu'aux tableaux de référence TEE et TES arborant des chiffres.

La collecte des données :

Pour documenter le TEE et le TES, les comptables nationaux ont besoin de données. Ces données, ils ne les produisent pas directement. Comme on le verra en détail dans le chapitre 4, le département des comptes nationaux s'appuie pour travailler sur une multitude de fournisseurs de sources, internes ou externes à l'Insee. Autrement dit, le département des comptes constitue le centre d'un vaste réseau de collecte de produits statistiques et comptables[186]. Cette position a notamment été rendue possible par tout le travail de coordination statistique développé en France à partir des années 50[187]. Ainsi, le démarrage d'un compte nécessite au préalable toute une activité de collecte relativement routinisée de la

---

[186] Parmi les relations entretenues avec d'autres entités, on peut notamment signaler : des fournisseurs à l'INSEE comme la direction des statistiques d'entreprises (qui fournit les statistiques d'entreprises « Ésane », les enquêtes sectorielles et sur les ménages, les indicateurs conjoncturels d'activité, certains indices de prix…), la direction des statistiques démographiques et sociales (pour les estimations d'emplois localisés et l'indice des prix à la consommation…) ; d'autres fournisseurs publics comme les douanes (données sur les produits importés et exportés), la balance des paiements (données sur les services importés et exportés), la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction Générale du Trésor (comptabilité publique et liasses fiscales), la Banque de France (données financières ainsi que les données sur les banques), les ministères confectionnant des comptes satellites (comptes du logement, de la santé, des transports…) ; des fournisseurs privés, notamment des panels de consommateurs et de distributeurs sur la consommation des ménages.

[187] Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris : La Découverte. Voir notamment le chapitre 5 sur la comptabilité nationale comme synthèse statistique.

part des différentes sections. La collecte peut passer par un logiciel commun interne à l'Insee (AUS), mais également par des échanges de mails. Dans le cas d'un compte définitif, les données sont collectées durant les mois d'été. Pour le semi-définitif, la collecte court entre décembre et janvier. Enfin, la collecte pour le compte provisoire a lieu durant le mois de février. Les données collectées sont directement stockées dans le logiciel PÉLICAN.

Morceaux de tableaux et rédaction de textes :

Une fois les sources récupérées auprès des fournisseurs, le travail sur les comptes proprement dits peut commencer. L'activité consiste, pour chaque équipe, à faire passer des données dans le morceau de tableau dont elle a la charge. Par exemple, la section des entreprises non financières s'occupe de la colonne des « entreprises non financières » du TEE ; tandis que la section « consommation des ménages » s'occupe (pour partie) de la colonne « consommation finale » du TES. Ce travail, qui sera largement documenté dans le chapitre 4, n'est pas aisé, pour deux raisons. D'une part, il implique de nombreuses circulations de données au sein du département. Autrement dit, malgré la répartition formelle des équipes sur certaines parties des tableaux de référence, il existe en pratique de nombreux échanges en interne. D'autre part, la fabrique des morceaux de tableaux nécessite des opérations de contrôle et de traduction des données au format de la comptabilité nationale. Le travail sur les morceaux de tableaux peut être considéré comme une forme de totalisation : il présente déjà des formes d'agrégation. Cependant, il s'agit encore d'agrégations partielles, puisque les morceaux n'ont pas encore été rassemblés dans les documents de synthèse TEE et TES.

Dans le sillage de l'activité de chiffrage, la construction des morceaux de tableaux donne lieu à une abondante production de textes : les opérations menées, et notamment, les difficultés rencontrées lors du chiffrage, sont largement documentées dans des textes plus ou moins formels, qui vont d'une inscription manuscrite griffonnée sur un cahier, à un document interne officiel avec en-tête sur les modalités de règlement d'un problème précis, en passant par des échanges de mails et des notations sur PÉLICAN ou Excel.

Agrégation des morceaux de tableaux et rédaction de textes :

La dernière étape du circuit de totalisation consiste à agréger les morceaux de tableaux réalisés par les différentes équipes du département. C'est ce que les comptables nationaux appellent un « tour », soit le moment où les tableaux finals sont enfin constitués. Pour le TEE, c'est la section en charge des ménages et de la synthèse, au sein de la division « synthèse

générale des comptes », qui assume cette tâche. Un des membres de cette section est chargé de rassembler les morceaux de tableaux produits par ses collègues. Il lance sur PÉLICAN un « tour de TEE », qui aboutit, en quelques minutes, à un TEE complet. Côté TES, c'est la « section TES », au sein de la division « synthèse des biens et services » qui œuvre au rassemblement des morceaux de TES lors du « tour de TES », une opération plus longue (quelques heures), également menée sur PÉLICAN. Comme nous le verrons dans le chapitre 4, les tours de TEE et de TES n'aboutissent pas naturellement à des documents cohérents d'un point de vue comptable. Une fois les deux tableaux réalisés, ils doivent encore faire l'objet d'opérations de mise en cohérence, pour obtenir une représentation globale de l'économie « qui tient ». À l'instar de l'étape précédente (la confection des morceaux de tableaux), le travail de mise en cohérence donne également lieu à une importante activité de rédaction de textes, assurant une traçabilité et une compréhension des opérations menées pour rétablir la cohérence.

2.1.2. Itérations : rejouer le circuit de totalisation

Plusieurs tours lors d'un compte :

Une deuxième manière de décrire la dynamique du travail à l'occasion d'un compte annuel, c'est de l'envisager comme un processus itératif : il consiste à rejouer, de manière quasi hebdomadaire, le circuit de totalisation — à l'exception de la collecte, qui n'a généralement lieu qu'en début de compte. Ainsi, le circuit de totalisation que j'ai décrit ne s'étend pas sur toute la durée de la confection d'un compte (d'octobre à décembre pour le définitif, sur janvier-février pour le semi-définitif, de mars à mai pour le provisoire). L'enchainement « construction des morceaux de tableaux – agrégation » est réalisé dès le début des travaux sur le compte, et se poursuit à peu près chaque semaine. La reprise hebdomadaire des tableaux comptables peut paraître surprenante. Elle est liée à un problème spécifique de stabilité de la mesure, que nous comprendrons seulement dans le chapitre 5. Pour le moment, on peut se contenter de décliner deux conséquences de ce rythme cyclique.

Premièrement, les tableaux de la comptabilité nationale sont rapidement chiffrés. En fait, dès les premières semaines de travail, dès le premier tour de TEE et le premier tour de TES, les agents de l'Insee disposent de tableaux pleins. À l'inverse d'un travail statistique classique qui fonctionne par agrégations successives, la comptabilité nationale commence par une agrégation, et reprend ensuite son agrégation en en critiquant le contenu. Ainsi, le

chiffrage est toujours un chiffrage provisoire, il appelle systématiquement la reprise des tableaux avec des chiffres plus solides.

Deuxièmement, la reprise du circuit de totalisation, l'enchainement hebdomadaire des tours, vaut aussi bien pour les chiffres que pour les textes. Autrement dit, chaque semaine, chaque tour amène avec lui son lot de textes et de commentaires.

Succession et intensification des tours :

La reprise du circuit de totalisation revêt un caractère officiel : les tours de TEE et de TES sont prévus dans le calendrier du département, un imposant document Excel de plusieurs centaines de lignes qui relate les différentes actions à mener par jour et par semaine, en fonction de chaque section. Qu'il s'agisse du compte définitif, semi-définitif ou provisoire, on peut repérer sur ce calendrier 6 à 7 tours de TEE et de TES pour un compte. En plus des tours officiels, c'est-à-dire répertoriés sur le calendrier, on peut signaler des tours plus officieux. En fait, vers la fin du travail sur un compte, les tours s'intensifient sur un rythme quasi quotidien, au gré des derniers ajustements menés par les comptables nationaux. Les fins de processus de production sont donc particulièrement tendues pour certaines équipes. Au total, si l'on additionne les tours officiels et les tours officieux, on arrive à une vingtaine de tours par compte.

Sur l'image ci-dessous, j'ai reproduit la temporalité des tours pour le compte SD 2014, qui s'est déroulé entre le 4 janvier 2016 et le 16 février 2016. On voit nettement que, dès la première semaine de janvier, les comptables nationaux réalisent un tour de TES (jeudi 7 janvier) et de TEE (vendredi 8 janvier). Cette opération est répétée quasi chaque semaine jusqu'à la clôture. La dernière semaine de travail (du 8 au 12 février) affiche même deux tours de TES et de TEE, pour atteindre un total de 6 tours officiels. À côté de ces tours officiels, les deux dernières semaines de février sont l'occasion de réaliser plusieurs tours officieux.

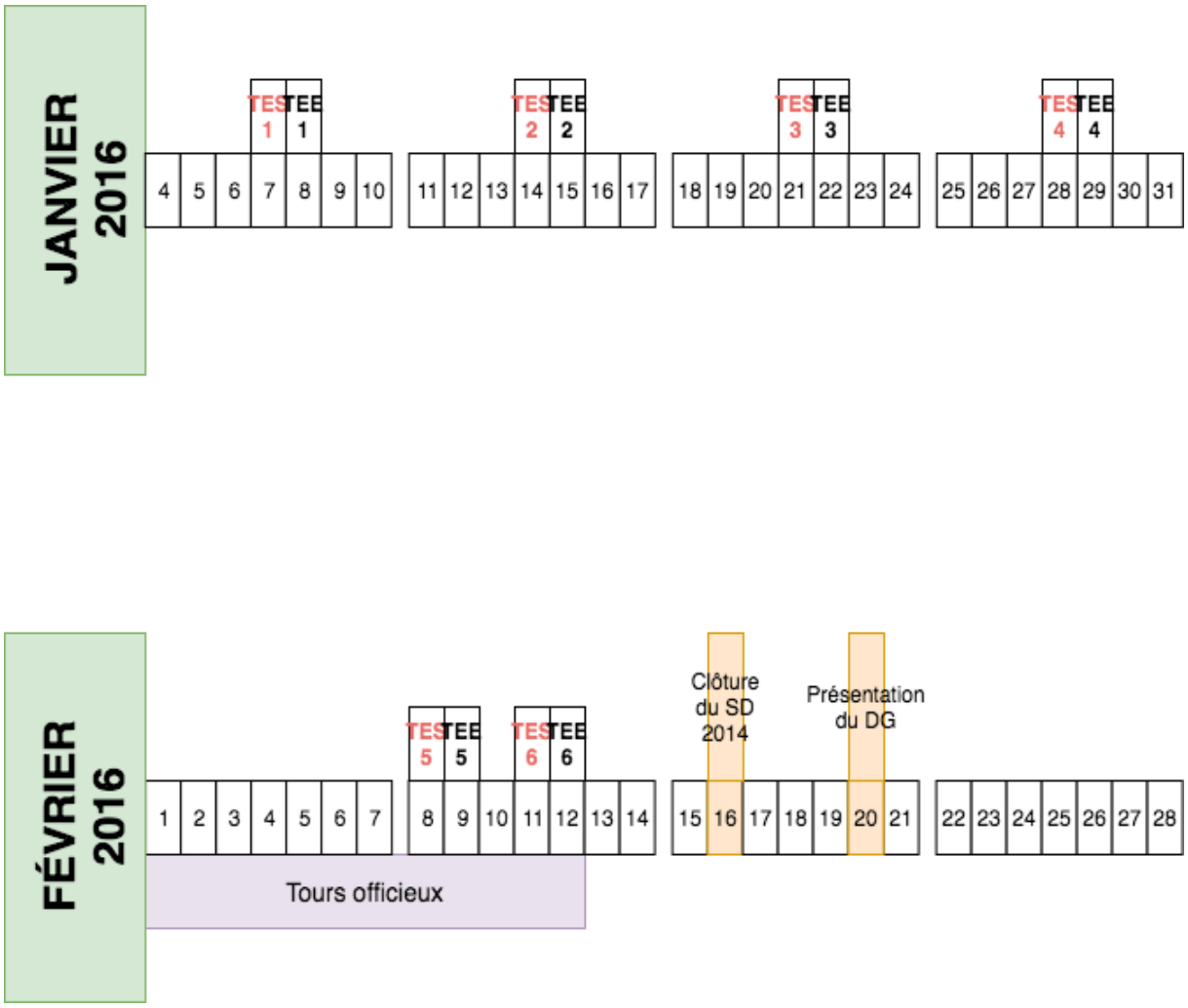

Image 10 – Un exemple de temporalité cyclique lors de la construction du compte SD 2014. On repère 6 tours officiels de TES et de TEE. À ceux-là viennent s'ajouter plusieurs tours officieux lors des semaines de février, qui correspondent à la fin du travail sur le compte. Source : Quentin Dufour.

<u>Totalisation des textes :</u>

Au fil des tours de TEE et de TES, on retrouve à chaque fois la production de tableaux chiffrés, mais également la production de textes plus ou moins formels, visant à décrire les problèmes rencontrés lors du travail, les solutions trouvées, et les modalités de chiffrage. Comme les chiffres inscrits dans les tableaux, les textes font eux aussi l'objet d'une forme de totalisation, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour réaliser des documents de synthèse sur la production du TEE d'une part, la production du TES de l'autre. La différence entre la totalisation des chiffres et la totalisation des textes, c'est que la seconde n'est pas reprise chaque semaine : elle est réalisée à la fin du compte, peu avant la clôture des tableaux. Voyons les étapes de ce processus pour les deux tableaux.

C'est la division synthèse générale des comptes qui est en charge du TEE annuel. Au moment de la clôture, les différentes sections rédigent des notes sur le morceau de tableau dont elles ont la charge — une note pour les sociétés non financières, une note pour les sociétés financières, une note pour les administrations publiques, etc. Ces notes consistent à décrire les principales évolutions entre le compte fraichement clôturé et le compte précédent. Autrement dit, il s'agit d'exprimer, sous une forme littéraire, ce qui est inscrit en chiffres dans les morceaux de tableaux. Ce travail s'appuie largement sur les écrits produits durant la période de production. Ces notes sont ensuite récupérées par le chef de division, qui produit en quelques jours une note de synthèse : un document de 15 à 25 pages qui résume les notes rédigées par les sections, et qui raconte en français les principales évolutions du TEE par rapport au compte précédent. Côté TES, c'est la section TES, au sein de la division synthèse des biens et service, qui s'occupe de la totalisation textuelle. La section rédige directement une note de synthèse, à partir des écrits, documents, échanges mails, qu'elle a pu collecter au cours du travail sur le compte.

Ce sur quoi je voudrais insister, c'est le caractère relativement standardisé des notes de synthèse. D'une part, la structure de la note est toujours la même. Par exemple, la note de synthèse du TEE commence par une introduction qui met en avant les principales évolutions du PIB français, avant de détailler par secteur institutionnel (dans l'ordre : les sociétés non financières, les sociétés financières, les ménages, les administrations publiques et le reste du monde). Les différentes parties du texte reprennent et détaillent les éléments posés en introduction (première partie sur l'évolution du PIB ; deuxième partie sur les sociétés non financières et les indicateurs clés tels que la valeur ajoutée, le taux de marge, l'investissement ; troisième partie sur les sociétés financières ; quatrième sur le pouvoir d'achat des ménages ; cinquième sur le déficit public ; sixième sur le solde du commerce extérieur). D'autre part, le processus de rédaction est également routinisé : il consiste essentiellement à reprendre le contenu de la note du compte précédent, et à modifier à la marge les chiffres évoqués (en actualisant avec les données du compte fraichement clôturé), les verbes et les adjectifs associés (en fonction du chiffre, on parlera plutôt d'une hausse, plutôt d'une baisse, et on modulera leur intensité par des qualificatifs), ainsi que les quelques graphiques et tableaux illustratifs.

<u>Clôture, présentation, archivage :</u>

Comme on s'en doute, la succession des tours de TEE et de TES n'est pas infinie ; arrive un moment où le processus s'arrête, et les comptes sont réputés clôturés. La cessation des itérations correspond *grosso modo* à la date administrative fixée dans le calendrier pour le rendu du compte. Par exemple, le compte définitif 2013 a été clôturé le 4 décembre 2015 ; le semi-définitif 2014 s'est arrêté le 16 février 2016, tandis que la fabrique du compte provisoire 2015 a pris officiellement fin le 10 mai 2016. La clôture du compte amène avec elle ce que l'on peut appeler des opérations de fin de compte.

La fin d'un compte est marquée par une présentation au directeur général de l'Insee. Il s'agit d'une réunion durant laquelle les chefs de division et le chef de département présentent les principales évolutions du compte fraichement fabriqué par rapport au compte précédent. Cette présentation est largement calquée sur les notes de synthèse. Elle s'accompagne, en plus, d'une visualisation PowerPoint spécialement conçue pour la réunion avec le directeur général. Enfin, les comptes nationaux sont archivés. L'ensemble des tableaux stabilisés sont stockés sur PÉLICAN dans l'espace commun « TSL ». Les notes rédigées au moment de la clôture sont elles aussi archivées dans les dossiers informatiques des agents des comptables nationaux.

2.3. Totalisation et itération lors des comptes trimestriels et provisoires

2.3.1. La production des comptes trimestriels : timing serré, passé proche et économétrie

Timing serré :

La production d'un compte trimestriel suit à peu près la même logique que celle d'un compte annuel. Pour chaque compte, c'est-à-dire chaque mois, on retrouve d'une part le circuit de totalisation (collecte, morceaux de tableaux, agrégation) et les itérations (reprise du circuit de totalisation). Sur le schéma ci-dessous, j'ai reproduit la dynamique du travail sur la production d'un compte trimestriel. Il s'agit de la première estimation du 4e trimestre 2015, réalisée durant le mois de janvier 2016. Sur un mois, la collecte occupe les premiers jours de la première semaine, viennent ensuite des opérations spécifiques sur les données collectées. Les deux semaines suivantes sont l'occasion de construire les morceaux de tableaux de et de réaliser plusieurs agrégations (plusieurs tours). Après des réunions et des reprises post-réunions, le compte est clôturé la dernière semaine du mois, ouvrant la voie à l'archivage et à la mise en page du compte pour diffusion.

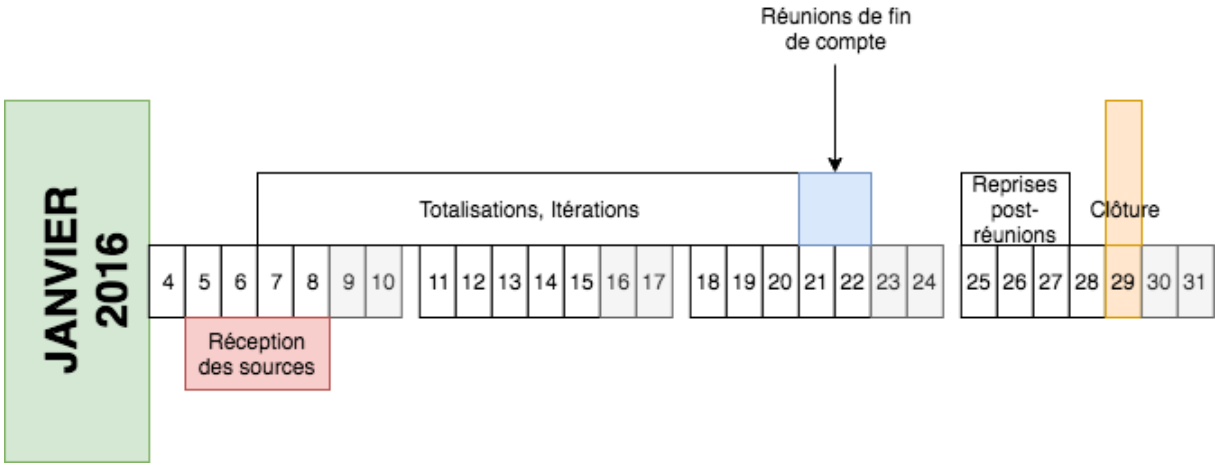

Image 11 – Un exemple de temporalité cyclique pour la première estimation du quatrième trimestre 2015, réalisée en janvier 2016. Le délai est bien plus court que dans les divisions annuelles. Pour autant, on retrouve la collecte, les itérations du processus de totalisation, et les opérations de fin de compte. Source : Quentin Dufour.

L'activité d'écriture au sein de la division des comptes trimestriels diffère quelque peu de celle des divisions annuelles. D'abord, la temporalité plus courte du travail empêche de produire de manière systématique des notes aussi complètes et détaillées qu'aux comptes annuels. Cela n'empêche pas l'existence et la circulation de textes informels, notamment *via* des échanges de mails. Ensuite, du fait de la nature du système d'information — le logiciel de programmation ARIEGE — de nombreux écrits sont directement implémentés dans le code. Enfin, certaines équipes rédigent néanmoins des documents formalisés, parfois voués à la diffusion, comme la section trimestrielle « consommation et épargne » qui publie régulièrement une note trimestrielle sur la consommation des ménages.

<u>Passé proche et modèles économétriques :</u>

Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, la division trimestrielle, si elle s'articule au cadre général des comptes nationaux, et aux deux tableaux de référence TEE et TES, revêt une spécificité : travaillant sur un passé très proche (le trimestre écoulé), elle ne dispose pas de données exhaustives sur les catégories comptables à documenter. Pour combler une telle lacune, elle mobilise une technique économétrique appelée « étalonnage-calage », permettant de tisser une relation de long terme entre les sources collectées d'une part, et les séries des comptes annuels d'autre part. Les modèles économétriques permettent essentiellement de modifier les sources collectées pour les rapprocher des tendances des

comptes annuels, réputées plus robustes[188]. Qu'on ne s'y trompe pas : les modèles ne servent pas à totaliser, mais à construire les morceaux de tableaux. Une fois construits, la totalisation des morceaux de tableaux suit un processus similaire aux comptes annuels. L'usage des modèles économétriques a deux conséquences. Premièrement, en termes de division du travail. Dans les différentes sections, on peut distinguer : d'une part, les membres à proprement parler, qui s'occupent de collecter les sources et de réaliser certains traitements préparatoires dessus. De l'autre, les chefs et cheffes de section, qui s'occupent de faire tourner les modèles économétriques avec les sources préparées, pour produire des morceaux de tableaux. Deuxièmement, concernant la dépendance aux comptes annuels. Puisque les modèles économétriques utilisent les séries annuelles pour chiffrer les tableaux, la production d'un compte trimestriel est dépendante des comptes annuels, tant d'un point de vue matériel qu'économétrique.

2.3.2. La production du compte provisoire : rencontre des méthodes annuelles et trimestrielles

Le compte provisoire fait officiellement partie de la campagne de comptes annuelle. En cela, il suit toujours la dynamique autour des tableaux comptables TEE et TES, à savoir, le circuit de totalisation et les itérations. J'ai fait le choix d'isoler cet aspect du travail des comptes, dans la mesure où il constitue un moment particulier, où les comptes trimestriels et annuels se rencontrent.

<u>Les comptes annuels s'appuient sur les comptes trimestriels :</u>

Sur l'année 2015, la division trimestrielle a publié des comptes pour chaque trimestre. La publication du dernier trimestre de l'année 2015 a lieu à T+30 jours, le 1er février 2016. En février, la division trimestrielle dispose donc de quatre trimestres pour l'année 2015, soit une année. La division trimestrielle apporte donc la base de travail sur le compte provisoire, qui sera amendé en coopération avec la division annuelle « synthèse générale des comptes », qui fournit quelques données exogènes collectées de manière précoce (il s'agit principalement de sources concernant les administrations publiques et les institutions financières), et les équipes autour du TES annuel (section TES, responsables secteurs-produits) qui émettent des

[188] Pour une explication rapide sur les modèles économétriques, voir le chapitre 4. Pour une explication plus détaillée, on pourra se reporter aux pages 378 à 385 de l'annexe.

recommandations sur l'évaluation des produits. Le travail s'étend entre février et mai 2016, mois de publication des comptes annuels.

Les comptes trimestriels s'appuient sur les comptes annuels :

Dernière spécificité liée à la période du compte provisoire : le renouvellement des modèles économétriques. Aux alentours de fin-février début avril, le compte provisoire 2015 commence à être stabilisé. De plus, les divisions annuelles ont confectionné deux nouveaux comptes : un définitif 2013 et un semi-définitif 2014. Il y a donc en tout et pour tous trois nouveaux comptes (PROV 2015, SD 2014 et DEF 2013) disponibles. Or, comme nous le savons à présent, les comptes annuels servent de base aux modèles d'étalonnage-calage, éléments centraux des méthodes trimestrielles. Ainsi, la fin du mois de février et le début du mois d'avril sont l'occasion de renouveler les modèles, en intégrant les nouveaux comptes annuels. À partir d'avril, toutes les publications trimestrielles sont réalisées avec les nouveaux modèles (c'est-à-dire la 3e publication du T4 2014, jusqu'à la 2e publication du T4 2016, en mars 2017).

Conclusion

Ce chapitre a pris comme objet d'étude la mission du département des comptes nationaux : produire une mesure comptable de l'économie nationale. En m'appuyant sur les résultats des *infrastructures studies*, j'ai proposé de réaliser une inversion infrastructurelle : rendre visible la complexité et les modalités du travail de production de l'information économique, travail souvent peu questionné, mais pourtant essentiel pour qu'il existe effectivement des connaissances globales sur l'économie. L'enjeu ici n'est pas simplement de « dire qu'il existe du travail », mais de montrer en quoi il consiste, ce par quoi il passe ; bref de déplier les grandes lignes du mode de production d'une connaissance sur l'économie nationale. Comment le département des comptes s'organise-t-il en pratique pour produire des représentations comptables de l'économie nationale ? Telle était la question posée. J'ai montré que l'activité des comptables nationaux pouvait être résumée comme un travail d'articulation entre des catégories comptables d'une part, et des données de l'autre. Plus précisément, j'ai développé deux idées.

La première idée importante de ce chapitre consiste à dire que l'organisation du travail est structurée non pas autour d'étapes de travail — comme on peut le voir dans des enquêtes

statistiques classiques — mais autour de tableaux. Nous avons vu qu'il existait deux tableaux de référence — le TEE et le TES — permettant de suivre la production et sa circulation. Ces deux tableaux ne constituent pas seulement des représentations de l'économie nationale, ils donnent également le ton à la structure organisationnelle — chaque équipe se voit attribuer un morceau de tableau sur lequel travailler — ainsi qu'au système d'information qui sous-tend et facilite l'activité — les arborescences de PÉLICAN et ARIEGE sont directement inspirées du TEE et du TES.

La deuxième idée importante peut être énoncée de la manière suivante : l'articulation des catégories comptables et des données se donne à voir au cours de deux temporalités, qui correspondent à des chaines d'opérations de travail spécifiques — l'activité des comptables nationaux distingue en cela d'une activité classique de comptable privé, avec laquelle on pourrait être tenté de confondre celle des comptes nationaux. J'ai tout d'abord mis en avant les trois grands pôles d'activité du département : les comptes annuels lors des campagnes de comptes, les comptes trimestriels lors du travail mensuel, et le compte provisoire, élément singulier de la campagne de comptes. Dans la suite de cette deuxième partie, je me suis attaché à décrire la manière dont la double dynamique « totalisation/itération » se déployait au sein de ces trois grands pôles d'activités. La campagne de comptes annuelle combine un circuit de totalisation, un processus itératif, et se termine sur une opération de clôture. Le compte trimestriel reprend ces éléments, mais sur une temporalité plus étriquée (le mois) avec des méthodes spécifiques (les modèles économétriques). Enfin, le moment du compte provisoire marque le croisement des travaux annuels et trimestriels.

L'étude du mode d'organisation de la production au département des comptes est une deuxième étape dans la compréhension du problème de la thèse. Comment les comptables nationaux parviennent-ils à produire une connaissance solide et de référence sur l'économie nationale ? En déployant une organisation du travail autour des tableaux comptables, en articulant des données glanées à divers endroit à des tableaux comptables préétablis. Pour arriver aux fameux chiffres de la croissance présents dans la note de diffusion, les agents de l'Insee se répartissent des morceaux de tableaux comptables et travaillent dessus en suivant le circuit de totalisation, repris de manière itérative jusqu'à la clôture du compte. Cette vue d'ensemble fournit un point d'entrée important dans l'activité des comptables nationaux. Cependant, on voit encore mal comment tout ce travail est effectivement mis en œuvre pour aboutir à la note de diffusion. Comme on l'a vu dans l'introduction de la thèse, celle-ci se caractérise notamment par un récit sur l'évolution de l'économie dans son ensemble. Or, on ne sait pas encore 1) comment les équipes s'y prennent pour parler de l'économie dans son

ensemble, c'est-à-dire comme une totalité, un objet global, 2) par quels moyens elles s'autorisent à parler de son évolution dans le temps. En conséquence, on ne sait pas non plus quel rôle exact jouent les dynamiques de totalisation et d'itération. Les parties qui suivent répondent à ces questions. La partie II se penche sur la production du global, ou comment l'économie devient une totalité — on y verra notamment le rôle majeur joué par le circuit de totalisation. La partie III revient sur le travail qui permet d'étendre l'économie dans le temps, et ainsi parler de son évolution — on comprendra notamment la raison d'être des itérations.

Partie II

Produire une représentation globale de l'économie

Telle qu'elle se présente sous sa forme objectivée dans les documents de diffusion de l'Insee, l'économie nationale se donne à voir comme un objet global : les comptes nationaux parlent de l'économie dans son ensemble. Cette seconde partie se penche sur les modalités de production de la dimension globale de l'économie, ou, autrement dit, comment le département s'y prend pour faire tenir une représentation globale.

Le troisième chapitre prend comme objet d'étude les supports visuels de la comptabilité nationale, c'est-à-dire les tableaux comptables et leur agencement graphique. Dans la lignée des travaux de Jack Goody, je propose une analyse des effets de ces supports représentationnels. J'avance notamment l'idée selon laquelle le type de représentation de l'économie inscrite dans les tableaux comptables — un système global de circulation de traces monétaires — est une manière parmi d'autres de mettre en scène et de donner à voir l'économie.

Le quatrième chapitre analyse le travail réalisé par les équipes du département des comptes nationaux de l'Insee pour passer des tableaux vides (tels qu'ils ont été étudiés dans le chapitre précédent) à des tableaux « pleins », arborant des chiffres qui alimenteront directement le document de diffusion sur le site internet de l'Insee. Il déplie au total cinq opérations de travail qui participent, chacune à leur manière, à faire tenir une représentation globale de l'économie française au titre d'une année ou d'un trimestre.

Chapitre 3 – Ce que font les tableaux de la comptabilité nationale

Introduction

La comptabilité nationale peut être envisagée comme un ensemble de tableaux : le TES, caractéristique de l'approche demande, dont les lignes sont exprimables individuellement en autant de tableaux (ce sont les comptes de produits) ; le TEE, caractéristique de l'approche revenu, dont les colonnes correspondent elles aussi à des tableaux (ce sont les comptes des acteurs économiques). Ces tableaux constituent des représentations de l'économie nationale. J'emploie ici la notion de représentation au sens le plus littéral et matériel du terme : la représentation, c'est un support représentationnel, un document arborant des caractéristiques graphiques, une technique de visualisation. En l'occurrence, les tableaux de la comptabilité nationale ne sont pas organisés au hasard, ils présentent un certain nombre de formalismes (ou formats, ou encore formes standardisées), qu'il s'agisse de la répartition des catégories, du type d'inscriptions qui y figure, ou encore des propriétés calculatoires. Ce chapitre porte sur la manière dont sont organisées les représentations comptables de l'économie nationale.

Dans son ouvrage désormais classique intitulé *La raison graphique*, Jack Goody s'intéresse aux propriétés matérielles de l'écrit[189]. Il formule une critique du Grand Partage posé par l'anthropologie entre la pensée primitive et la pensée moderne scientifique, et insiste sur l'idée selon laquelle l'écriture, et plus généralement la représentation graphique, produit des effets cognitifs spécifiques. Ainsi, la différence cognitive entre les peuples étudiés par les anthropologues d'une part, et les Occidentaux de l'autre, ne se situerait pas dans les cerveaux, mais dans les propriétés matérielles des outils de communication graphiques : à la différence de l'oral, l'écrit assure une forme de permanence de la pensée, permet de la stocker, de la transporter, de l'examiner, de la manipuler, de l'abstraire, de la critiquer ; et favorise en cela un développement intellectuel inédit. Dans le quatrième chapitre de l'ouvrage, Goody propose notamment une analyse de la forme « tableau ». Selon lui, le tableau, comme toute

[189] Goody, Jack, 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de Minuit.

forme graphique, n'est pas un véhicule neutre de l'information : son agencement visuel spécifique ajoute quelque chose à l'acte de connaissance, en produisant notamment des effets de sélection (choix des entités qui rentrent dans les cases ou qui en sont exclues), de visibilité (mise en visibilité des entités sélectionnées, oubli des autres), et de cohérence (les cases du tableau poussent au remplissage des espaces laissés vides, ainsi qu'à la mise en vis-à-vis d'éléments jusque-là sans rapports). En reprenant l'étude célèbre de Mauss et Durkheim sur les classifications primitives des mythes[190], Goody montre ainsi combien les conclusions des deux auteurs sont influencées par les outils scripturaux qu'ils déploient : la mise en tableaux des mythes a tendance à décontextualiser et à figer des pratiques essentiellement orales, seulement intelligibles dans leur contexte d'énonciation, et dont le contenu n'est jamais fixe, mais varie selon le moment et l'énonciateur.

Dans la lignée de Goody, et de manière plus ou moins explicite, les tableaux comptables ont constitué un objet d'étude privilégié de la sociologie de la comptabilité[191]. Les supports visuels de la comptabilité renvoient à plusieurs éléments : des catégories comptables organisées selon une hiérarchie précise au sein d'un tableau à deux colonnes ; une expression monétaire de ces catégories permettant des calculs et notamment des agrégations ; un principe d'équilibre entre les deux colonnes, assuré par le mécanisme de la partie double[192].

---

[190] Mauss, Marcel, et Durkheim, Émile 2017 [1903], *De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives,* Paris, PUF.

[191] On trouve, dans le vocable anglo-saxon des acceptions plus larges que celle de « sociologie de la comptabilité », telles que « accounting studies », ou encore « critical accounting studies ». Dans cette présentation, j'utilise ces termes indifféremment.

[192] La partie double est certainement l'aspect qui a suscité le plus de débats en histoire et en sociologie, notamment concernant son rôle dans le développement du capitalisme, depuis les premières réflexions de Max Weber et Werner Sombart, jusqu'à Bruce Carruthers et Wendy Espeland, en passant par Yamen, Winjun et Lemarchand. On trouve dans ce débat différentes postures, accordant plus ou moins d'*agency* aux représentations comptables. Pour un résumé de ce débat, voir Chiapello, Ève, 2007, « Accounting and the birth of the notion of capitalism », *Critical Perspectives on Accounting*, Vol. 18, No. 3, p. 263-296.

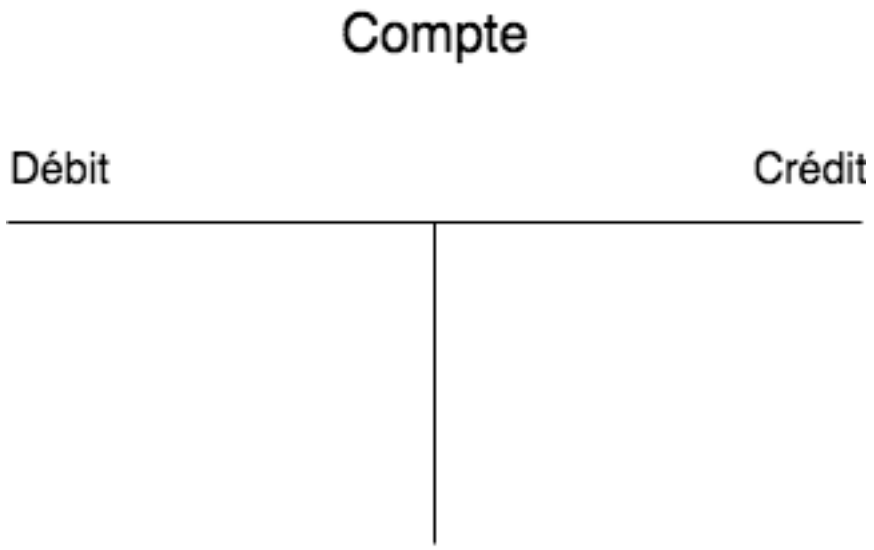

Image 1 – La structure d'une comptabilité en partie double. On distingue deux colonnes de part et d'autre de la ligne centrale. Les sommes de chaque colonne doivent être égales. Source : Quentin Dufour.

On peut repérer en sociologie de la comptabilité trois arguments attachés au formalisme comptable. Premièrement, l'idée selon laquelle les formalismes comptables font exister l'économie (de l'entreprise) comme un domaine homogène et cohérent, capable de rassembler dans un même espace de calculs des éléments divers grâce à la métrique monétaire[193] ; assurant ainsi la mémorisation, l'ordonnancement, et la diffusion des savoirs économiques[194]. Deuxièmement, les formalismes comptables induisent des effets de visibilité et

[193] C'est un argument classique que l'on retrouve par exemple dans Miller, Peter et Rose, Nikolas, 1990, "Governing economic life", *Economy and Society* Vol. 19, No. 1, p.1-31, ou encore dans Hopwood, Anthony, et Miller, Peter, 1994, *Accounting as social and institutional practice*, Cambridge, Cambridge University Press. En langue française, voir Chiapello, Ève, 2008, « La construction comptable de l'économie », *Idées Économiques et Sociales,* n°152, 26-34.

[194] Pour un travail pionnier sur le sujet, voir Davis, Stanley, Menon, Krishnagopal et Morgan, Gareth, 1982, « The images that have shaped accounting theory », *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 7, No. 4, p. 307-318. L'auteur de référence reste Paolo Quattrone, qui propose une étude détaillée des propriétés graphiques et matérielles de la comptabilité. En définissant, en classant et en hiérarchisant les évènements au sein de l'entreprise, le tableau en « T » assure une forme de mémoire économique de la firme, dont l'assise matérielle permet sa circulation entre différents individus. Quattrone, Paolo, 2009, "Books to be practiced: Memory, the power of the visual, and the success of accounting", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 34, No.1, p.85-118. D'ailleurs, l'appréhension de la comptabilité comme mise en ordre d'une

d'invisibilité[195]. Par exemple, le mode de valorisation appelé *fair value* qui apparaît avec les normes IFRS dans les années 2000 fait de la firme un ensemble d'actifs financiers. Cette représentation inédite de l'entreprise est directement en lien avec les préoccupations des actionnaires, autour du rendement de leurs produits financiers sur les marchés. Elle se fait au détriment d'autres parties prenantes de l'entreprise, comme les salariés, plus intéressés par une représentation en termes d'activité productive[196]. Troisièmement, les tableaux comptables empêchent ou au contraire autorisent certaines actions. L'approche foucaldienne des *accounting studies*, autour de Peter Miller, voit la comptabilité comme une technique insérée dans différents programmes de gouvernement des gens et des choses au sein de l'entreprise[197]. Si la comptabilité produit des espaces homogènes de calculs, elle produit également de nouveaux sujets, individus calculant, en leur attachant de nouvelles responsabilités[198]. D'ailleurs, les formes de gouvernement induites par la comptabilité sont d'autant plus fortes que le formalisme — par sa permanence, sa simplicité, sa réduction des évènements à des valeurs monétaires, son caractère équilibré — confère un gage de sérieux, d'honnêteté et de

---

mémoire à des fins pratiques dépasse les usages économiques Quattrone, Paolo, 2004, "Accounting for God: accounting and accountability practices in the Society of Jesus (Italy, XVI-XVII centuries)", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 29, No. 7, p.647-683.

[195] Le rapport du visible et de l'invisible dans les comptabilités renvoie en fait à un argument général autour de la notion de commensuration, c'est-à-dire l'acte de rendre des objets commensurables, notamment par les quantifications. Voir Espeland, Wendy et Stevens, Mitchell, 1998, « Commensuration as social process » *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, p.313-343.

[196] Chiapello, Ève, 2005, « les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005 », *Sociologie du travail*, vol. 47, n°3, p.362-382. Dans une veine similaire, attentive à ce que les catégories comptables rendent visibles ou invisibles, on pourra lire Eyraud Corinne, 2013, *Le capitalisme au cœur de l'État. Comptabilité privée et action publique*, Bellecombes-en-Bauge, Éditions du Croquant ; ainsi que Eyraud Corinne, 2015, « Pour une sociologie de la quantification statistique et comptable » *Entreprises et histoire*, n°79, p. 74-87.

[197] Miller, Peter et O'Leary, Ted, 1987. "Accounting and the construction of the governable person", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 12, n°3, p.235-265 ; Rose, Nikolas et Miller, Peter, 1992, "Political power beyond the sate: Problematics of government" *British journal of sociology,* Vol. 43, No 2, p.547-570. En langue française, voir le dossier récent de *Sociologie du Travail* sur le gouvernement par les indicateurs, dont le texte introductif de Bezes, Philippe, Chiapello, Ève et Desmarez, Pierre, 2016, « introduction : la tension savoirs-pouvoirs à l'épreuve du gouvernement par les indicateurs de performance », *Sociologie du Travail*, vol. 58, n°4, p.347-369.

[198] Le lien entre espaces calculables et individus calculant est fait dans Miller, Peter, 1994, « Accounting and objectivity : the invention of calculating selves and calculable spaces » *in* Megill, Allan (ed), *Rethinking objectivity,* Durham & London, Duke University Press, p. 239-264. Voir également Miller, Peter, 2001, "Governing by numbers: why calculative practices matter", *Social research* Vol. 68, No. 2, p.379-396.

rationalité à ses usagers, face à diverses audiences qu'il faut rassurer pour développer et maintenir l'activité économique[199].

Il est possible de trouver des similitudes entre les supports représentationnels de la comptabilité privée, tels qu'ils ont été étudiés par les *accounting studies*, et ceux de la comptabilité nationale (catégories partagées, métrique monétaire, principe d'équivalence entre les deux colonnes). Cependant, nous allons voir que la seconde se distingue nettement de la première, notamment concernant l'organisation des colonnes, où une différence se fait jour entre ce que j'appelle le principe de composition et le principe de circulation. En prenant appui sur les travaux de sociologie de la comptabilité, ce chapitre s'interroge sur ce que font les tableaux de la comptabilité nationale. Quelles sont ses propriétés graphiques, et quels effets produisent-elles ? La méthode utilisée pour répondre à cette question s'attache, dans la lignée de Goody, à suivre et à décrire précisément l'organisation des tableaux comptables, qui constituent le matériau d'analyse du chapitre. L'argument principal consiste à dire que les supports visuels de la comptabilité nationale produisent au moins deux effets : d'une part, un mode de valorisation original qui s'appuie sur des traces monétaires déjà là ; de l'autre, une représentation globale de type systémique.

Dans une première partie, je vais expliciter les particularités des formalismes de la comptabilité nationale, par le biais d'une comparaison avec ceux de la comptabilité privée (1). J'exprimerai la distinction entre ces deux types de comptabilité autour de deux principes que je nomme respectivement « principe de composition » (pour le formalisme de la comptabilité privée) et « principe de circulation » (pour le formalisme de la comptabilité nationale). Les parties suivantes détailleront les effets de ce principe de circulation. Dans la deuxième partie, nous verrons en quoi ce principe implique une forme de valorisation propre à la comptabilité nationale, qui centre la représentation de l'économie sur les phénomènes monétaires (2). La

---

[199] Carruthers, Bruce et Espeland, Wendy, 1991, "Accounting for rationality: Double-entry bookkeeping and the rhetoric of economic rationality", *The American Journal of Sociology*, Vol. 97, No. 1, p.31-69. Ces auteurs procèdent d'ailleurs à une critique de la rhétorique rationnelle de la comptabilité, en montrant le gouffre entre la présentation formelle de la comptabilité et les pratiques effectives. Sur l'analyse des pratiques comptables effectives, le texte classique reste Garfinkel, Harold et Bittner, Egon, 1967, « "Good" Organizational Reasons for "Bad" Clinic Records », *in* Garfinkel Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, p.186–207. On pourra également consulter l'article peu connu de Harper, Richard, 1988, "No any old number: an examination of practical reasoning in an accountancy environment", *Journal of interdisciplinary economics*, Vol. 2, No. 4, p. 297-306. Plus récemment, voir Hatherly, David, Leung, David et Mackenzie, Donald, 2008, « The finitist accountant: classifications, rules and the construction of profits » in Pinch, Trevor et Swedberg, Richard (ed.), *Living in a material world. Economic sociology meets Science and Technology studies*, Cambridge, MIT Press, p. 131-160.

troisième et dernière partie exposera le type particulier de totalisation qui découle du principe de circulation, qui représente l'économie comme un système global (3).

1. Une comptabilité de la circulation

Une des caractéristiques de tout document comptable, c'est sa structure en « T » avec deux colonnes équilibrées. On retrouve un tel schéma aussi bien dans les tableaux de la comptabilité privée que dans ceux de la comptabilité nationale. Cependant, la manière d'organiser les colonnes varie selon que l'on se situe dans l'une ou dans l'autre. Dans cette partie, nous allons voir en quoi le formalisme de la comptabilité nationale est spécifique, et se distingue de la comptabilité privée. Alors que la seconde se fonde sur un principe que j'appellerai de « composition » permettant de recenser les composantes de l'entreprise (1.1.), la première fonctionne d'après un principe que je nommerai de « circulation », en mettant la focale sur la trajectoire de la production dans la société (1.2.). C'est seulement après avoir précisé l'agencement graphique des tableaux la comptabilité nationale qu'il sera possible, dans la suite du chapitre, d'en détailler les effets.

1.1. Comptabilité privée et principe de composition

1.1.1. Un document tiré de la comptabilité privée : le compte de résultat

Les colonnes de la comptabilité d'entreprise sont organisées autour de ce que l'on peut appeler un principe de composition. Pour illustrer cette idée, je vais me pencher rapidement sur un des tableaux de la comptabilité privée, à savoir, le compte de résultat[200]. Le compte de résultat peut être envisagé comme une mémoire de l'activité productive de l'entreprise sur une période donnée (courant du début à la fin de l'exercice). Il arbore une forme en « T », avec deux colonnes : d'un côté les charges, de l'autre les produits. Les charges renvoient aux ressources mobilisées pour produire (achats de marchandises, achats de matières premières, impôts, salaires et traitements, etc.), tandis que les produits correspondent à ce qui résulte du processus productif (vente de marchandises, production vendue, production immobilisée,

[200] Pour rédiger cette partie sur la comptabilité privée, je me suis largement appuyé sur l'ouvrage de Colasse, Bernard, et Lesage, Cédric, 2018, *Introduction à la comptabilité*, Paris, Economica, 13ème édition.

subventions d'exploitations, etc.). Dans le respect de l'équivalence comptable, la somme de chaque colonne est rigoureusement égale : le total des charges est égal au total des produits. Lorsqu'on fait la différence des deux (produits-charges), on obtient un solde en bas de compte — le résultat — qui rend visible la richesse monétaire créée par l'entreprise au cours du processus de production.

Charges	Produits
Achat de marchandises ...	Vente de marchandises ...
Achat de matières premières ...	Production vendue ...
Impôts ...	Production immobilisée ...
Salaires et traitements ...	Subventions d'exploitations ...
RÉSULTAT (produits - charges)	

Image 2 – Une version simplifiée du compte de résultat en comptabilité privée. On retrouve la structure en « T », avec à droite les charges, à gauche les produits. En bas à droite le résultat se calcule comme la différence entre produits et charges. Le mécanisme de la partie double assure une équivalence stricte entre la somme de la colonne « charges » (dont le résultat fait partie, même s'il occupe une place à part puisque c'est un solde) et la somme de la colonne « produits ». Source : Quentin Dufour.

1.1.2. Le principe de composition au sein du compte de résultat

Ce sur quoi je voudrais insister ici, c'est l'idée selon laquelle le classement des diverses catégories comptables en colonnes permet d'aboutir, par différence, à un nouvel objet appelé « résultat ». Ce dernier n'est pas connu d'avance, mais découvert comme solde, à la suite d'un calcul. Autrement dit, le compte de résultat répond à la question : « quels sont les ingrédients qui sont mobilisés pour aboutir au résultat ? ». Il permet de retracer comptablement de quoi se compose le résultat. Je propose de nommer cette modalité d'organisation du document comptable, le « principe de composition », dans la mesure où chaque poste comptable —

matières premières, marchandises, salaires, production vendue, subventions — constitue un ingrédient, une composante, d'un élément plus vaste — le résultat.

On aurait pu faire l'exercice avec un autre tableau de la comptabilité privée. Par exemple, le bilan, représentation comptable du patrimoine de l'entreprise à instant donné. Comme pour le compte de résultat, le bilan se divise en deux colonnes : les actifs qui relatent l'usage des ressources monétaires dont dispose la firme ; et les passifs qui retracent l'origine de ces ressources. Les colonnes sont composées de plusieurs catégories dont les sommes, rigoureusement égales, expriment le patrimoine de la firme. À nouveau, on retrouve le principe de composition quand il s'agit de calculer des soldes : le besoin en fonds de roulement par exemple résulte de la différence entre la somme des actifs de court terme et la somme des passifs de court terme.

1.2. Comptabilité nationale et principe de circulation

Étant donné la technicité de l'objet, je me permets de rappeler en quelques lignes certains éléments vus dans le chapitre précédent. On peut répartir les tableaux de la comptabilité nationale selon grandes approches. D'un côté, l'approche « demande », avec des comptes de produits (produits agricoles, industriels, de la construction, etc.) rassemblés (en lignes) dans le TES. De l'autre, l'approche « revenus », avec des comptes d'agents économiques (entreprises non financières, institutions financières) rassemblés (en colonnes) dans le TEE. L'enjeu de cette partie est d'analyser les spécificités de la structure graphique des tableaux de la comptabilité nationale. En l'occurrence, nous allons voir que, à la différence de la comptabilité privée, la comptabilité nationale fonctionne d'après un principe de circulation, et non pas de composition. J'ai déjà évoqué l'idée de circulation dans les chapitres précédents. Cependant, dans cette partie, je vais la développer de manière plus technique, en commentant directement les supports graphiques. Le principe de circulation est visible aussi bien dans les comptes de produits que dans les comptes d'agents.

1.2.1. Le principe de circulation dans les comptes de produits

Commençons par le compte de produits, qui s'inscrit dans l'approche demande. Pour un produit donné, on trouve un tableau avec plusieurs blocs, mais organisés en deux parties, qui rappellent la structure en « T ». D'un côté le processus productif, de l'autre l'utilisation des produits, dont les sommes sont identiques.

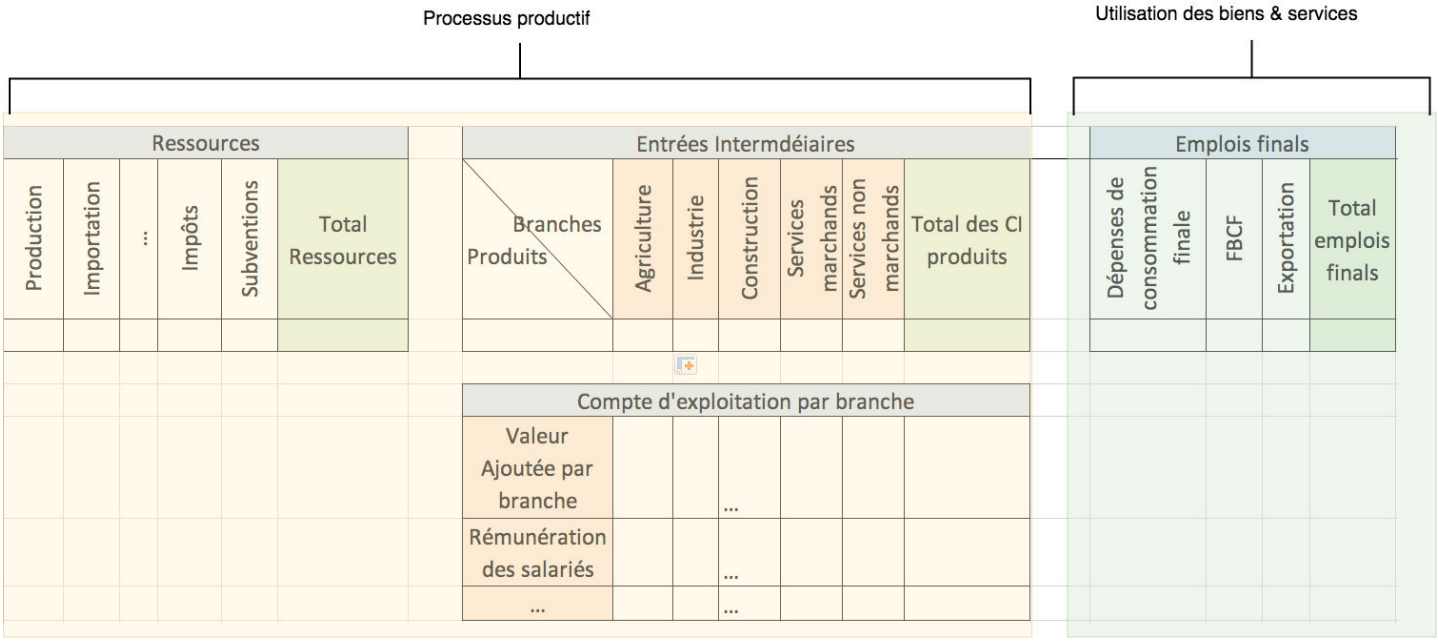

Image 3 – Une version simplifiée du compte de produit, dans le cadre de l'approche demande. Malgré l'existence de quatre blocs distincts, on peut diviser cette représentation graphique en deux : le processus productif à droite (production – consommation intermédiaire) et les utilisations des biens et services à gauche (dépenses de consommation finale, FBCF ou investissement, exportations, etc.). Source : Quentin Dufour.

La manière dont la comptabilité nationale mobilise des deux parties de la structure en « T » est différente de ce que nous avons vu plus haut. Premièrement, la partie « processus productif » retrace l'ensemble de la valeur ajoutée du produit (production - consommation intermédiaire). Autant le résultat (dans le compte de résultat en comptabilité d'entreprise) était découvert *après un calcul* (produits-charges) sous la forme d'un solde ; autant la valeur ajoutée est *directement documentée* dans le compte de produit. Il s'agit moins d'un solde que d'un objet déjà là, dont on ne connaît pas en détail la composition. Deuxièmement, la partie « utilisation des biens et services » sort du processus productif pour décrire les usages du produit (consommation finale, investissements, exportations, etc.), usages eux aussi déjà agrégés. On retrouve les préoccupations des fondateurs de la comptabilité nationale que j'ai évoquées dans les chapitres précédents : le formalisme comptable en comptabilité nationale ne consiste pas à partir d'éléments divers et à les rassembler pour obtenir un objet nouveau — par exemple, le résultat comptable — mais à partir d'un objet quasiment agrégé — la production moins les consommations intermédiaires — pour le décomposer en fonction de ses usages — où va la production ? Qui s'en saisit ? De quelle manière ? Une façon de résumer le principe de circulation, c'est de dire qu'il porte moins sur l'activité productive que sur la destination de la production.

1.2.2. Le principe de circulation dans les comptes d'agents

On retrouve ce principe dans les comptes d'agents. La configuration des comptes d'agents est particulière, en ce qu'elle arbore plusieurs comptabilités en même temps. Pour autant, elle répond bien au principe de circulation. La représentation d'un compte d'agent est structurée en plusieurs blocs. Chaque bloc est une petite comptabilité en partie double — l'ensemble formant ainsi ce qu'on appelle la « séquence de comptes ». On y retrouve la structure en « T » avec d'un côté les emplois, de l'autre les ressources.

L'idée n'est pas ici de détailler chaque bloc. Voyons simplement quelques éléments. Le premier bloc (« compte de production ») retrace le processus de production. Le bloc suivant (« compte d'exploitation ») part du solde du compte précédent (« valeur ajoutée ») pour le décomposer en différentes distributions de revenus (salaires, impôts, excédent brut d'exploitation). On retrouve nettement l'idée de circulation ici : on part de la production pour se demander « comment la production est-elle distribuée sous forme de revenus ? ». L'agrégat est en haut, et le document comptable propose de le décomposer en fonctions de ses usages. Le troisième bloc (« compte d'affectation des revenus primaires ») poursuit le geste de décomposition, en partant du solde du compte précédent — l'EBE. On peut le lire de la manière suivante : « une fois que la valeur ajoutée a été amputée des salaires et des impôts, comment le résidu, appelé EBE, est-il utilisé ? ». En l'occurrence, cet EBE est notamment distribué sous forme d'intérêts et de dividendes, et le résidu s'appelle « revenus primaires » (bloc 3). La suite des blocs fonctionne de la même manière, par décomposition successive : chaque bloc part du solde du précédent, pour aboutir, en bas de document, à la caractérisation du besoin ou de la capacité de financement. *In fine*, l'approche production correspond au premier bloc tandis que l'approche revenus est détaillée par désagrégations successives dans tous les blocs suivants.

Emplois			Ressources	
Bloc 1 : Compte de production				
Exportations				Importations
Consommations intermédiaires				Production Marchande
Valeur Ajoutée Brute				Production pour emploi final propre
Bloc 2 : Compte d'exploitation				
Rémunération des salariés				Valeur Ajoutée Brute
Impôts sur la production				
Subventions				
EBE				
Revenu Mixte				
Bloc 3 : Compte d'affectation des revenus primaires				
Revenus de la propriété				Rémunération des salariés
Solde des revenus primaires				Impôts sur la production
				Subventions
				EBE
				Revenus Mixtes
				Revenus de la propriété
Bloc 4 : Compte de distribution secondaire des revenus				
...				...
Bloc 5 : Compte d'utilisation du revenu disponible				
...				...
Bloc 6 : Compte de capital				
...				...
Bloc 7 : Compte financier				
...				...

Image 4 – Une version simplifiée d'un compte d'agent économique, dans le cadre de l'approche revenu. Par rapport au compte de produit, on retrouve une organisation plus classique avec la séparation nette entre deux colonnes (emplois et ressources). Cependant, le document propose une visualisation originale avec une séquence de comptes : chaque bloc est une petite comptabilité en partie double. Après le bloc « production », les blocs suivants sont des décompositions successives de la production sous forme de revenus, autant d'usage des revenus. Source : Quentin Dufour.

Maintenant que nous avons compris en quoi le formalisme de la comptabilité nationale (principe de circulation) se distinguait de celui de la comptabilité privée (principe de composition), voyons les effets qu'il produit. J'en étudierai essentiellement deux : le mode de valorisation en comptabilité nationale, et la représentation globale systémique.

2. L'attribution de la valeur en comptabilité nationale

La question de la valeur — ou des valeurs — constitue un problème ancien pour les sciences sociales. Ainsi, expliquer ce que « vaut » une chose, une personne, un acte, ou un phénomène, a fait l'objet de nombreuses réflexions et controverses. La théorie de l'action utilitariste de Bentham par exemple, fait de l'économie l'arbitre suprême de la valeur quantitative et unique, en substituant la vérité du calcul à l'exercice de la discussion et du jugement. À rebours de cette perspective, la sociologie a pu proposer une théorie de l'action qui considère les valeurs (qualitatives et multiples), qu'il s'agisse de les opposer à l'économie[201], d'encastrer l'économie dedans[202], ou de les fusionner dans des économies de la grandeur[203]. Le champ des *valuation Studies* propose une manière originale d'interroger le problème de la valeur, en l'envisageant comme le résultat d'un processus de valorisation (ou de valuation). La démarche consiste à suivre l'activité concrète et pratique par laquelle des personnes et des dispositifs composent petit à petit la valeur des choses, et ce que cela fait au monde social[204]. D'une certaine manière, on peut tout à fait envisager la sociologie de la comptabilité comme une contribution aux *valuation studies*, dans la mesure où la valeur comptable est considérée comme un résultat, découlant pour partie des supports représentationnels[205] – même si la comptabilité n'épuise pas les cas étudiés par les *valuation studies*, à l'image des études sur les *business models*[206] ou les formules financières[207].

---

[201] Weber, Max, 2003, *Economie et société, Tome 1*, Paris, Pocket.

[202] Zelizer, Viviana, 2005, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil.

[203] Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

[204] On pourra se référer aux articles de la revue *Valuation Studies*. Sur l'origine pragmatique des valuation studies, et notamment la philosophie de John Dewey, voir Muniesa, Fabian, 2011, « A flank movement in the understanding of valuation », *Sociological Review*, Vol. 59, No. 2, p. 24-38 ; voir également Muniesa, Fabian et Hegelsson, Claes-Fredrik, 2014, "Valuation is work », *Valuation Studies*, Vol. 2, No. 1, p. 1-4. En langue française, l'ouvrage de référence est Vatin, François (dir.), 2009, *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

[205] Par exemple, Miller, Peter, 2001, « Governing by numbers: why calculative practices matter », *Social research*, Vol. 68, No. 2, p. 379-396, et Chiapello, 2005, *Art. Cit.*

[206] Sur la notion de business models, voir Doganova, Liliana et Eyquem-Renault, Marie, 2009, "What do business models do? Innovation devices in technology entrepreneurship", *Research Policy*, Vol. 38, No. 10, p. 1559-1570.

Dans cette partie, je vais m'intéresser à un premier effet du principe de circulation — caractéristique du formalisme de la comptabilité nationale — qui porte sur la construction de la valeur en comptabilité nationale. Dans un premier temps, je montrerai que le principe de circulation suppose pour fonctionner l'existence d'objets déjà monétaires, facilitant ainsi un chiffrage à grande échelle (2.1.). Dans un deuxième temps, je développerai l'idée selon laquelle la focale sur des traces monétaires préexistantes produit une sélection des objets légitimes de la comptabilité nationale, sélection largement controversée dans le cadre des travaux critiques de la croissance (2.2.).

2.1. Collecter des traces monétaires

2.1.1. Une théorie de la valeur d'échange

Les manuels de comptabilité nationale proposent une théorie spécifique de la valeur centrée sur la notion d'échange[208]. Comme l'explique André Vanoli, la valeur économique peut être envisagée comme un droit de propriété sur un bien ou un service, qu'il est possible d'échanger contre d'autres biens et d'autres services[209]. La valeur économique est une capacité d'échange :

> *« La valeur économique peut prendre la forme soit de droits de propriété sur des objets concrets (un pain ou un logement) ou sur des actifs incorporels (un original de film), soit de créances financières (une dette étant considérée comme de la valeur économique négative). Dans tous les cas, elle représente une certaine quantité de valeur économique abstraite qui peut être utilisée pour acquérir des biens ou des services, payer des salaires ou des impôts, etc. ».*[210]

---

[207] Sur les modes de valorisation financière, on pourra se référer à Doganova, Liliana et Muniesa, Fabian, 2015, "Capitalization devices. Business models and the renewal of markets", *In* Martin Kornberger, Lise Justessen, Madsen, Koed Anders et Jan Mouritsen (dir.), *Making Things Valuable*, Oxford, Oxford University Press, 292 p.

[208] Pour une réflexion théorique sur la valeur en comptabilité nationale, on pourra se référer à Reich, Utz-Peter, 2001, *National Accounts and economic value. A study in concepts*, New York, Palgrave Macmillan.

[209]Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, notamment dans le chapitre 4 (« tendance à l'unification et problèmes comptables persistants »), et l'encadré 25 pages 195-198 (« de l'opposition entre réel et financier à la notion de flux de valeur économique ») ; et Vanoli, André, 2010, « Is national accounting accounting ? », *Comptabilité(s)*, 2010/1.

[210] SCN 93 §2.24, cité par Vanoli, 2002, *Op. Cit.,* page 197.

À ce titre, une denrée alimentaire dans un supermarché, un service de coiffure dispensé dans un salon, bref, tous les éléments qui figurent dans la classification des produits française, sont porteurs d'une valeur économique. Comment identifier en pratique cette valeur économique ? Elle correspond, pour la majeure partie des objets de la comptabilité nationale, à la quantité de monnaie qu'il faut débourser pour acquérir le bien ou le service. Autrement dit, la référence majeure de la valeur économique en comptabilité nationale, c'est le prix, tel qu'il s'exprime au cours de l'échange, et le plus souvent lors de l'échange marchand.

Alors que la construction de la valeur était une préoccupation importante de la comptabilité privée, la théorie de la valeur d'échange qui découle du principe de circulation interroge donc peu la formation des prix. Ainsi, la comptabilité nationale s'appuie pour une large part sur des prix déjà là, déjà constitués : pour de nombreux biens et services, les valeurs existent, il « suffit » alors de les enregistrer. Cela ne veut pas dire que les comptables nationaux pensent les prix comme des entités naturelles qui découleraient nécessairement des mécanismes de marché. La comptabilité nationale est moins à la recherche d'une « vraie » valeur que d'une valeur effective, telle qu'elle a lieu dans les échanges ordinaires.

> *« Si l'enregistrement est monétaire, ce n'est pas simplement parce que 'c'est commode' (comme le disent la plupart des manuels de CN), c'est plus fondamentalement parce que la monnaie est le vecteur de la transmission et du comptage de l'appropriable […] parce que, par la monnaie et par les prix se révèle une équivalence non 'scientifique' mais bien réelle entre les produits, les activités. Les prix ont certes peu à voir avec les fantasmes axiomatisés des néoclassiques, mais à travers eux peuvent se lire des taux effectifs de substitution entre les produits, les activités, les 'facteurs de production' ; des taux qui résultent au moins autant de rapports de pouvoir historiquement produits que d'utilités ou de coûts marginaux »*[211].

2.1.2. La question pratique de l'enregistrement de la valeur

Problèmes de gouvernement :

La focalisation de la comptabilité nationale sur les phénomènes monétaires n'est pas un acte gratuit : elle est connectée à des enjeux pratiques, comme le rappelle Flavio Comim dans un article de 2001[212]. D'une part, l'usage du prix comme métrique de référence pour exprimer la production s'articule à des problèmes spécifiques de gouvernement. Avec la

[211] Piriou, Jean-Paul, Bournay, Jacques et Biausque, Vincent, 2018, *La comptabilité nationale,* Paris, La Découverte, pages 170-180. Le terme « effectif » dans la citation est souligné par les auteurs.

[212] Comim, Flavio, 2001, "Richard Stone and measurement criteria for National Accounts", *History of Political Economy*, Vol. 33, annual supplement 1, p. 213-234.

comptabilité nationale, l'État envisage son action par et sur des masses monétaires, qu'il s'agisse des politiques de relance des années 30 pour lutter contre le chômage et identifier les secteurs de l'économie sur lesquels intervenir, de la gestion des cycles économiques, du financement des dépenses de guerre, de la reconstruction de l'Europe et des programmes de croissance d'après-guerre ; autant de politiques tournées vers l'accroissement de nouvelles possessions matérielles et l'accès à de nouveaux services. Selon les mots de Richard Stone, l'un des concepteurs de la comptabilité nationale, la circonscription de la production en fonction des phénomènes monétaires n'est ni la meilleure, ni la plus vraie des définitions, mais une définition utile.

> *« There are many admissible ways of defining the national income, and […] there is nothing absolutely right or wrong about any of these definitions. The national income must be measured according to the definition which is most suitable for the particular purpose in view »*[213].

D'autre part, l'ambition même de chiffrer des phénomènes, aussi nombreux que ceux que la comptabilité nationale prétend représenter, se heurte rapidement à des problèmes de logistique des données : où trouver les éléments nécessaires au chiffrage des tableaux ?[214] À nouveau, les fondateurs de la comptabilité nationale se sont d'emblée interrogés sur les modalités de collecte de données à grande échelle. Pour faire les comptes de la nation, il faut faire feu de tout bois. L'intérêt de se focaliser sur une production déjà là, déjà valorisée, et de suivre sa trajectoire dans la société, réside dans le fait que de nombreuses traces monétaires préexistent au travail des comptables nationaux, notamment par le biais des comptabilités privées. Autrement dit, et à la différence des statistiques où une équipe construit la totalité des données qu'elle va collecter, l'usage de la monnaie, comme proxy de la production en comptabilité nationale, a cet immense avantage de distribuer le travail de chiffrage entre de nombreux acteurs.

---

[213] Meade, James et Stone, Richard, 1944, *National income and expenditures*. London, Oxford University Press, p. 153, cité par Comim, 2001, *Art. Cit.,* p. 220.

[214] Pour une explication précise du circuit de collecte des données en comptabilité nationale, voir le chapitre suivant.

Sur quelques difficultés d'enregistrement :

Si la théorie de la valeur en comptabilité nationale est relativement simple, car elle se focalise sur le prix effectif de l'échange sans interroger son origine, l'enregistrement pratique de la valeur est évidemment plus compliqué. On peut signaler ici quatre difficultés.

Premièrement, il existe plusieurs manières d'envisager un prix de marché, selon que l'on se place du point de vue du producteur ou de l'acquéreur, et selon qu'on prend en compte ou non les impôts et subventions sur produits. La comptabilité nationale distingue ainsi le prix de base, celui effectivement reçu par le producteur (prix de vente - impôts + subventions) et le prix d'acquisition, effectivement payé par l'acheteur. Cette différence induit des opérations d'ajustement et de mise en équivalence.

Deuxièmement, comme l'affirme Vanoli, le prix de marché s'il est central n'est pas la seule et unique référence de la valeur économique :

> *« L'échange marchand est la pierre de touche de l'évaluation monétaire : biens ou services contre monnaie. En dépit de son extension, le système des échanges marchands monétaire n'est pas général ».*[215]

Par exemple, la « production non marchande » essentiellement assumée par les administrations publiques, est faite de biens et services vendus à des prix dits « non économiquement significatifs ». À ce titre, leur évaluation ne passe pas par un prix de vente mais par un coût, tel qu'il se donne à voir dans les comptabilités publiques. Dans d'autres situations, les outils de valorisation économique classiques font défaut, ou du moins, ils ne sont pas connus. L'exemple canonique est celui de la prise en compte de l'économie sous-terraine, qui, d'après les comptables nationaux, constitue à n'en pas douter une activité productive, mais dont l'évaluation est compliquée puisqu'elle échappe aux canaux d'enregistrement officiel[216]. La fraude et le travail au noir sont par définition absents des comptabilités légales. La mesure de ces éléments passe alors par des modèles d'estimation bâtis sur des enquêtes. On voit ici que les comptables nationaux ne se contentent pas de récupérer des prix, mais d'en construire de nouveaux.

Troisièmement, la théorie de la comptabilité nationale participe au développement d'objets nouveaux, pour lesquels il faut construire de toutes pièces des formes de valorisation.

---

[215] Vanoli, 2002, *Op. cit.,* page 190.

[216] Vanoli, André, 1983, « Les tracés divers de la notion de production », *Économie et statistique*, n°158, p.61-73.

C'est le cas des « imputations », soit des situations où la comptabilité nationale estime que les modes de valorisation classiques appréhendent mal la valeur monétaire de la production. On peut notamment évoquer le modèle de ventilation des services des intermédiaires financiers (frais de chéquiers, de carte bleue, etc.), dont le prix marchand est réputé inadéquat[217]. L'imputation répond à des préoccupations pratiques : pour les services d'intermédiation financière, l'idée consiste à dire que leur prix officiel ne rémunère pas l'entièreté du service, puisque les banques se rémunèrent pour partie sur des intérêts et des placements ; il convient alors de construire un nouveau prix qui répartirait mieux les gains et les coûts entre l'institution financière et les clients. La construction de cette valeur nouvelle passe par un modèle de ventilation *ad hoc*. Dans une veine similaire, les ménages qui vivent dans un logement dont ils sont propriétaires sont réputés percevoir des « loyers imputés », c'est-à-dire la somme d'argent qu'ils gagneraient s'ils louaient leur logement au lieu de l'habiter. C'est encore un exemple de flux de valeur qui ne fait pas l'objet d'une transaction effective. Un autre exemple de création d'objets par le cadre comptable, c'est la notion de « ré-orientation ». Une réorientation renvoie aux situations où une somme d'argent réputée versée ou reçue par un acteur est attribuée à un autre. Ainsi, les charges salariales payées par les entreprises à l'État sont, en comptabilité nationale, retranchées aux employeurs, raccrochées aux ménages salariés, et versées aux ménages salariés à l'État. Plutôt que les entreprises versent des charges salariales, ce sont les ménages qui le font dans le système comptable.

Quatrièmement, la valorisation en comptabilité nationale vient buter sur le problème délicat du partage entre la valeur et le volume : pour assurer la comparabilité des comptes nationaux entre les années, les chiffres sont « corrigés de l'inflation », c'est ce qu'on appelle le passage de la valeur (le PIB au prix d'une année) au volume (le PIB au prix de l'année précédente). Ce problème de valorisation est lié à la question de la stabilité de la mesure, que j'aborderai dans le chapitre 5.

---

[217] Vanoli, 2002, *Op. Cit.,* notamment dans le chapitre 4, l'encadré 26 pages 201-203 intitulé « une imputation délicate et fortement débattue : la production et la répartition entre les utilisateurs des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) ».

2.2. Les conséquences de l'enregistrement des traces monétaires

2.2.1. Les conditions de la production

En se focalisant sur les traces monétaires des échanges, la comptabilité nationale se situe après la production. Le circuit comptable suppose l'existence d'une production déjà là pour fonctionner. Cette idée peut sembler étonnante, dans la mesure où j'ai expliqué qu'une des trois approches de l'économie nationale — l'approche production — relatait justement le processus de production. C'est en partie vrai. Cependant, il s'agit du processus de production de la valeur ajoutée, calculée comme la différence entre une certaine valeur de la production, moins les consommations intermédiaires (la part de la production détruite dans le processus de fabrication des biens et services). La valeur ajoutée suppose donc toujours l'existence préalable d'une production.

La conséquence de cette perspective « après la production », c'est qu'elle n'est pas en mesure d'interroger les conditions de la production, c'est-à-dire les éléments qui lui permettent d'exister et de se maintenir. Ainsi, de nombreux auteurs ont pointé du doigt les effets de la production en termes de dégâts environnementaux : depuis les travaux fondateurs du club de Rome en 1972, l'idée selon laquelle la croissance illimitée dans un monde limité était matériellement impossible[218]. Un argument particulièrement percutant qui s'inscrit dans cette veine, c'est l'analyse que fait Timothy Mitchell, dans son histoire croisée de la démocratie et de l'énergie. Avant les années 30 nous dit-il, l'économie comme discipline s'intéresse aux processus productifs, et se porte garante d'une gestion prudente des ressources, notamment en matière énergétique : puisque le charbon n'est pas illimité, il faut l'administrer avec précaution. À partir des années 30, le pétrole tend à s'imposer comme nouvelle source d'énergie productive, abondante et bon marché. C'est, nous dit-il, dans cette configuration historique singulière que la science macroéconomique va pour une part bifurquer d'une réflexion sur la production matérielle à une réflexion sur la circulation de la monnaie. En reprenant la pensée de Keynes, Timothy Mitchell explique que la représentation du revenu national, et la préoccupation sur la vitesse de circulation de la monnaie, ont pour effet de

---

[218] Le texte classique sur le sujet est : Meadows, Donella, *et al*, 1972, *The limits to growth : a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, New York, Universe Books. Voir aussi Cassiers, Isabelle, *et alli*, 2011, *Redéfinir la prospérité,* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube ; et Gadrey, Jean, 2012, *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Les Petits Matins.

reléguer au second plan les conditions de production. Ramenée à des transactions monétaires, l'économie peut croitre de manière illimitée, indépendamment des conditions physiques, et notamment énergétiques, qui rendent possibles et maintiennent les échanges marchands[219].

Pour certains auteurs, la non-prise en compte des conditions effectives de production amène à des situations politiquement problématiques, ou les externalités négatives de l'activité économique sont mesurées positivement dans le calcul de la croissance. Dans leur ouvrage de 2016, Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice mobilisent l'exemple de la destruction de la forêt amazonienne : la production de bois fait augmenter le PIB mondial, mais détruit dans le même temps le patrimoine naturel. Au-delà des limites environnementales de la production, les auteurs insistent sur la prise en compte positive d'un ensemble d'éléments qu'ils jugent problématiques : l'exemple sur les accidents de la route indique que, si les services de réparations automobiles et de soins hospitaliers gonflent le PIB, le bien-être des populations s'en trouve quant à lui diminué[220].

2.2.2. Les activités sans traces monétaires

Nous avons vu que le mode de valorisation de la comptabilité nationale consistait, pour la majorité de ses objets, à collecter des prix déjà là. Une telle approche pose évidemment la question des activités pour lesquelles il n'existe pas de traces monétaires. Pour

---

[219] Mitchell, Timothy, 2011, *Carbon Democracy*, Paris, La Découverte. Le même argument est fait de manière plus technique, et plus proche du travail de théorisation des économistes, dans Özgöde, Onur, 2015, *Governing the Economy at the Limits of Neoliberalism: The Genealogy of Systemic Risk Regulation in the United States, 1922-2012*, Doctoral dissertation, Columbia University. Dans le premier chapitre de la thèse, l'auteur insiste sur la distinction entre l'approche substantiviste de l'économie, dans les années 20, où la gestion étatique de l'économie porte sur l'équilibrage des stocks et des investissements au sein de l'entreprise en s'inquiétant directement de leur mode de gestion des ressources ; et l'approche nominaliste des années 30, qui voit dans l'économie un équilibrage de flux monétaires, où l'enjeu est surtout d'écouler une production déjà là en stimulant la consommation.

[220] Gadrey, Jean et Jany-Catrice, Florence, 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte. Sur les limites du PIB, voir notamment le chapitre 2 « le PIB et la croissance en question ». Les exemples évoqués (destruction de la forêt amazonienne et accidents de la route) se situent entre les pages 18 et 21. Les auteurs signalent d'autres limites du PIB, comme l'incapacité à saisir la répartition des richesses, ou encore la non prise en compte du bien-être et de la satisfaction de la population. Comme son titre l'indique, l'ouvrage propose plus généralement une présentation de l'histoire, récente et plus ancienne, des nouveaux indicateurs de richesse. On pourra également consulter l'état des lieux fait par un ancien comptable national, dans Vanoli, André, 2013, « Chapitre 12. Comptabilité nationale, statistiques et indicateurs du développement durable : état de l'art et des réflexions » dans, Vivien, Franck-Dominique, *et al*, *L'évaluation de la durabilité*, Versailles, Éditions Quae.

terminer cette partie, je développerai deux exemples, l'un sur le travail domestique, l'autre sur les sociétés où les échanges passent par d'autres canaux que la monnaie.

L'activité domestique :

Dans un article de 2011, Florence Jany-Catrice et Dominique Méda prennent comme objet d'étude la définition de la notion de production dans les comptes nationaux[221]. D'après elles, le PIB, avant tout centré sur l'échange monétaire, évacue de fait certaines activités à l'image des services domestiques, qui sont par définition hors des circuits monétaires. En prenant appui sur le texte classique de Peter Hill[222], les auteures détaillent les différentes justifications qui ont été développées pour évacuer le travail domestique de la mesure — le service domestique serait par nature peu échangeable, difficile à valoriser puisque non monétaire, et impliquerait une entrée massive de chiffres peu fiables, car estimés, dans les comptes nationaux. Contre ces arguments, et dans une critique de ce que nous avons vu plus haut sur la théorie de la valeur en comptabilité nationale, Jany-Catrice et Méda signalent les apories de ces justifications, en montrant notamment que les biens domestiques, sont eux aussi peu échangés et difficilement valorisables, mais néanmoins inclus dans le PIB[223]. En bref, elles proposent une généalogie de l'invisibilisation du travail domestique, objet non monétaire, dans les comptes nationaux. Leur préoccupation est d'autant plus importante qu'elle révèle une inégalité de genre au cœur de la mesure de la croissance : l'argument central de l'article consiste à dire que les services domestiques sont principalement exercés par des femmes ; leur non-prise en compte revient alors à une invisibilisation du travail des femmes.

> *« Fondés sur de nombreuses conventions, le plus souvent non explicitées, les systèmes nationaux de comptabilité ont donc pour caractéristique commune de laisser dans l'ombre toutes les autres activités et de ne pas prendre en compte la contribution des activités réalisées au sein du foyer — le plus souvent prises en charge par les femmes —, les comptant de fait pour zéro »*[224].

---

[221] Jany-Catrice, Florence et Méda, Dominique, 2011, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, Genre et Sociétés,* 2011/2 n°26, p. 147-171.

[222] Hill, Peter, 1979, « Do-it-yourself and GDP », *Review of income and wealth*, No. 25, p. 31-39.

[223] C'est ce qu'on appelle la « production pour emploi final propre », ou la production autoconsommée. Par exemple, des légumes produits dans un potager domestique, qui n'ont pas vocation à être échangés, sont comptabilisés dans le PIB. En revanche, les services domestiques de ménage en sont exclus.

[224] Jany-Catrice et Méda, 2011, *Art. Cit.*, page 148.

À cet égard, elles proposent des pistes d'évaluation de l'activité domestique, dans l'optique de redonner une existence chiffrée à l'activité des femmes[225].

Les échanges non monétaires :

La préoccupation autour de la production et sa mesure monétaire est liée à un type d'organisation sociale historiquement situé. Elle suppose toute une organisation du travail, toute une codification comptable et administrative de l'activité, qui s'exprime toujours sous forme monétaire. Dans des sociétés non occidentales, la monnaie n'est pas nécessairement la pierre de touche de l'échange. Pour s'en convaincre, il est possible de suivre l'historienne Mary Morgan sur les traces de l'économiste Phyllis Deane[226]. Dans les années 40, Phyllis Deane est chargée de construire des comptes nationaux en Afrique Centrale autour de la notion de revenu national, un des proxys de la production. Avant de mener à bien son travail, il était généralement admis que les revenus du pays considéré étaient relativement faibles. Pour confirmer cette hypothèse, Deane importe méthodiquement le cadre de la comptabilité nationale, tel qu'il avait été conçu par Simon Kuznets durant la décennie précédente, afin d'évaluer le revenu national d'Afrique Centrale. Elle se heurte rapidement à un problème de taille : la majorité des transactions entre les individus ne passe pas par le marché. En l'absence de transactions marchandes, il n'y a ni traçabilité standard de la monnaie ni possibilité d'enregistrement statistique. Comment chiffrer son tableau dans de telles conditions ? Considérant le cadre comptable inadapté à l'économie qu'elle est tenue d'étudier, Deane se rend sur place pour réaliser des observations de première main sur le fonctionnement local des échanges. Au contact du terrain, elle transforme radicalement ses catégories : d'une part, elle s'aperçoit que les échanges sont majoritairement réalisés au sein des ménages ; de l'autre, elle réalise que les interactions entre maris et femmes sont extrêmement monétisées, bien plus qu'en Europe ou aux États-Unis. De là, elle construit un nouvel objet économique plus adapté à la situation — l'échange interne [*internal trading*] — dont elle enregistre les mouvements par

[225] Sans le dire, les auteurs sont proches d'une démarche statactiviste, telle qu'elle a été thématisée par Didier, Emmanuel, Bruno, Isabelle et Prévieux, Julien, 2014, *Statictivsime : comment lutter avec des nombres*, Paris, La Découverte. Cette démarche prend acte du fait 1) que le chiffrage d'une réalité peut poser des problèmes politiques – l'invisibilisation de l'activité des femmes dans les comptes nationaux en est un – et 2) que le chiffrage peut constituer une ressource critique, d'où l'enjeu de développer des métriques alternatives, telles qu'elles sont proposées dans l'article. Plus généralement, sur les alternatives au PIB, on pourra consulter l'ouvrage déjà cité de Gadrey et Jany-Catrice, 2016, *Op. Cit.*

[226] Morgan, Mary, 2011, « Seeking parts, looking for wholes » *in* Daston, Lorraine et Lunbeck, Elisabeth (dir.), *Histories of scientific observations*, Chicago, University of Chicago Press.

des canaux d'information *ad hoc* — des rapports d'observateurs locaux. En conclusion de son étude, Deane affirme que le revenu des populations étudiées est en fait beaucoup plus important qu'attendu ; simplement, le revenu ne se donne pas à voir de la même manière qu'en Occident.

3. La mise en forme du global en comptabilité nationale

La deuxième conséquence du principe de circulation concerne le type de représentation globale que le formalisme de la comptabilité nationale produit. La notion de quantification globale, ou de chiffres globaux, renvoie à des représentations portant sur des objets ou des phénomènes réputés de grande taille. La mesure globale rassemble des mesures locales, et les résume par le biais d'une opération de totalisation ou d'agrégation. On dira que le résultat consolidé d'une multinationale est plus global que celui de chacune de ses filiales puisqu'il les rassemble et les résume. De la même manière, on dira que la mesure de la production de blé sur le territoire français est globale, car elle totalise les mesures réalisées localement sur le territoire. L'intérêt de telles représentations globales, c'est la simplification qu'elles opèrent : une fois la totalisation effectuée, elles donnent accès en un seul coup d'œil à une réalité exprimée dans mesure simple. Partie d'une multitude d'éléments, elle donne à voir un objet unique, un seul chiffre plutôt qu'une multitude, une vaste somme en lieu et place d'une masse de données. Certains auteurs ont justement appréhendé la comptabilité nationale comme une totalité. Dans son histoire de la discipline macroéconomique, Daniel Hirschman propose par exemple d'expliquer comment la notion d'économie en est venue, à partir des années 30, à qualifier une vaste somme, un objet global et unique, dont on peut mesurer la taille et stimuler la croissance. En prenant appui sur les travaux de Michel Foucault et Timothy Mitchell, il explique que, depuis le 18e siècle, le terme « économie » renvoie à un domaine relativement autonome de la société, rassemblant des évènements divers ayant trait aux échanges monétaires — le travail, les affaires, le marché, l'industrie — et pour lesquels l'action politique doit être savamment pesée et réfléchie. Il revient à l'économie politique naissante de décrire les règles du bon gouvernement de ces objets, d'où la similitude entre la

notion d'économie et celle de « gestion prudente »[227]. Dans les années 30, les nouvelles représentations comptables que proposent la mesure du revenu national et la macroéconomie modifient en profondeur la signification du terme économie : on passerait de l'économie comme domaine à l'économie comme un objet unique et doté d'une taille mesurable[228], qui se donne à voir avec l'indicateur du revenu national, puis de ses successeurs comme le PIB. L'action politique s'en trouve également bouleversée, puisque la macroéconomie accorde un nouveau rôle à l'État, celui de veiller à la bonne santé de l'économie, et d'en stimuler l'accroissement.

Cette approche de la comptabilité nationale comme simple agrégation de données résumées en un chiffre ne capte qu'imparfaitement la spécificité de la comptabilité nationale. Dans ce qui suit, je vais avancer l'idée selon laquelle la comptabilité nationale propose, du fait du principe de circulation, une forme de représentation globale plus compliquée qu'une simple somme, caractérisée par un système. Dans un premier temps, je montrerai que la totalisation en comptabilité nationale a pour effet de construire un système de relations (3.1.). Ensuite, j'exposerai les conséquences de cette représentation globale systémique (3.2.).

3.1. Une représentation globale systémique

3.1.1. La totalisation en comptabilité nationale conserve les actants

Les sémioticiens utilisent le terme « d'actant » pour faire référence à une entité qui, dans un texte, est dotée d'une capacité d'agir ; autrement dit, une entité associée à un ou plusieurs verbes d'action[229]. Par exemple, dans la phrase : « la scientifique mesure la

---

[227] Hirschman, Daniel, 2016, *Inventing the Economy Or: How We Learned to Stop Worrying and Love the GDP,* doctoral dissertation, University of Michigan, et notamment le chapitre 2. L'étude de la branche « ingénieure » de la science économique insiste également sur l'identité entre la notion d'économie et celle de gestion, voir Vatin, François, 2008, « L'économie comme acte de gestion : critique de la conception substantive de l'économie », *Sciences de la Société,* n°76, p. 165-184.

[228] Pour signaler l'étrangeté de cette approche de l'économie, Daniel Hirschman insiste sur le fait que d'autres « domaines » de la société, comme la politique, ne se sont jamais vus attribuer une taille. On parle de la sphère politique, des problèmes politiques en son sein, mais jamais de faire « croitre » la politique. Hirschman, 2016, *Op. Cit.*

[229] L'usage que je propose du terme d'actant s'appuie sur la théorie de la théorie de l'acteur-réseau, qui a repris le terme à la sémiotique pour analyser les textes scientifiques, et, au-delà, pour renouveler la théorie de l'action. Voir Latour, Bruno, 1993, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.

température », la scientifique est un actant puisqu'elle est à l'origine de l'action de mesurer. Autre exemple, dans la phrase : « l'économie accélère au premier trimestre », l'actant est l'économie, puisque c'est à elle que l'action d'accélérer est attribuée. L'intérêt de la notion d'actant — par rapport à celle d'acteur — c'est qu'elle ne préjuge pas de la nature de l'entité à l'origine de l'action : l'actant, c'est « ce qui agit », sans qu'il y ait lieu de figer *a priori* la liste des éléments dotés de capacités d'agir (être humain, abstraction, individu, collectif).

Les actants dans les documents comptables :

Au-delà de l'analyse textuelle, le terme d'actant est pertinent dans l'analyse des représentations graphiques, et notamment des tableaux comptables. Par exemple, la comptabilité privée considère comme actant l'entreprise. Le compte de résultat suppose qu'il existe une entité agissante appelée « entreprise », qui met en œuvre un certain nombre d'actions comme la production, la vente, l'achat de marchandises et de matières premières, l'investissement, le stockage, etc. On peut faire un constat similaire en comptabilité nationale. Du côté de l'approche demande, il existe des comptes de produits, qui supposent tous un actant appelé « produit » (139 au total, répartis entre l'agriculture, l'industrie, la construction, les services marchands et non marchands), à l'origine de la circulation. Ce sont bien les produits qui circulent pour différents usages[230]. Du côté de l'approche revenus, on trouve le terme encore plus explicite de comptes d'acteurs ou comptes d'agents économiques, qui supposent à nouveau des actants : ce sont les agents économiques (entreprises, institutions financières, administrations publiques, ménages, instituts sans but lucratif, reste du monde) qui distribuent la production sous forme de revenus.

Deux formes de totalisation :

Que se passe-t-il lorsque l'on réalise une opération de totalisation avec des comptabilités ? Dans le cas de la comptabilité privée, marquée par le principe de composition, on assiste à une fusion des actants. Par exemple, lorsqu'une maison mère consolide les comptes de résultat de ses filiales, les actants « filiales » sont fondus dans un actant plus grand appelé « maison mère ». La structure du document comptable reste rigoureusement la même

[230] Encore une fois, la notion d'actant témoigne simplement d'une entité associée à un verbe d'action. Peu importe qu'en pratique, les produits ne circulent pas « tout seuls ». L'important ici est de considérer la mise en scène spécifique proposée par le tableau comptable. En l'occurrence, dans le cas de l'approche demande, la mise en scène est bien organisée autour de produits qui circulent, sans interroger « qui » les fait circuler. À ce titre, dans les comptes de produits, les actants sont bien les produits.

— c'est un compte de résultat — mais on ne voit plus le détail de chaque filiale. Ce ne sont dès lors plus les filiales qui produisent, achètent, vendent, stockent, etc., mais le nouvel actant « maison mère », considéré comme une seule et même entité.

La situation est différente en comptabilité nationale, marquée par le principe de circulation. Prenons l'exemple du TEE. Lorsque l'on rassemble les comptes d'agents sur le TEE, on constate deux choses : d'une part, on peut voir un nouvel actant appelé économie nationale, qui agrège et fusionne les chiffres des différents comptes d'agents — c'est ce que signale Timothy Mitchell avec l'idée d'économie « comme un tout ». D'autre part, et c'est là l'élément le plus original, les actants « acteurs économiques » n'ont pas pour autant disparu de la visualisation. Au contraire, à côté de la colonne « éco », on retrouve les différents agents économiques (entreprises non financières, sociétés financières, administrations publiques, etc.).

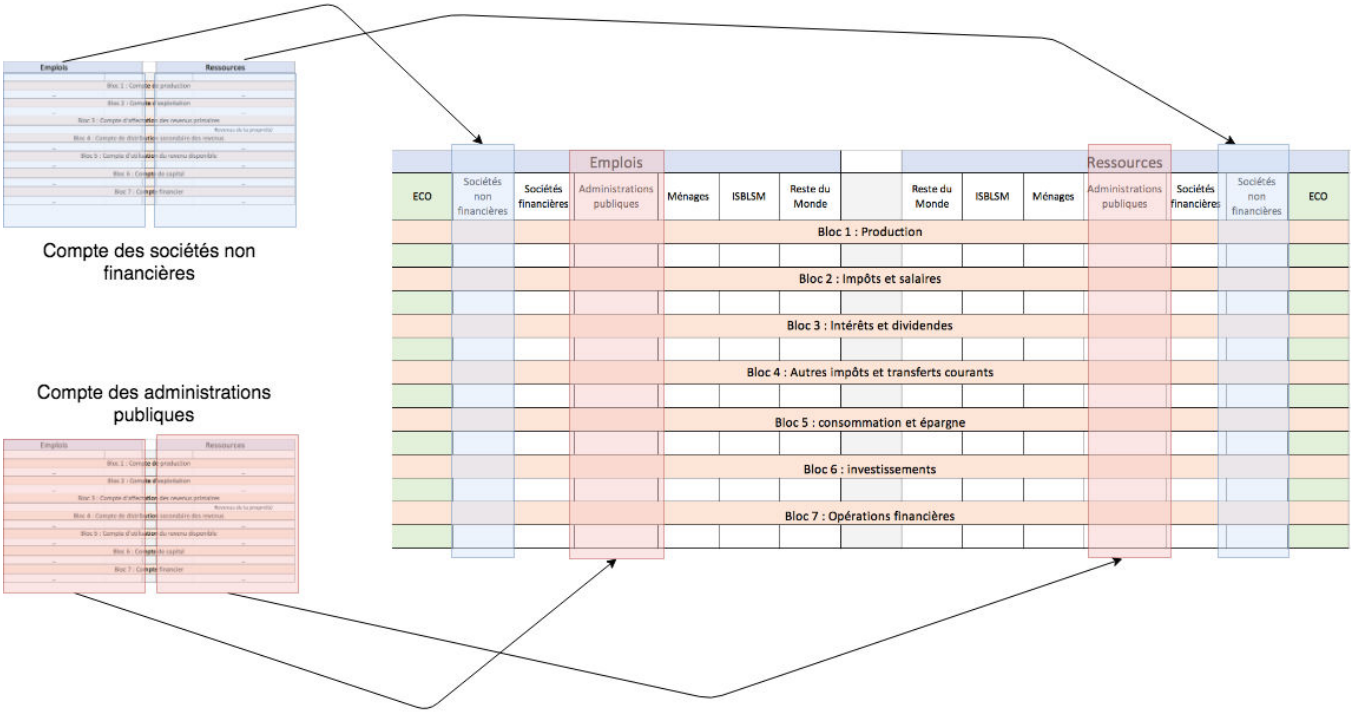

Image 5 – Des comptes d'agents au TEE. Lorsque les comptes d'agents sont rassemblés dans le tableau de synthèse TEE, ils sont agrégés dans la colonne « ECO », mais ils restent présents sur le document. Sur l'image, j'ai mis les exemples des comptes des sociétés non financières et des comptes des administrations publiques. Source : Quentin Dufour

Le constat est sensiblement le même pour le TES : à côté des lignes « total » qui correspondent à l'actant « économie nationale », on trouve toujours les comptes de produits qui s'empilent les uns à la suite des autres.

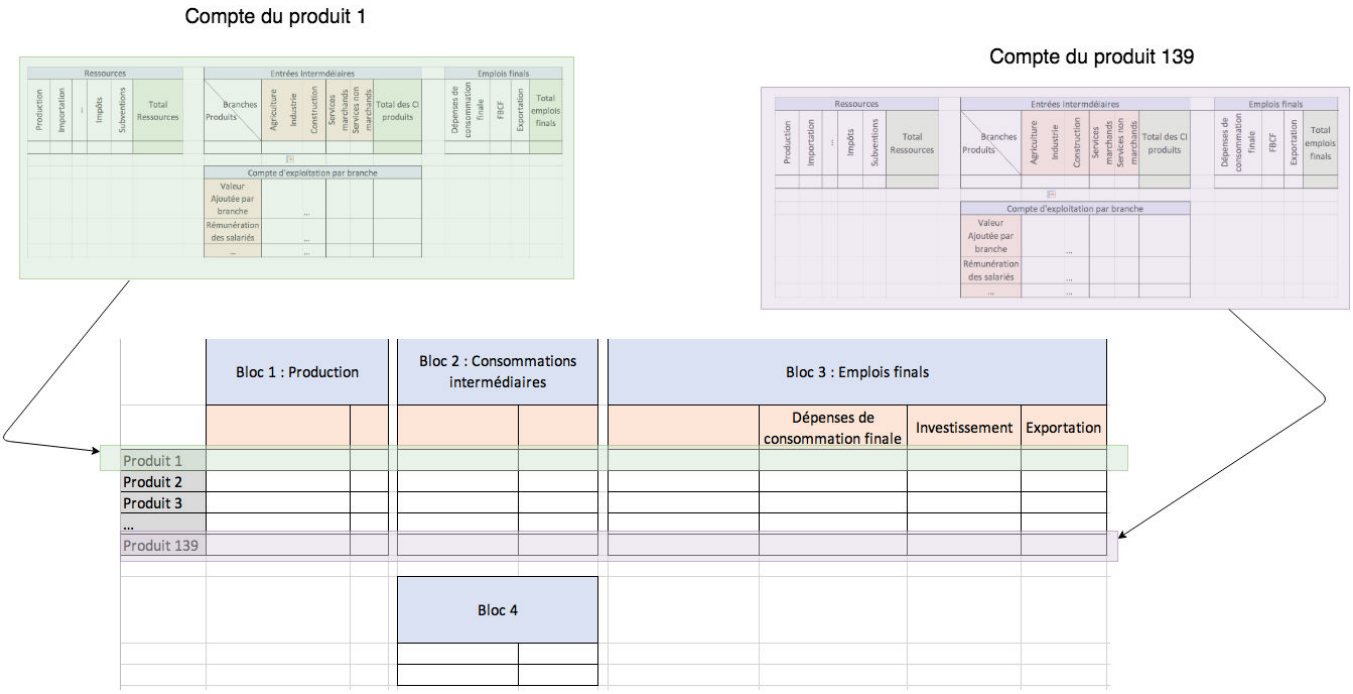

Image 6 – Des comptes de produits au TES. Lorsque les comptes de produits sont rassemblés dans le tableau de synthèse TES, ils sont agrégés dans des lignes « total », mais ils restent présents sur le document. Sur l'image, j'ai mis les exemples des comptes du produit 1 qui intègre la première ligne du TES ; et du compte du produit 139, qui intègre la 139ème ligne. Source : Quentin Dufour

Cette configuration mérite d'être soulignée : alors que la totalisation en comptabilité privée a pour effet de fusionner les actants comptables dans un actant plus vaste ; la comptabilité nationale, en plus d'agréger les actants, les conserve dans ses documents de synthèse. De ce fait, le TEE et le TES sont plus compliqués à manipuler qu'un simple compte d'acteur ou de produit. Ils affichent sur une même représentation graphique les unités élémentaires de la comptabilité nationale en même temps que la somme de ces unités élémentaires. Cette complication induit d'ailleurs un enjeu matériel assez immédiat : Le TEE et le TES prennent plus de place que chaque compte d'acteur ou chaque compte de produit. Leur visualisation sur un écran d'ordinateur est donc plus lourde, dans la mesure où elle dépasse généralement la taille de l'écran. Leur impression sur papier également : pour donner un exemple, alors que le compte d'un acteur économique se lit aisément sur une feuille au format A4, l'impression de l'ensemble du TEE se fait généralement sur une feuille au format A3. Même sur un papier A3, les chiffres y sont encore difficilement lisibles.

3.1.2. La totalisation en comptabilité nationale construit un système

Le principe de circulation ne se contente pas de conserver les actants des comptes d'acteurs et des comptes de produit dans les documents de synthèse. Il met également en forme de nouvelles relations entre les actants. C'est toute l'originalité de la représentation globale de l'économie nationale : il ne s'agit pas d'une « simple » somme, mais d'un système. Les relations nouvelles que le principe de circulation construit sont des relations d'équivalence.

Nous avons déjà rencontré ce terme à propos du mécanisme de la partie double : jusqu'à présent, j'ai évoqué l'idée d'équivalence comme un équilibre entre le total de chaque colonne, équilibre que l'on retrouve aussi bien en comptabilité privée qu'en comptabilité nationale. Dans le cas qui nous intéresse ici, les tableaux de synthèse construisent d'autres relations d'équivalence, non plus seulement entre les deux colonnes de la partie double, mais également entre les agents économiques (pour le TEE), et entre les produits (pour le TES). Autrement dit, la comptabilité nationale représente l'économie comme un système, un ensemble de relations[231].

Prenons un exemple sur le TEE. Dans ce tableau de synthèse, on trouve en lignes les éléments classiques du compte d'agent — plusieurs blocs permettant de suivre l'origine et la distribution du revenu. Si l'on regarde la colonne « Entreprises non financières », on peut voir au niveau du deuxième bloc qu'elle verse des salaires (en emplois). Or, ce salaire versé du point de vue des entreprises est aussi un salaire reçu du point de vue d'un autre acteur — les ménages (en ressources dans le bloc 3). Ici se trouve la nouvelle relation d'équivalence créée par le principe de circulation : tant que l'on regardait les comptes d'acteurs séparément, la question de savoir qui récupérait les salaires versés par les entreprises (ou qui versait les salaires des ménages) ne se posait pas. Une fois rassemblés dans le tableau de synthèse, le suivi de la circulation implique d'assurer une équivalence entre salaires versés et salaires reçus. On peut désormais généraliser : la nouvelle relation d'équivalence construite par le principe de circulation implique d'équilibrer le total des versés et le total des reçus. Cela fonctionne pour les salaires — en pratique, tous les acteurs en versent, pas seulement les entreprises ; et le reste

---

[231] On trouvera un argument similaire sur les relations systémiques dans les tableaux de la comptabilité nationale dans Suzuki, Tomo, 2003, "The epistemology of macroeconomic reality: The Keynesian Revolution from an accounting point of view", *Accounting, Organizations and society,* Vol. 28, No. 5, p.471-517.

du monde en reçoit au même titre que les ménages — mais également pour d'autres postes comptables : le total des impôts versés (par les entreprises, banques, reste du monde, ménages) doit être égal au total des impôts reçus (par les administrations publiques et le reste du monde) ; la somme des intérêts et dividendes versés (par tous les acteurs) doit être égale à la somme des intérêts et dividendes reçus, etc.

Emplois								Ressources							
	ECO (S1)	SNF (S11)	SF (S12)	APU (S13)	MEN (S14)	ISBLSM (S15)	RDM (S2)	RDM (S2)	ISBLSM (S15)	MEN (S14)	APU (S13)	SF (S12)	SNF (S11)	ECO (S1)	
Compte de production															
Exportations															Importations
Consommations intermédiaires															Production Marchande
Valeur Ajoutée Brute															Production pour emploi final propre
Compte d'exploitation															
Rémunération des salariés															Valeur Ajoutée Brute
Impôts sur la production															
Subventions															
EBE															
Revenu Mixte															
Compte d'affectation des revenus primaires															
Revenus de la propriété															Rémunération des salariés
Solde des revenus primaires															Impôts sur la production
															Subventions
															EBE
															Revenus Mixtes
															Revenus de la propriété
Compte de distribution secondaire des revenus															
...															...
Compte d'utilisation du revenu disponible															
...															...
Compte de capital															
...															...
Compte financier															
...															...

Égalité des salaires versés et des salaires reçus

Image 7 – L'équivalence comptable entre les opérations de répartition (lignes) du TEE. Sur l'image, j'ai surligné la ligne « rémunération des salariés ». Les montants en ressources doivent être les mêmes que ceux en emplois, de sorte que la quantité de salaire versés dans l'économie soit égale à la quantité de salaires reçus. Source : Quentin Dufour

On retrouve cette forme d'équivalence liée à la circulation dans le TES. Sa présentation étant plus complexe, mais l'argument étant similaire, je passe rapidement dessus. Ce que l'on peut simplement dire, c'est l'idée selon laquelle un même produit (disons, le blé) est utilisé en consommation intermédiaire dans différents processus productifs aboutissant à d'autres produits — ce qu'on appelle des « branches ». Par exemple, le blé est utilisé pour fabriquer le produit « semence » en agriculture, il est mobilisé au côté d'autres ingrédients dans le produit « plat préparé » dans l'industrie, il est intégré avec d'autres aliments dans le service « restauration », etc. En l'occurrence, le rassemblement opéré par le TES implique une nouvelle relation d'équivalence où la consommation intermédiaire d'un produit (« tout le blé utilisé dans des processus productifs ») doit être égale à la somme des usages de ce produit

dans les différentes branches (« le blé utilisé en agriculture pour les semences, le blé utilisé dans l'industrie pour les plats préparés, le blé utilisé dans les services de restauration, etc.).

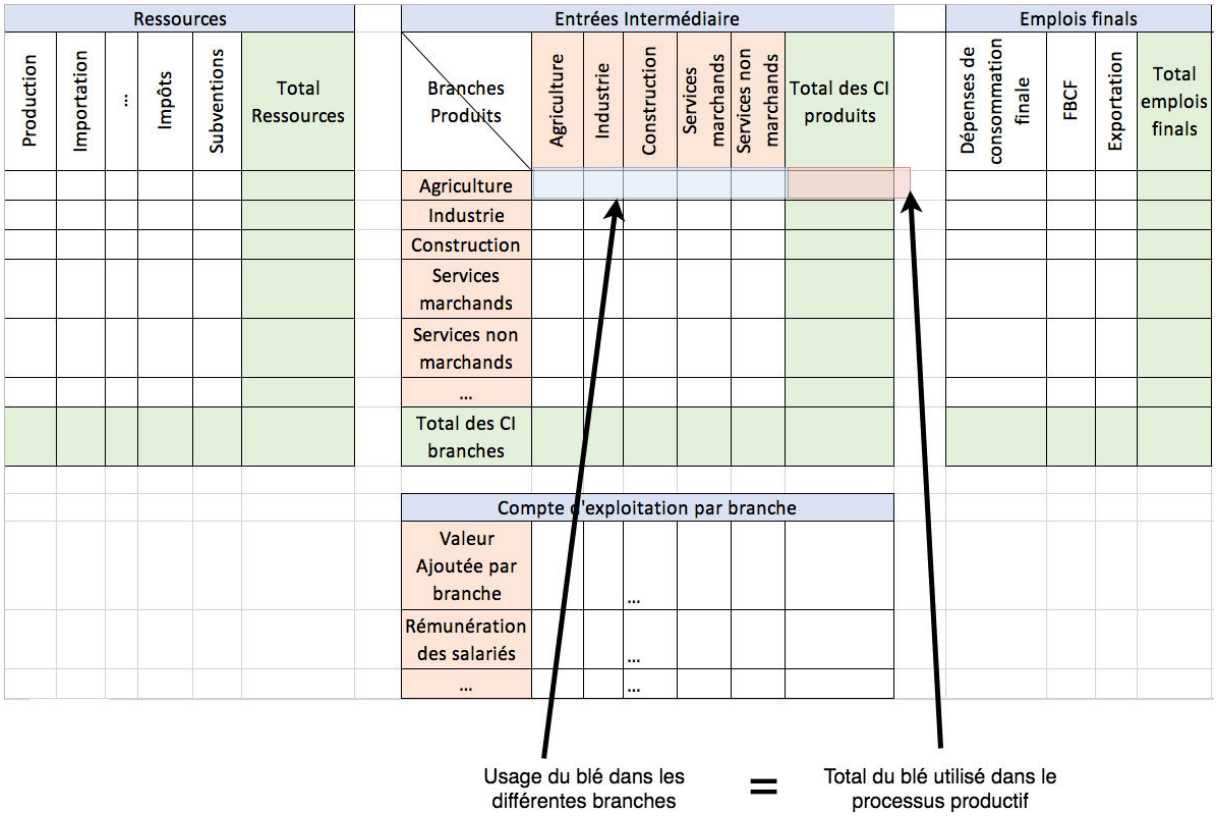

Image 8 – L'équivalence comptable entre les consommations intermédiaires des branches et celles des produits du TES. Dans l'exemple, l'usage du blé dans différents processus productifs est égal à l'usage total du produit blé. Source : Quentin Dufour.

On comprend mieux désormais l'intérêt que revêtent les documents de synthèse TEE et TES, malgré leur taille importante qui rend plus difficile leur manipulation : ils ne permettent pas seulement d'agréger, ils permettent également de construire un système, de tisser des relations nouvelles entre les différents actants.

3.1.3. Système comptable et modélisation économique

La représentation systémique que propose la comptabilité nationale peut sembler proche de celle de la notion de modèle en économie. Cette dernière a notamment été travaillée par une longue tradition d'histoire de la science économique proche de

l'épistémologie[232]. Comme nous allons le voir, la comptabilité nationale ne constitue pas aux yeux de ces chercheurs et chercheuses un modèle à proprement parler. Pour développer cette idée, je vais m'appuyer sur le livre de Mary Morgan, *The world in the model*[233]. Dans cet ouvrage, l'auteur propose de faire une histoire de la modélisation en économie. D'après elle, l'apparition des modèles (avec les travaux précurseurs de Quesnay, mais surtout à partir de la fin du 19e siècle avec par exemple Marshall ou Edgeworth) a transformé en profondeur le mode de raisonnement de la discipline, au point de devenir un genre épistémique à part entière, c'est-à-dire, une manière spécifique de produire de la connaissance (qui se développe dans les années 20-30 avec l'essor de l'économétrie, et qui s'institutionnalise dans les années 50). L'enjeu de l'ouvrage est alors de comprendre comment les économistes créent les modèles, et quelles différences les modèles induisent dans la manière dont ceux-ci travaillent, pensent, et fabriquent du savoir.

Morgan recense plusieurs éléments caractéristiques de la modélisation, que l'on pourrait rapprocher de la comptabilité nationale : 1) ils représentent tout ou partie de l'économie, 2) ils impliquent de sélectionner et de mettre en commun différents ingrédients jugés pertinents pour représenter l'économie, 3) ils mobilisent des hypothèses sur comment l'économie est censée fonctionner 4) ils reposent sur des abstractions, des simplifications de la complexité du monde, pour ne conserver que quelques éléments 5) ils s'appuient sur des métaphores et des analogies, généralement tirées d'autres disciplines[234] – notamment, la métaphore hydraulique,

---

[232] Par exemple, McCloskey, Deirdre, 1985, *The rhetoric of economics,* Madison, University of Wisconsin Press ; Morgan, Mary et Morrison, Margaret (ed.), 1999, *Models as mediators*, Cambridge, Cambridge Univesity Press ; Boumans, Marcel, 2005, *How economists model the world to numbers*, London, Routledge.

[233] Morgan, Mary, 2012, *The world in the model. How economists work and think*, Cambridge, Cambridge University Press.

[234] La question de la métaphore et de l'analogie dans la modélisation économique constitue un champ de recherche spécifique en histoire et en épistémologie de l'économie. L'ouvrage séminal vient de l'étude science, avec le programme posé par Hesse, Mary, 1966, *Models and analogies in science*, Notre-Dame, University of Notre-Dame Press. Sur l'importation des métaphores physiques, les travaux de Philip Mirowski sont des classiques, voir notamment Mirowski, Philip, 1989, *More heat than Light. Economics as social physics, physics as nature's economics*, Cambridge, Cambridge University Press. Sur la métaphore hydraulique, parmi le nombre importants d'études, on peut citer Morgan, Mary, 2007, « An analytical history of measuring practices: the case of velocities of money » *in* Boumans, Marcel, (Ed.), *Measurement in economics. A Handbook*, London, Elsevier. Pour un résumé des approches, sur le thème de la métaphore, on pourra également lire Lagueux, Maurice, 1999, « Do metaphors affect economic theory ? », *Economics and philosophy*, Vol. 15, No.1, p. 1-22. Sur les métaphores en matière en comptabilité et en comptabilité nationale, Thompson, Grahame, 1998, « Encountering economics and accounting : some skirmishes and engagements », *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 23, No. 3, p. 283-323.

largement présente dans l'idée de circulation, 6) ils fonctionnent selon des règles formelles et mathématiques, permettant de départager les formes de raisonnements autorisées ou interdites, 7) ils donnent lieu à la production de *narratives*, des récits qui expliquent l'économie. Malgré ces proximités entre modélisation et comptabilité nationale, Morgan n'intègre pas la comptabilité nationale dans son histoire. En fait, elle mobilise un huitième critère pour définir les modèles, qui évacue de fait, sans même les évoquer, les comptes nationaux[235] : l'investigation. Les modèles permettent selon elle de mener des enquêtes sur le monde économique, ils autorisent des manipulations, des tests. C'est un instrument avec lequel il est possible de raisonner pour produire un nouveau savoir sur l'économie.

> *« [Models] are objects for investigation in their own right, and they help the economist-scientist investigate the real world economy"*[236].

Jamais mentionnée directement dans le texte, la comptabilité nationale est constamment renvoyée, en creux, au statut de simple mesure, simple description empirique. Dans la phrase ci-dessus, « the real world economy », c'est, ni plus ni moins, la comptabilité nationale[237], puisque les comptes nationaux constituent la référence pour parler du monde économique. L'enjeu ici n'est pas de trancher sur la meilleure définition de la notion de modèle, ou la plus vraie. Si par modèle, on entend un système d'équations mathématiques complexe où des variables exogènes permettent de documenter des variables endogènes[238], si par modèle on entend, un travail de renouvellement de ce système d'équations, si par modèle on entend un outil de test, pour prévoir l'évolution de l'économie ou évaluer l'impact de politiques

---

[235] Dans l'ouvrage, la comptabilité nationale ne fait donc pas l'objet d'analyses : c'est mon analyse qui permet de rendre explicite les raisons de cette évacuation.

[236] Morgan, 2012, *Op. Cit.*, p. 31.

[237] On retrouve cette posture dans Morgan, 1990, *The history of econometric ideas*, Cambridge, Cambridge University Press. D'après elle, le problème central de l'économétrie est de fournir une explication solide aux mouvements des cycles économiques. Mais l'idée qu'il existe des cycles économiques n'est jamais questionnée en tant que telle, les cycles économiques constituent une évidence empirique non problématique. Dans la même veine, on trouvera Van den Boogard, Adrienne, 1999, « Past measurement and future predictions », *in* Morgan et Morrison, *Op. Cit.* Dans ce chapitre d'ouvrage, l'auteure explique la manière dont l'économètre Tinbergen s'appuie sur la comptabilité nationale pour produire un modèle de l'économie nationale. On retrouve la dichotomie entre la description de l'économie, et l'investigation par les modèles.

[238] Bodkin, Ronald, Klein, Lawrence, et Marwah, Kanta, 1991, *A history of macroeconometric model-buidling,* Edward Elgar, Aldershot.

publiques ; alors on peut penser, à la suite de Mary Morgan, des économistes, et des comptables nationaux, que l'activité de modélisation diffère bel et bien du travail que j'ai décrit dans le chapitre précédent à propos. Dans ce sens, la comptabilité nationale n'est pas un modèle économique.

Cependant, ce qui m'intéresse ici, c'est que la notion de modèle révèle une division stricte du travail économique, entre ce qui est considéré comme de la production de donnée, et ce qui renvoie plutôt à l'analyse des données[239]. En faisant de la comptabilité nationale un support empirique de la modélisation, on évacue toute prétention intellectuelle, analytique, et interprétative, au travail de fabrique des chiffres de la croissance[240]. Or, si la comptabilité nationale n'est pas un modèle, elle n'en est pas moins un système de classification, de valorisation, et de mise en relation des faits économiques[241], dont la construction mobilise sont lot de problèmes, d'hypothèses, de réflexions et de jugements. Dans ce qui suit, je vais développer les conséquences de l'aspect systémique de la représentation de l'économie nationale.

3.2. Qu'est-ce que cela change de représenter l'économie comme un système ?

3.2.1. L'économie nationale comme contexte

Les travaux de Timothy Mitchell insistent sur le rôle de la comptabilité nationale dans la constitution de l'économie comme un objet dont on peut dessiner les contours, mesurer la taille, et stimuler l'accroissement. Selon lui, le global se donne à voir sous la forme d'une vaste

---

[239] Sur un autre thème en économie, mais qui insiste bien sur la dichotomie entre mesure et analyse, voir la thèse d'Arthur Jatteau sur les expérimentations aléatoires. Jatteau, Arthur, 2016, *Faire preuve par le chiffre ? Le cas des expérimentations aléatoires en économie*, Thèse de doctorat en économie, ENS Paris Saclay.

[240] Étonnement, et à rebours de Son ouvrage de 2012 (Morgan, 2012, *Op. Cit.)*, c'est exactement l'argument que formule Mary Morgan dans un numéro spécial de la revue *History Of Political Economy* intitulé « Observing the economy : historical perspectives », où, avec Haro Maas, elle cherche à réhabiliter la mesure comme une pratique sociale de plein droit. Maas, Haro et Morgan, Mary, 2012, « Oservation and observing in economics », *History Of Political Economy*, Vol. 44, Annual Supplement 1, p. 1-24.

[241] Cette définition prolonge celle qu'Alain Desrosières propose dans le chapitre 9 de Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, où il évoque la comptabilité nationale comme un système de classification des faits économiques. À la notion de classification, je propose donc d'ajouter celle de valorisation et de mise en relations.

somme : l'agrégation de multiples réalités permet de construire un objet plus grand. La description que j'ai proposée de la comptabilité nationale comme un système permet à mon sens de préciser et de prolonger cet argument. Si l'économie nationale peut être appréhendée comme un objet unique et manipulable, notamment grâce à l'indicateur du PIB qui résume l'ensemble des activités économiques sur le territoire, il ne s'agit pas d'un simple objet, fût-il global, mais d'un contexte. Plus que représenter un objet économique global, la comptabilité nationale prétend représenter globalement tous les objets économiques. Plus qu'un objet global parmi d'autres objets globaux, la comptabilité nationale a cette propriété de rassembler des objets globaux. L'expression comptable de l'économie nationale est le cadre, le décor, la toile de fond, sur laquelle se déroulerait l'ensemble des phénomènes économiques. Elle renoue avec le sens originel de la notion de « global » : l'idée d'une entité qui engloberait les autres.

Ainsi, contrairement à ce qu'avance Daniel Hirschman, on ne passe pas, dans le courant des années 30, du « domaine économique » cher à l'économie politique, à l'économie comme objet. Le domaine économique ne disparaît pas avec la comptabilité nationale, il se transforme. Jusqu'aux années 30, la notion de domaine économique renvoie à une figure floue, composite et mouvante, permettant de rassembler *a minima* de nombreux travaux sous la bannière de l'économie politique. Avec la naissance de la comptabilité nationale, le domaine économique acquiert une figure beaucoup plus formalisée et cohérente. La comptabilité nationale a pour effet de fixer une fois pour toutes les caractéristiques du domaine économique : son cadre spatio-temporel, les entités qui le peuplent, leurs répertoires d'actions, la nature et le sens de leurs interactions, les objets légitimes qui y circulent, les changements d'échelle allant du « micro » au « macro », les causes et les effets de l'activité économique. Le domaine économique devient un monde clos, unifié et total, pour lequel il n'existerait aucun en-dehors : toute opération économique est désormais plongée dans l'économie.

3.2.2. Singularité de la représentation contextuelle

L'aspect total d'une représentation contextuelle ne doit pas nous faire oublier son caractère résolument singulier et partiel. Rappelons-nous que les formalismes de la comptabilité nationale sont liés à des préoccupations politiques particulières autour de l'accès aux biens et services et à la consommation. À cet égard, ils peinent à absorber de nouvelles préoccupations politiques que signalent depuis les années 70 les critiques de la croissance. C'est ce que j'ai exposé dans la partie 2.2. : les chiffres de la comptabilité nationale, à l'instar

de toute quantification, rendent visibles autant qu'ils laissent dans l'ombre certains phénomènes. Ainsi, les métriques comptables centrées sur les phénomènes monétaires rendent difficilement lisibles les conditions de la production, notamment en termes de limites énergétiques et de destruction environnementale ; dans une veine différente, elles appréhendent mal les activités ne passant pas par des transactions monétaires.

D'ailleurs, on peut interroger l'étrangeté même de la perspective omnisciente que confère la comptabilité nationale : si l'économie est un monde clos dans lequel tout est compris, on peut se demander à quel endroit il faudrait placer le regard pour appréhender cette totalité. En effet, la comptabilité nationale envisage le point de vue non pas d'un seul acteur ou un seul produit, mais de tous les acteurs et de tous les produits, en même temps. Elle suppose une symétrie des points de vue : ce qui est versé par les uns est reçu par les autres. Or, certaines opérations économiques ne sont pas symétriques. C'est ce que m'explique un ancien chef du département des comptes lors d'un entretien en 2015, en prenant l'exemple de la provision comptable. Une provision consiste, pour une entreprise, à sanctuariser une somme d'argent, dans l'hypothèse où un débiteur ne serait pas à même d'honorer ses dettes. Une banque charge une provision si elle considère qu'un ménage risque de ne pas rembourser son crédit. Or, si une banque charge une provision, cela ne veut pas dire que le ménage est libéré de ses obligations : il doit toujours rembourser son crédit. Il s'agit donc d'une opération asymétrique, elle concerne un acteur, mais n'a pas d'impact sur les autres acteurs, du moins dans l'immédiat.

> *« La comptabilité nationale est incapable de prendre en compte ça [la notion comptable de provision], parce qu'une provision, c'est une vision d'un agent économique sur un autre, qui n'est pas symétrique. C'est-à-dire que c'est pas parce que la Société Générale va faire une provision, parce qu'elle pense qu'un de ses débiteurs ne pourra pas la rembourser, que le débiteur ne doit pas ce montant, d'accord ? [Autre exemple], quand EDF ou des grandes entreprises d'électricité construisent des centrales nucléaires, elles sont obligées de faire une provision pour le démantèlement […]. Mais on ne sait pas aujourd'hui qui va faire le démantèlement. […] Mais pour EDF, c'est sûr que cette dette elle l'a aujourd'hui, même si elle ne connaît pas exactement le montant ».*[242]

[242] Entretien du 23/06/2015 avec un chef du département des comptes nationaux, et ancien responsable au sein d'Eurostat et à l'OCDE.

3.2.3. Cohérence de la représentation contextuelle

Dire que la représentation reste singulière, attachée à des préoccupations spécifiques, aveugles à certains phénomènes, ne constitue pas une critique du réalisme de la représentation. La simplification, la sélection, le résumé, sont au principe même de l'efficacité des quantifications. La force d'un centre de calculs réside précisément dans sa capacité à sélectionner. La particularité de la représentation contextuelle, par rapport à d'autres quantifications, c'est qu'elle propose un niveau de cohérence important : plus qu'un objet, c'est un monde unifié qu'elle livre au regard, où les éléments, les problèmes et les solutions, sont clairement caractérisés et fixés.

Cette cohérence contextuelle constitue une force non négligeable. Elle permet d'appréhender de nombreuses situations empiriques dans les termes de la comptabilité nationale, et d'identifier rapidement les problèmes et les solutions. C'est ce qu'avance Timothy Mitchell concernant l'expertise économique sur le développement. Dans son ouvrage *Rule of experts*, il explique comment le formalisme comptable permet d'envisager le développement de l'Égypte comme un problème essentiellement territorial et démographique ; induisant ainsi des solutions en termes de production agricole pour l'exportation[243]. Cette problématisation du cas égyptien, indépendant des spécificités locales, permet donc d'homogénéiser les problèmes économiques et les solutions, en même temps qu'elle écrase les problématisations alternatives. Elle évince notamment le rôle de la violence dans le développement économique, ainsi que les effets d'une agriculture d'exportation sur les populations locales. Si l'économie nationale est un monde cohérent et unifié tel que le figure la comptabilité nationale, elle empêche l'expression d'autres problématisations qui n'ont tout simplement pas lieu d'être, parce que le système comptable est réputé plein, sans au-dehors. On peut lire les efforts critiques de la croissance comme une tentative d'infléchir l'évidence de la problématisation de l'économie proposée par le système de comptabilité nationale.

---

[243] Mitchell, Timothy, 2002, *Rule of experts*, University of California Press. Sur l'argument de l'économie comme objet formel sur lequel les économistes disposent du monopole de l'expertise, voir également son article classique Mitchell, Timothy, 1998, « Fixing the economy », *Cultural Studies*, 12(1), p. 82-101.

Conclusion

Ce chapitre portait sur les représentations graphiques de la comptabilité nationale — tableaux d'acteurs économiques, tableaux de produits, tableaux de synthèse. En partant des intuitions de Goody sur les effets de l'écrit, et de la sociologie de la comptabilité, j'ai questionné les effets des tableaux comptables.

La première partie s'est attachée à restituer la spécificité des supports visuels de la comptabilité nationale, marqués par un principe de circulation, qui interroge peu la composition de la production (à la différence de la comptabilité privée), mais qui permet de la suivre dans ses différents usages, et sous ses différentes formes (approche revenu, approche demande). La mise au jour du principe de composition m'a permis de développer deux effets caractéristiques de la comptabilité nationale.

Dans la deuxième partie, j'ai montré les conséquences du cadre comptable sur le mode de valorisation : l'utilisation de traces monétaires préexistantes (même si la valorisation induit parfois, en pratique, de produire directement des valeurs) permet bel et bien de suivre la circulation de la production, mais rend difficile le questionnement sur les conditions de production et l'activité non monétaire — autant d'éléments soulevés, depuis les années 70, par les critiques de la croissance.

La troisième partie s'est intéressée au deuxième effet du principe de circulation, à savoir, la production d'une représentation globale systémique. Par rapport à la comptabilité privée, la totalisation en comptabilité nationale ne se contente pas d'agréger des montants exprimés sous forme monétaire, elle tisse également de nouvelles relations entre les actants du cadre comptable — c'est toute l'idée du système, qui repose ici sur des relations d'équivalence. L'aspect global systémique a pour conséquence de représenter un contexte économique cohérent et total, au point d'évincer des problématisations alternatives de l'économie.

Dans l'introduction de la thèse, j'ai posé la question générale du processus d'objectivation comptable de l'économie nationale. Quelles sont les conditions concrètes d'existence d'une représentation solide de l'économie nationale ? Ce chapitre apporte un nouvel élément de réponse, en mettant en avant l'*agency* du cadre comptable : les tableaux ne sont pas des objets inertes, ou de simples véhicules de l'information ; ils produisent des effets. L'organisation graphique des différents tableaux d'agents et de produits, l'organisation des tableaux de synthèse, mettent en scène l'économie, ils la donnent à voir, sous une forme qui peut paraître aujourd'hui évidente, mais qui n'en est pas moins singulière. Dans les tableaux

de la comptabilité nationale, l'économie est un objet monétaire et global, comme on le retrouve dans les notes de diffusion publiées sur le site internet de l'Insee. Pour autant, nous ne sommes pas encore arrivés à la note de diffusion. En effet, si les tableaux comptables proposent une mise en scène monétaire et globale de l'économie nationale, ils ne constituent pas encore une représentation globale de l'économie française à un instant donné. Pour parler de l'économie française d'une année ou d'un trimestre, il faut des tableaux « pleins », arborant des chiffres. Le chapitre suivant est une analyse du processus par lequel les comptables nationaux construisent des tableaux pleins, et partant, une représentation globale de l'économie française pour une année ou un trimestre.

Chapitre 4 — Chiffrer le global

Introduction

Pour importants qu'ils soient, les tableaux de la comptabilité nationale ne disent rien, à eux seuls, de l'économie française. La représentation de l'économie nationale passe avant tout par des tableaux « pleins », c'est-à-dire des tableaux arborant des chiffres propres à une année ou un trimestre. C'est avec des tableaux pleins qu'il est possible de confectionner un document de diffusion, qui raconte l'évolution de l'économie par rapport à l'année ou au trimestre précédent. Ce chapitre interroge la façon dont les comptables nationaux obtiennent des tableaux pleins.

Une manière possible d'envisager le chiffrage des tableaux, c'est d'en parler comme d'une activité de remplissage. Pour avoir des tableaux pleins, il faudrait se munir de chiffres, et les déverser dans les catégories de la comptabilité nationale. La notion de remplissage pose à mon sens plusieurs problèmes. Premièrement, elle instaure une séparation nette entre un contenant (les catégories de la comptabilité nationale) et un contenu (les chiffres sur l'économie nationale), parfaitement indépendants l'un de l'autre. Deuxièmement, elle suppose que le contenu préexiste à la mise en catégorie — l'économie nationale serait là indépendamment de l'activité de mesure. Troisièmement, elle réduit les catégories comptables à un simple moyen d'accès à la réalité économique, un simple véhicule qui rendrait visible l'économie[244]. Quatrièmement, elle fait de l'activité de mise en tableau un objet non problématique, et, pour tout dire, dénué d'intérêt.

Malgré un abord aride, les sociologues de la quantification ont raconté avec précision les processus par lesquels des chiffres intégraient des catégories. Sur la statistique, Emmanuel Didier a suivi la chaine de production des statistiques agricoles américaines dans les années 30, en détaillant les différentes étapes de travail, depuis la construction des questionnaires jusqu'à la représentation de l'Amérique comme une totalité chiffrée, en passant par la collecte

[244] On retrouve en fait la posture épistémologique réaliste et le problème de la correspondance, qui postule l'existence d'une réalité indépendante, et qui s'interroge sur les modalités d'accès à ladite réalité. Sur la question du réalisme statistique, voir Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte ; et Desrosières, Alain, 2001, « How real are statistics? Four possible attitudes", *Social research,* Vol. 68, No. 2, p. 339-355.

de données auprès des fermiers[245]. Sur un objet comptable, Pierre-André Juven a retracé la manière dont les petites mains de l'hôpital accordent une valeur économique aux actes de soin en les exprimant dans le langage de la comptabilité analytique[246]. L'intérêt de ces travaux, c'est qu'ils proposent une description alternative à celle du remplissage. Moins que du remplissage qui rendrait accessible une réalité préexistante, Didier et Juven évoquent avant tout un processus de *production d'une réalité nouvelle*, où chaque opération de travail ajoute quelque chose de nouveau, fait exister un peu plus l'objet de mesure. Les chaines statistiques donnent consistance à l'Amérique agricole autant que la valorisation des actes de soin fait exister l'hôpital sur un mode spécifiquement comptable et gestionnaire. Le décalage descriptif de la sociologie de la quantification a deux conséquences pour mon objet d'étude. D'une part, les chiffres seuls ne disent rien de « la réalité économique » ; cette dernière est plutôt le résultat de la rencontre entre des tableaux comptables et des chiffres au sein d'une activité de production. D'autre part, il devient pertinent d'étudier les opérations de travail qui mènent à des tableaux pleins, en analysant systématiquement ce que chaque opération ajoute à l'objet « économie nationale » en cours de construction.

Le chapitre pose les questions suivantes : par le biais de quelles opérations de travail les comptables nationaux aboutissent-ils à des tableaux pleins, c'est-à-dire, une représentation de l'économie française pour une année ou un trimestre ? Quels sont les effets des opérations de travail déployées, et dans quelle mesure apportent-elles quelque chose de nouveau ? L'enjeu est de décrire le processus de production d'une réalité nouvelle, par la rencontre de catégories comptables et des chiffres lors de l'activité des comptables nationaux. Nous verrons que les opérations qui mènent aux tableaux pleins, si elles peuvent sembler banales, créent systématiquement un décalage par rapport à ce qui existait auparavant, et participent à la prise de consistance de l'économie française.

J'ai découpé ce chapitre en cinq parties, autant d'opérations de travail par lesquelles les membres du département passent d'un cadre comptable vide à un TEE et un TES chiffrés : identifier (1), collecter (2), mettre en compte (3), totaliser (4), arbitrer (5). Ces cinq opérations sont exprimées par des verbes d'action, pour insister sur l'importance de l'activité :

---

[245] Didier, Emmanuel, 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte.

[246] Juven, Pierre-André, 2016, *Une santé qui compte ? Les coûts et les tarifs controversés de l'hôpital public*, Paris, PUF. Sur le rôle de la comptabilité dans le gouvernement des gens et des choses, on pourra évidemment se référer aux travaux séminaux de Peter Miller et Nikolas Rose réunis dans l'ouvrage Miller, Peter et Rose, Nikolas, 2008, *Governing the present*, Cambridge, Polity.

ce ne sont jamais les tableaux seuls, ou les chiffres seuls, qui font la représentation de l'économie, mais le travail *avec* les tableaux et les chiffres.

1. Identifier

Les statisticiens et statisticiennes utilisent le terme de « données » pour parler de chiffres (généralement, des mesures portant sur une réalité économique et sociale) stockés dans des fichiers informatiques — c'est l'acception que l'on retrouve dans la notion de « base de données ». En dépit de leur nom, les données statistiques ne sont pas données mais obtenues[247] : elles sont le résultat d'un travail de production à l'occasion d'une enquête. Une des particularités du département des comptes nationaux, c'est qu'il ne produit pas ses propres données. Pour confectionner des tableaux chiffrés, il s'appuie sur des fournisseurs de sources. Les sources, ce sont l'ensemble des données récupérées par une équipe du département comme base de travail, et qui n'ont pas été fabriquées par elle. À ce titre, on comprend que la première opération de travail, parmi la longue chaine qui amène à des tableaux chiffrés, consiste à identifier les sources.

La première partie de ce chapitre porte sur l'identification. Comme je l'ai annoncé en introduction, et comme on le verra pour l'ensemble des opérations que nous suivrons, l'enjeu est de proposer une description alternative à celle du remplissage, qui réduit le travail des comptables nationaux à un simple jeu de mise en visibilité d'une réalité préexistante. Concernant l'identification, je vais montrer qu'elle apporte bel et bien quelque chose de nouveau qui permet à l'économie nationale de prendre corps : elle créé de nouveaux liens entre des objets divers, qui n'avaient jusqu'à présent aucun rapport entre eux.

Dans un premier temps, j'évoquerai l'idée selon laquelle l'identification suppose l'existence préalable d'un vaste ensemble de quantifications, relativement pérenne et développé (1.1.). Un deuxième temps sera consacré au travail d'identification proprement dit (1.2.). Enfin, je mettrai en avant les effets de l'identification, à savoir, la production de nouvelles relations entre diverses quantifications (1.3.).

---

[247] Comme l'affirme Bruno Latour : « décidément, on ne devrait jamais parler de 'données' mais 'd'obtenues' » dans Latour, Bruno, 1993, « Le 'pédo-fil' de Boa Vista, montage photo-philosophique » in *La clé de Berlin. Petites leçons de sociologie des sciences,* Paris, La Découverte, p. 188.

1.1. Des quantifications préexistantes

1.1.1. Le département des comptes est en lien avec de multiples organisations

En septembre 2015, j'ai assisté à des journées d'initiation dispensées chaque année par les membres du département des comptes[248]. L'initiation à la comptabilité nationale est en principe ouverte à tout le monde, sur inscription. En pratique, il existe peu d'informations publiques concernant ce genre d'événement, qui fait surtout l'objet d'une publicité interne à l'institution, par le biais de listes de diffusions. C'est par l'intermédiaire d'un comptable national avec qui j'avais mené un entretien que j'ai pu y assister. Ces journées ont vocation à apporter des éléments de compréhension des comptes nationaux aux agents publics directement concernés par la comptabilité nationale, que ce soit les nouvelles recrues du département, ou des fonctionnaires travaillant en étroite collaboration avec lui.

Parmi la quantité d'informations délivrée durant ces journées, je voudrais insister ici sur un point : le département des comptes, pour mener à bien sa mission, est tributaire de l'existence d'une multitude d'organisations productrices de données. Le statut des individus présents lors des journées d'initiation est déjà révélateur d'une forme d'interdépendance entre le département et d'autres entités : sur la quarantaine de personnes inscrites, j'ai pu en recenser 15 du département des comptes, 10 d'autres départements de l'Insee, 6 de la Banque de France, 4 du ministère de l'Environnement, 2 de la Direction Général du Trésor[249]. Mais, plus encore, la présentation de la cheffe de division « concepts et méthodes » a permis d'expliciter l'appareil de quantification qui conditionne le travail au département. Sur l'image ci-dessous, j'ai repris et simplifié un slide PowerPoint qui évoque les fournisseurs de données des comptes nationaux annuels. J'ai entouré d'un cercle les entités du département des comptes.

---

[248] La formation s'est déroulée sur six journées, étalées sur deux semaines, entre le 7 et le 18 septembre 2015, dans les locaux du département de droit de l'Université Paris-Descartes, à Malakoff.

[249] J'ai pu réaliser ce bref recensement grâce à une feuille des inscrits, avec nom, prénom, institution de rattachement, qui avait été diffusée à tous les participants.

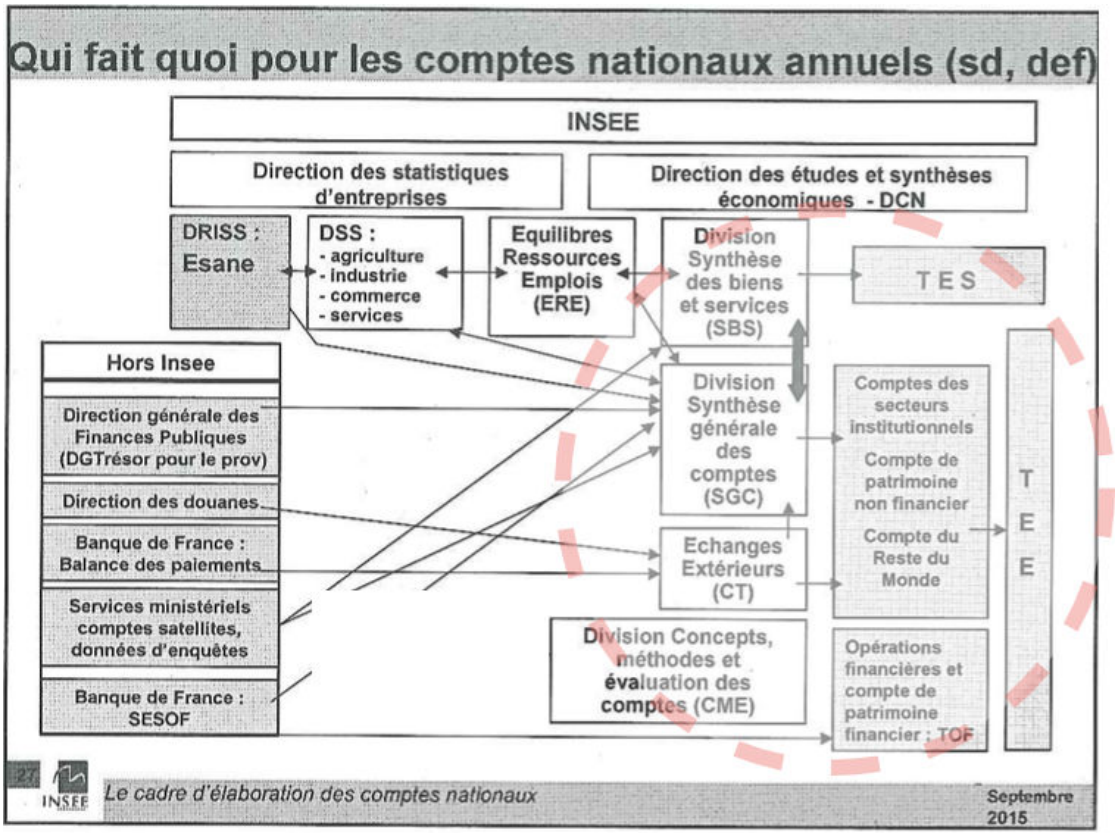

Image 1 – Un slide de présentation des relations entre le département des comptes nationaux et ses fournisseurs de données, à l'occasion de la deuxième séance, le 07/09/2015. Source : INSEE, département des comptes nationaux.

On peut repérer deux choses : d'une part, la quantité d'organisations qui interviennent comme fournisseurs de données (direction des statistiques d'entreprises de l'Insee, direction générale des finances publiques, direction des douanes, Banque de France, Services ministériels statistiques…). D'autre part, le fait que le département des comptes s'appuie un maximum sur l'ensemble de l'appareil statistique français, autant au sein de l'Insee (comme la direction des statistiques d'entreprises qui fournit les statistiques d'entreprises « Ésane », les enquêtes sectorielles et sur les ménages, les indicateurs conjoncturels d'activité, certains indices de prix ; la direction des statistiques démographiques et sociales pour les estimations d'emplois localisés et l'indice des prix à la consommation…) qu'à l'extérieur de l'Insee, auprès d'autres fournisseurs publics de données (comme les douanes qui délivrent des données sur les produits importés et exportés, la balance des paiements sur les services importés et exportés, la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction Générale du Trésor pour la comptabilité publique et liasses fiscales, la Banque de France qui fournit les données financières ainsi que les données sur les banques, les ministères confectionnant des comptes

satellites du logement, de la santé, des transports…). Et encore, le schéma présenté est largement simplifié. On peut par exemple signaler que la division trimestrielle, mais également certaines sections annuelles, s'appuient sur d'autres institutions publiques non mentionnées sur le schéma (les données de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale ; celles de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du ministère du Travail), ainsi que sur des organismes privés (les panels de consommateurs et de distributeurs GFK et Nielsen sont largement utilisés pour mesure la consommation des ménages, ainsi que certaines quantifications produites par des associations syndicales).

1.1.2. Le rôle de la comptabilité nationale dans le développement des chiffres publics et privés

L'existence de multiples quantifications comme appui du travail des comptables nationaux n'est évidemment pas due au hasard. Premièrement, comme le rappelle Alain Desrosières, la mise en place d'un appareil statistique est liée à l'essor de l'État moderne[250]. Au moins depuis le 18e siècle, l'activité de gouvernement s'est accompagnée de productions chiffrées[251]. Ainsi, d'un point de vue historique, la comptabilité nationale n'émerge pas « de nulle part », mais en lien avec des quantifications publiques préexistantes[252]. Deuxièmement, depuis les années 50, le cadre de la comptabilité nationale a largement participé au développement de la statistique publique au niveau national et international, en lui fournissant un cadre cohérent et unifiant[253]. Cette place prépondérante de la comptabilité nationale dans l'organisation statistique est clairement visible en France : jusqu'à la fin des années 80, à l'Insee, la fabrique des comptes nationaux n'était pas réalisée par un département proprement dit. Il existait d'une part une direction des synthèses économiques, qui s'occupait entre autres du cadre conceptuel ; et des unités de comptabilité nationale disséminées dans les divisions de production statistiques.

---

[250] Desrosières, Alain, 1993, *Op. Cit.*

[251] Foucault, Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard.

[252] Comim, Flavio, 2001, "Richard Stone and measurement criteria for National Accounts", *History of Political Economy*, Vol. 33, annual supplement1, p. 220, insiste sur l'idée selon laquelle les premières mesures des comptes nationaux ont donné lieu à un besoin de chiffres inédit, poussant les concepteurs de la mesure à faire « feu de tout bois », en utilisant au maximum les statistiques déjà disponibles.

[253] Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.

« A été créé [à l'Insee] une direction des synthèses économiques qui incluait les synthèses économiques, les travaux du Plan et la synthèse de la comptabilité nationale et le système conceptuel. Dans d'autres directions de l'Insee étaient constituées des unités de comptabilité nationale à l'intérieur des directions traditionnelles de l'Insee. [L'idée était double :] à la fois, améliorer les comptes nationaux en étant plus près des sources ; et contribuer à développer ou à faire développer les sources en particulier pour les besoins de la comptabilité nationale. On voit bien qu'il n'y avait pas direction à l'Insee chargée complètement des comptes nationaux ; à la différence de l'organigramme de la fin des années 80 *»*[254].

Troisièmement, comme l'explique l'historienne Béatrice Touchelay, la comptabilité nationale française a cette particularité d'avoir été développée conjointement avec la standardisation de la comptabilité privée d'après-guerre (le « Plan Comptable Général »)[255]. La proximité entre les deux comptabilités a facilité l'usage des comptabilités privées dans l'alimentation des comptes nationaux, notamment par le biais des liasses fiscales — même si, comme on le verra, le passage de l'une à l'autre est loin d'être aisé.

Ces trois éléments — développement de la statistique avec l'État moderne, rôle de coordination de la comptabilité nationale, lien avec la comptabilité privée — vont dans le même sens que ce que nous avons vu dans la revue de littérature en introduction de la thèse, à savoir, le caractère historiquement situé de l'économie nationale, et notamment les contingences nationales qui rendent possible sa mesure.

1.2. Identifier les sources adéquates au sein du système statistique

Le département des comptes nationaux peut s'appuyer sur un important système statistique et comptable, principalement public mais également privé, qui lui permet d'obtenir

---

[254] Entretien du 02/03/2015 avec un retraité du département des comptes nationaux. Sur l'évolution de l'organisation administrative des comptes nationaux, Fourquet, François, 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan,* Paris, Éditions Recherches ; ainsi que Terray, Aude, 2003, *Des francs-tireurs aux experts : l'organisation de la prévision économique au ministère des Finances. 1948-1968*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière. La thèse en cours de Victor Demenge aborde également ce sujet, Demenge, Victor, thèse en cours, *Construire l'économie en mesurant la "croissance". Sociohistoire des quantifications de la production nationale en France (1949 à nos jours)*, Université de Strasbourg.

[255] Touchelay, Béatrice, 2010, « Le développement et la normalisation comptable de la comptabilité nationale en France entre les années 1920 et les années 1940, des analogies singulières », communication aux 15èmes journées d'Histoire de la comptabilité et du management.

des données. Cependant, si les quantifications existantes sont nombreuses, le département en identifie une partie seulement pour ses besoins propres. En effet, nous allons voir que les catégories comptables ont permis de sélectionner soigneusement quelles étaient les données pertinentes pour le travail sur les comptes nationaux. Retracer avec précision comment telle source de l'appareil statistique français a été sélectionnée demanderait un travail spécifique d'historien ou d'historienne. Dans les limites de l'enquête ethnographique que j'ai menée, il est cependant possible de mettre en avant plusieurs éléments sur la sélection des sources.

1.2.1. Des sources standardisées

Il existe tout un travail historique d'identification qui se cristallise aujourd'hui dans des documents de méthode standardisés. Rédigés par les membres du département pour des raisons multiples — transparence publique (ils sont consultables sur le site internet de l'Insee), pédagogie interne, audit de l'Union européenne[256] — ils recensent avec précision les sources utilisées par le département des comptes. Ainsi, l'imposant *Inventaire des sources et méthodes pour le calcul du revenu national brut de la France*[257] couvre sur plus de 400 pages les sources et méthodes de l'ensemble des comptes nationaux français ; la note de 2013 sur les « comptes des entreprises non financières » évoque en un peu moins de 60 pages la confection de la colonne des entreprises du TEE[258] ; la méthodologie générale du TES est racontée dans un document d'une centaine de pages[259], tandis que les lignes du TES (les équilibres ressources-emplois) font l'objet de documents à part[260] ; les sources de la colonne du TES sur la consommation des

---

[256] Sur les audits de l'Union Européenne, voir les chapitres 5 et 6.

[257] Magniez, Jacques, 2009, *Inventaire des sources et méthodes pour le calcul du Revenu National Brut de la France*, Note méthodologique de l'Insee.

[258] Beaujour, Maurice, 2013, *Le compte des sociétés non financières et des entreprises individuelles*, Note méthodologique de l'Insee.

[259] Braibant, Michel et Pilarski, Charles, 2008, *La synthèse du tableau entrées-sorties en années courantes*, Note méthodologique de l'Insee.

[260] Par exemple, Hassan, Marie-Élisabeth, Jlassi, Mahmoud, et Héricher, Colette, 2009, *Élaboration des équilibres ressources-emplois des services marchands*, Note méthodologique de l'Insee. Pour une recension plus générale des sources sur les lignes du TES (les équilibres ressources-emplois), voir Beller, Catherine, Girard, Jean-Paul, Lainé, Christine et Poncet, Patick, 2001, *Manuel du RSP. Les comptes de l'industrie manufacturière*, Note méthodologique de l'Insee.

ménages font l'objet de quatre volumes[261] ; les comptes trimestriels ne sont pas en reste, leur méthodologie est détaillée dans un document de 146 pages, qui arborent de nombreux tableaux résumant les sources utilisées[262].

1.2.2. Des sources mutualisées : sources externes, sources internes

Les documents de méthode peuvent nous amener à considérer que, pour chaque catégorie comptable, ou pour chaque ensemble de catégories comptables, il existe une ou plusieurs sources venues des producteurs de données mentionnés plus haut. Par exemple, la colonne des « entreprises non financières » du TEE est appariée avec les statistiques d'entreprises (Ésane) délivrées par la direction des statistiques d'entreprises de l'Insee. Autre exemple, les importations et les exportations sont associées aux chiffres des douanes et de la balance des paiements. Cependant, ce schéma est encore incomplet. En fait, de nombreuses sources collectées par une équipe du département vont profiter à d'autres équipes du département. Autrement dit, il y a une véritable mutualisation des sources.

Prenons un exemple simple : la section des institutions financières, qui prend en charge la colonne « institutions financières » du TEE, collecte des données auprès de la Banque de France. Ces données font l'objet d'un travail spécifique[263]. Une fois ce travail réalisé, une partie est livrée à la section TES, pour documenter certaines lignes (notamment, les biens et services financiers). Ainsi, les sources ne sont pas simplement extérieures au département, certaines sont également internes. C'est pour cela que j'ai proposé une définition relativement lâche de la notion : une source, c'est l'ensemble des données récupérées par une équipe du département comme base de travail, et qui n'ont pas été fabriquées par elles. Le statut de

---

[261] Morer, Nathalie, 2014, *La dépense de consommation finale des ménages et la consommation effective finale des* ménages, n°1, Note méthodologique de l'Insee ; Gateaud, Gaëlle, Larochette, Brigitte, Morer, Nathalie, et Veaulin, Thomas, 2014, *La consommation des ménages en produits agricoles et agroalimentaires*, n°2, Note méthodologique de l'Insee ; Gateaud, Gaëlle, Heck, Sylvain, Launay, Pierette, Larochette, Brigitte, Morer, Nathalie, Sanchez-Gonsalez, Joan et Veaulin, Thomas, 2014, *La consommation des ménages en produits industriels (hors agroalimentaires)*, n°3, Note méthodologique de l'Insee ; Gateaud, Gaëlle, Heck, Sylvain, Launay, Pierette, Larochette, Brigitte, Morer, Nathalie, Sanchez-Gonsalez, Joan et Veaulin, Thomas, 2015, *La consommation des ménages en services*, n°4, Note méthodologique de l'Insee.

[262] Passeron, Vladimir (coordinateur), 2012, *Méthodologie des comptes trimestriels*, Insee Méthodes n°126, mai 2012.

[263] Ce travail spécifique, ce sont notamment les opérations que nous verrons dans la suite du chapitre.

fournisseur et le statut de source dépendent donc de l'équipe considérée[264] : pour la section des institutions financières, les données Banque de France constituent une source, et le compte des institutions financières au format « comptabilité nationale » est un résultat de travail. En revanche, pour la section TES, le compte des institutions financières est une source (c'est une base de travail parmi d'autres, qu'elle n'a pas elle-même produite et sur laquelle elle s'appuie), et le résultat de l'activité sera le TES.

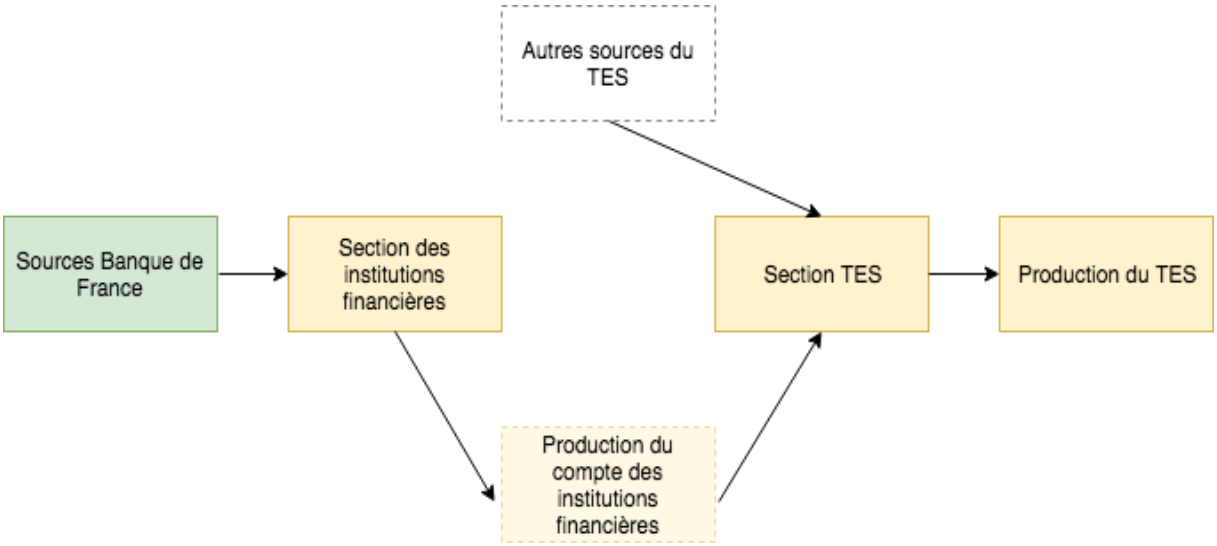

Image 2 – La mutualisation des sources, avec l'exemple des données des institutions financières. On voit que les données Banque de France, qui servent en premier lieu les besoins de la section des institutions financières, vont être utilisées, après modifications, par la section TES pour confectionner le TES. Source : Quentin Dufour.

Dans les termes vernaculaires, les sources internes s'appellent des « exogènes ». Le terme a l'avantage d'insister sur l'aspect situé des données qui circulent au département — le travail d'une équipe est la source d'une autre, la définition varie donc en fonction de l'endroit où l'on se place. Je ne l'ai pas retenu pour autant, car il est à mon sens susceptible d'introduire une confusion : la notion d'exogène peut faire penser aux données produites en dehors du

[264] Ce caractère relationnel de la notion de donnée, support de l'action pour les uns, résultat de travail pour les autres, est signalé par Jérôme Denis et Samuel Goëta, lorsqu'ils préconisent de substituer à la question « what are data ? » la question « when are data ? », voir Denis, Jérôme et Goëta, Samuel, 2017, « Rawification and the carefull management of open government data », *Social Studies of Science*, Vol. 47, No.5, p. 604-629. La question s'appuie elle-même sur l'ouvrage de Engestörm, Yirjö, 1990, *Learning, working and imagining : Twelve studies in activity theory*, Orienta-Konsultit Oy, dont le chapitre intitulé « when is a tool? multiple meanings of artifacts in human activity » insiste sur le caractère relationnel des outils.

département, qu'il s'agisse d'autres entités de l'Insee, d'organisations publiques, ou d'entreprises privées.

1.2.3. La recherche de nouvelles sources

Dernier point sur l'identification : les sources sélectionnées à un moment donné du temps peuvent changer. En l'occurrence, les comptables nationaux réalisent, en plus de la production des comptes, un travail au long cours sur la recherche de nouvelles sources, potentiellement plus pertinentes. Cela ne signifie pas que les sources changent du tout au tout à chaque nouveau compte — on verra notamment dans le chapitre 5 les exigences de stabilité de la mesure, et notamment des sources. Les modifications de sources ne sont jamais radicales, mais plutôt incrémentales. La recherche de nouvelles sources est un exercice tâtonnant, comme me l'explique un comptable national en charge des produits du secteur transport, dans le TES :

> *« Sur les transports, on avait un indice de CA [Chiffre d'Affaire] pour les transports en autocars. Via le ministère de l'Équipement, j'ai trouvé une source de nombre de voyageurs par kilomètres. C'est quelque chose que j'ai changé. C'est une révision assumée en disant : "on a une meilleure source". Comment trouve-t-on de nouvelles sources ? Là on a des relations avec le ministère, j'ai farfouillé sur le site internet, je suis tombé sur cette série. Sinon c'est presque le hasard, enfin des connaissances économiques que j'avais. Sinon parfois dans la presse »*[265]

1.3. Identification des sources et nouvelles relations

La sélection standardisée des sources revêt certainement un caractère technique quelque peu ennuyeux. Pour autant, elle est fondamentale dans la mesure où elle témoigne d'une mise en relation nouvelle. En effet, il n'y a *a priori* aucune nécessité de rassembler, dans un même document méthodologique des données venues d'horizons aussi divers, et construites pour des usages variés. C'est véritablement le cadre de la comptabilité nationale qui rend possibles de nouveaux rapprochements en identifiant les sources pertinentes pour parler de l'économie nationale.

---

[265] Entretien du 29/09/2015 avec un membre de la section TES.

Sur le tableau ci-dessous, j'ai reproduit l'appariement des principales sources externes aux catégories comptables. On voit notamment que la répartition des sources suit le découpage des tableaux de référence, et partant, de l'organisation du département. Par exemple, du côté du TEE annuel, la section des entreprises non financières utilise principalement les données Ésane, issues des statistiques d'entreprises de l'Insee, tandis que la section des institutions financières s'appuie sur les données du SESOF[266] et de l'ACPR[267] sur les banques et les assurances. La section des administrations publiques quant à elle repose sur les comptabilités publiques collectées par le bureau CE-1C de la Direction Générale des Finances Publiques et les modélisations de la Direction Générale du Trésor. La section des Institutions sans but lucratif utilise des enquêtes menées par la DRESS et l'ACOSS. Côté TES annuel, la section TES est dépendante des travaux de la direction des statistiques d'entreprises de l'Insee, et notamment les responsables secteurs-produits qui s'occupent des lignes du TES. La section consommation des ménages s'appuie sur une multitude de sources à la granularité extrêmement fine, allant des panels privés de consommateurs et de distributeurs, jusqu'aux indices sur des produits spécifiques (par exemple, les prix de l'Argus pour les produits automobiles) en passant par les indices de prix diffusés par l'Insee. Enfin, en ce qui concerne les comptes trimestriels, on dénombre une multitude d'indicateurs éclatés par catégories (panels privés, indices de prix, de chiffres d'affaires, enquêtes conjoncturelles, etc.).

On peut prolonger l'explication pour les sources internes. Ci-dessus, on voit notamment l'interdépendance entre les équipes, où presque chacune d'elle profite du travail réalisé par les autres. Ainsi, la section TES reçoit des sources de la part des sections « entreprises non financières », « sociétés financières », et « administrations publiques »[268]. Dans le même ordre d'idée, la section des entreprises non financières bénéficie d'une multitude de petits éléments issus des autres sections du département des comptes, à l'image de l'action sociale marchande (livrée par la section des institutions sans buts lucratifs), des loyers gratuits, ou encore de la fraude et le travail au noir (*via* la section TES).

---

[266] Le SESOF, pour « Service d'Études et Statistiques des Opérations Financières » est le service statistique de la Banque de France.

[267] L'ACPR, pour « Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution » est une entité de la Banque de France dédiée à la surveillance des activités bancaires et assurantielles françaises.

[268] Dans cette phrase, le mot « source » implique de parler du point de vue de la section TES, c'est-à-dire de l'entité qui reçoit les données. Encore une fois, du point de vue des entités qui livrent les données, il ne s'agit pas de de sources sur lesquelles s'appuyer, mais du résultat du travail.

Qu'il s'agisse de sources internes ou externes, on retrouve une idée similaire : la réunion de ces éléments en vis-à-vis des catégories comptables, tel qu'on peut le lire dans les textes de méthodes, n'a rien d'évident. Il n'y a pas de nécessité à mettre en regard, dans le TEE, les données des statistiques d'entreprises (colonne des entreprises non financières) et celles de la Banque de France (colonne des institutions financières), il n'y a pas de nécessité à faire correspondre une partie des catégories du TES avec le travail sur les administrations publiques, les banques ou les entreprises ; d'autant que, comme on l'a vu avec le renouvellement des sources, il est possible que certaines sources sélectionnées à une époque soient remplacées par d'autres. L'identification n'est pas qu'un véhicule neutre de l'information, mais participe à produire une situation nouvelle.

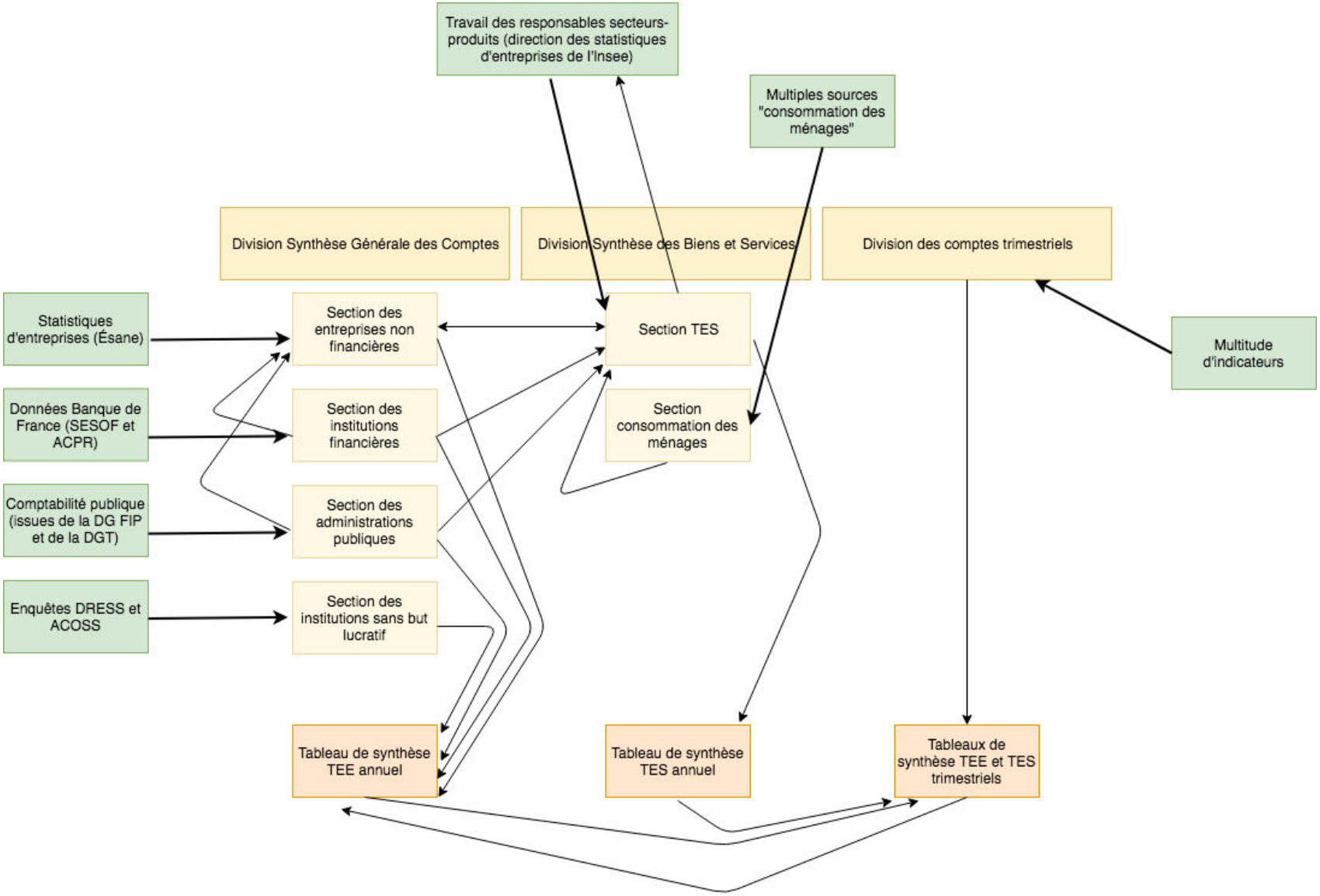

Image 3 – Les sources externes et les sources internes. L'extérieur du département des comptes est en vert. L'intérieur est en jaune et orange. Les flèches en gras matérialisent la circulation des sources externes. Les flèches simples évoquent la circulation des sources internes, et montrent l'interdépendance entre les sections. Source : Quentin Dufour

2. Collecter

Identifier des sources est une chose, les avoir à disposition en est une autre. Pour pouvoir travailler avec des données, encore faut-il les avoir collectées au préalable. C'est à l'opération de collecte que s'intéresse cette partie. Toujours dans l'idée que la production d'un compte ne correspond pas à un « simple » travail de remplissage, mais bien à la production d'une réalité nouvelle, nous allons voir ici un effet classique propre aux centres de calculs : celui de rassembler en un même lieu — en ce qui nous concerne, dans une même base de données — des objets jusqu'à présent épars. Par rapport à l'identification, nous faisons donc un pas de plus : il ne s'agit pas simplement de tisser un lien de principe entre des quantifications, via des standards inscrits dans des notes de méthodes ; il s'agit de tisser un lien physique entre les données, littéralement, de leur aménager un *lieu commun*.

Tout d'abord, j'insisterai sur le fait que la collecte implique une véritable logistique des données, avec des canaux de transmission bien établis, permettant un rassemblement inédit de chiffres en un même lieu (2.1.). Ensuite, je mettrai en avant les enjeux de coordination liés à ce travail de rassemblement (2.2.).

2.1. Rassembler les données

Comment les comptables nationaux s'y prennent-ils pour rassembler les sources qu'ils ont identifiées ? Chaque équipe dispose en pratique de canaux de collecte, que l'on peut classer selon deux modalités : le nombre de sources à collecter, et la position de la source au sein de l'appareil statistique et comptable français.

2.1.1. Nombre de sources

Les équipes du département des comptes sont organisées en fonction des tableaux de référence TEE et TES : chacune se voir attribuer un morceau de tableau. La collecte des sources associées à un ensemble de catégories comptables est d'autant plus aisée que les sources sont peu nombreuses, et d'autant plus compliquée que les sources sont plus nombreuses.

Source unique :

Par exemple, la section des entreprises non financières, qui prend en charge une colonne du TEE, s'appuie majoritairement sur une source unique pour chiffrer l'intégralité de la colonne : les statistiques d'entreprises produites par la direction du même nom à l'Insee. Le caractère unique de la source permet plusieurs choses. D'une part, elle rend la récupération aisée : une fois produite, elle est déposée au format .cvs par la direction des statistiques d'entreprises sur l'espace partagé des agents de l'Insee (AUS), en juin pour le compte définitif et fin décembre pour le semi-définitif[269]. La section des entreprises non financières n'a plus qu'à se saisir du fichier .cvs et à l'importer dans le logiciel PÉLICAN, qui, comme on le sait depuis le chapitre 2, constitue l'espace de stockage privilégié des comptables nationaux annuels. Elle n'a pas besoin d'aller chercher de sources ailleurs. D'autre part, elle revêt un caractère fortement institutionnalisé, qui n'implique pas un travail de relance du fournisseur : la livraison des statistiques d'entreprises au département des comptes fait partie des routines de travail. On retrouve une situation similaire avec d'autres équipes, comme la section des administrations publiques dont le circuit de collecte de la comptabilité publique est largement institutionnalisé[270], ou encore la section des sociétés financières, directement en lien avec des entités de la Banque de France.

Multitude de sources :

Dans ce que l'on vient de voir, un pan entier de tableau était apparié à une seule source. On trouve évidemment la situation inverse : par exemple, la section « consommation des ménages », qui documente la consommation finale des 139 produits du TES. En l'occurrence, dans cette section, chaque produit admet des sources spécifiques (même si certaines sources sont partagées entre différents produits). Pour chaque produit, les agents de la section disposent d'une « fiche produit », un document qui définit le produit, et résume notamment les sources disponibles. Par exemple, pour le produit « bœuf », la fiche produit recense les sources France Agrimer Panel Kantar (un panel de consommateur), Nielsen (un

[269] Lors du Provisoire, le compte des entreprises non financières est majoritairement réalisé par les comptes trimestriels, sans utiliser les données de la statistique d'entreprises.

[270] La section des administrations publiques revêt une spécificité : c'est bureau CE-1C de la DGFIP qui produit le compte des administrations publiques à proprement parler, s'appuyant sur les comptabilités des quatre sous-secteurs des administrations publiques, à savoir, l'État, les ODAC, les ODAL et les organismes de sécurité sociale. La section des administrations publiques du département récupère et contrôle le travail réalisé par le bureau CE-1C.

panel distributeur), l'IPC (un indice de prix) et le SSP consommation humaine (des statistiques du ministère de l'Agriculture). Autre exemple, sur la fiche des « voitures particulières neuves en leasing et hors leasing », on retrouve l'IPC, les prix répertoriés dans l'Auto Journal, ou encore les données du comité des constructeurs français d'automobiles déjà cité.

Dans ce cas précis, la collecte se fait autour de différents circuits : une collecte centralisée pour les sources qui intéressent plusieurs membres de la section (panels, indices de prix), et qui est relativement institutionnalisée ; une collecte assumée par les membres eux-mêmes pour les sources spécifiques à leurs produits (comme les données de l'Auto Journal pour les voitures neuves hors leasing), et qui implique des envois de mails et des coups de téléphone pour aller chercher les informations ; une collecte informelle qui consiste à glaner des informations sur les produits dans des magazines spécialisés. Le format des sources collectées est aussi beaucoup plus varié, allant du fichier texte au fichier Excel, en passant par des PDF. Le résultat de la collecte est rassemblé, un moment ou un autre, sur le logiciel PÉLICAN, avec les autres données.

2.2.2. Position dans l'appareil statistique

Le deuxième élément important concernant la capacité de collecte, c'est la position des sources dans l'appareil statistique.

Sources « département des comptes » :

La collecte des sources internes, c'est-à-dire les données livrées par une équipe du département à une autre équipe du département passe par le système d'information que j'ai décrit dans le chapitre 2. Pour les divisions annuelles, le logiciel PÉLICAN assure le stockage des données sur les espaces communs, et permet leur récupération et leur exportation dans d'autres formats *via* les espaces personnels. Du côté des comptes trimestriels, le logiciel de programme ARIEGE, fonctionnant sous SAS, assume à peu près les mêmes fonctions, à la différence près que la circulation dans la base de données passe par l'écriture de lignes de code. En un sens, les sources internes au département des comptes n'ont pas besoin d'être collectées : elles sont déjà rassemblées dans les bases de données.

Sources « Insee » :

Les sources internes à l'Insee sont généralement assez simples à récupérer. J'ai évoqué juste au-dessus l'existence d'un espace commun nommé AUS, permettant aux différentes

entités l'organisation de mettre en partage leurs travaux. Par exemple, la division des comptes trimestriels rassemble une multitude de sources, mais une partie importante se trouve à l'Insee. C'est notamment le cas de nombreux indices (indice des prix à la consommation, indice de chiffre d'affaire, indice de production industrielle, etc.) auxquels il n'est pas difficile d'accéder, et de rassembler dans le logiciel commun ARIEGE.

Sources publiques « hors Insee » :

La collecte de sources dans d'autres institutions publiques, hors Insee, est généralement institutionnalisée. J'ai par exemple évoqué le lien entre la section des sociétés financières et la Banque de France. Cependant, le fait d'aller chercher des données en dehors de l'institut statistique peut parfois poser problème. Un exemple parmi d'autres, c'est le cas du CICE. Au premier janvier 2013, le gouvernement français a lancé un nouveau crédit d'impôt, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Présenté comme une mesure phare de relance de la croissance, celui-ci avait vocation à stimuler l'activité économique en faisant baisser les charges des entreprises, en permettant de réduire de 4% en 2013, et de 6% les années suivantes, les charges sur les salaires ne dépassant pas 2,5 fois le SMIC. Pour l'année 2013, le montant de CICE est indiqué à même les liasses fiscales. Le département des comptes nationaux pouvait s'en saisir pour chiffrer le CICE dans les comptes de la nation. À partir de 2014, l'administration fiscale supprime la catégorie CICE de la liasse fiscale : l'idée est alors d'éviter la confusion entre le calcul de l'impôt sur les sociétés d'une part, et les baisses de charges de l'autre. L'information sur le CICE se trouve désormais sur un imprimé complémentaire d'un bureau de la DG FIP. La nouvelle localisation de la source a demandé plusieurs mois de discussions entre les comptables nationaux et la DG FIP pour obtenir un nouvel accès aux données. Sans rentrer dans les détails, cet exemple illustre simplement la moindre pérennité des canaux de collecte dès que l'on s'éloigne de l'Insee.

Sources privées :

Les canaux de collectes auprès des fournisseurs privés sont certainement les plus complexes. D'une part, les données y sont moins accessibles que dans le service public. Certains fournisseurs peuvent tout simplement décider d'arrêter la diffusion de certaines données, ou, dans une moindre mesure, refuser de divulguer l'intégralité de certaines données. À titre d'exemple, un membre des comptes trimestriels a pu m'expliquer, au cours d'un entretien, que l'entreprise GDF ne souhaitait pas fournir les prix du gaz par trimestre.

L'information collectée est agrégée sur 6 mois, ce qui implique de faire des hypothèses pour redécouper l'information sur une base trimestrielle.

> *« GRDF a le réseau et GDF vend les trucs. GRDF a les tuyaux, ils savent combien passent dans les tuyaux mais pas la valeur, donc ils ont le volume. Après, ils sont réticents à le filer, parce qu'ils sont en lien avec GDF et GDF ne veut pas que ses prix soient connus. GDF a négocié avec les douanes de filer le prix moyen sur les six derniers mois, mais de pas filer un vrai prix. Du coup GRDF a négocié de pas filer le vrai volume, mais un volume qui donne un prix vrai sur les six derniers mois, mais qui trimestre par trimestre ne correspond pas à la réalité, qui augmente quand le prix du marché baisse. Sur deux trimestres c'est clean, mais par trimestre on ne sait pas comment ça fait »*[271].

D'autre part, la collecte est nettement moins institutionnalisée. Pour collecter des sources issues du privé, les comptables nationaux doivent mener un travail spécifique de recherche d'interlocuteur, de demande, voire de relance par téléphone ou mail. La précision des sources de la section consommation des ménages implique ce genre de travail. Par exemple, la personne en charge du produit « voitures particulières neuves en leasing et hors leasing » dispose d'un contact auprès du comité des constructeurs français d'automobiles. En outre, certaines sources publiques sont sans contact avec le fournisseur. C'est le cas des données puisées dans l'Auto Journal pour obtenir le prix des voitures vendues. Quoi qu'il en soit, la fiche descriptive de chaque produit fait état des moments de demande des sources auprès des fournisseurs.

> *« Dans le descriptif, on décrit les sources de la série qu'on va devoir réclamer. Il ne faut pas oublier de relancer les correspondants parce qu'ils n'ont pas que nous et pas que ça à faire. Nous quand on en a besoin à un moment de la campagne, c'est à nous de dire… Après avec l'habitude on sait quand c'est disponible et quand réclamer ».*[272]

2.2. Coordonner la collecte des sources

Dans la chaine d'opérations qui nous amène à des tableaux pleins de la comptabilité nationale, la collecte créé une situation nouvelle, dans la mesure où elle rassemble physiquement, et de manière inédite, des objets quantifiés *a priori* sans rapports. Cette idée peut encore être précisée : pour tenir le calendrier administratif qui s'impose au département

---

[271] Entretien du 12/04/2016 avec le chef de la section trimestrielle commerce extérieur et reste du monde.

[272] Entretien du 08/03/2016 avec une membre de la section consommation des ménages.

des comptes, il est certes important de rassembler les données, mais surtout, de les rassembler au bon moment — en l'occurrence, pas trop tard. Ainsi, la collecte, pour assurer la fabrique des comptes, nécessite un important travail de coordination. Celle-ci se joue avec l'extérieur du département des comptes (les fournisseurs de sources externes), mais également à l'intérieur du département (pour la livraison de sources internes).

2.2.1. Coordination externe

Les moments de livraison varient en fonction du type de compte (trimestriel, provisoire, semi-définitif, définitif) et du fournisseur. Par exemple, la section des administrations publiques dispose de sources assez tôt : son travail en coopération avec le bureau CE-1C de la DG FIP lui permet d'obtenir des informations sur les comptes publics très en amont de la fabrique d'un compte. Alors que le compte provisoire démarre officiellement en février-mars, la section des administrations publiques peut commencer à travailler dessus dès le mois de novembre de l'année précédente. De nombreuses équipes reçoivent leurs sources juste avant le début d'un compte, ou lors de la première semaine de travail. La section des institutions financières qui collecte les données Banque de France, la section des entreprises non financières qui récupère les statistiques d'entreprises, ou encore la consommation des ménages qui s'appuie sur de multiples sources, sont dans ce cas. Quoi qu'il en soit, de nombreuses sources doivent généralement être demandées en amont du compte, pour être disponibles au moment adéquat. Sur le schéma ci-dessous, j'ai reproduit le calendrier du compte semi-définitif 2014. Les rectangles gris correspondent aux demandes de sources : on voit que les demandes commencent durant le compte définitif. Par ailleurs, les demandes pour le Provisoire démarrent à la fin du semi-définitif.

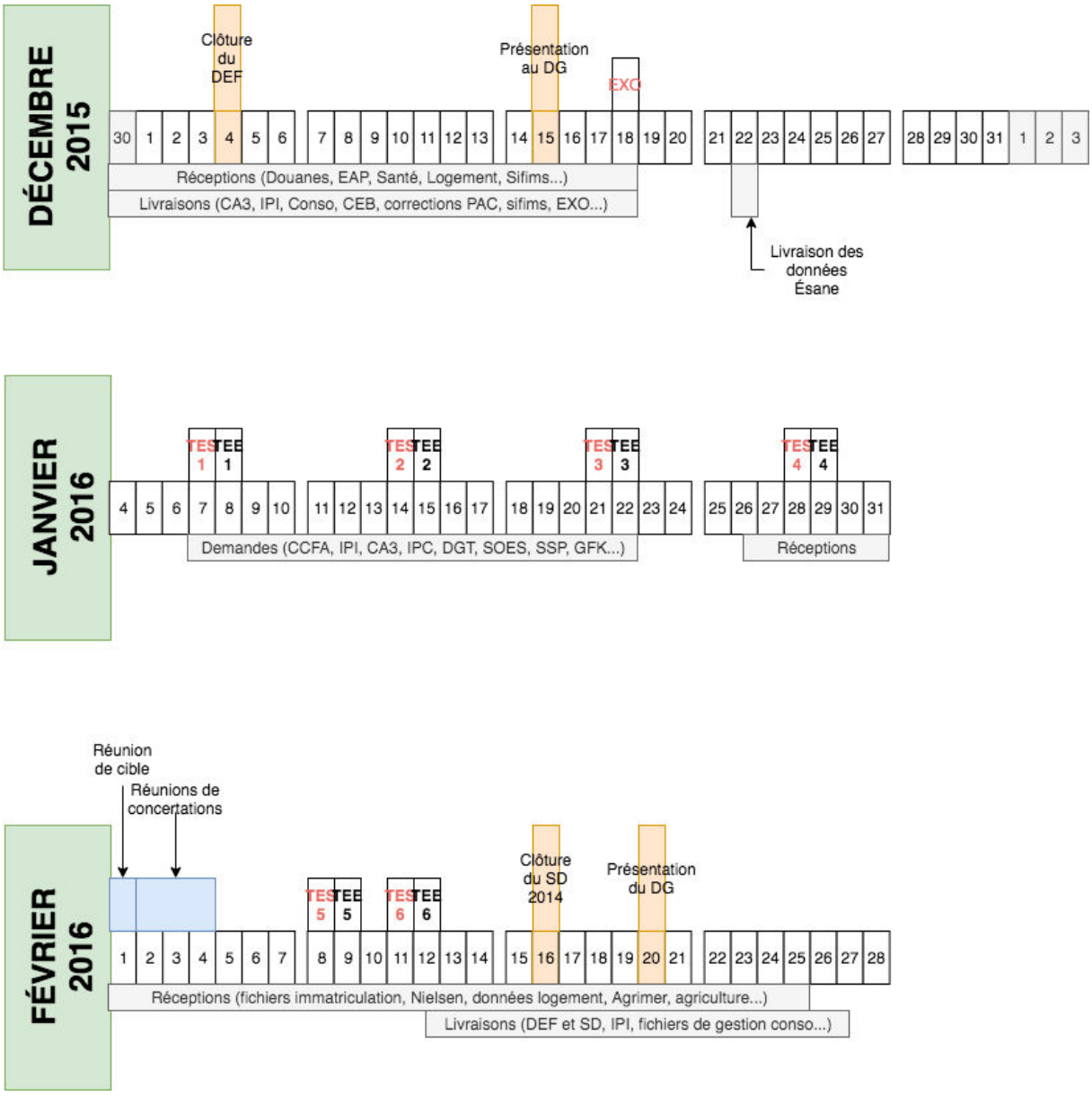

Image 4 – les demandes de sources à l'occasion du SD 2014. Les demandes (rectangles gris) débutent dès la fin du compte définitif et se poursuivent durant le SD. La fin du SD est marquée par les demandes au titre du compte Provisoire. Source : Quentin Dufour

Un dernier point que l'on peut signaler, c'est l'existence de livraisons tardives. Pour illustrer ce problème, je prends un exemple tiré des comptes trimestriels. Au sein de la division trimestrielle, dans la sous-section « production », Victoire a pour mission de chiffrer la colonne « production du TES ». Pour réaliser le compte du premier trimestre de l'année, elle collecte des sources sur janvier, février et mars. Un mois après la fin du trimestre, le 29 avril, le compte du premier trimestre doit être bouclé pour diffusion sur le site de l'Insee. Or, une

des sources que Victoire collecte, c'est l'indice de la production industrielle (IPI), un indice mensuel réalisé par des collègues du département des statistiques d'entreprises. Le calendrier de diffusion de l'IPI diffère de celui des comptes trimestriels, puisque l'indice est diffusé un mois et demi après la fin du mois. Ainsi, l'indice de janvier est publié le 10 mars, l'indice de février le 10 avril, et celui de mars le 10 mai. Lorsque l'on superpose les rythmes de travail, on voit nettement un problème se dégager : l'IPI du mois de mars (soit le dernier mois du premier trimestre) est diffusé deux semaines après la clôture du compte trimestriel.

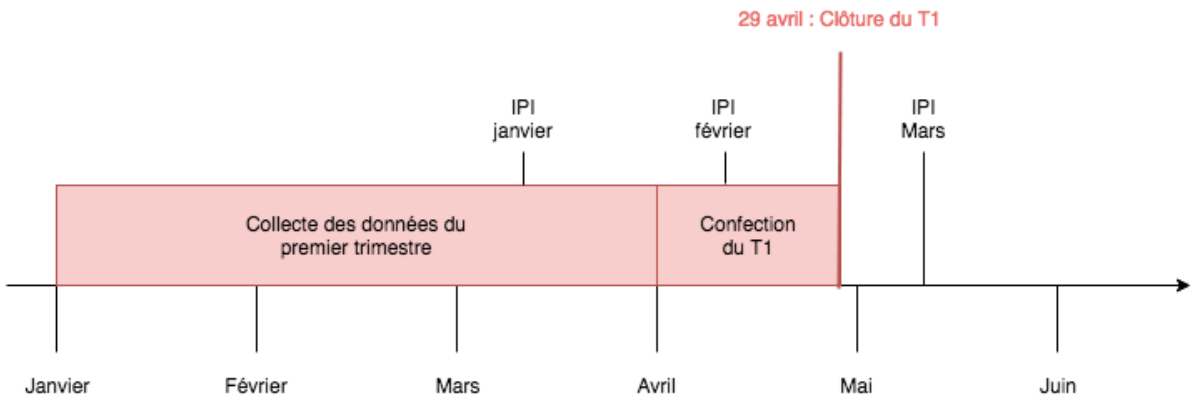

Image 5 – Le délai de livraison de l'IPI par rapport à la dynamique des comptes trimestriels. On voit que l'IPI de mars, disponible courant mai, est diffusé après la clôture du compte du premier trimestre, le 29 avril. Source : Quentin Dufour.

Pour pallier ce problème, la division trimestrielle a négocié un arrangement avec la direction des statistiques d'entreprises : celle-ci réalise, spécialement pour les comptes nationaux, un « IPI avancé » pour le dernier mois du trimestre — mars dans mon exemple. L'IPI avancé est livré le 25 avril, soit quatre jours avant la clôture du compte.

> *« Il y a une grosse question de calendrier autour de l'IPI. Eux ils font un IPI avancé spécialement pour nous en fait. Là on va publier le 29 avril, l'IPI nous envoie un IPI avancé pour le dernier mois du trimestre — le mois de mars — le 25 avril. Ce qui est très tôt pour parce qu'ils publient le 10 mai, c'est plus de 15 jours avant leur publication ».*[273]

[273] Entretien du 21/04/2016 avec une membre des comptes trimestriels.

2.2.2. Coordination interne

Totalisation et itérations :

Dans le chapitre 2, nous avons vu que le travail au département des comptes était traversé par deux grands mouvements : d'une part, le circuit de totalisation, qui permettait de passer des sources à des tableaux pleins (c'est ce mouvement que nous suivons dans le présent chapitre). D'autre part, les itérations, qui consistent à dire que le circuit de totalisation est rejoué sur un rythme hebdomadaire, voire quotidien dans les derniers moments de travail sur un compte (c'est que ce nous verrons dans le chapitre 5). Le circuit de totalisation indique que les données collectées sont travaillées et transformées par les comptables nationaux, pour aboutir à un TEE ou un TES. En revanche, les itérations mettent l'accent sur le fait que la totalisation n'est jamais totalement terminée : après un tour de TEE ou de TES, le travail sur les données recommence, et les différentes équipes du département s'adonnent à de nouvelles modifications sur leurs chiffres. Cette transformation est possible autant de fois qu'il y a de tours.

L'existence de ces deux mouvements — totalisation et itération — a des conséquences importantes la coordination autour des sources internes, soit des chiffres travaillés par une équipe, qui sert de base de travail à une autre équipe. Prenons un exemple : parmi les sources qu'elle collecte, la section « consommation des ménages » récupère des données sur les « loyers imputés »[274]. Sur plusieurs semaines, elle travaille sur ses chiffres, et réalise plusieurs versions des loyers imputés. En parallèle, la section des entreprises non financières s'appuie sur les chiffres des loyers imputés de la consommation des ménages pour documenter la colonne dont elle a la charge dans le TEE. À chaque fois que la consommation des ménages produira une nouvelle version des loyers imputés, la section des entreprises non financières devra actualiser son travail avec la dernière version en date. On peut désormais étendre l'idée : au vu de l'interdépendance entre les équipes du département, il existe un travail hebdomadaire de relivraison des sources internes. Re-livrer, cela signifie charger les dernières données en

[274] On peut lire sur le site internet de l'Insee que : « la notion de 'loyer imputé' (ou 'loyer fictif') recouvre le service de location que se rendent à eux-mêmes les propriétaires de leur logement : à savoir, les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent », Site internet de l'Insee, définition de « loyer », https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1455, [Page consultée le 27/08/2019].

date sur PÉLICAN ou ARIEGE. Sur le schéma ci-dessous, j'ai reproduit le calendrier du compte semi-définitif 2014. Les éléments en violet correspondent aux livraisons internes, telles qu'elles sont prévues dans le calendrier du département. Elles surviennent plusieurs fois par semaine.

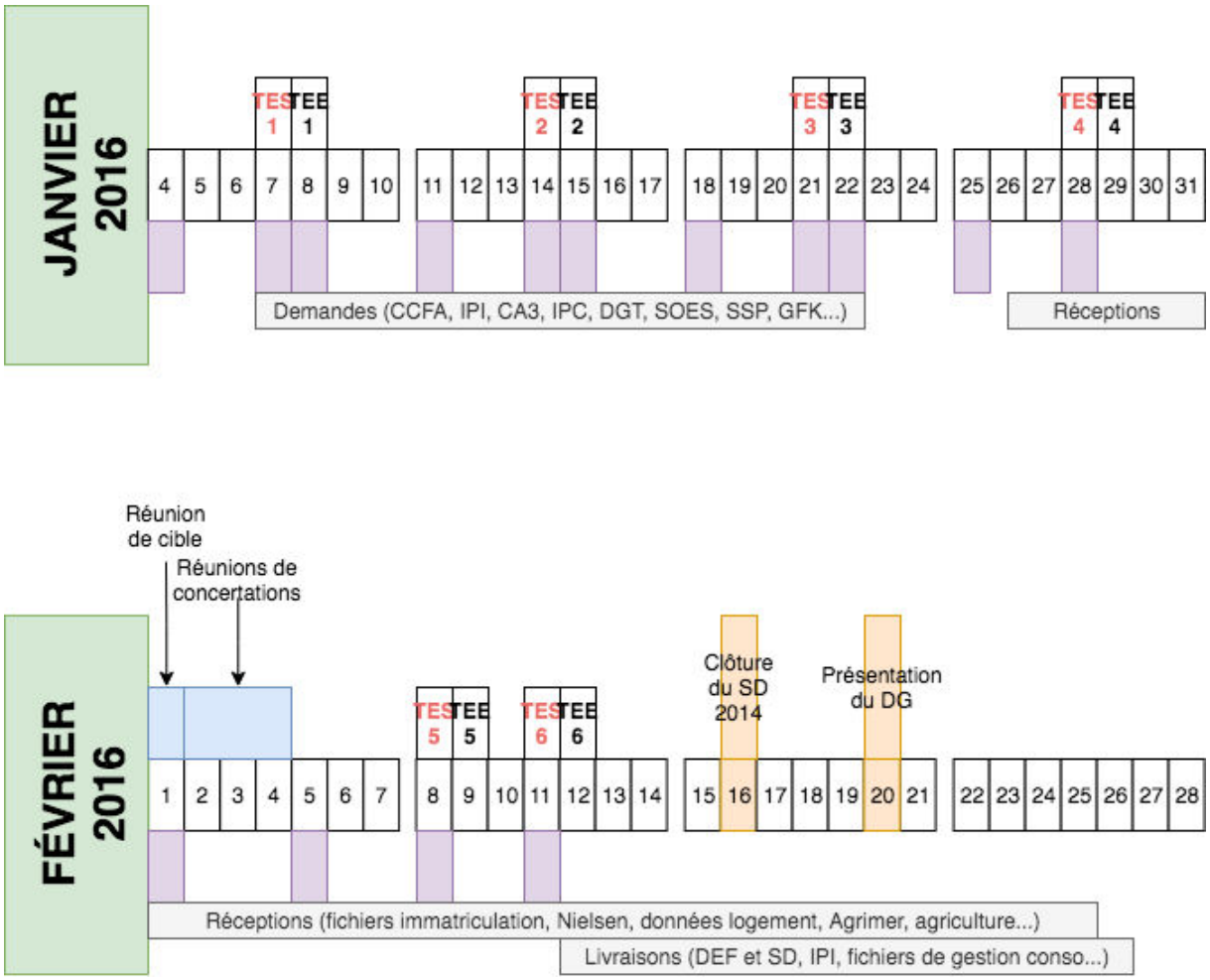

Image 6 – Les livraisons internes. Les rectangles violets correspondent aux livraisons des sources internes, qui sont réalisées chaque semaine entre les membres du département. Source : Quentin Dufour.

<u>La coordination par l'écrit :</u>

La coordination passe par un important travail de communication, sur lequel je reviendrai en détail dans le chapitre 5. L'exemple le plus parlant est certainement celui de la section TES, en charge du TES annuel. Son travail suit une routine bien précise : le vendredi, elle reçoit des sources de la part d'autres sections annuelles (principalement, entreprises non financières, institutions financières, administrations publiques). Ces sources sont transférées le

mardi aux « responsables secteurs produits » qui les intègrent dans leur travail de construction des lignes du TES. Le fruit de ce travail est renvoyé le jeudi à la section TES qui procède à la totalisation.

La possibilité d'un tel enchainement d'activités passe par plusieurs dispositifs d'écriture qui assurent la circulation de l'information : des mails au moment de l'envoi des sources à la section TES, des mails aux responsables secteurs produits pour délivrer les nouvelles sources, des mails enfin des responsables secteurs-produits pour livrer les dernières lignes du TES sur lesquelles ils ont travaillé. Il s'agit également des inscriptions dans PÉLICAN, puisque chaque nouveau chargement est associé à une légende pour signaler la dernière version en date. Les dispositifs d'écriture sont complémentés par des interactions orales, puisque le passage dans les bureaux des uns et des autres est monnaie courante.

3. Mettre en compte

L'identification a permis de tisser des relations inédites entre des sources sans rapports. La collecte a eu pour effet de les rassembler sur les serveurs du département de la comptabilité nationale. Pour autant, aucune source ne parle pour l'instant de l'économie nationale, pas même d'une partie de l'économie nationale. Je n'ai pas mis en avant cet élément jusqu'à présent, mais les données sont avant tout marquées par une variété de formats, parfaitement incommensurables. À part le fait d'être concentrés au même endroit, il n'y a pour l'instant rien de commun entre l'indice des prix à la consommation, les statistiques d'entreprises, les données de la Banque de France, ou les chiffres des douanes.

Face à ce problème d'incommensurabilité, il ne suffit pas de faire circuler de l'information dans les tableaux, de faire du remplissage ; il faut produire quelque chose de nouveau : c'est tout l'objet de l'opération de mise en compte, qui rend commensurables des données exprimées dans des formats variés et incompatibles. Par rapport à l'étape précédente, où l'on constituait un espace de stockage commun, l'enjeu ici est de créer un espace de calculs, c'est-à-dire un espace (informatique) où il est possible de déployer des opérations mathématiques, de comparer, combiner, multiplier, agréger, désagréger etc. Pour le dire avec le terme forgé par Wendy Espeland et Mitchell Stevens, la mise en compte est un processus de

« commensuration » par lequel des entités *a priori* disparates, et sans grands rapports, sont sélectionnés, rassemblés dans un même espace, et affublés d'une même unité de mesure[275].

Dans ce qui suit, je vais tout d'abord revenir sur la variété de formats, ce que j'appelle, la variété des formes économiques que prennent les données collectées (3.1.). Ensuite, je montrerai que chaque format implique un régime de commensuration singulier, pour faire rentrer les données dans l'espace de calcul « comptabilité nationale » (3.2.). La mise en compte correspond ni plus ni moins à la construction des morceaux de tableaux dont les équipes ont la charge.

3.1. Diversité et incommensurabilité des formes économiques

Une manière possible d'envisager la diversité des sources au département des comptes serait de se fonder sur l'opposition classique entre statistique et comptabilité[276]. On peut effectivement repérer un clivage de ce type entre, par exemple, les comptabilités publiques des administrations publiques et les statistiques financières collectées par la section des institutions financières ; sans oublier des formes hybrides comme les statistiques d'entreprises, qui s'appuient autant sur la comptabilité des liasses fiscales que sur les méthodes statistiques. La présentation qui suit ne va pas suivre ce clivage comptabilité/statistique, tout simplement parce que celui-ci n'est pas pertinent pour comprendre la singularité des régimes de commensuration. Je vais détailler au total cinq formes économiques différentes : les sources cohérentes, les sources éclatées, les sources lacunaires, les sources inexistantes, et les sources internes.

3.1.1. La cohérence des statistiques d'entreprises

La section des entreprises non financières prend en charge la colonne des entreprises non financières du TEE. Pour ce faire, elle s'appuie sur une source principale : les statistiques

---

[275] Espeland, Wendy et Stevens, Mitchell, 1998, « Commensuration as social process » in *Annual Review of Sociology*, Vol 24, 313-343 ; Espeland, Wendy et Stevens, Mitchell, 2008, « A Sociology of Quantification », *European Journal of Sociology*, 49, pp 401-436.

[276] Pour une réflexion sur l'opposition entre comptabilité et statistique, voir Bardet, Fabrice, 2014, *La contre-révolution comptable. Ces chiffres qui (nous) gouvernent*, Paris, Les Belles Lettres. Bardet insiste notamment sur le rôle agrégatif de la statistique, là où la comptabilité aurait comme vertu de désagréger.

d'entreprises (Ésane), délivrées par les collègues de la direction des statistiques d'entreprises de l'Insee. Les données se présentent à la manière d'une liasse fiscale classique, soit un compte de résultat stylisé, permettant de recenser pour chaque entreprise les charges et les produits liés à son activité productive. La visualisation de base des données « statistiques d'entreprises » n'est autre qu'un tableau qui propose en ligne les quatre millions d'entreprises françaises (unités légales) et en colonne les postes de la liasse fiscale (vente de marchandises, achat de marchandises, production vendue, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat, etc.). En outre, le document permet une visualisation plus agrégée, par secteur d'activité — ce qu'on appelle les « agrégats », par opposition aux données individuelles. On a en lignes les secteurs d'activité et en colonnes les postes de la liasse fiscale.

	Vente de marchandises	**Achats de marchandises**	**…**	**Production vendue**	**…**	**Résultat**
Entreprise 1						
Entreprise 2						
…						
Entreprise n						

	Vente de marchandises	**Achats de marchandises**	**…**	**Production vendue**	**…**	**Résultat**
Secteur A						
Secteur B						
…						
Secteur U						

Image 7 – La présentation des données statistiques d'entreprises. Dans le tableau du haut, la visualisation par entreprises. En bas, la visualisation agrégée, qui rassemble les entreprises par secteurs d'activité. Source : Quentin Dufour

Les spécificités de statistiques d'entreprises sont au nombre de deux. Premièrement, elles revêtent un fort degré de cohérence : il s'agit d'une source unique, produit statistique fini délivré par un autre département de l'Insee. Le fait même de pouvoir parler de « source principale » donne indice sur son caractère consistant : avec un seul fournisseur, il est possible de documenter l'ensemble des catégories du compte des entreprises non financières, ou

presque[277]. On retrouve ce genre de sources dans les sections annuelles autour du TEE[278]. Deuxièmement, les statistiques d'entreprises arborent un degré important de complétude. Autrement dit, les données qu'elles proposent ne présentent pas de lacunes. C'est le cas de la majorité des sources de la comptabilité nationale annuelle.

3.1.2. Les sources éclatées de la consommation des ménages

La section « consommation des ménages » assure la majeure partie du travail sur la colonne « consommation finale » du TES. Elle se compose de sept personnes, dont une cheffe, une adjointe, et cinq gestionnaires. Chacune des sept personnes de l'équipe se voit attribuer un portefeuille de produits regroupés en secteurs d'activité, pour lequel il faut documenter le poste « consommation finale ». Par exemple, Sabine s'occupe des produits issus de l'agroalimentaire (bœuf, veau, mouton, mais également jus de fruits et de légumes, glaces et sorbets, ou encore pizzas fraiches), de l'automobile (certificats d'immatriculation, voitures de démonstration, camping-cars, carrosseries et remorques, etc.), ainsi que de quelques éléments du secteur de l'enseignement (enseignement scolaire, écoles de conduite, formation des adultes et formation continue, etc.). À l'instar de la section des entreprises non financières, la section « consommation des ménages » dispose de sources relativement complètes.

Cependant, on peut signaler une différence : on l'a vu, il ne s'agit pas d'une source unique mais de multiples sources. Pour chaque produit, les agents de la section disposent d'une « fiche produit », un document qui définit le produit, et résume les sources disponibles. Par exemple, pour le produit « bœuf », la fiche produit recense les différentes sources nécessaires au chiffrage de la catégorie comptable « consommation finale de bœuf ». On peut notamment citer France Agrimer Panel Kantar (un panel de consommateur), Nielsen (un panel distributeur), l'IPC (un indice de prix) et le SSP consommation humaine (des statistiques du ministère de l'Agriculture).

---

[277] Outre les statistiques d'entreprises, qui représentent l'écrasante majorité des données brassées par la section des entreprises non financières, on peut repérer un ensemble de sources secondaires, qui viennent compléter le champ couvert par la statistique d'entreprises. C'est le cas par exemple des données de l'agriculture, issues du travail des responsables secteurs-produits de l'agriculture. On peut également signaler des petits éléments issus des autres sections du département des comptes, à l'image de l'action sociale marchande, des loyers gratuits, ou encore de la fraude et le travail au noir.

[278] C'est le cas pour la section des institutions financières qui tire ses sources de deux entités de la Banque de France (SESOF et ACPR), ou encore, de la section des administrations publiques, alimentée par la comptabilité publique.

3.1.3. Les sources lacunaires des comptes trimestriels

Comme son nom l'indique, la division des comptes trimestriels est dédiée à la confection du TEE et du TES sur une base trimestrielle. Elle se structure, au-delà du découpage organisationnel officiel, autour de deux pôles « TES » et « TEE ». À l'image de la consommation des ménages, les sources trimestrielles sont relativement éclatées, et correspondent à une multitude d'indicateurs statistiques.

La spécificité des sources trimestrielles réside dans le fait qu'il s'agit de données essentiellement conjoncturelles, produites sur une base mensuelle ou trimestrielle. Portant sur un passé proche, et à la différence des sources annuelles, elles sont beaucoup plus lacunaires. En effet, les données conjoncturelles, si elles sont disponibles rapidement, ne prétendent pas donner des informations exhaustives sur l'objet qu'elles mesurent. D'ailleurs, une partie importante des indicateurs sont des indices, qui expriment moins des niveaux que des tendances de court terme : évolution de l'activité industrielle pour l'IPI, inflation pour l'IPC, évolution des prix de transaction de biens et services dans l'industrie française pour les IPPI, évolution de l'activité des entreprises pour les ICA, etc. Il existe évidemment des exceptions (les sources de la section « échanges extérieurs et reste du monde » par exemple sont données en niveaux).

> *« Les comptes annuels ont toute l'année pour avoir des sources très exhaustives, des calculs pertinents sur la quantité et la qualité des produits. Nous, on publie de façon conjoncturelle, l'idée c'est d'avoir une appréciation rapide des évolutions mensuelles ou trimestrielles, on ne cherche pas forcément à avoir une info qui va être totalement exhaustive ».*[279]

Comme on le verra plus bas, le caractère lacunaire des indicateurs implique un travail spécifique d'extrapolation des sources, qui consiste à compléter, par des modèles, les données manquantes. Par ailleurs, on peut noter le lien relativement lâche à la catégorie qu'ils sont censés chiffrer en comptabilité nationale : du fait des outils économétriques utilisés, nous verrons que le contenu d'un indicateur importe moins que la manière dont il évolue dans le temps. Plus celui-ci est proche du comportement des séries annuelles, plus celui-ci est considéré comme pertinent.

---

[279] Entretien du 15/04/2016 avec la cheffe de section « consommation des ménages » au sein de la division trimestrielle.

3.1.4. Les sources inexistantes sur les consommations intermédiaires

Les responsables secteurs-produits ne font pas partie du département des comptes à proprement parler. Ils sont membres de la direction des statistiques d'entreprises. Pour autant, ils participent bel et bien à la confection des comptes nationaux, en prenant en charge les lignes du TES, c'est-à-dire les produits. À chaque produit correspond une équation — un équilibre ressources-emplois — constituée d'opérations qui en retracent l'origine et les usages. L'écriture formelle d'un équilibre ressource-emploi correspond à la formule suivante :

Production + Importations + Impôts – Subventions + marges de transports + marges de commerce
=
Consommations intermédiaires + Consommations finales + investissements + Objets de Valeur + Variations de stocks + Exportations

Si les responsables secteurs-produits s'occupent de l'ensemble des opérations constitutives de l'équilibre ressources-emplois, je voudrais ici focaliser l'attention sur un poste spécifique : les « consommations intermédiaires »[280], qui correspond aux biens et services entièrement détruits lors de l'acte productif. Alors que la majorité des postes de l'équilibre ressources-emplois sont associés à des sources bien identifiées, la catégorie « consommations intermédiaires » fait figure d'exception : il n'existe tout simplement pas de sources.

3.1.5. Les sources internes

J'ai eu l'occasion de l'expliquer, un certain nombre de sources collectées par les équipes du département profitent à d'autres équipes du département. Par exemple, certaines sections dont l'activité est dédiée au TEE — administrations publiques, entreprises non financières, institutions financières — sont des fournisseurs de sources pour certaines parties du TES. Les sources internent arborent un format particulier : il s'agit de sources externes —

---

[280] La comptabilité nationale distingue en pratique quatre types de consommations intermédiaires. On peut citer : la CI2 (sous-traitance de capacité, qui fait partie de la production), la CI3 (consommations intermédiaires des branches non-marchandes, qui constitue une donnée exogène), la CI4 (autres consommations intermédiaires exogènes), ainsi que la CI1, c'est-à-dire toutes les autres consommations intermédiaires issues des branches marchandes. Ici, ce qui m'intéresse, c'est la CI1, obtenue par solde. Pour la clarté de l'exposé, je me réfère à la CI1 avec le terme, certes plus général, de « consommations intermédiaires ».

qu'elles soient statistiques ou comptables, complètes ou lacunaires, uniques ou éclatées — qui ont *déjà* été traduites au format de la comptabilité nationale. Les sources internes sont finalement les seules à faire partie de l'espace de calcul de la comptabilité nationale. Pour autant, nous verrons que la circulation des sources internes n'est pas automatique : le passage du TEE au TES, ou du TES au TEE, implique des opérations de traduction.

3.2. Rendre commensurables les formes économiques : la construction des morceaux de tableaux

Les cinq formes économiques que j'ai recensées donnent lieu à cinq modalités de commensuration. L'enjeu est ici de montrer le travail, spécifique à chaque type de source, pour rendre commensurables les données collectées. À nouveau, il n'y a aucune nécessité pour que les sources collectées soient comparables et combinables dans des calculs mathématiques ; c'est l'opération de mise en compte qui rend cela possible. Chaque forme de commensuration — recomposition, sélection experte, renforcement, création, traduction interne — aboutit à la construction d'un morceau de tableau.

3.2.1. Recomposition des sources cohérentes

La section des entreprises non financières s'appuie sur des sources arborant un fort degré de cohérence : une source unique, les statistiques d'entreprises, pour couvrir la quasi-totalité des catégories du compte des entreprises non financières. Du fait de la cohérence des sources, la mise en compte passe par un processus que j'appellerai de « recomposition ». Il s'agit d'une opération qui consiste à partir de la source principale « statistiques d'entreprises », pour ajouter ou soustraire des éléments à la marge. La recomposition est largement automatisée, via des procédures informatiques préétablies. Au sein de la section des entreprises non financières, c'est Hélène qui réalise la recomposition tous les vendredis matin. Pour ce faire, elle se connecte sur son espace personnel dans le logiciel Pélican, et lance la procédure spécifique appelée PAC (pour « Passage Au Compte ») , qui dure à peu près 45 minutes. Le travail de mise en compte est donc principalement assuré par le programme ; la statisticienne, quant à elle, veille au bon déroulement des procédures. À l'issue de ce processus, la section dispose du compte des entreprises non financières qu'elle était censée produire.

Le fonctionnement du PAC :

Comment le programme PAC fait-il pour documenter les catégories du tableau comptable ? Le principe est simple : chaque case — production, consommations intermédiaires, valeur ajoutée, salaires, impôts, revenus de la propriété, etc. — est associée à un *process table*, c'est-à-dire un ensemble de procédures que le programme doit appliquer pour composer la donnée au format « comptabilité nationale » nommée « CC0 ». Pour atteindre la donnée finale « CC0 », le programme passe systématiquement par plusieurs étapes :

- Tout d'abord, le programme récupère les sources telles qu'elles ont été livrées par les statistiques d'entreprises (étape CC1), ainsi que les corrections temporelles des sources préparées par les membres de la section (étape CC2)[281].
- Ensuite, le programme procède à des corrections de champs (étape CC3). En l'état, les sources « statistiques d'entreprises » ne couvrent qu'imparfaitement le champ de la comptabilité nationale. À celles-ci, le programme ajoute des éléments venant du reste du département des comptes (fraude et travail au noir issus de la section TES, action sociale marchande venant de la section ISBLSM, loyers gratuits récupérés à la section consommation des ménages), ou, au contraire, en soustrait (entreprises individuelles qui viennent gonfler le compte des ménages).
- Quatrième étape, le programme réalise des corrections conceptuelles (étape CC4). Il s'agit d'ajuster les différences de classements entre les sources et la comptabilité nationale. On peut citer à titre d'exemple : le crédit-bail qui constitue une consommation intermédiaire en statistiques d'entreprises et devient un investissement (FBCF) en comptabilité nationale ; le mode de valorisation de la variation de stocks qui se fait au prix moyen et non en « first in first out » comme en comptabilité d'entreprises ; des réorientations des cotisations salariales des employeurs vers les ménages.
- Enfin, la dernière étape « CC5 » renvoie à des procédures spécifiques d'arbitrage réalisées à la fin du compte, pour réconcilier les chiffres du TEE et du TES.

---

[281] Je passe sur l'étape « CC2 », qui renvoie aux corrections des sources au titre de la stabilité temporelle du chiffrage, problème que nous verrons en détail dans la troisième partie de la thèse. Pour l'instant, on peut simplement dire que, à côté du travail de production du global, les comptables nationaux vérifient la stabilité temporelle de leurs sources, et les transforment au besoin. Si l'identification des problèmes temporels est automatique, leur correction est réalisée grâce à un travail fin d'arbitrage. Ainsi, l'étape CC2 consiste à récupérer les corrections réalisées par les comptables nationaux, et à les appliquer aux sources.

Le passage au compte aboutit au compte des entreprises non financières, soit une des colonnes du TEE.

La recomposition est présente chez d'autres équipes :

On retrouve des opérations de recomposition dans d'autres sections du département, travaillant également sur des sources cohérentes : le passage au compte dans la section des institutions financières consiste essentiellement en un reclassement des données sources (les corrections conceptuelles), ainsi que quelques ajouts récupérés auprès de la section des administrations publiques. Chez cette dernière, le passage au compte, réalisé par le bureau CE-1C prend la forme d'une table de passage. Autrement dit, rien n'est ajouté venant de l'extérieur, il s'agit essentiellement de classer autrement les données sources de la comptabilité publique. De la même manière, le passage au compte dans la section des ISBLSM renvoie à des opérations de reclassement.

3.2.2. Sélection experte des sources éclatées

La section consommation des ménages s'appuie sur des sources éparses : à chaque produit correspond un ensemble de sources plus ou moins spécifiques, parfois concurrentes, documentées dans les « fiches produits ». Du fait du caractère éparpillé des sources, la mise en compte passe ici par un processus que j'appelle la « sélection experte ». Il ne s'agit plus ici de lancer une procédure informatisée qui viendrait amender une source principale. La sélection experte revient à faire un choix informé sur la meilleure source à utiliser pour chiffrer une catégorie. On peut distinguer deux moments dans le processus de sélection experte.

Premier moment de la sélection experte :

Premier moment, la rectification de champ. Au début de la campagne de comptes, lors de la réception des sources, certaines ne correspondent pas exactement au champ de la comptabilité nationale. C'est le cas sur les panels, mais également sur certains indices. Je prends l'exemple du panel Nielsen. Ce dernier livre pour chaque compte un tableau où l'on trouve par type de magasin et par produit le total du chiffre d'affaire de l'année précédente et de l'année en cours. Il se trouve que la nomenclature produits Nielsen ne correspond pas exactement à celle de la comptabilité nationale. Du fait de ce décalage, les gestionnaires doivent, au début de chaque année, construire une table de passage permettant de réorganiser les données du panel dans les catégories de la comptabilité nationale. La construction de la

table de passage peut se révéler ardue, notamment pour certains produits dont la composition fait intervenir plusieurs produits. Il faut alors se pencher sur les ingrédients, mener une enquête, pour décider du classement ; quitte à mettre dans la catégorie « autre » en cas de difficulté.

Deuxièmement moment de la sélection experte :

Deuxième moment, la sélection de la source à proprement parler. Ce travail est mené tout au long de la campagne de compte. Si une opération de sélection ne prend pas énormément de temps (quelques heures tout au plus), la répétition pour chaque produit s'étend sur plusieurs semaines. Pour expliquer comment les sources rentrent dans les catégories, prenons l'exemple de Sabine, lors du chiffrage de la catégorie « consommation de bœuf » lors du compte provisoire 2014. Elle dispose de deux chiffres différents, un pour le panel Kantar (96,8) et un pour le panel Nielsen (103,3), comme on peut le voir sur la « fiche produit ».

	Synthèse des indicateurs	2011	2012	2013	2014
	Nielsen				103,3
	ivol bœuf kantar panel hors abats				96,8
	indice de volume proposé				**96,8**
	Indice retenu avant arbitrage CT				

Image 8 —Un extrait de l'onglet de synthèse de la fiche produit « Bœuf ». Pour le compte provisoire 2014, le document résume les données proposées par les deux panels Nielsen et Kantar. Source : Insee, document interne au département des comptes, document de travail.

Lors d'un entretien, elle m'explique les critères qui orientent son choix. D'une part, le champ de ses sources. Kantar, panel de consommateur, colle exactement au champ de la comptabilité nationale ; tandis que Nielsen, panel distributeur, ne cadre pas exactement. Cette différence de champ peut justifier de choisir le premier au détriment du second.

> *« [Q.D. — Sur l'indice du bœuf, pourquoi plus 96,8 que 103,3 ?] J'ai privilégié parce que c'était des consommateurs qui avaient répondu. Dans un panel de distributeur, vous avez des restaurateurs qui*

achètent. Vous pouvez avoir des gens qui achètent qui ne sont pas que des ménages. C'est plus mon champ »[282] .

D'autre part, l'ensemble de ses lectures issues de la presse, de rapports, et de travaux de l'Insee.

« Mais c'est vrai que si la conjoncture me disait que ça monte, j'aurais choisi l'autre, sachant que je suis un peu haut par rapport à mon champ […]. Si ça n'avait pas du tout reflété, si on m'avait dit que cette année la viande de bœuf s'envolait, j'aurais pris Nielsen drive qui était plus haut »[283].

La sélection experte permet de documenter la majeure partie de la colonne « consommations finales » du TES.

3.2.3. Renforcement des sources lacunaires

À la différence des divisions annuelles, la division des comptes trimestriels s'appuie sur des sources lacunaires. D'une part, parmi les jeux de données collectés, certaines données sont tout simplement manquantes. D'autre part, les courbes historiques des sources trimestrielles ne correspondent jamais exactement aux courbes historiques des comptes annuels nationaux qui font référence. Pour traiter ces lacunes, les comptables nationaux mobilisent un processus de mise en compte que j'appelle le « renforcement ». Le renforcement consiste à faire passer les sources dans des modèles économétriques[284] afin de leur ajouter de nouvelles qualités, de les renforcer.

<u>L'étalonnage-calage :</u>

Les modèles des comptes trimestriels utilisent la technique dite de l'étalonnage-calage. Elle fonctionne de la manière suivante :

- Les comptables trimestriels disposent de deux séries de données : les sources d'un côté et les comptes annuels de l'autre. Or, les courbes historiques des sources ne correspondent jamais exactement aux courbes des comptes annuels passés. Avec les

[282] Entretien du 08/03/2016 avec une membre de la section consommation des ménages.

[283] *Ibid.*

[284] Pour une présentation plus complète, et plus technique, des modèles économétriques, voir les pages 378 à 385 de l'annexe.

comptes annuels comme référence, l'enjeu est de modifier la courbe des sources pour lui faire atteindre la courbe des comptes annuels.

- Le modèle économétrique permet précisément de rapprocher les sources des comptes annuels. Au moyen d'une équation mathématique, résultat d'une régression linéaire, le modèle permet de dire : « pour l'année X, quand la source est au niveau a, le compte est au niveau b. Il faut donc ajouter (ou retrancher) quelque chose à la source pour qu'elle se retrouve au niveau b ».

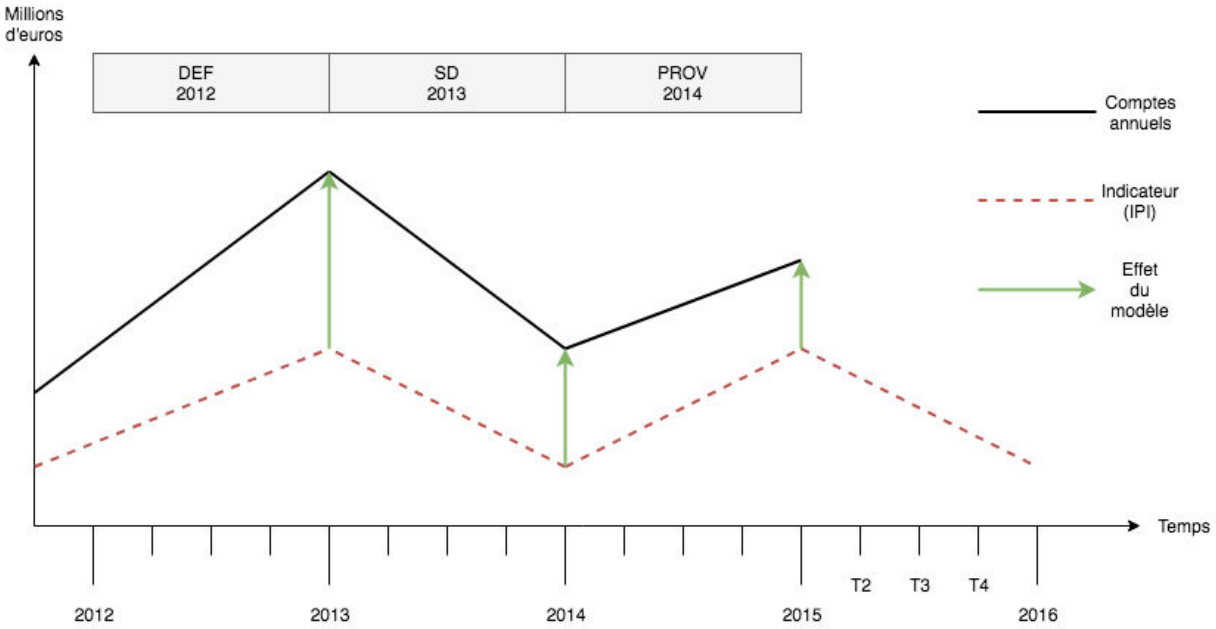

Image 9 – L'effet du modèle sur l'indicateur. Les flèches vertes matérialisent la manière dont le modèle économétrique rapproche l'indicateur du compte annuel. Dans l'exemple, le modèle rehausse l'indicateur pour le faire atteindre la valeur de référence annuelle. Source : Quentin Dufour

- Si le modèle peut rapprocher les sources des comptes annuels sur les années passées, il peut également projeter le rapprochement des sources vers un compte annuel théorique pour le compte en cours.

Pour résumer : 1) les indicateurs conjoncturels manquent de robustesse, 2) la modélisation économétrique permet de construire une relation mathématique entre les indicateurs et les comptes annuels considérés comme la série de référence en donnant du poids au passé, 3) pour les périodes non couvertes par les comptes annuels, l'indicateur est enserré dans une

équation qui le transforme et le renforce, pour aboutir à ce qu'on appelle le « compte trimestriel ».

> *« Le principe de la chaine [modèle économétrique], c'est de transformer un indicateur conjoncturel en un résultat qu'on va appeler le compte […]. C'est une relation de long terme qu'on a entre les comptes que nous fournissent les comptes annuels et notre indicateur. L'idée c'est de prendre cette relation sur longue période et l'appliquer de manière conjoncturelle pour trouver notre résultat soit mensuellement soit trimestriellement pour le reste de la division »*[285]

Effets de la modélisation :

On peut signaler trois effets de la modélisation. Tout d'abord, elle rend possible un certain éloignement entre l'indicateur et la catégorie à documenter. Puisque l'équation permet de rapprocher une série trimestrielle du compte de référence, il n'est pas nécessaire en principe que ladite série ait un lien quelconque avec la catégorie ; l'important étant la proximité de tendance. Ensuite, la modélisation repose sur l'hypothèse forte selon laquelle il y a une nécessaire continuité entre les évolutions passées et celles à venir, puisque la donnée finale du compte trimestriel s'inscrit dans la lignée des comptes précédents. Une telle perspective empêche de fait un retournement radical de tendance : en matière trimestrielle, l'incertitude sur le passé proche est maintenue dans les sillons creusés par le passé lointain. Enfin, elle assure la fabrique des morceaux de tableaux dans la division trimestrielle.

3.2.4. Création de sources inexistantes

Les responsables secteurs produits, qui s'occupent des lignes du TES, ne disposent pas de sources pour la catégorie comptable « consommation intermédiaire ». L'absence de sources donne lieu à un nouveau processus de mise en compte que j'appelle la « création ». La création consiste à créer des sources, en s'appuyant sur les règles d'équivalence comptable. Si l'on dispose de données pour l'ensemble des catégories d'un équilibre ressources-emplois, sauf une — les consommations intermédiaires — il est possible de déduire aisément le niveau des consommations intermédiaires. Il suffit de passer de cette équation :

---

[285] Entretien du 15/04/2016 avec la cheffe de la section consommation des ménages au sein de la division trimestrielle.

Total des ressources

=

Consommations intermédiaires + Consommations finales + investissements + Objets de Valeur + Variations de stocks + Exportations

À cette équation :

Consommations intermédiaires

=

Total des ressources - consommations finales - investissements - objets de valeurs - variations de stocks - exportations

Les consommations intermédiaires sont obtenues par solde, dans la mesure où elles assurent l'équivalence entre les deux grandeurs « ressources » et « emplois » de l'équilibre ressources-emplois. Si cette situation est marginale au département des comptes, on peut trouver un autre exemple marquant : celui du compte des ménages. Manquant de sources, le compte des ménages est construit « en miroir », c'est-à-dire comme solde des autres comptes d'acteurs économiques.

3.2.5. Traduction interne des sources internes

Les sources internes sont des données qui ont déjà été mises en compte par le biais d'autres régimes de commensuration, et qui existent au format « comptabilité nationale ». Malgré cela, les sources internes livrées par une équipe ne peuvent pas être directement intégrées dans les catégories comptables d'une autre équipe. La raison est simple : lorsque l'on parle du format « comptabilité nationale », il peut s'agir de données exprimées dans l'approche revenu du TEE ou dans l'approche demande du TES. Un chiffre voué à rentrer dans l'un des tableaux ne peut rentrer directement dans l'autre. J'appelle « traduction interne » le régime de commensuration qui consiste à modifier le format d'une donnée de TEE vers TES, ou l'inverse. Ce processus est généralement automatisé via des tables de passage standards. Par exemple, la section des entreprises non financières fournit à la section TES des données sur la production des entreprises. En l'état, les données des entreprises sont exprimées dans les formats de l'approche revenus : la production est dispatchée par entreprises ou par secteur d'activité. Pour s'en saisir, la section TES a besoin de données sous forme de produits et de branches : un montant de production par type de produit et non plus

par secteur d'activités. Au sein de la section TES, un agent est dédié au « passage secteur-branche », qui permet de traduire les sources au format TEE dans le format TES.

4. Totaliser

La fabrique d'une représentation globale de l'économie n'est pas une chose aisée. Nous avons vu jusque-là qu'une telle activité impliquait un travail d'identification, de collecte et de mise en compte. C'est seulement maintenant que l'on peut envisager la totalisation, c'est-à-dire le rassemblement sur un même document (TEE et TES) des morceaux de tableaux fabriqués lors de la mise en compte. À l'instar des autres opérations que nous suivons depuis le début de ce chapitre, la totalisation n'assure pas l'accès à une réalité économique préexistante, elle ajoute quelque chose à l'objet en cours de production au département des comptes : elle fait de l'économie une totalité, dont il est possible de raconter les variations d'une année sur l'autre.

Je vais commencer par expliquer les modalités du rassemblement des morceaux de tableaux (4.1.). J'insisterai ensuite sur l'importance de cette opération pour produire un récit sur l'évolution de l'économie, comme on le retrouve dans le document de diffusion présenté dans l'introduction de la thèse (4.2.).

4.1. Des morceaux de tableaux aux tableaux de synthèse : l'économie comme un tout

4.1.1. Morceaux de tableaux : les comptes d'agents et de produits

Le département des comptes est organisé en fonction de deux tableaux de référence : chaque équipe prend en charge une partie, un morceau, du TEE ou du TES. Juste après la mise en compte, et juste avant l'opération de totalisation, le département dispose précisément de tous les morceaux de tableaux, mais ils ne sont pas encore rassemblés dans les tableaux de synthèse. Détaillons cette idée en prenant l'exemple des divisions annuelles.

Pour le TEE, la division synthèse générale des comptes comprend différentes sections qui sont autant de colonnes du tableau : à chaque section correspond un groupe d'acteurs économiques (ou secteur institutionnel) à documenter — entreprises non financières, sociétés financières, administrations publiques, institutions sans but lucratif, ménages ; ainsi que la

colonne reste du monde, gérée à part *via* les comptes trimestriels. Chaque morceau de tableau s'appelle un « compte ». Après le travail de mise en compte, la division dispose d'un compte des entreprises non financières, un compte des institutions financières, un compte des administrations publiques, etc. Il ne reste plus qu'à les rassembler dans le tableau de synthèse TEE.

Côté TES, le travail est plus éclaté. Les responsables secteurs-produits, issus de la direction des statistiques d'entreprises, prennent en charge les lignes de produits (produits de l'agriculture, de l'industrie, de la construction, des services marchands, des services non marchands). En outre, un certain nombre d'équipes du département intervient sur certaines colonnes (consommation des ménages sur la colonne consommation finale, échanges extérieurs sur les colonnes d'imports et d'exports) et sur des cases spécifiques (la division synthèse générale des comptes intervient comme fournisseur de sources internes). Cependant, toutes les interventions sur les colonnes et sur les cases spécifiques sont récupérées par le responsable secteur-produit pour construire une ligne cohérente. Comme pour le TEE, dans le TES, chaque ligne s'appelle un « compte ». À l'issue de la mise en compte, le département dispose ainsi d'un compte pour chaque produit agricole, un compte pour chaque produit industriel, un compte pour chaque produit de la construction, etc. Il ne reste plus qu'à rassembler ces comptes dans le tableau de synthèse TES.

4.1.2. L'économie comme un tout : TEE et TES

Dans le chapitre 3, nous avons vu que la comptabilité nationale proposait une représentation systémique : d'une part, elle met en scène un objet global en additionnant de nombreux objets ; de l'autre, elle tisse des relations d'équivalence entre différents objets. La totalisation permet précisément de construire ce genre de représentation, en y ajoutant des chiffres. Elle consiste essentiellement à rassembler, par le biais de procédures informatiques, les morceaux de tableaux construits lors de la mise en compte, pour aboutir à un TEE et un TES.

Côté TEE, c'est Luc, responsable de la synthèse des comptes de secteur, qui s'occupe chaque vendredi de rassembler les morceaux du TEE, lors de ce qu'on appelle un « tour de TEE ». Il s'agit d'une procédure relativement rapide, déclenchée sur le logiciel commun Pélican. Celle-ci va chercher, en quelques minutes seulement les informations relatives aux comptes de secteurs, pour les rassembler dans le document de synthèse. Sur le TEE, on retrouve en lignes les postes comptables de la séquence de comptes, depuis le compte de

production jusqu'au compte financier, dispatchés entre les emplois et les ressources. En colonnes, on peut voir en vis-à-vis les différents secteurs institutionnels — sociétés non financières (SNF), sociétés financières (SF), administrations publiques (APU), ménages (MEN), associations (ISBLSM), reste du monde (RDM). On retrouve les deux aspects du caractère systémique : premièrement, des agrégations — la colonne « Éco » additionne par exemple les valeurs ajoutées de tous les acteurs économiques nationaux (2113,7), les salaires versés (1104,5) et reçus dans l'économie (1119,8), ou encore l'excédent brut d'exploitation (602,5), etc. Deuxièmement, des relations d'équivalence — par exemple, le total des impôts versés (330,3) est égal au total des impôts reçus par les administrations publiques et le reste du monde (328,2 + 2,1).

Emplois									Ressources							
	ECO (S1)	SNF (S11)	SF (S12)	APU (S13)	MEN (S14)	ISBLSM (S15)	RDM (S2)		RDM (S2)	ISBLSM (S15)	MEN (S14)	APU (S13)	SF (S12)	SNF (S11)	ECO (S1)	
Compte de production																
Exportations																Importations
Consommations intermédiaires																Production Marchande
Valeur Ajoutée Brute	2113,7															Production pour emploi final propre
Compte d'exploitation																
Rémunération des salariés	1104,5	708,1													2113,7	Valeur Ajoutée Brute
Impôts sur la production	330,3	59,9	6,6	10	18,6	1,1										
Subventions																
EBE	602,5															
Revenu Mixte																
Compte d'affectation des revenus primaires																
Revenus de la propriété															1119,8	Rémunération des salariés
Solde des revenus primaires									2,1			328,2			328,2	Impôts sur la production
																Subventions
															602,5	EBE
																Revenus Mixtes
																Revenus de la propriété
Compte de distribution secondaire des revenus																
...																...
Compte d'utilisation du revenu disponible																
...																...
Compte de capital																
...																...
Compte financier																
...																...

Image 10 – Un TEE simplifié. Les chiffres présents correspondent aux données du compte de l'année 2013. Seuls les chiffres commentés ont été conservés. Sources : Piriou, Jean-Paul et Bournay, Jacques, 2015, La comptabilité nationale, *La Découverte, d'après le tableau des pages 138-139.*

Côté TES, c'est Charlotte, de la section TES, qui réalise les « tours de TES » tous les jeudis après-midi. Si le processus dure deux à trois heures, on retrouve des caractéristiques communes, à savoir une procédure Pélican qui compile les informations produites au sein des

différentes équipes, pour aboutir au document que nous connaissons. Sur le TES, on retrouve en ligne cette fois l'ensemble des produits de l'économie nationale, en colonne les opérations de l'équilibre ressources-emplois (production, consommations intermédiaires, consommation finale, FBCF, etc.), et au milieu, le tableau des entrées-intermédiaires, qui détaille l'usage des consommations intermédiaires. À nouveau, il est possible de repérer 1) des formes d'agrégations, dans les colonnes « total » — la production de l'ensemble des produits (3776), la consommation intermédiaire de l'ensemble des produits (1879), les exportations totales (598) ; et 2) des relations d'équivalences, au sein du bloc « consommation intermédiaire » – les usages des produits dans la branche agriculture (17+43+0+3+0) sont équivalents à la consommation intermédiaire du produit agriculture (63).

Ressources							Entrées Intermdéiaires							Emplois finals			
Production	Importation	...	Impôts	Subventions	Total Ressources		Branches / Produits	Agriculture	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands	Total des CI produits	Dépenses de consommation finale	FBCF	Exportation	Total emplois finals
							Agriculture	17	43	0	2	0	63				
							Industrie										
							Construction										
							Services marchands										
							Services non marchands										
							...										
3776							Total des CI branches						1879			598	
							Compte d'exploitation par branche										
							Valeur Ajoutée par branche			...							
							Rémunération des salariés			...							
							...			...							

Image 11 – Un TES simplifié. Les chiffres présents correspondent aux données du compte de l'année 2013. Seuls les chiffres commentés ont été conservés. Sources : Piriou, Jean-Paul et Bournay, Jacques, 2015, La comptabilité nationale, *La Découverte, d'après le tableau de la page 47.*

Je le répète ici, la totalisation peut sembler évidente : quoi de plus simple que l'addition d'objets au sein d'un espace de calcul ? Cependant, le caractère d'évidence ne tient que si l'on fait abstraction des opérations qui ont rendu possible cette situation. Oui, la totalisation est simple, mais cette simplicité est le résultat d'un processus complexe de production. Autrement dit, l'aspect presque nécessaire de la somme des morceaux de tableaux n'existe que par l'alignement préalable des opérations d'identification, de collecte et de mise en compte.

4.2. Un récit économique

L'opération de totalisation est d'une importance capitale pour le produit fini que doivent livrer les comptables nationaux à l'issue de leur travail : le document de diffusion, qui met en scène des tableaux chiffrés et du texte, pour proposer un *récit sur l'évolution de l'économie*, en racontant ce qu'il s'est passé en son sein depuis l'année précédente ou le trimestre précédent. Une fois le TEE et le TES stabilisés, il est possible de faire deux choses : premièrement, mettre en vis-à-vis les tableaux avec ceux des comptes précédents pour montrer les pourcentages d'évolution. Sur le document de diffusion des comptes de l'année 2013, on voit par exemple sur le premier tableau que le PIB de l'année 2013 (2113,7) a fait +0,3% par rapport à 2012.

1 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			
	2011	2012	2013	En milliards d'euros
Produit intérieur brut (PIB)	**2,1**	**0,3**	**0,3**	**2 113,7**
Importations	6,3	– 1,3	1,7	629,1

Image 12 – l'évolution du PIB de la France entre 2011 et 2013. Source : INSEE, 2014, « Les comptes de la nation 2013 », Insee Première, n° 1499, mai 2014, page 1.

Cette mise en vis-à-vis s'appuie sur les capacités de stockage du département des comptes nationaux précédents : sans les systèmes d'information PÉLICAN et ARIEGE, il ne serait tout simplement pas possible d'afficher les évolutions.

Deuxièmement, raconter les évolutions sur un mode littéraire, dans un texte en français. C'est là que se joue le récit sur l'évolution de l'économie. Prenons l'exemple du nombre « 708,1 » dans le TEE, qui correspond aux salaires versés par les entreprises en 2013. Celui-ci peut être traduit dans le document de diffusion par une phrase qui témoigne de l'évolution des salaires versés par les firmes par rapport à l'année précédente : « En 2013, la rémunération versée à leurs salariés par les sociétés non financières (+1,2% […])

augmente »[286]. Autre exemple tiré du TES : le total des exportations qui s'élève à 598 milliards d'euros. Ce nombre est lui aussi mobilisé dans un énoncé évoquant son augmentation par rapport à l'année 2012 : « En 2013, les importations se redressent (+1,7 % après -1,3 %), répondant à la légère reprise de la demande intérieure »[287]. Les tableaux de synthèse TEE et TES servent donc de point d'appui à un récit sur l'évolution de l'économie.

5. Arbitrer

On peut s'étonner de trouver une opération après la totalisation. Dans la partie précédente, le travail semblait terminé : les tableaux de synthèse TEE et TES ont fini par voir le jour, et proposaient une représentation globale de l'économie nationale, dont il était possible de raconter l'évolution dans les documents de diffusion. Cependant, le problème de la totalisation, c'est qu'elle produit de nouvelles incohérences. Dans le chapitre 3, on a vu que le TEE et le TES donnaient à voir un système de relations en principe équilibrées. En pratique, la totalisation aboutit à des déséquilibres de deux types : déséquilibres au sein d'un tableau — la somme des impôts versés par les secteurs institutionnels n'est pas égale à la somme des impôts reçus par les administrations publiques ; la somme des salaires versés n'est pas égale à ce qui a été reçu par les ménages, etc. – et entre les tableaux – les montants des catégories PIB, investissements, variations de stocks, etc., que l'on trouve dans le TEE ne sont pas équivalentes au montant des mêmes catégories dans le TES. Ces incohérences peuvent interpeller, mais c'est le contraire qui serait étonnant : il n'y a aucune raison pour que des données sans rapports les unes avec les autres, produites par une multitude de fournisseurs, réunies dans un espace de calcul par des procédures de mise en compte, s'accordent naturellement lorsqu'elles intègrent un cadre comptable préétabli dont elles sont totalement étrangères. Il faut garder à l'esprit que leur rencontre dans le TEE et le TES constituent une situation totalement inédite et résolument locale, au département des comptes.

L'historien des sciences Paul Edwards utilise le terme de « data friction »[288] pour qualifier ces situations où une représentation globale est marquée par des incohérences, qui la

---

[286] Insee, 2014, « Les comptes de la nation 2013 », *Insee Première*, n° 1499, mai 2014.

[287] *Ibid.*

[288] Edwards, Paul, 2010, *A vast machine : Computer models, Climate data, and the politics of global warming*, Cambridge, MIT Press, notamment le chapitre 5 intitulé : « frictions », et surtout le chapitre 10 : « making

rendent dès lors inopérante. Dans le cas de la comptabilité nationale, les data frictions posent deux problèmes qui sont liés : un problème de cohérence comptable — puisque le principe d'équilibre n'est pas respecté — et, par conséquent, un problème de récit économique. En effet, on voit mal comment les agents de l'Insee pourraient tenir ensemble des énoncés du type « les salaires versés dans l'économie augmentent de X% » et « les salaires reçus dans l'économie baissent de Y% ». Soit les salaires varient de X%, soit ils varient de Y%, mais ils ne peuvent pas faire les deux en même temps – du moins si l'on accepte les hypothèses d'équivalences posées par les tableaux comptables.

Cette partie décrit une dernière opération de travail : l'arbitrage, qui consiste à intervenir sur les chiffres du TEE et du TES pour les transformer. Toujours dans l'idée de formuler un argument « anti-remplissage », on verra dans cette partie combien l'arbitrage ajoute encore quelque chose à l'objet économie nationale, puisqu'il produit une cohérence inédite de la représentation globale de l'économie et de sa mise en récit. En m'attachant à deux cas exemplaires d'inégalités comptables, je propose de décrire deux moments de l'arbitrage : d'abord, la construction d'une hiérarchie des chiffres, qui permet de répondre à la question : « quels chiffres modifier pour rétablir la cohérence du récit économique ? » (5.1.). Ensuite, la transformation des chiffres, ou, ce qui revient au même, du récit économique (5.2.).

5.1. La hiérarchie des chiffes

Pour respecter le principe d'équivalence comptable et assurer la cohérence du récit économique qui en découle, les comptables nationaux sont amenés à modifier les chiffres présents dans les tableaux de synthèse. J'insiste à nouveau sur ce point : cette situation n'a rien d'évident. C'est parce qu'il existe un cadre comptable accepté qui tisse des relations d'équivalences que le traitement des inégalités et la modification des chiffres deviennent un impératif. Si l'on veut assurer l'équilibre d'un système déséquilibré, alors il faut changer certains chiffres. Un problème immédiat qui se pose pour réaliser des modifications sur les tableaux, c'est celui de savoir sur quelles cases intervenir : pourquoi changer tel chiffre plutôt que tel autre ? *A priori*, les comptables nationaux n'ont pas de raison de douter des chiffres du

---

data global », qui pose précisément le problème de la construction d'une image globale cohérente. Voir également, Edwards, Paul, *et al.*, 2011, « science friction : data, metadata, and collaboration », *Social Studies of science*, Vol. 41, No. 5, p. 667-690.

TEE et du TES pris individuellement ; ce n'est qu'une fois rassemblés, mis en vis-à-vis dans le système de comptabilité nationale, qu'il est possible de parler d'incohérences.

La première facette de l'arbitrage sur les incohérences des tableaux de synthèse consiste à hiérarchiser les chiffres. La hiérarchie permet d'accorder plus ou moins de solidité aux données présentes dans les tableaux, de manière à autoriser ou interdire la modification de certaines[289]. Dans ce qui suit, je vais développer deux cas de hiérarchisation. Un premier où la hiérarchie est fixée par des règles ; un second où la hiérarchie est le résultat d'une mise à l'épreuve de la solidité des chiffres.

5.1.1. Une hiérarchie fixée par des règles — le cas des revenus de la propriété

Dans le TEE, la catégorie D4 renvoie aux revenus de la propriété — principalement, les intérêts et dividendes. Les revenus de la propriété sont versés par presque tous les acteurs économiques (entreprises, banques, administrations, ménages, etc.) ; et quasiment tous les acteurs en reçoivent. En principe, le total des intérêts et dividendes versés doit être égal au total des reçus. En pratique, chaque année lors des campagnes de comptes, la catégorie D4 est déséquilibrée. Le repérage d'un déséquilibre est simple : Luc, en charge du TEE, dispose d'un fichier Excel qui met en vis-à-vis le total des versés et des reçus des différentes opérations du TEE, dont les revenus de la propriété. À l'occasion du compte SD 2014, et au bout de quelques semaines de travail, il peut ainsi visualiser une inégalité sur son fichier, avec une différence entre les versés (617,7) et les reçus (615,4) qui s'élève à +2,3 milliards d'euros. On retrouve le double problème d'incohérence comptable et d'incohérence du récit économique : dans le document de diffusion, il n'est pas possible de dire qu'à la fois les intérêts et dividendes (versés) sont de 617,7 milliards d'euros, et en même temps que les intérêts et dividendes (reçus) atteignent 615, 4 milliards d'euros. Le cadre comptable n'admet qu'un seul chiffre, pas deux.

---

[289] Nous sommes dans la situation inverse de celle décrite par Porter, Theodore, 1995, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press. Les standards (de la comptabilité nationale) ne servent pas ici à assurer la confiance dans les chiffres, mais au contraire, à générer du doute. Pour parodier son titre célèbre, les standards créent ici du « distrust in numbers ». Au demeurant, ce doute reste confiné à la situation de production : une fois diffusés dans l'espace public, les chiffres suscitent de nouveau la confiance. Sur le rôle de la comptabilité comme moyen d'ouvrir des débats et d'instiller le doute plutôt que la certitude, voir Quattrone, Paolo, 2015, « Value in the age of doubt. Accounting as a maieutic machine », *in* Kornberger, Martin, Justessen, Lise, Koed Madsen, Anders et Mouritsen, Jan, *Making Things Valuable*, Oxford University Press.

Le traitement du déséquilibre sur le D4 est assuré par une seule personne : Michel, de la section des entreprises non financières. Sur un tableau plus fin, il est en mesure de spécifier la répartition du déséquilibre par type de revenu (intérêt ou dividende) et par acteur économique (firmes, sociétés financières, administrations publiques…). On voit notamment que ce sont les intérêts qui concentrent le déséquilibre (+2,3).

Niveaux VERSÉS - REÇUS			
	Intérêts (D41G)	Dividendes (D421)	TOTAL
Entreprises (S11)	40,6	14,5	55,1
Sociétés financières (S12)			
Administrations Publiques (S13)			
Ménages (S14)		-20,1	6,8
ISBLSM (S15)			
Reste du Monde (S2)			
TOTAL	2,3	0	

Image 13 – Un extrait du solde des revenus de la propriété à l'occasion du compte semi-définitif 2012. On retrouve en lignes les agents économiques. En colonnes, on a la décomposition des revenus de la propriété, à savoir les intérêts (D41G) et les dividendes (D421). Le solde des dividendes est à zéro, mais celui des intérêts arbore une inégalité à hauteur de +2,3 milliards d'euros. Seuls les chiffres susceptibles d'être modifiés ont été conservés. Source : Reconstitution d'après document interne, département des comptes nationaux, Insee.

D'après un entretien mené en 2016 avec Michel, la hiérarchie sur le cas des revenus de la propriété s'appuie sur un certain nombre de règles liées à la nature des sources. Les sources d'origine comptables priment sur celles d'origine statistique, qui priment à leur tour sur les catégories pour lesquelles il n'existe pas de sources (ce que j'ai appelé, dans la partie 3, les « sources inexistantes »). Ces règles de primauté appellent deux commentaires.

Premièrement, elles ne sont pas totalement arbitraires, elles viennent avec un ensemble de justifications. Ainsi, les sources comptables sont réputées plus solides, du fait 1) de leur proximité avec les concepts de la comptabilité nationale, 2) du peu d'extrapolations réalisées sur la comptabilité (par rapport aux statistiques), et 3) du caractère exhaustif des comptabilités. Les sources statistiques sont réputées moins solides, car elles impliquent 1) plus de retraitements lors de la mise en compte, 2) des extrapolations nombreuses, et 3) des données obtenues d'après un échantillon et non une enquête exhaustive. Enfin, les sources inexistantes sont jugées encore plus fragiles, car elles sont obtenues par soldes. Ce sont des constructions internes au département, qui assurent automatiquement l'équivalence comptable, indépendamment de toute source externe. La conséquence de cette hiérarchie, c'est qu'il est désormais impossible de douter de certains chiffres du tableau – ceux des administrations

publiques et des institutions financières, fondés sur des sources comptables – et, au contraire, il est envisageable de mettre en doute certaines données — celles des entreprises fondées sur les statistiques d'entreprises, et les dividendes versés par les ménages obtenus par solde (sur l'image 13, il s'agit des chiffres qui n'ont pas été effacés).

Deuxièmement, ces règles, si elles sont justifiées, ne sont en rien nécessaires. Il serait tout à fait envisageable de formuler d'autres règles, de construire une autre hiérarchie, parmi les chiffres des revenus de la propriété. Par exemple, on pourrait considérer 1) que les statistiques d'entreprises s'appuient sur un socle de liasses fiscales suffisamment robuste pour ne pas être questionné, et 2) que les chiffres des banques reposent sur des produits financiers complexes dont les modalités d'évaluation sont discutables[290]. Ces hypothèses que je formule rapidement ici ne sont pas celles des comptables nationaux, et elles seraient certainement jugées trop faibles. Mais l'important ici est simplement de comprendre qu'avec des hypothèses différentes, on aboutit à une hiérarchie différente. Si l'on acceptait mes hypothèses, alors ce serait les chiffres des entreprises qui resteraient inchangés, tandis que ceux des banques seraient mis en doute.

5.1.2. Une hiérarchie comme résultat d'une épreuve — le cas des réunions de concertations

Un des objectifs majeurs des divisions annuelles consiste à produire les tableaux de synthèse TEE et TES. Ces deux documents de référence arborent des catégories communes. On parle d'une inégalité entre le TEE et le TES lorsque le montant d'une des catégories dans l'un des tableaux ne correspond pas au montant de la même catégorie dans l'autre tableau. Par rapport au premier cas sur les revenus de la propriété, l'inégalité ne se joue pas au sein d'un tableau mais entre les tableaux, comme par exemple pour le PIB [291]. Les écarts entre les

---

[290] Par exemple, les modalités de calcul des assurances non-vie dans les comptes nationaux ont récemment été modifiées en 2015, grâce à un travail de mémoire réalisé par un comptable national récemment embauché. Voir Guillo, Clément, 2015, *Ajustement d'indemnités d'assurance non-vie pour la comptabilité nationale*, ENSAI, Mémoire de stage, Master Mention Statistique Économétrie, Spécialité statistique publique, Parcours Méthodologie de la Statistique publique.

[291] Le TEE et le TES partagent évidemment de nombreuses catégories, on peut notamment citer : la production, les consommations intermédiaires, la valeur ajoutée, les impôts et subventions, les variations de stocks, les investissements (FBCF), ou encore les importations et les exportations. Les inégalités entre le TEE et le TES sont relativement localisées. En fait, l'équivalence TEE/TES est assurée par construction pour une majeure partie des tableaux : d'un côté, le TES intègre bon nombre de sources internes, c'est-à-dire des

deux approches sont suivis de près chaque semaine[292], et officiellement reconnus à partir du moment où les tableaux commencent à être stabilisés, au bout de 4 ou 5 tours de TEE et de TES, lors de la « réunion de cible » organisée entre des membres de la division synthèse générale des comptes et des membres de la division synthèse des biens et services. Au SD 2014 par exemple, le PIB du TEE est supérieur au PIB du TES à hauteur de 18 milliards d'euros. Les inégalités entre TEE et TES nous ramènent au double problème de l'incohérence comptable et du récit économique : pour raconter l'évolution de l'économie dans le document final, le département des comptes nationaux n'admet qu'un seul montant de PIB, pas deux[293]. Le choix de l'un ou de l'autre changerait la nature du récit.

Une règle de solidité :

Le traitement de l'incohérence entre les tableaux passe par une hiérarchie. À certains égards, celle-ci ressemble à ce que nous avons vu pour les revenus de la propriété, c'est-à-dire qu'elle se fonde sur une règle : s'il existe un désaccord entre un chiffre du TEE et celui du TES, c'est celui du TEE qui fait référence. Lorsque la valeur ajoutée du TEE (*e.g.*. le PIB) diffère de celle du TES, c'est la première qui prime. Autrement dit, c'est la section TES qui va devoir transformer ses chiffres pour coller au plus près du PIB inscrit dans le TEE. Cette règle est assortie de justifications – la construction de la valeur ajoutée du TEE s'appuie intégralement sur des sources externes au département (comptabilités publiques, statistiques d'entreprises, comptabilités des banques, etc.), tandis que la valeur ajoutée du TES est construite en partie par solde (les consommations intermédiaires constituent un solde) – mais ne revêt pour autant aucune nécessité – par exemple, au sein de la division trimestrielle, c'est le rapport est inversé, c'est le TES qui prime sur le TEE.

---

données en provenance de l'approche TEE, comme celles des institutions financières ou des administrations publiques. À cet égard, toute une partie du TES est déjà « calé » sur le TEE. De l'autre, la partie du TEE qui concerne les ménages reprend toute une partie de la « consommation des ménages » du TES. Ici aussi, TEE et TES correspondent termes à termes. Ainsi, la seule partie non calée a trait aux entreprises non financières, où le compte des entreprises peut différer des comptes de produits.

[292] La détection des incohérences comptables entre les tableaux de synthèse est relativement aisée : côté TEE, Luc, responsable de la synthèse, possède sur son tableur Excel un onglet de contrôle, qui met en vis-à-vis le niveau de valeur ajoutée du TEE et celui du TES. Côté TES, Charlotte construit, à la fin de son tour de TES, une « fiche PIB », qui récapitule le tour, et affiche notamment la différence avec le TEE.

[293] C'est ce que j'ai mis en avant dans le chapitre 3 à propos du cadre comptable. Le principe d'équivalence n'est pas évident, c'est une hypothèse forte sur l'économie qui, si elle est acceptée, induit le travail d'arbitrage. Certains pays ne réduisent pas la dissonance entre les approches.

La règle de primauté du TEE sur le TES indique que c'est le TES qui doit être modifié. Mais le problème n'est pas résolu pour autant : sur quels chiffres intervenir au sein du TES ? C'est ici qu'une différence se creuse avec le cas précédent sur les revenus de la propriété. Dans le cas présent, hiérarchiser, pour sélectionner les catégories modifiables, implique de mettre en place une épreuve de solidité.

Des épreuves de solidité :

La majeure partie du travail de hiérarchisation au sein du TES se joue lors d'un événement collectif qui revient à chaque campagne de compte, et que les membres du département appellent les « concertations ». Il s'agit d'un ensemble de réunions qui se déroule sur trois jours, du mardi au jeudi, suivant la réunion qui acte l'ampleur des écarts entre TEE et TES[294]. Les concertations rassemblent les membres de la section TES ainsi que l'ensemble des responsables secteurs-produits qui ont confectionné les équilibres ressources-emplois (lignes du TES). Durant ces trois jours, chacun des 139 équilibres ressources-emplois est passé en revue, avec la même configuration : d'un côté de la pièce, les membres du département des comptes, de l'autre les responsables secteurs-produits. Chaque personne présente est attablée à un poste de travail, et visualise sur son écran un tableur Excel donnant la composition de l'équilibre ressources-emplois (production, consommation intermédiaire, consommation finale, investissement, etc.).

[294] Durant la période où j'ai réalisé mon terrain, les concertations du compte définitif 2013 se sont déroulées entre le 17 et le 19 novembre ; celles du semi-définitif 2014 du 2 au 4 février 2016 ; et celles du Provisoire 2015 du 29 au 31 mars 2016.

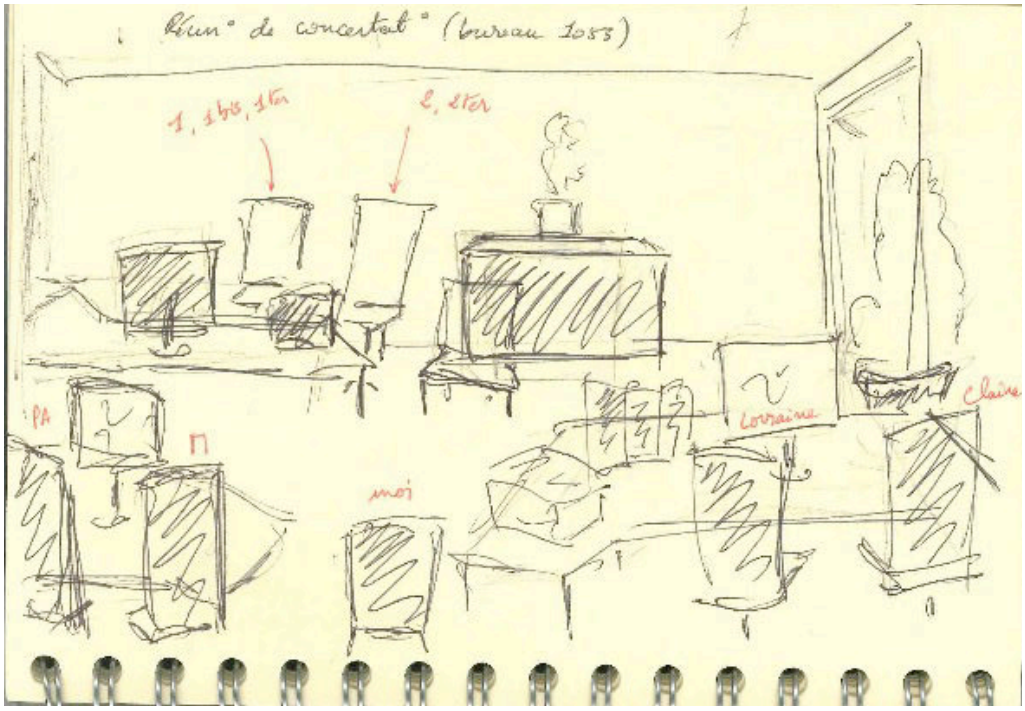

Image 14 – La configuration de la réunion de concertations dans le bureau 1053, qui abrite ordinairement deux membres de la section TES. Sur le devant de l'image, les membres de la section TES et moi-même ; en arrière-plan, les responsables secteurs-produits. Source : Quentin Dufour, carnet de terrain.

A priori, les chiffres présentés dans les équilibres ressources-emplois sont considérés comme valables : au même titre que leurs collègues du département des comptes nationaux, les responsables secteurs-produits ont œuvré avec sérieux durant plusieurs semaines, afin de proposer un équilibre ressources-emplois lors des réunions de concertations. Pour autant, le principe d'équilibre entre le TEE et le TES, et la règle de primauté du premier sur le second, impose des transformations. En passant en revue les équilibres ressources-emplois, l'enjeu est précisément de mettre à l'épreuve leur solidité, pour construire hiérarchie[295].

Les épreuves de solidité sur un équilibre ressources-emplois se déroulent généralement de la manière suivante. Premièrement, la section TES, rassemblée d'un côté de la pièce, mobilise des critères pour interroger la solidité des chiffres. Les critères sont autant d'hypothèses sur la nature de l'économie, et les modalités de son comportement. Je parle de

[295] En pratique, les marges de manœuvre sont connues. Même si tous les équilibres ressources-emplois sont passés en revue, tous les secteurs ne donnent pas les mêmes possibilités de modification. La majorité des chiffres modifiables se trouve sur des secteurs bien identifiés : l'industrie, notamment parce qu'elle couvre de nombreuses catégories comptables (consommations intermédiaires, FBCF, variations de stocks, marges de commerce), la construction pour les mêmes raisons, l'énergie et le matériel militaire dont l'évaluation est complexe et donc plus sujette à discussion. Les services par exemple, qui arborent peu de FBCF et de stocks, fournissent nettement moins de prises pour converger.

ces critères comme des « hypothèses » sur l'économie dans la mesure où ils participent à circonscrire en situation ce que peut faire, ou ce que ne peut pas faire une économie. Par exemple, un critère qui revient régulièrement, c'est celui de la variation par rapport au compte précédent : un chiffre qui s'éloigne trop du compte précédent est jugé douteux. Les écarts douteux peuvent être de plusieurs millions d'euros entre deux comptes pour les petits ERE, de plusieurs centaines de millions d'euros pour des ERE plus importants, ou encore des variations en pourcentage à deux chiffres et plus. Ce critère suppose que l'objet « économie nationale » s'inscrit toujours dans la continuité de ses évolutions passées, il ne peut pas y avoir de retournement radical. Par exemple, lors du DEF 2013, la cheffe de la section TES s'interroge sur la révision de 30 millions d'euros concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture.

> *A03Z – Produits de la pêche et de l'aquaculture*
> *Il y a une grosse révision selon Jeanne, à hauteur de 30 millions en valeur. Elle demande s'il y a eu de nouvelles informations agricoles*[296].

Deuxièmement, ces critères ne sont pas standardisés dans des textes méthodologiques, à la manière de ce qu'on a pu voir pour les sources ou pour les catégories de la comptabilité nationale. Ils sont plutôt consacrés par l'usage. On trouve ainsi d'autres critères, comme les variations contradictoires. Par exemple, lors des concertations du DEF 2013, la cheffe de la section TES repère des variations contradictoires sur la production du produit « maïs » : tandis que la production en valeur augmente de 300 millions d'euros en valeur, le volume baisse de 300 millions d'euros. Nouveau critère donc — les liens positifs ou négatifs entre catégories comptables — et nouvelle hypothèse sur l'économie — les prix et les quantités d'une économie ne sauraient varier dans des sens aussi opposés[297].

---

[296] Observation du 18/11/2015, Réunion de concertations DEF 2013 (RSP services et agriculture).

[297] En pratique, il est possible que la valeur augmente tandis que le volume baisse. Cependant, dans ce cas précis, les deux tendances opposées sont de grande ampleur et paraissent à ce titre douteuses.

0A1Z : Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes[298].
Jeanne rentre dans le détail : sur le maïs (R3), il y a quelque chose d'étrange, puisque la production fait +300 millions en valeur et -300 millions en volume. Elle demande ce qu'il s'est passé[299].

Ainsi, la définition de l'objet « économie nationale » ne saurait être réduite à des standards posés *a priori*. La situation de production implique de développer et de déployer de nouvelles hypothèses, et ce, en fonction des problèmes plus ou moins ponctuels rencontrés au cours du travail. Je ne dis pas que les critères changent en permanence — ils sont plutôt stabilisés dans les routines de production. Je dis simplement qu'il n'est pas possible de les établir en dehors des situations pratiques de chiffrage.

Troisièmement, les critères ne fonctionnent pas seuls et de manière automatique : de l'autre côté de la pièce, les responsables secteurs produits apportent des explications sur les chiffres mis en doute par la section TES. L'explication consiste à attacher d'autres savoirs économiques au chiffre en cours d'examen. Elle amène souvent à rentrer dans le détail de la construction de l'équilibre ressources-emplois, et à déployer une expertise technique sur le produit considéré. Dans l'exemple du produit « maïs » que Jeanne a commencé à questionner lors des concertations du DEF 2013, la responsable secteur-produits spécialisée dans l'agriculture avance des justifications : elle rentre dans le détail de l'organisation du marché du maïs, et notamment sur le système de fixation des prix.

Les données [sur les prix] sont issues des coopératives, qui font le pont entre les agriculteurs et les acheteurs. On a les prix d'avance que les coopératives donnent aux agriculteurs lors de l'arrivage. Ils vendent le plus cher possible et obtiennent une marge, qu'ils redistribuent aux agriculteurs. Certaines années, la revente est moins fructueuse, alors on a des marges négatives. Les prix sont très volatils d'une année sur l'autre[300].

Comme les critères, les explications elles aussi ne sont pas standardisées. Elles sont formulées, mises en scènes, défendues, en fonction des questionnements que posent les membres de la section TES. Il n'y a aucune nécessité de parler de l'organisation du marché du maïs, mais celle-ci devient un enjeu dès lors que les chiffres du maïs sont mis en doute.

---

[298] Certains des extraits d'observations issus de mon carnet de terrain, cités dans les pages qui suivent, commencent par un code et un descriptif. Il s'agit du code et du nom de produit qui fait l'objet de la discussion au moment de ma prise de note.

[299] Observation du 18/11/2015, Réunion de concertations DEF 2013 (RSP services et agriculture).

[300] Observation du 18/11/2015, Réunion de concertations DEF 2013 (RSP services et agriculture).

Quatrièmement, les critères donnent un indice sur la solidité du chiffre, mais ne déterminent pas l'issue de l'épreuve. L'issue dépend de la teneur de l'explication qui va être mise en face du critère. Dans le cas du maïs, l'explication sur l'organisation du marché agricole est suffisamment convaincante pour accorder au chiffre une certaine solidité. En revanche, certaines mises en doute venant de la section TES sont acceptées. C'est le cas pour le produit « activité d'architecture et ingénierie – contrôle et analyses techniques » lors des concertations du SD 2014. La cheffe de section mobilise un nouveau critère — une métrique alternative — pour questionner le montant de la production. Selon elle, le chiffre de la production donné par le responsable secteurs-produits diffère de celui des statistiques d'entreprises.

> *« Concernant la production, les CA3H [chiffre du responsable secteurs-produits] donnent -1,1% de révision, contre 3% pour le PSB [chiffre des statistiques d'entreprises] »*[301]

Nouveau critère donc — deux métriques qui divergent sur un même objet jettent le doute sur le chiffre — et nouvelle hypothèse — un objet économique arbore une certaine unité, et ne se transforme pas au gré des mesures. En l'absence de justifications, la production des services « d'activité technique et ingénierie » peut être mise en doute. Dans cette épreuve de solidité, on voit nettement la différence avec le cas sur les revenus de la propriété : ce dernier distribuait la solidité et la faiblesse relative des chiffres par le biais de règles préétablies ; dans ce deuxième cas, la solidité ou la faiblesse d'un chiffre est le résultat d'une épreuve dont l'issue est toujours indéterminée.

5.2. Changer les chiffres, changer le récit économique

Les hiérarchies ont permis de réduire le nombre de catégories dont les montants sont susceptibles d'être modifiés : certains chiffres resteront inchangés, tandis que d'autres pourront faire l'objet de transformations. Cependant, une question subsiste : dans quelle mesure transformer les chiffres pour retrouver l'équilibre comptable, ou, autrement dit, comment produire un nouveau récit économique cohérent ? La modification des chiffres constitue la deuxième facette de l'arbitrage. Elle consiste, à chaque fois, à proposer une transformation, et

---

[301] Observation du 04/02/2016, Réunion de concertations SD 2014.

à évaluer la solidité du récit économique qu'il véhicule. Dans ce qui suit, je vais poursuivre l'explication sur les deux cas que j'ai mis en scène plus haut. Le premier passe par la construction de scénarios dont il convient d'évaluer la solidité. Le second tient plus de la négociation collective sur l'ampleur de la modification.

5.2.1. Faire des scénarios — le cas des revenus de la propriété (suite et fin)

Nous avions quitté Michel au milieu du compte semi-définitif 2014, alors qu'il s'apprêtait à résoudre une incohérence de +2,3 milliards d'euros entre les revenus de la propriété versés et les revenus de la propriété reçus. Nous savons qu'il doit modifier certains chiffres pour rétablir l'équilibre comptable et la plausibilité du récit économique. Nous savons également qu'il ne peut pas intervenir sur n'importe quel chiffre : seuls les chiffres des firmes et des ménages sont marqués par le doute. Sa tâche, qui prend à peu près une journée, se déroule en plusieurs étapes : d'abord, construire ce qu'il appelle un « scénario », c'est-à-dire modifier un ou plusieurs chiffres pour rétablir l'équilibre de manière arithmétique ; ensuite, interpréter le scénario ; enfin, rendre un verdict sur la plausibilité du scénario.

Scénario :

Comment s'y prendre pour résorber l'inégalité de +2,3 milliards ? Une manière simple consiste à agir directement sur le solde défectueux : puisque les intérêts versés sont en dessus des intérêts reçus à hauteur de 2,3 milliards d'euros, il suffit de rajouter ce montant aux intérêts reçus par les entreprises. Cette opération constitue un scénario : une tentative de suppression du déséquilibre initial.

> *« En gros, si je mets [+2,3] ici, tout est réglé. Alors on va partir comme ça, je sais pas si c'est le bon truc. J'ai rajouté le [2,3] qui me manquait. […] Tout boucle par construction ».*[302]

Épreuve de solidité :

Sur le papier, l'affaire semble entendue : l'écart de 2,3 milliards d'euros a disparu. Le total « versés-reçus » des intérêts affiche le chiffre « zéro ». Si le seul problème était l'égalité comptable, il serait possible de s'arrêter là. Cependant, pour Michel et ces collègues, un enjeu subsiste : l'équilibre comptable sur les revenus de la propriété doit pouvoir être traduit dans

[302] Observation de travail sur les revenus de la propriété, le 01/02/2016.

une phrase au sein du document de diffusion, il doit pouvoir « se raconter ». Pour cela, il fait passer à son scénario une épreuve de solidité. Celle-ci ressemble largement à ce que nous avons vu à propos des réunions de concertation. La différence, c'est que l'épreuve de solidité sert à mettre en doute les chiffres dans le cas des concertations ; pour Michel, elle sert à évaluer la qualité du nouveau récit économique qu'il a construit. On y retrouve les quatre éléments développés plus haut.

Premièrement, l'épreuve de solidité se fonde sur des critères qui constituent des hypothèses sur « ce dont est capable une économie ». Comme dans le cas des concertations, un critère récurrent est celui de l'évolution vis-à-vis des comptes passés. Michel utilise ce critère pour évaluer son scénario : il constate que les intérêts reçus des entreprises (le chiffre qui a été modifié pour assurer l'équilibre comptable) arborent une forte révision par rapport au compte provisoire : on passe de -11 milliards à +3 milliards, c'est une révision de 14 milliards.

> *« En ancienne campagne on avait -11 milliards en intérêts reçus au compte Provisoire, là Ésane [statistiques d'entreprises] nous dit que ça fait +3 milliards. Donc là pour l'instant on a une révision de 14 milliards ».*[303]

Deuxièmement, les critères se stabilisent à l'usage. Par exemple, un deuxième critère mobilisé par Michel, c'est la comparaison des taux d'intérêt entre les acteurs économiques : les taux d'intérêt sont réputés relativement homogènes, ceux qui s'éloignent de la majorité sont suspects.

> *« On se dit que les taux de rendement des intérêts ils sont pas foncièrement très différents d'un secteur à l'autre. Si on a une baisse de 20 points de base de taux d'intérêt, c'est plus ou moins la même chose sur tous les secteurs normalement ».*[304]

On peut penser qu'il s'agit-là d'une évidence. Cependant, ce critère n'a rien de nécessaire : rappelons-nous que c'est le caractère systémique de la comptabilité nationale qui force à rassembler et à rendre cohérentes des données construites indépendamment les unes des autres, qui pousse au travail d'arbitrage, et qui implique de trouver des prises pour

---

[303] Observation de travail sur les revenus de la propriété, le 01/02/2016.

[304] Entretien collectif du 11/12/2015 avec les membres de la section des institutions financières, à propos du traitement du problème sur les revenus de la propriété.

accepter ou rejeter certains chiffres. L'hypothèse sur l'homogénéité des taux d'intérêt peut sembler banale, mais il s'agit bien d'une hypothèse *ad hoc*, formulée pour les besoins de l'arbitrage, et qui participe à définir ce que peut faire ou ce que ne peut pas faire une économie.

Troisièmement, les critères sont attachés à des explications. Ici, c'est Michel qui fait les questions et les réponses, à la différence des concertations où la section TES met en doute, et les responsables secteurs-produits répondent. Pour produire une explication, Michel puise dans un vivier hétérogène de connaissances économiques — travaux de l'Insee sur la conjoncture, presse économique, décisions des institutions publiques, liasses fiscales des banques, etc. Sur le critère des taux d'intérêt, Michel constate un problème : les taux de rendement sont globalement à la baisse pour l'ensemble des acteurs économiques, sauf pour les entreprises qui affichent une hausse. Il cherche alors une explication : ici, la politique de la Banque Centrale de baisse des taux — dont il a eu vent par les médias, mais aussi par ses homologues de la Banque de France — pour favoriser le crédit des PME penche plutôt du côté de la baisse des taux de rendement. C'est parce qu'il y a une explication que le critère fonctionne, et jette le discrédit sur le scénario qui devient alors peu plausible. Dans cette épreuve de solidité, les chiffres examinés ne sont donc jamais solides tout seuls. Ils sont solides dans la mesure où ils sont accompagnés d'autres éléments, d'autres savoirs économiques, qui viennent les appuyer – et ils sont faibles dans la mesure où ces autres savoirs économiques les mettent en cause.

> *« Ce que j'avais en tête c'est que les taux de rendement entre 2013 et 2014 baissaient […]. Ce que j'en sais, c'est que les taux de la Banque Centrale restent bas et que tout a été fait pour donner du crédit aux PME pour qu'elles n'aient pas trop d'intérêts à payer. Là on voit que globalement le mouvement est plutôt à la baisse ou il stagne à peu près ».*[305]

Quatrièmement, les critères ne déterminent jamais l'issue de l'épreuve. Par exemple, après quatre scénarios jugés trop faibles, Michel déploie à nouveau ses critères d'évaluation. Il remarque que la catégorie des « dividendes versés par les entreprises » évolue fortement à la hausse par rapport à l'année précédente. À première vue, un écart important avec l'année précédente est problématique, car il est rapidement rattaché à une phrase du type « il est difficile d'expliquer une si forte variation en l'espace d'une année ». Dans ce cas de figure, le

[305] Observation de travail sur les revenus de la propriété, le 01/02/2016.

chiffre est généralement rejeté comme incorrect. Dans le même temps, Michel a enfin trouvé un scénario qui semblait tenir la route sur toutes les autres cases du tableau, après de multiples tentatives. Dès, lors, il serait coûteux de refuser ce chiffre récalcitrant. Cela étant dit, un écart important avec l'année précédente n'est pas rédhibitoire. Il est possible de s'en accommoder à une seule condition, à savoir, accrocher à cette évolution une explication plus robuste. C'est précisément ce que Michel propose : en puisant dans ses connaissances économiques, il m'explique que l'écart entre 2013 et 2014 sur les dividendes versés par les firmes peut provenir d'une part de la mauvaise année 2013 — que l'on connaît grâce aux comptes de la nation 2013 — et d'autre part des effets du CICE qui démarre en 2013 — que l'on connaît grâce au battage médiatique ainsi qu'à la veille effectuée par les collègues de la DGFIP. C'est ce qu'on retrouve dans une note interne du département.

> *« Cette "bonne santé" des dividendes en 2014 pourrait s'expliquer, entre autres, par deux phénomènes : l'année 2013 était particulièrement mauvaise, le CICE a amélioré le résultat distribuable des sociétés dès 2013 »*[306]

Verdict :

Après avoir interprété le scénario, Michel rend un verdict : celui-ci est-il plausible ou non ? En fonction de ce que disent les critères, et des interprétations qui y sont associées, il est capable de dire que le scénario « tient » ou au contraire « ne tient pas ». Si le scénario échoue, tout est à reprendre : trouver un autre scénario, c'est-à-dire un autre moyen de résorber l'écart en jouant sur les chiffres identifiés comme faibles ; produire des interprétations, rendre un verdict. Sur le cas que j'ai relaté, à l'occasion du SD 2014, il a fallu cinq scénarios au total pour aboutir à un récit économique satisfaisant.

5.2.2. Négocier les chiffres — le cas des réunions de concertations (suite et fin)

Converger vers le TEE :

Le cas des inégalités entre le TEE et le TES est différent de celui des revenus de la propriété. Comme on l'a vu, il se fonde sur une règle de primauté du TEE sur le TES. Cette règle a deux conséquences. D'une part, elle ouvre la voie aux épreuves de solidité pour

[306] Note « qui-à-qui du D4 – Compte 2014SD », documentation interne du Département des Comptes Nationaux, Insee.

construire une hiérarchie des chiffres — c'est ce que nous avons vu plus haut. D'autre part, et contrairement au problème des revenus de la propriété, elle impose une référence à atteindre. Si le PIB du TEE n'est pas le même que celui du TES, alors le second doit converger vers le premier. Il n'est pas question ici de faire des scénarios pour tester un récit économique plausible, il s'agit de s'aligner sur le chiffre du TEE[307] — une « cible » dans le langage vernaculaire.

Nous pouvons désormais saisir complètement l'enjeu des réunions de concertations : la mise en doute des chiffres *via* les épreuves de solidité vise un objectif de convergence vers le TEE.

> *« Comment converger ? À chaque histoire des RSP, on regarde s'ils sont sûrs où s'il y a une marge de manœuvre. On arrive normalement à faire converger avec l'approche revenu. On ne touche pas à l'approche revenu qui doit faire référence ».*[308]

Les montants exacts que la section TES devra atteindre pour coller au TEE sont actés lors de la « réunion de cible », qui précède les trois jours de concertations. La modification des chiffres pour atteindre les cibles du TEE passe par une négociation aboutissant à un verdict.

Négociation :

Durant les concertations, lorsque la mise en cause engagée par la section TES est acceptée par le responsable secteurs-produit, la situation offre une possibilité de convergence vers les cibles du TEE. Il s'agit alors de négocier l'ampleur de la modification. La transformation d'un équilibre ressources-emplois passe souvent par un tâtonnement classique de la négociation : la section TES propose un chiffre de grande ampleur, qui est discuté par les responsables secteurs-produits, avant de statuer éventuellement sur une position médiane.

---

[307] La situation est un peu plus compliquée en pratique : la majeure partie de la convergence passe par les réunions de concertations, qui vont constituer le matériau empirique du cas que je développe ici. Cependant, après les concertations et les traitements post-concertations, un écart entre TEE et TES subsiste généralement. Celui-ci peut être plus ou moins grand – allant de quelques centaines de millions à 3 milliards d'euros lors d'années particulièrement compliquées comme à l'occasion du SD 2014. La finalisation de la convergence passe alors par une opération d'arbitrage automatique. Ici, la hiérarchie est inversée : c'est le chiffre remanié de TES qui fait foi ; et le chiffre de TEE qui doit se caler dessus. L'arbitrage est géré par une procédure du logiciel Pélican, déclenchée en fin de campagne pour atteindre l'équilibre.

[308] Entretien du 25/02/2015 avec la cheffe de la division synthèse des biens et services.

Reprenons le cas du produit « activité d'architecture et ingénierie – contrôle et analyses techniques » lors des concertations du SD 2014. Le chiffre du responsable secteurs-produits (-1,1%) est nettement en dessous de ce qu'affichent les statistiques d'entreprises (+3%). La cheffe de la section TES propose un compromis entre ces deux chiffres en rajoutant 1 milliard d'euros sur la production du produit « activités d'architecture ». Le responsable secteurs-produits interroge alors les effets de cette hausse sur les autres postes comptables : la hausse de 1 milliard d'euros de la production augmenterait drastiquement l'investissement.

> *En soldant sur l'investissement ça fait une hausse de 4,8% de l'investissement. Pour Jacques c'est trop. D'après lui, l'indice de volume donne +2%.*[309]

Jeanne est contrainte de revoir son chiffre à la baisse, et propose désormais 600 millions, pour aboutir à une évolution de la FBCF à 2,2%.

Verdict :

Jacques formule alors une explication sur la hausse de la FBCF : les chiffres des professionnels concernant le secteur du bâtiment en 2015 indiquent une hausse de la construction, ce qui pourrait expliquer en 2014 une hausse du travail des architectes. De là, il est possible de trancher pour une hausse de +2,5 de la FBCF, et une augmentation de 650 millions d'euros de la production.

> *Jeanne propose 600 millions sur la production, ce qui donnerait une évolution de 2,2% pour la FBCF. Jacques considère que « c'est du coin de table ». Il préfère « les raisonnements macro » : en 2015, les professionnels disent que le bâtiment augmente. Donc, en 2014, les architectes ont produit ; de là, c'est logique de mettre +2,5 pour la FBCF. Jeanne est d'accord et propose 650 en plus sur la production, avec un solde en FBCF.*[310]

On voit ainsi que la négociation, qui fait suite à l'épreuve de solidité, tend non seulement à trouver un chiffre, mais également un récit qui convient. Il ne s'agit pas uniquement de trouver une solution médiane entre la section TES et le responsable secteurs-produits, mais de tomber d'accord sur une histoire commune à raconter concernant l'évolution du produit considéré. Ici, c'est le comportement des architectes qui est mis en

---

[309] Observation du 04/02/2016, Réunion de concertations SD 2014.

[310] *Ibid.*

relation avec la construction de l'année 2015. L'économie nationale apparaît ici non comme un objet autonome, mais comme le résultat de comportements divers, que ce soit celui des producteurs, semenciers et coopératives comme dans l'exemple du maïs ; ou celui des cabinets d'architectes pour le produit « activités d'architecture ».

Conclusion

Ce chapitre partait d'un constat simple : pour représenter l'économie française, il ne suffit pas d'avoir un cadre comptable, mais un cadre comptable chiffré au titre d'une période donnée. De là, je me suis demandé comment les comptables nationaux parvenaient à construire ces tableaux « pleins ». La question semble de prime abord sans intérêt, si l'on envisage ce processus de travail sur le mode du remplissage, où un ensemble de données seraient déversées dans les catégories comptables pour aboutir à une représentation globale de l'économie. C'est justement pour cette raison que j'ai proposé un décalage descriptif : en m'appuyant sur les résultats de la sociologie de la quantification, j'ai substitué à la notion de remplissage celle de production, qui a le mérite de ne pas préjuger de l'existence de l'économie nationale, de ne pas préjuger du rôle et de la stabilité des tableaux et des chiffres, et de redonner une épaisseur aux opérations de travail qui la font exister. De là, j'ai raconté comment les tableaux étaient mis au travail, au sein du département des comptes, et au contact de multiples données, pour fabriquer un objet nouveau — une représentation globale de l'économie française pour une année ou un trimestre.

J'ai parcouru les opérations de travail qui m'ont semblé déterminantes pour arriver à des « tableaux pleins », avec à chaque fois la même idée en tête : d'une part, décrire avec précision en quoi consiste l'opération de travail considérée ; de l'autre, montrer ce que cette opération ajoute, ce qu'elle produit de nouveau. C'est parce qu'elles ne se contentent pas de révéler un « déjà là », mais qu'elles ajoutent au monde, que les opérations de travail deviennent non seulement intéressantes, mais surtout importantes à analyser pour comprendre les modalités de production d'un état de l'économie. Nous avons vu au total cinq opérations. L'identification créé de nouveaux liens entre des chiffres jusqu'à présent sans rapports, au sein d'un appareil de quantifications préexistant — même si, on l'a vu, le cadre comptable a grandement participé au développement statistique. Ces liens sont d'autant plus solides que les sources sont standardisées dans des documents de méthode, révisées de manière incrémentale, et toujours à la marge. La collecte matérialise les liens tissés lors de

l'identification, puisqu'elle rassemble physiquement les données identifiées. Elle implique un travail spécifique de déploiement de canaux de récupération *ad hoc*, en fonction du caractère plus ou moins éparpillé des données, et de leur position dans le système statistique et comptable français. Elle apporte également des enjeux spécifiques de coordination externes et internes, révélant une forte interdépendance des équipes du département. La mise en compte s'attache à régler le problème de l'incommensurabilité des sources. Les modes de commensuration sont aussi divers que la nature des données ; mais le résultat de ce travail aboutit à un espace de calcul homogène qui autorise la manipulation de morceaux de tableaux avec des outils mathématiques. La totalisation consiste justement à rassembler ces morceaux de tableaux pour produire une représentation de l'économie comme un tout, et assurer la formulation d'un récit sur l'évolution de l'économie à partir du TEE et du TES. Enfin, l'arbitrage vient réparer les *data frictions* produites par la totalisation. À ce stade, il s'agit de revenir à un récit économique cohérent, en intervenant sur certains chiffres du TEE et du TES (c'est la hiérarchisation), et en proposant des chiffres alternatifs dont il faut encore évaluer la qualité.

Ce quatrième chapitre apporte de nouvelles précisions sur le problème plus général de la fabrique de l'objectivité comptable, c'est-à-dire la manière dont le département des comptes parvient à faire tenir une représentation solide de l'économie nationale, qui fait office de connaissance de référence. Dans la lignée des travaux d'Alain Desrosières et d'Emmanuel Didier en sociologie de la quantification, j'ai refusé une dichotomie franche entre une économie préexistante d'une part, et sa représentation plus ou moins fidèle de l'autre, pour considérer la représentation comme le résultat d'un travail de production. J'ai ainsi montré que chaque opération de travail autour des tableaux comptables ajoutait quelque chose, et participait à la prise de consistance d'un objet global, à savoir, l'économie française d'une année ou d'un trimestre, telle qu'on la trouve dans les notes de diffusions de l'Insee à propos des chiffres de la croissance. L'objectivité de l'économie nationale repose pour partie sur ces opérations de travail qui la font tenir, en attachant solidement des éléments que rien ne prédisposait à rassembler. Au passage, j'ai levé une partie des interrogations posées dans le chapitre 2 sur les dynamiques de travail, puisque nous comprenons désormais précisément ce en quoi consiste le circuit de totalisation, qui participe de l'articulation entre les données et les catégories comptables.

Dans l'introduction de la thèse, j'ai présenté le document de diffusion des comptes nationaux comme un récit sur l'évolution de l'économie dans son ensemble. Nous savons comment le département produit une représentation globale, et nous avons une petite idée de

ce en quoi consiste ce récit (cf. la dernière partie sur « l'arbitrage »). Cependant, il nous manque un dernier élément de compréhension : comment parler de l'évolution de l'économie ? Comment inscrire cet objet dans le temps ? La dernière partie de la thèse se penche sur ces questions.

Partie III

Inscrire l'économie dans la durée

La notion de croissance, largement mise en avant dans les documents de diffusion de l'Insee à propos des comptes nationaux, indique le caractère éminemment dynamique de l'économie. L'économie évolue à travers le temps. La dernière partie de la thèse poursuit la réflexion sur la fabrique de l'objectivité comptable de l'économie en étudiant comment les travailleurs du département des comptes nationaux inscrivent l'objet global « économie nationale » dans la durée.

Le cinquième chapitre s'intéresse au problème de la stabilité de la mesure. Pour parler de l'évolution de l'économie, pour suivre et chiffrer ses variations dans le temps, les comptables nationaux s'attachent à stabiliser les méthodes de mesure de l'économie. Je mets notamment en avant trois dispositifs de stabilité qui assurent la continuité temporelle de la mesure de l'économie, et produisent des effets sur la manière dont l'objet économie nationale prend consistance.

Le sixième et dernier chapitre s'éloigne quelque peu du grain ethnographique pour porter le regard sur un usage relativement nouveau des comptes nationaux : celui qu'en fait l'Union européenne pour réguler les Finances publiques de ses États membres. La mobilisation des comptes nationaux à l'occasion d'un problème spécifique d'équilibre budgétaire tend à reconfigurer la nature du travail des comptables nationaux français, en mettant notamment à l'épreuve la capacité des équipes à stabiliser la mesure, et à inscrire l'économie dans la durée.

Chapitre 5 – La stabilité de la mesure

Introduction

Les publications des comptes nationaux, qu'elles soient trimestrielles ou annuelles, mettent systématiquement en scène un récit sur l'évolution de l'économie. Prenons l'exemple du compte annuel 2014, publié en mai 2015 dans la collection « Insee Première » de l'institut statistique. Après un chapeau introductif, le premier paragraphe explique, pourcentages à l'appui, la variation de l'économie nationale entre 2014 et les années passées, en comparant les montants de PIB — cela correspond, ni plus ni moins, à la notion de croissance économique.

> *« En 2014, la croissance de l'économie française est faible : le produit intérieur brut en euros constants progresse de 0,2%, après +0,7% en 2013 »*[311].

La possibilité de comparer les mesures de l'économie sur différentes années est essentielle pour les usages qui sont faits de la comptabilité nationale. Elle autorise notamment la réflexion en termes de continuité temporelle, elle permet la mise en série des nombres et la visualisation de trajectoires de croissance, et rend possible la modélisation et la prévision macroéconométrique. Ce chapitre s'intéresse aux modalités de production de la comparabilité — ou de la continuité de la mesure entre deux dates — et à ses conséquences sur la représentation de l'économie.

Plusieurs auteurs en histoire et en sociologie des sciences se sont penchés sur la question de la comparabilité de la mesure dans le temps, comme Simon Schaffer sur le calcul de la vitesse de la lumière dans la physique du XIXe siècle[312], ou encore Alexandre Mallard sur l'étalonnage d'instruments de mesure diffusés sur des marchés[313]. Par-delà la diversité des

---

[311] Insee, 2015, « Les comptes de la nation en 2014 », *Insee première,* n°1549, mai 2015, p.1.

[312] Schaffer, Simon, 1996, "Accurate measurement is an English science", in Wise, Norton (ed.), *The values of precision*, Princeton, Princeton university Press.

[313] Mallard, Alexandre, 2003, « Les instruments de la qualité mesurable » dans Dubuisson-Quellier, Sophie et Neuville, Jean-Philippe (dir.), *Juger pour échanger. La construction sociale de l'accord sur la qualité dans une économie des jugements individuels*, Paris, MSH-INRA.

travaux, je voudrais retenir deux éléments communs. Premièrement, la comparabilité temporelle, et la possibilité même de parler d'un mouvement ou d'une dynamique de l'objet étudié, est le résultat d'un travail. La comparabilité dans le temps n'est pas une propriété intrinsèque des choses, elle doit être produite au cours de l'activité de mesure, et mobilise en cela de nombreuses pratiques et instruments[314]. Deuxièmement, la comparabilité vient avant tout d'une certaine forme de stabilité de la mesure. C'est la constance de la mesure qui assure la comparabilité. Avec cette idée de constance, on retrouve la notion anglo-saxonne de « precision », par opposition au terme « accuracy ». En anglais, une mesure « accurate » c'est une mesure qui se rapproche d'une valeur considérée comme vraie. Est « accurate » une balance qui affiche une valeur proche de « 1kg » lorsque l'on pèse un litre d'eau. « Precision » en revanche, insiste sur la constance de la mesure. Est « precise » une balance qui affiche systématiquement la même valeur à chaque fois que l'on pèse le litre d'eau. Ainsi, un instrument peut être « accurate » mais pas « precise » (la balance qui, à chaque pesée du litre d'eau, affiche une valeur différente mais proche de 1kg) ; et inversement, il peut être « precise » mais pas « accurate » (la balance qui, à chaque pesée du litre d'eau, affiche rigoureusement la même valeur, mais loin de la valeur attendue, à savoir 1 kg). Ainsi, s'interroger sur l'origine de la comparabilité, c'est enquêter sur les modalités de production de la stabilité de la mesure[315].

Comment les comptables nationaux assurent-ils la stabilité (ou la précision, au sens défini plus haut) de la mesure de l'économie ? Comment produisent-ils de la comparabilité dans le temps, ouvrant la voie à un récit sur l'évolution de l'économie ? Voilà les questions qui organisent la trame du présent chapitre. Dans ce qui suit, je développerai l'argument suivant : pour pouvoir raconter l'évolution de l'économie nationale d'une année (ou d'un trimestre) sur l'autre, pour pouvoir comparer les mesures des comptes nationaux dans le temps, le département déploie différents dispositifs de stabilité — la standardisation, la discipline des pratiques, et l'arbitrage temporel — qui impactent directement la manière dont l'économie nationale prend consistance.

---

[314] La question de la comparabilité dans le temps rejoint ici le problème plus général de la capacité à répliquer les expériences scientifiques. Voir Collins, Harry, 1975, « The seven sexes: a study in the sociology of a phenomenon, or the replication of experiments in physics", *Sociology*, Vol. 9, No. 2, p.205-224.

[315] Pour une réflexion générale sur la notion de « precision » au sens de stabilité des instruments, voir le livre collectif édité par Norton Wise sous le titre *The values of* precisions, qui rassemble des contributions d'historiens des sciences. Wise, *1996, Op. Cit.*

Ce chapitre est structuré autour de quatre parties. Les trois premières s'attachent à détailler trois dispositifs de stabilité qui assurent la comparabilité des mesures de l'économie française dans le temps. Le premier dispositif, le plus simple, renvoie aux standards (1). Si nous avons déjà rencontré cette notion dans le chapitre 1, ce sera pour porter un argument différent, non plus sur l'indépendance, mais sur le contenu même de la standardisation. Le second dispositif, que j'ai intitulé « la discipline des pratiques », fera l'objet de la deuxième partie (2). Il pallie les insuffisances des standards, en stabilisant la variabilité des pratiques. J'ai intitulé le troisième dispositif de stabilité « l'arbitrage temporel » (3). Proche de ce que nous avons vu dans le chapitre 4 à propos de la cohérence de la représentation globale, l'arbitrage temporel revêt néanmoins des spécificités que je m'emploierai à détailler. La dernière et quatrième partie propose de déplier les effets de ces dispositifs de stabilité sur la manière dont la représentation de l'économie nationale prend consistance (4).

1. Premier dispositif de stabilité : les standards

Dans son histoire de la statistique administrative, l'historien des sciences Theodore Porter[316] s'interroge sur la confiance dont jouissent certaines quantifications dans l'espace public. Cette confiance viendrait selon lui de ce que l'on peut appeler des standards : règles, procédures, méthodes, définitions, nomenclatures ; les standards renvoient à l'ensemble des éléments écrits et formalisés qui participent à la production des statistiques administratives. D'un point de vue empirique, on peut repérer les standards dans des documents généralement appelés « méthodologie » ou « concepts et méthodes », dont la fonction est de compiler et d'organiser de manière cohérente les règles, définitions, méthodes, etc., qui participent à la production des nombres. Pourquoi les standards assurent-ils la confiance dans les chiffres ? Parce qu'ils ont comme caractéristique d'être stables. Existant sous la forme d'écrits, disponibles dans des documents consultables par tous — et notamment par des citoyens exerçant leur esprit critique — les standards constituent un plan de stabilité indépendant des personnes qui les mettent en œuvre. Comme on l'a vu dans le chapitre 1, et pour reprendre les termes de Theodore Porter, en formalisant les modalités de calcul, les standards assurent la production d'un savoir marqué par « l'objectivité mécanique » : un savoir impersonnel placé

[316] Porter, Theodore, 1995, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press.

sous le signe de la règle, indépendant des individus qui y prennent part, et donc en dehors de tout soupçon d'arbitraire. On retrouve le partage entre « accuracy » et « precision » : plus que la mesure « vraie », les standards assurent la mesure stable. Pour Porter, cette stabilité est au fondement d'une mesure équitable et impartiale, et fournit ainsi la légitimité au gouvernant dans la production de connaissances sur la société.

Cette partie porte sur les standards de la comptabilité nationale. Il ne s'agit pas ici de les envisager du point de vue de l'indépendance qu'ils confèrent à l'institut statistique, mais comme un dispositif de stabilité de la mesure. Dans un premier temps, je vais revenir brièvement sur ces standards comme véhicules de l'objectivité mécanique (1.1.). S'il s'agit pour partie d'un rappel d'éléments que nous avons déjà vus dans le cours de la thèse, j'ai estimé qu'il était bon de les résumer ici pour comprendre le propos. Dans un second temps, je me pencherai sur une des spécificités des standards de comptabilité nationale — la méthode de la rétropolation liée au problème des prix — et à ses effets sur la représentation de l'économie (1.2.).

1.1. Les standards comme vecteur d'objectivité mécanique

1.1.1. Les standards de la comptabilité nationale

Pour évoquer leurs standards, les comptables nationaux disposent d'un vocabulaire spécifique : ils parlent de « base ». La base renvoie à l'ensemble des standards fixés durant une période de production. Dans les manuels, on retrouve généralement cinq éléments constitutifs de la base : les concepts, les méthodes, les nomenclatures, les sources, et l'année de référence des prix[317]. La base change régulièrement (à peu près tous les cinq ans). On parle de la « base 2005 » pour tous les comptes construits selon les standards convenus à partir de l'année 2005. La base suivante — base 2010 — renvoie aux standards arrêtés à partir de la production des comptes de l'année 2010[318]. Si ce terme vernaculaire est important, je ne vais cependant pas

---

[317] Piriou, Jean-Paul, Bournay, Jacques et Biausque, Vincent, 2018, *La comptabilité nationale*, Paris, La Découverte. Voir notamment le chapitre VI intitulé « la construction des comptes nationaux », et les pages 156 à 160 sur la notion de base.

[318] La notion de « base » ne se confond pas avec celle de « système européen des comptes ». La base comprend le système européen des comptes (qui définit les concepts), mais elle va au-delà, puisqu'elle standardise également les méthodes de travail, les nomenclatures, les sources, l'année de référence des prix. Pour donner un exemple, le compte provisoire de l'année 2014 a été construit d'après les recommandations

le reprendre à mon compte dans ce qui suit, pour deux raisons. D'une part, les distinctions entre concepts, méthodes, nomenclatures, etc., si elles ont un intérêt opératoire pour les agents de l'Insee, ne changent pas la teneur de mon propos. Ce qui m'intéresse ici, c'est de rendre visible des standards, c'est-à-dire des règles, définitions, procédures qui ont été fixées en amont de la mesure, et qui rendent possible la mesure stable. Peu importe pour moi qu'il s'agisse de concepts ou de méthodes, de nomenclatures ou de sources, pourvu que de telles de règles, généralement écrites, formalisent et stabilisent le travail. D'autre part, en assimilant la base à des standards, il est encore difficile de comprendre pourquoi ceux-ci sont renouvelés régulièrement. La notion de base embarque en fait un enjeu spécifique autour du problème de l'effet prix — c'est à ça que fait référence l'item « année de référence des prix » dans la liste des éléments constitutifs de la base — que je traiterai dans la section 1.2. Pour le moment, contentons-nous d'expliciter les règles formelles sur lequel le travail des comptables nationaux se fonde.

En matière de comptabilité nationale, les standards se donnent à voir au sein de plusieurs documents. On peut citer en premier lieu le Système Européen des comptes, lui-même dérivé du système de comptabilité nationale, qui s'applique aux membres de l'Union européenne. Au sein de cet ouvrage imposant de plus de 700 pages, on retrouve des éléments classiques de standardisation statistique : des nomenclatures qui indiquent les objets de la mesure (nomenclature des acteurs économiques ou « secteurs institutionnels » comme les entreprises, les ménages, les administrations publiques », nomenclature des activités, des produits, des échanges entre acteurs ou « opérations de répartitions », des usages des produits ou « opérations sur produits ») ; des définitions, des tableaux de référence qui permettent de visualiser les relations entre les entités de la comptabilité nationale (tableau économique d'ensemble et tableau entrées-sorties) ; des éléments de méthode (sur le traitement des certains objets comme les services d'intermédiation financière, le traitement de l'effet prix, ou la valorisation des biens et services non-marchands), etc.

À côté de ce document de référence qui dispose d'un statut réglementaire au sein de l'Union européenne, il existe, pour le département des comptes nationaux français, de nombreux autres documents qui décrivent en détail les modalités de production des comptes : c'est le cas du manuel des concepts et méthodes, document de 400 pages qui évoque des

---

du SEC 2010, et d'après la base 2010. En revanche, le compte provisoire de l'année 2018 a été réalisé après le passage à la base 2014 : il a été donc été fabriqué en suivant toujours le SEC 2010, mais d'après la base 2014.

éléments d'organisation du département, rentre plus dans le détail des calculs, explicite les sources sur lesquelles le travail se fonde, et rend compte de nombreuses spécificités (sur le traitement de certains biens et services agricoles et sylvicoles, sur les modes de valorisation de certains objets, etc.).

Par ailleurs, on trouve sur le site internet de l'Insee de nombreuses notices méthodologiques sur des aspects spécifiques des comptes nationaux, allant de la construction des comptes des entreprises non financières à la traduction des comptes de secteurs en comptes de branche, en passant par les méthodes propres à la consommation des ménages.

Enfin, on peut signaler les nombreux documents standardisés mobilisés de manière ordinaire dans le travail des différentes sections, et qui reprennent et raffinent les règles de production. Dans le chapitre 4 par exemple, j'ai eu l'occasion d'évoquer les documents de la section « consommation des ménages », qui détaillaient pour chaque produit les sources, le moment de collecte, les modalités de calcul, etc. On peut trouver une autre illustration de ces standards spécifiques à une équipe dans la section TES : pour lancer un tour de TES, la responsable du tableau peut se référer à tout moment à un document *ad hoc* de 100 pages qui explique les procédures à suivre.

1.1.2. Des variations historiques, mais une même fonction de stabilisation

En rassemblant ces documents sous la notion de « standards », je lisse évidemment leurs spécificités et les controverses qui ont présidé à leur rédaction. Tout d'abord, le système européen des comptes s'inscrit dans une histoire longue d'harmonisation internationale, depuis la publication dès 1953 du premier système de comptabilité nationale à la suite des travaux de Richard Stone, sous l'égide de l'ONU et de l'OCDE, jusqu'au dernier couple système de comptabilité nationale 2008 et système européen des comptes 2010, réalisé en coopération entre des institutions internationales (UE, OCDE, FMI, ONU, Banque Mondiale) et les représentants des instituts statistiques nationaux. Entre ces publications (notamment SCN 68, SEC 70, SECN 76 en France, SCN 93, SEC 95), il y a eu de nombreuses variations conceptuelles et méthodologiques, comme l'intégration des administrations publiques dans le champ de la production en 1976, ou la plus récente classification des dépenses militaires et de recherche et développement en investissement et non en consommations intermédiaires (SEC 2010). Ensuite, les bases — soit les concepts, méthodes, nomenclatures, sources, et l'année de référence des prix — utilisées durant un certain laps de temps pour produire les comptes, ont elles aussi été amenées à bouger à travers

le temps. Entre les années 50 et aujourd'hui, la France a connu en tout et pour tout 11 bases différentes (1952, 1956, 1959, 1962, 1971, 1980, 1995, 2000, 2005, 2010, 2014)[319]. Enfin, les notes rédigées par les membres du département des comptes sur leurs processus de production ont certainement évolué, intégrant au fur et à mesure de leur renouvellement les recommandations du dernier système européen des comptes en date, et de la dernière base. Les documents utilisés par les sections du département, à l'image des tableaux Excel de la consommation des ménages, ont également dû bouger au gré du renouvellement des fournisseurs de sources, et des nouveautés méthodologiques. De plus, la mise en œuvre des préconisations du système européen des comptes fait l'objet d'une réflexion constante au département : chaque année, des « ateliers de comptabilité nationale » réunissent sur à peu près six séances les comptables nationaux pour évoquer des nouveautés méthodologiques, comme la mise en place d'un nouveau traitement des indemnités des assurances non-vie.

Il serait possible d'étudier l'évolution des controverses et des transformations de la comptabilité nationale, le caractère conventionnel des standards, les choix incorporés dans les instruments de mesure, et leur politique, c'est-à-dire les effets de cadrage qu'ils produisent sur le monde, et les actions qu'ils autorisent ou au contraire empêchent. Cependant, le problème de ce chapitre ne cherche pas à plonger dans le contenu de ces standards pour en exhumer la variabilité historique. Il cherche à comprendre les ressorts de la précision de la mesure, de la production de la comparabilité. En ramassant des documents aussi variés sous le vocable de « standards », ce que les acteurs nomment parfois « base » — pour évoquer les concepts, méthodes, nomenclatures, sources, année de référence des prix — je souhaite simplement insister sur leur dimension stabilisatrice. Ainsi, malgré les controverses, malgré les choix, malgré les polémiques, ces documents finissent par être institutionnalisés, rigidifiés, pour véhiculer une forme d'objectivité mécanique comme le thématise Theodore Porter à propos de la statistique en général : la comptabilité nationale elle aussi porte une forme de savoir impersonnelle, dans la mesure où le tissu serré de règles, de catégories, de procédures, que les documents cités mettent en avant, permet de réduire l'arbitraire lors de la production des chiffres.

---

[319] On trouvera aux pages 156-157 de Piriou, Jean-Paul, *et. al,* 2018, *Op. Cit.,* une recension des différentes bases en comptabilité nationale en France.

1.2. L'effet des standards de la comptabilité nationale : le problème des prix et le mouvement de l'économie

Généralement les standards statistiques permettent de stabiliser une mesure sur un état du monde. La statistique du chômage par exemple indique le nombre de chômeurs en France à un instant donné, tout comme les statistiques agricoles étudiées par Emmanuel Didier relatent la quantité de récoltes de diverses céréales pour une année. À cet égard, les statistiques sont souvent associées à la métaphore de la photographie, par opposition au film. Elles indiquent un moment dans une histoire. À première vue, ce que j'ai expliqué sur les standards de la comptabilité nationale nous invite à adopter cette perspective : en assurant la stabilité de la mesure dans le temps, les concepts et méthodes de la comptabilité nationale permettraient de capter l'état de l'objet « économie nationale » à un instant donné. C'est d'ailleurs ce que sous-entend l'année associée au compte : lorsque l'on parle du compte 2014, on peut penser qu'il s'agit de la mesure de l'économie pour l'année 2014, comme on parlerait de la température moyenne en France pour une année donnée. En l'occurrence, une telle appréciation de la comptabilité nationale serait erronée. Du fait d'un problème technique spécifique à la comptabilité nationale — l'effet prix — les standards ne permettent pas de stabiliser une photographie ou un état du monde. Ils parviennent malgré tout à capter autre chose : le mouvement de l'économie.

1.2.1. Le problème de l'effet prix

Un problème majeur auquel se heurtent les producteurs du chiffre pour assurer la continuité de leur mesure dans le temps, c'est celui de « l'effet prix ». Pour comprendre les modalités de ce problème, je propose de raconter une histoire fictive : la production des comptes nationaux sur 5 ans.

<u>L'inflation rend les années incomparables :</u>

Prenons le cas de la France, à l'occasion de la production du compte de l'année 2005. Pour construire l'année 2005, les membres du département mobilisent les règles standardisées du système européen des comptes. Dans le courant du mois de mai, l'Insee publie les comptes de la nation 2005, qui affichent notamment la valeur ajoutée de l'économie nationale exprimée en monnaie — en l'occurrence l'euro. L'année suivante, le département poursuit

son travail : il s'agit désormais de fabriquer le compte de l'année 2006. Pour cela, les comptables nationaux prennent soin de suivre rigoureusement les mêmes standards, afin d'assurer la comparabilité entre 2005 et 2006. À nouveau, ils réalisent une mesure de la valeur ajoutée en euros, ce qu'on appelle « le PIB en valeur[320] ». Dans la théorie de la comptabilité nationale, et plus généralement pour de nombreux économistes, la valeur se compose de deux choses : le volume, c'est-à-dire la quantité produite ; et le prix, soit son expression monétaire. La valeur correspond alors au produit du volume et du prix.

Valeur = volume * prix

Le PIB en valeur pose problème aux comptables nationaux. En effet, d'après eux, le prix peut varier indépendamment des quantités : par exemple, il est possible que le prix du pain augmente, mais que les quantités produites restent inchangées. Le PIB en valeur augmente, mais pas les quantités. Or, ce sont bien les quantités que cherchent à capter les comptables nationaux. Ainsi, si le PIB en valeur de l'année 2006 est influencé par l'effet prix, il n'est pas comparable avec le PIB de l'année 2005 ; il y a une rupture de série entre 2005 et 2006, et il n'est plus possible de raconter l'évolution de l'économie dans le document de diffusion. Pour produire des séries continues, les membres du département cherchent à supprimer la variation des prix, pour ne garder que la variation de la quantité (ou volume).

La gestion de l'inflation : déflater le PIB

Pour assurer la comparabilité des comptes entre 2005 et 2006, les comptables nationaux utilisent la méthode statistique dite des « volumes chainés », qui consiste essentiellement en trois étapes : première étape, choisir une année de référence des prix. Il n'y a pas de règle pour choisir la « bonne » année, l'important étant qu'il y ait une année de référence. Dans notre exemple, l'année de référence sera l'année 2005. Pour l'instant, l'année 2006 est exprimée en valeur. Il n'est pas possible de savoir si les chiffres des comptes de l'année 2006 sont comparables à ceux de l'année 2005, puisque nous ne connaissons pas

[320] J'ai déjà évoqué la notion de valeur dans le chapitre 3, à propos de la construction de la valeur en comptabilité nationale. Le terme « valeur » renvoyait alors à l'idée générale d'expression monétaire d'un phénomène. Ici, la notion prend un sens plus restreint et plus technique. Comme on va le voir, la notion de valeur est liée à la théorie de l'effet prix.

l'ampleur de l'effet prix. Deuxième étape, collecter des indices de prix[321]. Le département collecte auprès de différentes directions de l'Insee des indices de prix, c'est-à-dire des informations sur la variation des prix, indépendamment des quantités. Troisième étape, avec les indices de prix, il est possible de supprimer l'effet prix de l'équation — on parle de « déflation » du PIB. En divisant la valeur par le prix, les statisticiens obtiennent les comptes « en volume » ou « au prix de l'année précédente », et assurent la comparabilité entre les années[322].

Volume = valeur/prix

Grâce à la méthode des volumes chainés, les années qui suivent 2005 sont comparables entre elles — du moins, si l'on accepte la théorie du partage volume/prix. Le compte de 2007 par exemple est construit de la manière suivante : les statisticiens produisent les comptes de la nation en utilisant les mêmes méthodes standardisées ; et ils suppriment l'effet prix des comptes pour assurer la comparabilité en volume. Il en va de même pour les années 2008 et 2009.

À ce stade, on comprend mieux le caractère complexe que revêt la notion de base — ce terme utilisé par les comptables nationaux pour qualifier leurs standards. Pour assurer la stabilité de la mesure, il ne suffit pas ici d'avoir des règles fixes. Il faut également gérer l'effet prix, et donc choisir une année de référence des prix, qui doit rester stable. On saisit

---

[321] Je réduis volontairement la complexité du travail à des fins didactiques. En pratique, le département collecte des indices de prix aussi bien que des indices de volume. Cela ne change pas fondamentalement l'explication : avec deux termes de l'équation connus (valeur et volume ou valeur et prix), il est possible de déduire le troisième.

[322] L'équation « valeur = quantités*prix » constitue une théorie de la valeur parmi d'autres en économie. Elle a fait l'objet de vives controverses dont le moment le plus marquant est certainement la critique du rapport Boskin de 1996, sur la capacité ou non de cette équation à prendre en compte un « effet qualité » dans la construction de la valeur. Voir Boskin, Michael, Dulberger, Ellen et Griliches, Zivi, 1996, « Toward a more accurate measure of the cost of living", Final report to the Senate Finance Committee, December 4. La mise en cause du passage de la valeur au volume est un enjeu de taille, puisque sa réfutation met à mal la stabilité de la mesure de l'économie. Pour autant, je ne développe pas ce point dans la mesure où mon travail ne consiste pas à apporter une théorie alternative de la valeur, mais à détailler les critères que les comptables nationaux eux-mêmes déploient pour dire la robustesse du chiffre, et à en déplier les effets. En l'occurrence, dans cette partie (comme je l'ai annoncé et comme je le répèterai), la théorie de l'effet prix fait de l'économie un objet dont seul le mouvement peut être mesuré. Pour une présentation récente des enjeux et des controverses autour de la mesure de l'effet prix, voir Jany-Catrice, Florence, 2019, *L'indice des prix à la consommation*, Paris, La Découverte.

également la raison pour laquelle la base est affublée d'une année – base « 2005 » renvoie aux standards utilisés tant que l'année de référence des prix est 2005, tandis que base « 2010 » évoque les standards de production tant que l'année de référence des prix est 2010.

1.2.2. La rétropolation : recalculer les années passées

En théorie, il serait possible de continuer longtemps de cette manière : l'année 2005 constitue l'année de référence, et chaque année suivante est ramenée au prix de l'année précédente pour assurer la continuité temporelle. Le problème, selon les comptables nationaux, c'est que la qualité de la méthode du chainage se dégrade à mesure que l'on s'éloigne de l'année de référence[323]. Plus le temps passe, plus le passage de la valeur au volume est jugé mauvais. Pour régler ce problème, les comptables nationaux procèdent de la manière suivante : ils changent l'année de référence des prix. Ce n'est plus l'année 2005 qui servira de point de départ au chainage, mais 2010.

<u>Changement d'année de référence et rétropolation :</u>

Si l'année de référence change, on peut penser qu'il y a rupture de série : les valeurs de 2010 sont incommensurables avec celles des années précédentes, puisque l'effet prix agit différemment. Pour éviter ce désagrément, les comptables nationaux vont recalculer toutes les années précédentes à l'aune de la nouvelle référence, c'est la « rétropolation ». On peut résumer les différentes étapes de la rétropolation comme suit. Première étape, les comptables nationaux produisent deux comptes pour l'année 2010 : l'un en base 2005, l'autre en base 2010. Deuxième étape, ils calculent le pourcentage d'écart entre le compte de l'année 2010 au format 2010 et le compte de l'année 2010 au format 2005. Troisième étape, ce pourcentage d'écart est ajouté à tous les comptes antérieurs, pour les mettre au format 2010.

---

[323] C'est en tout cas ce qu'affirment les spécialistes du sujet, voir DGTPE, Eyraud, Luc, 2007, « Guide pratique des comptes chainés », *Cahiers de la DGTPE*.

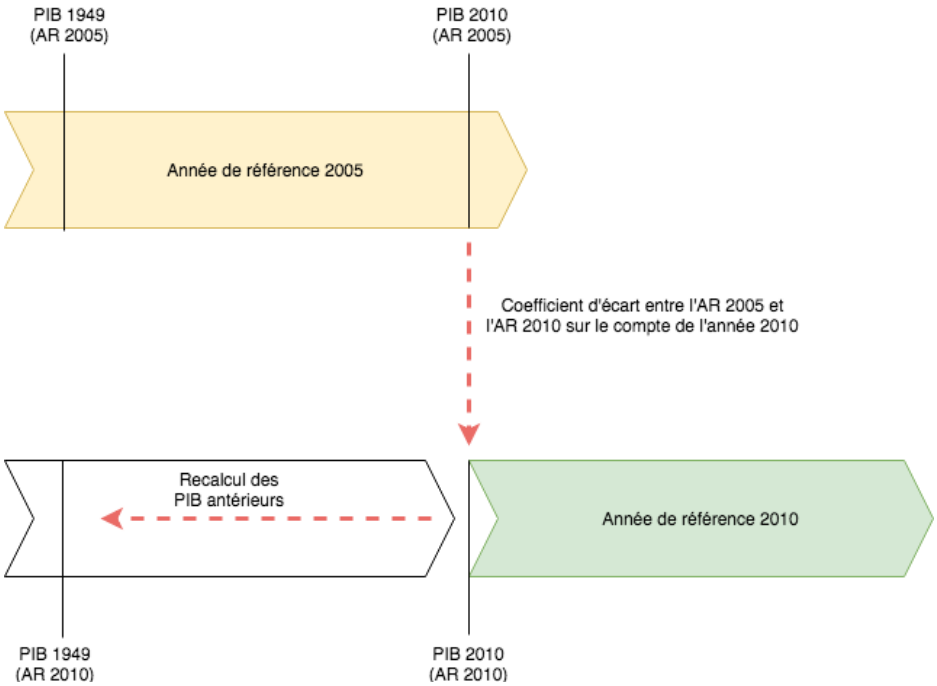

Image 1 – La rétropolation. Sur le schéma, « AR » signifie « année de référence ». Le principe de la rétropolation consiste à recalculer les comptes des années antérieures à l'aune de la nouvelle année de référence des prix. Dans l'exemple, le passage à l'année de référence 2010 (et plus généralement à la base 2010) implique d'appliquer aux comptes antérieurs les nouveaux standards. Source : Quentin Dufour.

Le changement d'année de référence est également le moment d'implémenter de nouveaux standards, puisque la rétropolation permet de recalculer les années précédentes à l'aune des nouvelles règles de production.

Pour revenir sur la notion de base, on comprend finalement pourquoi il existe des changements de bases. Puisque la qualité du chainage se dégrade dans le temps, les agents de l'Insee ont trouvé un moyen de changer d'année de référence des prix avec la méthode de la rétropolation. C'est pour cette raison que les manuels évoquent souvent la base comme une période durant laquelle les standards ne bougent pas. La durée de cette période est dictée par le rythme du changement d'année de référence des prix. Ainsi, les comptes des années 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009 ont été construits en « base 2005 ». Par contre, les comptes de l'année 2010, 2011, 2012, etc. ont été construits en « base 2010 ».

L'effet de la rétropolation :

Mobilisée pour des raisons techniques, la rétropolation produit plusieurs effets sur la mesure de l'économie. D'une part, la rétropolation a tendance à transformer les niveaux. Ce fut le cas lors du changement d'année de référence de 2005 à 2010, qui prend en compte un reclassement comptable important décidé lors de la rédaction du SEC 2010 : les dépenses d'armements et la recherche et développement, jusqu'alors comptabilisées en consommation intermédiaire, sont désormais envisagés comme des investissements. Alors que la consommation intermédiaire a pour effet mécanique de baisser le PIB, l'investissement l'augmente au contraire. Lorsque les comptables nationaux français ont recalculé les PIB des années antérieures par rétropolation, celles-ci ont été largement révisées à la hausse. C'est ce que l'on peut lire dans la note du département sur le passage à la base 2010 :

> *« L'ensemble des travaux effectués dans le cadre du passage à la base 2010 conduit à réviser le niveau des grands agrégats économiques […]. Le PIB, qui mesure l'activité économique sur le territoire national, s'élève maintenant à 1 998 milliards d'euros (Md€) en 2010, soit une révision à la hausse de 3,2% par rapport à la base 2005. Le traitement en investissement des dépenses en recherche-développement, qui augmente le PIB de 41,5Md€, représente les deux tiers de la révision totale (+61,8 Md€) »*[324].

La transformation des niveaux renvoie précisément à un défaut de stabilité : deux mesures réalisées avec des bases différentes sont justement incommensurables. D'autre part, le changement de base laisse intactes (à quelques exceptions près) les variations entre les différentes années. Ainsi, ce que les standards conservent, fixent, stabilisent, ce n'est pas tant les valeurs absolues que les variations de l'économie entre les années. Ce qui est conservé par les standards entre chaque année de référence, c'est la manière dont l'objet « économie nationale » bouge.

1.2.3. L'économie comme mouvement

Les ethnographies de laboratoire ont insisté sur le rôle des instruments dans la production de la connaissance scientifique[325]. Un argument classique de cette littérature

---

[324] Insee, 2014, *Les comptes nationaux passent en base 2010*, page 3.

[325] Par exemple : Latour, Bruno et Woolgar, Steve, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, 1979, Paris, La Découverte : Paris ; Lynch, Michael, Woolgar, Steve, 1990, *Representation in scientific practice*, Cambridge, MIT Press ; Clarke, Adele et Fujimura, Joan, 1992, *The right tools for the job. At work with twenieth-*

consiste à dire les instruments participent de la « construction » des faits. Dire que les faits sont construits, ce n'est pas dire qu'ils n'existent pas. Cela revient plutôt à décaler la réflexion sur la notion d'existence de la manière suivante : premièrement, l'existence est liée à une manière d'expérimenter, d'éprouver, elle est en ce sens toujours relationnelle. Une entité peut exister de plusieurs manières en fonction du type de relation qu'elle engage, c'est l'idée de « mode d'existence »[326]. Deuxièmement, le fait scientifique est un mode d'existence parmi d'autres. S'il est construit, c'est que son existence sous la forme d'une connaissance scientifique connue et contrôlée est le résultat d'un travail spécifique dans une situation artificielle de laboratoire avec des instruments, des inscriptions, des routines, des pratiques, des savoir-faire, etc. Comme l'explique Bruno Latour à propos des microbes du laboratoire de Pasteur[327], les microbes existent bel et bien. Il y a bien des entités qui ravagent les troupeaux dans les campagnes. Mais la manière d'entrer en contact avec ces entités change tout : il est possible d'envisager la mort des troupeaux comme le résultat du hasard, ou d'une malédiction ; mais seul le mode d'existence scientifique de ce phénomène — le microbe qui prend forme dans le laboratoire de Pasteur — permet de produire des vaccins et d'engager une nouvelle politique hygiéniste en France.

On retrouve cette idée de mode d'existence avec la comptabilité nationale. La spécificité de ses standards propose une mise en forme particulière de l'économie comme un objet dynamique, une variation, un mouvement. Évidemment, ce mode d'existence n'est pas exclusif : on pourrait envisager une manière de faire exister l'économie sur un mode plus statique (la métaphore de la photographie) — on le verra dans le chapitre suivant, avec l'ambition de l'Union européenne d'utiliser la comptabilité nationale pour mesurer le déficit des États membres à un instant donné. Mais, au travers de cet instrument qu'est la comptabilité nationale, et qui permet de représenter l'économie nationale comme un objet global qui s'étend à la France entière, l'économie nationale existe sous la forme d'un mouvement. Cela ne veut pas dire que les niveaux soient tout à fait erronés ou qu'ils ne renvoient à aucune observation empirique. Les niveaux disent bien quelque chose de l'état de

---

Century life sciences, Princeton, Princeton University Press ; ou, plus récemment, Myers, Natasha, 2015, *Rendering life molecular. Models, modelers, and excitable matter*, Durham & London, Duke University Press.

[326] Latour, Bruno, 2012, *Enquête sur les modes d'existence*, Paris, La Découverte. La notion de mode d'existence est elle-même reprise au philosophe des techniques Gilbert Simondon dans Simondon, Gilbert, 1958, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier-Montaigne.

[327] Latour, Bruno, 2001 [1984], *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de irréductions*, Paris, La Découverte.

l'économie. Mais, simplement, ils manquent de précision — au sens technique développé dans l'introduction — ils manquent de constance. Lorsque l'on regarde les niveaux de la comptabilité nationale, on ne peut pas distinguer clairement dans la mesure ce qui est lié à l'effet prix et ce qui est lié à la résistance du phénomène. Seule la mesure du mouvement est stable dans le temps.

L'idée de la mesure du mouvement de l'économie donne des indications nouvelles sur le document final diffusé par l'Insee. Dans la citation qui introduit ce chapitre, nous avons pu lire une description de l'évolution de l'économie entre 2013 et 2014. Or, si les comptables nationaux racontent la manière dont l'économie varie d'une année sur l'autre, ce n'est pas simplement à titre informatif, c'est qu'ils n'ont pas le choix. Commenter les niveaux reviendrait à commenter une mesure instable, incommensurable avec les années précédentes. *A contrario*, le commentaire sur les variations s'appuie sur une mesure stable de l'économie.

2. Deuxième dispositif de stabilité : la discipline des pratiques

Dans un article de 1988, l'historien des sciences Simon Schaffer étudie les débats autour de la stabilité de la mesure en astronomie au XIXe siècle[328]. Un des problèmes posés par la communauté des astronomes peut être résumé de la manière suivante : malgré des instruments de mesure standardisés, malgré des lunettes d'observation calibrées, l'observation d'un même corps céleste par différents scientifiques aboutit à des résultats différents. Cet écart d'observations, attribué aux spécificités personnelles des savants, est appelé *personal equation*. De là, Simon Schaffer explique la manière dont le collectif des astronomes s'est organisé et a divisé le travail pour réduire l'impact de l'équation personnelle dans la mesure des objets astronomiques.

Un des intérêts de ce texte, c'est qu'il permet de décaler une partie de la littérature sur l'idée de stabilité de la mesure. Dans la première partie, nous avons fait comme si la stabilité était une qualité évidente et nécessaire des standards. C'est ce qu'on retrouve dans beaucoup

---

[328] Schaffer, Simon, 1988, "Astronomers mark time: Discipline and the personal equation", *Science in Context*, Vol. 2, No. 1, p. 115-145. Pour un argument plus récent sur le travail de maintien de la stabilité des standards, on pourra lire Ribes, David et Jackson, Steven, 2013, « Data bite man: The work of sustaining a long-term study » *in* Gitelman, Lisa (ed.), '*Raw data' is an oxymoron*, Cambridge, MIT Press.

de travaux sur les catégories statistiques et comptables : la stabilité des standards est moins un objet de questionnements qu'une ressource explicative. Elle amène ainsi des interrogations originales sur la construction politique des standards : quels choix sont inscrits dans les catégories de référence ? Que garde-t-on et qu'exclut-on ? Quel objet de gouvernement circonscrit-on avec ? Quelles actions autorise-t-on, quelles actions empêche-t-on, avec ce nouvel espace de calcul ? [329]

Or, le geste de Simon Schaffer dans cet article peut être lu comme une tentative de ne pas refermer trop vite le problème de la stabilité. Plutôt que de présupposer la force stabilisatrice des standards, il prend appui sur une controverse scientifique pour déplier les ressorts concrets de la stabilité. Un des résultats proposés dans l'article consiste à mettre en avant le rôle des pratiques dans la stabilisation de la mesure. Plus précisément, il s'agit d'insister sur le fait que les standards sont toujours mis en œuvre, toujours associés à un ensemble de pratiques. Ainsi, le problème de la stabilité de la mesure tel qu'il se pose aux astronomes du XIXe siècle ne consiste pas seulement à produire des standards, mais également à *discipliner les pratiques* : pour que la mesure soit la même, il faut s'assurer que les scientifiques réalisent leurs observations de la même manière.

En matière de comptabilité nationale, les standards seuls ne suffisent pas non plus à assurer la comparabilité de la mesure dans le temps, et la construction d'un récit sur l'évolution de l'économie. Comme dans l'exemple tiré de l'article de Simon Schaffer, on trouve, pour fabriquer les comptes nationaux, une discipline des pratiques. Celle-ci prend

---

[329] On retrouve dans ces questionnements la veine historienne de la sociologie de la quantification, qui cherche généralement à remonter à la genèse des conventions. C'est le cas sur la statistique, avec par exemples l'étude sur des indicateurs de performance en Europe (Bruno, Isabelle, 2010, « La déroute du « benchmarking social ». La coordination des luttes nationales contre l'exclusion et la pauvreté en Europe », *Revue Française de Socio-Économie* 2010/1, n° 5, p. 41-61) ou dans les villes (Bardet, Fabrice et Helluin, Jean-Jacques, 2010, « Comparer les performances des villes. Le programme des indicateurs pour les villes du monde de la Banque Mondiale », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/1, n°5, p. 83-102.) ; sur la comptabilité dans la lignée des travaux de Peter Miller (Miller, Peter, 2001, « Governing by numbers: why calculative practices matter », *Social research*, Vol. 68, No. 2, p. 379-396) d'Ève Chiapello (Chiapello, Ève, 2005, « les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005 », *Sociologie du travail*, vol. 47, p.362-382.), ou de Corinne Eyraud (Eyraud, Corinne, 2013, *Le capitalisme au cœur de l'État. Comptabilité privée et action publique*, Bellecombes-en-Bauge, Éditions du Croquant) ; sur les indicateurs de gestion (Chiapello, Ève, et Gibert, Patrick, 2013, *Sociologie des outils de gestions,* Paris, La découverte) ; et bien sûr, en matière de comptabilité nationale (Fourquet, François, 1980, *Les comptes de la puissance*, Paris, Éditions Recherches). D'ailleurs, la synthèse de la sociologie de la quantification que propose Corinne Eyraud – en rapprochant l'étude des comptabilités et des statistiques – met en avant cette approche généalogique. Voir Eyraud, Corinne, 2015, « Pour une sociologie de la quantification statistique et comptable », *Entreprises et histoire*, n°79, p. 74-87.

essentiellement deux formes. Premièrement, poursuivre la standardisation, comme le fait l'Union européenne (2.1.). Deuxièmement, produire une mémoire collective du travail, que l'on retrouve plus traditionnellement au sein des équipes du département des comptes (2.2.). La suite de cette partie s'attachera à décrire ces deux formes de disciplines des pratiques.

2.1. Poursuivre la standardisation : la discipline européenne des pratiques

2.1.1. Le problème de l'harmonisation des comptes nationaux dans l'UE

Historiquement, la comptabilité nationale a été construite par les États-nations pour réguler leur propre économie. Née dans les années 30, largement développée après la Seconde Guerre mondiale, elle permet de représenter l'économie comme une totalité cohérente dont on peut mesurer la taille, et qu'il est possible de gouverner[330]. Elle a notamment permis le développement de modèles de prévisions, permettant ainsi la stabilisation des budgets gouvernementaux, la projection de trajectoires de croissance, et la simulation de politiques publiques à moyen et long terme. En matière de comptabilité nationale, l'Union européenne fait certainement figure d'exception : d'une part, il s'agit de la première instance à mobiliser la comptabilité nationale sur un territoire plus vaste que celui de l'État nation, à savoir, l'espace communautaire. D'autre part, cette extension va de pair avec de nouveaux usages de gouvernement : je vais m'attarder ici sur le calcul de la contribution des États membres au budget de l'UE (fondé sur un ratio dérivé du PIB, le « RNB »)[331].

En étendant la comptabilité nationale à l'ensemble de l'espace communautaire, l'Union européenne vient buter sur un problème classique auquel se sont confrontés les États-nations par le passé : celui de la comparabilité de la mesure entre des lieux jusqu'alors incommensurables. Comme l'ont bien montré plusieurs auteurs, la constitution d'un espace de calcul, qui rend commensurables des lieux jusqu'alors sans commune mesure, permet à l'État

---

[330] Parmi les auteurs évoqués dans les chapitres précédents sur ce sujet, voir notamment Mitchell, Timothy, 2011, *Carbon Democracy*, Paris, La Découverte.

[331] Un autre usage européen, relativement inédit, de la comptabilité nationale, c'est la discipline du déficit publique. J'étudierai spécifiquement ce cas dans le dernier chapitre.

de circonscrire et de gouverner le territoire[332]. La construction d'un tel espace passe par l'établissement de standards, qui définissent et stabilisent pour partie l'objet de la mesure et les méthodes de calcul. Il en va de même pour l'Union européenne : pour assurer le gouvernement de l'économie européenne, il faut harmoniser les modalités de mesure de l'économie nationale. En l'absence de tels standards, en l'absence d'harmonisation, les données de comptabilité nationale des différents pays européens seraient incommensurables. Comme on l'a vu, le système européen des comptes constitue la réponse principale à ce problème, puisqu'il fixe, pour l'ensemble des États membres, le cadre dans lequel les comptes de la nation doivent être produits[333].

2.1.2. La standardisation des pratiques

Stabiliser les pratiques en étendant la standardisation :

Comme j'ai pu l'expliquer au début de cette partie en m'appuyant sur l'article de Simon Schaffer, les standards ne suffisent pas à produire de la stabilité. En effet, le cadre standardisé du système européen des comptes n'empêche pas la diversité des pratiques au sein des instituts statistiques nationaux. Pour pallier ce problème, l'Union européenne a choisi comme solution de poursuivre la standardisation : éliminer au maximum la spécificité des pratiques locales dans les instituts statistiques nationaux. C'est ce que nous allons voir avec l'exemple du comité RNB.

Un des usages européens de la comptabilité nationale consiste à utiliser un dérivé du PIB — le RNB — comme socle commun pour mesurer les contributions des États membres au budget communautaire. Les modalités de calcul du RNB sont surveillées de près par une direction d'Eurostat — le directorate C intitulé : « Comptes nationaux, prix et indicateurs

---

[332] Un texte séminal sur la constitution d'un territoire de gouvernement est certainement Kula, Witold, 1986, *Measures and men.* Princeton, Princeton University Press, et, en langue française, Foucault, Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Galimard. On pourra évidemment se référer au texte de Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte. Sur la circonscription d'un territoire mesurable et gouvernable, on peut également lire l'historien de référence sur l'invention du système métrique Adler, Ken, 2002, *The measure of all things: the seven-year odyssey and hidden error that transformed the world*. New York, Free Press.

[333] On peut signaler au passage que le problème de l'harmonisation des standards n'est pas limité à la comptabilité nationale : la question se pose pour l'ensemble des mesures statistiques promues par l'Union Européenne, comme le montre bien Nivière, Delphine, 2005. « Négocier une statistique européenne : le cas de la pauvreté », *Genèses*, 2005/1, n°58, p.28-47, à propos des indicateurs de pauvreté.

clés », en charge des comptes nationaux. Afin d'harmoniser les pratiques de mesure, les membres de cette direction, ainsi que les membres des instituts statistiques nationaux, se retrouvent lors de réunions bisannuelles en septembre et en avril. Le souci majeur de ces réunions consiste à assurer la comparabilité des mesures, et ce, malgré l'hétérogénéité des sources et des méthodes mobilisées par les différents États membres.

> *« Et, naturellement, la comparabilité elle s'exprime à différents niveaux : [1] il y a la comparabilité des sources, or ça c'est pas le cas, il y a des traditions où les sources sont pas comparables ; [2] comme les sources sont pas exactement les mêmes, les méthodes de travail sont pas les mêmes ; [3] par contre il faut la comparabilité des résultats. Et donc il y a des discussions entre comptables nationaux. »*[334].

L'objectif consiste à s'accorder sur les « bonnes pratiques », dans une optique d'harmonisation du calcul des RNB nationaux.

Contrôler l'application des standards :

L'extension des standards s'accompagne de procédures de contrôle proches de l'audit. Les réunions de septembre et d'avril font suite à la *notification* des RNB nationaux : il s'agit pour un pays donné d'envoyer au directorate C son niveau de RNB, ainsi que de nombreux documents expliquant les modalités de production des chiffres. Le directorate C se saisit de ces éléments pour travailler. En cas de problème détecté, il peut émettre des réserves : ce sont des points de méthodes que les instituts nationaux doivent modifier à l'issue d'un certain délai, sous peine de sanctions appelées « réserves ». Les réserves peuvent être transversales (émises pour l'ensemble de la communauté européenne) ou spécifiques à un pays donné. Par exemple, dans le cas de la France, une réserve était émise sur les sources permettant d'obtenir les chiffres des mutuelles. Les comptables nationaux ont dû chercher de nouvelles sources, et faire part au comité RNB du travail accompli.

> *« Sur les mutuelles, on avait un problème car on n'avait pas de données. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a travaillé avec la DREES [Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques] qui suit le champ de la santé, pour obtenir des sources comptables des mutuelles. Une fois ça, on regarde comment utiliser ces sources […] et on dit à Eurostat qu'on a les données : on les présente dans le détail, pour pouvoir faire lever la réserve »*[335].

---

[334] Entretien du 19/01/2015 avec un retraité du département de la comptabilité nationale, ancien membre du comité RNB.

[335] Entretien du 09/03/2015 avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes, prise de notes.

Les réserves sont d'une importance majeure pour les États membres : tant que le RNB est assorti de réserves, il peut être modifié, sachant que toute modification se répercutera sur la contribution de l'État membre au budget européen. Pour l'instant, la période allant de 2002 à 2010 est assortie de réserves. Le contrôle du respect des règles convenues au niveau du comité RNB passe aussi par des visites d'équipes d'Eurostat dans les locaux des instituts statistiques nationaux. Celles-ci se déroulent généralement tous les deux ans, mais peuvent survenir à tout moment. L'inspection dure deux jours, durant lesquels les comptes nationaux sont épluchés, afin d'évaluer le travail réalisé sur les réserves émises.

Toujours plus de standards, toujours plus de pratiques :

Théodore Porter a décrit le développement moderne de l'objectivité mécanique comme une manière d'opposer au savoir privé et personnel des experts, un savoir public et impersonnel. En l'occurrence, la nécessité de contrôler les standards fait émerger une nouvelle forme d'expertise, celle des auditeurs, dont les modalités de validation des comptes échappent à l'objectivité mécanique[336]. Cela ne veut pas dire que cette dernière est un leurre, mais, plutôt, que les standards fonctionnent toujours avec des pratiques d'évaluation, qui sont nécessairement moins standardisées.

Outre les nouvelles pratiques d'audit, le déploiement des standards induit des nouvelles pratiques chez les comptables nationaux eux-mêmes. L'une des plus marquantes est certainement la production d'un document appelé « inventaire RNB ». Dans l'optique de contrôler les méthodes déployées par les instituts statistiques nationaux, le comité RNB impose à chacun d'eux de produire un inventaire précis concernant les modalités de production des comptes. C'est sur la base de cet inventaire que le comité tente de comparer les pratiques nationales, et de formaliser des pratiques harmonisées au niveau de l'Union européenne. En demandant aux membres des départements de comptabilité nationale de produire cet inventaire de plus de 400 pages, le comité RNB produit une nouvelle pratique réflexive et formalisée : en plus du travail ordinaire sur la campagne de comptes, les comptables nationaux doivent écrire sur leur activité.

---

[336] Power, Michael, 1996, *The audit society: rituals of verification*, Oxford, Oxford University Press.

2.2. Une mémoire collective du travail : la discipline des pratiques au département des comptes

2.2.1. Le problème de la discipline des pratiques au département des comptes

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons vu que le problème de l'Union européenne consistait à assurer une identité des pratiques de mesure entre les différents instituts statistiques nationaux. Si l'on suit le comité RNB, l'enjeu principal autour de la stabilité consiste à faire en sorte que les comptables nationaux français, allemands, slovènes ou estoniens mesurent « de la même manière » l'économie nationale. Pour intéressante que soit cette perspective, elle a tendance à homogénéiser le travail au sein de chaque État membre. Si elle reconnaît des différences de pratiques entre Français, Allemands, Slovènes et Estoniens, elle suppose que chacun de ces pays travaille toujours de la même manière à l'occasion de la production des comptes nationaux. Or, l'Union européenne n'a pas le monopole du problème de la discipline des pratiques : mesurer « de la même manière » d'une année sur l'autre est un problème qui se pose aussi bien au comité RNB qu'aux instituts statistiques nationaux, et, dans le cas de la France, au département des comptes nationaux de l'Insee.

L'importance du problème de la discipline des pratiques au département des comptes se donne notamment à voir dans le vocabulaire employé par les travailleurs eux-mêmes. Ceux-ci évoquent régulièrement la notion de « travail à erreur constante ». Au cours de leur activité, les comptables nationaux repèrent parfois des erreurs dans leurs jeux de données. Par exemple, une entreprise classée dans un secteur d'activité qui n'est pas le sien. Le principe du travail à erreur constante signifie qu'une erreur détectée doit être conservée afin de ne pas rompre la stabilité de la mesure. C'est ce que m'explique la cheffe de la division concepts et méthodes lors d'un entretien.

> *« Par exemple, une entreprise est mal classée dans un secteur — une boulangerie dont on dit qu'elle fabrique des chaussures. On s'en rend compte, certes, mais on la laisse au même endroit, sinon, on va artificiellement augmenter l'activité d'un secteur, alors que ce n'est qu'une correction administrative »*[337].

---

[337] Entretien du 24/02/2015 avec la Cheffe de la division des concepts et Méthodes, département des comptes nationaux, Insee.

La notion de travail à erreur constante montre deux choses : d'une part, l'importance de la précision de la mesure, puisqu'il faut faire en sorte que la manière de mesurer soit identique à chaque nouvelle construction d'un compte. Cela ne veut pas dire que les comptables nationaux ne s'intéressent pas à l'accuracy de leur mesure — la boulangerie dont on dit qu'elle fabrique des chaussures n'est qu'un exemple pédagogique. Cependant, ils sont sensibles au recalibrage de l'instrument de mesure durant l'utilisation d'une même année de référence, qui fausserait la comparabilité entre les séries. En l'occurrence, la boulangerie mal classée dans l'exemple retrouverait une place adéquate dans les classifications statistiques à l'occasion du changement d'année de référence, mais pas avant. D'autre part, l'idée selon laquelle la mesure s'accompagne toujours d'un récit sur l'évolution de l'économie, que l'on retrouve dans la diffusion de l'Insee. Assurer la stabilité de la mesure, c'est pouvoir expliquer pourquoi l'économie bouge d'une année sur l'autre.

Comment les comptables nationaux disciplinent-ils leurs pratiques ? Comment travaillent-ils à erreur constante ? Un des éléments qui y participe, c'est bien sûr l'extension de la standardisation imposée par le comité RNB. Cependant, à côté de l'inflation des standards, les comptables nationaux français (et certainement d'autres nationalités, mais l'enquête ne permet pas de le dire) ont développé une autre forme de discipline des pratiques, que l'on peut appeler la « mémoire collective du travail ».

2.2.2. Une mémoire collective du travail

Qu'est-ce que la mémoire collective du travail ?

Par mémoire collective du travail, j'entends l'ensemble des inscriptions qui assurent le suivi fin et systématique des évènements, des situations, des opérations menées, des problèmes rencontrés et des solutions trouvées à l'occasion d'une campagne de compte[338]. Avant de

[338] En France, la réflexion sur le rôle des écrits au travail – dans leur capacité à faire faire, à coordonner, à faire circuler, à faire preuve – vient du croisement entre des spécialistes de la psychologie du travail, des sciences du langage et de la sociologie de l'activité. L'article classique est Grosjean, Michèle et Lacoste, Michèle, 1998, « L'oral et l'écrit dans les communications de travail ou les illusions du 'tout écrit' », *Sociologie du travail*, 1998/4, p. 439-461. Dans le cadre du réseau *Langage et travail*, autour de la notion d'acte d'écriture, voir Borzeix, Anni et Fraenkel, Béatrice, 2001 (coord.), *Langage et travail. Communication, coordination, action*, Paris, CNRS Éditions, ou encore Fraenkel, Béatrice, 2007, « Quand écrire, c'est faire », *Langage et société,* 2007/3, n°121-122, p. 101-112. Plus récemment, on trouvera le numéro de *Sociologie du travail* sur ce que les écrits font au travail, avec Rot, Gwenaële, Borzeix, Anni et Demazière, Didier, 2014, « Introduction. Ce que les écrits font au travail », *Socilogie du travail* n°56, p. 4-15. Le chapitrer 3 de l'ouvrage de Weller, Jean-Marc, 2018, *Fabriquer des actes d'État*, Paris, Economica, offre un panorama précis

rentrer dans le détail de ces inscriptions, disons qu'il s'agit d'un ensemble hétérogène formé par des tableaux, notes manuscrites, mails, résumés de travail, notes formelles, qui permettent de « raconter ce qu'il s'est passé » lors d'une campagne. Il s'agit en quelque sorte de l'histoire de la fabrication d'un compte. En ce sens, la mémoire relative à chaque compte est singulière : celle du DEF 2013 par exemple relate des évènements tels que « le traitement du CICE dans les comptes », « la chute de valeur ajoutée du secteur pétrolier », ou encore « le niveau de PIB de l'année 2013 ». Celle du SD 2014 évoque potentiellement d'autres évènements comme « la hausse importante de la valeur ajoutée par rapport au PROV 2014 », « les livraisons des statistiques d'entreprises », ou encore « le niveau de PIB de l'année 2014 ».

La mémoire collective du travail permet de stabiliser la mesure :

La mémoire collective du travail est une manière d'assurer la stabilité de la mesure. Au cours d'une campagne de compte, les agents de l'Insee sont confrontés à des situations problématiques qui ont fait l'objet d'un travail passé. Pour mesurer de la même manière, il « suffit » de se référer à cette mémoire collective et de mener les mêmes opérations. Dans l'exemple mis en scène plus haut de la boulangerie mal classée, la personne interrogée insistait sur le fait qu'il ne fallait pas changer la boulangerie de secteur d'activité dans l'immédiat. Or, la mise en œuvre du travail à erreur constante suppose de savoir dans quel secteur était classée ladite boulangerie lors du précédent compte. C'est précisément la mémoire collective qui permet de le savoir — en l'occurrence, en se référant au tableau des secteurs d'activités des entreprises non financières de l'année précédente, stocké dans l'espace TSL du logiciel commun PÉLICAN. Pour prendre un autre exemple, l'arrivée du CICE[339] en 2013 a fait l'objet de nombreuses réflexions au sein du département de la comptabilité nationale quant à son intégration dans les comptes. Suite à plusieurs réunions, un mode de traitement a

---

sur l'étude des écrits en sciences sociales. Il insiste notamment sur l'anthropologie de l'écriture qui s'est développée en langue anglaise, avec l'enquête classique de Harper, Richard, 1998, *Inside the IMF. An ethnography of documents, technology and organizational action*, New York, Routledge, ou les travaux plus récents de Hull, Matthew, 2012, *Government of paper. The materiality of bureaucracy in urban Pakistan,* Berkeley, University of California Press. Sur l'activité de production de la mémoire en science, qui passe notamment, par des dispositifs écrits, on peut se référer à Bowker, Geoffrey, 2005, *Memory practices in the sciences*, Cambridge, MIT Press.

[339] Le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et Emploi a été lancé en 2013 sous la présidence de François Hollande pour stimuler la croissance des entreprises. Il propose notamment de baisser les charges des entreprises, en permettant de réduire de 4% en 2013, et de 6% les années suivantes, les charges sur les salaires ne dépassant pas 2,5 fois le SMIC.

finalement été choisi. Celui-ci a été dument consigné dans une note de synthèse, rédigée par la cheffe de section des entreprises non financières. Cette note, qui récapitule l'origine du problème, la teneur des discussions, et la solution retenue, permet aux comptables nationaux futurs, confrontés à la question de la prise en compte du CICE, de réaliser le même traitement que celui en vigueur depuis 2013. De cette manière, les équipes du département assurent dans le même geste la stabilité de la mesure, et celle du récit sur les évolutions.

La mémoire collective du travail s'appuie sur des textes :

La mémoire collective du travail est produite au travers d'un certain nombre d'inscriptions, que je propose de regrouper en trois catégories, en fonction de leur degré d'explicitation des conditions de production des chiffres (du plus grand au plus petit). Premièrement, les inscriptions de fabrication : il s'agit des notes prises sur cahier, sur documents imprimés, sur les fichiers Excel (sur un onglet explicatif ou à même les cellules en commentaire), et qui expliquent avec précision les modalités de production des chiffres. Il s'agit également des récapitulatifs de travail produits par les agents au cours de leur activité, pour signaler les problèmes rencontrés et questionner les fournisseurs, passant souvent par la rédaction d'un mail. Les inscriptions de fabrication s'attardent sur des problèmes précis rencontrés au cours de l'activité de production. Elles sont résolument attachées à la situation de production. Deuxièmement, les inscriptions de synthèse, généralement des documents formalisés avec un en-tête spécifique aux diffusions internes de l'Insee, arborant le logo de l'institution, la date, l'objet, et les destinataires. Elles récapitulent de manière claire un point problématique rencontré durant la production en arborant la question de départ, les étapes de la réflexion et la solution trouvée. C'est le cas de la note sur l'intégration du CICE, qui a fait l'objet de plusieurs semaines de réflexions ; ou encore du calcul de l'appréciation sur stock. Elles constituent une mise en ordre des inscriptions de fabrication : elles perdent en spécificité mais gagnent en clarté. Elles renvoient parfois à l'histoire du compte d'une section, en mêlant des descriptions de l'évolution de l'économie et des explications sur les arbitrages et les choix opérés. La note de fin de compte en est une illustration. Ce deuxième type d'inscription se détache du détail des conditions de production, même si celles-ci sont encore visibles. Troisièmement, les tableaux terminés, tels qu'ils sont envoyés pour diffusion. On y trouve des informations sur l'évolution de l'économie nationale, mais plus d'indications sur les modalités de production de cette évolution.

Ces inscriptions ont plusieurs propriétés qui permettent de faire émerger une mémoire collective du travail[340]. Tout d'abord, elles mélangent sans distinction les problèmes de production et le résultat de la production, c'est-à-dire la représentation de l'économie nationale. On passe ainsi, sans rupture de continuité, à des enjeux autour de la logistique des données (« tel fournisseur livre un nouveau jeu de données »), à des réflexions sur la dynamique de l'économie (« la croissance du PIB pour l'année 2014 est de X% »), en passant par le traitement de certaines entités comptables (« que faire du CICE ? »). Ensuite, elles favorisent la circulation de la mémoire au sein du collectif des comptables nationaux. Toutes les inscriptions décrites donnent lieu à un travail de discussion, de débat, de mises en cause. En fait, les inscriptions ne fonctionnent que parce qu'elles sont reprises par l'oral. Par exemple, le problème du CICE a été discuté lors de réunions au sein de la division synthèse générale des comptes, en prenant appui sur des écrits préalables. Par ailleurs, les inscriptions sont compilées. Celles qui sont le moins formelles servent de point d'appui pour la rédaction des textes les plus formels. Enfin, les inscriptions sont cristallisées : à force de décrire « ce qu'il s'est passé », à force de circuler, d'être discutées, d'être résumées, les inscriptions produisent chez les comptables nationaux une mémoire incorporée, une expérience collective, qu'ils mobilisent de manière plus ou moins implicite tout au long de leur activité[341].

Mémoire collective du travail et standardisation :

De ce qui précède, on peut penser qu'il existe une opposition franche entre la mémoire collective du travail et les standards : tandis que les standards renvoient à de règles impersonnelles, choisies en dehors de situations de production précises, distinguant clairement les techniques de mesure et le résultat de la mesure ; la mémoire collective du travail insiste sur l'aspect incarné des inscriptions, lié à une histoire et une expérience du travail, mélangeant

[340] Sur l'importance des propriétés matérielles de l'écrit comme équipement de l'action au sein de l'organisation, le texte classique est Yates, JoAnne, 1989, *Control through communication. The rise of system in American management*, Baltimore, John Hopkins University Press, qui porte sur le rôle du dossier dans la transformation de l'organisation moderne. On pourra se référer aux ouvrages déjà cités de Hull, 2012, *Op. Cit* et Weller, 2018, *Op. Cit.* Pour une revue de la littérature sur le sujet, on peut consulter Hull, Matthew, 2012, « Documents and bureaucracy », *Annual Review of Anthropology*, No. 41, p. 251-267.

[341] La question de la continuité temporelle est un classique de l'activité de mesure, mais elle se pose évidemment dans d'autres domaines, comme le montre Rot, Gwenaële, 2014, « Noter pour ajuster. Le travail de la scripte sur un plateau de tournage », *Sociologie du travail*, Vol. 56, No. 1, p. 16-39, à propos du travail de scripte, en charge de la cohérence de la trame narrative du film. L'auteure explique que, dans l'industrie du cinéma, le travail s'appuie lui aussi sur des écrits nombreux, qui assurent la « construction de l'attention » et facilitent la coordination des équipes.

la méthode et l'objet de la mesure. Cependant, l'opposition n'est qu'apparente : comme on l'a vu avec la discipline européenne des pratiques, le déploiement d'une mémoire du travail est rendu possible par l'existence préalable de standards, à même de cadrer l'activité. Symétriquement, la mise en œuvre des standards est rendue possible par le suivi des pratiques au quotidien. Ainsi, ce que montre la discipline des pratiques au sein du département des comptes, c'est moins une opposition entre standards et pratiques qu'une complémentarité généralement évacuée des travaux sur l'objectivité mécanique. Ce que montre la discipline des pratiques, c'est l'envers de l'objectivité mécanique : pour que celle-ci fonctionne, il faut accrocher à l'aspect impersonnel de la règle des pratiques, des connaissances, des expériences, éminemment liées aux personnes.

3. Troisième dispositif de stabilité : l'arbitrage temporel

Les deux premières parties de ce chapitre nous ont permis de saisir certains ressorts de la stabilité de la mesure. Fort de standards inscrits dans des textes (qui répertorient les définitions, les sources, les nomenclatures, les concepts, les méthodes de calcul, etc.), fort d'une discipline des pratiques qui s'appuie sur un raffinement de la standardisation et sur une mémoire collective du travail, le département des comptes est à même de produire la stabilité nécessaire à la comparaison des mesures de l'économie nationale entre deux dates. Malgré ces dispositifs de stabilité, un standard important de la fabrique des comptes ne joue pas son rôle de stabilisateur : il s'agit des sources, que le département collecte auprès de ses fournisseurs[342]. Du fait de leur situation particulière dans le circuit de production des comptes, les sources sont potentiellement porteuses d'instabilité. Ce point qui peut sembler secondaire a en fait des répercussions massives sur le travail du département, et notamment sa capacité à produire un récit sur l'évolution de l'économie.

Dans un premier temps, je vais expliquer pourquoi les sources posent un problème d'instabilité (3.1.). Ensuite, je me pencherai sur le travail spécifique mené par les équipes du département pour régler ce problème, travail que j'appelle l'arbitrage temporel (3.2.).

---

[342] Sur l'identification et la collecte des sources, voir les deux premières parties du chapitre 4.

3.1. L'instabilité chronique des standards : le problème des sources

3.1.1. Pourquoi les sources rendent-elles les standards instables ?

Le département des comptes nationaux est dépendant, pour mener à bien son travail, de multiples fournisseurs de sources : la section des entreprises non financières par exemple s'appuie sur les données des statistiques d'entreprises ; celle des administrations publiques sur la comptabilité publique ; la section « consommation des ménages » collecte pour partie des panels de distributeurs et de consommateurs ; tandis que les comptes trimestriels agrègent de nombreux indices mensuels. Bref, à la différence de nombreuses mesures statistiques, le département ne gère pas la production des chiffres depuis le plasma jusqu'au résultat final. Son activité consiste plus à centraliser de vastes bases de données issues de l'appareil statistique public français, ainsi que quelques éléments venus du secteur privé.

Les standards des sources peuvent bouger :

À la manière des comptes nationaux, ces multiples sources sont produites grâce à des standards. L'ensemble de la statistique publique française est soumis à un cadre général de production réglé au niveau européen ; et chaque statistique particulière admet son lot de concepts et de méthodes consultables dans des notes en ligne et des manuels. Par exemple, il est possible de consulter sur le site internet de l'Insee le manuel « Ésane », correspondant au document « concepts et méthodes » rédigé par le département des comptes à propos des comptes nationaux. Selon des formats divers, et un degré plus ou moins grand de publicité, on peut faire le même constat pour les différentes sources qui alimentent les tableaux de la comptabilité nationale, depuis la comptabilité publique aux panels de consommateurs, en passant par les indices de prix. De la même manière que le cadre de référence des comptes nationaux peut bouger à chaque renouvellement du système européen des comptes ; le cadre de référence de chacune des sources peut également être modifié. Peu importe ici les raisons pour lesquelles les cadres de référence bougent, l'important est de prendre acte du fait qu'ils sont transformés au cours du temps, sur des rythmes variés. Par exemple, les statistiques d'entreprises travaillent depuis plusieurs années à la redéfinition de leur unité statistique « entreprise », en passant de l'unité légale (la personne morale « entreprise » qui peut être une SA, une SAS, une SARL, etc.) à l'unité dite « profilée » (le « groupe d'entreprises », qui n'admet pas de définition juridique mais qui est censé mieux refléter certaines réalités économiques que l'unité légale). De la même manière, les équipes en charge de l'indice des

prix ont renouvelé, en 2016, leur année de base, tout en modifiant certaines méthodes de mesure de la qualité.

Conséquence d'une modification des sources :

Après avoir expliqué l'importance de la stabilité de la mesure pour assurer la continuité temporelle des comptes nationaux, et la rédaction d'un récit sur l'évolution de l'économie, on comprend aisément les implications d'une transformation dans le mode de production des sources : si les standards de production des sources bougent, c'est toute la stabilité de la mesure es comptes nationaux qui est mise en péril ; c'est la comparabilité des comptes d'une année sur l'autre qui devient caduque ; c'est la possibilité de raconter la croissance dans le document de diffusion qui s'éloigne. Si les statistiques d'entreprises modifient leur définition des entreprises, comment rendre compatibles les nouvelles sources avec les comptes passés ? Si l'indice de prix n'admet plus les mêmes méthodes de calcul, comment s'assurer que le passage de la valeur au volume est toujours le même ? On retrouve bien le problème général de la stabilité de la mesure. À partir du moment où les comptables nationaux produisent des mesures de l'économie nationale alors qu'une partie des standards a été modifiée, il est difficile de départager, au sein de la mesure, ce qui est lié au phénomène « économie nationale » et ce qui est lié à la transformation des standards. Se faisant, il devient impossible de mettre en récit l'évolution de l'économie, tel qu'elle se donne à voir dans les diffusions officielles sur les comptes de la nation.

3.1.2. Les sources comme nombres provisoires

Le statut varié des nombres :

Dans un article de 2010, Martha Lampland étudie le statut des nombres dans les processus ordinaires de quantification[343]. En s'appuyant sur des cas d'étude (la prévision économique en entreprise et l'activité comptable), elle questionne un postulat théorique massif sur les nombres et la mesure : l'idée selon laquelle les nombres seraient nécessairement des référents stables d'une réalité. En interrogeant les pratiques de quantification, elle montre que les nombres peuvent remplir d'autres fonctions : c'est le cas des « nombres provisoires » [*Provisional numbers*] que l'on retrouve généralement dans les documents de prévisions

[343] Lampland, Martha, 2010, "False numbers as formalizing practices", *Social Studies of Science* Vol. 40, No. 3, p.377-404.

financières — business plans, rapports prévisionnels, réflexions stratégiques — où le but est moins de décrire le monde que de considérer le futur pour envisager des actions à mener. C'est également le cas des « faux nombres » [*False numbers*] qu'elle repère dans la comptabilité hongroise soviétique. Malgré de nombreuses erreurs dans les comptabilités, le gouvernement encourageait son usage en matière agricole lors de compétitions annuelles. L'enjeu était moins d'obtenir une image précise (au sens « accurate » cette fois) de l'état des cultures que d'enseigner la logique comptable aux fermiers en les faisant pratiquer.

L'argument sur le statut varié des nombres permet à mon sens de décrire le rapport des comptables nationaux à leurs sources. Lorsque celles-ci arrivent au département des comptes, en début de campagne, elles ne sont pas exactement considérées comme des référents stables. Au contraire, ce sont pour l'instant des référents instables, puisqu'ils sont potentiellement porteurs de ruptures temporelles. En l'occurrence, le caractère de « référent instable » des sources n'est vrai que pour les comptables nationaux, dans le cadre de l'usage qu'ils en font au sein de la comptabilité nationale, en relation avec la problématique spécifique de l'instabilité des standards. Prises séparément, les sources sont des référents stables d'une réalité qu'elles prétendent représenter (entreprises, administrations publiques, commerce extérieur, évolution des prix, consommation des ménages, variations de la production…). C'est seulement à l'occasion de leur rassemblement dans les catégories de la comptabilité nationale que le problème de stabilité des standards se pose, et que les sources deviennent des référents potentiellement instables. Autrement dit, le statut des nombres peut non seulement varier — comme le montre Martha Lampland avec ses deux études de cas — mais un même nombre peut se voir attribuer plusieurs statuts en fonction de son contexte d'usage. Le statut de référent instable au sein de la comptabilité nationale provoque deux conséquences.

Première conséquence : des sources dont on doute

Première conséquence, une attitude de doute vis-à-vis des sources. Au moment de la collecte des données, le premier réflexe des équipes du département des comptes consiste à douter des informations recueillies. Tout au long de la campagne de compte (ou du travail sur un compte trimestriel), ce doute se poursuit lors de la collecte de données auprès d'autres équipes du département — ce que j'ai appelé les sources internes dans le chapitre 4[344]. Il ne s'agit en aucun cas une mise en cause du sérieux des fournisseurs ou des collègues. Le doute

[344] Pour mémoire, les sources internes sont des données collectées par une équipe du département, et qui ont été travaillées par une autre équipe du département (voir chapitre 4).

ne consiste pas à dire que les professionnels des statistiques d'entreprises, de l'indice des prix à la consommation, ou de la section des institutions financières, ont mal fait leur travail. Bref, ce n'est pas une posture d'évaluation de la qualité du travail accompli. Le doute des comptables nationaux est directement relié au problème de la stabilité des sources : puisque celles-ci sont potentiellement porteuses d'une instabilité pour la base ; puisque la transformation éventuelle de leur cadre de référence brise la continuité temporelle entre le compte en cours et les comptes passés ; puisque la perte de précision de la mesure empêche la production d'un récit sur l'évolution de l'économie ; il n'est pas envisageable de les accepter telles quelles.

Deuxième conséquence : des sources qu'il faut vérifier voire réparer

Deuxième conséquence, le problème mentionné implique un travail spécifique pour vérifier la stabilité des sources, et, si cette stabilité est perdue, la reconstruire en modifiant les nombres. D'une certaine manière, les sources peuvent être considérées comme des nombres provisoires. Pas au sens de Martha Lampland, puisqu'il ne s'agit pas de prévisions ; mais provisoires quand même puisqu'ils sont amenés à être pour partie modifiés pour maintenir la précision de la mesure de l'économie nationale. Dès lors, comment les comptables nationaux s'y prennent-ils pour vérifier les sources ? Comment statuent-ils concernant la présence ou non d'une rupture temporelle ? Selon quelles règles se permettent-ils de modifier les données collectées en cas de rupture temporelle avérée ? C'est à ces questions que je vais répondre dans ce qui suit.

3.2. La gestion des nombres provisoires : l'arbitrage temporel

Le problème que posent les sources aux comptables nationaux peut être exprimé de la manière suivante : les sources mettent-elles en péril la stabilité de la mesure et le récit sur l'évolution de l'économie ? Plus techniquement encore, est-ce que le cadre de référence des sources a bougé entre la livraison présente et les livraisons précédentes ? La solution trouvée consiste à mener ce que je propose d'appeler un travail d'arbitrage temporel[345].

[345] Sans le signaler explicitement, c'est ce travail d'arbitrage temporel que suit Francis Kramarz, dans un des rares textes ethnographiques sur le travail des comptables nationaux, voir Kramarz, Francis, 1989, « La comptabilité nationale à la maison, » dans Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent (eds.), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers du CEE 33, Série Protée, Paris, PUF, 219-245.

Nous avons déjà rencontré le terme d'arbitrage dans le chapitre précédent, à propos la cohérence de la représentation globale de l'économie. L'arbitrage consistait alors à identifier les chiffres modifiables, et reconstruit un récit économique cohérent, en mobilisant des critères d'évaluation, des hypothèses sur l'économie, des interprétations, et des formes de récits économiques. On retrouve des éléments similaires dans l'arbitrage temporel : identifier des chiffres problématiques, déployer des critères et des hypothèses sur l'économie, s'assurer de la robustesse du récit économique et le réparer au besoin. Cependant, l'arbitrage temporel est associé au problème spécifique de l'instabilité des sources. Il se compose de trois opérations de travail, à savoir, le contrôle des écarts, les enquêtes, et les ajustements.

Avant de rentrer dans le détail, on peut noter que le l'arbitrage temporel s'étend à l'ensemble des équipes du département, et occupe une part non négligeable de leur activité. Lorsque j'ai mené mon enquête ethnographique, c'est certainement le phénomène le plus massif auquel j'ai été confronté : à chaque entretien, chaque observation, depuis la section des entreprises non financières jusqu'à la section TES, en passant par les comptes trimestriels et la consommation des ménages, l'arbitrage temporel constituait une pratique courante, et une préoccupation de premier plan. Si nous le rencontrons tardivement dans la thèse, c'est que cette pratique singulière concerne le problème de la continuité temporelle. Rentrons à présent dans le contenu de l'arbitrage temporel, en dépliant les trois opérations qui le compose.

3.2.1. Trier rapidement les nombres provisoires : le contrôle des écarts

Une première solution pour résoudre le problème des sources instables consisterait à les inspecter toutes : recontacter tous les fournisseurs pour s'informer des changements conceptuels et méthodologiques de leur chaine de production, et, le cas échéant, reprendre les calculs avec les anciens standards. Au vu de la quantité de sources que brasse le département des comptes, on se doute qu'un tel travail est matériellement impossible. D'ailleurs, tout l'intérêt de la comptabilité nationale réside dans la possibilité de s'appuyer sur une multitude de produits statistiques déjà constitués pour mesurer l'objet global qu'est l'économie nationale. Dans ces conditions, comment savoir malgré tout si les standards de production de certaines sources ont bougé ? Comment savoir si le récit sur l'évolution de l'économie tient ? Une seconde solution, qui a été retenue par le département, consiste à déployer une méthode de tri, permettant de départager les données dont les standards de production ont potentiellement bougé, et les autres. J'appelle cette méthode le « contrôle des écarts ».

Le contrôle des écarts :

Le contrôle des écarts consiste à regarder, pour chaque donnée collectée, la manière dont elle varie par rapport aux comptes précédents. On peut en distinguer deux types d'écarts : d'une part, les évolutions, qui correspondent à la variation entre le compte en cours et le compte de l'année précédente. On parlera d'évolution si l'on considère l'écart entre le compte SD 2014 et le compte DEF 2013. D'autre part, les révisions, qui renvoient à la variation entre le compte en cours et le compte précédent de la même année. On dira que la variation de la valeur ajoutée entre le compte SD 2014 et le compte PROV 2014 constitue une révision. C'est l'ampleur de l'écart qui va permettre de faire le tri dans les données : plus l'écart (en évolution et/ou en révision) est grand, plus la donnée fait l'objet de suspicions et de plus amples investigations. Un écart important pâtit notamment du fait qu'il doit être attaché à une explication solide dans le récit économique présent dans la note de diffusion. Au contraire, plus l'écart est faible, plus le doute se dissipe.

Avec le critère de l'ampleur des écarts, les comptables nationaux formulent un critère selon lequel seules les évolutions importantes augmentent le doute — et mènent à de nouvelles opérations de travail que l'on verra par la suite — tandis que les évolutions faibles le résorbent et poussent à accepter les données telles quelles. À la manière de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, le critère est une hypothèse sur ce dont est capable ou non une économie : en l'occurrence, pour les comptables nationaux, une économie qui évoluerait fortement sur un court laps de temps semble douteuse. On pourrait au contraire considérer que la similitude entre deux mesures ne dit rien de la transformation des standards de production. Il existe certainement des cas de figure où des sources ont vu leur cadre de référence bouger sans pour autant provoquer d'évolution majeure des chiffres.

Malgré cela, il est possible d'envisager le dispositif de contrôle des comptables nationaux d'un point de vue pratique : puisque le département des comptes n'a pas les moyens d'inspecter en détail l'ensemble des sources, et avec l'idée que les cadres de référence ne changent pas en permanence ni sur tous les secteurs d'un coup, le critère de l'ampleur des variations est un moyen relativement économique d'identifier des évolutions criantes, potentiellement porteuses d'instabilité. En outre, il existe certaines sources dont le cadre est régulièrement modifié. C'est le cas des statistiques d'entreprises par exemple, qui constituent un des fournisseurs majeurs de la comptabilité nationale. Dans ce cas de figure clairement identifié, le département des statistiques d'entreprises délivre au département de la comptabilité nationale deux jeux de données, en ancienne et nouvelle méthode, afin de pouvoir assurer la continuité temporelle.

Un effet de cette hypothèse, c'est de limiter la possibilité d'une évolution radicale de l'économie nationale. Avec cette méthode, les comptables nationaux vont avoir tendance à privilégier les variations faibles, et à être plus pointilleux sur les variations fortes. Ainsi, il n'est pas possible en matière de comptabilité nationale d'acter une évolution radicale, et de s'interroger sur les raisons de ce retournement ensuite. Comme on va le voir, la réponse à la question « pourquoi un tel écart ? » est résolue avant que la mesure de l'économie nationale ne soit stabilisée et diffusée dans l'espace public.

Des supports graphiques :

En pratique, le repérage des écarts passe par des supports graphiques, généralement des tableaux à colonnes. Dans les chapitres précédents, nous en avons rencontré un certain nombre : tous les documents Excel que j'ai présentés, et sur lesquels les comptables nationaux visualisent leurs données. J'ai eu l'occasion d'évoquer plusieurs colonnes, dont la colonne du compte en cours, celle du compte précédent, celle de l'année précédente, et celle du calcul des écarts (en pourcentage et en niveau). Parmi ces documents, le « visu » utilisé pour visualiser les données des statistiques d'entreprises constitue un cas exemplaire.

	DEF 2013	PROV 2014	SD 2014	Evol DEF	Rév SD
…					
C17A					
C17B					
C18Z					
C19Z					
C20A					
C20B					
C20C					
…					

Image 2 – Un exemple simplifié de visu de la section des entreprises non financières. En ligne, on voit les secteurs d'activité (C17A, C17B, C18Z…). En colonne, on peut observer l'année précédente (DEF 2013), le compte précédent (PROV 2014), l'année en cours de construction (SD 2014), ainsi que les évolutions et les variations (Evol DEF et rév SD). Généralement, les variations sont exprimées en milliards d'euros et en pourcentage. Source : Reconstitution d'après un document interne à la section des entreprises non financières, Insee, département des comptes nationaux.

La division trimestrielle propose une variante de ces tableaux : on y retrouve globalement les mêmes catégories, mais les chiffres sont affublés de points, qui signalent des variations importantes. Enfin, on peut signaler, des courbes d'évolutions. Principalement utilisées par les comptes trimestriels, elles affichent, pour un produit donné, les variations sur les derniers mois et les derniers trimestres.

Contrôler l'ampleur de l'écart :

Que signifie au juste l'ampleur de l'écart ? À partir de quand une variation est-elle considérée comme importante, ou au contraire négligeable ? Le contrôle des écarts ne suit pas de règles strictes. Il renvoie plutôt à une sensibilité particulière des comptables nationaux, qui se décline selon différentes modalités.

Première modalité, la taille de l'objet considéré. Là encore, il n'y a pas de règle absolue pour définir la taille d'un objet comptable. En se fiant aux pratiques, on peut simplement dire les que les plus « grands » valent plusieurs milliards d'euros – à l'image de la valeur ajoutée des entreprises non financières, des banques, des branches ou des secteurs agrégés – tandis que les « petits » valent moins de 1 milliard d'euros — des sous-secteurs de l'économie comme le 95Z « réparation d'ordinateurs ». En comparaison avec le montant du PIB français — à peu près 2200 milliards d'euros — on comprend que quelques millions paraissent dérisoires. Plus un objet est de taille importante, plus les comptables nationaux seront sensibles aux petites variations. Sur les plus gros agrégats, on peut trouver un point de bascule aux alentours de plus ou moins 1% de variation. En en dessous de ce seuil, les agents de l'Insee acceptent généralement le chiffre. Par exemple, l'écart de 0,15% sur la valeur ajoutée des entreprises non financières rencontré au DEF 2013 est négligeable.

> *« Sur la VA […] on augmente de 0,15 point avec les agrégats en évol[ution], c'est du standard. On avait déjà ça l'an dernier. […] À ce stade, ça ne nous permet pas de dire qu'il y a un sujet particulier »*[346].

Par contre, la révision de -5% de la valeur ajoutée des entreprises individuelles au SD 2014 est hautement préoccupante.

> *« Et la VA des EI [entrepreneurs individuels] était à -0,5 au prov, là c'est une catastrophe on est à -5% en Ésane [statistiques d'entreprises] […] Donc là c'est un gros gros gros problème, c'est le sujet qu'on a »*[347].

Symétriquement, Plus un objet est de petite taille, moins les comptables nationaux seront sensibles à ses variations. Il faudra de grosses évolutions ou de grosses révisions pour les

---

[346] Entretien collectif du 11/01/2016 avec les membres de la section des entreprises non financières.

[347] *Ibid.*

alerter. Par exemple, lors du DEF 2013, des petits sous-secteurs de l'économie affichent des révisions entre -6 et -11% sans faire de vagues.

> *« Donc le 47 (commerce de détail), le 43 (construction) et 46 (restauration), là on a tout le monde. Dur de se dire qu'il y a un problème de secteur. […] Au SD ils étaient à -11,8 ; -6,5 ; -11,8… Ça se ressemble »*[348].

En revanche, le secteur 95Z, qui révise à hauteur de +107,8%, est vu comme un problème.

> *« Par contre là [le 95Z] était à +107,8 [rires], donc là on a vu un problème sur le 95. Donc le 95, en comparant l'évolution du SD et du def, on voit tout de suite qu'il y a un sujet »*[349].

Deuxième modalité, le comportement des secteurs ou de produits similaires. Une variation est d'autant plus suspecte que des objets réputés proches n'évoluent pas dans le même sens. C'est le cas de l'exemple précédent : les secteurs 47, 43, 46 et 95Z ont en commun d'être principalement peuplés d'entrepreneurs individuels (des entreprises personnes physiques et non personnes morales). Or, au DEF 2013, alors que les trois premiers secteurs baissaient de 6 à 11%, le 95Z se détachait nettement avec une hausse de +107%.

Troisième modalité, la mémoire collective du travail. D'expérience, certains objets sont réputés plus ou moins volatiles. Par exemple, il est courant que les prix de l'agriculture varient grandement d'une année sur l'autre. Comme on l'a vu au chapitre précédent lors des réunions de concertations, de nombreux éléments peuvent expliquer la volatilité de la production agricole, dont la spéculation et la météo. Une variation forte sur l'agriculture alertera moins que sur d'autres secteurs, comme l'explique une membre du département lors de la réunion de cible de VA au SD 2014 sur l'agriculture.

> *« L'agriculture joue cette année à la hausse, avec +8% de contribution contre -12% l'année passée. L'agriculture reste un secteur difficile à appréhender, parce que très volatile »*[350] .

---

348 Entretien du 28/09/2015 avec la cheffe de la section des entreprises non financières.

349 *Ibid.*

350 Observation du 01/02/2016, lors de la réunion de cible de la valeur ajoutée pour le SD 2014.

L'acceptation de la volatilité est parfois liée à un manque de connaissance assumé concernant la construction du chiffre. Malgré le raffinement du savoir sur les sources, certaines, comme l'agriculture, restent des « boites noires », difficiles à inspecter.

> *« Agriculture, modification marginale. [Q.D. — Quand tu dis « modification marginale, c'est que c'est bon, il n'y a pas à chercher plus d'explications] Non, surtout l'agriculture c'est une boite noire pour nous. On peut toujours leur demander, mais on n'a pas vraiment de contact ».*[351]

Contrôle des écarts et réduction du doute :

L'intérêt principal du contrôle des écarts, c'est qu'il permet de réduire de manière drastique le doute jeté sur les sources. En effet, au cours de cette opération, la majorité des données sont acceptées telles quelles. Les chiffres pour lesquels le doute subsiste ne représentent finalement qu'une infime partie de l'ensemble des données collectées, comme l'explique le chef de la division des comptes trimestriels.

> *« Sur 95% des indicateurs il n'y a pas de problème, mais sur 5% il faut retravailler, il y a peut-être eu un bug, un problème de traitement, ou un indicateur qui a du retard »*[352] .

Il est difficile d'évaluer le ratio de sources pour lesquelles le doute subsiste, par rapport aux chiffres validés — le rapport « 95/5 » évoqué par le chef de la division trimestrielle est une expression imagée, et non le résultat d'un calcul. Cette évaluation est d'autant plus difficile que, comme nous le verrons par la suite, le contrôle des écarts n'est pas réalisé d'un coup en début de campagne. Il s'agit au contraire d'une activité qui se déploie à des rythmes variés, allant de quelques semaines à l'ensemble de la campagne pour certaines sections, et de manière saccadée. Par ailleurs, le contrôle des écarts n'est qu'une opération de l'arbitrage temporel. Voyons l'opération suivante : les enquêtes.

---

[351] Observation du 09/11/2015 lors d'une session de travail sur les exogènes, avec un membre de la section TES.

[352] Entretien du 12/03/2015 avec le chef de la division des comptes trimestriels. Prise de note.

3.2.2. La part de l'instrument et la part du phénomène : les enquêtes

Enquêter sur l'origine de l'écart :

Le contrôle des écarts permet de valider la majorité des données. En revanche, celles dont les évolutions ont été jugées trop fortes font l'objet d'un doute accru. Pour celles-là, le problème se pose toujours : quelle est la cause de leur évolution ? Est-ce que l'écart indique une évolution du phénomène, ou une transformation de ses standards de production ? Comment expliquer cette évolution dans le récit du document de diffusion ? Pour répondre à ces questions, les membres du département s'adonnent à ce que l'on peut appeler des enquêtes. L'enquête à propos d'un écart jugé douteux consiste essentiellement à remonter la chaine de production de la source. La durée de l'enquête est assez variable, elle dépend de la difficulté du problème sur lequel butent les agents de l'Insee. Une enquête peut être résolue par le biais d'un mail ou d'un coup de téléphone. Mais la remontée de la chaine de production n'est pas toujours aisée, et l'enquête peut s'étendre sur des jours voire des semaines, comme nous le verrons par la suite avec le problème de l'entreprise Total et du secteur pétrolier. À l'image du contrôle des écarts, les enquêtes ne sont pas réalisées d'un seul coup en début de campagne, mais s'étendent selon un rythme fractionné durant le processus de production des comptes nationaux.

Trancher : trois cas de figure

L'objectif de l'enquête est de trancher concernant la variation douteuse d'une source : l'écart incriminé est-il lié à une modification des standards, ou au phénomène lui-même ? On peut distinguer ici trois cas de figure — sachant que la caractérisation de ces trois n'est possible qu'à la fin de l'enquête. Premièrement, des situations sans équivoques. Per exemple, lors du SD 2014, les comptables nationaux remarquent une baisse drastique des impôts payés par les institutions financières, finalement attestée par les documents comptables d'une grande banque française. Dans l'autre sens, certaines situations recèlent des transformations manifestes sur la standardisation des sources. Il en va ainsi des changements de calculs de la Balance des Paiements, qui ont fait l'objet de plusieurs discussions avec les membres du département pour éviter les ruptures de séries. Deuxièmement, des situations qui restent sans réponse. Parfois, l'enquête n'aboutit pas, comme une interrogation sur la hausse drastique des impôts versés par les entreprises lors du SD 2014, restée sans réponse. Troisième et dernier cas de figure, les situations floues. Elles sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles rendent visible la difficulté de découper entre ce qui relève de l'instrument de mesure et

ce qui relève du phénomène. Plus précisément, elles font exister la séparation entre le standard qui sert à mesurer et le phénomène. C'est ce que nous allons voir maintenant avec l'exemple du secteur pétrolier C19Z, tiré d'un évènement sur les comptes annuels.

La part du standard et la part du phénomène :

Au début du mois de janvier, lors du compte SD 2014, Hélène de la section des entreprises non financières a repéré sur son « visu » un écart criant : les sources concernant la VA du secteur C19Z (cokéfaction et raffinage) affichent une baisse de 75% par rapport au DEF 2013. Il s'agit-là d'une rupture dans la continuité, mais également d'une difficulté en termes de récit économique : comment justifier, dans la note de diffusion, une baisse aussi drastique de la production pétrolière ?

	DEF 2013	PROV 2014	SD 2014	Evol DEF	Rév SD
…					
C17A					
C17B					
C18Z					
C19Z	100	25		-75%	
C20A					
C20B					
C20C					
…					

Image 3 — l'évolution de la valeur ajoutée du secteur pétrolier C19Z entre l'année 2013 et l'année 2014. Le chiffrage des cellules est illustratif : il montre comment on obtient une évolution de -75%. Source : Document interne à la section des entreprises non financières, Insee, département des comptes nationaux.

Elle mène alors une enquête : dans un premier temps, Hélène revient aux données « brutes », tel qu'elles ont été livrées par les statistiques d'entreprises. Elle visualise ainsi, dans le secteur C19Z, le compte de résultat de chaque unité légale (chaque entreprise). L'idée consiste à repérer une entreprise en particulier qui serait responsable de la baisse de la VA. Pour chaque entreprise passée en revue, elle a la possibilité d'accéder aux documents comptables de référence afin de les inspecter, grâce à une base de données en ligne — le site internet Ellipro. Elle repère finalement un changement important : l'entreprise Total, qui réalise habituellement les ¾ du chiffre d'affaire du secteur, a disparu. Hélène remonte un peu plus la chaine statistique en faisant part de la situation à la division Ésane, ainsi qu'aux experts du secteur (les responsables secteurs-produits de l'énergie) du département des statistiques d'entreprises. Finalement, au bout de plusieurs jours de recherche, Hélène obtient une explication : jusqu'en 2013, TOTAL était effectivement enregistrée en C19Z. En 2013,

l'entreprise a procédé à une restructuration : la production de pétrole a été filialisée. Si, en tant que groupe, Total continue à produire du pétrole, en tant qu'unité légale, la firme se contente d'en acheter (auprès de ses filiales) et d'en vendre.

Ainsi, à partir de 2013, l'activité principale de TOTAL a basculé du secteur pétrolier (C19Z) au secteur commercial (G46Z). Le résultat de l'enquête permet d'apporter une réponse : la baisse de la VA dans le secteur C19Z est due à un changement organisationnel au sein de la grande entreprise pétrolière, dont le chiffre d'affaire est désormais majoritairement d'origine commerciale.

Que faire d'un tel résultat ? Pour les statisticiens et statisticiennes d'entreprises, la réponse est claire : il n'y a pas de rupture de continuité. D'après eux, la statistique d'entreprises est un instrument permettant de capter la vie économique de l'entreprise, c'est-à-dire la production des richesses, mais également le mode d'organisation. Les restructurations comme dans le cas de Total sont des situations classiques dont la statistique doit rendre compte.

> *« On ne dit pas : « on prend les [entreprises] présentes de 2014 et on les suit en 2015 ». Ça on laisse faire, c'est la vie de la démographie d'entreprise, c'est la vie économique. S'il y a des restructurations, des ventes, des fusions, des changements de secteurs, etc. »*[353].

Face à la même question, les comptables nationaux répondent à l'opposé des statisticiens d'entreprises : la section des entreprises non financières affirme que le changement de secteur de Total constitue une rupture majeure dans la continuité des séries, et nuit à la précision de la mesure. Pour Hélène et ses collègues, la comptabilité nationale mesure la « production ». Dans l'exemple que j'ai pris, l'évolution de la VA du C19Z n'est pas due à une production de pétrole moins importante, mais à un changement d'étiquette au sein de la nomenclature des secteurs d'activité. Ou, plus précisément, dans cet écart, on ne peut pas faire la part des choses entre ce qui est imputable à une baisse de la valeur ajoutée et ce qui est dû à la restructuration de la firme. Peut-être que Total a effectivement créé moins de richesses en 2014, mais cette baisse éventuelle est complètement noyée dans la restructuration. Si baisse de la richesse créée il y a, elle n'est littéralement pas visible sur l'écran. Ce que cherche Hélène, ce n'est pas de suivre « la vie de l'entreprise », mais de suivre la création et de la circulation des richesses.

---

[353] Entretien du 09/06/2016 avec une membre du département des statistiques d'entreprises.

« TOTAL c'est compliqué. […] En 2013 ils font une restructuration, comptée en commerce. Le problème, c'est que TOTAL était les ¾ du secteur [Coséfaction et raffinage]. Les évolutions sont faussées alors que l'activité économique n'a pas réellement changé, c'est la restructuration »[354].

Lorsqu'Hélène dit que « l'activité économique n'a pas réellement changé », cela ne veut pas dire que l'entreprise n'a pas été restructurée. Cela signifie qu'il est impossible de proposer un récit crédible de l'évolution de la production pétrolière en enlevant Total du secteur pétrolier.

Nous retrouvons ici l'argument déjà évoqué dans la première partie du chapitre sur la construction des faits. J'ai eu l'occasion d'expliquer le geste des ethnographies de laboratoires, qui insistaient sur le lien entre existence et instrument de mesure. En l'occurrence, la capacité à attester de l'existence d'un phénomène est liée à la stabilité de l'instrument : ce qu'on appelle « réalité », c'est ce qui se détache, par différence, du plan de stabilité offert par le dispositif expérimental.

Construire un fait, c'est en partie décider de ce qui doit rester fixe, et ce qui est autorisé à bouger. Avec l'exemple que j'ai développé sur le cas de Total et du secteur pétrolier, nous avons rencontré deux manières de calibrer l'instrument de mesure de l'économie des entreprises, deux manières de faire la distinction entre l'instrument stable — le standard — et la réalité à éprouver. Ainsi, pour les statistiques d'entreprises, la structure organisationnelle fait partie du phénomène empirique « économie des entreprises ». Si la mesure de l'économie implique de capter la recomposition de l'organisation des firmes, on comprend qu'il serait absurde d'en figer les contours une fois pour toutes. Au contraire, pour les comptes nationaux, la structure organisationnelle ne fait pas partie du phénomène « économie des entreprises ». Pour pouvoir suivre les mouvements de la production, l'organisation des entreprises doit rester fixe. À ce titre, cet élément fait partie de l'instrument de mesure et non du phénomène. Il n'y a donc pas eu d'erreur dans la mesure[355]. Si Hélène refuse le résultat des statisticiens d'entreprises, ce n'est pas parce que ces derniers se seraient trompés. Au contraire, le cas du

---

[354] Entretien du 23/09/2015 avec une membre de la section des entreprises non financières.

[355] Pour pouvoir parler d'erreur, il faut *déjà* avoir fixé les paramètres de l'instruments de mesure. Il peut donc y avoir des erreurs *dans les termes* des statistiques d'entreprises ou dans ceux des comptes nationaux ; mais dire que les statistiques d'entreprises ont fait une erreur parce qu'elles ne suivent pas les exigences de la comptabilité nationale (ou inversement) revient à prendre un mode de calcul pour juger de la pertinence de l'autre.

C19Z met au jour deux instruments de mesure, qui font exister deux versions différentes de l'économie des entreprises.

3.2.3. Les qualités temporelles des données : l'ajustement

Nous venons de voir deux opérations de travail — le contrôle des écarts et l'enquête. Une fois ces deux opérations réalisées, certaines données sont considérées comme rompant la continuité de la mesure de l'économie nationale, à l'image du cas de Total et du secteur pétrolier. Une dernière tâche attend les comptables nationaux : réparer la continuité temporelle là où elle est rompue, ce que j'appelle « l'ajustement ». C'est ce que nous allons voir maintenant.

Plusieurs manières d'ajuster :

L'ajustement peut prendre différentes formes. Lorsque l'écart est lié à une erreur du fournisseur, il est rapidement résorbé par un nouvel envoi. C'est ce qu'on retrouve parfois dans les échanges entre la section TES et les responsables secteurs-produits, où certains équilibres ressources-emplois arborent des scories. Lorsque l'écart est lié à un changement de standard, il est parfois possible de reprendre le calcul avec le fournisseur. Par exemple, lors du DEF 2013, le changement de standards des chiffres de la balance des paiements a donné lieu à un travail commun avec les membres de la section des entreprises financières pour recalculer selon l'ancienne méthode. Dans d'autres cas, lorsque l'origine de l'écart n'est pas clairement caractérisée, les comptables nationaux procèdent à des arbitrages. Enfin, certaines situations sont plus complexes à traiter. Le cas du C19Z que j'ai développé plus haut constitue un écart particulièrement délicat, dans la mesure où il impacte plusieurs secteurs. Pour résorber l'écart, les membres de la section des entreprises non financières produisent, avec l'aide des responsables secteurs-produits, un « corésane » (pour « correction de la donnée Ésane »). L'idée générale du corésane, c'est d'enlever l'entreprise Total marketing France du commerce, pour la remettre en C19Z. Le fait de rebasculer Total en C19Z nécessite de prendre quelques précautions : alors qu'un compte de résultat commercial propose surtout des achats et ventes de marchandises, l'industrie (pétrolière en l'occurrence) met surtout en avant de la production et des consommations intermédiaires. C'est pour cette raison que c'est la responsable secteur produit, experte du secteur, qui s'en charge.

L'ajustement produit comme effet de rendre l'économie à nouveau racontable. Alors que l'écart jugé douteux empêchait d'expliquer la variation de l'économie d'une année sur l'autre, sa suppression la rend à nouveau possible.

L'ajustement, une opération comptable singulière :

L'ajustement constitue une opération comptable singulière, qui se distingue de la pratique classique de la comptabilité d'entreprise. Elle a pour effet de produire des chiffres « en évolution ». C'est ce que je vais expliquer maintenant en prenant un exemple fictif. Supposons une entreprise X qui démarre son activité l'année 1. Pour documenter son activité, elle prend un comptable qui, durant l'année, collecte un ensemble de traces (factures, quittances, bons, etc.) afin de suivre au jour le jour l'activité de l'entreprise (remplissage du journal) et de réaliser, en fin d'exercice, des tableaux de synthèse (bilan et compte de résultat). À la fin de l'année 1, les documents comptables permettent de statuer sur le niveau de richesse créée par l'entreprise — 100 euros dans notre exemple. Que se passe-t-il l'année 2 ? Le comptable réalise les mêmes opérations, indépendamment de l'année 1. Le chiffre « 200 » qui renvoie à la valeur ajoutée de l'année 2 a été construit sans référence aucune à l'année 1. Ce n'est qu'une fois la comptabilité de l'année 2 terminée qu'il est possible de mesurer une évolution de la valeur ajoutée entre l'année entre l'année 1 et l'année 2.

	Année 1	Année 2
Niveau de VA	100	200
Évolution de la VA	/	+100%

Image 4 – La construction des données dans la comptabilité privée. Les valeurs de chaque année sont indépendantes. Source : Quentin Dufour

La situation est assez différente en comptabilité nationale. Supposons que l'année 1 constitue l'année de référence choisie pour gérer l'effet prix (voir partie 1.2.). Pour construire le compte de l'année 1, les comptables nationaux collectent des sources auprès de leurs fournisseurs et chiffrent leurs tableaux de synthèse. Ils obtiennent une valeur ajoutée égale à 100. Que se passe-t-il l'année 2 ? Là encore, les comptables nationaux s'adressent à leurs fournisseurs pour obtenir leurs sources. Cependant, nous le savons désormais, les chiffres ne sont pas directement validés. Ils sont d'abord considérés du point de vue de leur variation par rapport au compte précédent (ce que j'ai appelé le « contrôle des écarts »). C'est à l'aune de leur évolution par rapport au compte précédent qu'ils sont jugés valides ou non, et

éventuellement transformés. Dans le tableau ci-dessous, j'ai mis en scène le problème du C19Z que nous avons vu en détail : l'année 2, le montant de valeur ajoutée « 25 » renvoie à une baisse de 75% jugée inacceptable. Il est alors corrigé pour revenir à une évolution perçue comme plus raisonnable (0%). Le chiffre de valeur ajoutée « 100 » pour l'année 2 est le résultat de ce détour par les évolutions. Ainsi, à la différence des nombres des comptes de la comptabilité privée, ceux de la comptabilité nationale ne sont pas du tout indépendants vis-à-vis des années précédentes. Ils sont le résultat de l'évolution par rapport au compte précédent.

	Année 1	Nombre provisoire Année 2	Nombre validé Année 2
Niveau	100	25	100
Évolution	/	-75%	+0%

Image 5 – La construction des données de la comptabilité nationale. Les valeurs d'une année sont dépendantes des années précédentes. La qualité de la donnée en cours de fabrication est liée à l'ampleur de la variation par rapport à l'année précédente, ainsi qu'aux modalités de justification de cette ampleur. Source : Quentin Dufour.

Ajustement et données « en évolution » :

Cette manière singulière de produire des chiffres a une conséquence importante sur ce que l'on peut appeler la nature des données. Dans une production statistique classique, le travail consiste généralement à produire des montants en niveaux. Après avoir construit des statistiques en niveau, et si le cadre de référence reste inchangé, il est éventuellement possible de calculer des évolutions entre des mesures prises à différents moments. Dans le cas de la comptabilité nationale, la situation est toute autre : du fait du problème de la stabilité temporelle, la construction des nombres est toujours relative aux comptes précédents. Les pourcentages d'évolutions ne sont pas un calcul *ex post* fondé sur la différence entre deux valeurs absolues. Au contraire, les nombres sont d'abord des évolutions, qu'il est ensuite possible d'exprimer en niveaux. Ainsi, les qualités temporelles des chiffres de la comptabilité nationale sont avant tout des variations. Les données ne prennent sens que relativement aux années passées, en comparaison avec les comptes précédents. Le fait d'exister « en évolution » et non « en niveau », constitue une qualité temporelle particulière. Dans le chapitre suivant, nous verrons que cette qualité temporelle s'inscrit dans des usages précis, qui peuvent rentrer en conflit avec d'autres, notamment ceux de l'Union européenne.

4. L'effet des dispositifs de stabilité sur la prise de consistance de l'économie

Dans son ouvrage *En quoi consiste l'Amérique ?* Emmanuel Didier propose une analyse de la production du global par le biais de la statistique[356]. Plutôt que d'envisager le passage du micro au macro comme un changement de niveau de réalité, où le macro « engloberait » le micro, il décrit comment en pratique, les acteurs résolvent le problème de l'échelle. En s'appuyant sur le cas de la statistique agricole aux États-Unis, l'existence de l'Amérique agricole comme un tout unifié est conditionnée à une procédure de totalisation qui passe par l'établissement de catégories standards (les questionnaires), des opérations de sélection (l'échantillonnage d'abord, la collecte des données ensuite), des agrégations (des sommes), et une mise en ordre de la représentation globale (arbitrages de clôture de la statistique). C'est au cours de ce processus que l'Amérique agricole « prend consistance ». Par ce terme, Emmanuel Didier insiste sur deux éléments : d'une part, l'objet singulier « Amérique agricole » ne préexiste pas à la mesure statistique. C'est l'ensemble de l'appareillage statistique, la mise en forme, le rapprochement d'éléments jusqu'alors séparés, qui fait exister cette image d'une Amérique unifiée pour laquelle il est possible d'exprimer les niveaux de cultures de différentes céréales. D'autre part, la prise de consistance désigne le caractère solide de l'objet global que la statistique fait émerger. Elle insiste sur la capacité des instruments statistiques à produire des « choses qui tiennent »[357].

Tout au long de la thèse, j'ai eu l'occasion de décrire une forme de prise de consistance de l'objet global « économie nationale ». À certains égards, on retrouve des éléments proches de ce que décrit Emmanuel Didier sur le circuit de totalisation : mise en compte, agrégation, mise en ordre de l'agrégation (même s'il existe des différences comme les caractères exhaustifs et systémiques de la comptabilité nationale).

En l'occurrence, la totalisation ne constitue qu'un aspect de la prise de consistance de l'économie nationale. En plus de la totalisation, nous allons voir que l'impact des dispositifs de stabilité — et notamment de l'arbitrage temporel — sur la prise de consistance de l'objet « économie nationale ». J'évoquerai tout d'abord l'idée selon laquelle l'arbitrage temporel

---

[356] Didier, Emmanuel, 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte.

[357] Desrosières, 1993, *Op. Cit.*

imprime un rythme particulier au circuit de totalisation (4.1.). Ensuite, j'insisterai sur la mise en texte de l'arbitrage temporel, et son rôle dans la prise de consistance de l'économie nationale, tel qu'elle se donne à voir au travers des publications de l'Insee (4.2.).

4.1. La prise de consistance progressive de l'économie nationale

4.1.1. L'arbitrage temporel impacte le circuit de totalisation

Plus haut, nous avons vu que l'arbitrage temporel impliquait une transformation des sources. Certes, il ne s'agit pas d'une transformation de toutes les données collectées par le département des comptes, puisque la majorité de celles-ci sont validées lors du contrôle des écarts. Cependant, une partie, des jeux de données que le département des comptes brasse fait l'objet d'un ajustement. L'arbitrage temporel prend du temps. Chaque nombre porteur d'un écart douteux fait l'objet d'une enquête, ce qui implique parfois plusieurs jours de travail. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un travail en continu : sur l'exemple du C19Z, Hélène n'a pas passé une semaine effective à enquêter. Il s'agit plutôt d'un travail fractionné à côté d'autres tâches, mais dont la durée effective dépend de l'ampleur que prendra l'enquête.

<u>Les temporalités variées de l'arbitrage temporel :</u>

L'arbitrage temporel suit des temporalités variées en fonction des équipes. On peut en distinguer trois. Premièrement, la temporalité courte. Elle renvoie aux sections dont l'arbitrage temporel s'arrête assez tôt durant la confection du compte. En quelques semaines tout au plus, les nombres sont contrôlés et validés. C'est le cas de la section des institutions financières, mais aussi des administrations publiques. Deuxièmement, la temporalité longue, dans les sections où l'arbitrage temporel s'étend sur toute la durée de la fabrique du compte. On retrouve une telle temporalité dans l'équipe en charge des entreprises non financières, mais aussi dans la division des comptes trimestriels (bien que cette dernière travaille de toute façon sur une temporalité tendue, à savoir, le mois). Enfin, une temporalité cyclique. Ici, le contrôle des écarts se déploie sur toute la campagne, à des moments précis : c'est le cas de la section TES, qui s'adonne au contrôle des « exogènes » le vendredi et le lundi ; et au contrôle des équilibres ressources-emplois le jeudi, avant le tour de TES.

Au moins deux raisons expliquent ces différences de temporalités : d'une part, l'organisation du travail. La temporalité courte dans la section des administrations publiques vient du fait que le bureau CE-1C avec lequel elle travaille a déjà réalisé le contrôle des écarts

avant d'envoyer les données au département des comptes. De la même manière, le rythme cyclique de la section TES est lié au moment de récupération des exogènes (le vendredi) et des ERE (le jeudi). Puisque cette section acquiert de nouvelles données chaque semaine, elle doit rejouer régulièrement le triptyque contrôle-enquête-ajustement. D'autre part, la quantité de données problématiques. Certaines sources dont les standards bougent peu ou pas seront rapidement validées, à l'image des informations sur les institutions financières. À cet égard, l'arbitrage temporel de la section du même nom s'arrête assez tôt dans le calendrier du compte. En revanche, les standards des statistiques d'entreprises se transforment beaucoup plus vite, induisant des ruptures de séries plus nombreuses, que la section des entreprises non financières doit traiter.

Les conséquences de l'arbitrage temporel sur le circuit de totalisation :

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié le circuit de totalisation du département des comptes : identification, collecte de données, mise en compte, totalisation, arbitrage. L'arbitrage temporel a une conséquence importante sur le circuit de totalisation : à chaque fois qu'un chiffre est transformé, il faut le relancer. Prenons l'exemple de la valeur ajoutée du C19Z traité par la section des entreprises non financières. Que se passe-t-il une fois le nombre transformé par le biais du corésane ? Hélène doit refaire un passage au compte pour intégrer la nouvelle donnée dans le compte des entreprises non financières. La relance du PAC implique également une relance du TEE, pour intégrer la nouveauté du compte des entreprises non financières. De plus, les chiffres des entreprises non financières alimentent le travail des responsables secteurs-produits sur les secteurs pétrolier et commercial, qui doivent réaliser à nouveau leurs équilibres ressources-emplois, amenant ainsi à une relance du TES. Une autre façon de raconter cet enchainement, c'est de dire qu'à chaque fois qu'une source interne est modifiée, elle doit être renvoyée à l'équipe qui en fait usage.

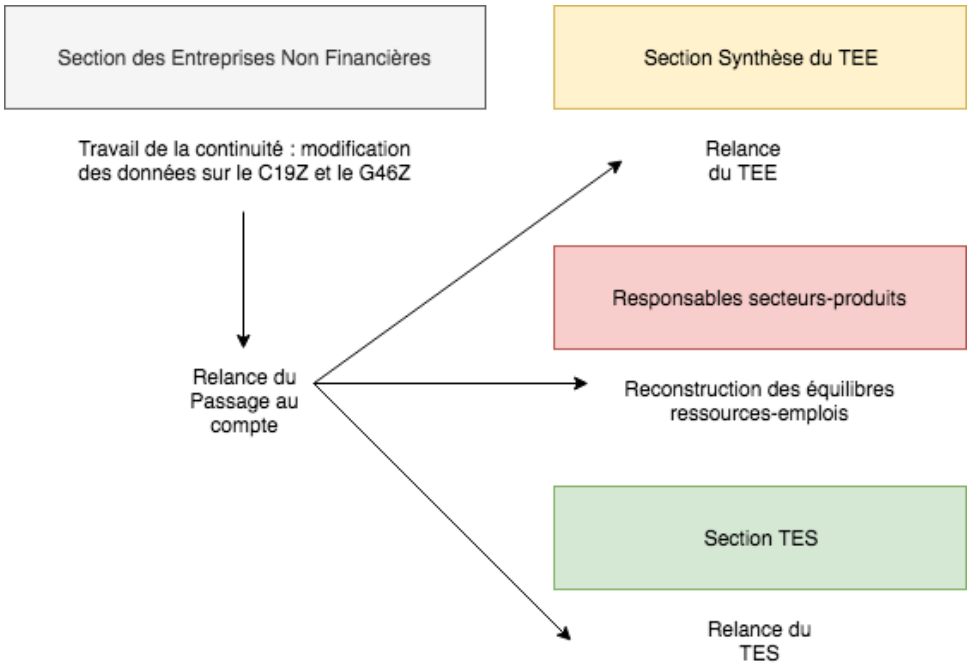

Image 6 – Un exemple de relance du circuit de totalisation liée à l'arbitrage temporel. La modification d'un chiffre de la section des entreprises non financières impacte le TEE, les responsables secteurs-produits et le TES. Source : Quentin Dufour.

On peut faire le même constat en partant d'une autre équipe du département : si la consommation des ménages transforme son chiffre des loyers gratuits, certains équilibres ressources-emplois se trouvent modifiés, et impliquent une relance du TES ; dans le même temps, le PAC d'Hélène qui s'appuie sur la donnée de la consommation des ménages doit être refait, au même titre que le TEE. Si j'ai signalé dès le chapitre 2 l'interdépendance des sections concernant la collecte et la circulation des données, nous ne comprenons que maintenant ce que cela implique sur le rythme de travail : si le calendrier affiche un caractère aussi cyclique, avec des tours de TEE et de TES quasi hebdomadaires, c'est à cause de l'arbitrage temporel. Chaque jour, chaque semaine, des nombres provisoires sont transformés. Le caractère itératif des tours de TEE et de TES permet littéralement de prendre en compte les nombres validés par les équipes du département.

Le croisement entre le rythme de totalisation et l'arbitrage temporel donne un éclairage nouveau à la temporalité générale du travail au département des comptes. Lorsque l'on reprend le calendrier de travail et que l'on superpose les deux, on s'aperçoit vite de la

dimension potentiellement tendue de l'activité. En plus des totalisations hebdomadaires, le l'arbitrage temporel prend du temps, et amène avec lui son lot d'inscriptions (voir plus bas) indispensables à la mémoire collective.

4.1.2. L'arbitrage temporel impacte la prise de consistance de l'économie

Relancer la totalisation :

En impactant le circuit de totalisation, en lui donnant un rythme cyclique, toujours à reprendre, l'arbitrage temporel induit une prise de consistance particulière de l'économie. Dans les descriptions classiques de la production du global, la prise de consistance passe par une opération d'agrégation : on sélectionne des éléments disparates pour les rassembler dans un centre de calcul, et les additionner. Si la comptabilité nationale procède par agrégation, celles-ci sont refaites plusieurs fois au cours de la campagne de comptes. En effet, contrairement à une statistique classique, les tableaux du département sont pleins dès le début du travail. En quelques jours à peine, les sources sont collectées, mises au format, intégrées dans les tableaux de synthèse. Les tableaux pleins ne sont pas seulement la finalité de l'activité, ils sont également des points de départ pour l'arbitrage sur la cohérence des tableaux (chapitre 4) et l'arbitrage temporel. Autrement dit, à la différence de statisticiens classiques, les comptables nationaux travaillent sur des tableaux pleins.

La purification progressive des tableaux :

Comme on l'a vu, la raison de cette relance du travail est liée au problème de l'instabilité des sources. Lors des premières semaines de travail, les tableaux sont chiffrés avec des nombres provisoires. Tous les chiffres sont là, mais ils suscitent le doute quant à leur capacité à assurer la continuité temporelle. À cet égard, le rythme cyclique des tours de TEE et de TES peut être envisagé comme un mouvement de purification des tableaux : chaque tour est l'occasion de prendre en compte de nouvelles données validées, et d'améliorer la stabilité de la mesure. Chaque tour est l'occasion d'évacuer d'anciens nombres provisoires, pour les remplacer par de nouveaux référents considérés comme stables. La totalisation au département des comptes prend une forme originale, car elle procède par purification progressive de ses tableaux. Plutôt que de chiffrer au fur et à mesure, les comptables nationaux documentent les tableaux d'un coup, et réparent petit à petit les données défectueuses.

Une prise de consistance cyclique et potentiellement infinie :

Par rapport à une prise de consistance classique par agrégation, l'économie nationale prend consistance par couches. La succession des tours permet à l'économie de gagner en solidité par versions successives, des versions de plus en plus précises (au sens du terme anglo-saxon de « precision »), des versions de plus en plus réalistes. Comme un dessin grossier dont on affinerait les traits petit à petit, l'économie nationale devient un fait stabilisé au fur et à mesure de l'évacuation des nombres provisoires. Autant, la totalisation statistique que décrit Emmanuel Didier admet une fin, lorsque la somme est terminée, et que les dernières opérations d'arbitrages ont été passées. Autant, la totalisation de l'économie nationale peut, sur le principe, durer indéfiniment. En effet, l'arbitrage temporel peut toujours être raffiné : le doute sur les écarts pourrait en principe être élargi à des écarts plus faibles, voire à des écarts nuls, embrassant ainsi l'ensemble des sources collectées ; l'enquête sur les chaines de production se trouverait alors démultipliée, ainsi que le potentiel travail d'ajustement. Autrement dit, il n'y a pas de limite à la purification des tableaux, sauf à se mettre à produire directement les sources pour les besoins de la comptabilité nationale. En pratique, l'arrêt du processus de purification des tableaux est précipité par un délai administratif : pour chaque compte, pour chaque campagne, le département des comptes dispose d'un calendrier précis indiquant les dates de clôtures, qui précèdent de quelques jours tout au plus une restitution du compte au directeur général de l'Insee.

Cette forme de prise de consistance cyclique nous amène également à comprendre un autre phénomène évoqué dans le cours de la thèse (introduction et chapitre 2) : les révisions. Comme on le sait, un compte annuel met trois ans avant d'être stabilisé, et un compte trimestriel trois mois. Entre chaque version, il y a de légères modifications appelées révisions, qui sont expliquées sur le document de diffusion. En l'occurrence, s'il y a des révisions, c'est simplement parce qu'il y a de nouvelles sources disponibles. À nouvelles sources, nouvelles totalisations, nouveaux arbitrages sur la cohérence globale de la représentation de l'économie, nouvelles procédures d'arbitrage temporel, et, inévitablement, nouveaux chiffres.

4.2. La prise de consistance textuelle : écrire le mouvement de l'économie

4.2.1. Les inscriptions comme support de l'arbitrage temporel

L'arbitrage temporel, qui donne un rythme si particulier à la prise de consistance de l'économie, s'accompagne d'une importante production d'inscriptions. Dans la deuxième partie du chapitre, j'en ai proposé une typologie : les inscriptions de fabrication (prises de note sur tableau et sur cahier, récapitulatifs de travail, mails), les inscriptions de synthèse (résumé d'un problème de fabrication arborant la question, les étapes du raisonnement, et la solution trouvée, résumé sur les étapes de fabrication d'un compte terminé), et les tableaux clôturés. Pour chacune de ces catégories, on peut retrouver des éléments concernant les opérations de l'arbitrage temporel — contrôle des écarts, enquête, ajustement — qui participent de la prise de consistance de l'économie. Par exemple, le cas du C19Z est visible dans les notes manuscrites des membres de la section des entreprises non financières (inscription de fabrication). Il est également présent dans des notes de synthèse, qui récapitulent les arbitrages concernant la firme Total et le secteur pétrolier. Enfin, on le retrouve évidemment dans les tableaux sur lesquels les comptables nationaux travaillent. Les inscriptions à propos de l'arbitrage temporel jouent plusieurs rôles que je vais décliner dans ce qui suit[358].

<u>La mémoire :</u>

Premièrement, un rôle de mémoire. C'est ce que nous avons pu voir dans la partie 2.2. Les traces laissées par les comptables nationaux concernant l'histoire de la fabrication du compte participent d'une mémoire du travail et assurent la discipline des pratiques. Ainsi, le cas du C19Z qui survient à l'occasion du compte SD 2014 est un problème connu. En effet, depuis les travaux sur l'année 2013, les équipes du département sont au courant de l'épineuse question du changement de secteur de l'entreprise Total et de ses répercussions sur la continuité de la mesure de l'économie. Les inscriptions concernant ce cas permettent justement le « travail à erreur constante », en réglant le problème tel qu'il se pose pour l'année 2014 de la même manière que pour l'année 2013.

---

[358] Dans cette partie, je m'inspire à nouveau des travaux sur l'écrit au travail cités dans la deuxième partie du chapitre.

La coordination :

Un deuxième rôle que jouent les inscriptions, c'est celui de la coordination[359]. Comme on l'a vu, tout l'intérêt des tours de TEE et de TES réside dans le fait d'évacuer des nombres provisoires. Autrement dit, la relance des tours suppose que les différentes sections aient travaillé sur leurs données, et apporté des modifications sur celles considérées comme instables. Les inscriptions sur l'arbitrage temporel permettent justement à chaque équipe de savoir « où en sont les autres ». Par exemple, lorsque Charlotte lance un tour de TES, elle est en mesure de savoir s'il y a de nouveaux exogènes – d'après ce qu'elle peut lire des dernières livraisons sur Pélican, mais aussi grâce au mail contenant la note sur les exogènes envoyé par son collègue Pierre – s'il y a de nouveaux équilibres ressources-emplois — principalement envoyés directement par mail par les responsables secteurs-produits — s'il y a de nouveaux ajustements du côté des entreprises non financières – là encore, via échange de mail, et dans le logiciel Pélican. Dans la même veine, lorsque Luc lance un tour de TEE, il est capable de dire si les sections en charge des secteurs institutionnels ont évacué de nouveaux nombres provisoires — c'est visible dans les derniers chargements sur le logiciel Pélican — si certains problèmes comme le traitement de l'écart sur impôt ont été réglés — les arbitrages décidés sont envoyés par mail aux équipes — ou si le problème du CICE a été réglé — comme l'atteste la note rédigée par Lucie à cet effet. Évidemment, la coordination passe aussi par de l'interaction orale, lors de conversations de couloir, ou à l'occasion de réunions. En fait, la coordination se joue dans un aller-retour entre oral et écrit[360].

La justification :

Troisièmement, un rôle de justification. En menant à bien l'arbitrage temporel, les membres du département sont amenés à prendre des décisions concernant les écarts jugés douteux : soit les accepter, soit les résorber. C'est ce que nous avons vu avec l'exemple du C19Z, où la baisse de 75% de la valeur ajoutée du secteur pétrolier, liée à la restructuration de l'entreprise Total, est finalement résorbée au nom d'une rupture du principe de stabilité. Du fait du caractère systémique de la comptabilité nationale, une décision prise par une section impacte potentiellement les autres. Ainsi, le choix de sortir Total du secteur

---

[359] C'est un argument important de Rot, Gwenaële et al, 2014, *Art. Cit.,* que de montrer le rôle de l'écrit dans le maintien de l'action coordonnée, en articulant l'action située d'une part, et les fonctionnements organisationnels de l'autre.

[360] Grosjean et Lacoste, 1998, *Art. Cit.*

commercial pour le remettre dans le secteur pétrolier impacte directement les niveaux de production des équilibres ressources-emplois sur les produits pétroliers et les produits commerciaux. Vu l'importance des arbitrages menés par une section pour le reste du département, on se doute que ceux-ci ne peuvent pas être totalement arbitraires. Nous avons vu que la conclusion tirée par Hélène sur le secteur C19Z était le fruit d'une longue réflexion sur l'évolution de la source « statistiques d'entreprises » et sur ses effets concernant la stabilité de la mesure. La production de textes permet précisément de rendre visibles ces réflexions, et de les justifier auprès des autres comptables nationaux. Si un membre extérieur à la section des entreprises non financières vient demander des explications concernant le traitement du secteur pétrolier, elle est ainsi en mesure de fournir des traces, par exemple, un mail de la responsable secteur-produit qui relate la réflexion sur le C19Z et la manière de le résorber en pratique.

Les justifications se donnent plus généralement à voir dans les inscriptions de synthèse. Par exemple, à la fin de chaque compte, le chef de la division synthèse générale des comptes rédige un document allant de 15 à 20 pages, qui résume les grandes évolutions et révisions du TEE — on retrouve le pendant de ce texte pour le TES. Ce document est toujours construit de la même manière : il commence par évoquer les évolutions et révisions de la valeur ajoutée de l'économie dans son ensemble, avant de rentrer dans les détails des secteurs institutionnels. Pour chaque secteur institutionnel, la note revient sur la variation des agrégats ou des postes clés (*e.g.* le taux de marge et le taux d'autofinancement des sociétés non financières, le taux interbancaire pour les institutions financières, le pouvoir d'achat des ménages, le déficit des administrations publiques, ou encore le besoin de financement de la France tel qu'il se donne à voir dans le compte du reste du monde). L'intérêt de cette inscription de synthèse, c'est qu'elle mêle la description des variations économiques à des justifications. Autrement dit, elle rend visibles les enquêtes menées sur les écarts douteux. Par exemple, sur la note de synthèse du PROV 2015, on peut lire à propos des sociétés non financières que les impôts nets de subvention sont en baisse en 2015 :

« Les impôts nets de subventions baissent fortement en 2015 (-14,6 %) »[361].

[361] Synthèse générale des comptes, 2016, « Comptes de secteurs provisoire 2015 », document interne, INSEE, département des comptes nationaux.

Cette baisse importante est associée à une explication, fruit l'arbitrage temporel : la baisse est notamment imputable à une hausse du taux de CICE.

> *« Les subventions continuent d'augmenter en 2015 suite au changement de taux du CICE qui passe de 4% à 6 % »*[362].

Ces justifications servent également à l'extérieur du département. On les retrouve dans la restitution du compte au directeur général de l'Insee, qui reprend les grandes lignes de la note évoquée ; ainsi que dans la « note de révision », un document public diffusé par l'Insee qui explique les variations entre les comptes provisoire, semi-définitif et définitif d'une même année.

4.2.2. Les inscriptions comme support du récit économique

Note de diffusion et récit économique :

L'objectif du département des comptes est de produire un document qui, en s'appuyant sur des tableaux chiffrés, raconte la manière dont l'économie nationale évolue d'une année sur l'autre. Or, « raconter les variations » correspond précisément à la préoccupation propre à l'arbitrage temporel. Comme je l'ai expliqué plus haut, le problème de la stabilité des sources, et l'impossibilité matérielle de les inspecter toutes, amènent les comptables nationaux à regarder des variations : interroger la manière dont les sources bougent (contrôle des écarts), chercher des explications aux variations d'ampleur (enquête), éventuellement supprimer ces variations (ajustement). Dans le document de diffusion, on retrouve ainsi les mêmes genres de phrases que dans les inscriptions de justification. Dans le paragraphe précédent, j'ai évoqué l'exemple de la baisse des impôts nets de subventions des entreprises en 2015. Cette variation était expliquée par une hausse du taux du CICE. Dans la publication des comptes de la nation 2015, on retrouve cette idée telle quelle.

> *« Les impôts sur la production nets des subventions continuent de baisser nettement (- 14,6 %), du fait principalement de la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), dont le taux passe de 4 % à 6 % »*[363].

---

[362] *Ibid.*

[363] Insee, 2016, « Comptes de la nation 2015 », INSEE première.

L'arbitrage temporel comme producteur d'un récit économique :

Dans la mise en scène que j'ai proposée au début de la partie 3, l'arbitrage renvoyait à une pratique certes importante et chronophage, mais circonscrite à un problème spécifique, à savoir, celui de l'instabilité des sources. C'est parce qu'il existe un enjeu autour de la stabilité de la mesure, parce que les sources ont potentiellement été produites selon de nouveaux standards, qu'il est impératif de vérifier et de réparer les sources instables. Une fois que l'on a compris le rôle de l'arbitrage dans le récit économique, il est possible d'envisager à nouveaux frais cette activité comme une pratique centrale des comptables nationaux. Loin d'être seulement accroché au problème de l'instabilité des sources, l'arbitrage temporel participe pleinement de la production du récit économique que le département formule dans sa note de diffusion[364]. Sans lui, pas d'histoire sur l'évolution de l'économie d'une année sur l'autre. Autrement dit, les inscriptions produites à l'occasion de l'arbitrage temporel sont autant des justifications du travail accompli que la trame du récit économique. À ce stade, il est possible de relire les opérations de l'arbitrage temporel.

Premièrement, sur les écarts. J'ai évoqué le critère de l'ampleur comme un moyen économique de trier les sources à vérifier. Ce faisant, le critère des écarts implique une hypothèse forte : seules les données qui varient beaucoup sont potentiellement porteuses d'instabilité. En termes de récit économique, la continuité est considérée comme l'état normal de la dynamique économique. À ce titre, il n'est jamais nécessaire de l'expliquer. Deuxièmement, sur les enquêtes. Quelle que soit leur issue, les enquêtes sont une manière de tester le récit économique. Dans le cas du C19Z, Hélène s'interroge sur le caractère racontable de la baisse drastique de la valeur ajoutée du secteur pétrolier. En cas d'acceptation de l'écart, le travail d'enquête fournit directement une explication à mettre dans la note de diffusion. Dans le cas contraire, le récit est considéré comme caduc et amène à la

---

[364] Parler de l'écrit au travail implique également de parler du travail de l'écrit, c'est-à-dire, de la manière dont le travail d'écriture produit des effets dans l'organisation. Les réflexions classiques sur la performativité de l'écrit versent surtout sur l'analyse de la force du droit et la constitution d'actes authentiques par l'écrit. Sur ce sujet, on pourra lire Pontille, David, 2009, « Écriture et action juridique. Portrait de l'huissier de justice en réparateur », *Semen*, n°28, p. 15-31 ; ainsi que Fraenkel, Béatrice, Pontille, David, Collard, Damien et Deharo, Gaëlle, 2010, *Le travail des huissiers. Transformation d'un métier de l'écrit*, Toulouse, Octarès. Sur l'enjeu que représente l'étude du travail de l'écrit, et notamment son rôle de coordination et d'ordonnancement dans l'organisation, voir Denis, Jérôme et Pontille, David, 2014, « Une écriture entre ordre et désordre : le relevé de maintenance comme description normative », *Sociologie du travail*, n°56, p. 83-102.

troisième opération : l'ajustement. L'ajustement est une manière d'empêcher la formulation de récits jugés impossibles à raconter. Là encore, on retrouve le caractère conservateur du récit économique proposé par le département : les situations de doutes concernant un écart favorisent un principe de prudence, celui d'éviter de trop grosses évolutions ou révisions. À nouveau, le récit économique produit par le département fait de l'économie un objet avec une inertie forte, pour lequel le changement est généralement lent. L'économie nationale telle qu'elle prend consistance au département, c'est l'impossible révolution.

Conclusion

Au début de ce chapitre, j'ai mis en scène la question de la stabilité temporelle de la mesure : comment les comptables nationaux s'y prennent-ils pour comparer leurs comptes dans le temps, pour raconter les évolutions de l'économie nationale ? En m'appuyant sur les travaux de sociologie et d'histoire des sciences autour de la notion de précision, j'ai cherché à comprendre les modalités de production de cette stabilité temporelle, et ce que cette stabilité faisait à la représentation de l'économie.

Les trois premières parties investiguent les ressorts de la stabilité de la mesure. J'ai eu l'occasion de mettre en avant trois dispositifs de stabilité, qui permettent la comparabilité des chiffres dans le temps. La première partie — premier dispositif de stabilité — parle du rôle des standards. Si, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, les standards administratifs et scientifiques que le département des comptes nationaux respecte pour travailler alimentent une forme d'indépendance, ils participent aussi de la stabilité de la mesure en tant que telle. Nous avons notamment vu qu'une spécificité technique — la théorie du partage volume prix — donnait une forme particulière à l'économie nationale. Telle qu'elle est exprimée dans les comptes nationaux, l'économie nationale est avant tout saisie dans sa dynamique, dans son mouvement. La deuxième partie — deuxième dispositif de stabilité — insistait sur l'insuffisance des standards pour assurer la comparabilité de la mesure dans le temps. Pour comparer des chiffres, il faut s'assurer qu'ils soient produits de la même manière. C'est tout l'enjeu de la discipline des pratiques que de compléter le rôle stabilisateur des standards. Celle-ci se donne à voir, dans une veine européenne sous la forme d'un raffinement de la standardisation, accompagnée de pratiques d'audits ; elle se déploie également, et plus traditionnellement au département des comptes, au sein d'une mémoire collective du travail, qui passe par la production de traces écrites. La troisième partie — dernier dispositif de

stabilité — correspond à l'arbitrage temporel. Lié à un problème spécifique sur l'instabilité possible des sources, l'arbitrage temporel prend une place substantielle dans le travail des comptables nationaux. Les opérations de contrôle (qui trie les chiffres douteux), d'enquête (qui détache en situation la réalité économique du plan de l'instrument), et d'ajustement (qui fabrique des chiffres en évolution), témoignent d'un travail interprétatif nécessaire au suivi de l'économie dans le temps : sans hypothèses sur ce dont est capable l'économie, sans critères, sans modalités d'évaluation, il n'est pas possible de dire quoi que ce soit de solide sur ses variations.

La quatrième partie du chapitre m'a permis de développer les effets de ces dispositifs de stabilité sur la prise de consistance de l'économie. D'une part, nous avons compris, enfin, les temporalités du travail exposées dans le chapitre 2 : l'existence d'un circuit de totalisation sans cesse repris, réitéré, est liée au problème de la stabilité de la mesure. Plus précisément, c'est l'arbitrage temporel qui produit cet effet, puisque, en transformant certaines données, il transforme du même coup les sources internes de certaines équipes, qui doivent s'adonner à une nouvelle collecte et un nouveau travail de totalisation sur des sources plus récentes. En comptabilité nationale, l'itération est le prix à payer de la comparabilité. Ce point est loin d'être anecdotique, puisqu'il a de lourdes répercussions sur la manière de travailler et de s'organiser. D'autre part, les dispositifs de stabilité ont un impact sur la production du récit économique sur l'évolution de l'économie, présent dans les notes de diffusion. Là encore, c'est plus spécifiquement l'arbitrage temporel qui, en interrogeant les variations des sources, donne matière à des textes qui expliquent les raisons des évolutions de l'économie. Les textes servent au moins autant à l'organisation et à la coordination du travail qu'à la formulation d'explications sur la façon dont l'économie bouge d'une année sur l'autre, ou d'un trimestre à l'autre.

À la lecture des pages qui précèdent, que sait-on de plus sur le problème général de la thèse ? Que dire de nouveau sur l'expression comptable de l'économie nationale et de son objectivité ? Dans ce chapitre, nous avons vu qu'à l'instar de la dimension globale de l'économie, sa dimension temporelle — c'est-à-dire sa capacité à varier à travers le temps — n'a rien d'évident ou de naturel. Pour inscrire l'économie dans la durée, il faut à nouveau des opérations de travail, qui participent de l'articulation entre les données et les catégories comptables, et qui consistent à maintenir la stabilité de la mesure grâce à des dispositifs de stabilité. L'objectivité de l'économie nationale tient pour partie à ce véritable travail de la continuité temporelle qui impose le rythme particulier des itérations, et assure la formulation d'énoncés solides sur son évolution dans les documents de diffusions publiés sur le site internet

de l'Insee. Sans stabilité de la mesure, pas de récit sur la dynamique de l'économie, pas d'énoncés précis sur la croissance, que l'arbitrage temporel alimente en multipliant les inscriptions. Si l'on dresse un bilan de ce que nous avons vu depuis le premier chapitre, nous savons désormais à peu près comment les comptables nationaux aboutissent au document de diffusion — ce récit sur l'évolution de l'économie dans son ensemble. Il faut en passer par des règles institutionnelles et métrologiques pérennes et porteuses de légitimité ; il faut également une organisation et une dynamique du travail d'articulation entre des données et des tableaux comptables – tableaux qui proposent une mise en scène spécifique de l'économie sous la forme d'une totalité monétaire ; il est enfin nécessaire d'accomplir des opérations de travail sur ces tableaux pour faire tenir l'économie comme un tout, et l'inscrire dans la durée. Bref, nous avons une meilleure idée de ce qu'il en coûte et sous quelle forme, une administration publique parvient à faire tenir une représentation de l'économie. Il nous reste un dernier élément à aborder. En focalisant l'analyse sur le processus d'objectivation comptable de l'économie nationale, tel qu'il se déploie au département des comptes nationaux de l'Insee, on ne voit qu'en creux d'autres formes de représentation possible. Si le travail des comptables nationaux est bien une manière de faire tenir une représentation solide de l'économie, elle n'est évidemment pas le seul mode d'objectivation envisageable. Il existe d'autres modes de production de la représentation de l'économie, qui aboutissent à d'autres objets affublés du label « économie nationale ». Le dernier chapitre de la thèse prend appui sur l'exemple de l'Union européenne (qui fait un usage renouvelé des comptes nationaux pour discipliner les déficits de ses États membres) pour montrer la singularité de la représentation de l'économie faite à l'Insee ; mais également sa relative fragilité face à d'autres manières de faire exister l'économie.

Chapitre 6 — Recomposition de la représentation de l'économie nationale

Introduction

Les comptes de la nation français sont produits en suivant un mouvement de totalisation cyclique, où les travailleurs et travailleuses sont attentifs à la stabilité de la mesure dans le temps. C'est par ce biais que le département des comptes est capable, sur une base trimestrielle et annuelle, de diffuser des documents qui racontent l'évolution de l'économie dans son ensemble entre deux dates. Comme on le sait, une fois rendus publics, les comptes de la nation sont intégrés dans de nombreux usages, qu'ils soient scientifiques, politiques, médiatiques, ou institutionnels. Dans ce dernier chapitre, je vais pour partie sortir du processus de production des comptes nationaux français, pour m'intéresser au rôle des usages dans la recomposition de la représentation de l'économie nationale. Pour ce faire, je vais m'appuyer sur un cas d'étude exemplaire : la politique de l'Union européenne en matière de gestion des déficits publics, qui, en s'appuyant sur la comptabilité nationale, participe à la transformer en profondeur.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'Union européenne se préoccupe de l'équilibre des finances publiques au sein de l'espace communautaire. Dès 1992, le traité de Maastricht instaure une discipline dans la gestion des budgets des administrations publiques, avec notamment des plafonnements de dette (60% du PIB) et du déficit (3% du PIB). Les années qui suivent vont dans le sens d'un renforcement de la surveillance européenne sur ce sujet. C'est le cas du Pacte de stabilité et de croissance de 1997 qui coordonne les politiques budgétaires des États membres. Il institue notamment la procédure de déficit excessif, qui vise à sanctionner les pays dépassant la règle des 3% de déficit. Plus récemment, dans les années 2010, les « packs » européens renforcent les volets préventif et correctif de la surveillance budgétaire, tandis que le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'UE de 2012 consacre dans les droits nationaux la fameuse « règle d'or » d'équilibre budgétaire. En sciences sociales, l'étude de la surveillance budgétaire européenne a principalement porté sur ses effets en termes de politiques publiques au sein des pays membres de l'Union. La sociologie politique de l'économie a notamment insisté sur la façon dont l'Europe instaurait

un ordre économique gouverné par la discipline budgétaire[365]. Pour le dire vite, la « règle des 3% » a des effets sur les capacités d'agir des États membres, au sens où elle prescrit certaines politiques économiques (réduction des services publics, privatisation…) au détriment d'autres (politiques de relance, lutte contre les inégalités…). Ses conséquences sur l'action publique sont d'autant plus fortes que « l'ordre de la dette » semble aujourd'hui s'imposer avec la force de l'évidence, à la suite d'un processus de naturalisation[366].

L'importance de ces réflexions n'est pas à démonter. Cependant, ce qui m'intéresse ici, c'est moins l'impact du problème du déficit sur les politiques publiques, que l'effet de ce problème sur la manière de représenter et de connaître l'économie. En effet, dans sa poursuite de l'équilibre budgétaire, l'UE se fonde sur un savoir économique spécifique : le cadre de la comptabilité nationale, tel qu'il est défini dans le système européen des comptes 2010. L'usage de la comptabilité nationale pour répondre à un problème relatif aux finances publiques est relativement nouveau, et apparaît avec les préoccupations européennes sur le sujet. Construite dans les années 30, la comptabilité nationale était jusqu'alors utilisée par les États-nations pour réguler leur propre économie. Elle permettait notamment le développement de modèles de prévisions propices à la construction de budgets prévisionnels, à la visualisation de trajectoires de croissance futures, et au test de politiques publiques sur l'économie à moyen et long terme.

Ce chapitre s'intéresse à la manière dont le problème du déficit public en Europe transforme la comptabilité nationale : qu'est-ce que les préoccupations financières de l'Union changent dans la manière de faire les comptes nationaux ? En quoi transforment-elles la représentation de l'économie nationale ? Dans quelle mesure rentrent-elles en tension avec des préoccupations plus anciennes, celles des membres du département des comptes nationaux français ? Plus généralement, la gestion européenne de l'équilibre budgétaire constitue un cas exemplaire pour comprendre la façon dont certains usages de la comptabilité nationale tendent à la reconfigurer, et, ce faisant, à transformer à la fois la représentation de l'économie, et les actions politiques que cette représentation rend possibles.

---

[365] Savage, James, 2005, *Making the EMU. The politics of budgetary surveillance and the enforcement of Maastricht*, Oxford, Oxford University Press.

[366] Lemoine, Benjamin. 2016, *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte, et Lemoine, Benjamin, 2018, « Démocratie des 'faits' ou démocratie défaite ? Politique et statistique pendant la crise grecque », *Statistique et Société,* vol. 6, n°2, p. 9-19.

L'argument principal consiste à dire que le problème du déficit en Europe rend visible différentes expertises sur la comptabilité nationale, qui font exister des formes de représentation concurrentes et incompatibles de l'économie nationale. La notion d'expertise renvoie simplement ici à un ensemble de savoirs, de pratiques et de critères sur la définition de la bonne manière de mesurer l'économie[367]. Nous verrons notamment deux expertises distinctes : d'une part, celle de l'institut statistique européen (Eurostat), en quête de comparabilité spatiale des chiffres entre les différents États membres. D'autre part, l'expertise du département des comptes nationaux, centrée sur le suivi de l'évolution du système économique. Les différences d'expertises font émerger différentes manières de représenter et de connaître l'économie nationale, et n'autorisent pas les mêmes usages politiques.

Ce chapitre revêt un statut relativement singulier dans la thèse. Tout d'abord, il est moins proche du grain ethnographique que j'ai mobilisé dans les chapitres précédents — j'évoquerai notamment des éléments historiques sur la politique du déficit public en Europe. Ensuite, il s'appuie pour partie sur du matériau de seconde main, à savoir, des éléments de littérature en sciences sociales sur l'Union européenne et la question de l'équilibre budgétaire. Enfin, l'Union européenne est moins mobilisée comme un objet central d'étude que comme un cas, qui me permet de déployer un argument sur le rôle des usages dans la reconfiguration d'une connaissance économique. Je ne vais pas chercher à discuter précisément, et de manière complète, la littérature sur l'Europe. Au contraire, l'usage que j'en fais ici est stratégique : elle me sert à articuler mon propos sur le rôle de l'usage dans la manière de faire exister l'économie. À ma connaissance, l'Union européenne constitue un cas unique de transformation par l'usage de la comptabilité nationale, mais, dans ce chapitre, il n'en reste pas moins un cas — à l'avenir, d'autres cas pourront peut-être alimenter le même argument.

Le chapitre s'organise en trois parties. Dans une première partie, je reviendrai sur la genèse du problème du déficit public en Europe, en m'appuyant principalement sur la littérature existante sur le sujet (1). Nous verrons comment le déficit public des États membres est devenu un problème dans les années 70, et comment l'Union européenne a cherché à y apporter une solution en choisissant de contrôler les déficits publics par le biais de la

---

[367] À ce titre, il ne s'agit pas de discuter l'immense littérature sur l'expertise européenne, entendue comme la modalité d'interventions et de légitimation des experts et des scientifiques dans les politiques publiques. Sur ce point, on pourra par exemple se référer à Jasanoff, Sheila (ed.), 2004, *States of knowledge. The co-production of science and social order*, London, Routledge ; Laurens, Sylvain, 2017, *Lobbyists and bureaucrats in Brussels: Capitalism's brokers,* London, Routledge ; Laurent, Brice, 2018, *Democratic experiments. Problematizing nanotechnology and democracy in Europe and the United States,* Cambridge, MIT press.

comptabilité nationale. Dans une deuxième partie, je présenterai l'expertise singulière qu'a bâtie Eurostat à propos de la comptabilité nationale, dans le cadre du contrôle des déficits publics (2). Celle-ci s'attache notamment à assurer la stabilité géographique de la mesure entre les différents États membres, grâce à la standardisation des définitions du déficit et à des pratiques d'audit. Enfin, dans une troisième partie, j'étudierai les conflits entre l'expertise européenne et celle du département des comptes nationaux de l'Insee (3). En l'occurrence, les exigences de stabilité géographiques d'Eurostat rentrent en contradiction avec celles de stabilité temporelle du département des comptes. Ces tensions débouchent sur des types de représentation de l'économie, et des formes d'actions politiques, profondément incompatibles.

1. La construction du problème du déficit et ses remèdes

Il existe déjà de nombreux travaux sur l'histoire du déficit public européen[368]. Afin de raconter à grands traits l'origine de ce problème et les solutions qui y ont été apportées, je vais principalement m'appuyer sur les travaux récents de Damien Piron, qui propose une importante revue de littérature sur le sujet[369]. Nous verrons tout d'abord comment un problème monétaire vieux des années 60 s'est transformé en problème budgétaire dans les années 90 (1.1.). Ensuite, j'expliquerai comment l'Europe a envisagé un remède au problème budgétaire, à savoir, la discipline des finances publiques en prenant appui sur la comptabilité nationale (1.2.).

---

[368] On peut notamment citer : Dyson, Kenneth et Featherstone, Kevin, 1999. *The Road to Maastricht*, Oxford, Oxford University Press ; Savage, 2005, *Op. Cit.* ; James, Harold, 2012, *Making the European Monetary Union: The Role of the Committee of Central Bank Governors and the Origins of the European Central Bank*, Cambridge, Harvard University Press ; et Lemoine, 2016, *Op. Cit.*

[369] Piron, Damien, 2018, *Des régions qui comptent. La reconfiguration néolibérale de la Belgique fédérale saisie par les finances publiques*, Liège, Thèse de doctorat en science politique, Université de Liège. On pourra plus spécifiquement se reporter au chapitre 7 intitulé « Un panoptique au service d'un programme de disciplinarisation des Finances Publiques ».

1.1. Du problème monétaire au problème budgétaire

1.1.1. Les préoccupations monétaires de l'Union européenne

À l'origine du problème du déficit public en Europe, on retrouve des préoccupations autour de la fluctuation des monnaies des États membres, dès la fin des années 60. La fluctuation des monnaies nationales constitue un enjeu pour au moins deux raisons : d'une part, l'inflation — c'est-à-dire la baisse relative de la valeur de la monnaie — est jugée problématique au regard des canons de l'économie néoclassique, notamment en matière d'échanges extérieurs, puisqu'elle rend plus coûteuses les importations[370]. D'autre part, les écarts de valeurs importants entre les monnaies de l'espace communautaire sont considérés comme nuisibles à une intégration économique plus poussée entre les États membres. Plusieurs travaux pionniers en Europe, visant à éviter des fluctuations monétaires trop importantes, témoignent de la prégnance du problème dans les années 70 (dont le « serpent monétaire européen issu du rapport Werner de 1970, et le système monétaire européen de 1979). Mais c'est véritablement vers la fin des années 80 que l'idée d'une coordination monétaire européenne prend de l'ampleur. En 1988, alors que l'Allemagne envisage la création d'une Banque Centrale Européenne pour assurer la stabilité des prix, le comité Delors travaille à un rapport sur la mise en place de l'Union Économique et Monétaire (UEM), qui sera publié l'année suivante.

1.1.2. La stabilité budgétaire comme garante de la stabilité monétaire

La construction de l'UEM débute officiellement en 1991, lorsque le projet est entériné par le conseil européen. Les préoccupations originelles du comité Delors portent avant tout sur la stabilité monétaire de l'espace communautaire. La stabilité qu'apporterait l'UEM est alors pensée comme une poursuite de la logique d'intégration des États membres, permettant une plus grande coordination des politiques macroéconomiques. Comment passe-t-on de la question de la stabilité des prix à celle de la limitation des déficits publics ? Comme le rappelle

---

[370] Savage, James, 2005, *Op. Cit.*

Piron dans son analyse du rapport Delors de 1989[371], le comité voit dans les déséquilibres budgétaires publics un risque pour la stabilité monétaire.

> *« Des politiques budgétaires nationales non coordonnées et divergentes auraient pour effet de compromettre la stabilité monétaire et de créer des déséquilibres dans les secteurs réel et financier de la Communauté »*[372].

Autrement dit, le creusement des déficits publics serait inflationniste par nature, et nuirait donc au projet d'UEM. Ce lien entre stabilité monétaire et stabilité budgétaire est fondamental, puisqu'il permet de comprendre pourquoi, en partant d'une préoccupation sur la stabilité des prix, les institutions européennes se retrouvent à réfléchir à l'encadrement des dépenses budgétaires.

1.2. La solution au problème du déficit : discipliner les finances publiques avec la comptabilité nationale

Au début des années 90, l'Europe fait donc face à un problème clairement caractérisé : de la question de la stabilité monétaire, on aboutit à celle du déséquilibre des finances publiques. Si le fameux traité de Maastricht de 1992 met en scène ce problème, il prétend également y apporter une solution relativement simple sur le principe : pour assurer la stabilité des prix et la pérennité de l'UEM, il convient de contrôler les dépenses des États membres, en limitant leurs déficits annuels ainsi que leur niveau de dette global.

1.2.1. Discipliner les finances publiques : des critères de convergence

La mesure phare de contrôle des dépenses publiques passe comme on le sait par des critères de convergence. C'est ce que l'on retrouve à l'article 104 du traité de Maastricht : les candidats à l'UEM sont évalués à l'aune de deux indicateurs : d'une part, leur niveau de déficit ne doit pas dépasser 3% du PIB ; de l'autre, leur niveau de dette ne doit pas être supérieur à 60% du PIB. Les niveaux fixés — 3% et 60% — ont fait l'objet de vives

---

[371] Comité Delors, 1989, *Rapport sur l'union économique et monétaire dans la communauté européenne*, cité par Piron, Damien, *Op. Cit.*

[372] Comité Delors, 1989, *Rapport sur l'union économique et monétaire dans la communauté européenne*, page 10.

controverses que l'on retrouve dans la littérature académique[373]. Quoi qu'il en soit, la justification des critères est généralement énoncée comme suit : les 60% de déficit correspondent *grosso modo* au niveau de dette publique moyen de la communauté européenne, un plafond « *a priori* cohérent sur le long terme avec un déficit de 3%, pour autant que la croissance nominale du PIB soit égale à 5% du PIB »[374].

Ce lien entre le problème des déséquilibres budgétaires et la solution qui consiste à encadrer les dépenses publiques des États membres ne va faire que s'amplifier dans les années qui suivent la ratification du traité de Maastricht. Par exemple, le Pacte de Stabilité et de Croissance de 1997 prétend assurer une plus grande coordination des politiques budgétaires. Ce Pacte est composé de deux volets : un volet préventif, qui impose aux États membres d'établir un plan d'action vers un objectif budgétaire proche de l'équilibre ; un volet correctif qui rend possible en pratique l'application de la procédure de déficit excessif prévue par Maastricht. La mise en œuvre du volet correctif fonctionne de la manière suivante : sur la base des données relatives aux déficits des États membres collectées par Eurostat, le Conseil des ministres peut décider à la majorité qualifiée d'engager la procédure de déficit excessif contre un État membre. Ce dernier dispose alors d'un an pour travailler à la réduction de son déficit, sous peine de se voir infliger une amende allant de 0,2 à 0,5% de son PIB. En 2005, suite à la révision des comptes grecs, un nouveau règlement européen (n°2013/2005) renforce les compétences d'Eurostat en matière de contrôle de la qualité des données sur les finances publiques. En 2011, la ratification des « six-pack » puis des « two-pack » (un ensemble de règlements et de directives) poursuit le projet de discipline budgétaire. Dans ces mesures, on retrouve une formalisation du volet préventif de la procédure de déficit excessif, tandis que le volet correctif se trouve renforcé. Désormais, la Commission Européenne peut, sur recommandation d'Eurostat, infliger des amendes aux États membres ayant falsifié leurs

---

[373] La controverse oscille entre justifications économiques et critiques d'un arbitraire politique. Pour Buti, Marco et Guidice, Gabriele, 2002, "Maastricht fiscal rules at ten", *Journal of common market studies*, Vol. 40, No. 5, p. 823-848, les deux plafonds permettent de limiter des dépenses publiques inflationnistes qui nuiraient à l'efficacité économique. Au contraire, Buiter, Willem, Corsetti Giancarlo, et Roubin, Nouriel, 1993, "Excessive deficits: sense and nonsense in the Treaty of Maastricht", *Economic policy*, Vol. 8, No. 16, p. 57-100, dénoncent des critères arbitraires relevant du « non-sens économique », fondés sur une idéologie anti-inflationniste. Pour autant, comme le note Wyplosz, Charles, 1997, "EMU: why and how it might happen", *The journal of economic perspectives*, Vol. 11, No. 4, p. 3-21, les critères ont permis une certaine coordination institutionnelle pour parvenir à un accord. Pour un résumé de la controverse sur la fixation des critères de Mastricht, voir Lemoine, Benjamin, 2011, *Les valeurs de la dette. L'État à l'épreuve de la dette publique*, Thèse de doctorat en socioéconomie de l'innovation, École des Mines de Paris.

[374] Piron, Damien, *Op. Cit.*, page 215.

comptes, comme ce fut le cas pour la communauté autonome de Valence en Espagne en 2015 condamnée à payer 19 millions d'euros[375] ; ou pour le Land de Salzbourg en Autriche en 2017 avec une pénalité de 29,8 millions d'euros. En 2012, le Traité sur la stabilisation, la coordination et la gouvernance impose aux États membres d'inscrire la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire dans les constitutions nationales.

1.2.2. Une métrique commune : la comptabilité nationale

Gouverner les niveaux de déficit et de dette publique des États membres implique au préalable de les mesurer. Or, une telle mesure, sur un territoire aussi vaste que l'UEM, vient buter sur un problème classique : celui de la standardisation des chiffres. En effet, la production de données quantifiées s'appuie généralement sur un ensemble de règles standardisées qui définissent l'objet de la mesure et les modalités de calcul. Un tel cadre de référence permet de rendre la réalité mesurable en établissant un espace de commune mesure sans lequel les données resteraient incommensurables[376]. Comme on le sait, le développement de mesures standardisées est lié à l'histoire des États modernes : en rendant la réalité mesurable, comparable et combinable, la statistique publique l'a rendue gouvernable.[377] L'Union européenne fait précisément face au problème qu'ont rencontré les États par le passé : pour produire des données européennes commensurables sur l'ensemble du territoire, pour garantir la comparabilité entre les États membres, il faut s'assurer que les chiffres soient calculés selon les mêmes règles. Si la manière de connaître le déficit public diverge entre deux pays, c'est la capacité de l'UE à gouverner l'espace économique communautaire qui disparaît.

Concernant le problème du déficit, le traité de Maastricht (article 2 du protocole relatif au déficit excessif), puis le règlement européen 3605/93, propose un instrument de mesure commun aux membres de l'Union Économique et Monétaire : la comptabilité nationale. Comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer, la mobilisation de la comptabilité nationale pour

---

[375] Savage, James and Howarth, David. 2017. "Enforcing the European Semester: the politics of asymmetric information in the excessive deficit and macroeconomic imbalance procedures". *Journal of European Public Policy*, Vol. 25, No. 2, p. 212-230.

[376] Espeland, Wendy et Stevens, Mitchell, 1998, "Commensuration as social process", *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, No. 1, p. 313-343.

[377] Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison* statistique, Paris, La découverte ; Porter, Theodore, 1996, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life,* Princeton, Princeton University Press.

gérer le problème des déficits publics n'a rien d'évident au regard de ses usages nationaux traditionnels. Pour autant, la comptabilité nationale présente un avantage non négligeable : depuis les années 70, les standards de mesure de la comptabilité nationale sont harmonisés au niveau européen[378]. Ainsi, la comptabilité nationale fait figure de langage commun au sujet de la dette et du déficit, à la différence d'autres métriques comme la comptabilité publique, qui délivre des informations en matière de dette et de déficit des administrations publiques, mais qui reste ancrée sur le territoire national[379]. À propos du déficit, le système européen des comptes 2010 (et les systèmes précédents) proposent des éléments importants dans l'optique de mesurer et contrôler les finances publiques de l'espace communautaire. Par exemple, un des enjeux majeurs pour harmoniser la mesure du déficit en Europe, c'est celui de la définition des « administrations publiques »[380]. Selon le SEC 2010, une entité est considérée comme une administration publique si elle est non marchande (lorsque les ventes de l'entité couvrent moins de la moitié de ses coûts de production), si elle est engagée dans la redistribution de la richesse nationale, ou encore, si elle est contrôlée par une autre administration publique[381]. On trouve aussi dans ce document des passages sur la notion de déficit (l'item B9 qui renvoie à la capacité ou au besoin de financement d'une administration publique) et de dette.

2. L'expertise d'Eurostat : discipline des finances publiques et stabilité géographique

La partie précédente nous a permis de comprendre les raisons historiques pour lesquelles l'Union européenne s'était penchée sur le problème d'équilibre des finances publiques, et pourquoi elle s'était rabattue sur la comptabilité nationale pour en prendre la mesure. Au sein des institutions européennes, c'est à Eurostat que revient la mission de

---

[378] Même si, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, l'harmonisation de la mesure de l'économie nationale pose de nombreux problèmes.

[379] Lequiller, François, 2015. "Towards convergence between government finance statistics and public sector accounting standards". *EURONA – Eurostat Review on National Accounts and Macroeconomic indicators*, 2015/1, p.19-49.

[380] Lequiller, François, 2014, « Statistiques de finances publiques : après les crises, l'harmonisation se renforce », *Statistique et Société*, vol. 2, n°1, p. 41-46.

[381] Union Européenne, 2013, *Système Européen des comptes 2010*, Luxembourg, Office des publications de l'Union Européenne, p. 42.

surveiller et de collecter les informations relatives aux finances des États membres. L'enjeu principal que rencontre Eurostat dans son travail est celui de la stabilité géographique de la mesure : pour assurer le même contrôle auprès de l'ensemble des États membres, il faut que le déficit des administrations publiques soit calculé partout de la même manière, il faut que les chiffres soient comparables. Cet enjeu de stabilité géographique n'a rien d'évident, il découle en droite ligne du problème de l'équilibre budgétaire dont j'ai brossé l'histoire à grands traits. Cependant, la conséquence de ce problème, c'est le développement d'une expertise européenne spécifique autour des chiffres de la comptabilité nationale : pour Eurostat, la bonne manière de calculer le déficit doit respecter le critère de la stabilité géographique au sein de l'espace communautaire — une préoccupation qui, comme on le verra, n'est pas partagée par les membres du département des comptes nationaux. Cette expertise autour de la stabilité géographique des comptes nationaux se donne à voir selon deux modalités : le raffinement des définitions des administrions publiques (2.1.) ainsi que sur le déploiement d'un travail d'audit pour assurer la stabilité de la mesure dans l'espace (2.2.).

2.1. Raffiner les définitions des administrations publiques et du déficit

2.1.1. Préciser les standards de la comptabilité nationale

Au sein d'Eurostat, c'est le *Directorate D* (« government finance statistics ») qui est en charge de la collecte et du contrôle des chiffres de la comptabilité nationale sur les finances publiques. Une de ses tâches consiste à préciser les définitions présentes dans le système européen des comptes : il s'agit avant tout d'assurer une interprétation commune des standards, en raffinant un maximum non seulement les définitions, mais également les modalités de calcul du déficit et de la dette des administrations publiques.

Cette activité se prolonge au sein d'un *working group* européen (EDPSWG pour « Excessive Deficit Procedure Statistics Working Group ») qui réunit deux fois par an des membres d'Eurostat et des comptables nationaux issus des instituts statistiques nationaux. Le *working group* est l'occasion de préciser des règles sur des aspects précis du calcul du déficit et de la circonscription des administrations publiques. De manière plus épisodique, en cas de difficulté à trouver un compromis, certains sujets peuvent remonter à un comité hiérarchiquement supérieur : le DMES (pour Directors of Macro Economic Statistics), qui rassemble les chefs des départements des comptes nationaux, Eurostat, des membres de l'OCDE et de la BCE, au sujet de questions d'ordre conceptuel et méthodologique. Enfin,

dans des situations extraordinaires de litige important sur une règle de comptabilité nationale, le CMFB (Comittee on Monetary, Financial and Balance of payments statistics) peut rendre un avis expert, comme ce fut le cas lors du problème de la « soulte de France Télécom » en 1997[382].

Un exemple parmi d'autres, qui a débouché sur une transformation des standards, c'est celui du traitement de la redevance télévisuelle [*Television Broadcasting*]. Jusqu'en 2016, le statut comptable de la redevance n'était pas clairement précisé. Il était possible de la traiter de deux manières. Premièrement, envisager la redevance comme un impôt que le contribuable paierait à l'État. Dans ce cas de figure, la redevance fait partie intégrante du secteur des administrations publiques. Deuxièmement, considérer la redevance comme la vente d'un service marchand, que le téléspectateur paierait au fournisseur télévisuel. Dans cette perspective, la redevance échappe aux comptes des administrations publiques et intègre le compte des sociétés non financières. En la matière, la France avait tranché pour la seconde option : la redevance télévisuelle était un service marchand vendu par une entreprise, à savoir, France Télévisions. En 2016, le *Directorate D* veut clarifier la situation, dans l'optique d'harmoniser la mesure du déficit des administrations publiques. Il tranche pour la première option : depuis 2016, la redevance télévisuelle est considérée comme un impôt, partie intégrante du secteur des administrations publiques. Cette nouvelle classification comptable a pour effet de transformer le statut comptable de l'entreprise télévisuelle France Télévisions. Jusqu'en 2016, France Télévisions, qui tirait la majorité de ses recettes de la redevance télévisuelle, était classée comme une « entité marchande » au sein du groupe des « entreprises non financières ». En 2016, avec le nouveau standard, *France Télévisions* ne vend plus de services, mais perçoit un impôt. Elle quitte alors la catégorie des entreprises non financières et intègre le champ des administrations publiques.

2.1.2. La compilation des standards : le MGDD

Le travail définitionnel mené par Eurostat est compilé dans un document imposant de près de 400 pages, le MGDD (pour Manual on Government Deficit and Debt). Il témoigne

[382] Pour une analyse de cet épisode fameux de l'histoire du calcul budgétaire en Europe, voir Lemoine, Benjamin, 2013, « résister aux mesures européennes. Les États à l'épreuve de la surveillance statistique des finances publiques », *Quaderni*, n°80, p. 61-81. On pourra aussi se référer à un récit d'acteur dans Van Wijk, Hans, 2001, *Bridging the fault lines. The early years of the committee on Monetary, Financial and Balance of Payments Statistics*.

d'une véritable « jurisprudence statistique »[383] en matière de finances publiques. D'une part, elle vient amender et préciser les 700 pages du SEC et s'impose aux instituts statistiques nationaux dans la production des comptes ; de l'autre, elle est produite en continu, puisque chaque année, un nouveau MGDD est publié, avec les dernières règles en vigueur concernant la production du compte des administrations publiques. On y trouve par exemple des éléments plus précis que le système européen des comptes sur la définition des administrations publiques. La première partie du MGDD 2016 est ainsi consacrée à la délimitation des administrations publiques (*delimitation of the general government sector*). On trouve, page 22, le fameux test marchand/non-marchand, qui donne les règles formelles de délimitations des administrations publiques. Il s'agit d'un arbre de décision qui permet d'évaluer, pour n'importe quelle entité faisant partie des comptes nationaux, si elle a sa place dans le giron des administrations publiques. L'arbre mobilise plusieurs critères, comme la vente à un prix non économiquement significatif[384], ou encore, le contrôle ou l'absence de contrôle par une administration publique.

On trouve également dans le MGDD des explications concernant des points précis, notamment le cas de la redevance télévisuelle réglé en 2016. Ainsi, on peut lire dans le MGDD, à propos du *specific case on television and radio broadcasting* (I.2.4.7) la disposition suivante : la redevance est considérée comme un impôt lorsque le paiement de la redevance est obligatoire.

> *« 81. If it is not possible to opt out from making the payments for public broadcast services […], this compulsory payment should be regarded as unrequited and treated in national accounts as a tax »*[385].

Le cas de la France est à cet égard particulier : en France, on peut choisir de ne pas payer la redevance télévisuelle. Dans ces conditions, cette dernière ne devrait pas être un impôt. Cependant, le MGDD précise que, pour rester une vente de service, la redevance ne doit pas empêcher l'accès à des services télévisuels privés. Or, le refus de payer la redevance en France empêche l'accès à d'autres services télévisuels privés.

---

[383] Lemoine, Benjamin, 2013, *Art. Cit.*

[384] Un prix non économiquement significatif correspond à un prix (d'un bien ou d'un service) qui couvre moins de 50% des coûts de production.

[385] Eurostat, 2016, *Manual on Government Deficit and Debt*, 8th edition, p. 38, §81.

«82. If it is possible to opt out from the consumption of public broadcast services while not affecting the ability to consume private broadcast services, […] The payment can therefore be considered requited, and thus, treated in national accounts as a sale of services »[386].

C'est sur ce motif que le MGDD impose aux comptes nationaux français de faire basculer la redevance télévisuelle en impôt.

[386] Eurostat, 2016, *Manual on Government Deficit and Debt*, 8th edition, p. 39, §82.

Decision tree

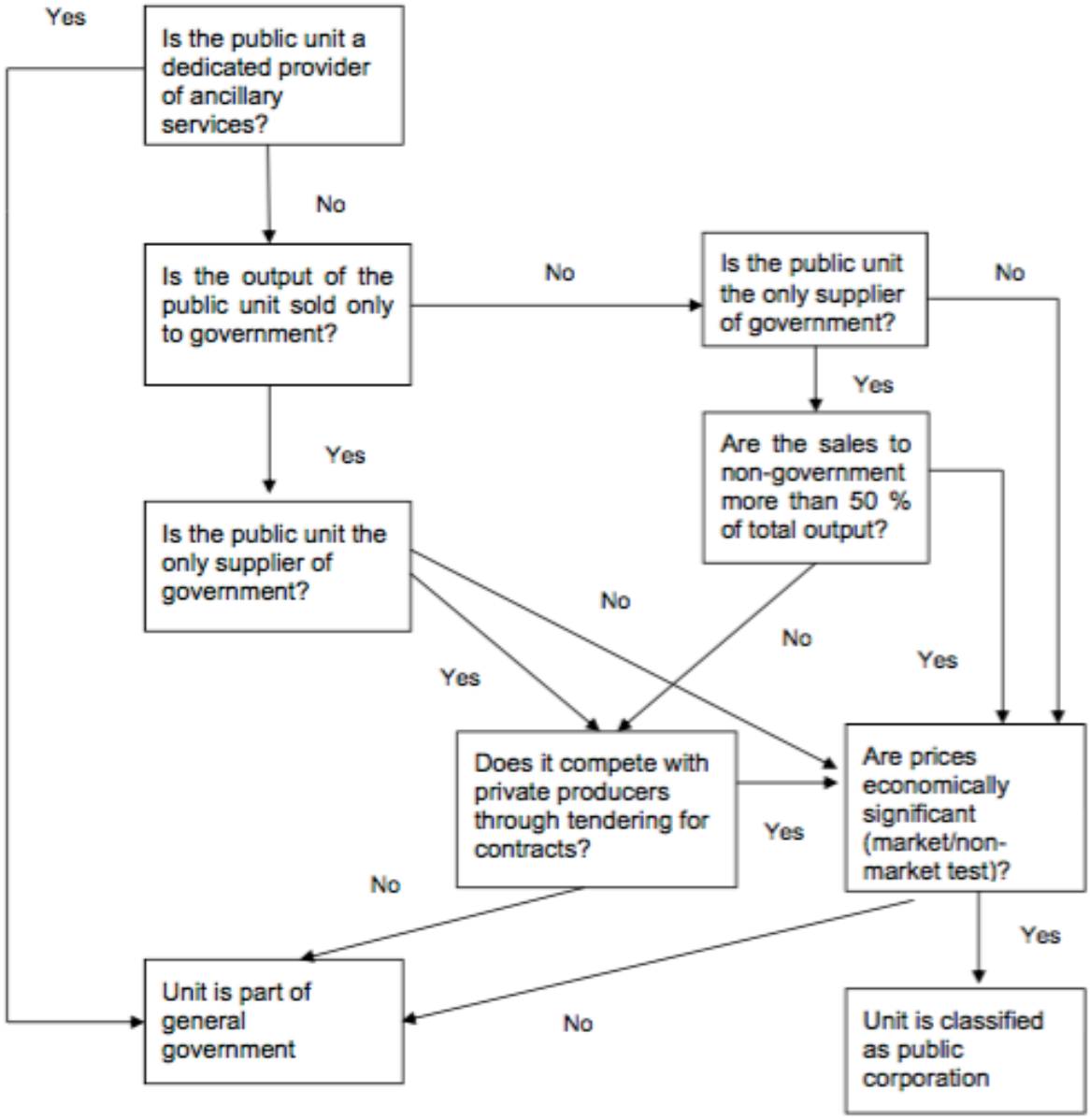

Image 1 – Le test marchand/non-marchand exprimé sous la forme d'un arbre de décision dans le MGDD de l'édition 2016. Source : Eurostat, 2016, Manual on Government Deficit and Debt, 8th edition, p. 22.

2.2. Auditer pour assurer la comparabilité de la mesure dans l'espace

2.2.1. Les prérogatives d'Eurostat

Comme dans le cas du comité RNB (chapitre précédent), l'inflation des standards autour de la dette et du déficit public implique un nouvel audit des pratiques. Pour s'assurer que les États membres calculent leur déficit de façon identique, pour maintenir la stabilité géographique de la mesure, il faut vérifier que tout le monde mesure effectivement de la même manière. Ainsi, depuis 1995, Eurostat est chargé la collecte et du contrôle de la qualité des données produites par les instituts statistiques nationaux. Depuis cette date, les États membres sont tenus de livrer deux fois par an (en octobre et en avril) les comptes annuels qu'ils produisent, et notamment les chiffres de la dette et du déficit. En complément d'un regard sur les données, Eurostat développe des moyens de contrôle indirects allant de « la lecture de la presse nationale à l'organisation de visites ponctuelles auprès des [Instituts Nationaux Statistiques], en passant par la consultation régulière de sources nationales d'information officielle »[387]. En 1995, les moyens de contrôle d'Eurostat sont encore limités. L'institut statistique dispose d'une seule direction spécialisée en comptabilité nationale, avec une dizaine de personnes dédiées au contrôle des finances publiques. Il est dès lors impossible de surveiller en détail toutes les informations fournies par les instituts statistiques nationaux : comme l'explique James Savage[388], le contrôle repose sur une « assumption of trust ». Ainsi, l'expertise européenne sur les chiffres du déficit consiste surtout à une vérification des erreurs : le bon chiffre, c'est celui qui ne porte pas d'erreur manifeste.

Les mesures européennes de la fin des années 90 jusqu'aux années 2010 ne cesseront de donner plus de prérogatives à Eurostat. Dans le même temps, entre les années 2000 et 2010, on peut noter de manière frappante la réorganisation des services d'Eurostat autour du contrôle des déficits. Dans les années 2000, les équipes dédiées à la procédure de déficit excessif sont réduites à une dizaine de personnes (le bureau B4 « *Accounts and financial indicators, statistics for the excessive deficits procedure* ») au sein de la division B (« *Economic statistics and economic and monetary convergence* »). Par contraste, en 2018, les questions autour du déficit excessif sont traitées par une division entière (le directorate D « *government finance statistics* ») comprenant une

---

[387] Piron, 2018, *Op. Cit.,* page 223.

[388] Savage, 2005, *Op. Cit.*

soixantaine de personnes, indépendamment de la division dédiée aux comptes nationaux (le directorate C « *Macro-economic statistics* »). La transformation d'Eurostat va de pair avec un changement dans la nature de l'expertise. Au fil du temps, la définition du bon chiffre renvoie moins à une absence d'erreur manifeste qu'à une conformité stricte aux règles édictées par le SEC et la jurisprudence statistique du MGDD, toujours dans l'optique d'assurer la stabilité de la mesure dans l'espace.

2.2.2. L'administration des audits

Nous avions vu dans le chapitre 5 l'existence d'audits européens, dans le cadre du travail du comité RNB. On retrouve cet enjeu pour la discipline des déficits publics. On recense deux types d'audits. Premièrement, les notifications, qui correspondent à la livraison bisannuelle des données sur les administrations publiques. Pour chaque notification, les instituts statistiques nationaux sont tenus de documenter des fichiers Excel détaillés sur la manière de construire les postes comptables relatifs au budget des administrations publiques. Les notifications donnent lieu à des échanges entre le département des comptes nationaux et les équipes du *Directorate D* : ces dernières envoient plusieurs « rounds » de questions — les *requests for clarification*. La temporalité entre les séquences est assez tendue, puisque les comptables nationaux ont à chaque fois deux jours pour répondre.

> *« Ils nous demandent beaucoup de trucs. Ensuite, il y a des rounds : tu envoies les tableaux, après il y a une première série de questions, c'était lundi après-midi, il fallait répondre mercredi ; et deuxième round, ils envient les questions et on doit re-répondre en deux jours »*[389].

Si le *Directorate D* n'est pas satisfait des chiffres notifiés par les APU, Eurostat peut émettre des « réserves ». Autrement dit, Eurostat doute publiquement de la qualité ou du traitement comptable de certaines données, et donc du chiffre du déficit déclaré par le pays en question. Deuxièmement, les visites de dialogue. Tous les deux ans, les équipes du *Directorate D* viennent au département des comptes pour mettre à plat les méthodes de calcul des chiffres des administrations publiques. Ces réunions, qui s'étalent sur trois jours, se préparent en amont — il faut remplir des *process tables*, c'est-à-dire des tableaux qui retracent la construction de chaque donnée.

---

[389] Entretien du 13/05/2016 avec la cheffe de la section des administrations publiques.

« La visite de dialogue aura lieu début septembre, mais ils demandent des milliards de choses trois semaines avant. C'est-à-dire que la visite de dialogue se prépare avant, et après ça continue : ils pointent des points méthodologiques, et il faut leur donner des données ou des notes méthodo »[390].

Après la visite de dialogue, les visiteurs d'Eurostat formulent des points d'action, c'est-à-dire des éléments méthodologiques sur lesquels ils souhaiteraient des changements. Les comptables nationaux sont tenus de leur répondre, et de modifier leur circuit de production avant la prochaine notification.

3. Conflits d'expertises : stabilité géographique et stabilité temporelle

J'ai insisté dans la partie précédente sur la double prérogative d'Eurostat : d'une part, harmoniser les définitions concernant les administrations publiques, la dette et le déficit ; de l'autre, contrôler le respect des standards au moment de la production des chiffres.

Eurostat n'est donc pas un producteur de données. Il revient généralement aux instituts statistiques nationaux d'assumer cette tâche (il existe quelques exceptions comme la Belgique, où les comptes nationaux sont réalisés par la Banque Nationale de Belgique). La situation institutionnelle des producteurs de chiffres diffère assez largement de celle d'Eurostat. Dans le cas de la France, l'institut statistique (Insee) est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances. Au sein de l'Insee, c'est le département des comptes nationaux, qui assure la production trimestrielle et annuelle des comptes de la nation. Nous connaissons désormais en détail la nature de son activité : composé d'une soixantaine de personnes, son travail consiste à collecter d'importantes quantités de données et à les rassembler dans de grands tableaux de synthèse, pour aboutir à des agrégats sur l'économie nationale, comme le produit intérieur brut par exemple ; tout en faisant attention au problème de la stabilité temporelle de la mesure.

Si la littérature en sciences sociales a beaucoup documenté la politique du déficit en Europe du point de vue d'Eurostat, peu de travaux évoquent le rôle des instituts statistiques nationaux. Leur statut de « simples » producteurs de données semble secondaire par rapport

---

[390] *Ibid.*

au poids d'Eurostat en matière d'expertise sur la définition du bon chiffre. Pourtant, comme nous le savons, Eurostat n'a pas le monopole de la définition du « bon chiffre » : les comptables nationaux passent un temps non négligeable, au cours de l'activité de production, à interroger la qualité de leurs travaux, en mobilisant des critères spécifiques sur ce qu'est un bon chiffre ; bref, en mobilisant une expertise propre.

Dans cette partie, je vais analyser les tensions induites par le problème européen du déficit public sur la comptabilité nationale. Nous allons voir que l'expertise européenne autour de la stabilité géographique de la mesure rentre en conflit avec l'expertise sur stabilité temporelle du département des comptes[391]. On peut repérer deux tensions : de nouvelles instabilités temporelles (3.1.), et un changement dans la nature des chiffres de la comptabilité nationale (3.2.).

3.1. Stabilité géographique et instabilité temporelle

3.1.1. Ruptures de séries

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, une des conditions de stabilité de la mesure de l'économie dans le temps, c'est la fixité des standards. C'est elle qui permet notamment de maitriser l'effet prix. Plus haut, j'ai brièvement évoqué un cas de changement de standard : le cas de la redevance télévisuelle, qui, à partir de 2016, passe de la catégorie « vente de services marchands » à la catégorie « impôts », impliquant un déplacement de l'entreprise France Télévisions du champ des entreprises à celui des administrations publiques. Cet exemple insiste sur le fait que les changements de définitions provoquent une rupture de série sur l'ensemble du système de comptabilité nationale. En transformant les standards sans changer l'année de référence des prix, l'expertise européenne rompt avec le critère classique de comparabilité des comptes nationaux dans le temps. C'est ce qu'explique un comptable national à propos des séries de consommation des ménages :

---

[391] C'est donc un argument différent de celui que l'on trouve dans le texte de Brice Laustère, agent de l'Insee, interviewé par Emmanuel Didier dans la revue *Statistique et Société*. Dans ce court article, il insiste sur l'opposition entre « prudence comptable » du côté d'Eurostat, et « réalisme statistique » du côté de l'Insee. Dans ce qui suit, je ne vais pas infirmer cette idée, mais proposer une autre opposition : l'expertise sur la stabilité géographique contre l'expertise sur la stabilité temporelle, qui sont deux manière d'envisager le réalisme de la mesure. Laustère, Brice, « Les relations entre l'Insee et les comptables d'Eurostat », *Statistique et Société*, 2018, vol. 6, n°2, p. 49-49.

« Aujourd'hui, la représentation de France Télévision c'est 'France Télévision fait payer la redevance qui est une vente'. Donc les ménages consomment la redevance en fait. Et si on change, ils ne consomment plus la télévision, ils paient une taxe et les APU consomment la télévision à la place des ménages. Ça fait une rupture de série sur la consommation des ménages, une rupture de série sur la consommation des APU »[392].

L'abandon de la continuité ne correspond pas à une erreur de la part de l'Union européenne, mais à une différence d'expertise liée à l'usage. Moins que la stabilité de la mesure dans le temps, c'est la comparabilité de la mesure dans l'espace, entre les États membres, qui constitue la préoccupation première d'Eurostat.

3.1.2. Le dédoublement de l'économie nationale

Les ruptures de séries induites par le passage l'entité France Télévisions de la catégorie des entreprises à celle des administrations publiques n'est pas qu'un problème technique. On a vu dans le chapitre précédent que la stabilité temporelle de la mesure — qui passe par différents dispositifs de stabilité comme les standards, la discipline des pratiques, et l'arbitrage temporel — était articulée à la construction d'un récit sur l'évolution de l'économie, celui-là même que l'on retrouve dans les documents de diffusion. En l'occurrence, la rupture de série empêche de raconter les évolutions de l'économie, puisque, en modifiant les caractéristiques censées être stables de l'instrument de mesure, elle empêche toute comparaison dans le temps.

Ainsi, la tension entre le suivi de la dynamique de l'économie et la standardisation des définitions aboutit à un dédoublement des processus de production au sein des instituts statistiques nationaux. Les membres du département des comptes nationaux français en viennent à produire deux comptes différents, deux représentations de l'économie différentes : l'une qui suit les exigences d'Eurostat concernant la définition des administrations publiques (d'autant que ces règles revêtent une force réglementaire au niveau européen) et qui assure la discipline budgétaire européenne ; l'autre qui assure la stabilité de la « base », la continuité des séries comptables, et qui permet des politiques de prévisions macroéconomiques. Comme l'explique un membre du département des comptes nationaux à propos de la redevance

---

[392] Entretien du 29/12/2015 avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes.

télévisuelle, les niveaux de dette publiés sur le site d'Eurostat et sur celui de l'Insee sont différents :

> *« Pour EDP, on a dû ajouter [France Télévision dans le champ des APU], parce qu'ils ont publié le nouveau MGDD, on a ajouté la dette de France Télévision […]. La dette sur le site d'Eurostat n'est pas la même que ce qu'on publie nous, de l'ordre de 300 ou 400 millions […] »*[393].

On peut trouver d'autres exemples de transformation des définitions qui impactent la continuité temporelle des comptes nationaux. Le cas de l'intégration de la drogue et de la prostitution dans le calcul de la croissance en 2014, qui avait fait grand bruit dans la presse, en est un. À cette occasion, les comptables nationaux se sont certes posé la question des modalités d'évaluation de ces objets dans les comptes. Mais, le problème le plus fondamental était celui de les intégrer sans renouveler la base, et sans procéder à des opérations de rétropolation (voir chapitre précédent, partie 2.2.). En l'occurrence, pendant quelques années, les comptables nationaux ont « résisté » à l'intégration de la drogue et de la prostitution dans les comptes, en jouant sur le dédoublement de la mesure de l'économie : ces éléments sont restés exclus du calcul de la croissance française telle qu'elle était visible sur le site de l'Insee ; mais intégrés dans les notifications à Eurostat. Il a fallu attendre le dernier changement de base (passage à la base 2014) pour aligner de nouveau les comptes nationaux sur le site de l'Insee, et ceux notifiés à l'UE, concernant la drogue et la prostitution.

3.2. Stabilité géographique et transformation de la nature des données

3.2.1. Arbitrage temporel et données en évolution

Comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer, les comptables nationaux français s'adonnent à un important travail d'arbitrage temporel pour réparer l'instabilité chronique de leurs sources. Les sources des administrations publiques — la comptabilité publique — ne dérogent pas à cette règle, puisqu'elles font l'objet des trois opérations (contrôle des écarts, enquêtes, ajustements). Un exemple parmi d'autres, c'est celui des universités : il y a quelques années, les universités ont drastiquement augmenté leurs immobilisations, affichant un écart de 30 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. L'écart a déclenché une enquête : il a fallu

[393] Entretien du 13/05/2016 avec la cheffe de la section des administrations publiques.

se renseigner auprès du bureau fournisseur de la source, et contacter quelques universités. Après enquête, il s'est avéré que l'augmentation était due à un changement de norme comptable sur les immobilisations.

> *« La comptabilité publique a demandé aux universités de passer en immobilisation les immeubles utilisés. Comme elles ne sont pas propriétaires, c'était pas dans leurs immobilisations. Elles l'ont donc fait, mais nous quand on récupère ça, on a l'impression qu'ils ont acheté ou construit ! Et les investissements sont faux de 30 milliards »*[394].

Ce changement de norme était problématique : en pratique, les universités n'avaient pas acheté de nouveaux bâtiments à hauteur de 30 milliards d'euros. Il ne s'agissait dès lors pas d'une évolution économique — au sens des comptables nationaux — mais d'une modification des méthodes de traitement inscrites dans la base. Pour cette raison, l'écart a été résorbé par une procédure d'ajustement, pour revenir à zéro. L'effet de l'arbitrage temporel ici, c'est de produire des données « en évolution ». Cela signifie que les données sont construites en fonction des années précédentes.

L'enjeu de stabilité géographique de la mesure porté par l'Union européenne rend justement impossible l'arbitrage temporel. En changeant régulièrement les standards pour assurer l'homogénéité des définitions, le *Directorate D* rend caduque l'opération de contrôle des écarts. En effet, si en plus des sources, les définitions sont instables, il n'est plus possible d'interroger les variations des données d'une année sur l'autre. Autrement dit, l'effet de l'Union européenne sur la comptabilité nationale, c'est de produire des données en niveaux, indépendantes par rapport aux années précédentes, mais également incommensurables avec les années précédentes.

3.2.2. Ce que l'on peut faire avec les comptes nationaux

L'usage européen de la comptabilité nationale, et les différences de préoccupations autour du problème de la stabilité, rendent visibles deux comptabilités nationales distinctes. La première, nationale, produite en évolution, et dont les données sont irrémédiablement liées aux années précédentes.

---

[394] Entretien du 25/03/2015 avec le chef du bureau CE-1C de la DGFIP.

Avec cette première comptabilité nationale, il est possible d'envisager des séries historiques, et de mener à bien des politiques classiques de prévision macroéconomique. Par contre, cette mesure est résolument nationale, elle n'est pas harmonisée avec les autres États membres. La seconde comptabilité nationale est quant à elle européenne. Produite par les mêmes instituts statistiques nationaux, mais pour les besoins administratifs de l'Europe, elle est exprimée en niveaux, c'est-à-dire qu'elle calcule des années indépendantes les unes des autres. Si elle rend possible une surveillance des déficits des États membres en assurant l'homogénéité du calcul sur l'ensemble de l'espace communautaire, elle interdit toute mise en série, toute politique de prévision macroéconomique.

Ainsi, malgré la même appellation « comptabilité nationale », malgré le fait que certains standards soient partagés (notamment les éléments de base de la comptabilité nationale recensés dans le système européen des comptes), malgré une unité de mesure identique (l'euro), les chiffres produits pour l'Union européenne ne sont pas de la même nature que ceux produits pour le gouvernement national — chiffres en niveaux vs chiffres en variations — et n'autorisent pas les mêmes actions politiques.

Conclusion

Ce dernier chapitre portait sur la manière dont l'usage des comptes nationaux peut, dans certaines conditions, reconfigurer lesdits comptes nationaux : la façon de les produire, la représentation de l'économie qu'ils arborent, et les actions politiques qu'ils autorisent ou au contraire interdisent. En suivant un usage récent de la comptabilité nationale — la surveillance des déficits publics au sein de l'Union européenne — j'ai montré que cette métrique pouvait faire l'objet d'expertises différentes, et amener à des représentations incompatibles de l'économie.

Dans la première partie, je suis revenu sur la construction du problème du déficit. Celui-ci n'a rien d'évident. En m'appuyant sur les travaux en sciences sociales sur le sujet, et notamment la thèse de Damien Piron, j'ai retracé les raisons pour lesquelles un problème monétaire s'est petit à petit transformé en un problème de stabilité budgétaire : le rapport Delors de 1989 insiste notamment sur le rôle stabilisateur et intégrateur de finances publiques équilibrées au sein de l'espace communautaire. La caractérisation du problème budgétaire a donné lieu à des mesures de disciplines des finances publiques, que la sociologie politique de l'économie a largement documentées. Ce qui m'a intéressé dans ce cas de l'Union

européenne, c'est l'usage renouvelé de la comptabilité nationale dans le cadre d'un problème de gouvernement inédit : de manière non anticipée par les concepteurs de cette métrique, les comptes nationaux deviennent la mesure de référence pour la discipline du déficit public en Europe.

Ce nouvel usage de la comptabilité nationale, loin des préoccupations classiques de la gestion des équilibres macroéconomiques et de la prévision, m'a amené à qualifier une expertise nouvelle sur la comptabilité nationale. C'est l'objet de la deuxième partie, sur la manière dont Eurostat, institution garante de la collecte et du contrôle des chiffres sur le déficit des États membres, a développé une interprétation sur la bonne mesure des comptes de la nation, en lien avec la question des équilibres budgétaires. Pour Eurostat, bien mesurer les comptes nationaux, c'est avant tout assurer la stabilité de la mesure dans l'espace : dans un souci d'équité entre les États membres, le déficit doit être calculé de la même manière partout en Europe. Dans cette optique, Eurostat travaille au calibrage fin des définitions du déficit et des administrations publiques au-delà de ce que stipule le système européen des comptes, et audite les instituts statistiques nationaux pour vérifier la conformité de leurs pratiques aux règles établies.

La troisième et dernière partie a été l'occasion de revenir au département des comptes nationaux de l'Insee. Forts de nos connaissances sur les pratiques des comptables nationaux français (voir les 5 chapitres précédents), et grâce au détour par l'Union européenne, il est possible de rendre visibles les tensions entre l'expertise européenne et l'expertise française sur la comptabilité nationale. En effet, l'enjeu de stabilité géographique d'Eurostat va à l'encontre du problème de la stabilité temporelle de la mesure au département — stabilité temporelle qui assurait le récit sur l'évolution de l'économie. Lorsque les comptables nationaux français appliquent les demandes européennes, ils créent des ruptures de série, et changent la nature des données comptables, qui ne sont plus en évolution mais en niveau. L'argument du chapitre ne consiste pas à juger les acteurs, en évaluant qui des comptables nationaux français ou européens disposent de la meilleure expertise. L'idée est plutôt de montrer que les usages différenciés des comptes nationaux amènent des manières de produire, des types de représentations, et des types d'actions politiques qui ne sont pas compatibles, et ce, malgré un cadre de référence commun. D'un côté, un travail sur la stabilité temporelle, qui assure la continuité des séries et produit des chiffres en évolution, et qui permet des politiques de prévision ; de l'autre, un travail sur la stabilité géographique, qui permet la comparaison dans l'espace mais non dans le temps en fabriquant des chiffres en niveaux, et qui rend possible la surveillance des déficits des États membres à un instant donné.

Dans l'introduction de la thèse, j'ai proposé une problématique générale sur la fabrique de l'objectivité comptable de l'économie nationale : comment l'économie nationale devient-elle une chose, une ressource robuste, une connaissance de référence, par le biais d'une métrique comptable ? Ce dernier chapitre revient sur le processus d'objectivation de l'économie nationale tel qu'il est mis en œuvre par les comptables nationaux français. J'ai insisté sur le fait que ce processus d'objectivation n'avait rien d'unique. Autrement dit, il y a plusieurs manières de faire exister l'économie nationale. D'une part, certains usages des comptes nationaux, comme ceux de l'Union européenne amènent à reconfigurer la représentation de l'économie, et le mode de production qui y est attaché. De l'autre, cette reconfiguration est de nature à fragiliser l'objectivité comptable produite par le département des comptes, au profit d'une autre forme d'objectivité, une autre forme de représentation. Alors que les cinq premiers chapitres racontaient comment la représentation comptable de l'économie prenait consistance chez les travailleurs de l'Insee, celui-ci déplace la focale sur des situations où cette représentation prend plus difficilement, car elle rentre en tension avec un autre processus d'objectivation comptable de l'économie. Autrement dit, ce chapitre ouvre sur la variabilité des modes d'existence qui peut se cacher derrière un label comme « économie nationale ». Cela ne remet pas en cause l'objectivité comptable de l'économie telle qu'elle est représentée par les comptables nationaux ; cela réaffirme plutôt l'idée selon laquelle l'économie telle que nous la connaissons dans les notes de diffusion de l'Insee est un *résultat* possible et toujours à refaire, issu d'un processus d'objectivation singulier.

Conclusion générale de la thèse

1. Argument : ce que l'activité comptable fait à l'économie nationale

Les comptes nationaux, dont l'indicateur du PIB, constituent la représentation de l'économie nationale la plus partagée et la plus légitime. Fabriqués en France au sein d'une entité ministérielle — le département des comptes nationaux de l'Insee — ils véhiculent une conception de l'économie évolutive (on appelle « croissance » les variations de l'économie dans le temps) et globale (l'ensemble de la production française exprimée en monnaie). Une fois rendus publics, ils sont marqués par une forme d'objectivité comptable : pour la majorité de ses usagers, et en dépit de nombreuses critiques, la représentation comptable de l'économie est appréhendée comme un objet solide et indiscutable, une connaissance de référence sur la réalité macroéconomique.

Au travers des différents chapitres, j'ai étudié le processus d'objectivation comptable de l'économie nationale. Comment les membres du département des comptes nationaux, produisent-ils l'objectivité comptable caractéristique de la représentation de l'économie nationale ? Selon quelles exigences fabriquent-ils une connaissance économique solide qui fait référence ? Voilà les questions qui ont constitué le fil conducteur de la thèse. Ces dernières interrogent autant les conditions pratiques d'objectivation d'une représentation de l'économie (quelles activités, quelle organisation, quels instruments, quels problèmes, sont présents lors du travail ?) que le mode d'existence spécifique de cette représentation (sous quelle forme singulière l'économie se donne-t-elle à voir par le biais des comptes nationaux ?) Pour documenter ma question de recherche, je me suis appuyé sur une enquête ethnographique de plusieurs mois au département des comptes nationaux de l'Insee, afin de suivre les comptables nationaux en action, lors de l'accomplissement ordinaire de leur travail.

Sur cette base, l'argument général de la thèse peut être exprimé de la manière suivante : *l'économie nationale telle que nous la connaissons au travers des comptes nationaux* (c'est-à-dire comme un ensemble de productions exprimé en monnaie, qui évolue dans le temps) doit être *produite* pas à pas au cours de *l'activité comptable*. Loin d'un travail machinal et anodin, l'activité décrite dans les différents chapitres autour des catégories comptables et des données, participe directement de la prise de consistance d'une représentation de l'économie nationale. Se

faisant, la thèse montre également que l'économie comme objet global et évolutif est *un mode d'existence possible de l'économie*, qui rentre en concurrence avec d'autres. Dans ce qui suit, je vais détailler cet argument général autour de cinq axes, qui seront l'occasion de circuler à travers les chapitres et de les résumer sous différents angles.

1.1. L'économie nationale comme objet global et évolutif doit être produite

Une première manière de décliner l'argument général de la thèse est d'insister sur l'idée selon laquelle l'économie comme objet global et évolutif doit être produite. Dire que l'économie nationale est le produit — et non le point de départ — du travail des comptables nationaux ne signifie pas que « rien n'existe » avant la mesure. Cependant, s'il existe quelque chose, ce n'est certainement pas l'économie entendue comme la variation d'un ensemble de productions exprimées en monnaie. En l'occurrence, la thèse s'est employée à montrer tout ce qu'il fallait réunir et faire tenir en pratique pour pouvoir parler de l'économie sous cette forme ; et enfin prendre l'économie comme un objet solide, une connaissance de référence[395].

Dans le premier chapitre, j'ai documenté le cadre institutionnel nécessaire à l'existence d'une mesure de l'économie. Les règles stables, qu'elles soient administratives ou scientifiques, garantissent une forme d'indépendance du travail comptable, en évacuant certains soupçons d'arbitraires qui pourraient peser sur lui. J'ai repris à Theodore Porter sa notion d'objectivité mécanique[396] pour qualifier cette situation où le raffinement de la règle assure l'indépendance de la mesure, et, du même coup, sa légitimité dans l'espace public.

Les conventions comptables sont incontournables dans la production d'une représentation de l'économie. Présentes dans toute la thèse (notamment sous l'appellation de « tableaux ») le chapitre 3 a montré dans le détail l'effet spécifique des représentations graphiques de la comptabilité nationale. Dans une réflexion inspirée par Jack Goody[397], j'ai

---

[395] On retrouve ici un argument général défendu par la sociologie de la quantification sur ce qu'il en coûte de faire tenir des réalités chiffrées. Voir notamment Desrosières, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte et Didier, Emmanuel, 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte.

[396] Porter, Theodore, 1995, *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*, Princeton, Princeton University Press.

[397] Goody, Jack, 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de Minuit.

insisté sur le rôle du « principe de circulation » dans la manière de saisir la valeur en comptabilité nationale (en prenant principalement des prix « déjà là »), et de mettre en ordre l'économie au sein d'un système relationnel complexe, où chaque acteur et chaque produit sont liés par des règles d'équivalence.

Les conventions comptables ne fonctionnent évidemment pas seules. Elles sont attachées à toute une organisation, une infrastructure de travail[398]. Le chapitre 2 montre qu'au département des comptes, les catégories comptables répartissent les tâches entre les équipes, et permettent le déploiement de dynamiques de travail originales (permettant la totalisation et les itérations) pour faire tenir ensemble des données multiples et des catégories.

Les opérations qui aboutissent à des « tableaux pleins » poursuivent l'idée selon laquelle l'économie comme objet global et dynamique ne préexiste pas à sa mesure. Dans le chapitre 4, en suivant Emmanuel Didier et Pierre-André-Juven[399], nous avons vu que chaque opération de travail ajoutait quelque chose par rapport à la précédente, en s'éloignant de la métaphore du remplissage : l'identification rassemble dans des textes des données sans rapports, la collecte les rassemble physiquement dans des bases de données, la mise en compte les rend commensurables, la totalisation en fait la somme, tandis que l'arbitrage répare les incohérences de la représentation globale. Toutes ces opérations aboutissent justement à l'expression globale de l'économie.

Dans la même veine, le chapitre 5 déplie les difficultés auxquelles les comptables nationaux doivent faire face pour assurer la stabilité de la mesure, en s'inscrivant dans la lignée des réflexions de sociologie des sciences sur la métrologie[400]. L'économie n'évolue pas naturellement : il faut construire ce mouvement en stabilisant les instruments, par le biais de différents dispositifs de stabilité (standards, discipline des pratiques, et arbitrage temporel).

---

398 C'est le courant des *Infrastructure studies* que je mobilise dans ce chapitre. Voir par exemple Bowker, Geoffrey, et Star, Susan Leigh, 1999, *Sorting things out. Classification and its consequences*, Cambridge, MIT Press ; Edwards, Paul *et. al.*, 2009, "Introduction: an agenda for infrastructure studies", *Journal of the Association for Information Systems*, Vol. 10, p. 364-374 ; ou encore, en langue française, le récent ouvrage de Denis, Jérôme, 2018, *Le travail invisible des données. Éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*, Paris, Presses des Mines.

399 Didier, 2009, *Op. Cit.*, et Juven, Pierre-André, 2016, *Une santé qui compte ? Les coûts et les tarifs controversés de l'hôpital public*, Paris, PUF.

400 Notamment Schaffer, Simon, 1996, "Accurate measurement is an English science", *in* Wise, Norton (ed.), *The values of precision*, Princeton, Princeton university Press et Mallard, Alexandre, 2003, « Les instruments de la qualité mesurable » dans Dubuisson-Quellier, Sophie et Neuville, Jean-Philippe (dir.), *Juger pour échanger. La construction sociale de l'accord sur la qualité dans une économie des jugements individuels*, Paris, MSH-INRA.

1.2. Le cadre comptable n'assure pas à lui tout seul l'expression globale et évolutive de l'économie

Une seconde manière de décliner l'argument général de la thèse, consiste à mettre en avant le rôle de l'activité comptable dans la fabrication d'une représentation globale et évolutive de l'économie. On peut ici revenir sur une distinction classique posée par Alain Desrosières à propos des quantifications : d'après lui, quantifier suppose toujours deux moments distincts, d'abord le conventionnement, ensuite la mesure[401]. Le conventionnement renvoie aux choix de définitions de l'objet de mesure, choix qui font généralement l'objet de vives controverses. La mesure, quant à elle, est entendue comme l'application réglée des conventions. Ce découpage, analytiquement fécond, a eu pour effet de reporter les études en sociologie de la quantification sur les seuls actes de conventionnements — ceux-ci constituent la focale de l'analyse sociologique, à la différence de la mesure qui resterait technique[402]. Si le choix des définitions est bien un moment empiriquement distinct de celui de la mesure proprement dite, je voudrais insister sur la place de l'activité de mesure dans l'existence de quantifications objectivées. Il ne s'agit pas de jouer la carte de la mesure « contre » celle des conventions ni de considérer que les auteurs en sociologie de la quantification déconsidèrent absolument l'importance de la mesure. Chacun sait qu'au même titre qu'aucune mesure n'est possible sans conventions, aucune convention ne produit d'effets si elle n'est pas utilisée pour produire des chiffres. Simplement, on constate que les spécificités de l'activité de mesure comme objet empirique sont souvent reléguées au second plan en sociologie de la quantification[403]. À l'inverse, la thèse donne au travail de chiffrage une importance et une

---

[401] Cette distinction est posée de manière exemplaire dans l'introduction de Desrosières, Alain, 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique, tome 1*, Paris, Presses des Mines.

[402] C'est l'argument mis en avant dans le récent ouvrage de synthèse Bruno, Isabelle, Jany-Catrice, Florence, et Touchelay, Béatrice, 2016, *The social sciences of quantification. From politics of large numbers to targent-driven policies,* New York, Springer. On peut lire pages 3-4 : « quantifying is a task, a social activity, an inextricably technical and social practice. It is *technical* in that it involves measurement and *social* in that it involves agreement and conventions, hence the now classic equation whereby to *quantify* = *to agree* + *to measure*", (Les passages en italique sont le fait des auteurs).

[403] C'est flagrant pour la comptabilité nationale : s'il existe une multitude d'ouvrages sur l'histoire des conventions comptables, peu de travaux font état de la fabrique des chiffres à proprement parler. Le seul et unique texte que j'ai pu trouver sur le sujet est Kramarz, Francis, 1989, « La comptabilité nationale à la maison, » dans Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent (eds.), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers du CEE 33, Série Protée, Paris, PUF, 219-245.

épaisseur problématique, en tant qu'il constitue le moment de mobilisation, d'opérationnalisation, de mise en action, des conventions. Pour le dire autrement, je montre dans cette thèse qu'il n'est pas possible de déduire du cadre comptable la nature globale et évolutive de la représentation de l'économie nationale.

Le cadre comptable est un élément incontournable dans la stabilisation des chiffres de la croissance française. Le premier chapitre insiste sur les définitions préalables à la mesure, et notamment la définition de la production. Le deuxième montre en quoi c'est toute l'organisation qui est structurée autour des tableaux, puisque les équipes sont réparties en fonction de « morceaux » de tableaux. Le chapitre 3 rentre dans le détail des propriétés graphiques de la comptabilité nationale. Dans le quatrième chapitre, toute la logistique des données est organisée en fonction des catégories comptables.

Cependant, s'ils ne sont pas pris dans des opérations de travail, les tableaux restent résolument vides, et n'indiquent rien de l'économie française pour une année ou un trimestre. Le chapitre 4 prend justement comme point de départ les tableaux vides, pour déplier les opérations de travail — l'activité de mesure — qui aboutissent à une représentation globale ; tandis que le chapitre 5 témoigne du travail nécessaire à l'inscription de l'économie dans la durée. Le chapitre 6 rend également justice à l'idée selon laquelle la représentation de l'économie nationale n'est pas réductible aux seuls tableaux de la comptabilité nationale, et doivent beaucoup à l'activité de mesure. Dans ce chapitre, je montre qu'un usage européen inédit de la comptabilité nationale — le contrôle des déficits des États membres — tend à reconfigurer la représentation comptable de l'économie. Centré sur le problème de la comparabilité spatiale de la mesure du déficit, l'institut statistique européen propose une autre manière de faire tenir l'économie, qui rentre en tension avec l'ambition de stabilité temporelle du département des comptes nationaux de l'Insee. À représentation différente, politique différente : les usages des chiffres européens permettent un contrôle des déficits des États membres, mais pas les usages traditionnels des comptes nationaux, notamment en termes de prévision macroéconomique. Ainsi, malgré l'usage de la comptabilité nationale, les comptes nationaux de la France diffusés par l'Insee, et ceux notifiés à l'Union européenne ne représentent pas la même économie nationale : la première varie dans le temps, tandis que la seconde est incomparable d'année en année.

1.3. La représentation de l'économie est conditionnée à un travail collectif d'articulation entre des catégories comptables et des données

Une troisième manière de décliner l'argument général de la thèse est de rendre visible la teneur de l'activité des comptables nationaux. Dans une perspective de sociologie de l'activité[404], j'ai montré que la mesure de l'économie nationale ne correspondait ni tout à fait au travail statistique tel qu'on l'entend habituellement, ni au travail de comptables privés. L'enquête ethnographique au ras du travail ordinaire montre les implications concrètes de ce que produire les comptes de la nation veut dire, en restituant les exigences pratiques que les comptables nationaux mettent en œuvre dans leur métier. L'activité des comptables nationaux est loin d'une image mécaniste que l'on pourrait se figurer, où la fabrique des comptes nationaux ne serait qu'une vaste somme calculable en « appuyant sur un bouton » ; bref, l'idée d'une information directement disponible sans coûts, sur laquelle s'appuyer pour agir[405]. En l'occurrence, les comptables nationaux s'adonnent à un véritable travail des données[406], qui consiste essentiellement à articuler des catégories comptables préétablies d'une part, et des données majoritairement issues de l'appareil statistique français de l'autre. Nous avons découvert que ce travail des données était éminemment collectif, et suivait deux dynamiques autour des tableaux comptables — le mouvement de totalisation et les itérations — qui se donnaient à voir différemment selon qu'on portait le regard sur les comptes annuels, les comptes trimestriels, et le moment particulier du compte provisoire. Dans ce travail, je relève cinq compétences importantes.

---

[404] Bidet, Alexandra, et al., 2006, *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Toulouse, Octarès ; Bidet, Alexandra et Rot, Gwenaële, 2014, « L'entreprise au prisme du travail », dans Segrestin, Blanche, Roger, Baudoin, et Bernac, Stéphane, *L'entreprise. Point aveugle du savoir,* Paris, Éditions Sciences Humaines ; et Weller, Jean-Marc, 2018, *Fabriquer des actes d'État*, Paris, Economica.

[405] L'idée d'un calcul simplement technique, et donc relativement aisé à réaliser pour les techniciens, se retrouve parfois dans la presse. Par exemple, dans Le Figaro, 2015, « On va bientôt connaître chaque jour les chiffres du chômage et du PIB », *article de presse*, 05/10/2015, <http://bourse.lefigaro.fr/on-va-bientot-connaitre-chaque-jour-les-chiffres-du-chomage-et-du-pib-4773135>, [Page consultée le 13/09/2018], l'auteur affirme qu'il sera bientôt possible de demander aux statisticiens : « donnez-nous notre PIB quotidien » (p.1). S'il arrive un jour que le calcul de la croissance soit automatisé, et diffusé sur une base journalière, il faudra garder à l'esprit qu'il ne s'agira dès lors plus du tout de la même représentation de l'économie, puisque celle-ci ne passera plus par les exigences de production des comptables nationaux actuels.

[406] Denis, 2018, *Op. Cit.*

Premier élément, le plus évident, les comptables nationaux sont des fonctionnaires rodés aux méthodes statistiques. Dans le premier chapitre, j'ai situé le département des comptes nationaux au sein des règles administratives qui s'appliquent plus généralement à l'Insee. Cet élément semble évident, mais il n'en est pas moins une condition de possibilité incontournable du travail : les membres du département des comptes ne sont pas n'importe qui — ce sont des fonctionnaires recrutés sur concours — disposent de compétences spécifiques — notamment en matière de science statistique en passant par des écoles dédiées — et sont soumis à certaines contraintes — comme la règle de rotation des postes à l'Insee.

Deuxième élément, les comptables nationaux sont des méthodologues du cadre comptable. Le chapitre 2 évoque ainsi comment les tableaux comptables dictent la répartition des rôles et le fonctionnement des systèmes d'information. Chaque équipe connaît avec précision son « morceau de tableau ». Plus généralement, chacun maitrise le fonctionnement des mécanismes comptables tels qu'ils ont été décrits dans le chapitre 3, et notamment la dimension systémique des relations économiques.

Troisièmement, les comptables nationaux sont des « sourceologues », c'est-à-dire des spécialistes des sources. Où sont les sources ? Comment les collecter ? Sont-elles compatibles avec le cadre comptable et si non comment les rendre compatibles ? Sont-elles cohérentes ? Autant de questions qui se posent aux travailleurs du chiffre lors de la production du global, que nous avons étudié dans le chapitre 4. Le chapitre 5 va dans le même sens, puisqu'il pose la question de la stabilité des sources, et de leur capacité à intégrer le cadre comptable pour raconter correctement les évolutions de l'économie.

Quatrièmement, les comptables nationaux sont des arbitres du sens économique. L'arbitrage (pour assurer la cohérence globale de la représentation de l'économie, ou la stabilité temporelle des sources) témoigne d'une véritable sensibilité économique des comptables nationaux : pour mener à bien leur travail, ils doivent faire des hypothèses sur ce dont est capable une économie. L'arbitrage consiste principalement à construire des récits sur l'évolution de l'économie, et à mettre à l'épreuve leur solidité, pour accepter ou refuser la transformation de chiffres. En l'occurrence, l'arbitrage n'a rien d'arbitraire : la construction d'un récit s'appuie sur des prises collectives — règles hiérarchiques, critères d'évaluation — qui rendent possible le déploiement d'une sensibilité économique sans pour autant la déterminer. Au cours du chapitre cinq, j'ai montré que l'arbitrage impliquait une importante coordination du travail : puisque de nombreuses données travaillées par une équipe du

département sont utilisées par d'autres (ce que j'ai appelé les sources internes), il est impératif d'être alerte aux nouvelles livraisons. Cette coordination s'appuie largement sur des écrits[407], au sein des systèmes d'information et en dehors. Enfin, l'arbitrage explique en partie le rythme cyclique des totalisations, qui paraît à première vue déroutant, où les tableaux de la comptabilité nationale sont pleins dès la première semaine de travail, mais avec des nombres encore provisoires.

Cinquièmement, les comptables nationaux sont des archivistes. Dans le chapitre 5, j'ai montré que la stabilité de la mesure passait par une mémoire collective du travail, largement appuyée sur des écrits, au sein des systèmes d'information et en dehors. C'est cette trace des actions passées qui permet de produire les chiffres de la même manière d'une année sur l'autre.

Dans le dernier chapitre, nous avons vu que les exigences de la pratique étaient fragiles : lorsque l'Union européenne reproblématise l'usage des comptes nationaux pour le contrôle des déficits publics, les comptables nationaux font face à des difficultés nouvelles pour accomplir correctement leur travail. Leur définition du travail correct, leur manière de penser le « bon chiffre », passe notamment par un contrôle fin sur la stabilité des sources, pour assurer la continuité de la représentation de l'économie dans le temps. C'est précisément ce travail de la continuité que l'Union européenne rend caduque, au profit d'une autre représentation de l'économie.

1.4. L'économie nationale comme objet global et évolutif est une représentation possible, mais non exclusive, de l'économie

Une quatrième et dernière manière de décliner l'argument général de la thèse consiste à s'attarder sur la spécificité de la représentation de l'économie nationale, tel qu'elle est produite au département des comptes nationaux. Parler de l'économie nationale comme d'un ensemble de flux monétaires (proxys de la production) qui circulent entre des acteurs et dans différents usages, et dont la somme varie au cours du temps, semble évident. Qui serait surpris, aujourd'hui, d'entendre parler de « l'économie » d'un pays comme d'une totalité, et, plus encore, de dire qu'elle évolue, croît, se contracte, accélère ou ralentit ? C'est bien ce

[407] Rot, Gwenaële, Borzeix, Anni et Demazière, Didier, 2014, « Introduction. Ce que les écrits font au travail », *Sociologie du travail* n°56, p. 4-15.

qu'envisagent la presse, les politiciennes et politiciens, les chercheuses et chercheurs en macroéconomie, lorsque l'Insee diffuse les derniers chiffres de la croissance. Cette évidence, on l'a vu, doit être savamment produite et solidifiée pour prendre consistance. Mais, pour aller plus loin, cette mise en forme de l'économie, cette manière de lui donner corps, cette manière de l'exprimer, est *une manière parmi d'autres*. En refusant de prendre l'économie comme un objet préexistant, j'ai pu, dans le même geste, la singulariser, en le rattachant à ses conditions de production. Dans une perspective de sociologie des sciences, j'ai décrit un mode d'existence possible de l'économie nationale[408], et j'ai évoqué des formes d'existences différentes pour créer du contraste.

La singularité de la représentation comptable de l'économie nationale se donne d'abord à voir dans son processus même de fabrication. Dans le chapitre 4, les différentes opérations de travail participent, à chaque fois, à discriminer ce qui fait partie de l'économie — au sens des comptes nationaux — et ce qui en est exclu. L'opération d'identification circonscrit les données qui sont autorisées à faire partie du giron de l'économie nationale — d'autres auraient pu être sélectionnées, d'autres sont parfois sélectionnées lors du renouvèlement incrémental des sources. La collecte créé un rassemblement physique inédit. La mise en compte constitue une mise à l'épreuve exemplaire du format de l'économie nationale : l'enjeu est alors de retravailler les données pour les exprimer dans la forme économique qui convient. On voit notamment que des formes économiques largement stabilisées — comme l'économie des entreprises exprimée par la statistique d'entreprises — ne correspondent pas termes à terme à l'économie des comptes nationaux — l'économie des entreprises exprimée par la statistique diffère du compte des entreprises. L'opération de totalisation créé de nouveaux ensembles — l'économie comme un tout — tandis que l'arbitrage vise encore un peu plus à restituer le bon récit sur l'évolution de l'économie. Le chapitre 5 est tout aussi éclairant sur le processus de discrimination entre l'intérieur et l'extérieur de l'économie nationale. Les standards et la discipline des pratiques, insistent sur la bonne manière de maintenir l'économie dans le temps. L'arbitrage temporel est une autre démonstration de ce point : l'exemple sur le secteur pétrolier fait sentir combien ce qui est économique pour les collègues de la statistique d'entreprises (un changement organisationnel

---

[408] À la manière des ethnographies de laboratoires désormais classiques sur le mode d'existence des faits scientifiques, comme par exemple dans Latour, Bruno et Woolgar, Steve, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, 1979, La Découverte, Paris.

chez Total) ne l'est pas pour les comptables nationaux (un problème de stabilité de l'instrument de mesure).

Outre le processus de fabrication, on a pu saisir dans la thèse la singularité de la représentation comptable de l'économie à l'aune de certains usages. Dans le chapitre 2, j'ai mis en avant la façon originale dont la comptabilité nationale construisait une totalité économique, représentation historiquement contingente (elle date au mieux des années 30[409]), liée à des usages de gouvernement (la question du revenu décent des populations, le financement de la guerre), et largement décriée par les critiques de la croissance, en quête d'autres représentations pour d'autres politiques (comme la mise en visibilité des problèmes environnementaux, ou de l'activité domestique). Le chapitre 6 a de nouveau fait saillir la singularité de la représentation de l'économie, en mettant la focale sur un usage nouveau de la comptabilité nationale — la politique du déficit public en Europe — aboutissant à une représentation différente, portée sur la stabilité géographique de la mesure.

1.5. L'étude de l'objectivation comptable de l'économie prolonge le geste de mise en débat de l'économie proposé par les critiques de la croissance

Une dernière manière de décliner l'argument général de la thèse est d'envisager ses apports concernant la mise en débat de la représentation de l'économie nationale. S'il est un courant de recherche qui a poursuivi cette ambition de mise en débat, c'est bien la critique de la croissance. En restituant les liens que la comptabilité nationale entretenait avec des préoccupations politiques, en rattachant le calcul de la croissance à un mode d'organisation sociale productiviste et consumériste, en insistant sur les points aveugles de la mesure, les critiques de la croissance ont tenté de rendre discutable la représentation de l'économie[410]. D'après ces auteurs, la manière dont une société se représente ses échanges et son activité productive doit faire l'objet d'une discussion, puisque le type de représentation engage des formes de vie collectives. La multitude de « nouveaux indicateurs de richesse », qui ont proliféré depuis les années 2000, vont justement dans ce sens : ils participent au débat

---

[409] Mitchell, 2011, *Carbon Democracy*, Paris, La Découverte.

[410] Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.

démocratique sur la représentation de l'économie, puisqu'ils rendent sensibles à d'autres enjeux politiques que ceux encapsulés dans les conventions techniques de la comptabilité nationale[411].

On l'a compris, la thèse met en avant une problématisation latérale à celle des critiques de la croissance. Dans les pages qui précèdent, j'ai suivi le type d'objet singulier qui se construisait au sein du département des comptes, j'ai retracé le processus d'objectivation comptable de l'économie. Le présent travail n'a donc pas pour ambition de rentrer directement dans le débat sur la bonne manière de représenter l'économie, pas plus qu'elle ne formule des propositions pour d'autres indicateurs de richesse. Plus modestement, elle apporte des points de vigilance concernant la mise en débat de la représentation de l'économie, et la construction d'indicateurs alternatifs. J'en déclinerai trois.

Premièrement, l'enquête ethnographique au sein du département des comptes nationaux de l'Insee montre la difficulté à objectiver une représentation de l'économie nationale. Produire des chiffres robustes a un coût. Cela implique non seulement de stabiliser un réseau métrologique, en se dotant de définition de ce qu'est l'économie, mais également de mettre en place et de maintenir des infrastructures : infrastructure de travail, puisque les comptables nationaux sont dotés de savoir-faire spécifiques à l'occasion du chiffrage ; infrastructure de données, puisque la possibilité même de parler de la croissance est conditionnée à l'existence d'un vaste appareil statistique et comptable, et à toute une logistique des données. En mettant le doigt sur la difficulté d'obtenir une information stable et solide sur l'économie nationale, je ne cherche pas à décourager la formulation d'alternatives à la comptabilité nationale. Simplement, il est important de prendre la mesure du changement à opérer, pour qui souhaite institutionnaliser de nouveaux indicateurs de richesse : c'est potentiellement toute la chaine de production qu'il faut repenser, depuis la définition des objets de mesure, jusqu'à l'articulation des chiffres à des politiques publiques précises, en passant par le réglage des activités de mesure — et notamment d'arbitrage — et la mise en place de l'appareil statistique idoine.

Deuxièmement, la thèse invite à assumer la mise en débat des comptes nationaux jusque dans ses aspects les plus techniques, et notamment concernant le travail de mesure. Si le type de représentation de l'économie se joue dans les détails de l'activité de mesure, si les opérations de travail produisent des effets politiques (comme le montre le chapitre 6 sur le

---

[411] Gadrey, Jean et Jany-Catrice, Florence, 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte.

problème de la stabilité), alors l'enquête critique doit être menée jusque-là. Cela implique une double exigence. Exigence vis-à-vis des travailleurs du chiffre, puisqu'il s'agit de leur demander de rendre des comptes sur les modalités de leur travail, les effets qu'ils produisent sur notre connaissance de l'économie, et les justifications qu'ils y apportent. Exigence vis-à-vis de la chercheuse ou du chercheur en sciences sociales, qui doit du même coup prendre au sérieux lesdites justifications et les préoccupations concernant la bonne manière de produire du chiffre. En bref, la thèse prône une forme de proximité critique, qui rende autant justice aux questionnements démocratiques légitimes sur la manière de représenter l'économie qu'à la spécificité et au soin que les comptables nationaux apportent à leur travail.

Troisièmement, l'enquête sur les implications politiques du travail de mesure peut être prolongée pour les indicateurs alternatifs. Comme le rappellent avec justesse Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, les indicateurs alternatifs n'échappent pas à la mise en place de conventions qui portent en elles des choix politiques et moraux sur ce que les quantifications doivent donner à voir de la société[412]. Ainsi, les questions que pose la construction d'indicateurs alternatifs sont sensiblement les mêmes que celles des concepteurs de la comptabilité nationale. Lorsqu'il s'agit de faire tenir une réalité globale, la critique suit le même cheminement que l'objet de la critique : comme il a fallu le faire pour les comptes nationaux, les producteurs de chiffres alternatifs doivent se demander ce qui compte et ce qui ne compte pas et stabiliser des définitions de ce qu'est la richesse. La thèse propose d'étendre ces considérations sur la politique des quantifications aux activités de mesure nécessaires au chiffrage des nouveaux indicateurs de richesse. Au-delà du travail de conventionnement, on peut donc également s'interroger sur l'activité de mesure des indicateurs alternatifs (quelles modalités de chiffrage, quelles données collectées ou construites directement, quelles procédures de production du global, et, éventuellement, comment assurer la stabilité de la mesure dans le temps ?), et les effets qu'elle occasionne.

---

[412] Gadrey, Jany-Catrice, 2016, *Op. Cit.* Comme ils l'affirment page 9 : « Il ne s'agit donc pas de verser dans une religion des indicateurs sociaux et environnementaux qui pourrait se substituer à la religion de la croissance économique. Cela reviendrait à fétichiser des outils de mesure et à penser que tout ce qui compte peut être compté ».

2. Pistes de recherche

Dans la thèse, je me suis attaché à décrire le processus d'objectivation comptable par lequel la représentation de l'économie nationale prenait consistance. Pour cela, je me suis appuyé sur une enquête ethnographique, au plus près du travail des comptables nationaux. C'est sur cette base que j'ai proposé un argument sur le rôle de l'activité comptable dans la stabilisation d'une représentation singulière de l'économie en tant qu'elle produit la dimension globale et évolutive de l'économie. Pour terminer cette conclusion, je vais développer deux pistes de recherche qui permettraient selon moi de prolonger et d'enrichir la thèse.

2.1. Multiplier les sites d'enquêtes sur la fabrique des comptes nationaux, singulariser la représentation de l'économie

Un des arguments de la thèse consiste à mettre en avant le caractère singulier de la représentation de l'économie nationale diffusée par le département des comptes nationaux. Nous avons notamment vu que l'existence de l'économie comme un objet global et évolutif était attachée à des conditions de production bien précise, avec notamment des infrastructures de travail, des institutions publiques, des capacités de collecte, des savoir-faire, des instruments. Or, on peut penser que certains de ces éléments sont liés à des spécificités nationales.

Dans l'optique de poursuivre le geste de singularisation de la représentation de l'économie, une première piste consiste à multiplier les sites d'enquête sur la fabrique des comptes nationaux. La thèse s'est concentrée sur le cas français, mais d'autres instituts statistiques nationaux revêtent certainement des particularités concernant le mode de production des chiffres de la croissance.

Par exemple, la collecte de liasses fiscales en France, qui alimentent la majeure partie des comptes des entreprises est une spécificité nationale : d'autres instituts ne disposent pas de telles ressources de données, et doivent dès lors trouver d'autres foyers d'informations. Autre spécificité française, la quantité de moyens allouée à la mesure des comptes nationaux. Alors que le département des comptes comprend une soixantaine de personnes, en lien avec de nombreuses entités publiques qui font monter les effectifs à une bonne centaine, la Belgique dispose d'équipes sensiblement plus réduites, avec une dizaine de personnes hébergées à la Banque Centrale Belge. On peut penser que ces différences institutionnelles impactent

largement l'activité comptable, dont la thèse a rappelé l'importance dans la construction d'une représentation de l'économie.

Dernier exemple, à propos des États-Unis : à la différence de nombreux pays du monde, les États-Unis s'appuient sur un cadre comptable en léger décalage avec le système de comptabilité nationale développé par l'ONU et l'UE. Les comptes nationaux américains — les NIPA[413] — constituent certainement un site pertinent pour éprouver à la fois les effets d'une modulation des conventions comptables, et de leur mise en pratique au cours du travail de mesure, sur la manière de connaître l'économie. En bref, cette première piste invite à saisir la variété des modes de mesure de la croissance pour en exhumer les singularités et leur attachement aux conditions locales de leur production.

2.2. Ce que gouverner avec le PIB veut dire

Les comptes nationaux sont, à n'en pas douter, des chiffres de gouvernement. Dans de nombreux ouvrages, on retrouve ce même point de départ de l'analyse : le PIB nous gouverne, le PIB est un chiffre puissant, voire hégémonique, et c'est à ce titre qu'il convient de l'étudier et de le critiquer[414]. Malgré la régularité de telles affirmations, on voit encore peu dans la littérature les modalités concrètes de gouvernement auquel le PIB est attaché.

Si la thèse a étudié le processus d'objectivation comptable de l'économie, elle invite désormais à déplacer l'attention sur ses usages précis de gouvernement. Autrement dit, l'enquête que j'ai réalisée amène vers une deuxième piste de recherche, à savoir, celle de suivre empiriquement les usages du PIB, et notamment ceux qui ont cours dans les instances de gouvernement. Lorsque l'on affirme que le PIB est un indicateur de gouvernement, voire, que le PIB nous gouverne, qu'est-ce que cela signifie exactement ? Une fois les comptes nationaux publiés par l'Insee, quel bureau ministériel s'en saisit ? Que fait-il avec ? Qu'espère-

---

[413] Pour « National Income and Production Accounts ».

[414] On retrouve cette thématique de la puissance du PIB dans plusieurs titres déjà évoqués dans l'introduction, avec par exemple : Méda, Dominique, 2013, *La mystique de la croissance*, Paris, Flammarion ; Fioramonti, 2013, *Gross Domestic Problem. The politics behind the wolrd's most powerful number*, London, Zed Books ; Schmelzer, Matthias, *The hegemony of growth. The OECD and the making of the economic growth paradigm*, Cambridge, Cambridge University Press ; Philippsen, Dirk, 2015, *The little Big Number. How GDP came to rule the world, and what to do about it*, Princeton, Princeton Univesity Press ; Lepenies, Philipp, 2016, *The power of a single number. A political history of GDP*, New York, Columbia University Press.

t-il en tirer ? Il serait envisageable de réaliser une véritable ethnographie des politiques publiques en suivant la manière dont le PIB circule et se trouve mobilisé, tantôt dans des modèles de prévision, tantôt dans des scénarios de politiques publiques, etc. Par rapport au programme de recherche de la « macroéconomie par le bas »[415], discuté dans l'introduction, cette piste invite à prendre au sérieux la technicité et les opérations de travail déployées par les acteurs de la politique gouvernementale. Ne pas partir du principe que toute prétention au réalisme macroéconomique est illusoire, pour suivre, dans ses modalités techniques, ce que cela signifie de gouverner avec le PIB.

Un point d'entrée possible pour démarrer l'enquête serait de s'adresser directement à des usagers importants des comptes nationaux, comme par exemple les bureaux FIPU1 et FIPU2 de la Direction Générale des Finances Publiques de Bercy, qui formulent, sur la base des travaux du département des comptes, des prévisions de croissance à moyen et long termes, et participent à l'établissement du budget prévisionnel de la France. L'enjeu serait alors de ne pas se contenter d'une affirmation générale sur le rôle des comptes nationaux dans le gouvernement de l'économie, mais bien d'examiner précisément comment cela s'opère en pratique.

Pour aller plus loin, il n'y a pas de raison de limiter l'usage politique des comptes nationaux aux instances étatiques. On l'a vu, l'Union européenne constitue un acteur politique majeur, qui a largement renouvelé les usages de cette représentation de l'économie au contact du problème de l'équilibre budgétaire. Au même titre que les bureaux de Bercy, Eurostat — à commencer par le *Directorate D* en charge de la question du déficit — constitue un terrain d'étude privilégié pour comprendre ce que gouverner avec le PIB veut dire dans le cas de la discipline des finances publiques. Ce cas serait d'autant plus intéressant que l'Europe tend à faire disparaître la frontière historiquement constituée entre « mesure des comptes passés » et « usages des comptes pour les besoins de gouvernement », en intervenant directement sur les conditions de production des chiffres pour ses besoins propres.

---

[415] Hibou, Béatrice, et Samuel, Boris, 2011, « Macroéconomie par le bas », *Politiques Africaines*, 2011/4, n°124, p. 5-27.

***

Dans notre quotidien, la notion d'économie nationale fait rarement problème. Il s'agit d'une entité familière que nous sommes habitués à rencontrer dans les discours politiques, dans la presse, voire dans les interactions ordinaires. Aux côtés d'autres entités comme l'État, les chômeurs, ou la société civile, l'économie nationale fait partie de cette toile de fond[416] relativement stable qui constitue notre monde commun. Il s'agit d'un repère sur lequel il est possible de s'appuyer pour connaître l'environnement social dans lequel nous évoluons, en parler, et agir dessus. Dans cette thèse, j'ai simplement proposé de prendre ce repère comme objet d'étude. À quel prix est-il possible de parler d'une économie nationale (cet objet global et évolutif exprimé en monnaie) ? Sous quelles conditions l'économie nationale devient-elle une ressource pour penser et agir sur le monde ? De telles questions impliquaient, à titre de posture méthodologique, de suspendre nos certitudes sur l'économie : avant l'enquête, nous ne savions pas ce qu'était une économie ni ce dont elle était capable. Ce n'est qu'après l'enquête qu'il a été possible de dire à quoi tenait exactement l'objectivation comptable de l'économie, et notamment le rôle de l'activité comptable dans la production d'un objet global et évolutif. Mon travail ne vise pas à dénoncer une éventuelle fausseté ou illusion de l'économie nationale — cela supposerait de disposer *a priori* d'une définition d'un tel objet, à l'aune de laquelle évaluer la pertinence des comptes nationaux. Il essaie plutôt de comprendre les conditions d'existence et la forme que prend ce repère stable qu'on appelle l'économie nationale, qui se donne à voir comme une totalité monétaire en mouvement, et qui informe de nombreuses connaissances et actions dans la société moderne. En bref, j'ai cherché dans cette thèse à rendre sensible à un mode d'existence possible de l'économie nationale. Les pistes esquissées en conclusion invitent à prolonger cette tâche en multipliant les enquêtes sur les modes d'existence de l'économie nationale d'une part ; et en suivant leurs effets de gouvernement de l'autre.

---

[416] Je reprends (en la traduisant en français) la notion de « toile de fond » à Geoffrey Bowker, qui parle de « backdrop » à propos de la notion d'information, dans un article fondateur des *Infrastructure Studies*. Il plaide ainsi pour prendre cette toile de fond comme objet d'étude (dans une démarche historique), afin de comprendre à quoi elle tient. Bowker, Geoffrey, 1996, « the history of information infrastructures: the case of the international classification of diseases", *Information Processing and Management*, Vol. 32, No.1, p. 42-61.

Bibliographie

1. Littérature Scientifique

Adler, Ken, 2002, The measure of all things: the seven-year odyssey and hidden error that transformed the world. New York, Free Press.

Alonso, William et **Starr**, Paul (éd.), 1987, *The politics of numbers*, Naw York, Russell Sage Foundation.

Angeletti, Thomas, 2011, « Faire la réalité ou s'y faire ? La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970 », *Politix*, 2011/3 n°95, p. 47-72.

Angeletti, Thomas, 2013, *Le laboratoire de la nécessité. Économistes, institutions, et qualifications de l'économie*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Archambault, Édith, 2003, *La comptabilité nationale*, Paris, Economica, 6ème édition.

Armatte, Michel et **Desrosières**, Alain, 2001, « méthodes mathématiques et statistiques en économie : nouvelles questions sur d'anciennes querelles » dans Beaud, Jean-Pierre et Prévaut, Guy, *L'ère du chiffre. Systèmes statistiques et traditions nationales*, Québec, Presses de l'université du Québec.

Armatte, Michel, 2010, La science économique comme ingénierie. Quantification et modélisation, Paris, Presses des Mines.

Bardet, Fabrice et **Helluin**, Jean-Jacques, 2010, « Comparer les performances des villes. Le programme des indicateurs pour les villes du monde de la Banque Mondiale », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/1, n°5, p. 83-102.

Bardet, Fabrice et **Jany-Catrice**, Florence, 2010, « Les politiques de quantification », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/1 n° 5, p. 9-17.

Bardet, Fabrice, 2014, La contre-révolution comptable : ces chiffres qui (nous) gouvernent, Paris, Les Belles Lettres.

Bezes, Philippe, **Chiapello**, Ève et **Desmarez**, Pierre, 2016, « introduction : la tension savoirs-pouvoirs à l'épreuve du gouvernement par les indicateurs de performance », *Sociologie du Travail*, vol. 58, n°4, p.347-369.

Bidet Alexandra et **Rot**, Gwenaële, 2014, « L'entreprise au prisme du travail », dans Segrestin, Blanche, Roger, Baudoin, et Bernac, Stéphane, *L'entreprise. Point aveugle du savoir,* Auxerre, Éditions Sciences Humaines.

Bidet, Alexandra, et al., 2006, Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards, Toulouse, Octarès.

Bodkin, Ronald, **Klein**, Lawrence, et **Marwah**, Kanta, 1991, *A history of macroeconometric model-buidling,* Edward Elgar, Aldershot.

Boltanski, Luc et **Thévenot**, Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Bonnecase, Vincent, 2014, « Des revenus nationaux pour l'Afrique ? La mesure du développement en Afrique occidentale française dans les années 1950 », *Canadian Journal of Development Studies/Revue Canadienne d'études du développement*, vol. 35, n°1, p.28-43.

Borzeix, Anni et **Cochoy**, Franck, 2008, « Travail et théories de l'activité : vers des *workplace studies* ? », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°3, p. 273-286.

Borzeix, Anni et **Fraenkel**, Béatrice, 2001 (coord.), *Langage et travail. Communication, coordination, action*, Paris, CNRS Éditions.

Boskin, Michael, **Dulberger**, Ellen et **Griliches**, Zivi, 1996, « Toward a more accurate measure of the cost of living", Final report to the Senate Finance Committee, December 4.

Boumans, Marcel, 2005, *How economists model the world to numbers*, London, Routledge.

Bowker, Geoffrey, 1996, « the history of information infrastructures: the case of the international classification of diseases", *Information Processing and Management*, Vol. 32, No.1, p. 42-61.

Bowker, Geoffrey, 2005, *Memory practices in the sciences*, Cambridge, MIT Press.

Bowker, Geoffrey, et **Star**, Susan Leigh, 1999, *Sorting things out. Classification and its consequences*, Cambridge, MIT Press.

Bowker, Geoffrey, *et. al.*, 2010, "Toward information infrastructure studies: ways of knowing in a networked environment" *in* Hunsinger et al, *International handbook of internet research,* Berlin, Springer.

Bruno, Isabelle, 2010, « La déroute du « benchmarking social ». La coordination des luttes nationales contre l'exclusion et la pauvreté en Europe », *Revue Française de Socio-Économie* 2010/1, n° 5, p. 41-61

Buiter, Willem, **Corsetti** Giancarlo, et **Roubin**, Nouriel, 1993, "Excessive deficits: sense and nonsense in the Treaty of Maastricht", *Economic policy*, Vol. 8, No. 16, p. 57-100.

Burchel, Stuart, *et al*,1980, « The roles of accounting in organizations and society", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 5, No. 1, p. 5-27.

Buti, Marco et **Guidice**, Gabriele, 2002, "Maastricht fiscal rules at ten", *Journal of common market studies*, Vol. 40, No. 5, p. 823-848.

Butterfield, Herbert, 1931, *The whig interpretation of history*, W.W. Norton & Company.

Carruthers, Bruce et **Espeland**, Wendy, 1991, "Accounting for rationality: Double-entry bookkeeping and the rhetoric of economic rationality", *The American Journal of Sociology*, Vol. 97, No. 1, p.31-69.

Cassiers, Isabelle, et *Alli*, 2011, *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Caveng, Rémi, 2012, « La production des enquêtes quantitatives », *Revue d'anthropologie des connaissances,* vol. 6, n°1, P. 65-88.

Chiapello, Ève, 2005, « les normes comptables comme institution du capitalisme. Une analyse du passage aux normes IFRS en Europe à partir de 2005 », *Sociologie du travail*, vol. 47, n°3, p.362-382.

Chiapello, Ève, 2007, « Accounting and the birth of the notion of capitalism », *Critical Perspectives on Accounting*, Vol. 18, No. 3, p. 263-296.

Chiapello, Ève, 2008, « La construction comptable de l'économie », *Idées Économiques et Sociales,* n°152, 26-34.

Chiapello, Ève, et **Gibert**, Patrick, 2013, *Sociologie des outils de gestions,* Paris, La découverte

Clarke, Adele et **Fujimura**, Joan, 1992, *The right tools for the job. At work with twenieth-Century life sciences*, Princeton, Princeton University Press.

Colasse, Bernard, et **Lesage**, Cédric, 2018, *Introduction à la comptabilité*, Paris, Economica, 13ème édition.

Collins, Harry, 1975, « The seven sexes: a study in the sociology of a phenomenon, or the replication of experiments in physics", *Sociology*, Vol. 9, No. 2, p.205-224.

Comim, Flavio, 2001, "Richard Stone and measurement criteria for National Accounts", *History of Political Economy*, Vol. 33, annual supplement 1, p. 213-234.

Costanza, Robert, et al., 1997, « The value of the world's ecosystem services and natural capital", *Nature,* n°387, p. 253-260.

Dagiral, Éric et **Peerbaye**, Ashvin, 2012, « Les mains dans les bases de données. Connaître et faire reconnaître le travail invisible », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 6, n°1, p. 191-216.

Daston, Loraine et **Galison**, Peter, 1992, « The image of objectivity », *Representations,* n°40, p. 81-128

Daston, Loraine et **Galison**, Peter, 2012, *Objectivité,* Dijon, Les Presses Du Réel.

Daston, Lorraine et **Lunbeck**, Elisabeth, 2011, *Histories of scientific obervations*, Chicago, Univesity of Chicago Press.

Daston, Lorraine, 1995, « The moral economies of science », *Osiris*, Vol 10, p. 2-24

Davis, Stanley, **Menon**, Krishnagopal et **Morgan**, Gareth, 1982, « The images that have shaped accounting theory », *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 7, No. 4, p. 307-318.

De Bruyninckx, Joeri, 2017, « Synchronicity: time, technicians, instruments, and invisible repair », *Science Technology and Human values*, Vol. 42, No. 5, p. 822-847.

Demenge, Victor, thèse en cours, Construire l'économie en mesurant la "croissance". Sociohistoire des quantifications de la production nationale en France (1949 à nos jours), Université de Strasbourg.

Denis, Jérôme et **Goëta**, Samuel, 2017, « Rawification and the carefull management of open government data », *Social Studies of Science*, Vol. 47, No.5, p. 604-629.

Denis, Jérôme et **Pontille**, David, 2012, « Travailleurs de l'écrit, matières de l'information », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 6, n°1, p. 1-20.

Denis, Jérôme et **Pontille**, David, 2014, « Une écriture entre ordre et désordre : le relevé de maintenance comme description normative », *Sociologie du travail*, n°56, p. 83-102.

Denis, Jérôme, 2011, "Le travail de l'écrit en coulisses de la relation de service", *Activités*, vol. 8, n°2, p. 32-52.

Denis, Jérôme, 2018, Le travail invisible des données. Éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales, Paris, Presses des Mines.

Descola, Philippe, 1986, La Nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

Descola, Philippe, 1993, *Les lances du crépuscule*, Paris, Pocket.

Descola, Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

Desrosières, Alain, 1993, La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique, Paris, La Découverte.

Desrosières, Alain, 2001, « How real are statistics? Four possible attitudes", *Social research,* Vol. 68, No. 2, p. 339-355.

Desrosières, Alain, 2003, « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et les statistiques », dans Laborier, Pascale et Trom, Danly (éds), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, p. 207-221.

Desrosières, Alain, 2008, « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et la statistique », dans Desrosières, Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique tome 1*, Paris, Presses des

Desrosières, Alain, 2008, « La statistique, outil de gouvernement et outil de preuve. Introduction » dans *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Paris, Presses des Mines.

Desrosières, Alain, 2008, Gouverner par les nombres. L'argument statistique II, Paris, Presse des Mines

Desrosières, Alain, 2008, Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique Tome I, Paris, Presses des Mines.

Desrosières, Alain, 2014, *Prouver et gouverner*, Paris, La Découverte.

Didier, Emmanuel, 2009, En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie, Paris, La Découverte.

Didier, Emmanuel, **Bruno**, Isabelle et **Prévieux**, Julien, 2014, *Statictivsime : comment lutter avec des nombres*, Paris, La Découverte.

Dodier, Nicolas, 1995, *Les hommes et les machines*, Paris, Métaillé.

Doganova, Liliana et **Eyquem-Renault**, Marie, 2009, "What do business models do? Innovation devices in technology entrepreneurship", *Research Policy*, Vol. 38, No. 10, p. 1559-1570.

Doganova, Liliana et **Muniesa**, Fabian, 2015, "Capitalization devices. Business models and the renewal of markets", *In* Martin Kornberger, Lise Justessen, Madsen, Koed Anders et Jan Mouritsen (dir.), *Making Things Valuable*, Oxford, Oxford University Press, 292 p.

Dyson, Kenneth et **Featherstone**, Kevin, 1999. *The Road to Maastricht*, Oxford, Oxford University Press.

Eckert, Henri et **Vultur**, Mircea, 2016, « Présentation : activité et circonstances de l'activité », *Sociologie et sociétés*, vol. 48, n°1, p. 5-12.

Economic Council of Japan, 1974, "Measuring net national welfare of Japan".

Edwards, Paul *et. al.,* 2009, "Introduction: an agenda for infrastructure studies", *Journal of the Association for Information Systems*, Vol. 10, p. 364-374.

Edwards, Paul, 2010, A vast machine: Computer models, Climate data, and the politics of global warming, Cambridge, MIT Press.

Edwards, Paul, *et al.*, 2011, « science friction: data, metadata, and collaboration », *Social Studies of science*, Vol. 41, No. 5, p. 667-690.

Edwards, Paul, et al., 2013 "Knowledge Infrastructures: Intellectual Frameworks and Research Challenges", Ann Arbor: Deep Blue. http://hdl.handle.net/2027.42/97552.

Engestörm, Yirjö, 1990, Learning, working and imagining : Twelve studies in activity theory, Orienta-Konsultit Oy.

Espeland, Wendy et **Stevens**, Mitchell, 1998, "Commensuration as social process", *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, No. 1, p. 313-343.

Espeland, Wendy et **Stevens**, Mitchell, 2008, « A Sociology of Quantification », *European Journal of Sociology*, 49, pp 401-436.

Eyraud Corinne, 2013, Le capitalisme au cœur de l'État. Comptabilité privée et action publique, Bellecombes-en-Bauge, Éditions du Croquant.

Eyraud Corinne, 2015, « Pour une sociologie de la quantification statistique et comptable » *Entreprises et histoire*, n°79, p. 74-87.

Fioramonti, Lorenzo, 2013, Gross Domestic Problem. The politics behind the wolrd's most powerful number, London, Zed Books.

Fleurbaey, Marc et **Blanchet**, Didier, 2013, *Beyond GDP: Measuring welfare and assessing sustainability*, New York, Oxford University Press USA.

Foucault, Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Galimard.

Foucault, Michel, 2004, Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979, Paris, Gallimard.

Fourquet, François, 1980, Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan, Paris, Éditions Recherches.

Fraenkel, Béatrice et **Pontille**, David, 2003, « l'écriture juridique à l'épreuve de la signature électronique, approche pragmatique » dans *Langage et Société,* 2003/2, n°104, p. 83-122.

Fraenkel, Béatrice, 2007, « Quand écrire, c'est faire », *Langage et société,* 2007/3, n°121-122, p. 101-112.

Fraenkel, Béatrice, **Pontille**, David, **Collard**, Damien et **Deharo**, Gaëlle, 2010, *Le travail des huissiers. Transformation d'un métier de l'écrit*, Toulouse, Octarès.

Gadrey, Jean et **Jany-Catrice**, Florence, 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte.

Gadrey, Jean, 2006 « 19. Les conventions de richesse au cœur de la comptabilité nationale. Anciennes et nouvelles controverses », dans Eymard-Duvernay, François, *L'économie des conventions, méthodes et résultats. Tome 1. Débats*, Paris, La Découverte, p. 311-324.

Gadrey, Jean, 2012, Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire, Paris, Les Petits Matins

Galison, Peter, 2005, L'empire du temps. Les horloges d'Einstein et les cartes de Poincaré, Paris, Gallimard.

Gardey, Delphine, 2008, Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940), Paris, La Découverte.

Garfinkel, Harold et **Bittner**, Egon, 1967, « "Good" Organizational Reasons for "Bad" Clinic Records », *in* Garfinkel Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, p.186–207.

Garfinkel, Harold, 1983, « Temporal order in laboratory work » *in* Knor-Cetina, Karine et Mulkay, Michael, *Science observed : Perspectives on the social studies of science*, London, Sage.

Goody, Jack, 1979, La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage, Paris, Les Éditions de Minuit.

Grosjean, Michèle et **Lacoste**, Michèle, 1998, « L'oral et l'écrit dans les communications de travail ou les illusions du 'tout écrit' », *Sociologie du travail*, 1998/4, p. 439-461.

Harper, Richard, 1988, "No any old number: an examination of practical reasoning in an accountancy environment", *Journal of interdisciplinary economics*, Vol. 2, No. 4, p. 297-306.

Harper, Richard, 1998, Inside the IMF. An ethnography of documents, technology and organizational action, New York, Routledge.

Hatherly, David, **Leung**, David et **Mackenzie**, Donald, 2008, « The finitist accountant: classifications, rules and the construction of profits » *in* Pinch, Trevor et Swedberg, Richard (ed.), *Living in a material world. Economic sociology meets Science and Technology studies*, Cambridge, MIT Press, p. 131-160.

Hesse, Mary, 1966, *Models and analogies in science*, Notre-Dame, University of Notre-Dame Press.

Hibou, Béatrice, 2011, « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du 'miracle économique' benaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire », *Politiques Africaines*, 2011/4, n°124, p. 127-154.

Hibou, Béatrice, et **Samuel**, Boris, 2011, « Macroéconomie par le bas », *Politiques Africaines*, 2011/4, n°124, p. 5-27.

Hill, Peter, 1979, « Do-it-yourself and GDP », *Review of income and wealth*, No. 25, p. 31-39.

Hirschman, Daniel, 2016, *Inventing the Economy Or: How We Learned to Stop Worrying and Love the GDP*, Doctoral dissertation, University of Michigan.

Hoover, Kevin, 2015, « Macroeconomics, history of from 1933 to present » *in* Wright, James (ed.), *International encyclopedia of the social & behavioral sciences*, Elsevier.

Hopwood, Anthony, et **Miller**, Peter, 1994, *Accounting as social and institutional practice*, Cambridge, Cambridge University Press.

Houdart, Sophie, 2015, *Les incommensurables*, Bruxelles, Zones Sensibles.

Hull, Matthew, 2012, « Documents and bureaucracy », *Annual Review of Anthropology*, No. 41, p. 251-267.

Hull, Matthew, 2012, Government of paper. The materiality of bureaucracy in urban Pakistan, Berkeley, University of California Press.

Jackson, Tim, 2016, *Prosperity without growth,* London & New York, Routledge.

James, Harold, 2012, Making the European Monetary Union: The Role of the Committee of Central Bank Governors and the Origins of the European Central Bank, Cambridge, Harvard University Press.

Jany-Catrice, Florence et **Méda**, Dominique, 2011, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, Genre et Sociétés,* 2011/2 n°26, p. 147-171.

Jany-Catrice, Florence et **Méda**, Dominique, 2013, « Well-being and the wealth of nations: how are they to be defined ? », *Review of Political Economy*, Vol. 25, No. 3, p. 444-460.

Jany-Catrice, Florence et **Méda**, Dominique, 2016, *Faut-il attendre la croissance ?*, Paris, La Documentation Française.

Jany-Catrice, Florence, 2017, « Conflict of the calculation and use of the price index – The case of France », *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 42, No. 4, p. 963-986.

Jany-Catrice, Florence, 2019, *L'indice des prix à la consommation*, Paris, La Découverte.

Jasanoff, Sheila (Ed.), 2004, *States of knowledge. The co-production of science and the social order*, London & New York, Routledge.

Jatteau, Arthur, 2016, *Faire preuve par le chiffre ? Le cas des expérimentations aléatoires en économie*, Thèse de doctorat en économie, ENS Paris Saclay.

Jerven, Morten, 2013, *Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Ithaca, Cornell University Press.

Juven, Pierre-André, 2016, *Une santé qui compte ? Les coûts et les tarifs controversés de l'hôpital public*, Paris, PUF.

Knorr-Cetina, Karin, *Epistemic Cultures : How the sciences make knowledge*, Cambridge, Harvard University Press.

Kornberger *et al*, 2019, *Thinking infrastructures*, Bingley, Emerald Publishing.

Kramarz, Francis, 1989, « La comptabilité nationale à la maison, » dans Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent (eds.), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers du CEE 33, Série Protée, Paris, PUF, 219-245.

Kula, Witold, 1986, *Measures and men.* Princeton, Princeton University Press.

Lagroye, Jacques et **Offerlé**, Michel (dir.), 2011, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.

Lagueux, Maurice, 1999, « Do metaphors affect economic theory? », *Economics and philosophy*, Vol. 15, No.1, p. 1-22.

Lampland, Martha, 2010, "False numbers as formalizing practices", *Social Studies of Science* Vol. 40, No. 3, p.377-404.

Latour, Bruno et **Fabbri**, Paolo, 1977, « La rhétorique de la science », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* vol. 13, n°1, p. 81-95.

Latour, Bruno et **Woolgar**, Steve, 1979, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 1993, « Le 'pédo-fil' de Boa Vista, montage photo-philosophique » in *La clé de Berlin. Petites leçons de sociologie des sciences,* Paris, La Découverte, p. 188.

Latour, Bruno, 1993, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 1999, *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 2001 [1984], *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de irréductions*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 2002, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.

Latour, Bruno, 2012, *Enquête sur les modes d'existence*, Paris, La Découverte

Laurens, Sylvain, 2017, *Lobbyists and bureaucrats in Brussels: Capitalism's brokers*, London, Routledge.

Laurent, Brice, 2018, *Democratic experiments. Problematizing nanotechnology and democracy in Europe and the United States*, Cambridge, MIT press.

Laustère, Brice, « Les relations entre l'Insee et les comptables d'Eurostat », *Statistique et Société*, 2018, vol. 6, n°2, p. 49-49.

Lemoine, Benjamin, 2011, *Les valeurs de la dette. L'État à l'épreuve de la dette publique*, Thèse de doctorat en socioéconomie de l'innovation, École des Mines de Paris.

Lemoine, Benjamin, 2013, « résister aux mesures européennes. Les États à l'épreuve de la surveillance statistique des finances publiques », *Quaderni*, n°80, p. 61-81.

Lemoine, Benjamin, 2016, *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte.

Lemoine, Benjamin, 2018, « Démocratie des 'faits' ou démocratie défaite ? Politique et statistique pendant la crise grecque », *Statistique et Société,* vol. 6, n°2, p. 9-19.

Lepenies, Philipp, 2016, *The power of a single number. A political history of GDP*, New York, Columbia University Press.

Lequiller, François et **Blades**, Derek, 2014, *Understanding National* Accounts, Paris, OECD Publishing.

Lequiller, François, 2014, « Statistiques de finances publiques : après les crises, l'harmonisation se renforce », *Statistique et Société*, vol. 2, n°1, p. 41-46.

Lequiller, François, 2015, "Towards convergence between government finance statistics and public sector accounting standards". *EURONA – Eurostat Review on National Accounts and Macroeconomic indicators*, 2015/1, p.19-49.

Licoppe, Christian, 2008, « Dans le carré de l'activité : perspectives internationales sur le travail et l'activité », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°3, p. 287-302.

Lynch, Michael, 1985, *Art and artifact in laboratory science: A study of shop work and shop talk in a research laboratory*, London, Routledge Keagan & Paul.

Lynch, Michael et **Woolgar**, Steve, 1990, *Representation in scientific practice*, Cambridge, MIT Press.

Maas, Haro et **Morgan**, Mary, 2012, « Oservation and observing in economics », *History Of Political Economy*, Vol. 44, Annual Supplement 1, p. 1-24.

Mallard, Alexandre, 2003, « Les instruments de la qualité mesurable » dans Dubuisson-Quellier, Sophie et Neuville, Jean-Philippe (dir.), *Juger pour échanger. La construction sociale de l'accord sur la qualité dans une économie des jugements individuels*, Paris, MSH-INRA.

Mauss, Marcel, et **Durkheim**, Émile 2017 [1903], De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives, Paris, PUF.

McCloskey, Deirdre, 1985, *The rhetoric of economics,* Madison, University of Wisconsin Press.

Meade, James et **Stone**, Richard, 1944, *National income and expenditures*. London, Oxford University Press.

Meadows, Donella, et al., 1972, The limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind, New York, Universe Books.

Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.

Méda, Dominique, 2008, *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion.

Méda, Dominique, 2013, *La mystique de la croissance*, Paris, Flammarion.

Megill, Allan (dir.), 1994, *Rethinking objectivity,* Durham & London, Duke University Press.

Mespoulet, Martine, 2008, *Construire le socialisme par les chiffres. Enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991*, Paris, INED.

Miller, Peter et **O'Leary**, Ted, 1987. "Accounting and the construction of the governable person", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 12, n°3, p.235-265.

Miller, Peter et **Rose**, Nikolas, 1990, "Governing economic life", *Economy and Society* Vol. 19, No. 1, p.1-31,

Miller, Peter et **Rose**, Nikolas, 2008, *Governing the present*, Cambridge, Polity.

Miller, Peter, 1994, « Accounting and objectivity : the invention of calculating selves and calculable spaces » *in* Megill, Allan (ed), *Rethinking objectivity,* Durham & London, Duke University Press, p. 239-264.

Miller, Peter, 2001, "Governing by numbers: why calculative practices matter", *Social research* Vol. 68, No. 2, p.379-396.

Mirowski, Philip, 1989, *More heat than Light. Economics as social physics, physics as nature's economics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mitchell, Timothy, 1998, « Fixing the economy », *Cultural Studies*, Vol. 12, No. 1, p. 82-101.

Mitchell, Timothy, 2002, *Rule of experts. Egypt, techno-politics and modernity*, Berkeley, University of California Press.

Mitchell, Timothy, 2011, *Carbon Democracy*, Paris, La Découverte.

Mitra-Khan, Benjamin, *Redefining the 'economy'. How the economy was invented in 1620 and has been redefined ever since*, Doctoral Dissertation, City University London.

Montchatre, Sylvie et **Woehl**, Bernard, 2014, *Temps du travail et travail du temps*, Paris, Éditions de La Sorbonne.

Morgan, Mary et **Morrison**, Margaret (ed.), 1999, *Models as mediators*, Cambridge, Cambridge Univesity Press.

Morgan, Mary, 1990, *The history of econometric ideas*, Cambridge, Cambridge University Press.

Morgan, Mary, 2007, « An analytical history of measuring practices: the case of velocities of money » *in* Boumans, Marcel, (Ed.), *Measurement in economics. A Handbook*, London, Elsevier.

Morgan, Mary, 2011, « Seeking parts, looking for wholes » *in* Daston Lorraine et Lunbeck, Elisabeth (dir.), 2011, *Histories of scientific observations,* Chicago, University of Chicago Press.

Morgan, Mary, 2012, *The world in the model*, Cambridge, Cambridge University Press.

Morgenstern, Oscar, 1963, *On the accuracy of economic observations*, Princeton, Princeton University Press.

Muniesa, Fabian et **Hegelsson**, Claes-Fredrik, 2014, "Valuation is work », *Valuation Studies*, Vol. 2, No. 1, p. 1-4.

Muniesa, Fabian, 2011, « A flank movement in the understanding of valuation », *Sociological Review*, Vol. 59, No. 2, p. 24-38.

Myers, Natasha, 2015, *Rendering life molecular : Models, modelers and excitable matter*, Durham & London, Duke University Press.

Nivière, Delphine, 2005, « Négocier une statistique européenne : le cas de la pauvreté », *Genèses*, 2005/1, n°58, p.28-47.

Nordhaus, William et **Tobin**, James, 1972, "Is growth obsolete?", *in*, National Bureau of Economic Research, *Economic Growth*, New York, Columbia University Press.

Özgöde, Onur, 2015, *Governing the Economy at the Limits of Neoliberalism: The Genealogy of Systemic Risk Regulation in the United States, 1922-2012*, Doctoral dissertation, Columbia University.

Pagnon, Félicien, Thèse en cours, *De la construction des 'nouveaux indicateurs de bien-être' à leur institutionnalisation : une généalogie scientifico-politique*, Thèse de doctorat en sociologie, en préparation à l'Université Paris-Dauphine.

Patinkin, Don, 1976, « Keynes and econometric: On the interrelations between the macroeconomic revolutions of the interwar period », *Econometrica*, Vol 44, No. 6, p. 1091-1123.

Penissat, Étienne, 2009, *L'État des chiffres. Sociologie du service statistique et des statisticiens du ministère du travail et de l'emploi (1945-2008)*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Philippsen, Dirk, 2015, *The little Big Number. How GDP came to rule the world, and what to do about it*, Princeton, Princeton Univesity Press.

Piriou, Jean-Paul, **Bournay**, Jacques et **Biausque**, Vincent, 2018, *Introduction à la comptabilité* nationale, Paris, La Découverte.

Piron, Damien, 2018, *Des régions qui comptent. La reconfiguration néolibérale de la Belgique fédérale saisie par les finances publiques*, Liège, Thèse de doctorat en science politique, Université de Liège.

Pontille, David, 2009, « Écriture et action juridique. Portrait de l'huissier de justice en réparateur », *Semen*, n°28, p. 15-31.

Pontille, David, 2010, "Updating a Biomedical Database. Writing, Reading and Invisible Contribution", *in* Barton David et Papen, Uta, *Anthropology of Writing: Understanding* Textually-*Mediated Worlds*, New York, Continuum.

Poovey, Mary, 1998, *A history of the modern fact : Problems of knowledge in the sciences of wealth and society*, Chicago, University of Chicago Press.

Porter, Theodore, 1995, Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life, Princeton, Princeton University Press.

Power, Michael, 1996, *The audit society: rituals of verification*, Oxford, Oxford University Press.

Quattrone, Paolo, 2004, "Accounting for God: accounting and accountability practices in the Society of Jesus (Italy, XVI-XVII centuries)", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 29, No. 7, p.647-683.

Quattrone, Paolo, 2009, "Books to be practiced: Memory, the power of the visual, and the success of accounting", *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 34, No.1, p.85-118.

Quattrone, Paolo, 2015, « Value in the age of doubt. Accounting as a maieutic machine », *in* Kornberger, Martin, Justessen, Lise, Koed Madsen, Anders et Mouritsen, Jan, *Making Things Valuable*, Oxford, Oxford University Press.

Reich, Utz-Peter, 2001, *National Accounts and economic value. A study in concepts*, New York, Palgrave Macmillan.

Ribes, David et **Jackson**, Steven, 2013, « Data bite man: The work of sustaining a long-term study » *in* Gitelman, Lisa (ed.), *'Raw data' is an oxymoron*, Cambridge, MIT Press.

Rose, Nikolas et **Miller**, Peter, 1992, "Political power beyond the sate: Problematics of government" *British journal of sociology,* Vol. 43, No 2, p.547-570.

Rot, Gwenaële et **Vatin**, François, 2016, « Surveiller les flux, contrôler les hommes. Du travail et de sa division dans l'industrie chimique et nucléaire », *Sociologie et Sociétés,* vol. 48, n°1, p. 98-116.

Rot, Gwenaële, 2006, « Réaliser un produit. Les détours de l'accomplissements concrets », dans, Bidet, Alexandra, *et al.*, *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Toulouse, Octarès.

Rot, Gwenaële, 2014, « Noter pour ajuster. Le travail de la scripte sur un plateau de tournage », *Sociologie du travail*, Vol. 56, No. 1, p. 16-39.

Rot, Gwenaële, **Borzeix**, Anni et **Demazière**, Didier, 2014, « Introduction. Ce que les écrits font au travail », *Sociologie du travail* n°56, p. 4-15.

Samuel, Boris, 2011, « Calcul macroéconomique et mode de gouvernement : le cas de la Mauritanie et du Burkina Faso », *Politique Africaine*, 2011/4 n°124, p. 101-126.

Samuel, Boris, 2013, *L'instauration macroéconomique du réel. Formalités et pouvoir au Burkina Faso, en Mauritanie et en Guadeloupe*, thèse de doctorat en sociologie politique, Sciences Po Paris.

Samuel, Boris, 2016, « Étudier l'Afrique des grands nombres », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2016/4 n°71, p. 897-922.

Samuel, Boris, 2017, « D'un PIB à l'autre. Une approche sociopolitique de l'élaboration des comptes macroéconomiques en Mauritanie et au Burkina Faso », *Satéco*, n°111, p. 69-84.

Sauvy, Alfred, 1970, « Histoire de la comptabilité nationale », *Économie et statistiques*, n°14, p. 19-32.

Savage, James et **Howarth**, David. 2017. "Enforcing the European Semester: the politics of asymmetric information in the excessive deficit and macroeconomic imbalance procedures". *Journal of European Public Policy*, Vol. 25, No. 2, p. 212-230.

Savage, James, 2005, *Making the EMU. The politics of budgetary surveillance and the enforcement of Maastricht*, Oxford, Oxford University Press.

Schaffer, Simon, 1988, "Astronomers mark time: Discipline and the personal equation", *Science in Context*, Vol. 2, No. 1, p. 115-145.

Schaffer, Simon, 1996, "Accurate measurement is an English science", in Wise, Norton (ed.), *The values of precision*, Princeton, Princeton university Press.

Schmelzer, Matthias, *The hegemony of growth. The OECD and the making of the economic growth paradigm*, Cambridge, Cambridge University Press.

Shapin, Steven et Schaffer, Simon, 1986, *Leviathan and the air pump: Hobbes, Boyle, and the experimental life*, Princeton, Princeton University Press.

Simondon, Gilbert, 1958, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier-Montaigne.

Star, Susan Leigh et **Bowker**, Geoffrey, 1999, *Sorting things out. Classification and its consequences*, Cambridge, MIT Press.

Star, Susan Leigh et **Grisemer**, James, 1989, « Institutionnal ecology, translations and boundary objects: Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of zoology », *Social Studies of Science,* Vol 19, No. 3, p. 387-420

Star, Susan Leigh et **Ruhleder**, Karen, 2010 [1996], « Vers une écologie de l'infrastructure ? Conceptions et accès aux grands espaces d'informations », *Revue d'anthropologie des connaissances,* vol. 4, n°1, p. 114-161.

Star, Susan Leigh, 1991, "Power, technology and the phenomenology of conventions: on being allergic to onions" in Law, John (dir.), *A sociology of monsters? Essays on power, technology and domination*, London & New York, Routledge, p. 26-56.

Star, Susan Leigh, 2010 « Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexion sur l'origine d'un concept », *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* vol 4, n°1, p. 18-37.

Star, Susan Leigh, et **Strauss**, Anselm, 1999, « Layers of silence, arenas of voice: The ecology of visible and invisible work", *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, Vol. 8, No. 1, p. 9-30.

Star, Susan Leigh, 2018 [1999], « L'ethnographie des infrastructure », *Tracés*, n°35, p. 187-206.

Stiglitz, Joseph, **Sen**, Amartya, et **Fitoussi**, Jean-Paul, 2009, *Rapport de la commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social*, Paris, Odile Jacob.

Studenski, Paul, 1958, *The income of nations*, New York, New York University Press,

Suzuki, Tomo, 2003, "The epistemology of macroeconomic reality: The Keynesian Revolution from an accounting point of view", *Accounting, Organizations and society,* Vol. 28, No. 5, p.471-517.

Terray, Aude, 2003, *Des francs-tireurs aux experts : l'organisation de la prévision économique au ministère des Finances. 1948-1968*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière.

Thiry, Géraldine, 2017, « De nouveaux indicateurs de richesse en France : deux ans après la 'loi Sas', où en est-on ? », *Développement Durable et Territoires*, vol. 8, n°1.

Thompson, Grahame, 1998, « Encountering economics and accounting: some skirmishes and engagements », *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 23, No. 3, p. 283-323.

Touchelay, Béatrice, 2000, « L'Insee, histoire d'une institution », *dans* Beaud, Jean-Pierre et Prévost, Jean-Guy, *L'Ère du chiffre*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Touchelay, Béatrice, 2010, « Le développement et la normalisation comptable de la comptabilité nationale en France entre les années 1920 et les années 1940, des analogies singulières », communication aux 15èmes journées d'Histoire de la comptabilité et du management.

Touchelay, Béatrice, 2013, « Éditorial. La statistique publique, des chiffres sans histoire ? », *Revue-Française de Socio-Économie*, 2013/2, n°12, p. 5-14.

Traweek, Sharon, 1989, *Beamtimes and lifetimes: The world of high energy physicists*, Cambridge, Harvard University Press.

Trompette, Pascale et **Vinck**, Dominique, 2009, « retour sur la notion d'objet frontière », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol 3, n°1, p. 5-27.

Trompette, Pascale et **Vinck**, Dominique, 2010, « Retour sur la notion d'objet frontière (2). Fécondité de la notion dans l'analyse écologique des objets innovants », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol 4, n°1, p. 11-15.

Ughetto, Pascal, 2018, *Les nouvelles sociologies du travail : introduction à la sociologie de l'activité*, Paris, De Boek Sup.

Van den Boogard, Adrienne, 1999, « Past measurement and future predictions », *in* Morgan, Mary et Morrison, Margaret (ed.), *Models as mediators*, Cambridge, Cambridge Univesity Press.

Vanoli, André, 1983, « Les tracés divers de la notion de production », *Économie et statistique*, n°158, p.61-73.

Vanoli, André, 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.

Vanoli, André, 2010, « Is national accounting accounting ? », *Comptabilité(s)*, 2010/1.

Vanoli, André, 2013, « Chapitre 12. Comptabilité nationale, statistiques et indicateurs du développement durable : état de l'art et des réflexions » dans, Vivien, Franck-Dominique, *et al*, *L'évaluation de la durabilité*, Versailles, Éditions Quae.

Vanoli, André, 2014, « Dégradation des actifs naturels par les activités économiques et cadre central de comptabilité nationale », *Actes du colloque du 15ème colloque de l'association de comptabilité nationale*, Paris.

Vatin, François (dir.), 2009, *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Vatin, François, 2008, « L'économie comme acte de gestion : critique de la conception substantive de l'économie », *Sciences de la Société,* n°76, p. 165-184.

Viveret, Patrick, 2003, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Van Wijk, Hans, 2001, *Bridging the fault lines. The early years of the committee on Monetary, Financial and Balance of Payments Statistics*.

Weber, Max, 2003, *Economie et société*, *Tome 1*, Paris, Pocket.

Weller, Jean-Marc, 2018, *Fabriquer des actes d'État*, Paris, Economica,

Wise, Norton, 1996 (ed.), *The values of precision*, Princeton, Princeton university Press.

Wyplosz, Charles, 1997, "EMU: why and how it might happen", *The journal of economic perspectives*, Vol. 11, No. 4, p. 3-21.

Yates, JoAnne, 1989, *Control through communication. The rise of system in American management*, Baltimore, John Hopkins University Press.

Zelizer, Viviana, 2005, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil.

2. Documents méthodologiques et rapports sur la comptabilité nationale, la statistique et l'économie

Beaujour, Maurice, 2013, Le compte des sociétés non financières et des entreprises individuelles, Note méthodologique de l'Insee.

Beller, Catherine, **Girard**, Jean-Paul, **Lainé**, Christine et **Poncet**, Patick, 2001, *Manuel du RSP. Les comptes de l'industrie manufacturière*, Note méthodologique de l'Insee.

Braibant, Michel et **Pilarski**, Charles, 2008, *La synthèse du tableau entrées-sorties en années courantes*, Note méthodologique de l'Insee.

Comité Delors, 1989, *Rapport sur l'union économique et monétaire dans la communauté européenne*.

Eurostat, 2016, *Manual on Government Deficit and Debt*, 8th edition.

Eyraud, Luc, 2007, « Guide pratique des comptes chainés », *Cahiers de la DGTPE*.

Gateaud, Gaëlle, **Heck**, Sylvain, **Launay**, Pierette, **Larochette**, Brigitte, **Morer**, Nathalie, **Sanchez-Gonsalez**, Joan et **Veaulin**, Thomas, 2014, *La consommation des ménages en produits industriels (hors agroalimentaires)*, n°3, Note méthodologique de l'Insee.

Gateaud, Gaëlle, **Heck**, Sylvain, **Launay**, Pierette, **Larochette**, Brigitte, **Morer**, Nathalie, **Sanchez-Gonsalez**, Joan et **Veaulin**, Thomas, 2015, *La consommation des ménages en services*, n°4, Note méthodologique de l'Insee

Gateaud, Gaëlle, **Larochette**, Brigitte, **Morer**, Nathalie, et **Veaulin**, Thomas, 2014, *La consommation des ménages en produits agricoles et agroalimentaires*, n°2, Note méthodologique de l'Insee.

Guillo, Clément, 2015, *Ajustement d'indemnités d'assurance non-vie pour la comptabilité nationale*, ENSAI, Mémoire de stage, Master Mention Statistique Économétrie, Spécialité statistique publique, Parcours Méthodologie de la Statistique publique.

Hassan, Marie-Élisabeth, **Jlassi**, Mahmoud, et **Héricher**, Colette, 2009, *Élaboration des équilibres ressources-emplois des services marchands*, Note méthodologique de l'Insee.

Magniez, Jacques, 2009, Inventaire des sources et méthodes pour le calcul du Revenu National Brut de la France, Note méthodologique de l'Insee.

Morer, Nathalie, 2014, La dépense de consommation finale des ménages et la consommation effective finale des ménages, n°1, Note méthodologique de l'Insee.

Organisation des Nations Unies, 2013, *Système de Comptabilité Nationale 2008*, New York.

Passeron, Vladimir (coordinateur), 2012, *Méthodologie des comptes trimestriels*, Insee Méthodes n°126, mai 2012.

Union Européenne, 2013, *Système Européen des Comptes 2010*, Luxembourg, Office des publications de l'Union Européenne.

Union Européenne, 2018, *Code des bonnes pratiques de la statistique*, Office des publications de l'Union Européenne.

3. Presse

FAIR, 2011, « La richesse autrement », *Alternatives Économiques*, Hors-Série n°48.

Le Figaro, 2015, « On va bientôt connaître chaque jour les chiffres du chômage et du PIB », *article de presse*, 05/10/2015, <http://bourse.lefigaro.fr/on-va-bientot-connaitre-chaque-jour-les-chiffres-du-chomage-et-du-pib-4773135>, [Page consultée le 13/09/2018]

Le Monde, « Jean-Luc Tavernier va prendre la tête de l'Insee », 20/02/2012 [Page consultée le 08/08/2019].

Le Monde, « Un nouveau "patron" de l'Insee, malgré les propos de M. Sarkozy sur les nominations », 21/02/2012 [Page consultée le 08/08/2019].

Les Echos, « Jean-Luc Tavernier, Homo statisticus », 12/03/2012, [page consultée le 08/08/2019].

Mauduit, Laurent, « Un sarkozyste doit être nommé à la tête de l'Insee », Mediapart, 17 février 2012 [Page consultée le 08/08/2019].

4. Diffusions de l'Insee

Insee, 2014, « Les comptes de la nation 2013 », *Insee Première*, n° 1499, mai 2014.

Insee, 2014, Les comptes nationaux passent en base 2010.

Insee, 2015, « Les comptes de la nation en 2014 », *Insee première,* n°1549, mai 2015, .

Insee, 2016, « Comptes de la nation 2015 », INSEE première.

Insee, 2019, « Comptes nationaux trimestriels, première estimation (PIB) – Deuxième trimestre 2019 », *Informations Rapides*, n° 2019-202, 30 juillet.

5. Articles de loi

Loi du n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques est le texte de base de la statistique publique.

Loi n°2015-411 du 13 avril 2015 sur la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse sur la définition des politiques publiques.

Loi du n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques est le texte de base de la statistique publique.
Loi n°2015-411 du 13 avril 2015 sur la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse sur la définition des politiques publiques.

Annexes

1. Liste des entretiens et observations

Les éléments qui suivent présentent la liste des entretiens et observations réalisés au cours de la thèse, au sein du département des comptes nationaux, ainsi qu'à l'extérieur. Les lignes arborant des chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de fois où la personne a été interrogée lors d'un entretien. Par exemple « 23/12/2015 – Entretien avec le chef de département (2) » signale qu'il s'agit de ma deuxième rencontre avec le chef de département. Pour la majorité des éléments présents dans ce qui suit, les personnes ont été anonymisées.

1.1. Entretiens et observations avec des membres du département des comptes nationaux

Chef de département des comptes nationaux et adjoint.es

12/01/2015 — Entretien avec le chef de département.
19/01/2015 — Entretien avec un adjoint du chef de département.
04/03/2015 — Entretien avec un adjoint du chef de département.
06/05/2015 — Entretien avec un adjoint au chef de département (2).
06/10/2015 — Entretien avec une adjointe au chef de département.
23/12/2015 — Entretien avec le chef de département (2).
08/02/2016 — Entretien avec un adjoint au chef de département (3).

Division « Synthèse Générale des Comptes »

26/01/2015 — Entretien le chef de la section des institutions financières.
09/03/2015 — Entretien avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes.
25/06/2015 — Entretien avec le chef de la section des ménages et de la synthèse des comptes de secteurs institutionnels.
01/07/2015 — Entretien avec le chef de la section des administrations publiques.
06/07/2015 — Entretien avec la cheffe de la section des entreprises non financières.
23/09/2015 — Entretien avec une membre de la section des entreprises non financières, en charge du « passage au compte ».
28/09/2015 — Entretien avec la cheffe de la section des entreprises non financières (2).
07/10/2015 — Entretien un membre de la section des ménages et de la synthèse des comptes de secteurs, en charge des ISBLSM.
09/10/2015 — Entretien avec la cheffe de section des administrations publiques.
21/10/2015 — Entretien avec une membre de la section des administrations publiques, en charge des impôts et subventions.

30/10/2015 — Observation du « Passage aux comptes » avec une membre de la section des entreprises non financières.
23/11/2015 — Entretien un membre de la section des entreprises non financières.
04/12/2015 — Observation du tour de TEE, avec le chef de la section des ménages et de la synthèse des comptes de secteurs institutionnels.
11/12/2015 — Entretien collectif avec les membres de la section des institutions financières, à propos des qui-à-qui du D4.
29/12/2015 — Entretien avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes (2) à propos des réunions de division.
11/01/2016 — Entretien collectif avec des membres de la section des entreprises non financières, à propos du lancement du SD 2014.
01/02/2016 — Entretien Collectif avec des membres de la section des entreprises non financières (2) sur le déroulement du SD 2014.
01/02/2016 — Observation avec le chef de la section des institutions financières, sur la production des qui-à-qui du D4.
08/02/2016 — Entretien avec la cheffe de la section des entreprises non financières (3) sur le suivi du SD2014.
22/02/2016 — Entretien avec la cheffe de la section des entreprises non financières (4), retour sur le déroulement du SD 2014.
25/02/2016 – Entretien avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes (3), retour sur le déroulement du SD 2014.
04/03/2016 — Entretien avec une membre de la section des entreprises non financières, en charge du « passage au compte » (2) sur le SD 2014.
07/04/2016 – Entretien avec une membre de la section des entreprises non financières, en charge du « passage au compte » (3).
08/04/2016 — Entretien avec une membre de la section des entreprises non financières, en charge du « passage au compte » (4).
19/04/2016 – Entretien avec la cheffe de la section des entreprises non financières (5).
29/04/2016 — Entretien avec le chef de la section des ménages et de la synthèse des comptes de secteurs institutionnels (2) sur les tours de TEE.
13/05/2016 — Entretien avec la cheffe de section des administrations publiques (2) sur le SD 2014 et le PROV 2015.
30/05/2016 — Entretien collectif avec les membres de la section des institutions financières (2).
04/05/2017 — Entretien avec le chef de la division Synthèse Générale des Comptes (4) sur la note au Directeur Général.
22/05/2017 — Entretien avec le chef de la section des ménages et de la synthèse des comptes de secteurs institutionnels (3) sur les contrôles du TEE.

Division « Synthèse des Biens et Services »

25/02/2015 — Entretien avec la cheffe de division Synthèse des Biens et Services.
17/09/2015 — Entretien avec la cheffe de section consommation des ménages.
22/09/2015 — Entretien une membre de la section TES en charge des tours de TES.
28/09/2015 — Entretien avec la cheffe de la section TES.
29/09/2015 — Entretien avec un membre de la section TES, en charge des Exogènes.
05/11/2015 — Observation d'un tour de TES avec une membre de la section TES.
09/11/2015 — Observation du travail sur les exogènes avec un membre de la section TES.
25/11/2015 — Entretien avec un ancien membre de la section TES, chargé du PSB.
05/02/2016 — Entretien avec la cheffe de la section TES (2) sur le suivi du SD 2014.
08/02/2016 — Observation d'un tour de TES (2) avec une membre de la section TES.

22/02/2016 — Entretien avec un membre de la section TES en charge du PSB.
22/02/2016 — Entretien avec la cheffe de la section TES (3), retour sur le déroulement du SD 2014.
08/03/2016 — Entretien avec une membre de la section consommation des ménages.
08/03/2016 — Entretien l'adjointe de la section consommation des ménages.

Division « Concepts et Méthodes »

24/02/2015 — Entretien avec la cheffe de la division Concepts et Méthodes.
09/03/2015 — Entretien avec une membre de la division Concepts et Méthodes en charge de la diffusion des comptes nationaux.
08/10/2015 — Entretien avec un membre de la division Concepts et Méthodes en charge du système d'informations PÉLICAN.
27/11/2015 — Entretien avec la cheffe de la division Concepts et Méthodes (2).

Division « Comptes Trimestriels »

12/03/2015 — Entretien le chef de la division des Comptes Trimestriels.
11/12/2015 — Entretien avec le chef de la section synthèse des comptes d'agents.
15/03/2016 — Entretien avec une membre de la section des échanges extérieurs et des comptes du reste du monde.
07/04/2016 — Entretien avec la cheffe de section consommation et épargne.
12/04/2016 — Entretien avec une membre de la section synthèse des comptes de biens et services en charge de la production.
12/04/2016 — Entretien avec le chef de la section des échanges extérieurs et des comptes du reste du monde.
15/04/2016 — Entretien avec la cheffe de section consommation et épargne (2).

Réunions

13/11/2015 — Observation de réunion de la division Synthèse Générale des Comptes, à propos des cibles de valeur ajoutée, de FBCF et de stock pour le DEF 2013.
18/11/2015 — Observation des réunions de concertations (Synthèse des Biens et Services et responsables secteurs-produits) du DEF 2013.
27/11/2015 — Observation d'une réunion de la division Synthèse Générale des Comptes, sur les qui-à-qui du D4.
09/12/2015 — Observation d'une réunion de service à la division Synthèse Générale des Comptes.
01/02/2016 — Observation d'une réunion de la division Synthèse Générale des Comptes, à propos des cibles de valeur ajoutée du SD 2014 (2)
04/02/2016 — Observation des réunions de concertations (2) (Synthèse des Biens et Services et responsables secteurs-produits) du SD2014.
08/02/2016 — Observation d'une réunion de la division Synthèse des Biens et Services après le tour de TES lors du SD 2014.
10/02/2016 — Observation d'une réunion de service à la division Synthèse Générale des Comptes (2).
31/03/2016 — Observation des réunions de concertations (3) (Synthèse des Biens et Services, Comptes Trimestriels et responsables secteurs-produits) du PROV 2015.

Évènements au département des comptes

09/2015 — Deux semaines d'observations aux formations de comptabilité nationales dispensées par les équipes du département (du 07 au 18 septembre).
04/09/2015 — Observation de la réunion de lancement de la campagne de comptes 2015-2016.

Entretiens avec d'anciens membres du département des comptes

12/02/2015 — Entretien avec Pierre Muller, ancien membre du département des comptes nationaux, président de l'Association de Comptabilité Nationale.
02/03/2015 — Entretien avec André Vanoli, ancien directeur des comptes nationaux, et président d'honneur de l'Association de Comptabilité Nationale.
23/06/2015 — Entretien avec François Lequiller, ancien directeur des comptes nationaux, ancien n°2 d'Eurostat, conseiller du directeur des statistiques de l'OCDE.

1.2. Entretiens et observations hors du département des comptes nationaux

Bureau CE-1C de la DGFIP

25/03/2015 — Entretien avec le chef du bureau CE-1C de la DGFIP, en charge des comptes nationaux des administrations publiques.
11/05/2016 — Entretien avec le chef du bureau CE-1C de la DGFIP, en charge des comptes nationaux des administrations publiques (2).

Comptes nationaux en direction régionale

10/03/2016 — Entretien téléphonique avec le chef des comptes nationaux de Mayotte, Direction Régionale de l'Insee.

Direction des statistiques d'entreprises

13/03/2015 — Entretien avec la cheffe de la division Ésane (Élaboration des Statistiques ANnuelles d'entreprises).
25/09/2015 – Entretien avec un ancien membre de la division Ésane.
09/06/2016 — Entretien avec une responsable de la division Ésane.

Divisions de l'Insee produisant des indices

17/03/2016 — Entretien avec la cheffe de la division de l'Indice des Prix à la Consommation.
29/04/2016 — Entretien avec un membre de la division de l'Indice des Prix à la Consommation.
18/05/2016 — Entretien avec le chef de la division de l'Indice de Production Industrielle.

Département de la Conjoncture

15/04/2016 — Entretien avec la cheffe de la division des synthèses conjoncturelles au département de la conjoncture.

18/05/2016 — Entretien avec une membre de la division des synthèses conjoncturelles au département de la conjoncture.
18/05/2016 — Entretien avec un membre de la division des synthèses conjoncturelles au département de la conjoncture.

Évènements autour de la comptabilité nationale

11/2014 — Observation au 15ème colloque de l'Association de Comptabilité Nationale, les 19, 20 et 21 novembre.
04/2015 — Observation à la conférence OCDE-IARIW « W(h)ither the SNA? », les 16 et 17 avril.

2. Organigrammes

Les deux pages qui suivent arborent respectivement :

- L'organigramme de la direction générale de l'Insee. L'image proposée, récupérée sur le site internet de l'Insee, date de juillet 2014. Un organigramme plus récent a été mis en ligne en 2018, mais il met plus l'accent sur les responsables d'entités que sur l'intitulé des entités administratives ; c'est pourquoi j'ai préféré cette image.
- L'organigramme complet du département des comptes nationaux de l'Insee. J'ai reproduit un organigramme sous forme graphique d'après un document interne qui présente la répartition des équipes sous forme de listes.

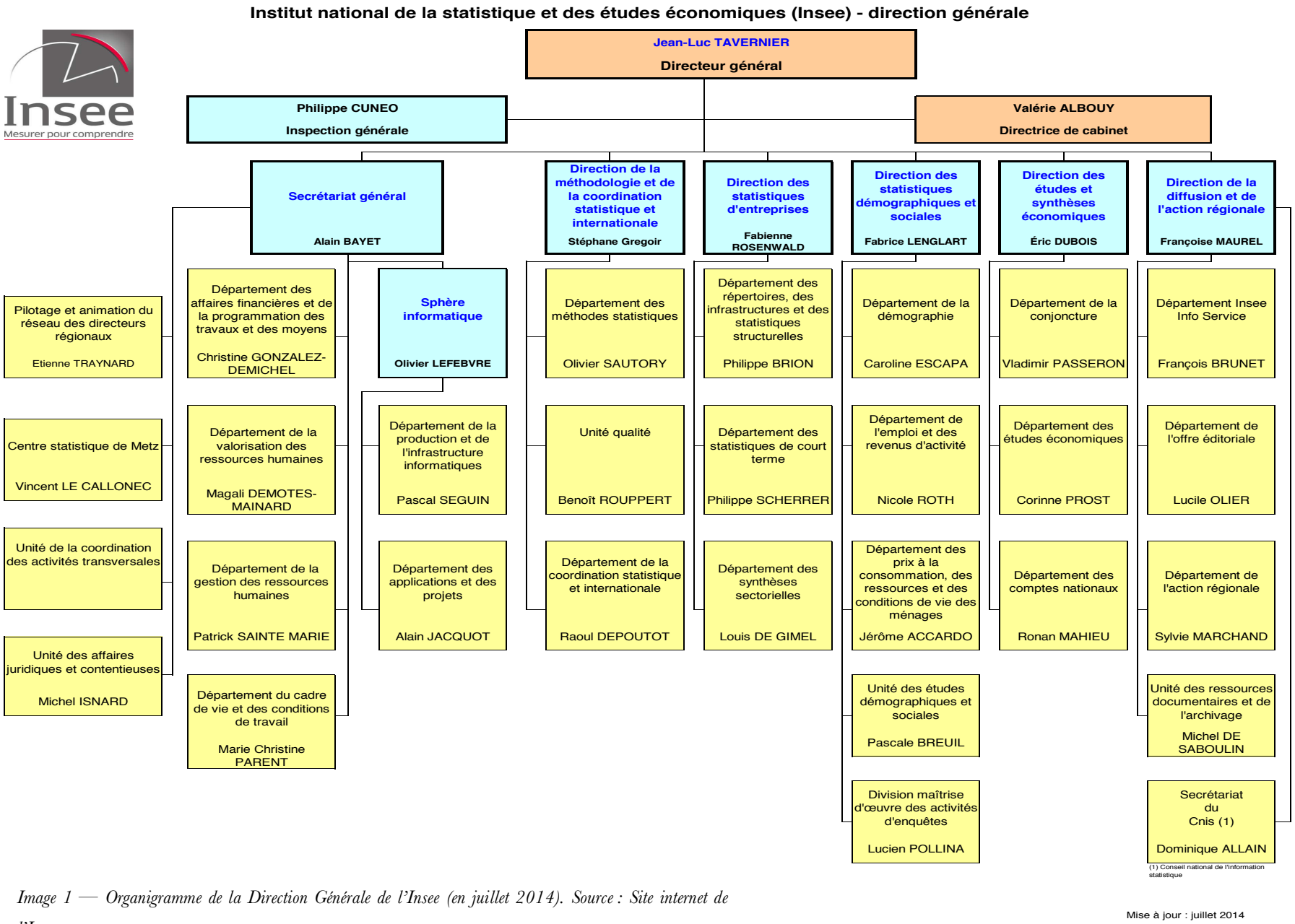

Image 1 — Organigramme de la Direction Générale de l'Insee (en juillet 2014). Source : Site internet de l'Insee.

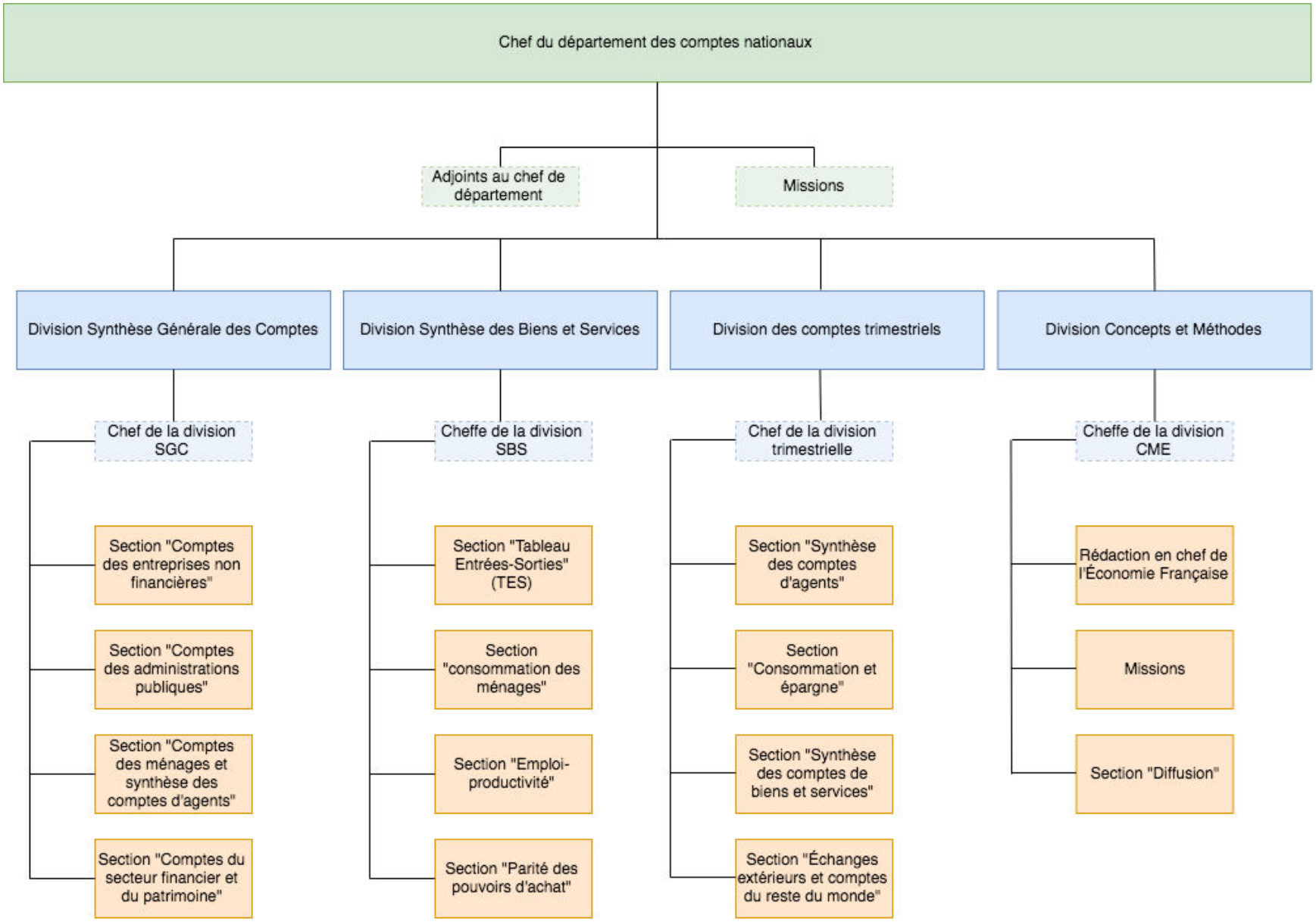

Image 2 – L'organigramme du département des comptes nationaux de l'Insee. Source : Quentin Dufour, d'après un document interne sur l'organigramme de la direction des Études et Synthèses Économiques de l'Insee.

3. Précisions sur la technique trimestrielle de l'étalonnage-calage

3.1. Le problème des comptes trimestriels : temporalité étriquée et données lacunaires

Les sources trimestrielles (que les comptables trimestriels appellent des « indicateurs »), une fois collectées, font l'objet d'un certain nombre d'opérations : correction des variations saisonnières, corrections des jours ouvrables, extrapolations, et contrôles d'évolution. Bien que largement retravaillées, les sources arborent encore un caractère lacunaire. Portant sur un passé proche, leur délai de production empêche un travail critique aussi approfondi et robuste que ce que nous avons pu voir pour les comptes annuels, elles sont moins nombreuses et moins précises, leur champ ne cadre pas exactement avec celui de la comptabilité nationale. La situation est finalement assez différente de celle des divisions annuelles qui collectent des données nombreuses, exhaustives et robustes, sur un passé plus éloigné (n+1 pour le Provisoire, n+2 pour le semi-définitif, n+3 pour le définitif).

> *« Les comptes annuels ont toute l'année pour avoir des sources très exhaustives, des calculs pertinents sur la quantité et la qualité des produits. Nous, on publie de façon conjoncturelle, l'idée c'est d'avoir une appréciation rapide des évolutions mensuelles ou trimestrielles, on ne cherche pas forcément à avoir une info qui va être totalement exhaustive »* [417]

3.2. Une solution au problème : Passer par des modèles

Comment les comptables trimestriels s'y prennent-ils pour produire le TEE et le TES, malgré des sources lacunaires ? Ils s'appuient sur une ressource spécifique, à savoir la modélisation économétrique. Les modèles économétriques ont pour vertu de tisser une relation entre deux jeux de variables sur une période donnée. Je prends un exemple simpliste pour illustrer cette

[417] Entretien du 15/04/2016 avec la cheffe de la section consommation et épargne aux comptes trimestriels.

idée : une courbe de la température observée et celle de la consommation de glaces sur l'année. Les modèles permettent de suivre les évolutions simultanées de la température et de la consommation de glaces, et de prévoir la variation de l'une d'après la variation de l'autre. Autrement dit, avec un modèle économétrique, on peut observer des corrélations (« quand il fait chaud, les consommations de glaces augmentent, quand il fait froid elles baissent » ; ou encore « quand la consommation de glace augmente, il fait plus chaud, etc. »[418]), et prévoir l'évolution d'une série en suivant les variations de l'autre (« si le mois en cours est plus chaud que le précédent, on peut projeter une hausse de la consommation de glaces » ; ou encore, « si la consommation de glaces augmente, c'est qu'il fait plus chaud que le mois dernier »). Il faut bien noter que la relation économétrique n'est pas une causalité — on se doute que la consommation de glace n'influe pas sur la température. L'élément important, c'est qu'il est possible de construire un lien entre deux séries empiriques, et d'en tirer des conséquences en termes de prévision.

3.3. Le principe de la modélisation aux comptes trimestriels : rapprocher la source du compte annuel

Dans le cas qui nous intéresse, la division trimestrielle dispose précisément de deux jeux de données. D'une part, les séries d'indices conjoncturels. De l'autre, les séries annuelles que les collègues des comptes annuels ont réalisées. Prenons l'exemple de Victoire, qui travaille sur la colonne « production » du TES. En février 2016, elle a sous la main son indicateur (c'est-à-dire sa source), les IPI[419] de chaque mois depuis le début de la série (1980) jusqu'au quatrième trimestre de 2015. Elle peut également récupérer les comptes annuels, qui courent de 1949 au compte provisoire 2014. Si l'on met bout à bout les trimestres des IPI, il est possible de représenter les séries sur un même graphique :

[418] Pour les besoins de l'exemple, je fais comme si l'on observait effectivement ce genre de relations.

[419] L'indice de Production Industrielle (IPI) est un indice de volume produit par une entité de l'Insee.

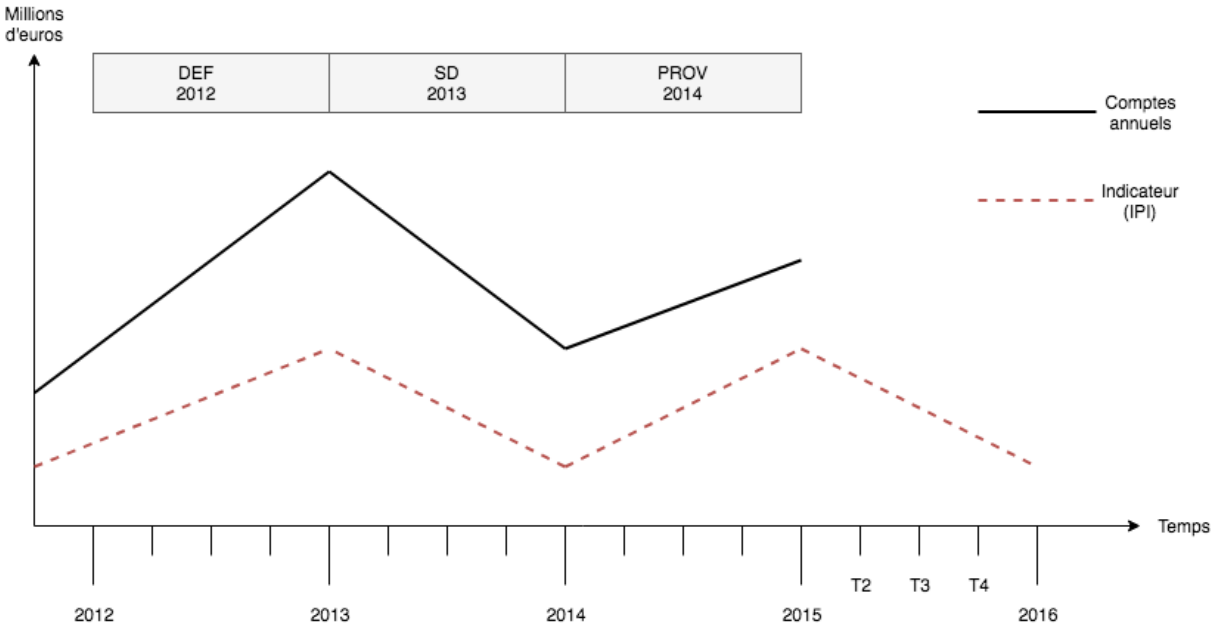

Image 3 – Un exemple fictif de mise en vis-à-vis entre les comptes annuels (la production) et la source (l'IPI). La courbe des comptes annuels (trait gras) court jusqu'au début de l'année 2015. En revanche, l'indicateur annualisé (trait pointillé) propose des informations sur les quatre trimestres de l'année 2015. Source : Quentin Dufour

Pour Victoire, comme pour ses collègues de la division trimestrielle, ce sont les comptes annuels qui font référence. Elle aimerait que la courbe des indicateurs soit identique à celle des comptes annuels. Le modèle économétrique permet précisément de « redresser » les indicateurs, c'est-à-dire de les rapprocher des comptes annuels. Au moyen d'une équation mathématique, résultat d'une régression linéaire classique, le modèle permet de dire : « pour l'année X, quand l'indicateur est au niveau a, le compte est au niveau b. Il faut donc ajouter (ou retrancher) quelque chose à l'indicateur pour qu'il se retrouve au niveau b ».

> *« l'IPI de l'agroalimentaire, mettons qu'il soit toujours plus bas que le compte. On part du postulat que le compte annuel c'est la vérité. Si l'IPI il est toujours plus bas, mon étalonnage va le rehausser à chaque fois. Tous les trimestres j'applique la relation économétrique ».*[420]

[420] Entretien du 12/04/2016 avec la responsable de la catégorie production aux comptes trimestriels.

Le modèle cherche donc à traiter la distance entre les deux courbes, en faisant en sorte de la réduire pour que l'indicateur soit au plus près du compte. L'indicateur, intégré dans une équation, se rapproche du compte annuel, considéré comme la valeur vraie.

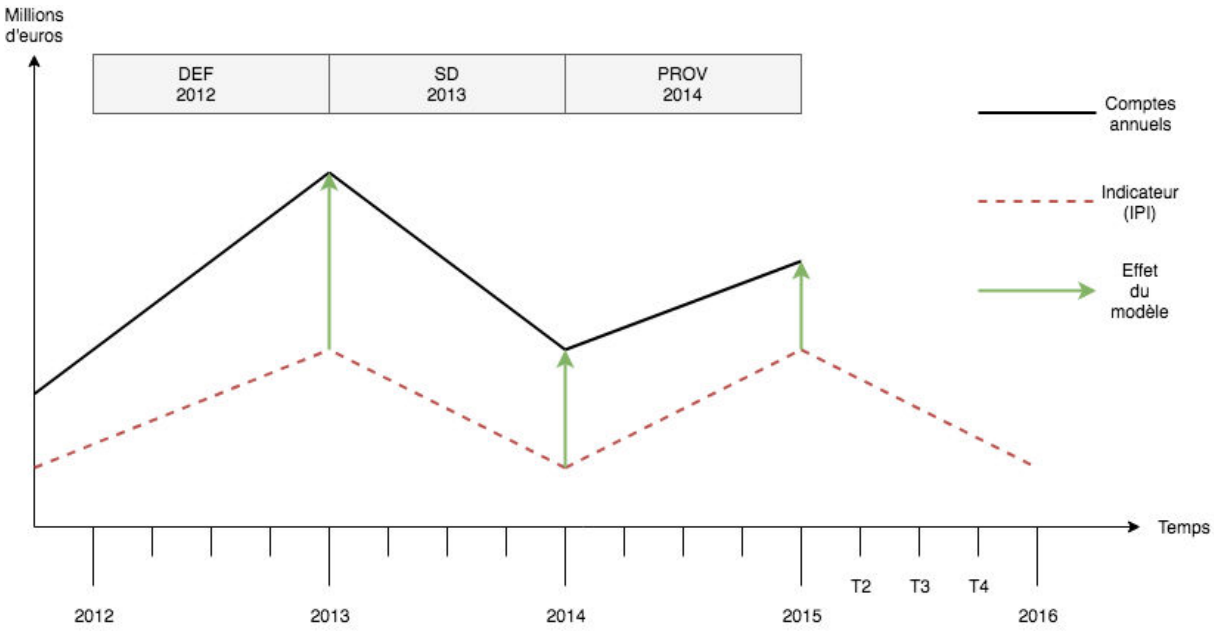

Image 4 – L'effet du modèle sur l'indicateur. Les flèches vertes matérialisent la manière dont le modèle économétrique rapproche l'indicateur du compte annuel. Dans l'exemple, le modèle rehausse l'indicateur pour le faire atteindre la valeur de référence annuelle. Source : Quentin Dufour

3.3. Comment construit-on l'équation ? L'étalonnage-calage

La fabrication de l'équation s'appuie sur une méthode largement institutionnalisée issue de la science statistique, à savoir, la régression linéaire[421]. On peut ici détailler trois étapes. Premièrement, le programme construit la relation mathématique entre les deux séries. Cette relation, c'est une droite R qui minimise l'écart entre les deux séries[422]. On a :

---

[421] Il existe au total six modèles de régression linéaires, admettant différentes caractéristiques : méthodes des moindres carrés ordinaires, méthodes des moindres carrés quasi généralisés, avec ou sans constante, avec résidu stationnaire.

[422] En l'occurrence, la méthode des moindres carrés permet de minimiser la somme des carrés des écarts entre les deux courbes.

$$R\ (Ia) = \alpha * Ia + \beta$$

Ici, « R » correspond à la relation entre les deux courbes, « α » est le coefficient directeur de la droite, « Ia » l'indicateur trimestriel annualisé pour les besoins de la comparaison, et « β » une constante. Une manière simple de lire cette équation consiste à dire : « pour tout indicateur annualisé Ia, il existe une valeur R(Ia) plus proche du compte annuel ». Cette formule correspond à ce que les comptables trimestriels appellent l'étalonnage. Dans l'exemple que j'ai pris, le modèle est étalonné jusqu'au SD 2013, c'est-à-dire que seuls les points compris entre le début de la série (1980) jusqu'au SD 2013 participent à la construction de la droite. Le reste (les points à partir de 2014) en est exclu.

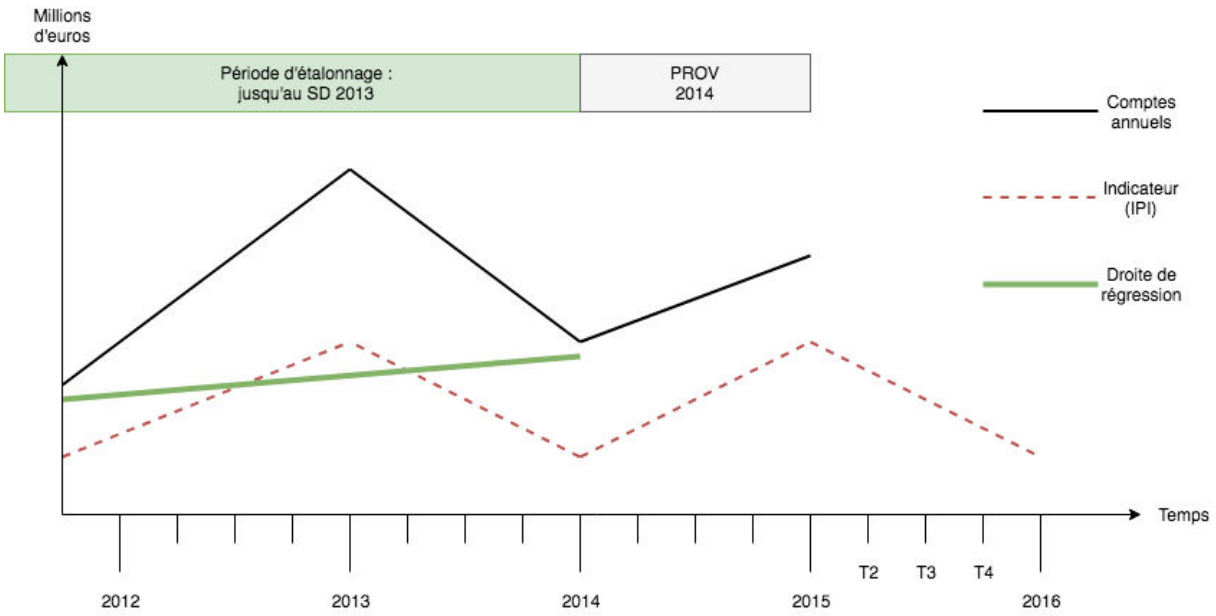

Image 5 — Droite de régression et période d'étalonnage. La droite en vert et gras correspond à la régression linéaire. Celle-ci est construite sur la période allant du début de la série d'indicateurs (1980) au compte SD 2013 — c'est ce qu'on appelle la période d'étalonnage. Source : Quentin Dufour.

Si la droite R permet de rapprocher l'indicateur du compte annuel, les deux ne sont pas pour autant identiques. Il subsiste un écart, un résidu, entre le compte annuel et la droite construite par le modèle. C'est tout l'objet de la deuxième étape que d'atteindre la valeur de référence, celle du compte annuel. Pour ce faire, il faut rajouter à l'équation une constante « Ea », qui correspond à l'écart observé entre la droite et la courbe annuelle. On a :

Compte annuel = α*Ia + β + Ea

En pratique, l'écart est calculé sur la dernière année du compte annuel — ici, 2014. On dit que les comptes sont « calés » lorsque l'indicateur annualisé de la dernière année (soit les quatre trimestres de 2014) est égal au compte annuel (le PROV 2014). Une autre façon de le dire, c'est que les comptes sont calés sur 2014 lorsque la droite R plus l'écart annuel est égal au PROV 2014.

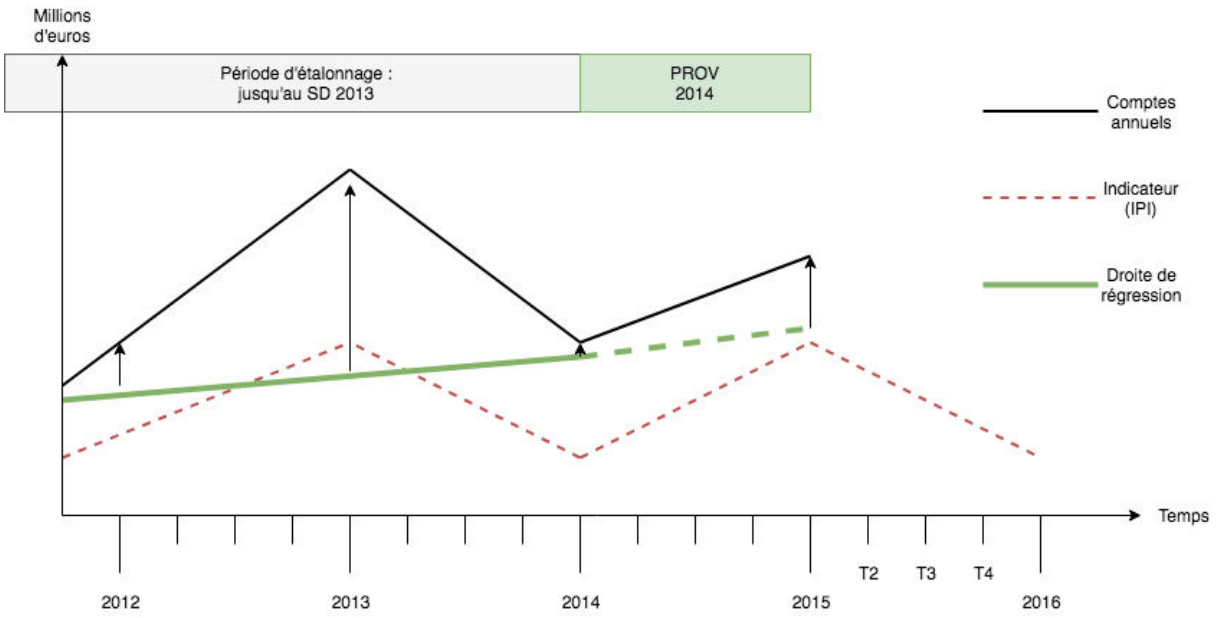

Image 6 – Le calage. Les flèches matérialisent l'écart restant entre la droite de régression et la valeur annuelle de référence. Sur le graphique, la droite étalonnée jusqu'au SD 2013 est prolongée jusqu'au PROV 2014. C'est l'écart entre la droite prolongée et le PROV 2014 qui fait référence pour ramener l'indicateur vers le compte. Source : Quentin Dufour.

Si l'on en restait là, nous aurions sous les yeux un compte annuel. Or, la mission de la division revient à proposer un compte trimestriel. La troisième et dernière étape consiste à trimestrialiser le résultat obtenu, en divisant par quatre la constante (β), et en lissant grâce à une équation spécifique le résidu sur les quatre trimestres. On note au passage que l'indicateur devient « It » pour indicateur trimestriel et non plus « Ia ».

Compte trimestriel étalonné et calé = α*It + β/4 + Lissage (Ea)

3.4. Que faire en l'absence de comptes annuels ?

Un mystère subsiste cependant : la possibilité de mettre en regard les séries annuelles et trimestrielles suppose que les comptes annuels aient déjà été fabriqués. Or, tout le problème, c'est que le travail de la division trimestrielle devance celui des divisions annuelles : on le voit sur le graphique, en février 2016, il n'existe des comptes annuels que jusqu'en 2014, tandis que Victoire est en train de produire le quatrième trimestre de 2015. Comment redresser les indicateurs, en l'absence de chiffres de référence ? Comme je l'expliquais plus haut, si le modèle économétrique permet de suivre des corrélations observées, c'est pour mieux projeter des estimations. On se rappelle que le modèle évalue la distance entre les deux courbes, pour rapprocher l'indicateur du compte grâce à l'équation que je viens de décrire. Forte de cette équation qui résume la relation sur une longue période entre les indicateurs et les comptes annuels, et qui force le rapprochement des premiers vers les seconds, Victoire peut désormais appliquer la formule à tous les nouveaux indicateurs qu'elle collecte, même en l'absence de comptes annuels. En remplaçant le « It » de la formule par les IPI du quatrième trimestre de l'année 2015, elle les redresse, et opère un rapprochement avec la valeur théorique (au sens où celle-ci n'est pas observée empiriquement) du compte provisoire annuel 2015, qui sera fabriqué entre février et mai.

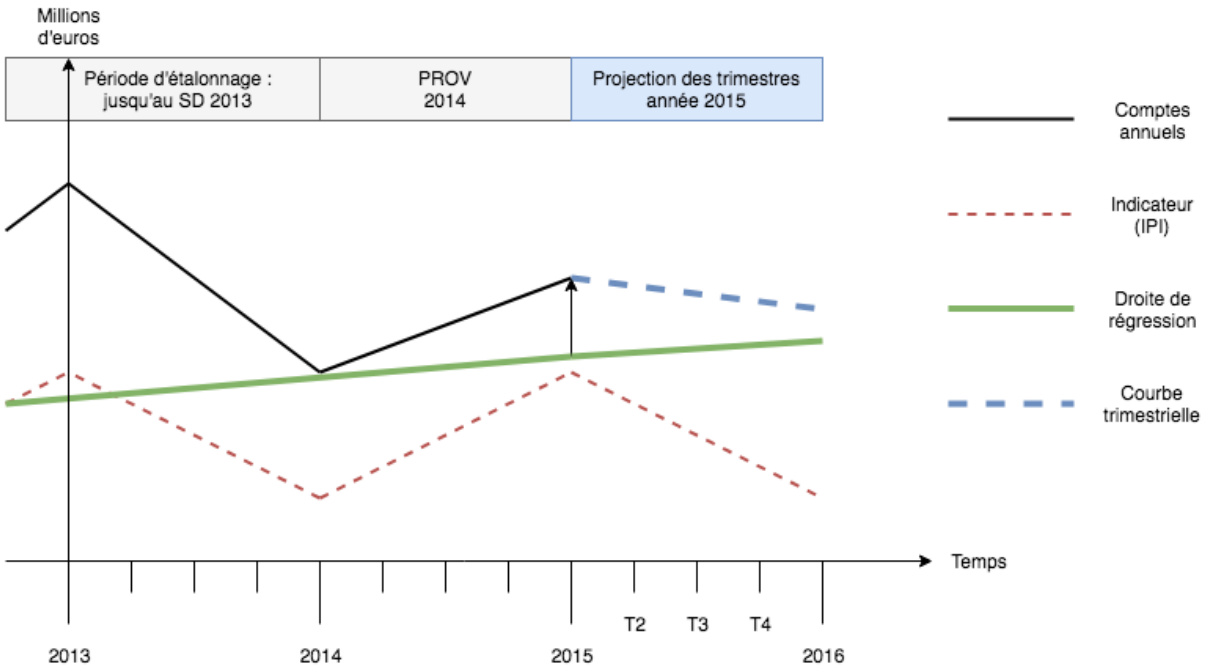

Image 7 – La projection des comptes trimestriels. La courbe en pointillés gras correspond à la projection des comptes trimestriels de l'année 2015, d'après le modèle économétrique. Source : Quentin Dufour.

3.5. Résumé sur la technique de modélisation aux comptes trimestriels

En résumé, on peut dire que 1) les indicateurs conjoncturels manquent de robustesse, 2) la modélisation économétrique permet de construire une relation mathématique entre les indicateurs et les comptes annuels considérés comme la série de référence en donnant du poids au passé, 3) pour les périodes non couvertes par les comptes annuels, l'indicateur est enserré dans une équation qui le transforme et le renforce, pour aboutir à ce qu'on appelle le « compte trimestriel ».

> *« Le principe de la chaine [modèle économétrique], c'est de transformer un indicateur conjoncturel en un résultat qu'on va appeler le compte […]. C'est une relation de long terme qu'on a entre les comptes que nous fournissent les comptes annuels et notre indicateur. L'idée c'est de prendre cette relation sur longue période et l'appliquer de manière conjoncturelle pour trouver notre résultat soit mensuellement soit trimestriellement pour le reste de la division ».*[423]

[423] Entretien du 15/04/2016 avec la cheffe de la section consommation et épargne aux comptes trimestriels.

RÉSUMÉ

Les comptes nationaux, dont l'indicateur du PIB, constituent la représentation de l'économie nationale la plus partagée et la plus légitime. Fabriqués en France au sein d'une entité ministérielle – le département des comptes nationaux de l'Insee – ils véhiculent une conception de l'économie évolutive (on appelle « croissance » les variations de l'économie dans le temps) et globale (l'ensemble de la production française exprimée en monnaie). Une fois rendus publics, ils sont marqués par une forme d'objectivité comptable : pour la majorité de ses usagers, et en dépit de nombreuses critiques, la représentation comptable de l'économie est appréhendée comme un objet solide et indiscutable, une connaissance de référence sur la réalité macroéconomique. Fondée sur une enquête ethnographique de neuf mois au sein du département des comptes nationaux, la thèse analyse la fabrique de cette objectivité comptable de l'économie. Au croisement de la sociologie de la quantification, de la sociologie des sciences, et de la sociologie de l'activité, elle interroge la manière dont le département des comptes produit et stabilise une connaissance partagée et de référence sur l'économie nationale. La thèse décrit le département comme une organisation structurée autour d'une activité qui, répartie entre différentes équipes, est envisagée comme un travail d'articulation de catégories comptables et de données, principalement issues de l'appareil statistique français. Loin d'un remplissage machinal de tableaux comptables, l'activité comptable témoigne d'une véritable intervention sur les données, pour les apparier au cadre comptable : l'identification, la collecte, la mise au format, la totalisation, l'arbitrage, la stabilisation, la mise en récit, les itérations, sont autant d'opérations déployées qui participent de la prise de consistance d'une représentation de l'économie. La thèse montre que le caractère global et évolutif de l'économie n'a rien d'évident, mais doit au contraire être produit au jour le jour. Son existence sous la forme d'un système global de relations, de même que sa capacité à varier au cours du temps, est le résultat de l'activité comptable. L'économie nationale, telle que nous la connaissons à travers les comptes nationaux, constitue ainsi un mode d'objectivation possible, et relativement singulier, de l'économie.

MOTS CLÉS

PIB, Comptes Nationaux, Comptabilité Nationale, Quantification, Sociologie de l'Activité, Sociologie des Sciences

ABSTRACT

National accounts, including the GDP indicator, are the most shared and legitimate representation of the national economy. Made in France within a ministerial entity - INSEE's Department of National Accounts - they convey a conception of the economy as an evolutionary (we call "growth" the variations of the economy over time) and global (all French production expressed in currency) object. Once made public, they are marked by a form of accounting objectivity: for the majority of its users, and despite many criticisms, the accounting representation of the economy is seen as a solid and indisputable object, a reference knowledge on macroeconomic reality. Based on a nine-month ethnographic survey within the National Accounts Department, the thesis analyses the fabric of this accounting objectivity of the economy. At the crossroads of the sociology of quantification, the sociology of science, and the sociology of activity, it questions the way in which the national accounts department produces and stabilizes a shared and reference knowledge on the national economy. The thesis describes the department as an organization structured around a distributed work of articulation of accounting categories and data (that mainly come from the French statistical system). Far from being a mechanical filling of accounting tables, the accounting activity involves a real intervention on the data, to match them to the accounting framework: identification, collection, formatting, totalization, arbitration, stabilization, narration, iterations, are operations that contribute to the consistency of a representation of the economy. The thesis shows that the global and evolutionary nature of the economy is not obvious, but must be produced on a day-to-day basis. Its existence in the form of a global system of relationships, as well as its ability to vary over time, is the result of accounting activity. The national economy, as we know it through the national accounts, thus constitutes a possible and relatively singular way of objectifying the economy.

KEYWORDS

GDP, National Accounts, National Accounting, Quantification, Workplace Studies, Science Studies